

Atlas de la Biodiversité

Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme



La Flore

TOME 2

Ce rapport scientifique est l'aboutissement de deux années de travail intense ayant mobilisé 21 personnes au quotidien autour de 6 partenaires : le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA), le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA), l'Observatoire FAUNA, Cistude Nature, Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et l'association Pour les enfants du pays de Beleyme.

En juillet 2021, nous avons été lauréat de l'appel à projet « Atlas de la biodiversité communale (ABC) » porté par l'Office Français de la Biodiversité. C'était la première fois qu'un ABC allait être réalisé à l'échelle d'un territoire intercommunal : le plus grand de France !

L'objectif principal est d'homogénéiser les connaissances fauniques et floristiques de notre territoire. Jusqu'ici la biodiversité autour de la Vézère était connue du fait des nombreuses zones naturelles protégées adjacentes, tel que les zones Natura 2000.

Grâce au travail remarquable réalisé par nos partenaires, nous disposons aujourd'hui d'un état des lieux robuste des connaissances naturalistes de notre territoire. L'ensemble des communes de la Vallée de l'Homme disposent aujourd'hui d'un socle de connaissances sur leur biodiversité.

Tout au long de la réalisation de cet Atlas, un grand travail de sensibilisation et de médiation a été mené auprès de la population par l'association Pour les enfants du Pays de Beleyme et les équipes de la Communauté de communes.

Les citoyens, les élus, les enfants par le biais des centres de loisirs, mais aussi les agents intercommunaux et communaux ont été impliqués de manière active en participant à des formations pour découvrir des différents habitats naturels et des espèces inféodées.

Merci à l'OFB pour son soutien financier et bien sûr à nos partenaires scientifiques qui ont rédigé ce rapport si riche.

Un grand merci au réseau des ambassadeurs de la biodiversité : ces citoyens locaux qui se sont engagés avec nous pour mieux connaître la biodiversité de la Vallée de l'Homme et qui, à présent, partageront ce savoir avec vous tous.



Isabelle Dumas-Castanet
Vice-présidente Environnement
et Biodiversité

Atlas de la Biodiversité

Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme

Tome 2 – Volet Flore

Rédaction

Jean-Claude ABADIE (CBNSA)

Inventaires de terrain

Jean-Claude ABADIE (CBNSA), Vincent Vérité (CBNSA)

Direction scientifique et coordination

Grégory CAZE

Gestion de la base de données

Sophie BALIA, Aurélien BELAUD, Stéphane DELPLANQUE, Jean-Raphaël LEGALLAIS

Conception des cartes

Jean-Claude ABADIE, Aurélien BELAUD

Saisie des données

Maria-Noëlle PEDEMAY, Cécile PONTAGNIER

Relecture

Cécile PONTAGNIER

Avertissement

Cette étude constitue le Tome 2 de l'Atlas de la Biodiversité de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme. Cette restitution fine et complète des travaux menés sur le volet « Flore » est à lire en parallèle au Tome 1 (Rapport général) et au Tome 3 (Volet Faune).

Remerciements

Nos remerciements s'adressent

- à la CCVH et particulièrement à Mme Isabelle DAUMAS-CASTANET, Mme Marie-Laure VILLESUZANNE, Mme Tatiana FILJAK pour avoir porté et animé ce projet ;
- au Pôle d'Interprétation de la Préhistoire, partenaire de la CCVH pour l'ABC, en particulier Caroline FILLAIRE ;
- aux habitants du territoire pour leur accueil ;
- aux élus et acteurs du territoire ayant soutenu cette démarche d'ABC;
- aux ambassadeurs de la biodiversité pour leur intérêt et leur contribution.

Nous remercions également l'ensemble du réseau naturaliste ayant accepté de partager ses observations, en particulier :

- La section botanique de la Société Mycologique et Botanique du Périgord : Bernard et Nicole BÉDÉ, Corine OOSTERLEE, Jean-Claude GUICHARD et bien d'autres.
- La section mycologie de cette même société, notamment Guillaume EYSSARTIER
- La Société française d'Orchidophilie, en particulier Jean-Marie NADEAU, Bernard PERNET et Jacques BRY

Référencement bibliographique

ABADIE J.-C., VÉRITÉ V., CAZE G., 2023. *Atlas de la Biodiversité, Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme, Tome 2 – Volet Flore*. Audenge : Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 346 p. + annexes.

Partenaires financiers

Le Volet Flore, Fonge, Habitat de l'ABC a été financé dans le cadre d'un partenariat entre le CBN Sud-Atlantique et la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme.



Table des matières

I. INTRODUCTION.....	13
I.1. Groupes ciblés par ce rapport	13
I.2. Pourquoi cibler spécifiquement la flore vasculaire ?	13
II. PROTOCOLE D'INVENTAIRE	15
II.1. Unité géographique d'échantillonnage.....	15
II.2. Objectifs.....	15
II.3. Stratégie d'échantillonnage.....	16
II.4. Organisation des prospections.....	17
II.5. Mise en pratique des relevés sur le terrain.....	18
III. BILAN DES CONNAISSANCES FLORISTIQUES À L'ISSUE DE L'ABC	21
III.1. Pression d'observation	21
III.1.1. Répartition des observations dans le temps	21
III.1.2. Répartition des observations sur le territoire	22
III.1.3. Mise en perspective aux échelles régionale et départementale	28
III.2. Richesse en espèces	29
III.2.1. Nombre d'espèces en Vallée de l'Homme	29
III.2.2. Répartition de la richesse sur le territoire.....	30
III.2.3. Mise en perspective aux échelles régionale et départementale	35
III.3. Espèces non revues sur le territoire.....	36
III.4. Espèces nouvelles ou redécouvertes sur le territoire à l'issue de l'ABC.....	37
IV. GRANDS TRAITS DE LA FLORE EN VALLÉE DE L'HOMME	39
IV.1. Cadre phytogéographique	39
IV.2. Espèces à vaste répartition	41
IV.3. Espèces thermophiles	42
IV.4. Espèces atlantiques.....	44
IV.5. Espèces montagnardes	45
IV.6. Endémisme et sub-endémisme.....	48
IV.7. Espèces en limites d'aire ou en isolat	49
V. ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES RÉPERTORIÉES EN VALLÉE DE L'HOMME	51
V.1. Proportion d'espèces exogènes sur le territoire.....	51
V.2. Quelques définitions	52
V.2.1. Statut d'origine.....	52
V.2.2. Statut de spontanéité.....	53
V.2.3. Récapitulatif des statuts.....	54
V.2.4. Qu'entend-t-on par plantes exotiques envahissantes (PEE)?.....	55
V.2.5. Les plantes exotiques envahissantes en vallée de l'Homme	57
V.2.6. Présentation des PEE à impact majeur recensées en Vallée de l'Homme.....	63
V.2.7. Présentation des PEE à impact modéré recensées en Vallée de l'Homme.	94

VI. ESPÈCES PROTÉGÉES RÉPERTORIÉES EN VALLÉE DE L’HOMME	133
VI.1. Définition	133
VI.2. Limites.....	133
VI.3. Liste des espèces protégées du territoire.....	134
VI.4. Cartographie des espèces protégées.....	138
VII. ESPÈCES À ENJEUX RÉPERTORIÉES EN VALLÉE DE L’HOMME	139
VII.1. Ce que recouvre la notion d’espèces à enjeux	139
VII.2. Espèce à valeur patrimoniale élevée	140
VII.2.1. Définition	140
VII.2.2. Liste des espèces à valeur patrimoniale élevée du territoire.....	142
VII.2.3. Cartographie des espèces à valeur patrimoniale forte à majeure	148
VII.3. Espèces menacées	149
VII.3.1. Définition	149
VII.3.2. Liste des espèces menacées du territoire	150
VII.3.3. Cartographie des espèces menacées.....	152
VII.4. Espèces à enjeux de conservation	153
VII.4.1. Définition	153
VII.4.2. Liste des espèces à enjeu de conservation régional du territoire	154
VII.4.3. Cartographie des espèces à enjeu de conservation pour la Nouvelle-Aquitaine....	156
VII.5. Espèces d’intérêt écologique.....	157
VII.5.1. Définition	157
VII.5.2. Liste des espèces d’intérêt écologique du territoire	157
VII.5.3. Cartographie des espèces d’intérêt écologique	162
VII.6. Synthèse des espèces à enjeux pour le territoire.....	163
VII.6.1. Définition	163
VII.6.2. Liste des espèces a enjeux pour le territoire	163
VII.6.3. Quelques traits des espèces à enjeux.....	163
VII.6.4. Cartographie des espèces à enjeu pour le territoire	165
VIII. FICHES DESCRIPTIVES DES ESPÈCES PROTÉGÉES OU À ENJEUX POUR LE TERRITOIRE.....	167
VIII.1. Choix des espèces faisant l’objet d’une fiche	167
VIII.2. Structure des fiches	169
VIII.3. Fiches	170
IX. CONCLUSION	341
X. BIBLIOGRAPHIE	343
X.1. Bibliographie générale	343
X.2. Webographie	346
XI. ANNEXES	347
XI.1. Annexe 1. Référentiel intercommunal des espèces	348
XI.2. Annexe 2. Liste des espèces protégées ou à enjeux pour le territoire.....	387

XII. INDEX DES ESPÈCES	397
XII.1. Index des noms scientifiques	397
XII.2. Index des noms français	401

Table des figures

Figure 1. Exemple des inventaires effectués sur la commune du Bugue.....	17
Figure 2. À gauche : niveau de priorité des différentes communes de la CCVH dans le cadre de l'homogénéisation des connaissances. À droite : carte de travail localisant plusieurs sites à enjeux pouvant être ciblés spécifiquement.....	18
Figure 3. Exemple d'inventaires réalisés sur un secteur présentant de forts enjeux.	19
Figure 4. bordereau d'inventaire utilisé sur le terrain (disponible à l'adresse suivante : https://obv-na.fr/ofsa/ressources/1_outils_terrain/CBNSA-BIG_Dordogne_2022_v5.1.pdf).....	20
Figure 5. Répartition des observations sur la CCVH par année.....	21
Figure 6. Localisation des relevés disponibles sur le territoire, distinguant ceux réalisés dans le cadre de l'ABC. Pour des raisons de lisibilité, l'ensemble des relevés surfaciques et linéaires ont été représentés sous forme de points.	22
Figure 7. Proportion d'observations nouvelles déclinées par communes.	24
Figure 8. Nombre d'observations à l'échelle communale avant et après les prospections effectuées pour l'ABC.	25
Figure 9. Nombre d'observations à l'échelle maillée (1 x 1 km) avant et après les prospections effectuées pour l'ABC.	26
Figure 10. Nombre d'observations à l'échelle maillée (5 x 5 km) avant et après les prospections effectuées pour l'ABC.	27
Figure 11. Pression d'observations à la maille de 5 x 5 km à l'échelle de la région et du département montrant la situation de la CCVH. Cartes extraites de l'OBV-NA (obv-na.fr).....	28
Figure 12. Proportion d'espèces nouvelles trouvées par communes.	31
Figure 13. Nombre d'espèces répertoriées à l'échelle communale avant et après les prospections effectuées pour l'ABC.	32
Figure 14. Nombre d'espèces répertoriées à l'échelle maillée (1 x 1 km) avant et après les prospections effectuées pour l'ABC.	33
Figure 15. Nombre d'espèces répertoriées à l'échelle maillée (5 x 5 km) avant et après les prospections effectuées pour l'ABC.	34
Figure 16. Richesse spécifique à la maille de 5 x 5 km à l'échelle de la région et du département montrant la situation de la CCVH. Cartes extraites de l'OBV-NA (obv-na.fr).....	35
Figure 17. Exemple d'espèces à rechercher sur le territoire.....	36
Figure 18. Quelques espèces découvertes en Vallée de l'Homme dans le cadre de l'ABC. © J.-C. Abadie.....	37
Figure 19. Grands types d'influences biogéographiques en Vallée de l'Homme.	39
Figure 20. Spectre chorologique de la flore indigène répertoriée en Vallée de l'Homme.	40
Figure 21. Exemples d'espèces sub-continentales présentes en Vallée de l'Homme. © J.-C. Abadie	41
Figure 22. Exemple de répartition d'espèces thermophiles selon leur caractère méditerranéen plus ou moins marqué (cartes tirées de siflore.fcbn.fr).....	42
Figure 23. Exemple de milieux propices aux espèces méditerranéennes en Vallée de l'Homme (Coteau calcaire exposé au sud à Saint-Cirq). © J.-C. Abadie	42
Figure 24. Exemple d'espèces d'affinité méditerranéenne en Vallée de l'Homme. © J.-C. Abadie	43
Figure 25. Exemple d'espèces du cortège atlantique. © N. Meslage/J.-C. Abadie.....	44

Figure 26. Exemple de milieux propices aux espèces montagnardes en Vallée de l'Homme (Falaises exposées au nord aux Eyzies). © J.-C. Abadie	45
Figure 27. Répartition des principales espèces montagnardes en Vallée de l'Homme (source : OBV-NA).	46
Figure 28. Exemple d'espèces d'affinité montagnarde. © J.-C. Abadie.....	47
Figure 29. Exemples d'endémiques françaises présentes en Vallée de l'Homme. © J.-C. Abadie	48
Figure 30. Exemples de cartes de répartition d'espèces en limite d'aire ou en isolat sur le territoire	49
Figure 31. Exemples d'espèces en situation d'isolat en Vallée de l'Homme. © J.-C. Abadie	49
Figure 32. Proportion d'espèces exogènes du territoire.	51
Figure 33. Logique conduisant à l'attribution de statuts d'origine et de spontanéité.	54
Figure 34. Bords de la Vézère colonisés par la Jussie à grandes fleurs à Montignac. ©J.-C. Abadie	55
Figure 35. L'arbre de Judée, naturalisé sur plusieurs coteaux du département ne présente pas de caractère envahissant.	56
Figure 36. Statuts simplifiés de la liste hiérarchisée des espèces des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine (Caillon et al. 2022).	57
Figure 37. Proportion des différentes catégories de la liste régionale parmi les espèces exotiques du territoire.....	57
Figure 38. Exemples de PEE répertoriées en Vallée de l'Homme.....	58
Figure 39. Milieux de prédilection des PEE identifiées en Vallée de l'Homme.	59
Figure 40. à gauche : friche ferroviaire hébergeant un grand nombre d'espèces, parmi lesquelles plusieurs PEE. À droite : population d'Ailanthé colonisant des pelouses en pied de falaises aux Eyzies.....	59
Figure 41. Grève alluviale sur la Vézère à Campagne, milieu largement colonisé par les PEE. © J.-C. Abadie	60
Figure 42. À gauche, plan d'eau au Bugue envahi par l'Élodée du Canada (détail au centre). À droite, herbier aquatique recouvert par la Lentille d'eau minuscule dans la Vézère. © J.-C. Abadie	61
Figure 43. Nombre d'espèces exotiques envahissantes à la maille de 500 x 500 m.	61
Figure 44. Quelques PEE à impact modéré communes dans les bourgs. ©J.-C. ABADIE	62
Figure 45. Part d'espèces protégées menacées et part d'espèces menacées protégées	134
Figure 46. Exemple d'espèces floristiques protégées répertoriées sur la CCVH (© J.-C. Abadie).	135
Figure 47. Cartographie du nombre d'espèces protégées par mailles de 500 x 500 m.	138
Figure 48. Répartition des catégories de valeur patrimoniale pour la flore du territoire.....	141
Figure 49. Exemple d'espèces à valeur patrimoniale majeure pour le département répertoriées sur la CCVH . © J.-C. Abadie.....	142
Figure 50. Cartographie du nombre d'espèces à valeur patrimoniale significative par mailles de 500 x 500 m.....	148
Figure 51. Catégories des Listes Rouges définies par l'UICN.	149
Figure 52. Exemple d'espèces floristiques menacées répertoriées sur la CCVH . © J.-C. Abadie.	150
Figure 53. Cartographie du nombre d'espèces menacées par mailles de 500 x 500 m.	152

Figure 54. catégories disponibles dans les référentiels retenus pour les espèces à enjeux de conservation.....	153
Figure 55. Exemple d'espèces floristiques à enjeu de conservation régional répertoriées sur la CCVH . © J.-C. Abadie.....	154
Figure 56. Cartographie du nombre d'espèces à enjeux de conservation par maille 500 x 500 m.	156
Figure 57. Exemple d'espèces d'intérêt écologique répertoriées sur la CCVH . © J.-C. Abadie. .	157
Figure 58. Cartographie du nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF par mailles de 500 x 500 m.	162
Figure 59. Spectre chorologique des espèces à enjeux du territoire.....	163
Figure 60. Spectre écologique des espèces à enjeux du territoire.	164
Figure 61. Cartographie du nombre d'espèces à enjeux pour le territoire par mailles de 500 x 500 m.....	165
Figure 62. Paysages de la Vallée de l'Homme. ©J.-C. Abadie	342

Table des tableaux

Tableau 1. Groupes taxonomiques de flore et de fonge pris en compte dans le premier tome du rapport.	14
Tableau 2. Nombre d'observations par commune distinguant le nombre et la proportion d'observations nouvelles à l'issue de l'ABC.....	24
Tableau 3. Nombre d'espèces par commune distinguant le nombre et la proportion d'observations nouvelles à l'issue de l'ABC.....	31
Tableau 4. Exemples d'espèces découvertes en Vallée de l'Homme dans le cadre de l'ABC.....	38
Tableau 5. Liste des endémiques et sub-endémiques répertoriées sur le territoire.	48
Tableau 6. Liste des espèces en situation d'isolat répertoriées sur le territoire.....	50
Tableau 7. Liste des espèces protégées du territoire.	136
Tableau 8. Liste des espèces à valeur patrimoniale élevée	143
Tableau 9. Liste des espèces menacées au niveau régionale	151
Tableau 10. Liste des espèces à enjeux de conservation régional.....	155
Tableau 11. Liste des espèces d'intérêt écologique	158

I. Introduction

I.1. Groupes ciblés par ce rapport

On désigne sous le terme de flore et de fonge différents groupes taxonomiques affiliés respectivement aux règnes des Végétaux et des Champignons. Le Tableau 1 page 14 récapitule les groupes taxonomiques pris en compte pour chacun de ces règnes dans le tome 1 du rapport. Dans ce premier tome, nous avons déjà souligné le traitement très différent opéré pour ces différents groupes.

Si l'ensemble des groupes de flore et de fonge ont fait l'objet d'un état des lieux des données disponibles sur le territoire de la Vallée de l'Homme dans le tome 1, seule la flore vasculaire a fait l'objet d'un travail conséquent de collecte et d'analyse de données complémentaires. Ce second tome se focalisera donc sur ce seul groupe.

I.2. Pourquoi cibler spécifiquement la flore vasculaire ?

La priorité donnée à la flore vasculaire s'explique essentiellement pour des raisons pragmatiques.

Les plantes vasculaires sont, de très loin, le groupe taxonomique le mieux connu parmi la flore et la fonge. Nous sommes ainsi en mesure de connaître de manière relativement précise le nombre d'espèces présentes en métropole ou sur un territoire plus restreint comme le département de la Dordogne. On dispose également, sur la flore vasculaire, de référentiels permettant d'évaluer, pour une espèce donnée, sa rareté, son indigénat, son écologie, ou encore sa vulnérabilité. Il est ainsi possible, en cartographiant les différentes espèces de plantes vasculaires d'un territoire, de répondre directement à plusieurs objectifs d'un ABC tels que la cartographie de concentration des espèces en enjeux.

Compte tenu du temps et des moyens alloués à un ABC, il nous a ainsi semblé plus opportun de nous concentrer sur ce groupe. Soulignons cependant que ce choix ne signifie nullement un moindre intérêt des autres groupes de flore et de fonge. À titre d'exemple, la diversité des champignons est bien plus importante que celle des plantes vasculaires (ou de n'importe quel autre groupe traité dans cet ABC), et leur intérêt en tant qu'intégrateur des conditions environnementales n'est plus à démontrer. Néanmoins, les fortes lacunes de connaissances conjuguées aux difficultés inhérentes à l'étude de ces groupes (peu de spécialistes, complexité des méthodes d'inventaires et de détermination) ne nous ont pas permis d'approfondir leur connaissance sur le territoire dans le cadre de ce travail. Un tel chantier reste, à l'heure actuelle, encore largement à entreprendre.

TABLEAU 1. GROUPES TAXONOMIQUES DE FLORE ET DE FONGE PRIS EN COMPTE DANS LE PREMIER TOME DU RAPPORT.

Fonge	Champignons (Ascomycètes et basidiomycètes)		
	Lichens		
Flore	Algues		
	Plantes terrestres	Bryophytes (Mousses et Hépatiques)	
		Flore vasculaire (Fougères, conifères et plantes à fleurs)	

II. Protocole d'inventaire

II.1. Unité géographique d'échantillonnage

Un protocole d'inventaire vise la connaissance la plus exhaustive de la répartition des espèces d'un territoire. À cette fin, l'approche généralement adoptée consiste à inventorier des unités géographiques d'échantillonnage (UGE) en y réalisant des prospections selon un protocole standardisé. Ces unités géographiques d'échantillonnage correspondent classiquement à des mailles, qui présentent l'avantage d'avoir des surfaces identiques, rendant les comparaisons entre ces dernières pertinentes. C'est ainsi que le programme d'inventaire de la flore sauvage du département de la Dordogne a utilisé comme UGE un maillage de 5 x 5 km correspondant aux standards en vigueur pour ce type de programme. Nous disposons donc sur le territoire de la Vallée de l'Homme d'une couverture relativement homogène à l'échelle de la maille de 5 x 5 km. La situation était en revanche toute autre à l'échelle des communes où le niveau de connaissances pouvait s'avérer très disparate.

Considérant l'importance, dans le cadre d'un ABC, de pouvoir décliner les connaissances sur la répartition des espèces à l'échelle communale, nous avons choisi d'axer nos efforts de prospections sur cette échelle administrative.

II.2. Objectifs

Les prospections doivent viser deux finalités :

1. **L'inventaire exhaustif de la flore**, par la réalisation de relevés visant le recensement le plus complet possible des espèces végétales présentes sur chaque commune. L'objectif *in fine* est de pouvoir nourrir la connaissance de la répartition et de la fréquence du maximum d'espèces de la flore de la Vallée de l'Homme à l'échelle communale. Concrètement, les inventaires visent l'observation du plus grand nombre d'espèces sur les différents types de milieux, aux différentes saisons. Cela implique d'optimiser le temps disponible de façon à obtenir une connaissance relativement homogène et surtout la plus représentative possible de la diversité floristique du territoire.
2. **L'identification des enjeux présents sur le territoire**, par des prospections ciblées espèces/sites avec :
 - La géolocalisation des stations d'espèces à enjeux rencontrées sur le secteur, en particulier des espèces protégées, déterminantes ZNIEFF, ou particulièrement rares. Les pointages GPS sont multipliés autant que de besoin pour disposer d'une connaissance cartographique la plus fine possible (voir exemple Figure 3 page 17).

- L'identification des secteurs et sites à enjeux (sites concentrant des enjeux floristiques ou abritant des habitats d'intérêt). Les prospections doivent viser le repérage de ces sites à enjeux, mais pas nécessairement leur inventaire complet (objectif inatteignable compte tenu du temps imparti). Ils doivent permettre leur renseignement suffisant pour pouvoir argumenter de leur intérêt (par le signalement d'espèces ou d'habitats à enjeux), quitte à engager des démarches ultérieures plus approfondies.

II.3. Stratégie d'échantillonnage

L'inventaire est organisé selon une stratégie d'**échantillonnage à plusieurs niveaux** :

1. **Par commune** (*stratification administrative*): si la démarche d'inventaire de l'ABC s'appréhende à cette échelle, il s'agit néanmoins de couvrir de façon relativement homogène chaque commune. À cette fin, les botanistes s'efforcent de passer, dans la mesure du possible, dans chaque maille de 1 x 1 km, l'objectif prioritaire restant toutefois les secteurs les plus riches ;
2. **Par habitat** (*stratification phytocénotique*) : il s'agit d'échantillonner toute la diversité des habitats présents sur le territoire, les milieux les plus patrimoniaux devant faire l'objet d'efforts accrus de prospections (ex. pelouses calcicoles, landes tourbeuses) dans la mesure du temps disponible ;
3. **Par saison** (*stratification phénologique*) : quatre passages dans l'année sont effectués sur les périodes suivantes :
 - *pré-vernale* : 1 mars au 20 avril (ex. flore printanière des fonds de vallons, plantes annuelles précoces dans les bourgs, etc.) ;
 - *vernale* : 21 avril au 20 juin (ex. pelouses calcicoles, prairies) ;
 - *estivale* : 21 juin au 31 août (ex. zones humides) ;
 - *automnale* : 1 septembre au 30 novembre (ex. friches, grèves alluviales).

La Figure 1 donne l'exemple de la commune du Bugue. Sur cette figure, le maillage gris correspond aux mailles de 1 x 1 km. Les inventaires apparaissent, quant à eux, en jaune, sous forme de points ou de polygones. La taille des relevés ponctuels est exagérée pour être visible à cette échelle. On constate que, si certaines zones semblent particulièrement inventoriées (les secteurs à enjeux), on trouve des inventaires sur l'ensemble de la commune. Les mailles de 1 x 1 km, qui figurent sur les cartes de terrain, peuvent ainsi faire office de garde-fou pour le botaniste, en l'incitant à ne pas se concentrer sur les seuls secteurs d'intérêt.

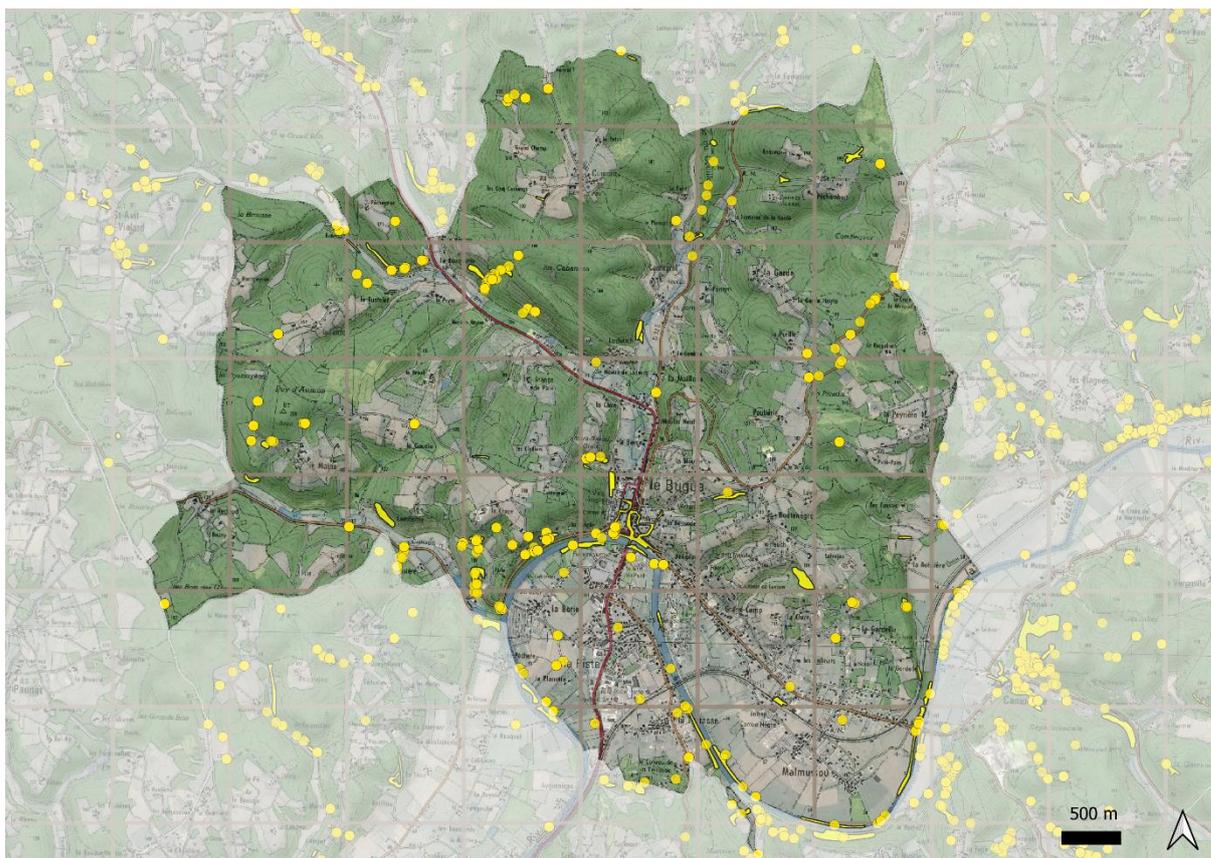


FIGURE 1. EXEMPLE DES INVENTAIRES EFFECTUÉS SUR LA COMMUNE DU BUGUE.

II.4. Organisation des prospections

Une cinquantaine de jours ont été fléchés pour les inventaire sur la flore en 2022. Les prospections se sont déroulées entre mars et octobre.

- **30 jours ont été consacrés à l'homogénéisation des connaissances sur le territoire.** Une analyse des données préexistantes nous a permis de mettre en évidence qu'un certain nombre de communes du nord-ouest et de l'ouest du territoire étaient relativement déficitaires (Figure 2 page 18, à droite). Elles ont fait l'objet d'un temps de prospections renforcées au cours de la phase du terrain.
- **20 jours ont été consacrés à l'étude de secteurs et espèces d'intérêt.** À cette fin, une carte de travail des secteurs à enjeux potentiels a été établie à l'échelle de la CCVH (Figure 2 page 18, à gauche). En raison de leur grand nombre, tous n'ont pas fait l'objet de prospections. La priorité a été donnée aux plus déficitaires en données.

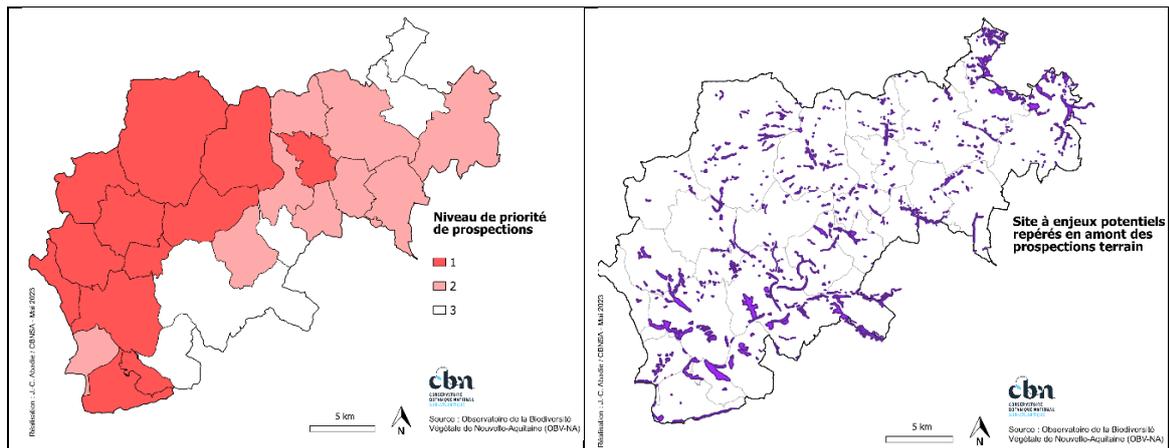


FIGURE 2. À GAUCHE : NIVEAU DE PRIORITÉ DES DIFFÉRENTES COMMUNES DE LA CCVH DANS LE CADRE DE L'HOMOGÉNÉISATION DES CONNAISSANCES. À DROITE : CARTE DE TRAVAIL LOCALISANT PLUSIEURS SITES À ENJEUX POUVANT ÊTRE CIBLÉS SPÉCIFIQUEMENT.

II.5. Mise en pratique des relevés sur le terrain

Rappelons qu'un relevé regroupe une ou plusieurs observations de taxons, précisément localisées, par un observateur donné, à une date donnée. Sur le terrain, quelques règles simples sont suivies par les botanistes :

- Un relevé se doit d'être réalisé sur une surface relativement petite afin de faciliter l'exploitation ultérieure des données, et de ne pas perdre en précision.
- Autant que possible, un relevé ne doit pas chevaucher de limites de communes, afin de permettre une restitution des données à une échelle communale.
- Un relevé ne doit pas englober des milieux trop différents.

Dans la pratique, un relevé peut se résumer à une unique donnée (ex : pointages d'espèces patrimoniales ou d'espèces non vues jusqu'alors sur la commune), aussi bien qu'à une liste la plus exhaustive possible de l'ensemble des espèces d'un secteur. De même, le rendu cartographique des relevés peut être très variable : pointages ponctuels, polygones ou lignes. Il incombe au botaniste de choisir la solution la plus adaptée en fonction du degré de précision requis, et du temps disponible pour échantillonner un secteur. La Figure 3 donne un exemple concret des différents types de relevés pouvant être réalisés sur une même zone. Dans cet exemple, les polygones représentent généralement des inventaires visant à l'exhaustivité (ou reprenant *a minima* les principales espèces de la zone concernée). On note que de très nombreux pointages ont été effectués, se superposant parfois aux polygones d'inventaires. Leur grand nombre s'explique par les forts enjeux identifiés sur la zone, qui ont conduit les botanistes à pointer systématiquement les espèces patrimoniales. La plupart de ces points correspondent ainsi à une unique donnée. Conformément aux objectifs décrits précédemment, ces pointages de taxons patrimoniaux sont multipliés autant que nécessaire.

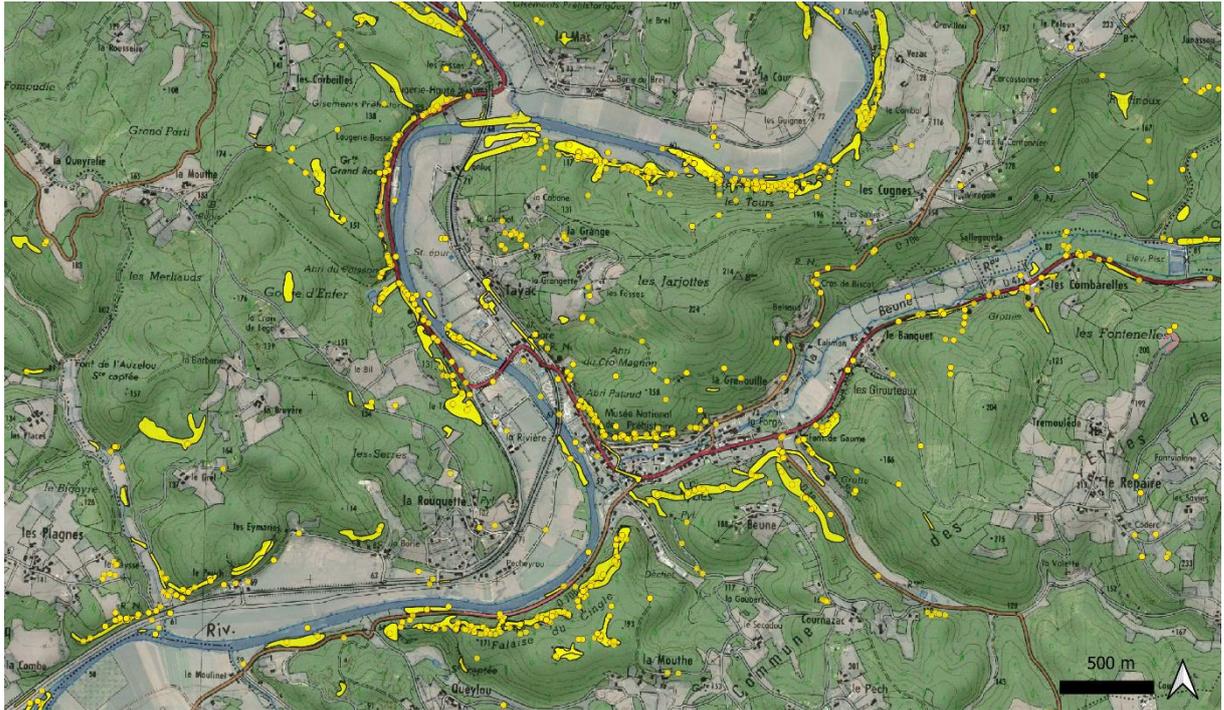


FIGURE 3. EXEMPLE D'INVENTAIRES RÉALISÉS SUR UN SECTEUR PRÉSENTANT DE FORTS ENJEUX.

La prise de note sur le terrain est effectuée en utilisant un bordereau d'inventaire spécifique au département de la Dordogne (Figure 4). Il comporte, outre une liste à cocher des espèces les plus communes du territoire, plusieurs champs propres aux relevés (date, lieu, type de milieux, etc. ;). Pour un certain nombre de plantes, des échantillons sont prélevés pour être déterminés ultérieurement au laboratoire. Les données sont ensuite saisies au sein l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV N-A) avant d'être validées et diffusées.

III. Bilan des connaissances floristiques à l'issue de l'ABC

III.1. Pression d'observation

Cette partie traite du nombre de données collectées et de leur répartition sur le territoire. Rappelons qu'une donnée désigne une observation d'un taxon à une date donnée, par un observateur donné. La pression d'observation est généralement utilisée pour évaluer le degré de connaissance d'un territoire

À l'issue de l'ABC, on dénombre 96 002 observations pour la flore vasculaire en Vallée de l'Homme.

III.1.1. RÉPARTITION DES OBSERVATIONS DANS LE TEMPS

Rappelons que les seules données prises en compte dans ce rapport sont les données modernes, c'est-à-dire celles collectées postérieurement à 2010¹. La figure ci-dessous permet de constater de visu la progression des connaissances du territoire au cours du temps. Les années 2012 et 2013 marquent le déploiement des premiers programmes d'amélioration des connaissances du CBN Sud-Atlantique en Dordogne. Le lancement du programme d'inventaire de la flore sauvage du département de la Dordogne entre 2015 et 2019 (Abadie et al. 2020) a été l'occasion de mener des inventaires sur plusieurs secteurs du territoire (plus particulièrement entre 2017 et 2019). On note enfin la part déterminante de l'ABC qui a permis de collecter en 2022 près de 27 000 observations, soit un tiers des données totales aujourd'hui disponibles sur le territoire.

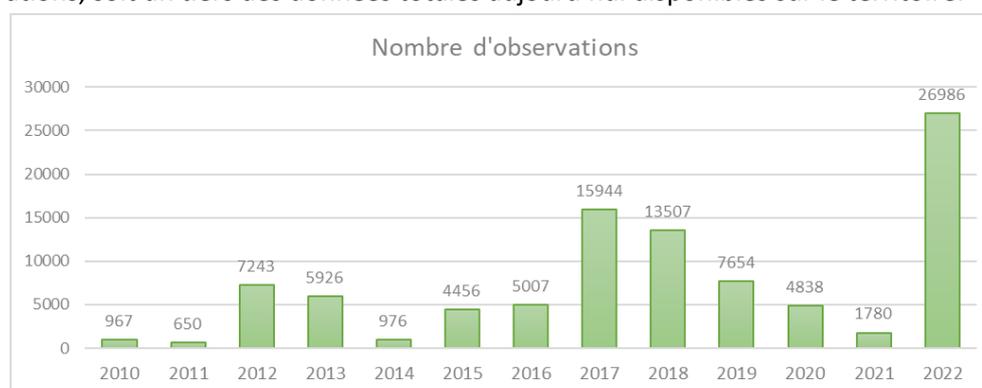


FIGURE 5. RÉPARTITION DES OBSERVATIONS SUR LA CCVH PAR ANNÉE

¹ Soulignons cependant qu'il n'existe que peu de données disponibles antérieurement à cette période. On ne comptabilise ainsi qu'un peu plus de 4000 observations entre le XIX^{ème} et la période moderne. On y trouve, pour les plus anciennes, des observations du catalogue de Charles Desmoulins (XIX^{ème}) et des publications de Robert Virost (milieu du XX^{ème}), tandis que les observations disponibles au début du XXI^{ème} sont essentiellement le fait de sociétés naturalistes au premier rang desquelles la Société Botanique du Périgord.

III.1.2. RÉPARTITION DES OBSERVATIONS SUR LE TERRITOIRE

La Figure 6 représente la répartition des différents relevés effectués en Vallée de l'Homme, et permet de visualiser ceux réalisés dans le cadre de l'ABC. Cette carte permet de constater qu'il n'existait pas de réelle « zone blanche » sur le territoire avant la mise en place de l'ABC. On note en revanche la forte concentration de relevés le long des vallées de la Vézère et des Beunes, ainsi que sur les causses. Cela s'explique par les forts enjeux identifiés sur ces zones, et la mise en place de programmes spécifiques de connaissance aux cours des années précédentes (pelouses calcicoles, Natura 2000, etc.). Les relevés effectués dans le cadre de l'ABC ont, pour partie, ciblé certaines de ces zones (étude des secteurs à enjeux), mais se sont également largement déployés sur l'ensemble des communes du territoire (homogénéisation des connaissances).

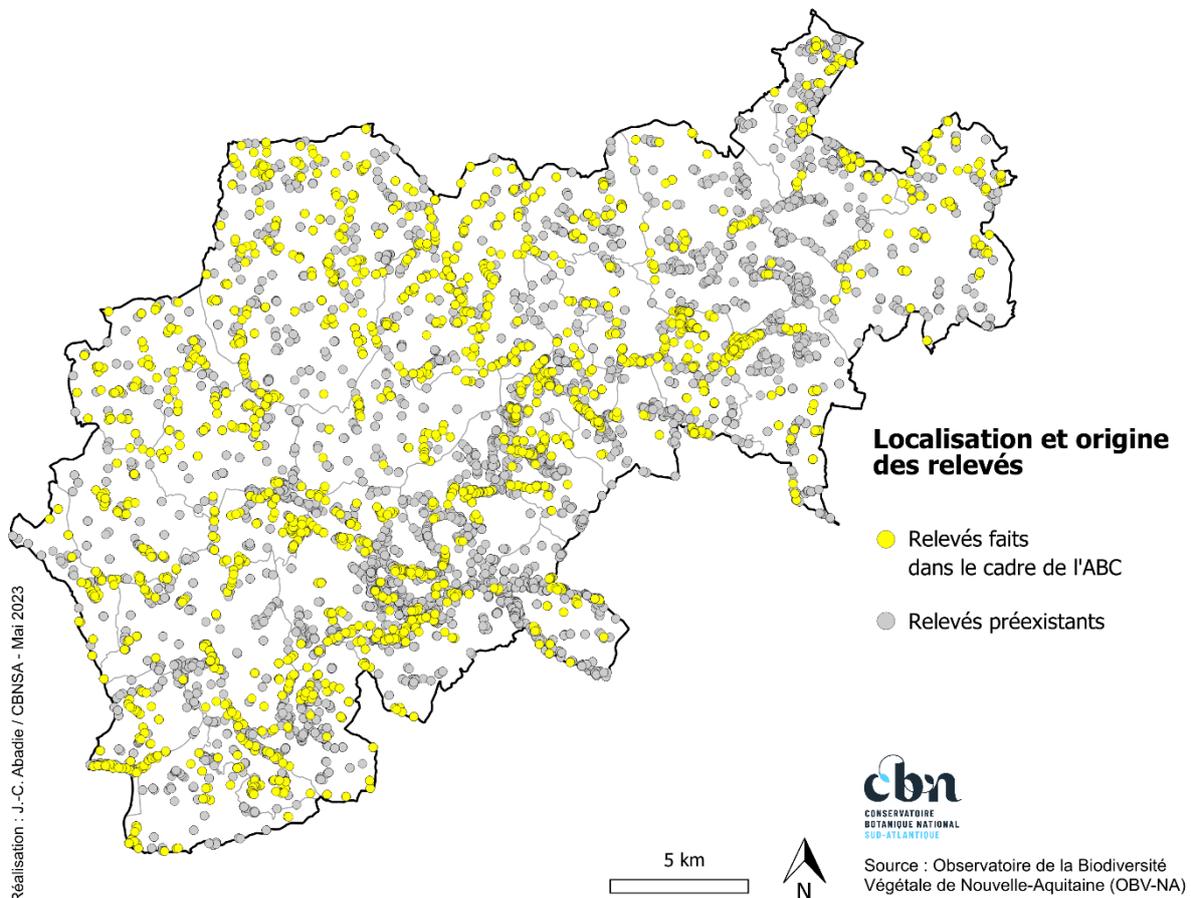


FIGURE 6. LOCALISATION DES RELEVÉS DISPONIBLES SUR LE TERRITOIRE, DISTINGUANT CEUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DE L'ABC. POUR DES RAISONS DE LISIBILITÉ, L'ENSEMBLE DES RELEVÉS SURFACIQUES ET LINÉAIRES ONT ÉTÉ REPRÉSENTÉS SOUS FORME DE POINTS.

Nous présentons dans les pages suivantes (pages 24 à 27) différents figures et tableaux faisant le point sur la répartition des observations aujourd’hui disponibles sur la CCVH et sur la contribution de l’ABC :

Le Tableau 2 permet de connaître le nombre d’observations disponibles sur chacune des communes de la Vallée de l’Homme en distinguant les données collectées dans le cadre de l’ABC, et en mettant en exergue la proportion de données nouvelles collectées par communes. Cette information peut être également visualisée directement sur la Figure 7. Concernant l’effort d’échantillonnage, **la proportion de nouvelles observations par commune fait clairement apparaître que les communes du nord et du nord-ouest de la CCVH ont fait l’objet d’un accroissement significatif des observations disponibles** conformément aux objectifs fixés (Figure 2). Le nombre de données disponibles a ainsi plus que doublé pour six de ces communes.

La Figure 8 nous renseigne sur le nombre d’observations disponibles par commune avant et après l’ABC. Comparer un nombre de données entre communes reste un exercice délicat compte tenu des fortes disparités de surface entre ces dernières. Rappelons à titre d’exemple que la plus grande commune de la CCVH (Rouffignac) dépasse les 60 km², soit une surface dix fois plus importante que la plus petite d’entre elles (Audrix). Il existe ainsi de fortes disparités dans le nombre d’observations d’une commune à l’autre, non seulement en raison des écarts de surface, mais également du fait de la concentration de sites à enjeux sur plusieurs d’entre elles (en particulier les communes du cœur de vallée). Rappelons que l’objectif d’homogénéisation des connaissances vise avant tout à disposer d’un socle de connaissances significatives sur chaque commune du territoire, et non de disposer d’un nombre d’observations identique. Ainsi les communes comptant le moins de données à l’échelle de la CCVH dépassent toutes le millier d’observations à l’issue de l’ABC (comme Audrix ou Saint-Avit-de-Viallard), ce qui les placent dans la moyenne départementale. *A contrario* les communes les plus prospectées constituent des exceptions à l’échelle départemental et régionale, à l’image de la commune des Eyzies qui cumule plus de 19 000 observations (la plus forte concentration de données pour la Dordogne).

Les Figure 9 et Figure 10, qui présentent le nombre d’observations par mailles, permettent de s’extraire des biais inhérents aux restitutions communales. À l’issue de l’ABC, on note ainsi que toutes les mailles de 1 x 1 km comportent au moins un relevé², ce qui montre qu’un effort significatif a été fait pour couvrir l’ensemble du territoire, au-delà des seuls sites à enjeux.

² Exception faite de quelques mailles limitrophes n’empiétant que partiellement sur la CCVH

TABLEAU 2. NOMBRE D'OBSERVATIONS PAR COMMUNE DISTINGUANT LE NOMBRE ET LA PROPORTION D'OBSERVATIONS NOUVELLES À L'ISSU DE L'ABC

Communes	Nombre d'observations à l'issu de l'ABC	Nombre d'observations nouvelles	Proportion d'observations nouvelles (%)
Aubas	4617	433	9,4
Audrix	1137	524	46,1
Campagne	4720	851	18
Coly-Saint-Amand	4762	1458	30,6
Fanlac	2378	597	25,1
Fleurac	1566	791	50,5
Journiac	2072	1229	59,3
La Chapelle-Aubareil	3374	1010	29,9
Le Bugue	4687	1458	31,1
Les Eyzies	19264	3704	19,2
Les Farges	3144	369	11,7
Limeuil	2418	1070	44,3
Mauzens-et-Miremont	3013	1491	49,5
Montignac-Lascaux	4739	571	12
Peyzac-le-Moustier	3594	759	21,1
Plazac	4458	1681	37,7
Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac	5376	1840	34,2
Saint-Avit-de-Vialard	1277	753	59
Saint-Chamassy	1893	959	50,7
Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart	2026	1228	60,6
Saint-Léon-sur-Vézère	3459	653	18,9
Savignac-de-Miremont	1480	984	66,5
Sergeac	2187	485	22,2
Thonac	1429	569	39,8
Tursac	3909	712	18,2
Valojoux	3023	875	28,9
Toutes communes	96002	27054	28,2

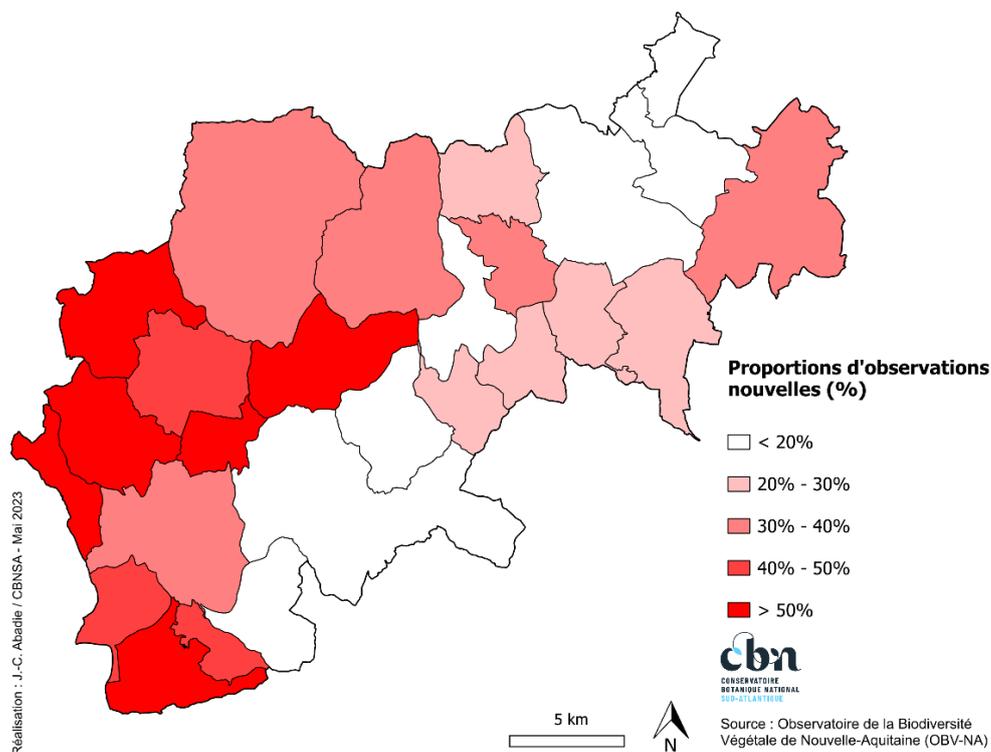


FIGURE 7. PROPORTION D'OBSERVATIONS NOUVELLES DÉCLINÉES PAR COMMUNES.

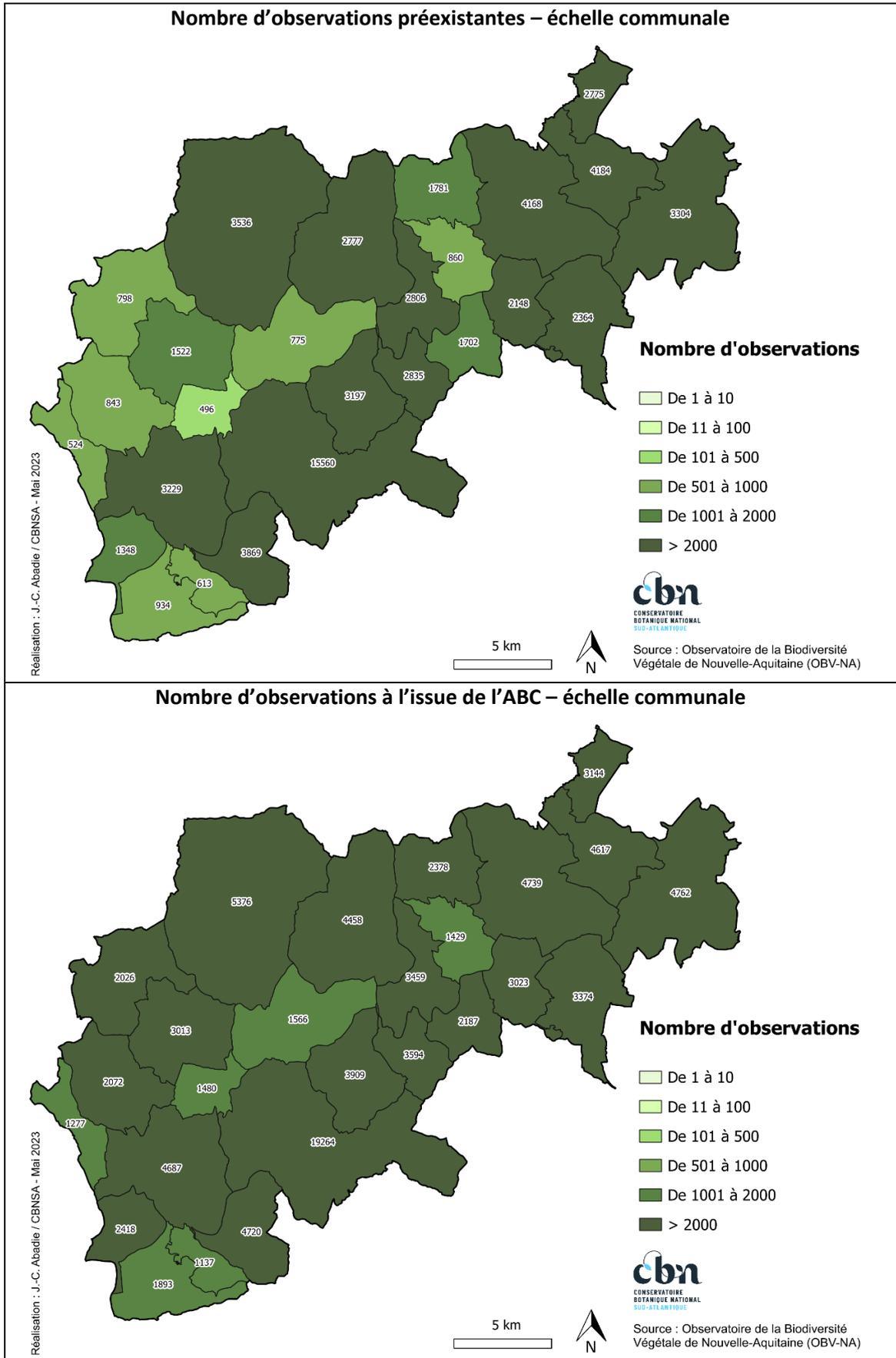


FIGURE 8. NOMBRE D'OBSERVATIONS À L'ÉCHELLE COMMUNALE AVANT ET APRÈS LES PROSPECTIONS EFFECTUÉES POUR L'ABC.

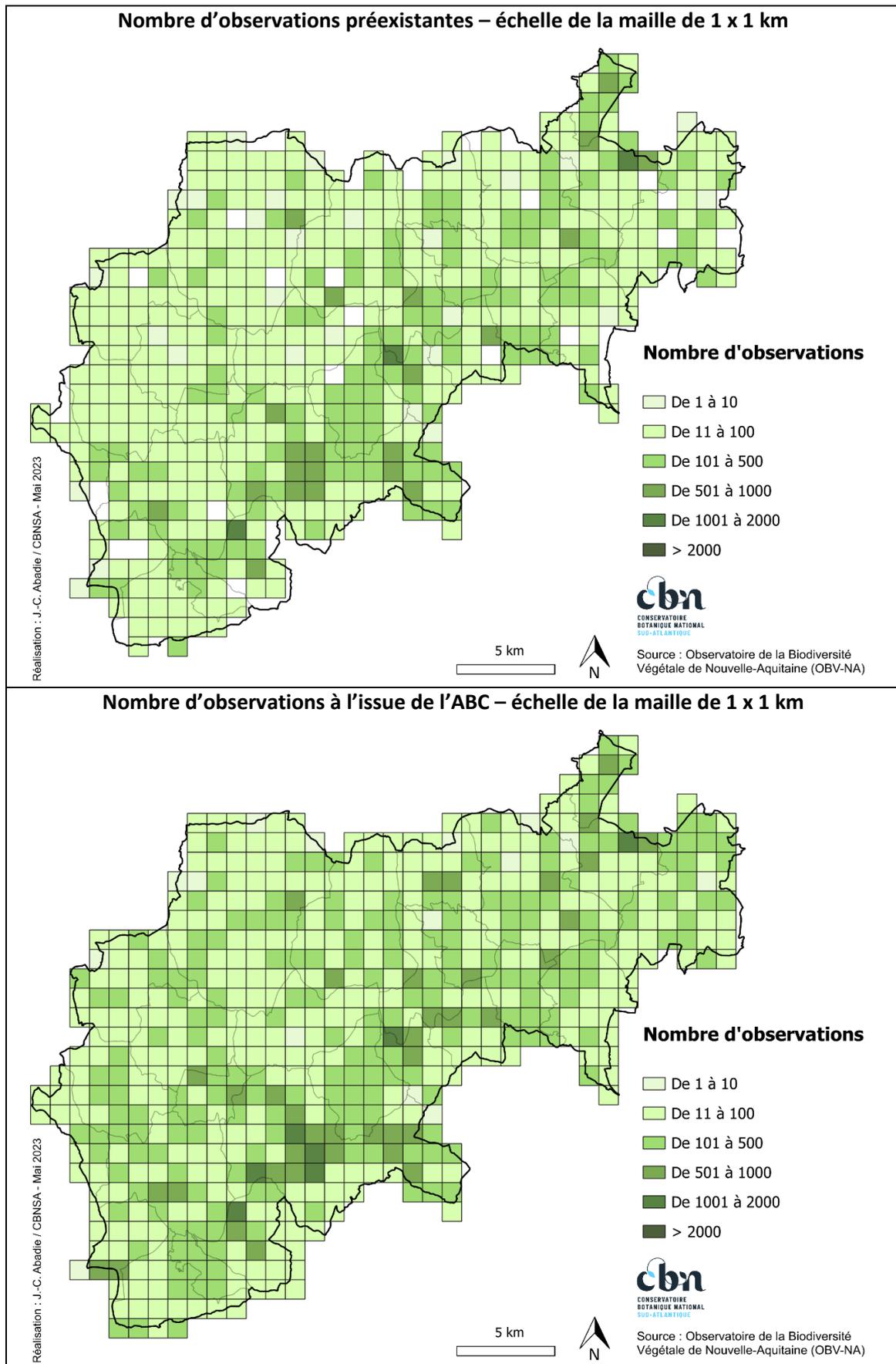


FIGURE 9. NOMBRE D'OBSERVATIONS À L'ÉCHELLE MAILLÉE (1 X 1 KM) AVANT ET APRÈS LES PROSPECTIONS EFFECTUÉES POUR L'ABC.

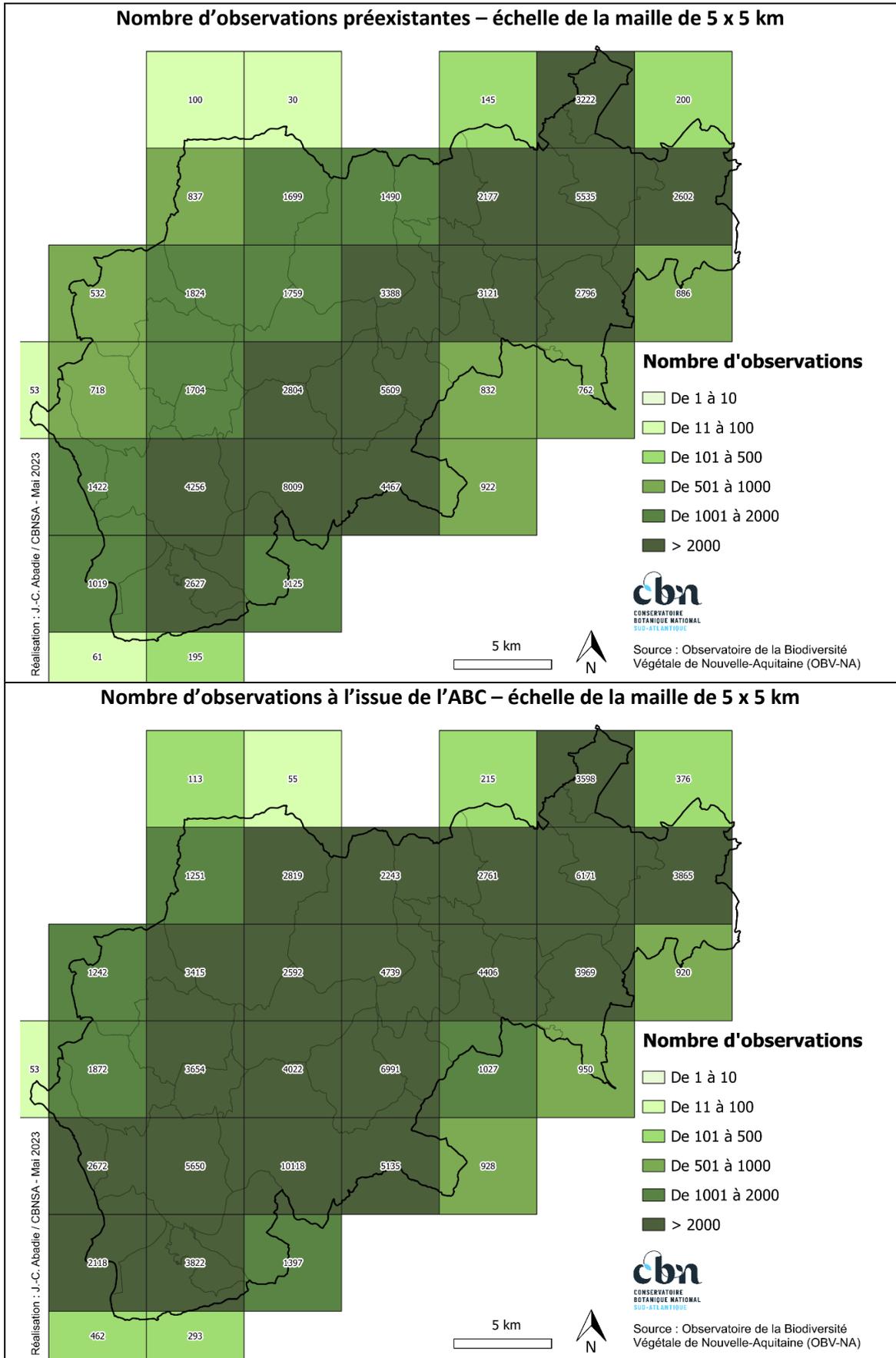


FIGURE 10. NOMBRE D'OBSERVATIONS À L'ÉCHELLE MAILLÉE (5 X 5 KM) AVANT ET APRÈS LES PROSPECTIONS EFFECTUÉES POUR L'ABC.

III.1.3. MISE EN PERSPECTIVE AUX ÉCHELLES RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE

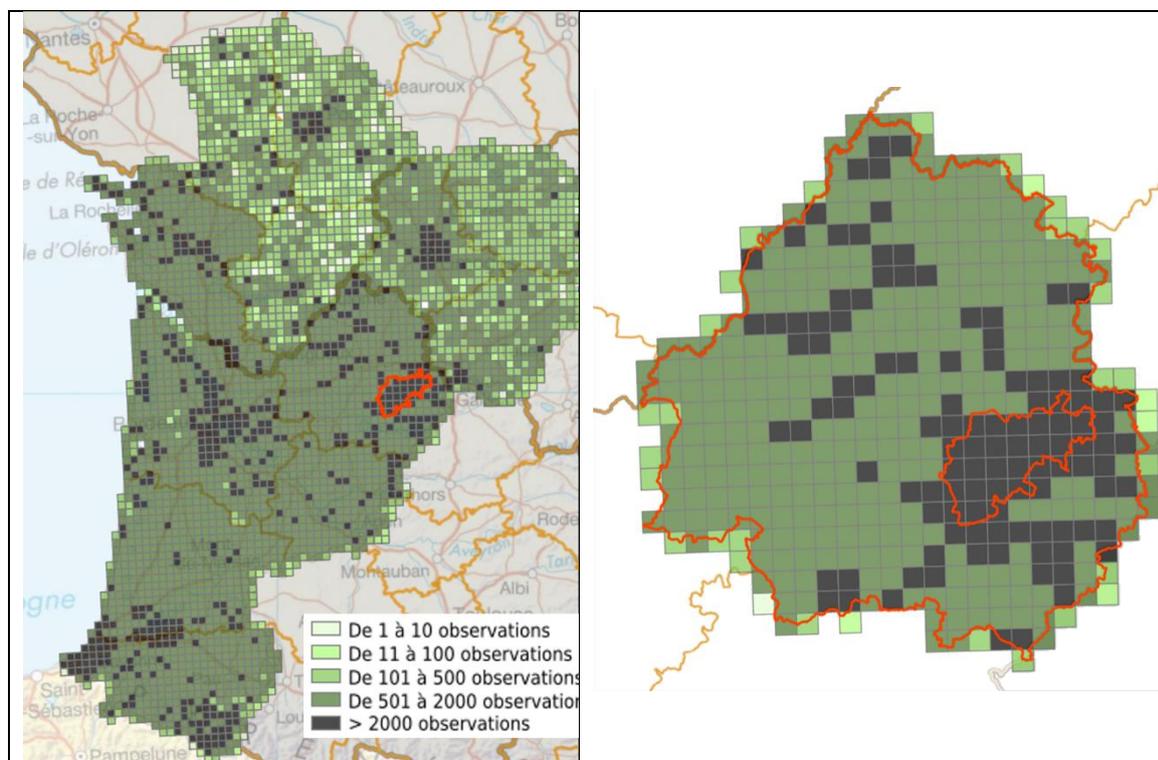


FIGURE 11. PRESSION D'OBSERVATIONS À LA MAILLE DE 5 X 5 KM À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION ET DU DÉPARTEMENT MONTRANT LA SITUATION DE LA CCVH. CARTES EXTRAITES DE L'OBV-NA (OBV-NA.FR).

Les chiffres avancés précédemment sur le nombre d'observations n'étant pas nécessairement parlants, nous avons représenté sur la figure ci-dessus la situation de la CCVH en regard de celle observée à l'échelle régionale et départementale. Il apparaît ainsi clairement que le territoire peut aujourd'hui être considéré comme un des plus prospectés tant à l'échelle du département de la Dordogne que de la région Nouvelle-Aquitaine.

III.2. Richesse en espèces

III.2.1. NOMBRE D'ESPÈCES EN VALLÉE DE L'HOMME

À l'issue des inventaires, nous dénombrons **1 323 espèces en Vallée de l'Homme**, ce qui représente **70% de la richesse départementale**.

Ce chiffre doit cependant être pris comme une estimation, et interprété avec précaution, pour plusieurs raisons :

- Il est tributaire de l'état des connaissances sur le territoire à un instant donné. L'objectif des inventaires est de se rapprocher de l'exhaustivité, mais aucune méthode ne permet de l'atteindre.
- En raison des disparitions et des arrivées permanentes de nouvelles espèces sur un territoire (exotiques, néo indigènes) le nombre d'espèces fluctue dans le temps.
- Toutes ces estimations varient selon le niveau taxonomique considéré. Le vivant est en effet découpé en différents niveaux hiérarchiques (les taxons) et ce que l'on désigne communément sous le terme d'espèce peut en réalité concerner des niveaux taxonomiques différents (genre, espèce, sous-espèces, variété, etc.). Cela n'est pas sans conséquences lorsqu'il s'agit d'évaluer la richesse d'un territoire. Ainsi, le Genévrier commun peut être noté en Dordogne au rang de l'espèce (*Juniperus communis*) ou de la sous espèce (*Juniperus communis* subsp. *communis*). Dans la mesure où il n'existe qu'une seule sous-espèce sur le territoire Périgourdin, le niveau de précision n'apporte ici aucune information supplémentaire... En revanche, il peut amener à décompter deux taxons sur le territoire, là où il n'en existe qu'un. Ce type de cas est extrêmement fréquent. C'est pourquoi un décompte brut du nombre de taxons peut être problématique en provoquant une inflation artificielle des chiffres de richesses. Afin d'éviter ce biais, **nous avons fait ici le choix de filtrer les données au niveau spécifique**, mais ce faisant nous obtenons un chiffre tendant à minorer la richesse réelle. Il existe, en effet, d'autres cas pour lesquels on trouve plusieurs sous-espèces d'une même espèce méritant d'être distinguées dans un décompte précis. Ajoutons à cela que la conception de ces rangs taxonomiques peut varier dans le temps, selon les auteurs et les référentiels considérés, et on comprendra que les chiffres de richesses ne peuvent être que des estimations.
- Enfin, sur le fond, rappelons que le nombre d'espèce peut être un indicateur trompeur. S'il est vrai qu'un territoire préservé et présentant des milieux naturels diversifiés est souvent riche en espèces, c'est aussi le cas de beaucoup de territoires fortement anthropisés, du fait de la juxtaposition d'un grand nombre de micro-habitats et de l'abondance des espèces exotiques. Cela souligne la nécessité de regarder la composition des cortèges d'espèces composant la flore d'un territoire (voir page 36 et suivantes).

III.2.2. RÉPARTITION DE LA RICHESSE SUR LE TERRITOIRE

Les figures présentées pages suivantes (pages 31 à 34) font le point sur la répartition de la richesse en Vallée de l'Homme.

La richesse moyenne par commune en Vallée de l'Homme est globalement plus élevée que celles que l'on observe à l'échelle du département : 570 espèces en moyenne pour la CCVH, contre 390 pour la Dordogne.

Le nombre d'espèces reste cependant difficile à comparer entre communes du fait de leur hétérogénéité. On constate ainsi (Figure 13) de forts écarts attribuables en grande partie à la taille des communes, à leur diversité en milieux et à la pression d'observations plus ou moins forte. On trouve ainsi sans surprise en tête du classement la commune des Eyzies, une des communes les plus grandes, les plus diversifiées... et les plus prospectées du département. Au-delà de ce cas particulier, on note que la grande majorité des communes de la Vallée de l'Homme dépassent les 500 espèces et que même les plus « pauvres » sont proches de la moyenne départementale.

Le Tableau 3 et la Figure 12 permettent de visualiser la proportion d'espèces nouvelles trouvées par communes au cours de l'ABC. On constate que les communes pour lesquelles la richesse spécifique a le plus progressé sont celles de l'ouest et du nord-ouest de l'intercommunalité. Ces communes correspondent précisément à celles ayant fait l'objet d'une attention particulière lors des inventaires, à l'image de Rouffignac qui apparaît aujourd'hui comme la deuxième commune la plus riche du territoire avec 755 espèces.

TABLEAU 3. NOMBRE D'ESPÈCES PAR COMMUNE DISTINGUANT LE NOMBRE ET LA PROPORTION D'OBSERVATIONS NOUVELLES À L'ISSUE DE L'ABC

Communes	Nombre d'espèces recensées à l'issu de l'ABC	Nombre de nouvelles espèces	Proportion de nouvelles espèces (%)
Aubas	591	29	4,9
Audrix	375	102	27,2
Campagne	595	80	13,4
Coly-Saint-Amand	629	74	11,8
Fanlac	518	77	14,9
Fleurac	454	108	23,8
Journiac	477	176	36,9
La Chapelle-Aubareil	583	57	9,8
Le Bugue	657	95	14,5
Les Eyzies	923	33	3,6
Les Farges	472	19	4
Limeuil	565	152	26,9
Mauzens-et-Miremont	596	167	28
Montignac-Lascaux	697	28	4
Peyzac-le-Moustier	609	49	8
Plazac	656	150	22,9
Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac	755	169	22,4
Saint-Avit-de-Vialard	386	131	33,9
Saint-Chamassy	558	228	40,9
Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart	509	212	41,7
Saint-Léon-sur-Vézère	629	57	9,1
Savignac-de-Miremont	483	238	49,3
Sergeac	513	74	14,4
Thonac	493	115	23,3
Tursac	620	49	7,9
Valojoux	568	52	9,2
Toutes communes	1323	113	8,5

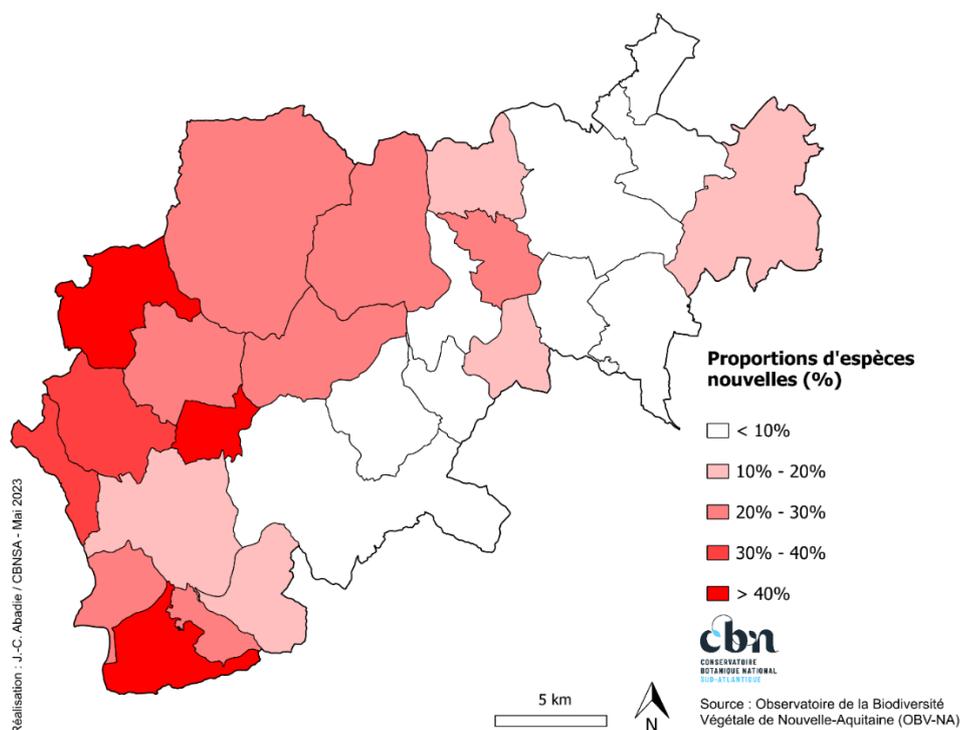


FIGURE 12. PROPORTION D'ESPÈCES NOUVELLES TROUVÉES PAR COMMUNES.

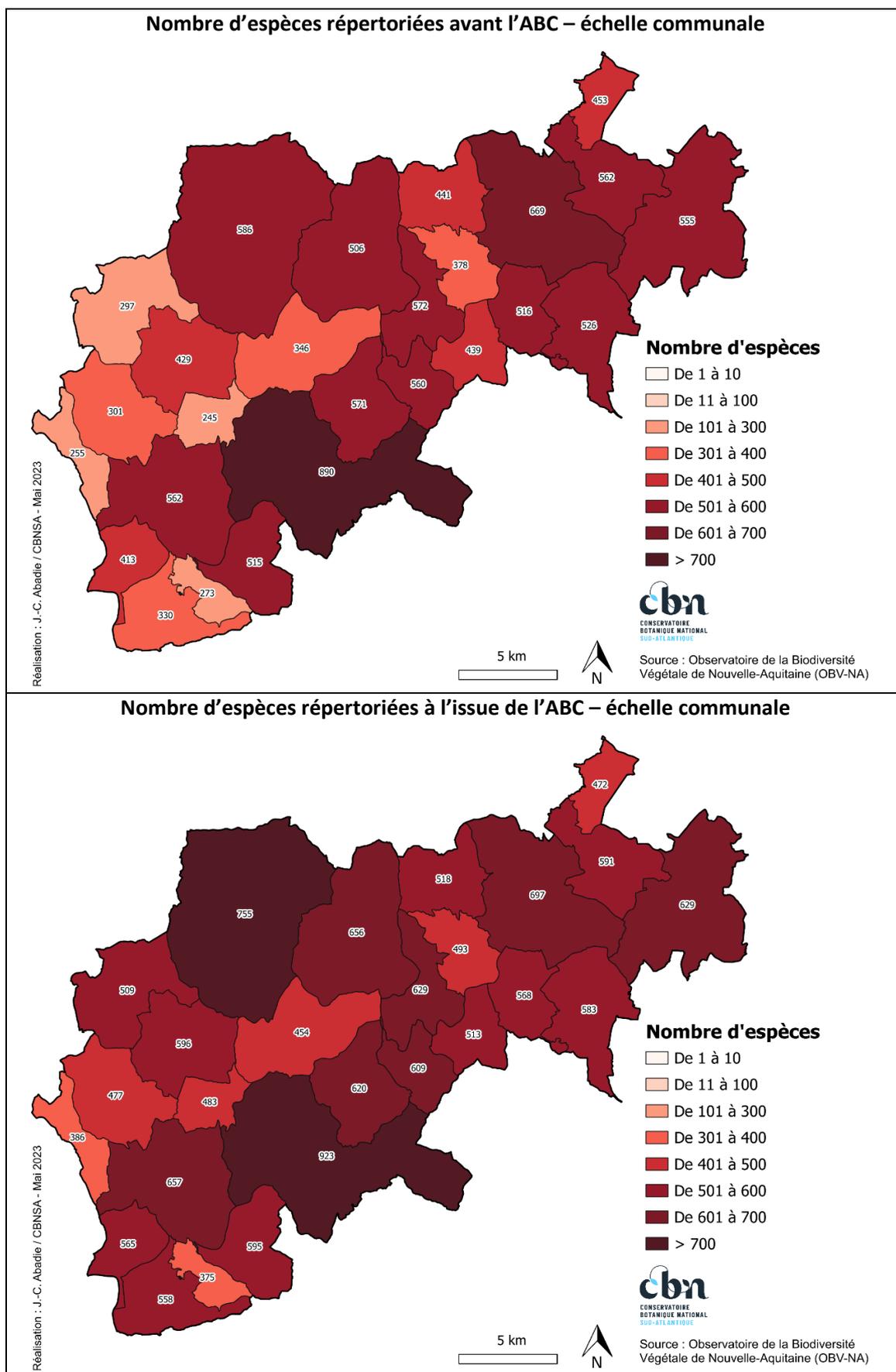


FIGURE 13. NOMBRE D'ESPÈCES RÉPERTORIÉES À L'ÉCHELLE COMMUNALE AVANT ET APRÈS LES PROSPECTIONS EFFECTUÉES POUR L'ABC.

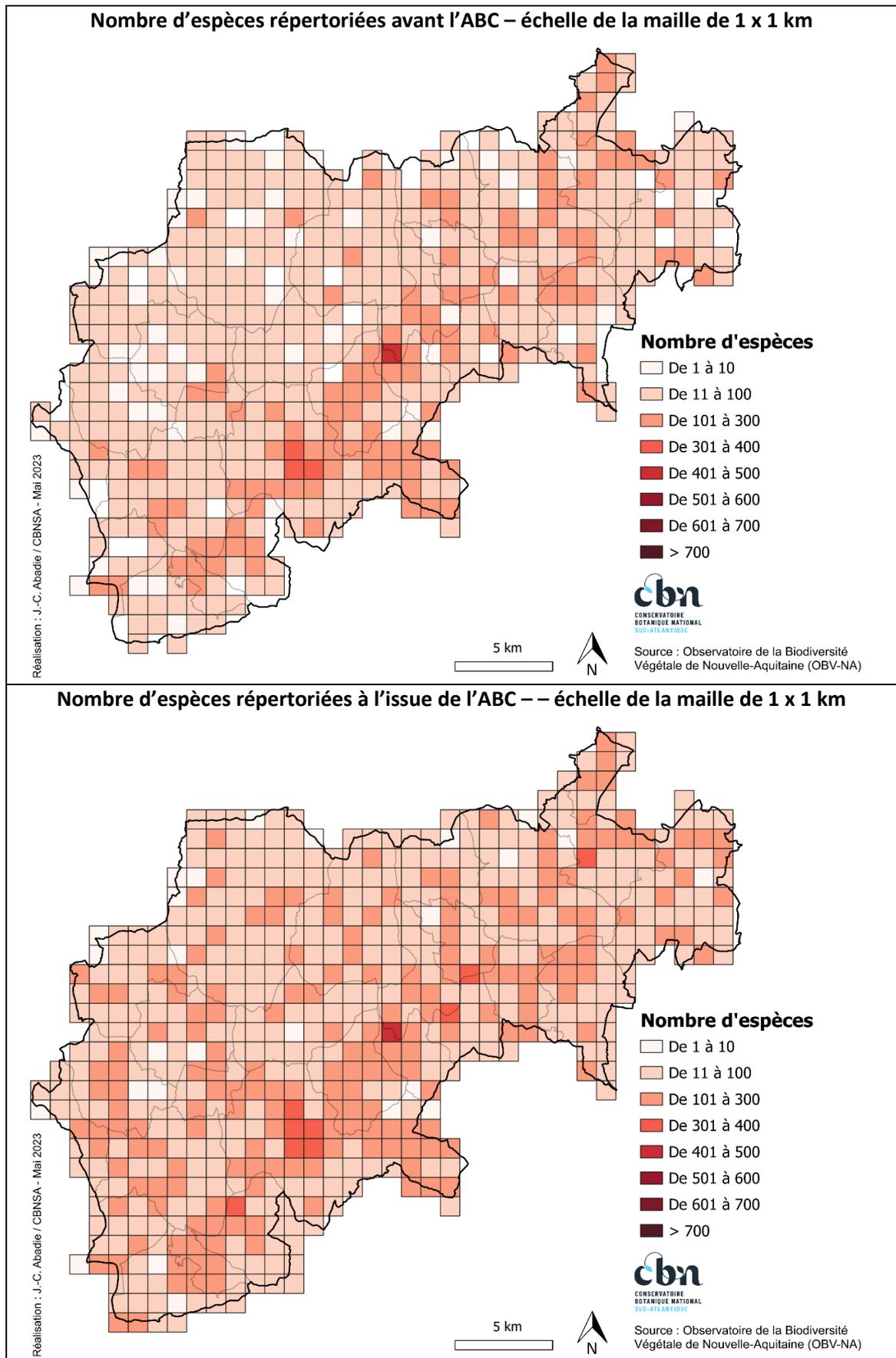


FIGURE 14. NOMBRE D'ESPÈCES RÉPERTORIÉES À L'ÉCHELLE MAILLÉE (1 X 1 KM) AVANT ET APRÈS LES PROSPECTIONS EFFECTUÉES POUR L'ABC.

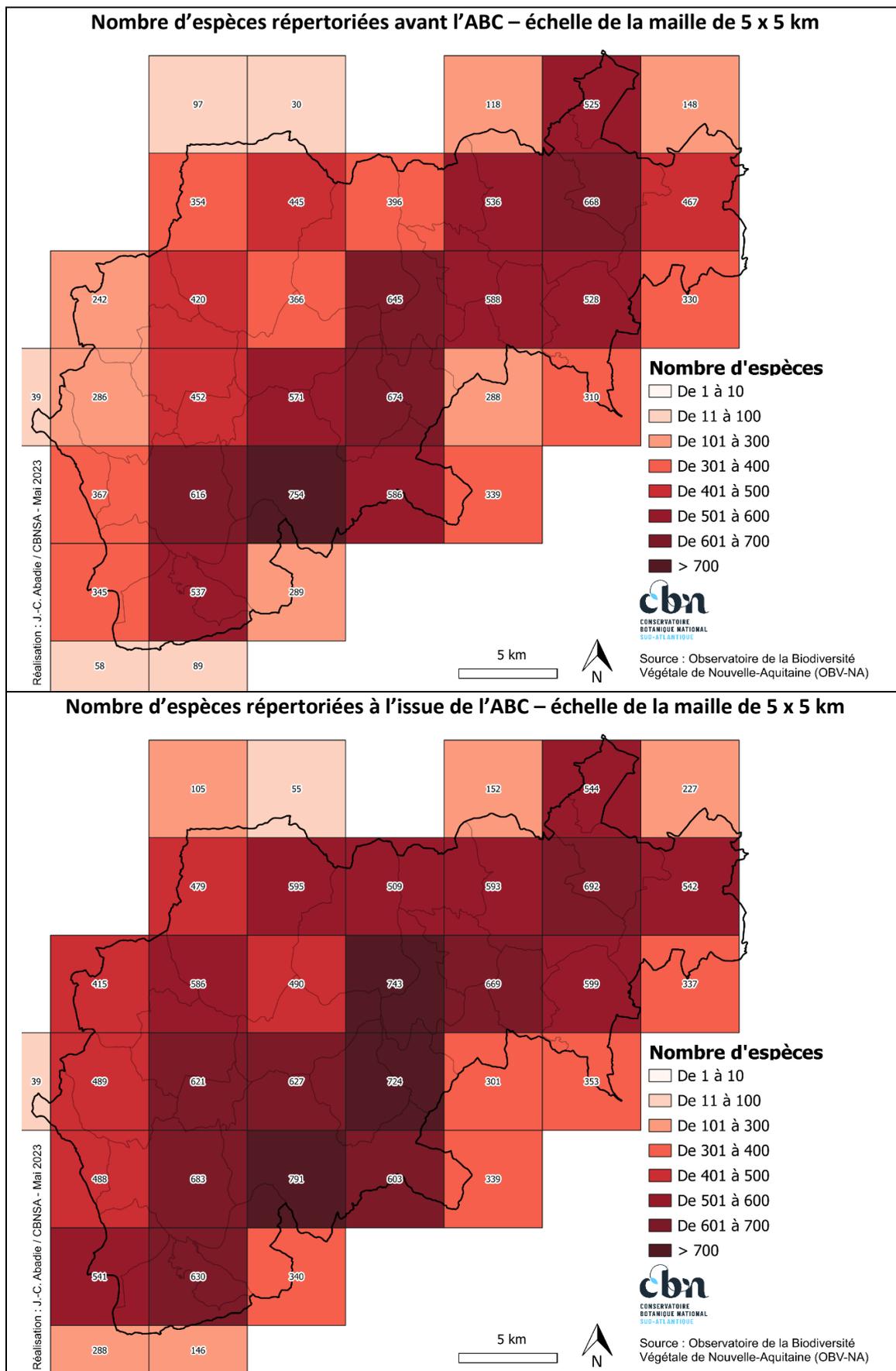


FIGURE 15. NOMBRE D'ESPÈCES RÉPERTORIÉES À L'ÉCHELLE MAILLÉE (5 X 5 KM) AVANT ET APRÈS LES PROSPECTIONS EFFECTUÉES POUR L'ABC.

III.2.3. MISE EN PERSPECTIVE AUX ÉCHELLES RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE

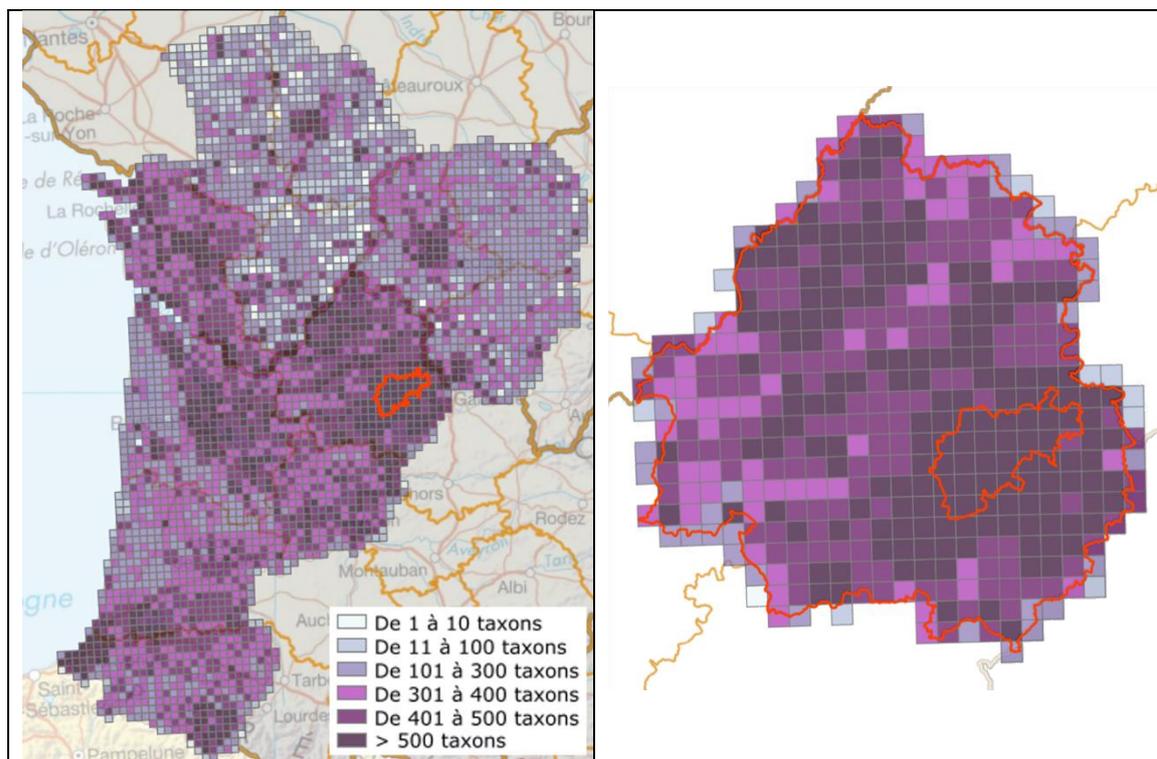


FIGURE 16. RICHESSE SPÉCIFIQUE À LA MAILLE DE 5 X 5 KM À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION ET DU DÉPARTEMENT MONTRANT LA SITUATION DE LA CCVH. CARTES EXTRAITES DE L'OBV-NA (OBV-NA.FR).

Les cartes ci-dessus représentent la situation de la CCVH en terme de richesse à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine et du département de la Dordogne. Elles permettent de constater que la vallée de l'Homme s'inscrit parmi les territoires les plus riches à l'échelle départementale et régionale.

III.3. Espèces non revues sur le territoire

La confrontation entre les observations anciennes et celles centralisées à l'issue de l'ABC permet de mettre en évidence plusieurs espèces non revues. Cette dénomination peut recouvrir des réalités très différentes, allant des espèces disparues, à celles simplement « manquées » lors des inventaires. Nous en donnons ici quelques exemples, en nous focalisant sur des espèces à fort intérêt, à rechercher prioritairement en Vallée de l'Homme :

La Linaigrette à feuilles larges - *Eriophorum latifolium*. Citée dans le département dès le XIXème, l'espèce est mentionnée jusqu'à la seconde moitié du XXème dans la vallée de la Petite Beune et n'a pas été revue depuis. Elle est en forte régression en plaine au niveau national, et reste à retrouver dans le Périgord.

Le Liparis de Loesel - *Liparis loeselii*. Découvert en 1959 à Vieilmouly (Les Eyzies) et éteint dans les années 1970 suite à la fermeture du milieu. Une autre station de cette orchidée était également connue dans la vallée de la Seignolle (Sergeac) aujourd'hui disparue. Le Liparis de Loesel est en forte régression au niveau national, et reste à retrouver dans le Périgord.

L'Odontite de Jaubert - *Odontites jaubertianus*. Endémique française, mentionnée jusqu'au milieu du XXème au Moustier. Les prospections menées dans le cadre de l'ABC n'ont pas permis de retrouver l'espèce. Les potentialités de redécouverte de cette dernière restent toutefois élevées, du fait de la présence de milieux favorables (cultures extensives et friche sur calcaire).

La Fléole rude - *Phleum paniculatum*. Signalée en plusieurs localités de la Vallée de l'Homme au XIXème (La Forge, Tayac), et observée en Dordogne jusqu'au milieu du XXème (Virot), la Fléole rude ne semble pas avoir été revue depuis dans le département. L'espèce est considérée en régression au niveau national. La Fléole rude est une espèce proche de la Fléole fausse Fléole (*Phleum phleoides*), courante en Dordogne, dont elle se distingue par son caractère annuel.



Liparis de Loesel (©N. Meslage)



Odontite de Jaubert . © J.-C. Abadie

FIGURE 17. EXEMPLE D'ESPÈCES À RECHERCHER SUR LE TERRITOIRE.

III.4. Espèces nouvelles ou redécouvertes sur le territoire à l'issue de l'ABC

Les inventaires menés dans le cadre de l'ABC ont permis de recenser 113 espèces nouvelles pour l'intercommunalité, parmi lesquelles 28 à enjeux pour le territoire et 18 à caractère envahissant avéré. Les exemples les plus marquants sont listés dans le Tableau 4, quelques-unes de ces espèces étant illustrées ci-dessous.



Sarriette de montagne



Sauge de France



Lepture cylindrique



Cystoptéris fragile



Petite scutellaire



Laïche étoilée

FIGURE 18. QUELQUES ESPÈCES DÉCOUVERTES EN VALLÉE DE L'HOMME DANS LE CADRE DE L'ABC. © J.-C. ABADIE

TABLEAU 4. EXEMPLES D'ESPÈCES DÉCOUVERTES EN VALLÉE DE L'HOMME DANS LE CADRE DE L'ABC

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Espèce à enjeux pour le territoire	Espèce exotique envahissante	Remarques
Amarante des bois	<i>Amaranthus graecizans</i>	x		Voir fiche descriptive
Asphodèle à gros fruits	<i>Asphodelus macrocarpus</i>	x		Voir fiche descriptive
Brome faux-seigle	<i>Bromus secalinus</i>			
Bunias fausse-roquette	<i>Bunias erucago</i>	x		Voir fiche descriptive
Cardamine occulte	<i>Cardamine occulta</i>		x	
Chardon crépu	<i>Carduus crispus</i>	x		Voir fiche descriptive
Laïche étoilée	<i>Carex echinata</i>	x		Voir fiche descriptive
Laïche Patte-de-lièvre	<i>Carex leporina</i>			
Laïche puce	<i>Carex pulicaris</i>	x		Voir fiche descriptive
Laïche à épis grêles	<i>Carex strigosa</i>	x		
Laïche des ombrages	<i>Carex umbrosa</i>	x		
Cicendie filiforme	<i>Cicendia filiformis</i>	x		
Colchique d'automne	<i>Colchicum autumnale</i>	x		Voir fiche descriptive
Coronille glauque	<i>Coronilla glauca</i>		x	
Souchet jaunâtre	<i>Cyperus flavescens</i>	x		
Souchet de Michel	<i>Cyperus michelianus</i>	x		Voir fiche descriptive
Cystoptéris fragile	<i>Cystopteris fragilis</i>	x		Troisième station pour le département Voir fiche descriptive
Égéria	<i>Egeria densa</i>		x	
Éléocharis obtus	<i>Eleocharis obtusa</i>		x	
Épilobe cilié	<i>Epilobium ciliatum</i>		x	
Éragrostide de felzines	<i>Eragrostis tephrosanthos</i>		x	
Éragrostide verdissante	<i>Eragrostis virescens</i>		x	
Vergerette de Buenos Aires	<i>Erigeron bonariensis</i>		x	
Cotonnière spatulée	<i>Filago pyramidata</i>	x		
Sainfoin d'Espagne	<i>Galega officinalis</i>		x	
Lepture cylindrique	<i>Hainardia cylindrica</i>	x		
Hémérocalles fauve	<i>Hemerocallis fulva</i>		x	
Millepertuis des marais	<i>Hypericum elodes</i>	x		
Scirpe flottant	<i>Isolepis fluitans</i>	x		
Lobélie brûlante	<i>Lobelia urens</i>	x		
Jussie rampante	<i>Ludwigia peploides</i>		x	
Lyciet commun	<i>Lycium barbarum</i>		x	
Mibora naine	<i>Mibora minima</i>	x		
Onagre magnifique	<i>Oenothera lindheimeri</i>		x	
Ornithope comprimé	<i>Ornithopus compressus</i>	x		
Orobanche de la germandrée	<i>Orobanche teucrii</i>	x		Voir fiche descriptive
Oxalis à feuilles larges	<i>Oxalis latifolia</i>		x	
Panic capillaire	<i>Panicum capillare</i>		x	
Polypogon maritime	<i>Polypogon maritimus</i>	x		Troisième station pour le département
Renoncule à feuilles capillaires	<i>Ranunculus trichophyllus</i>			
Renoncule tripartite	<i>Ranunculus tripartitus</i>	x		Voir fiche descriptive
Sagittaire à larges feuilles	<i>Sagittaria latifolia</i>		x	
Sarriette de montagne	<i>Satureja montana</i>	x		Nouvelle espèce pour le département Voir fiche descriptive
Jonc des chaisiers glauque	<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>	x		Voir fiche descriptive
Gnavelle annuelle	<i>Scleranthus annuus</i>			
Petite scutellaire	<i>Scutellaria minor</i>	x		
Séneçon sud-africain	<i>Senecio inaequidens</i>		x	
Sicyos anguleux	<i>Sicyos angulatus</i>		x	
Massette à feuilles étroites	<i>Typha angustifolia</i>			
Véronique à écus	<i>Veronica scutellata</i>	x		
Sauge de France	<i>Salvia officinalis</i> subsp. <i>gallica</i>	x		Redécouverte pour le département Voir fiche descriptive

IV. Grands traits de la flore en Vallée de l'Homme

Les connaissances acquises à l'issue de l'ABC de la Vallée de l'Homme nous permettent d'esquisser quelques-uns des grands traits de la flore de ce territoire sous l'angle de la phytogéographie.

NB : ce chapitre se concentre sur la seule flore indigène, qui représente un peu plus de 80 % des espèces du territoire. Les espèces exotiques seront abordées dans la partie consacrée aux espèces exotiques envahissantes (p.51).

IV.1. Cadre phytogéographique

Le territoire de la Vallée de l'Homme se trouve au carrefour de différentes influences biogéographiques, que nous pouvons résumer sur la figure ci-dessous.

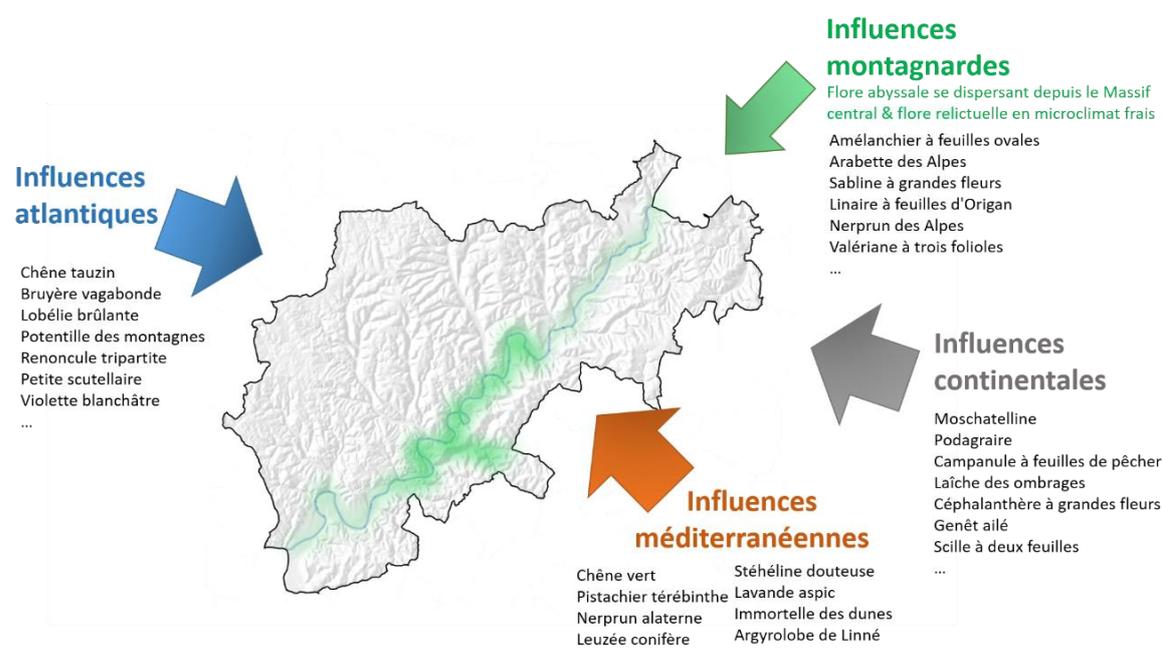


FIGURE 19. GRANDS TYPES D'INFLUENCES BIOGÉOGRAPHIQUES EN VALLÉE DE L'HOMME.

La Figure 20 présente le spectre chorologique de la flore indigène répertoriée en Vallée de l'Homme (la chorologie est l'étude de l'aire de répartition des espèces). Plusieurs types de cortèges peuvent ainsi être distingués. Nous les évoquons dans les pages qui suivent.

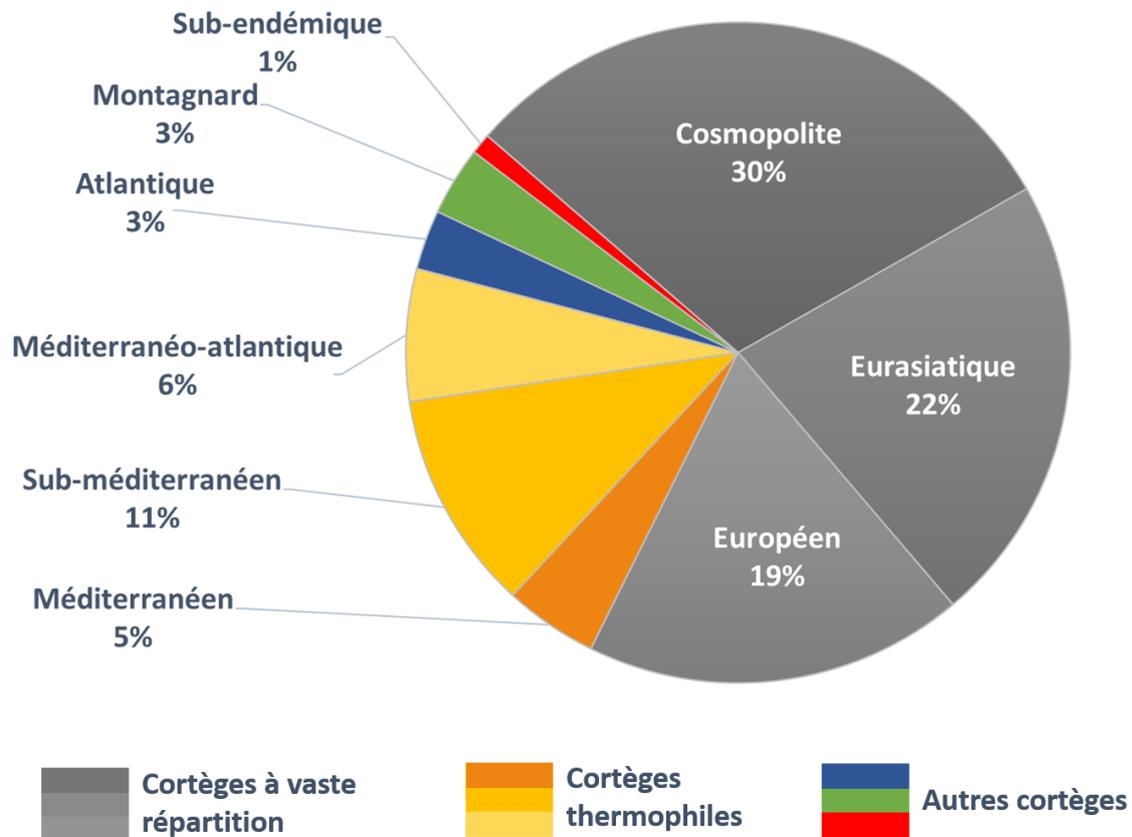


FIGURE 20. SPECTRE CHOROLOGIQUE DE LA FLORE INDIGÈNE RÉPERTORIÉE EN VALLÉE DE L'HOMME.

IV.2. Espèces à vaste répartition

Ces espèces regroupent plusieurs cortèges à large répartition : cosmopolites, eurasiatiques et européens. Ils représentent à eux seuls près des trois quarts des espèces de la Vallée de l'Homme. Les espèces rattachées à ces cortèges constituent la plus grande partie des espèces les plus communes (fond floristique), mais pas seulement. On y trouve ainsi **plusieurs espèces rares arrivant en limite d'aire dans le Périgord, à l'image des espèces sub-continentales qui se raréfient à l'approche du domaine atlantique**. Plusieurs exemples de telles espèces sont donnés ci-dessous.



Moschatelline



Podagraire



Campanule à feuilles de pêcher



Céphalanthère à grandes fleurs



Genêt ailé



Scille à deux feuilles

FIGURE 21. EXEMPLES D'ESPÈCES SUB-CONTINENTALES PRÉSENTES EN VALLÉE DE L'HOMME. © J.-C. ABADIE

IV.3. Espèces thermophiles

Ces espèces regroupent plusieurs cortèges thermophiles dont l'aire de répartition est plus ou moins centrée sur le bassin méditerranéen et son climat : méditerranéennes, sub-méditerranéennes, et méditerranéo-atlantique (Figure 22). Ces espèces se rencontrent régulièrement sur la marge du Bassin aquitain, où les terrains calcaires secs et les expositions ensoleillées créent un microclimat propice à leur maintien (Figure 23).

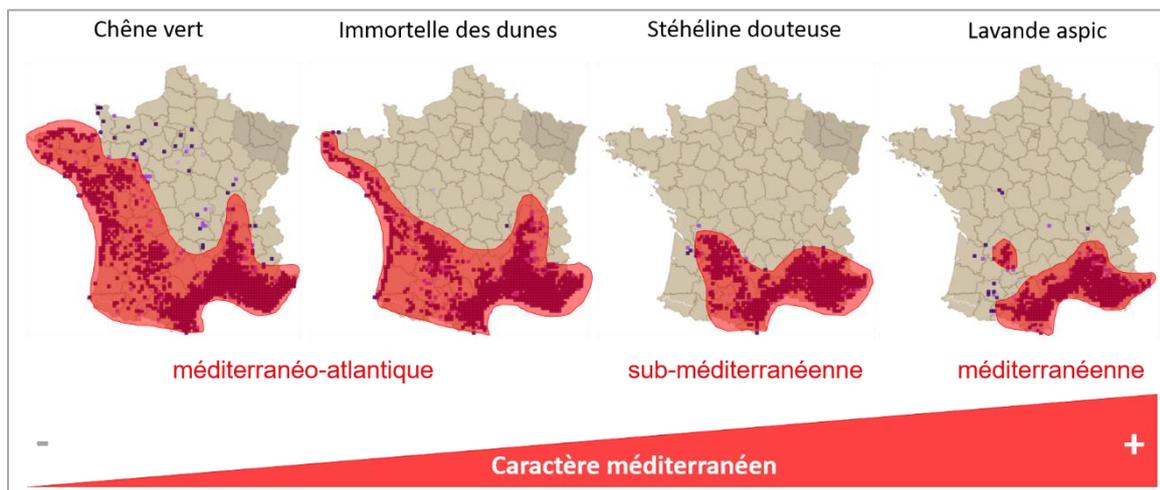


FIGURE 22. EXEMPLE DE RÉPARTITION D'ESPÈCES THERMOPHILES SELON LEUR CARACTÈRE MÉDITERRANÉEN PLUS OU MOINS MARQUÉ (CARTES TIRÉES DE SIFLORE.FCBN.FR).

Le Périgord Noir et la Vallée de l'Homme sont particulièrement propices à ces espèces thermophiles qui constituent près du quart des espèces indigènes du territoire. Elles se trouvent généralement en abondance sur les coteaux secs ensoleillés, au sein des boisements, des pelouses et des rocaillies calcaires. Soulignons que plusieurs d'entre elles se trouvent en situation d'isolat ou en limite d'aire sur le territoire.



FIGURE 23. EXEMPLE DE MILIEUX PROPICES AUX ESPÈCES MÉDITERRANÉENNES EN VALLÉE DE L'HOMME (CÔTEAU CALCAIRE EXPOSÉ AU SUD À SAINT-CIRQ). © J.-C. ABADIE



Chêne vert



Chèvrefeuille d'Étrurie



Dorycnie à cinq folioles



Stéhéline douteuse



Immortelle des dunes



Lavande aspic



Leuzée conifère



Salsifis à feuilles de crocus



Renoncule graminée

FIGURE 24. EXEMPLE D'ESPÈCES D'AFFINITÉ MÉDITERRANÉENNE EN VALLÉE DE L'HOMME. © J.-C. ABADIE

IV.4. Espèces atlantiques

Ce cortège comprend des espèces dont l'aire de répartition s'éloigne peu des côtes Atlantiques et du climat océanique (atlantiques *sensu stricto*), ainsi que celles ayant la capacité de pénétrer un peu plus profondément à l'intérieur des terres (sub-atlantiques).

Bien que relativement peu représentées en Vallée de l'Homme (3% des espèces indigènes), la présence d'espèces atlantiques au cœur du Périgord Noir constitue une originalité floristique forte pour le territoire.

En Vallée de l'Homme, ces espèces se trouvent généralement sur les zones de placages acides au sein de boisements (Chêne tauzin), de landes (Bruyère vagabonde, Lobélie brûlante, Violette blanchâtre), de pelouses sablonneuses (Cotonnière naine), ou encore de zones humides (Millepertuis des marais, Potamot à feuilles de renouée).



Lobélie brûlante



Bruyère vagabonde



Cotonnière naine



Canche printanière



Millepertuis des marais



Violette blanchâtre

FIGURE 25. EXEMPLE D'ESPÈCES DU CORTÈGE ATLANTIQUE. © N. MESLAGE/J.-C. ABADIE.

IV.5. Espèces montagnardes

Ce cortège regroupe un ensemble d'espèces dont les populations se trouvent habituellement en montagne sous nos latitudes. Il comprend des plantes arctico-alpines (Arabette des Alpes), des orophytes (Valériane à trois folioles), ou encore des plantes à plus large répartition tendant à devenir montagnardes sur tout ou partie du territoire français (Polypode du calcaire, Doronic à feuilles cordées...).

Ce type d'espèces est présent en Vallée de l'Homme dans des milieux au microclimat frais à humidité atmosphérique élevée : boisements et falaises exposées au nord, fond de vallon (figure ci-dessous).



FIGURE 26. EXEMPLE DE MILIEUX PROPICES AUX ESPÈCES MONTAGNARDES EN VALLÉE DE L'HOMME (FALAISES EXPOSÉES AU NORD AUX EYZIES). © J.-C. ABADIE

La carte ci-dessous, qui cumule la répartition de plusieurs espèces sub-montagnardes sur le territoire, donne un bon aperçu de leurs secteurs de prédilection en Vallée de l'Homme : falaises des vallées de la Vézère, des Beunes et du Manaurie, boisements de pentes dispersés çà et là.

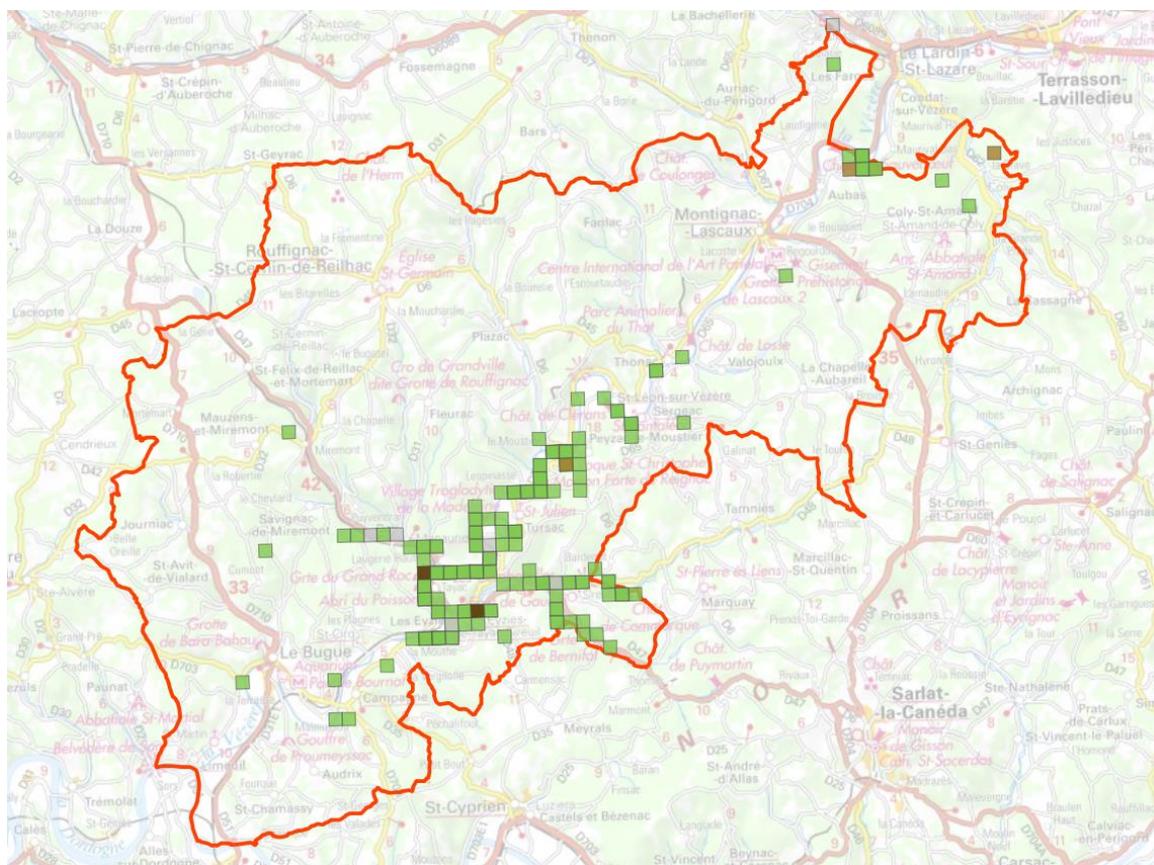


FIGURE 27. RÉPARTITION DES PRINCIPALES ESPÈCES MONTAGNARDES EN VALLÉE DE L'HOMME (SOURCE : OBV-NA).

Ces espèces peuvent provenir directement du Massif central et arriver sur le territoire via la Vézère, ou constituer les reliques héritées d'époques où le climat était plus froid. En se réchauffant, ce dernier a contraint un certain nombre d'espèces à se réfugier en altitude tandis que leurs stations de plaines s'éteignaient à l'exception de stations isolées aux conditions microclimatiques propices (ex : vallons frais encaissés).

Bien que ne représentant que 3% de la flore du territoire, ce cortège d'espèces montagnardes constitue une des plus fortes singularités de la Vallée de l'Homme sur le plan floristique. Ces espèces, dont beaucoup revêtent un caractère relictuel, apparaissent comme des éléments particulièrement vulnérables dans un contexte de réchauffement climatique.



Arabette des Alpes



Linaire à feuilles d'Origan



Valériane à trois folioles



Amélanchier à feuilles ovales



Polypode du calcaire



Nerprun des Alpes



Sablaine à grandes fleurs



Arabette Tourette



Doronic à feuilles cordées

FIGURE 28. EXEMPLE D'ESPÈCES D'AFFINITÉ MONTAGNARDE. © J.-C. ABADIE

IV.6. Endémisme et sub-endémisme

Il n'existe pas de plantes endémiques de la Vallée de l'Homme ou du Périgord. Nous considérons ici le cas particulier des plantes endémiques nationale (présentes uniquement en France) ou sub-endémiques (présentes en France et débordant sur un pays voisin). Du fait de leur répartition très restreinte, les territoires qui abritent ces espèces ont une responsabilité particulière à leur égard, car ils peuvent héberger une part significative de leurs populations à l'échelle mondiale.

En tout, 10 espèces endémiques ou sub-endémiques ont été répertoriées en Vallée de l'Homme. Elles sont listées dans le tableau ci-dessous, quelques-unes d'entre elles étant illustrées à la suite.

TABLEAU 5. LISTE DES ENDÉMIQUES ET SUB-ENDÉMIQUES RÉPERTORIÉES SUR LE TERRITOIRE.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Chorologie	Écologie
Sablina des chaumes	<i>Arenaria controversa</i>	Endémique français	Pelouses et milieux associés
Asphodèle blanc	<i>Asphodelus albus</i>	Sub-endémique franco-Ibérique	Milieux forestiers
Fétuque d'Auquier	<i>Festuca auquieri</i>	Endémique français	Pelouses et milieux associés
Gaillet de Timéroty	<i>Galium timeroyi</i>	Endémique français	Pelouses et milieux associés
Gymnadénie des Pyrénées	<i>Gymnadenia pyrenaica</i>	Sub-endémique franco-Ibérique	Pelouses et milieux associés
Knautie d'Auvergne	<i>Knautia arvernensis</i>	Sub-endémique franco-Ibérique	Milieux forestiers
Avoine de Thore	<i>Pseudarrhenatherum longifolium</i>	Sub-endémique franco-Ibérique	Landes et fourrés
Pulmonaire affine	<i>Pulmonaria affinis</i>	Sub-endémique franco-Ibérique	Milieux forestiers
Crapaudine de Guillon	<i>Sideritis hyssopifolia</i> subsp. <i>guillonii</i>	Endémique français	Pelouses et milieux associés
Spirée à feuilles ovales	<i>Spiraea hypericifolia</i> subsp. <i>obovata</i>	Sub-endémique franco-Ibérique	Pelouses et milieux associés



Sablina des chaumes



Fétuque d'Auquier



Crapaudine de Guillon

FIGURE 29. EXEMPLES D'ENDÉMIQUES FRANÇAISES PRÉSENTES EN VALLÉE DE L'HOMME. © J.-C. ABADIE

IV.7. Espèces en limites d'aire ou en isolat

Nous évoquons ici les espèces se trouvant, sur le territoire, proches de leur limite d'aire, ou en situation d'isolat (Figure 30).

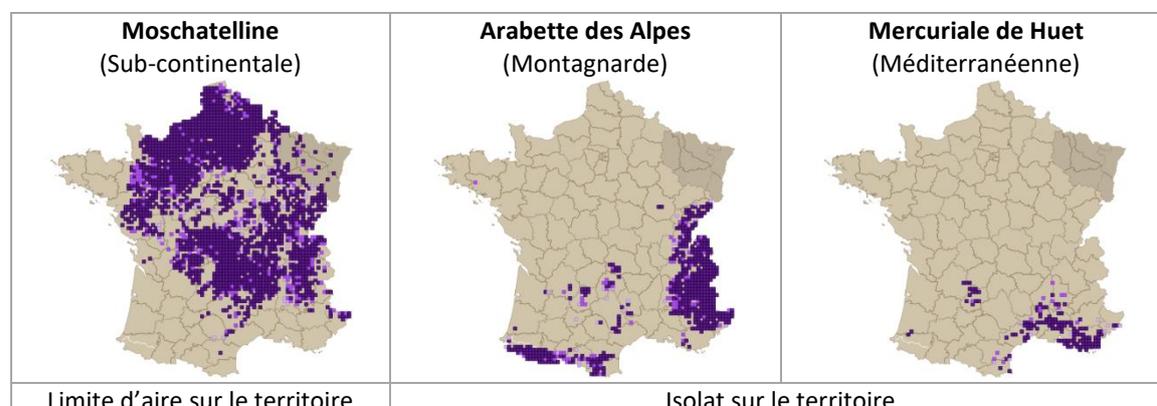


FIGURE 30. EXEMPLES DE CARTES DE RÉPARTITION D'ESPÈCES EN LIMITE D'AIRE OU EN ISOLAT SUR LE TERRITOIRE

De telles espèces méritent une attention particulière : les populations en marge de leur aire, et *a fortiori* celles en isolat, peuvent présenter des originalités sur le plan écologique et génétique. Ces populations peuvent ainsi, à terme, engendrer de nouvelles espèces (processus de spéciation) De plus une régression de ces espèces sur le territoire équivaldrait à un recul net de leur aire et pourrait, en outre, mener à une perte de populations relictuelles originales dans le cas des isolats.

Plusieurs dizaines d'espèces se trouvent en limite d'aire sur le territoire, nous nous focaliserons ici sur les seules espèces en situation d'isolat, pour lesquelles les enjeux sont les plus forts. 22 espèces se trouvent en isolat sur le territoire de la Vallée de l'Homme.

Quelques exemples en sont donnés ci-dessous, elles sont ensuite listées dans le Tableau 6, puis décrites dans les fiches espèces page 167 et suivantes.



FIGURE 31. EXEMPLES D'ESPÈCES EN SITUATION D'ISOLAT EN VALLÉE DE L'HOMME. © J.-C. ABADIE

TABLEAU 6. LISTE DES ESPÈCES EN SITUATION D'ISOLAT RÉPERTORIÉES SUR LE TERRITOIRE.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Chorologie	Écologie
Canche élégante	<i>Aira elegantissima</i>	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
Amélanchier à feuilles ovales	<i>Amelanchier ovalis</i>	Orophyte	Landes et fourrés
Arabette des Alpes	<i>Arabis alpina</i>	Orophyte	Milieus rupestres
Sabline à grandes fleurs	<i>Arenaria grandiflora</i>	Orophyte	Milieus rupestres
Astragale de Montpellier	<i>Astragalus monspessulanus</i>	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
Linaires à feuilles d'Origan	<i>Chaenorhinum origanifolium</i>	Orophyte	Milieus rupestres
Clypéole jonthlaspi	<i>Clypeola jonthlaspi</i>	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
Cystoptéris fragile	<i>Cystopteris fragilis</i>	Sub-montagnard	Milieus rupestres
Euphorbe de Séguier	<i>Euphorbia seguieriana</i>	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés
Polypode du calcaire	<i>Gymnocarpium robertianum</i>	Sub-montagnard	Milieus rupestres
Inule à feuilles de spirée	<i>Inula spiraeifolia</i>	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
Lavande aspic	<i>Lavandula latifolia</i>	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
Libanotis	<i>Libanotis pyrenaica</i>	Sub-montagnard	Milieus rupestres
Mercuriale de Huet	<i>Mercurialis huetii</i>	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
Fougère des montagnes	<i>Oreopteris limbosperma</i>	Sub-montagnard	Milieus forestiers
Nerprun des Alpes	<i>Rhamnus alpina</i>	Orophyte	Milieus rupestres
Églantier pimprenelle	<i>Rosa spinosissima</i>	Eurasiatique	Landes et fourrés
Sélin à feuilles de carvi	<i>Selinum carvifolia</i>	Eurasiatique	Milieus prairiaux
Sisymbre à nombreuses cornes	<i>Sisymbrium polyceratium</i>	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
Stipe de Paris	<i>Stipa gallica</i>	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés
Trinie glauque	<i>Trinia glauca</i>	Orophyte	Pelouses et milieux associés
Valériane à trois folioles	<i>Valeriana tripteris</i>	Orophyte	Milieus rupestres

V. Espèces exotiques envahissantes répertoriées en Vallée de l'Homme

V.1. Proportion d'espèces exogènes sur le territoire

La Vallée de l'Homme compte, comme tout territoire, un contingent d'espèces exogènes. Il représente 17% des espèces recensées, soit une proportion quasi-similaire à celle observée au niveau régional (20%).

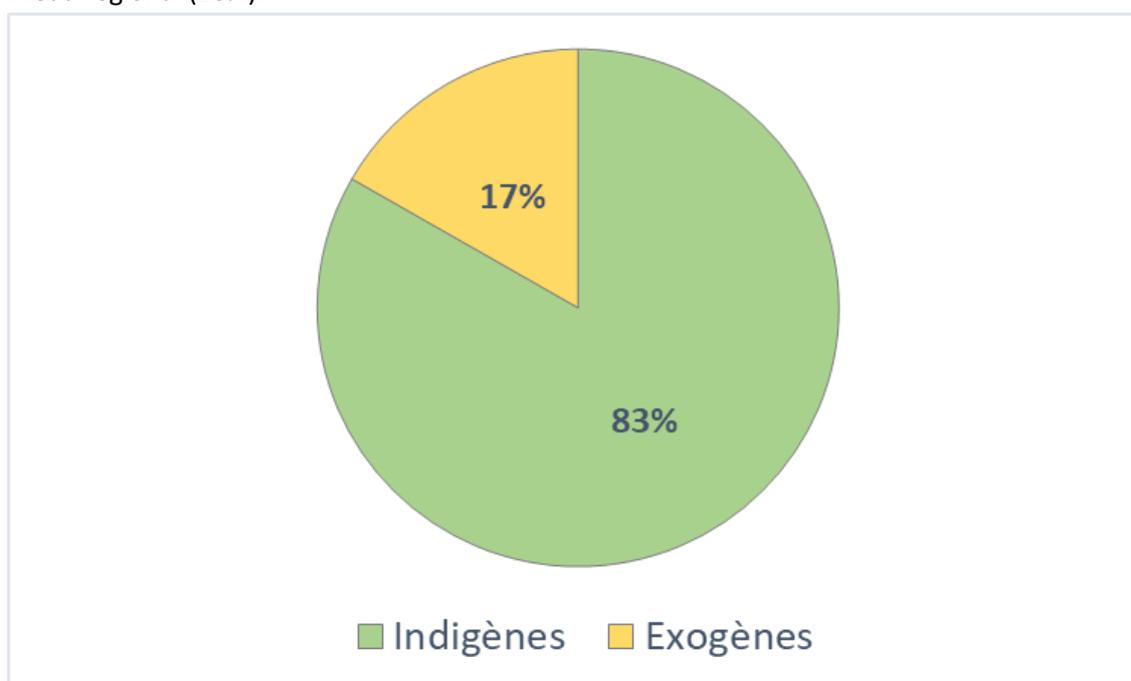


FIGURE 32. PROPORTION D'ESPÈCES EXOGÈNES DU TERRITOIRE.

Nous allons nous pencher dans ce chapitre spécifiquement sur cette part exogène. Après quelques définitions, nous nous focaliserons sur le cas particulier des espèces exotiques envahissantes.

V.2. Quelques définitions

Ce volet s'appuie sur la liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine publié en 2022. Nous rappelons, dans les parties suivantes, quelques définitions et généralités directement issues de ce travail. Le lecteur intéressé par cette thématique pourra l'approfondir en consultant le document d'origine (Caillon et al. 2022).

V.2.1. STATUT D'ORIGINE

Il correspond au caractère indigène ou exogène d'un taxon pour un territoire donné. Ce statut dépend en grande partie de l'aire d'origine de l'espèce et de sa date d'arrivée supposée sur le territoire. La fin du XV^{ème} siècle est généralement retenue comme date pivot pour établir le statut exogène d'une espèce³. Cette période correspond en effet à une intensification des échanges entre continents (en particulier l'Amérique) ayant abouti à un brassage d'espèces issues de différents domaines biogéographiques. Plusieurs statuts d'origines sont généralement distingués, nous les rappelons ici.

INDIGÈNE (= AUTOCHTONE)

Désigne un taxon présent naturellement sur le territoire dans au moins une station, sans y avoir été importé.

Exemple : Le Charme (Carpinus betulus), présent depuis des millénaires dans les forêts du Périgord y est considéré comme indigène.

ARCHÉOPHYTE

Désigne un taxon naturalisé, originaire d'une autre zone biogéographique et dont l'introduction sur le territoire est considérée comme ancienne (entre le début de l'agriculture et le XV^{ème}). Ces taxons sont considérés comme faisant partie intégrante de la flore indigène.

Exemple : le Coquelicot argémone (Papaver argemone, voir fiche dédiée) appartient aux espèces messicoles arrivées en Europe avec les semences des premières plantes cultivées, elle est considérée comme archéophyte.

NÉO-INDIGÈNE

Désigne un taxon arrivé spontanément et récemment (après le XV^{ème}) sur le territoire considéré, en provenance d'un territoire frontalier où il est indigène, et qui se trouve naturellement en extension d'aire.

Exemple : la Véronique cymbalaire (Veronica cymbalaria), découverte en Vallée de l'Homme il y a quelques années, est une espèce méditerranéenne en expansion sur le territoire. Elle peut être considérée comme néo-indigène en Dordogne.

EXOGENE (=EXOTIQUE, ALLOCHTONE)

Désigne un taxon dont la présence spontanée sur le territoire considéré est postérieure au XV^{ème}. Sa présence est due à une introduction volontaire ou involontaire par l'Homme en dehors de son

³ Méthode discutable, mais retenue faute de mieux. On sait que les échanges commerciaux et la navigation avaient déjà contribué à importer toutes sortes d'espèces antérieurement à cette date. De plus, la date d'arrivée d'un taxon reste souvent une question impossible à trancher.

aire de répartition naturelle. L'aire de répartition naturelle des taxons exogènes ne se superpose pas au territoire considéré.

Exemple : Le Robinier (Robinia pseudoacacia), arbre américain, a été introduit en Europe par Jean Robin (alors jardinier d'Henry IV) au début du XVIIème. L'espèce est donc considérée comme exotique sur le territoire.

CRYPTOGÈNES

Taxons dont l'aire de répartition naturelle et l'origine ne sont pas connues avec certitude et qui ne peuvent donc pas être attribués à une espèce indigène ou exogène. Les taxons cryptogènes ne sont pas inclus dans la liste des espèces exotiques et traités comme des indigènes au bénéfice du doute.

Exemple : La Sarriette des montagnes (Satureja montana, voir fiche dédiée) est une espèce méditerranéenne considérée comme indigène dans le Sud-Ouest par plusieurs auteurs. Elle a également été cultivée de longue date, de sorte qu'il semble impossible de trancher avec certitude sur son statut en Dordogne, où elle est considérée comme cryptogène.

V.2.2. STATUT DE SPONTANÉITÉ

Parfois confondu avec le statut d'indigénat, il fait référence à la capacité d'une population présente en une station donnée, de se maintenir ou non sans l'aide de l'Homme et de former des populations autonomes (stables, viables et fertiles). Plusieurs statuts de spontanéité sont couramment distingués.

SPONTANÉ

Population autonome croissant naturellement, sans intervention intentionnelle de l'Homme. Tout taxon indigène est spontané dans ses stations naturelles mais peut être aussi cultivé ou subspontané. Les taxons exogènes que l'on retrouve à l'état spontané sont dits naturalisés.

Exemple : le Hêtre est spontané en Vallée de l'Homme.

NATURALISÉ

Population autonome d'un taxon exotique capable de se répandre naturellement et durablement sans nouvelle introduction par l'Homme et s'intégrant aux milieux naturels ou anthropisés.

Exemple : Les populations de Robinier (espèce exotique), observées en Vallée de l'Homme sont généralement naturalisées (plus rarement plantées ou subspontanées).

CULTIVÉ

Population d'un taxon non autonome en dehors des sites où il est cultivé

Exemple : les populations de noyers de la Vallée de la Vézère sont cultivées.

SUBSPONTANÉ

Population d'un taxon cultivé ou non, qui s'échappe à proximité des sites d'introduction, capable de s'implanter sans action volontaire de l'Homme en formant des populations stables pouvant persister sur plusieurs générations. Cette catégorie intègre les reliques des jardins et cultures abandonnées et se situe à l'interface entre le statut « cultivé » et « spontané ».

Exemple : la Campanule des murailles (*Campanula portenschlagiana*), couramment cultivé dans les jardins, s'échappe régulièrement dans les bourgs où elle forme des populations sur les vieux murs. Ces dernières qui restent proches des populations cultivées peuvent être qualifiées de spontanées.

ACCIDENTEL

Population d'un taxon qui apparaît sporadiquement à la suite d'une introduction fortuite souvent liée aux activités humaines. Il ne persiste que peu de temps avant de disparaître.

Exemple : le Lagure ovale (*Lagurus ovatus*), graminée abondante sur le littoral, a été observée il y quelques années aux Eyzies, probablement apporté par des camping-cars. Elle n'a pas été revue depuis.

V.2.3. RÉCAPITULATIF DES STATUTS

La figure suivante, tiré de Caillon et al. 2022 résume les liens entre les différents statuts, et les étapes menant à leur attribution. La case « PEE » fait référence au statut de plante exotique envahissante traité dans le paragraphe suivant.

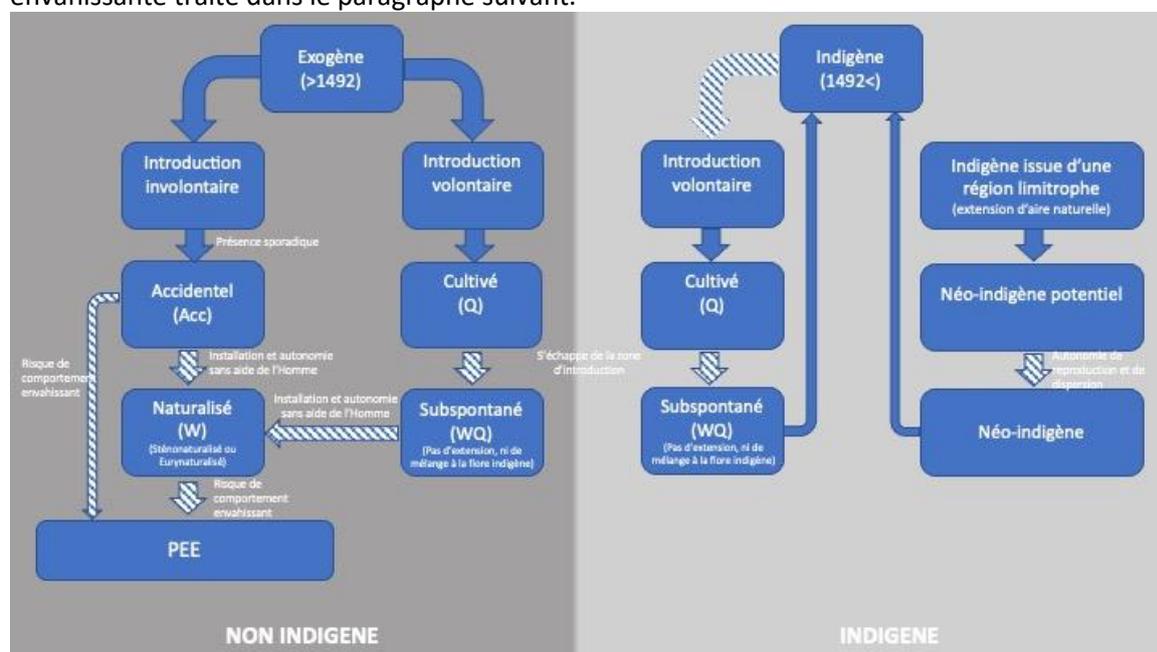


FIGURE 33. LOGIQUE CONDUISANT À L'ATTRIBUTION DE STATUTS D'ORIGINE ET DE SPONTANÉITÉ.

V.2.4. QU'ENTEND-T-ON PAR PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (PEE)?

DÉFINITION

Nous reprenons ici la définition de la liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine, pour laquelle une plante exotique envahissante (PEE) est « une plante exogène en Nouvelle-Aquitaine, introduite après la fin du XV^{ème} siècle et naturalisée qui, par sa prolifération, sa niche écologique et/ou son comportement, engendre des changements significatifs présumés impactant sur la biodiversité (changement de composition, de structure et/ou de fonctionnement des écosystèmes, etc.), la santé ou l'économie, etc. ».

Notons que le terme de plante invasive, couramment employé, provient de l'anglais (*invasive species*), nous lui préférerons ici celui de plante envahissante.

Exemples :

Les Jussies américaines (Ludwigia grandiflora et Ludwigia peploides) forment des peuplements monospécifiques très denses dans les plans d'eaux et les rivières (Figure 34), éliminant une grande partie des espèces indigènes (impact sur la biodiversité). Elles bouleversent également la structure des écosystèmes, en modifiant la vitesse des courants, les processus de sédimentation, ou encore l'oxygénation de l'eau (impact sur le milieu). Enfin, leur densité peut rendre difficile des activités telles que la navigation et la pêche (impact socio-économique).

L'ambroisie (Ambrosia artemisiifolia) est une adventice de culture pouvant avoir un impact très lourd sur les rendements agricoles (impact économique). Elle est en outre fortement allergène (impact sanitaire).

La Berce du Caucase (Heracleum mantegazzianum), très envahissante dans le nord et l'est de la France est une plante photosensibilisante pouvant provoquer des brûlures à son contact (impact sanitaire).



FIGURE 34. BORDS DE LA VÈZÈRE COLONISÉS PAR LA JUSSIE À GRANDES FLEURS À MONTIGNAC. ©J.-C. ABADIE

MISE EN GARDE SUR L'UTILISATION DU TERME « ENVAHISSANT »

Il est courant d'entendre parler de plantes envahissantes pour des espèces indigènes, lorsque ces dernières deviennent dominantes dans certains milieux, au point de constituer une entrave à l'usage qui en est habituellement fait (pâturage, pêche, navigation...) ou de sortir d'une norme définie (esthétique, paysagère...). Nous pouvons ainsi citer le cas de la Corroyère à feuilles de myrte (*Coriaria myrtifolia*) et du Genévrier (*Juniperus communis*), qui peuvent tous deux coloniser les pelouses et participer de manière parfois spectaculaire à la fermeture des milieux. Il en est de même dans les zones humides avec le Roseau commun (*Phragmites australis*) et la Baldingère (*Phalaris arundinacea*), ou encore dans les plans d'eau avec diverses plantes aquatiques colonisant la lame d'eau ou s'étendant en surface : Myriophylle en épi (*Myriophyllum spicatum*), Potamots (*Potamogeton sp*, *Groenlandia densa*, etc.) ou encore Lentilles d'eau (*Lemna minor*, *Spirodela polyrhiza*, etc.). Ces espèces, toutes indigènes, ne rentrent pas dans la catégorie des plantes exotiques envahissantes. Le choix (légitime) de vouloir contrôler ou non les populations de ces espèces est une problématique distincte de celle des exotiques envahissantes et ne sera pas abordé dans ce document.

LES ESPÈCES EXOTIQUES SONT-ELLES TOUTES ENVAHISSANTES ?

Le processus par lequel une espèce exotique peut devenir envahissante est une succession de phases plus ou moins longues et complexes que nous n'évoquerons pas en détail ici. Soulignons simplement que les espèces aujourd'hui envahissantes sont passées auparavant par différentes étapes (acclimation, naturalisation, prolifération, invasion), que seules une poignée d'espèces exotiques sont parvenues à franchir. La majorité des espèces exotiques ne deviendront quant à elle jamais envahissantes : **sur l'ensemble des espèces introduites sur un territoire, peu se naturalisent, et parmi elles, seule une fraction deviendra finalement envahissante.**

Exemples : L'arbre de Judée (*Cercis siliquastrum*), le Baguenaudier (*Colutea arborescens*), la Monnaie-du-Pape (*Lunaria annua*) ou encore la Cymbalaire (*Cymbalaria muralis*) sont des espèces exotiques naturalisées ne présentant pas de caractère envahissant sur le territoire.



FIGURE 35. L'ARBRE DE JUDÉE, NATURALISÉ SUR PLUSIEURS COTEAUX DU DÉPARTEMENT NE PRÉSENTE PAS DE CARACTÈRE ENVAHISSANT.

V.2.5. LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES EN VALLÉE DE L'HOMME

CLASSIFICATION DES PLANTES EXOTIQUES RÉPERTORIÉES SELON LA LISTE HIÉRARCHISÉE DE NOUVELLE-AQUITAINE.

En la simplifiant quelque peu, la liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine permet de subdiviser les plantes exotiques répertoriées en Vallée de l'Homme en quatre grandes catégories suivant la logique présentée sur la figure suivante :

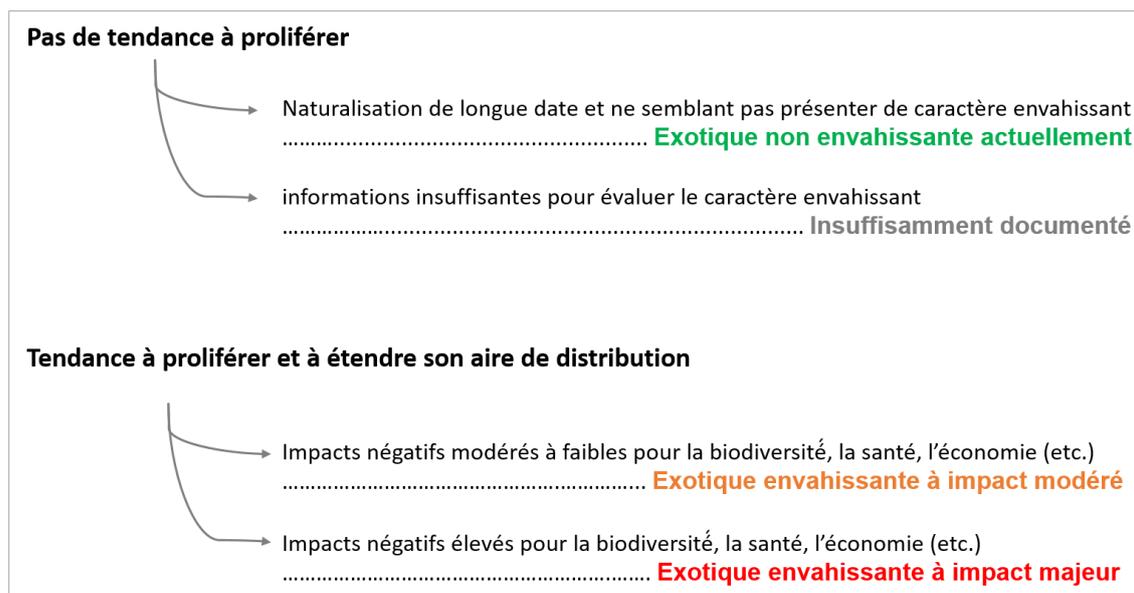


FIGURE 36. STATUTS SIMPLIFIÉS DE LA LISTE HIÉRARCHISÉE DES ESPÈCES DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DE NOUVELLE-AQUITAINE (CAILLON ET AL. 2022).

En Vallée de l'Homme, 199 espèces exotiques ont été dénombrées, elles représentent 17% de l'ensemble des espèces recensées. La figure suivante résume la proportion relative de chacune des catégories évoquées précédemment parmi elles.

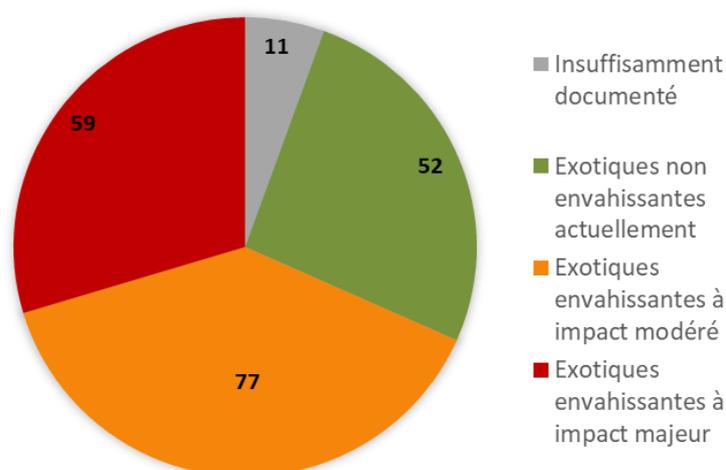


FIGURE 37. PROPORTION DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE LA LISTE RÉGIONALE PARMIS LES ESPÈCES EXOTIQUES DU TERRITOIRE

Parmi les espèces exotiques inventoriées à l'issue de l'ABC, on comptabilise ainsi 136 PEE : 59 à impact majeur et 77 à impact modéré⁴. Dans la suite du document, nous nous focaliserons sur ces espèces (Figure 38).

Notons que les PEE répertoriées en Vallée de l'Homme correspondent à un peu plus de la moitié (60%) des 229 PEE actuellement recensées en Dordogne.



Paspale à deux épis



Ptérocaryer



Érable negundo



Abutilon de Théophraste



Onagre d'Oehlkers



Galinsoga cilié

**FIGURE 38. EXEMPLES DE PEE RÉPERTORIÉES EN VALLÉE DE L'HOMME.
EN HAUT : PEE À IMPACT MAJEUR. EN BAS PEE À IMPACT MODÉRÉ**

⁴ Notons que ces chiffres ont été établis sur la base d'inventaires ciblant la flore sauvage. Les espèces qui ne seraient présentes, sur le territoire, qu'à l'état cultivé, ne sont donc pas prises en compte. Il n'est pas à exclure que certaines espèces utilisées pour l'ornement puissent figurer sur la liste des PEE de Nouvelle-Aquitaine. La consultation complète de cette liste pourra donc fournir aux gestionnaires une vue plus complète de la problématique des espèces exotiques envahissantes sur le territoire.

MILIEUX COLONISÉS

La Figure 39 permet de visualiser les milieux de prédilection des PEE du territoire.

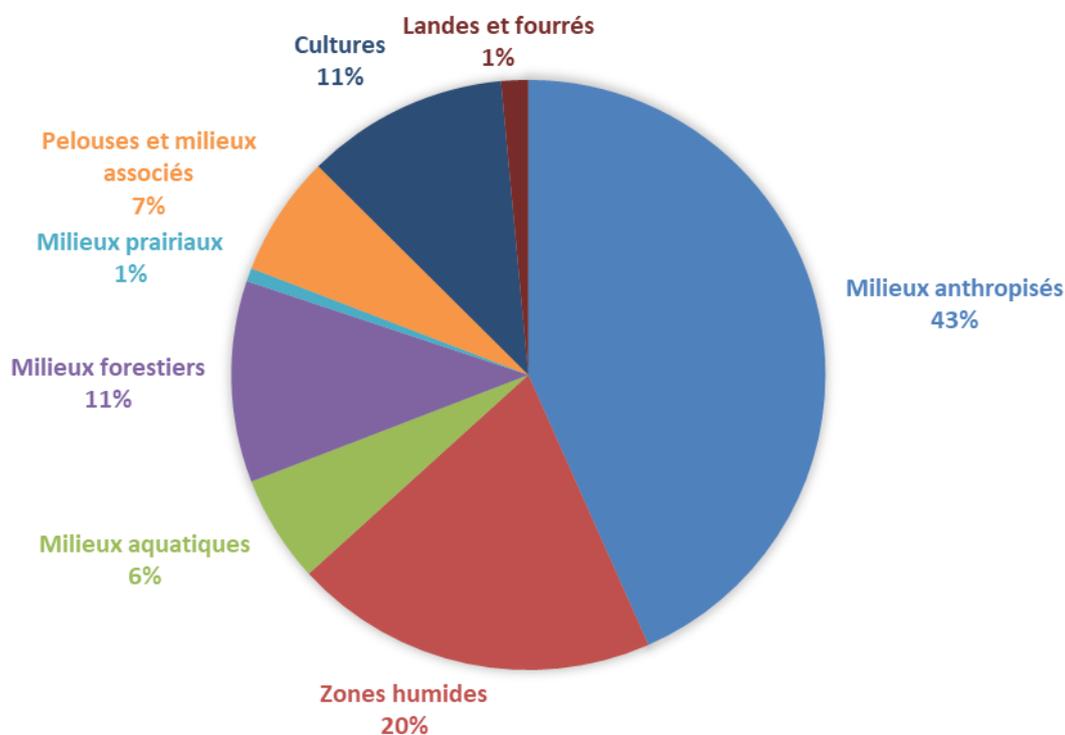


FIGURE 39. MILIEUX DE PRÉDILECTION DES PEE IDENTIFIÉES EN VALLÉE DE L'HOMME.

Le rattachement de chaque espèce à un grand type d'habitat permet d'avoir une idée des milieux les plus touchés par ces dernières. Malgré les limites de cette approche (nombre d'espèces se trouvant dans plusieurs habitats), nous pouvons souligner quelques tendances :



FIGURE 40. À GAUCHE : FRICHE FERROVIAIRE HÉBERGEANT UN GRAND NOMBRE D'ESPÈCES, PARMI LESQUELLES PLUSIEURS PEE. À DROITE : POPULATION D'AILANTHE COLONISANT DES PELOUSES EN PIED DE FALAISES AUX EYZIES.

On note ainsi la **prépondérance des milieux anthropisés** : milieu urbain (Figure 44), friches, bord de route, ballast de voies ferrées (Figure 40), etc. Ces milieux perturbés présentent souvent des niches vacantes propices à l'installation d'espèce fortement compétitives à développement rapide : Ailanthé, Érigerons, Euphorbes prostrées, Éleusines, Raisin d'Amérique, Paspale dilaté, Sporobole, Séneçon sud-africain, etc. La présence de PEE dans ces milieux fortement anthropisés,

n'est pas nécessairement problématique, mais elle doit *a minima* être surveillée. Certaines PEE sont en effet capables de s'échapper dans les milieux naturels, tel l'Ailante sur les pelouses et les falaises (Figure 40), ou encore le Solidage du Canada et le Raisin d'Amérique dans les milieux rivulaires. Notons également que certaines de ces espèces peuvent se retrouver dans les cultures et y occasionner une baisse des rendements (Stramoine, Amaranthes...).

Les zones humides et milieux aquatiques cumulent près du quart des EEE du territoire. La plus grande partie de ces espèces se retrouvent dans les milieux rivulaires particulièrement bien représentés le long de la Vézère. Il est bien connu que les rivières constituent des voies de pénétration privilégiées pour les PEE. Elles s'y propagent rapidement, et profitent d'une grande diversité d'habitats leur étant favorable (milieux riches et régulièrement perturbés, tels que les gazons amphibies, les grèves alluviales, ou les mégaphorbiaies). L'impact des PEE dans ces milieux est particulièrement inquiétant en raison de leur sensibilité et du grand nombre d'espèces d'intérêt patrimonial qu'ils hébergent. La Figure 41 présente une grève alluviale sur la Vézère. Une grande partie des espèces que l'on peut apercevoir au premier plan sont des PEE (Bident feuillé, Souchet vigoureux, Lindernie fausse-gratiolle, Panic des rives, Panic à fleurs dichotomes, Paspale à deux épis, Raisin d'Amérique...). Parmi ces dernières se nichent quelques espèces indigènes d'intérêt patrimonial (Petite persicaire, Isnardie des marais...).



FIGURE 41. GRÈVE ALLUVIALE SUR LA VÉZÈRE À CAMPAGNE, MILIEU LARGEMENT COLONISÉ PAR LES PEE. © J.-C. ABADIE

Soulignons le cas particulier des milieux aquatiques (Figure 42), pour lesquels la totalité des PEE présentent un impact majeur : Azolla fausse-fougère, Égéria, Élodée du Canada, Élodée à feuilles étroites, Lentille d'eau minuscule, Jussie à grandes fleurs, Jussie rampante, Myriophylle aquatique.



FIGURE 42. À GAUCHE, PLAN D'EAU AU BUGUE ENVAHI PAR L'ÉLODÉE DU CANADA (DÉTAIL AU CENTRE). À DROITE, HERBIER AQUATIQUE RECOUVERT PAR LA LENTILLE D'EAU MINUSCULE DANS LA VÈZÈRE. © J.-C. ABADIE

CARTOGRAPHIE DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

La carte suivante représente le nombre d'espèces de plantes exotiques envahissantes (à impact majeur et modéré) à l'échelle d'un maillage très fin. Elle permet de repérer les zones concentrant ces espèces.

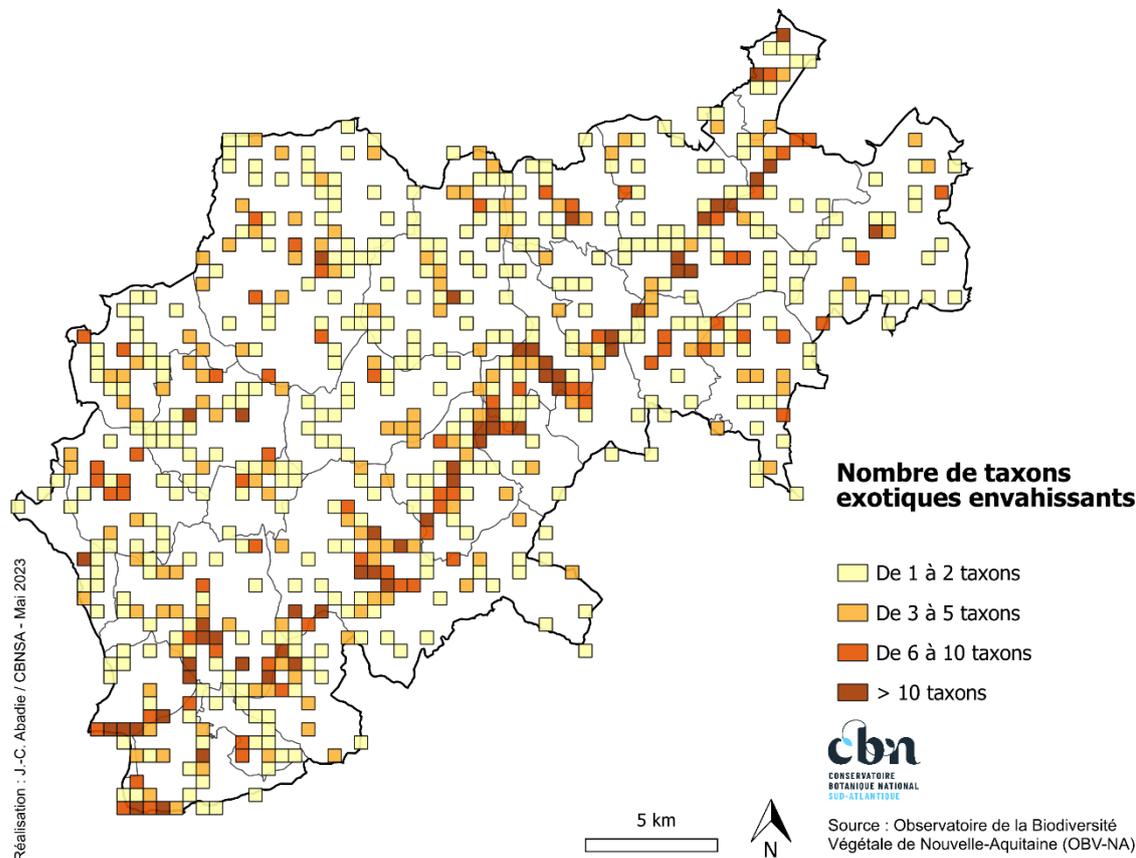


FIGURE 43. NOMBRE D'ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES À LA MAILLE DE 500 X 500 M.

On constate sans surprise que *la vallée de la Vézère constitue, comme toutes les grandes rivières, un foyer de concentration pour ces espèces*⁵, nombre d'entre elles colonisant les milieux alluviaux (ripisylve, grèves alluviales) et aquatiques : Azolla fausse-fougère, Bident feuillé, Souchet vigoureux, Égéria, Févier d'Amérique, Impatiente de l'Himalaya, Lentille d'eau minuscule, Lindernie fausse-gratiolle, Jussie à grandes fleurs, Jussie rampante, Ptérocarié, Vigne-vierge commune, Paspale à deux épis, Renouée du Japon, Renouée de Bohême, Sicyos anguleux, Aster lancéolé, etc. Soulignons que si les PEE liées à ces milieux ne représentent qu'un quart de l'ensemble des PEE répertoriées en Vallée de l'Homme (cf. partie précédente), la carte suggère qu'elles sont probablement les plus répandues et les plus abondantes.

Les bourgs et les zones urbanisées constituent, dans une moindre mesure, d'autres secteurs de concentration de PEE (Figure 44), ce qui s'explique par le grand nombre de ces espèces liées aux milieux anthropisés (Euphorbe prostrée, Amarante couchée, Buddleja du père David, Centranthe rouge, Passerage de Virginie, Véronique de Perse, Vergerettes, Brome cathartique...).

Le grand nombre de mailles dispersées sur le reste du territoire correspond en grande partie aux zones cultivées (Amarantes, Datura, Panic à fleurs dichotomes, Sorgho d'Alep, Lampourde à gros fruits...) et aux bords de routes le long desquelles plusieurs de ces espèces sont très fréquentes (Ailanthé, Vergerettes, Onagres, Paspale dilaté, Robinier faux-acacia, Sporobole...).



Euphorbe prostrée



Passerage de Virginie



Amarante couchée

FIGURE 44. QUELQUES PEE À IMPACT MODÉRÉ COMMUNES DANS LES BOURGS. ©J.-C. ABADIE

⁵ Il en est de même pour la vallée de la Dordogne, en limite sud-ouest du territoire

V.2.6. PRÉSENTATION DES PEE À IMPACT MAJEUR RECENSÉES EN VALLÉE DE L'HOMME.

Nous présentons dans les parties qui suivent l'ensemble des PEE répertoriées en Vallée de l'Homme. Considérant l'abondante littérature sur ces espèces, nous avons fait le choix de les présenter sous forme de fiches abrégées, reprenant les principales informations à leur sujet et renvoyant, lorsque cela était possible, vers des ressources en ligne. Le lecteur intéressé pourra y trouver de plus amples informations, notamment des retours d'expériences sur leur gestion.

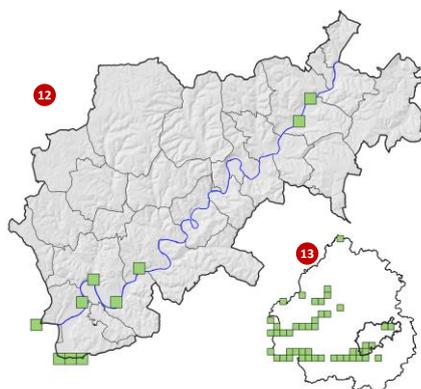
Présentation d'une fiche

1 ***Azolla filiculoides***

2 **Azolla fausse-fougère**

3 PEE à impact majeur

4 Région d'origine : Amérique du Sud



14 **Ressources en ligne sur l'espèce**

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/azolla-filiculoides/>

15 **Remarques**

Espèce surtout problématique en contexte d'eaux stagnantes : elle peut alors se développer jusqu'à recouvrir totalement les surfaces en eau, ce qui empêche la pénétration de la lumière et limite les échanges gazeux. Il peut en résulter une disparition des espèces aquatiques sauvages, et une modification du milieu. Observé ponctuellement dans la Vézère et le Dordogne.

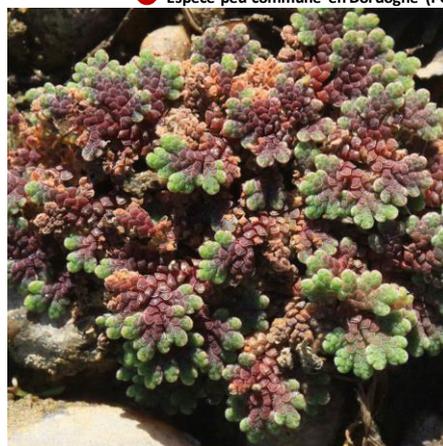
5 **Milieus aquatiques**

(herbiers flottants annuels des eaux douces stagnantes eutrophes)

7 Famille des Salviniacées

8 Hydrothérophytes 9 0,1-0,3 dm — VII-I 10

11 Espèce peu commune en Dordogne (PC)



© J.-C. Abadie

1 Nom scientifique retenu par le référentiel national TAXREF v14

2 Nom vernaculaire français

3 Classification sur la liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine

4 Région d'origine

5 Grand type de milieu

6 Écologie détaillée

7 Famille botanique suivant la classification de l'APG III

8 Type biologique

9 Hauteur de la plante

10 Date de floraison ou de visibilité optimale (les chiffres indiquent les mois)

11 Rareté départementale

12 Répartition en Vallée de l'Homme (mailles de 1 x 1 km)

13 Répartition en Dordogne (mailles de 5 x 5 km)

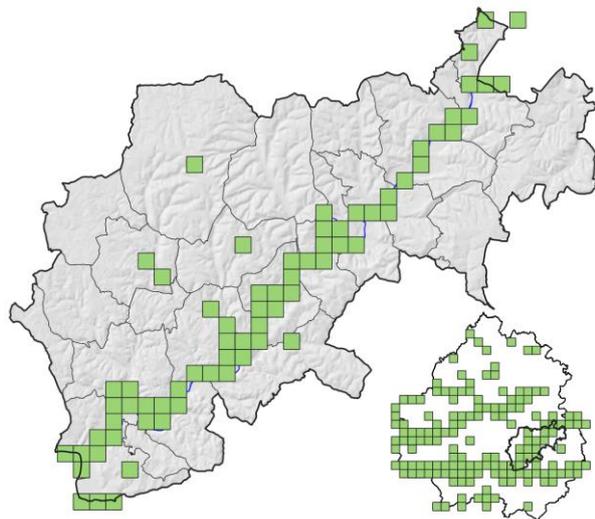
14 Ressources en lignes sur l'espèce

15 Remarques sur l'espèce

Acer negundo Érable negundo

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Milieus forestiers

(ripisylves)

Famille des Sapindacées

PhanérophYTE — 30-150 dm — II-III

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



© J.-C. Abadie

Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/acer-negundo/>

Remarques

Arbre cultivé pour ses qualités ornementales, l'Érable negundo est aujourd'hui omniprésent dans les milieux alluviaux où il tend à constituer des peuplements monospécifiques impactant les espèces sauvages et le fonctionnement des milieux (ex : son enracinement superficiel ne permet pas un bon maintien des berges).



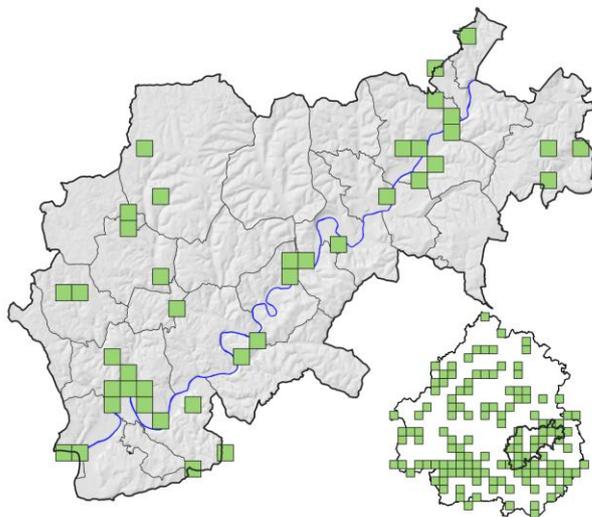
Bords de Vézère colonisés par l'Érable negundo. ©J.-C. Abadie.

Ailanthus altissima

Ailanthé

PEE à impact majeur

Région d'origine : Asie



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/Ailanthus-altissima/>

Remarques

Arbre formant des peuplements monospécifiques (émission de substances allélopathiques). Outre les milieux anthropiques, l'espèce colonise également les coteaux calcaires et les falaises (cas de figure observé en Vallée de l'Homme).

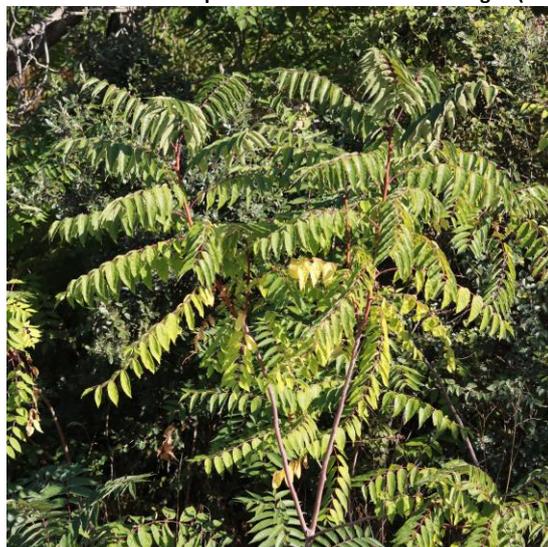
Milieux anthropisés

(fourrés et bois caducifoliés eutrophiles, ripisylves)

Famille des Simaroubacées

(Nano-)Phanérophyte — 50-300 dm — V-VII

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



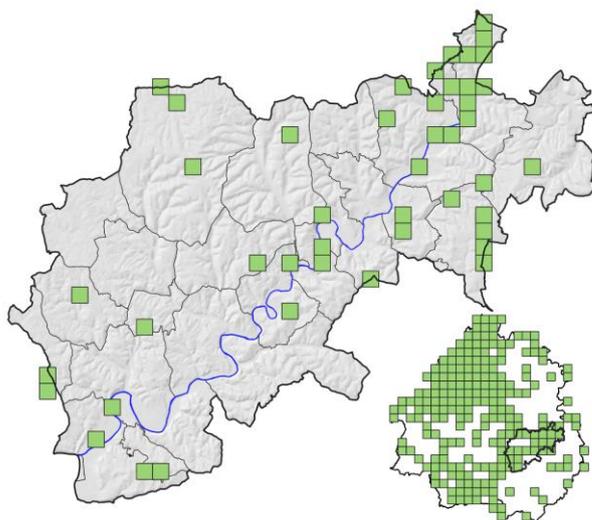
© N. Meslage

Ambrosia artemisiifolia

Ambrosie à feuilles d'armoise

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/ambrosia-artemisiifolia/>

<https://plantes-risque.info/plantes/ambrosie-a-feuilles-darmoise/>

Remarques

Adventice de culture pouvant avoir un impact très lourd sur les rendements. Espèce très allergène à fort impact sanitaire.

Cultures

(friches à thérophytes eutrophiles)

Famille des Asteracées

Thérophyte — 2-15 dm — VII-XI

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



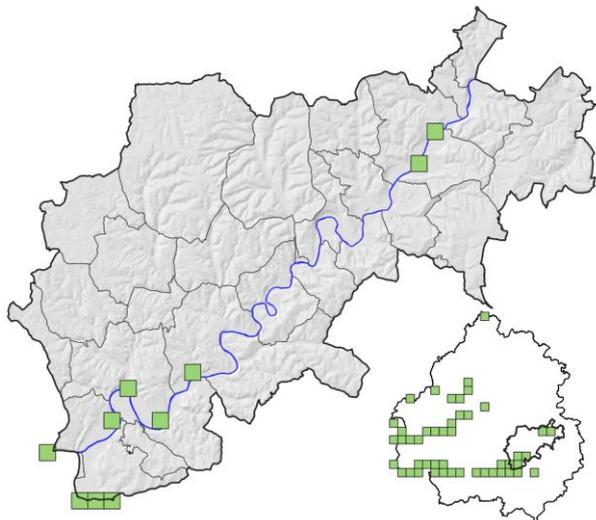
© J.-C. Abadie

Azolla filiculoides

Azolla fausse-fougère

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Sud



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/azolla-filiculoides/>

Remarques

Espèce surtout problématique en contexte d'eaux stagnantes : elle peut alors se développer jusqu'à recouvrir totalement les surfaces en eau, ce qui empêche la pénétration de la lumière et limite les échanges gazeux. Il peut en résulter une disparition des espèces aquatiques sauvages, et une modification du milieu. Observé ponctuellement dans la Vézère et la Dordogne.

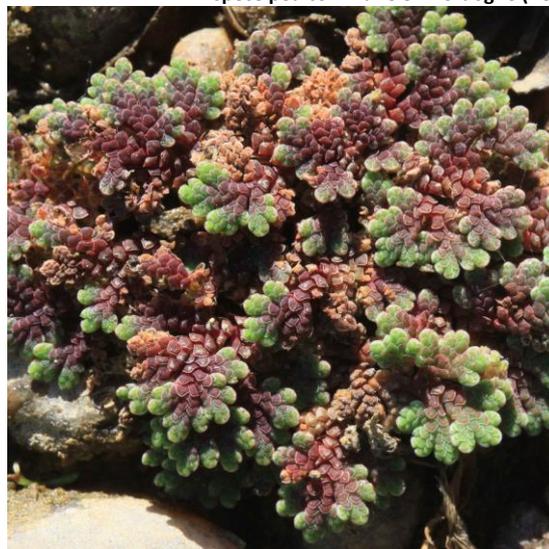
Milieux aquatiques

(herbiers flottants annuels des eaux douces stagnantes eutrophes)

Famille des Salviniacées

Hydrothérophytes — 0,1-0,3 dm — VII-I

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



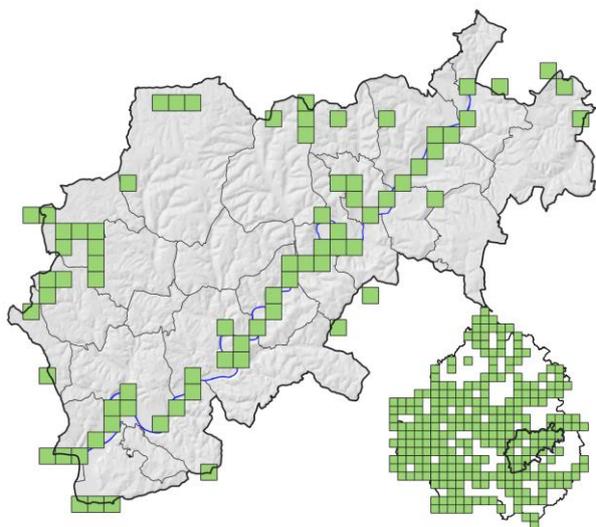
© J.-C. Abadie

Bidens frondosa

Bident feuillé

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/bidens-frondosa/>

Remarques

Espèce très répandue le long de la Vézère. Peut former des peuplement monospécifiques conduisant à un appauvrissement du milieu.

Zones humides

(friches à thérophytes hygrophiles eutrophiles, ripisylves)

Famille des Asteracées

Thérophyte — 3-15 dm — VIII-X

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



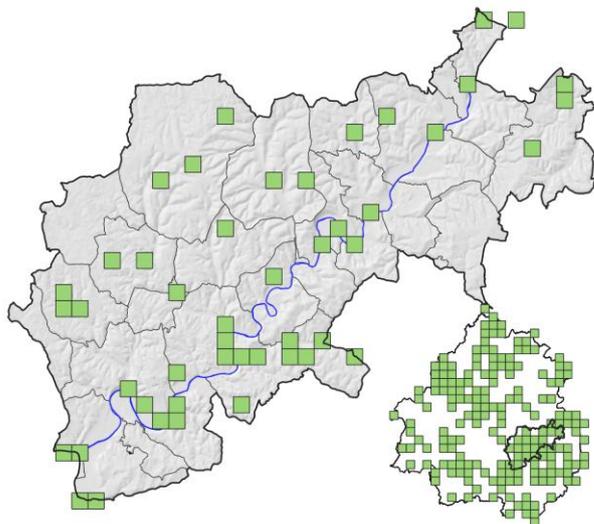
© J.-C. Abadie

Buddleja davidii

Buddleja du père David

PEE à impact majeur

Région d'origine : Asie



© N. Meslage

Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/buddleja-davidii/>

https://www.fcbn.fr/sites/fcbn.fr/files/ressource_telechargeable/fiche_buddleja_davidii_sr.pdf

Remarques

Espèce pouvant former rapidement des peuplements monospécifiques denses à l'origine d'un appauvrissement des milieux. Impact en milieu naturel documenté dans de nombreuses régions.

Milieus anthropisés

(ripisylves, fourrés rudéralisés)

Famille des Scrophulariacées

Nanophanérophyte — 10-50 dm — VI-IX

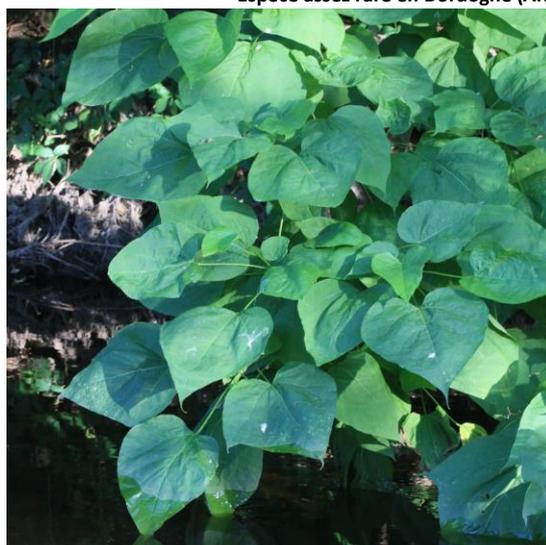
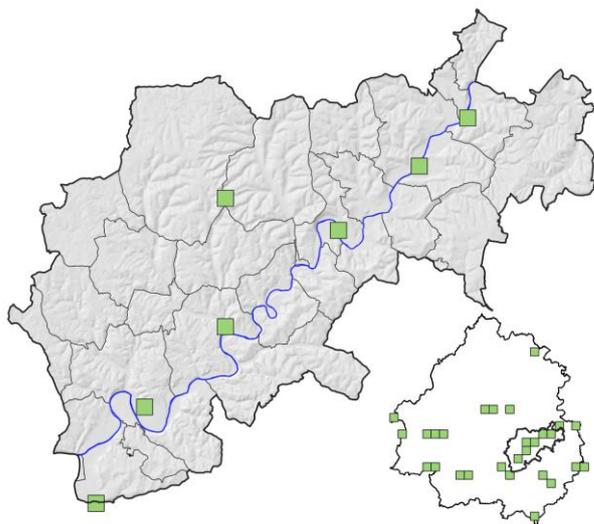
Espèce assez commune en Dordogne (AC)

Catalpa bignonioides

Catalpa

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



© J.-C. Abadie

Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Fréquemment planté en milieu urbain. Présent sous forme d'individus épars le long des rivières.

Zones humides

(bords des cours d'eau, ripisylves)

Famille des Bignoniacées

Phanérophyte — 50 dm — V-VII

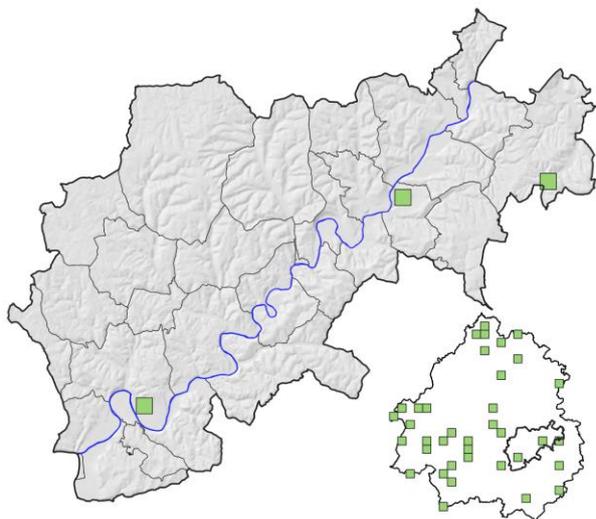
Espèce assez rare en Dordogne (AR)

Cortaderia selloana

Herbe de la Pampa

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Sud



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/cortaderia-selloana/>

Remarques

Espèce à fort pouvoir de propagation. Impact négatif sur les autres espèces et les milieux naturels documentés dans plusieurs régions. Produit une grande quantité de biomasse aérienne inflammable, augmentant les risques d'incendies là où elle forme des peuplements denses. En Dordogne, l'espèce semble pour l'instant se limiter aux milieux anthropiques et aux abords des habitations

Milieux anthropisés

(prairies et friches, rochers maritimes ou suintants)

Famille des Poacées

Hémicryptophyte — 15-40 dm — VI-X

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



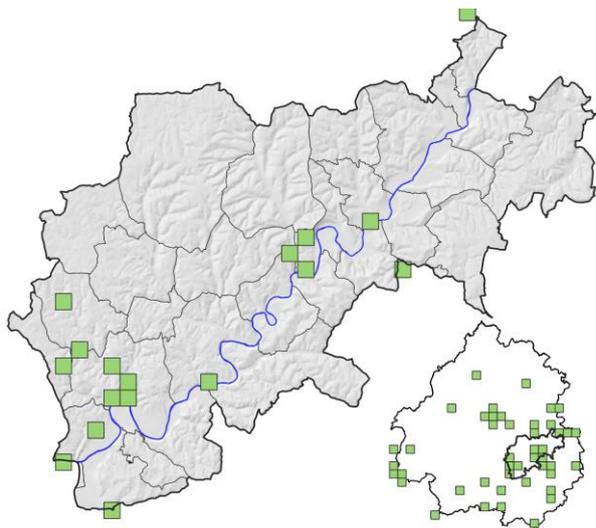
© J.-C. Abadie

Cotoneaster coriaceus

Cotonéaster laiteux

PEE à impact majeur

Région d'origine : Asie



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Présent en milieux naturels en contexte de coteaux calcaires.

Pelouses et milieux associés

(fourrés thermophiles, rocailles ± ombragées)

Famille des Rosacées

Nanophanérophite — 10-30 dm — VI-VII

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



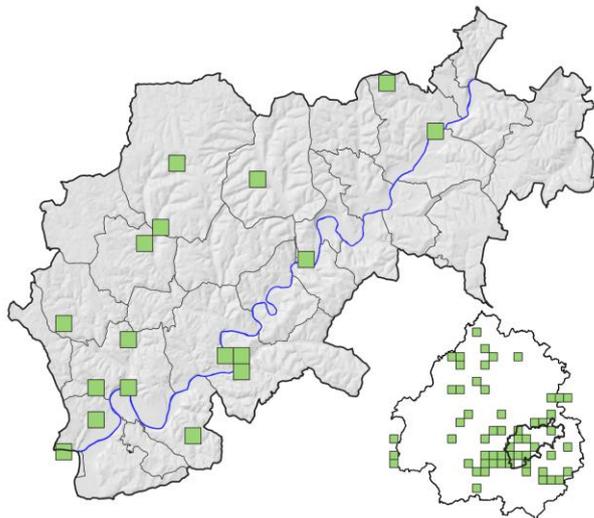
© J.-C. Abadie

Cotoneaster horizontalis

Cotonéaster horizontal

PEE à impact majeur

Région d'origine : Asie



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/cotoneaster-horizontalis/>

Remarques

Présent en milieux naturel en contexte de coteaux calcaires.

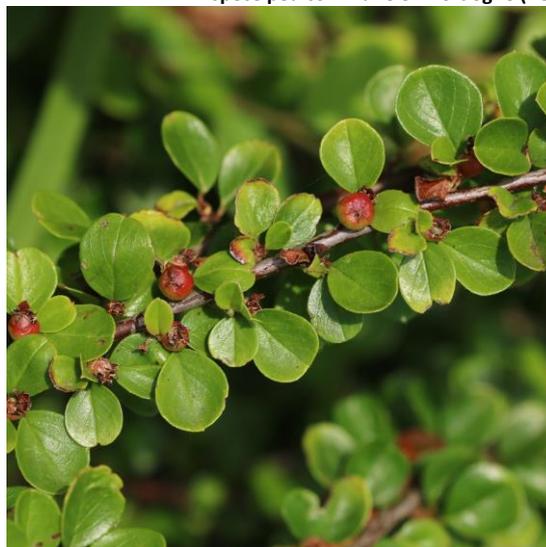
Pelouses et milieux associés

(pentes et talus à végétation ouverte à broussailleuse, rocailles)

Famille des Rosacées

Chaméphyte / Nanophanérophyte — 2-5 dm — IV-VI

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



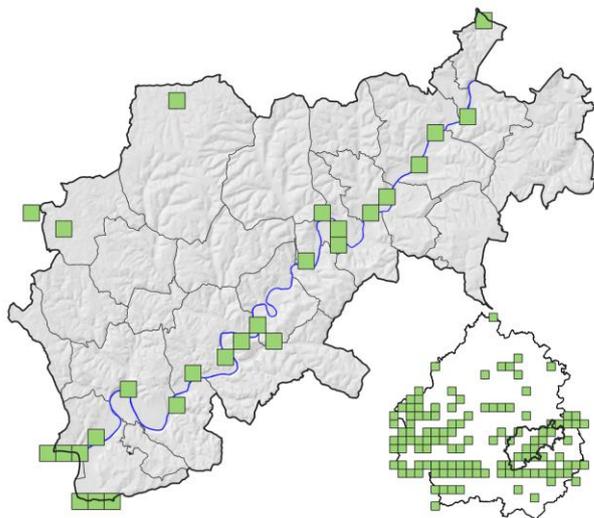
© J.-C. Abadie

Cyperus eragrostis

Souchet vigoureux

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/cyperus-eragrostis/>

Remarques

Répandu le long des rivières (courant en bord de Vézère). Peut également se propager dans les parcelles agricoles (maïs et cultures irriguées).

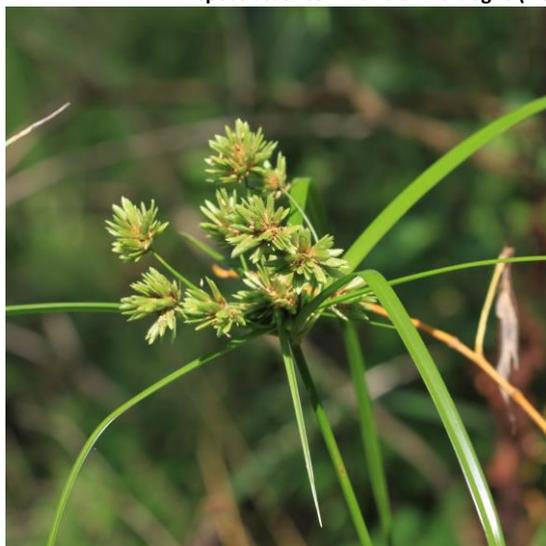
Zones humides

(friches hygrophiles eutrophiles)

Famille des Cyperacées

Hémicryptophyte — 2-12 dm — VII-X

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



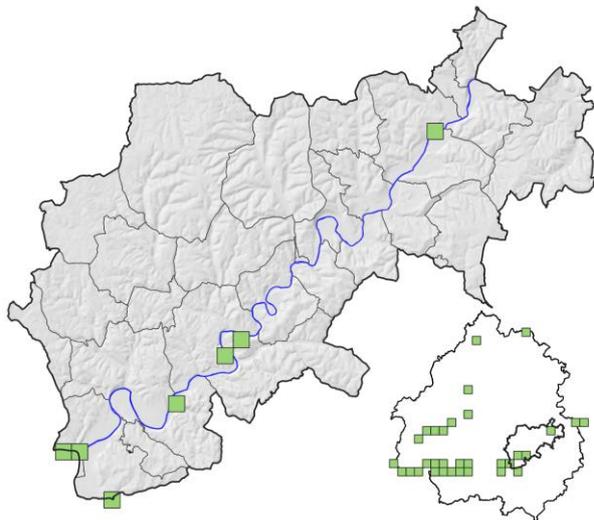
© J.-C. Abadie

Egeria densa

Égéria

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Sud



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/egeria-densa/>

<https://centrederesources-loirenature.com/sites/default/files/ged/Fiche%20-%20egeria-densa-sr.pdf>

Remarques

Espèce pouvant former des peuplements monospécifiques denses très envahissants dans les rivières (ex : partie aval de la Dordogne). Fort impact sur les écosystèmes aquatiques : compétitions avec les espèces sauvages, modification des conditions physico-chimiques (lumière, courant, teneur en nutriments, sédimentation, etc.).

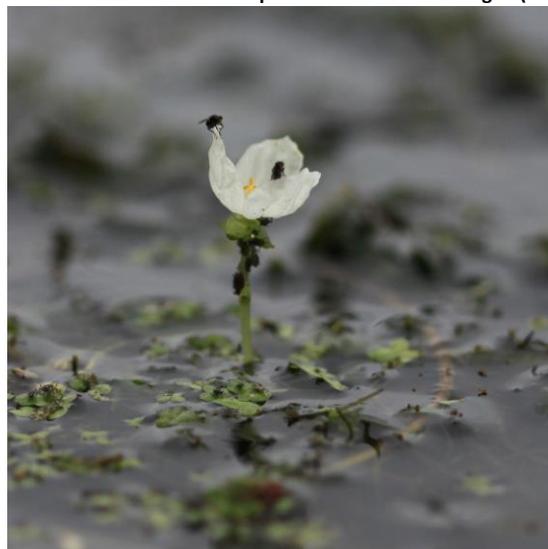
Milieus aquatiques

(herbiers dulçaquicoles eutrophiles)

Famille des Hydrocharitacées

Hydrogéophyte — 2-20 dm — VIII-IX

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



© J.-C. Abadie

Elaeagnus x submacrophylla

Chalef d'Ebbing

PEE à impact majeur

Région d'origine : Anthropogène



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/elaeagnus-x-ebbingei/>

Remarques

Espèce plantée pour l'ornement et pouvant se naturaliser localement.

Milieus anthropisés

(Friches, fossés)

Famille des Elaeagnacées

Chaméphyte / Nanophanérophyte — 8-20 dm — IX-XI

Espèce exceptionnelle en Dordogne (E)



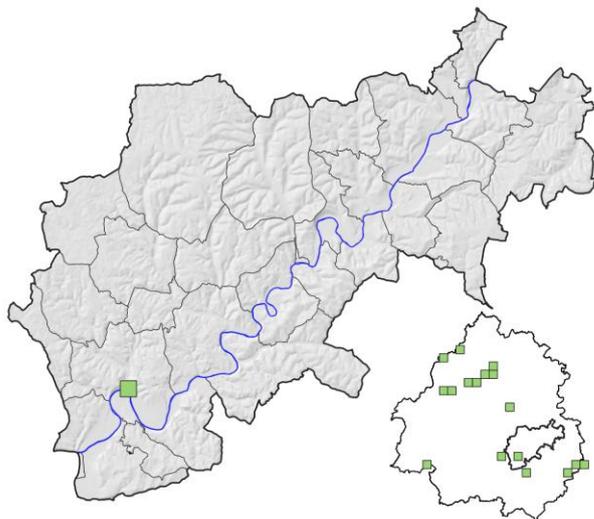
© N. Meslage

Elodea canadensis

Élodée du Canada

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/elodea-canadensis/>

https://www.fcbn.fr/sites/fcbn.fr/files/ressource_telechargeable/fiche_-_elodea_canadensis_v2.pdf

Remarques

Les Élodées peuvent former des peuplements monospécifiques denses très envahissants. Elles ont un fort impact sur les écosystèmes aquatiques : compétition avec les espèces sauvages, modification des conditions physico-chimiques (lumière, courant, teneur en nutriments, sédimentation, etc.).

Milieus aquatiques

(herbiers dulçaquicoles eutrophiles)

Famille des Hydrocharitacées

Hydrogéophyte — 1-10 dm — VI-VIII

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



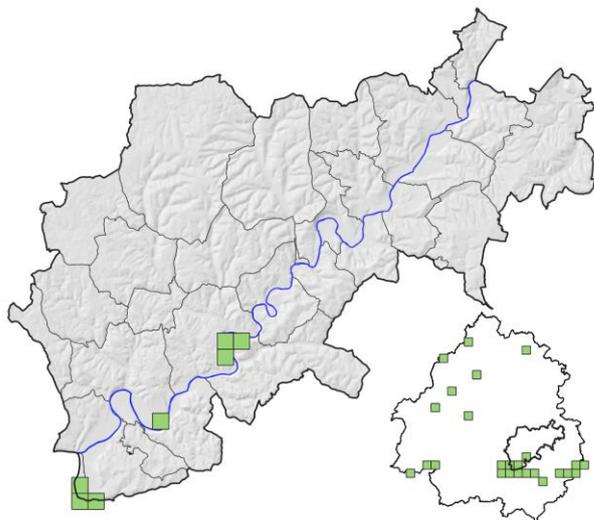
© J.-C. Abadie

Elodea nuttallii

Élodée à feuilles étroites

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/elodea-nuttalii/>

Remarques

Mêmes remarques que pour l'espèce précédente.

Milieus aquatiques

(herbiers dulçaquicoles eutrophiles)

Famille des Hydrocharitacées

Hydrohémicryptophyte — 2-15 dm — VI-VIII

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



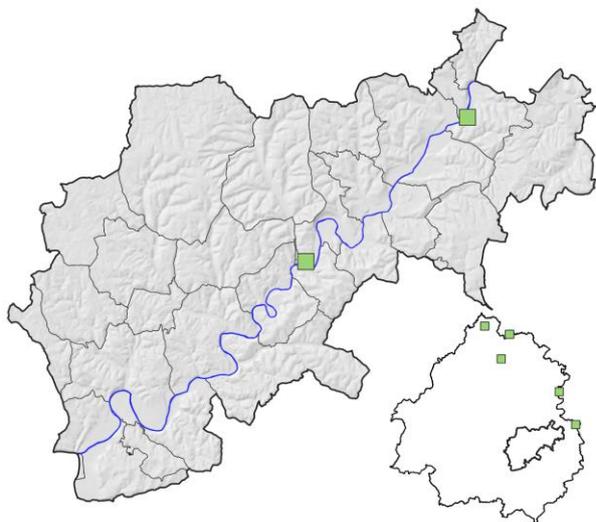
© J.-C. Abadie

Epilobium ciliatum

Épilobe cilié

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/epilobium-ciliatum/>

Remarques

Espèce bien présente dans la moitié nord du pays, en expansion dans le sud. Découverte sur les bords de la Vézère dans le cadre des prospections de l'ABC. Pas d'impact documenté sur les autres espèces jusqu'ici.

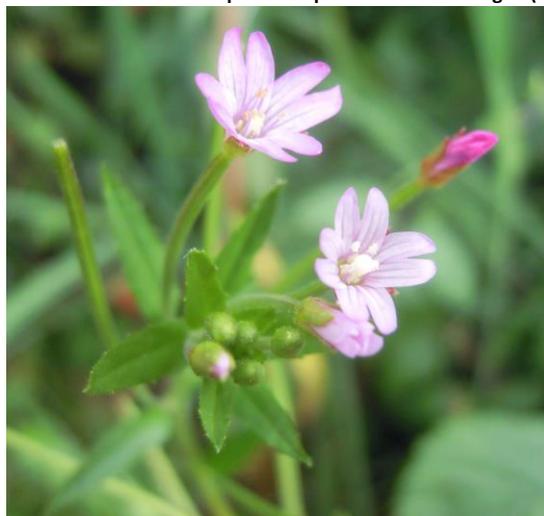
Milieus anthropisés

(friches, grèves et ourlets vivaces eutrophiles sur silice)

Famille des Onagracées

Hémicryptophyte — 3-12 dm — VI-X

Espèce exceptionnelle en Dordogne (E)



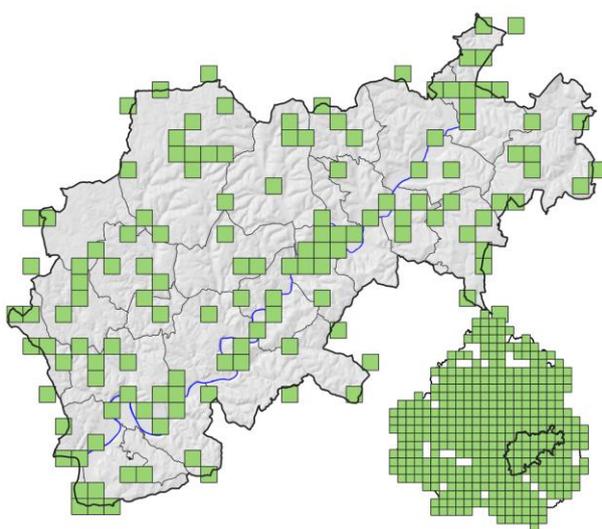
©D. Mercier, <https://api.tela-botanica.org/img:0000837830.jpg>, licence CC BY-SA 2.0

Erigeron canadensis

Vergerette du Canada

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/erigeron-canadensis/>

Remarques

Appartient à un groupe de Vergerettes exotiques comportant plusieurs espèces proches (Vergerette de Buenos Aires, Vergerette du Canada, Vergerette à fleurs nombreuse, Vergerette de Barcelone). Ces dernières colonisent essentiellement les milieux perturbés (parfois les cultures). Leur impact sur le milieu naturel semble faible.

Milieus anthropisés

(friches eutrophiles)

Famille des Asteracées

Thérophyte — 1-15 dm — VI-XI

Espèce très commune en Dordogne (CC)



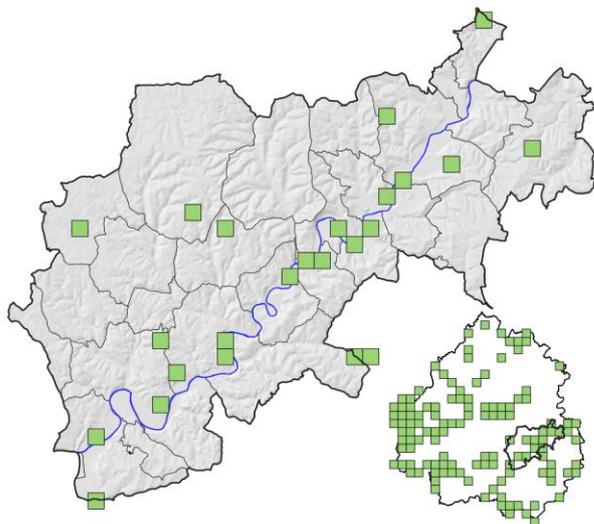
© N. Mesliage

Erigeron floribundus

Vergerette à fleurs nombreuses

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Sud



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Mêmes remarques que pour la Vergerette du Canada (fiche précédente).

Milieus anthropisés

(friches eutrophiles)

Famille des Asteracées

Thérophyte — 3-20 dm — VII-XI

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



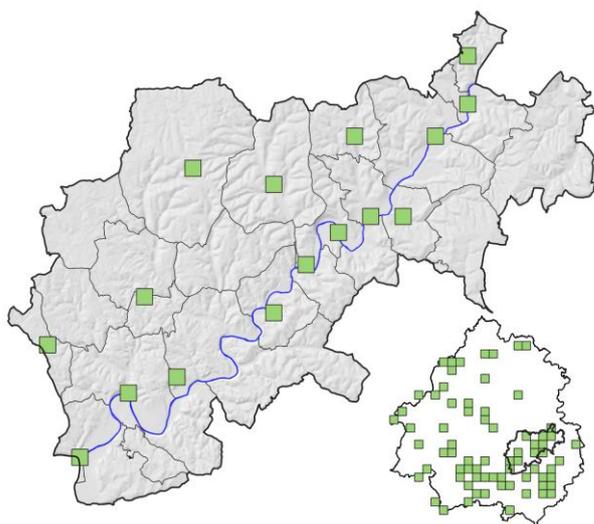
© N. Meslage

Erigeron karvinskianus

Vergerette de Karvinski

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique centrale



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Très souvent naturalisé dans les vieux murs des bourgs. Plus rarement en milieu naturel.

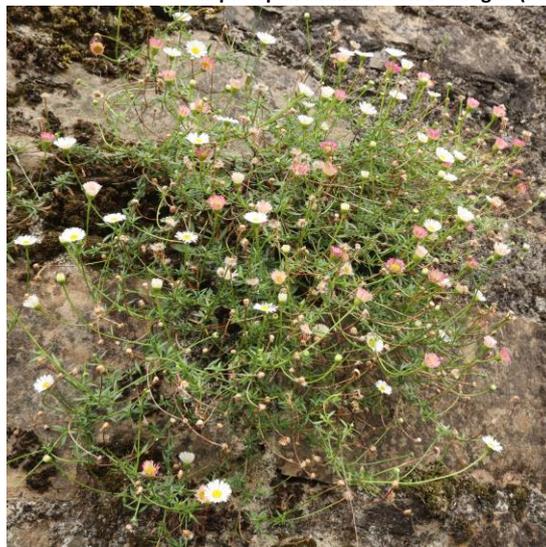
Milieus anthropisés

(murs et parois eutrophes)

Famille des Asteracées

Hémicryptophyte — 0,5-2 dm (? 5 dm à l'horizontale) — IV-IX

Espèce peu commune en Dordogne (PC)

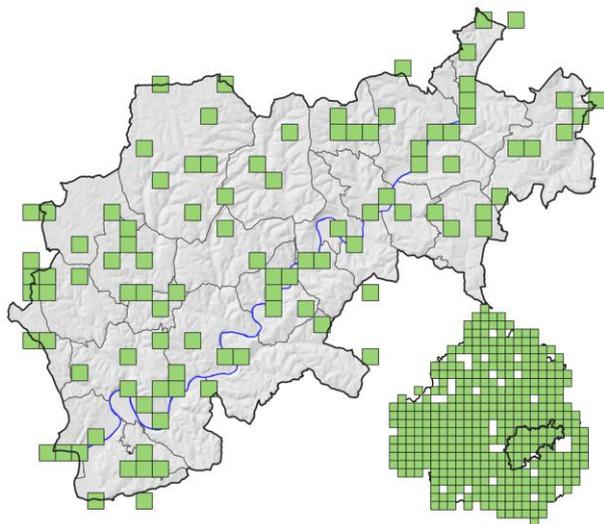


© J.-C. Abadie

Erigeron sumatrensis**Vergerette de Barcelone**

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique centrale

**Ressources en ligne sur l'espèce**

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/erigeron-sumatrensis/>

Remarques

Mêmes remarques que pour la Vergerette du Canada (page précédente).

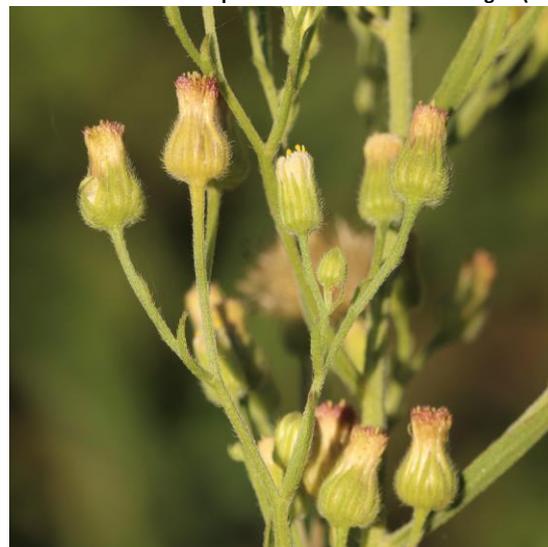
Milieus anthropisés

(friches eutrophiles)

Famille des Asteracées

Hémicryptophyte — 3-20 dm — VII-XI

Espèce très commune en Dordogne (CC)



© N. Meslage

Euonymus japonicus**Fusain du Japon**

PEE à impact majeur

Région d'origine : Asie

**Ressources en ligne sur l'espèce**

-

Remarques

Espèce plantée pour l'ornement et pouvant se naturaliser localement. Connue pour son potentiel invasif dans d'autres zones géographiques.

Landes et fourrés

(fourrés thermophiles eutrophiles ± hygrophiles)

Famille des Celastracées

Nanophanérophyte — 10-40 dm — V-VII

Espèce très rare en Dordogne (TR)



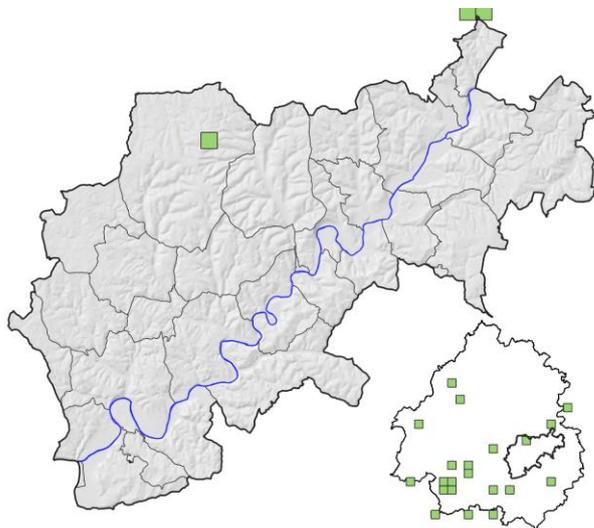
© J.-C. Abadie

Galega officinalis

Sainfoin d'Espagne

PEE à impact majeur

Région d'origine : Eurasie



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/galega-officialis/>

Remarques

Espèce anciennement cultivée, le Sainfoin d'Espagne, est aujourd'hui largement naturalisé sur le territoire. S'il ne semble pas poser de problème en Dordogne, il présente un caractère envahissant dans l'Est de la France où il colonise les prairies et induit un risque de toxicité pour le bétail.

Milieux prairiaux

(mégaphorbiaies et friches eutrophiles)

Famille des Fabacées

Hémicryptophyte — 4-10 dm — V-VIII

Espèce très rare en Dordogne (TR)



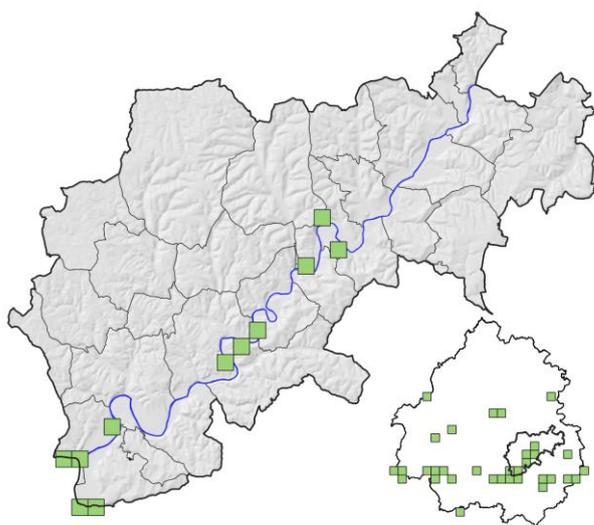
© N. Meslage

Gleditsia triacanthos

Févier d'Amérique

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce présente çà et là le long des cours d'eau du département, sous forme d'individus isolés ou de plantules (photo). Comportement envahissant dans d'autres régions. Arbre dont le tronc et les branches sont garnis d'épines tripartites très longues et acérées.

Zones humides

(Ripisylves)

Famille des Fabacées

Phanérophyte — 30-150 dm — IV-VI

Espèce assez rare en Dordogne (AR)

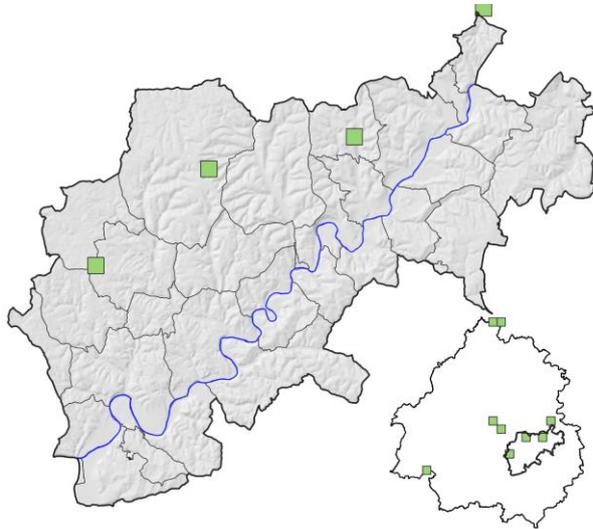


© J.-C. Abadie

Heracleum mantegazzianum

Berce du Caucase

PEE à impact majeur
Région d'origine : Eurasie



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/heracleum-mantegazzianum/>

Remarques

Espèce à caractère envahissant dans l'Est et le Nord de la France ayant un impact fort sur les espèces sauvages et les milieux. La Berce du Caucase a été découverte en Vallée de l'Homme dans le cadre des prospections de l'ABC. Comme dans le reste de la Dordogne, elle n'y forme pour l'instant que de petites populations réduites. Plante photosensibilisante : risques importants de brûlures à son contact.

Zones humides

(mégaphorbiaies mésohygrophiles à hygrophiles eutrophiles)

Famille des Apiacées

Hémicryptophyte — 15-35 dm — V-VIII

Espèce très rare en Dordogne (TR)

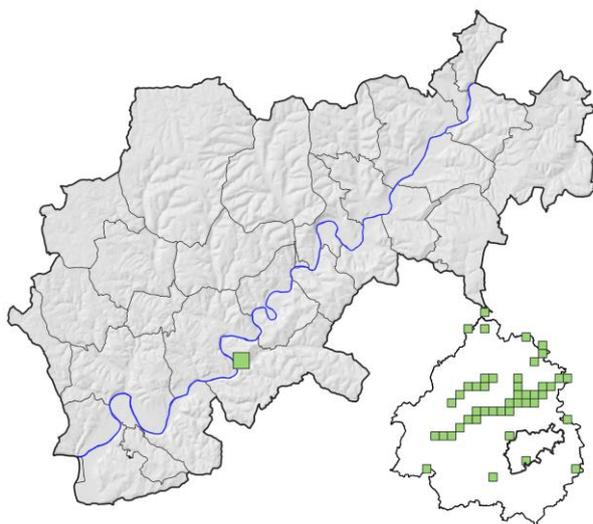


© J.-C. Abadie

Impatiens glandulifera

Impatiente de l'Himalaya

PEE à impact majeur
Région d'origine : Asie



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/impatiens-glandulifera/>

Remarques

Espèce aujourd'hui largement naturalisée dans les milieux alluviaux. L'Impatiente de l'Himalaya présente, dans plusieurs régions, un caractère envahissant marqué, où elle forme des peuplements monospécifiques denses le long des cours d'eau. Elle concurrence fortement les espèces indigènes et modifie le fonctionnement des milieux (augmentation de l'érosion des berges). Elle n'est encore que peu présente en Vallée de l'Homme.

Zones humides

(mégaphorbiaies et ourlets eutrophiles, ripisylves)

Famille des Balsaminacées

Thérophyte — 10-30 dm — VII-X

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



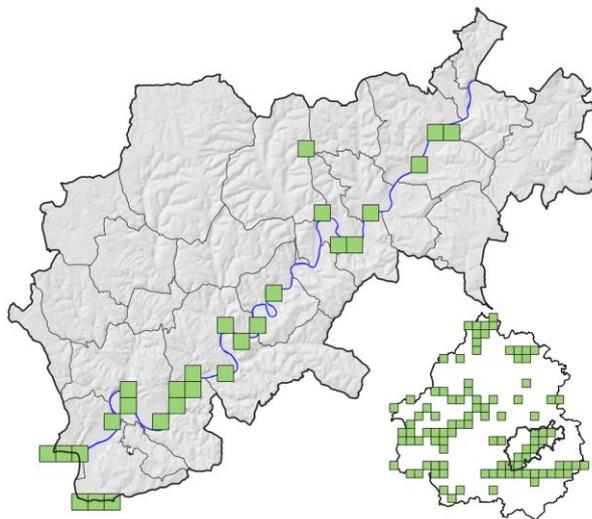
© P. Lafon

Lemna minuta

Lentille d'eau minuscule

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amériques



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/lemna-minuta/>

Remarques

La prolifération de cette espèce dans les pièces d'eau stagnante aboutit à la formation d'un épais tapis en surface, qui empêche la pénétration de la lumière et limite les échanges gazeux. Il peut en résulter une disparition des espèces aquatiques sauvages, et une modification du milieu. Espèce à distinguer d'autres espèces de lentilles indigènes (*L. minor*, *L. trisulca*, *L. gibba*, *Spirodela polyrhiza*).

Milieux aquatiques

(herbiers thérophytiques dulçaquicoles eutrophiles)

Famille des Aracées

Hydrothérophytes — 0,1-0,5 dm — VI-IX

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



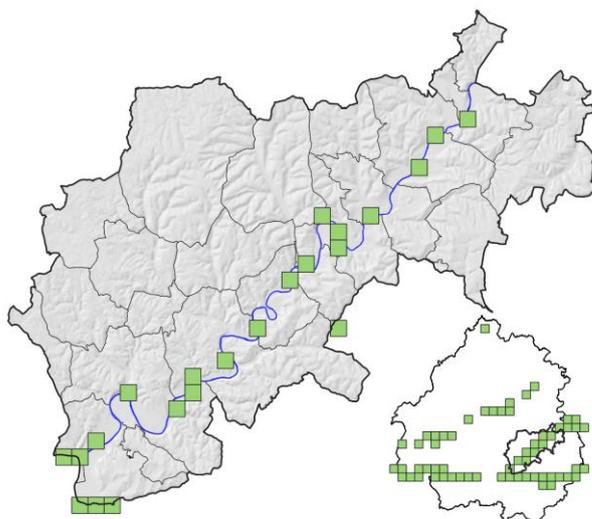
© J.-C. Abadie

Lindernia dubia

Lindernie fausse-gratiolle

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/lindernia-dubia/>

Remarques

Espèce à caractère envahissant avéré colonisant les berges des rivières où elle forme des peuplements mono-spécifiques denses rentrant en compétition avec les espèces indigènes et altérant le fonctionnement des milieux. À distinguer de la Lindernie couchée (voir fiche dédiée), indigène en forte régression.

Zones humides

(pelouses thérophytiques annuelles des grèves de cours d'eau et d'étangs, rizières)

Famille des Linderniacées

Thérophyte — 0,8-1,5 d — VII-X

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



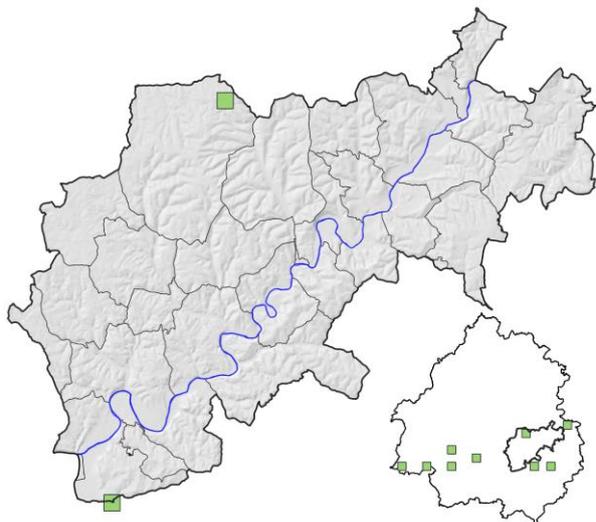
© J.-C. Abadie

Lonicera japonica

Chèvrefeuille du Japon

PEE à impact majeur

Région d'origine : Asie



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/lonicera-japonica/>

Remarques

Espèce plantée pour l'ornement et pouvant se naturaliser localement. Connue pour son potentiel invasif dans d'autres régions (Méditerranée, bassin du Rhône), où elle forme des peuplements monospécifiques en sous-bois, concurrençant les espèces sauvages.

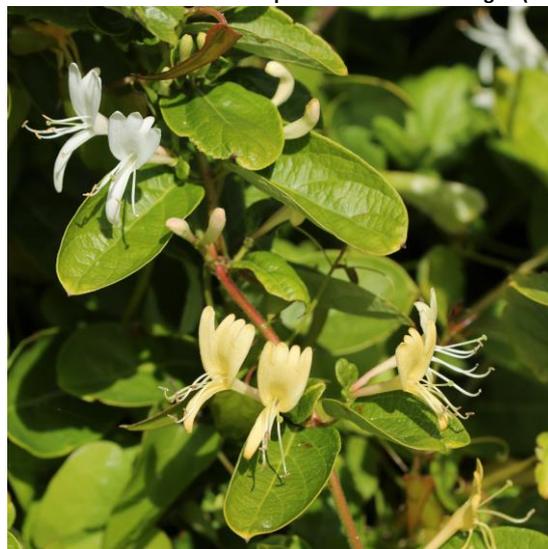
Milieus forestiers

(haies, ripisylves, friches)

Famille des Caprifoliacées

Phanérophyte lianescent — 10-50 dm — V-IX

Espèce très rare en Dordogne (TR)



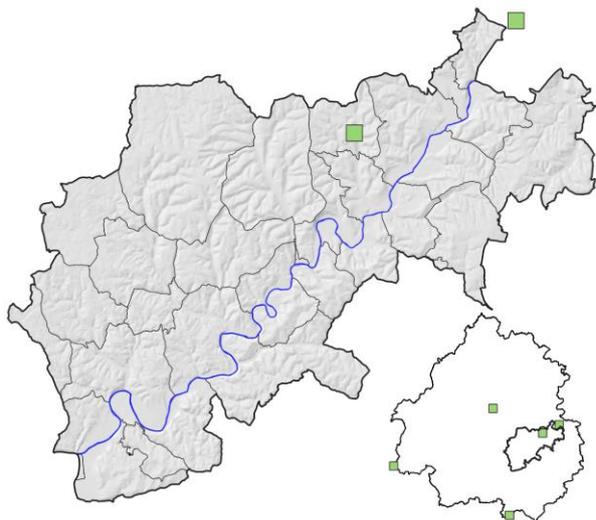
© N. Meslage

Lycium barbarum

Lyciet commun

PEE à impact majeur

Région d'origine : Asie



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Cultivé pour l'ornement et pour ses fruits (baie de Goji). L'espèce s'est naturalisée, et présente un caractère envahissant sur les milieux littoraux (ex : en Normandie). En Dordogne, elle semble cantonnée aux milieux anthropisés (bourgs, friches).

Milieus anthropisés

(fourrés méso- à eutrophiles)

Famille des Solanacées

Nanophanérophyte — 10-30 dm — VI-X

Espèce très rare en Dordogne (TR)



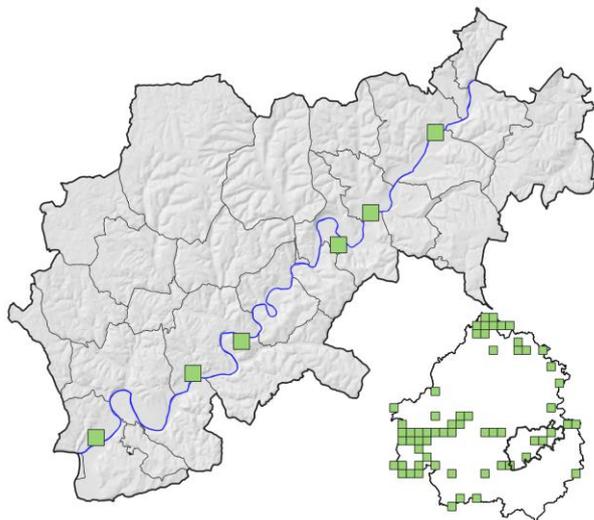
© J.-C. Abadie

Ludwigia grandiflora

Jussie à grandes fleurs

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/ludwigia-grandiflora/>

Remarques

Groupe des Jussies envahissantes. Espèces pouvant former des peuplements monospécifiques denses très envahissants dans les rivières et les plans d'eau. Fort impact sur les écosystèmes aquatiques : compétition avec les espèces sauvages, modification des conditions physico-chimiques (lumière, courant, sédimentation, qualité physico-chimique des eaux etc.). Espèces répandues dans la vallée de la Vézère.

Milieus aquatiques

(herbiers dulçaquicoles méso- à eutrophes, occasionnellement grèves exondées)

Famille des Onagracées

Hydrophyte — 2-10 dm — VI-X

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



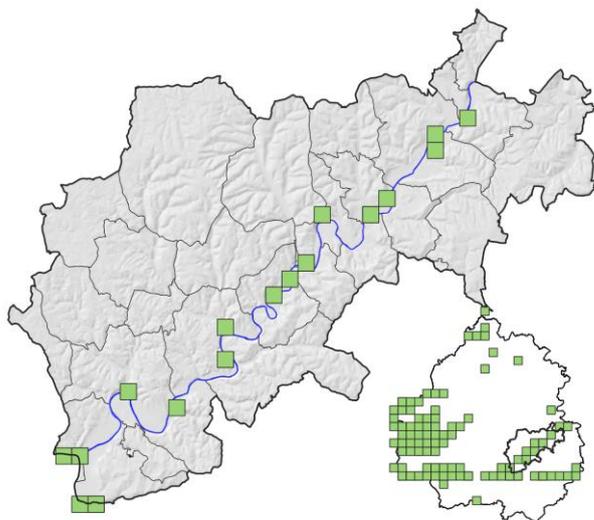
© J.-C. Abadie

Ludwigia peploides

Jussie rampante

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/ludwigia-peploides/>

Remarques

Voir commentaire de la Jussie à grandes fleurs (problématique identique pour les deux espèces).

Milieus aquatiques

(herbiers dulçaquicoles méso- à eutrophes)

Famille des Onagracées

Hydrophyte — 2-10 dm — VI-X

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



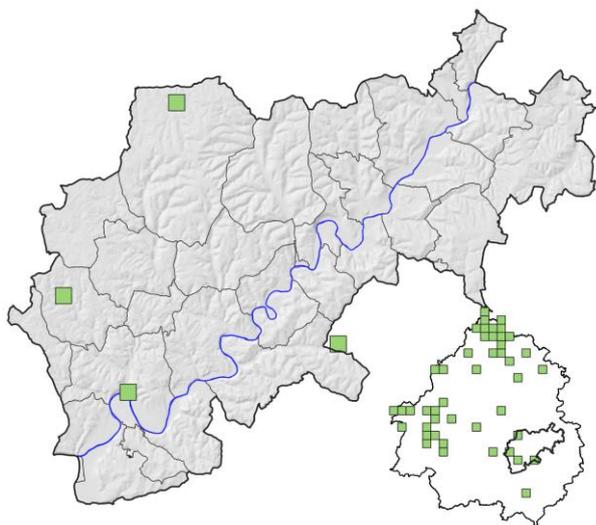
© T. Emeriau

Myriophyllum aquaticum

Myriophylle aquatique

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Sud



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/myriophyllum-aquaticum/#1460369323727-af42a43e-c75b>

Remarques

Espèce pouvant former des peuplements monospécifiques denses très envahissants dans les plans d'eau. Fort impact sur les écosystèmes aquatiques : compétition avec les espèces sauvages, modification des conditions physico-chimiques (lumière, sédimentation, qualité physico-chimique des eaux etc.). Espèce à distinguer des myriophylles indigènes.

Milieux aquatiques

(bords des étangs, mares temporaires)

Famille des Haloragacées

Hydrogéophyte — 3-10 dm — V-X

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



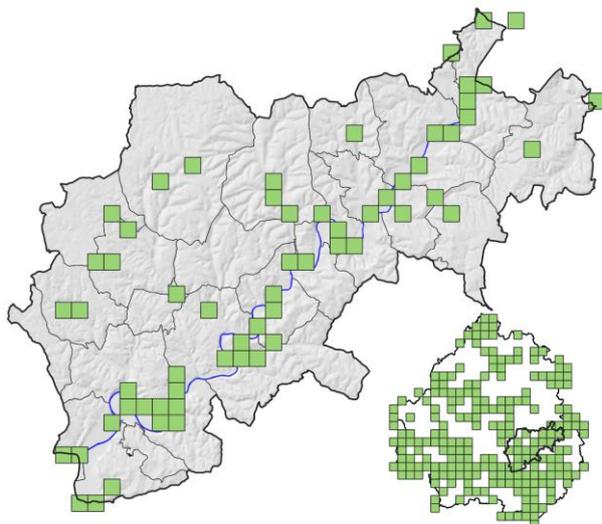
© J.-C. Abadie

Parthenocissus inserta

Vigne-vierge commune

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/parthenocissus-inserta/>

Remarques

Espèce pouvant s'échapper aux abords des habitations, ainsi qu'en milieu alluvial où elle peut former des peuplements denses et rentrer en concurrence avec les espèces indigènes.

Zones humides

(ripisylves, bois hygrophiles, friches vivaces eutrophiles)

Famille des Vitacées

Phanérophyte lianescent — 50-300 dm — V-VII

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



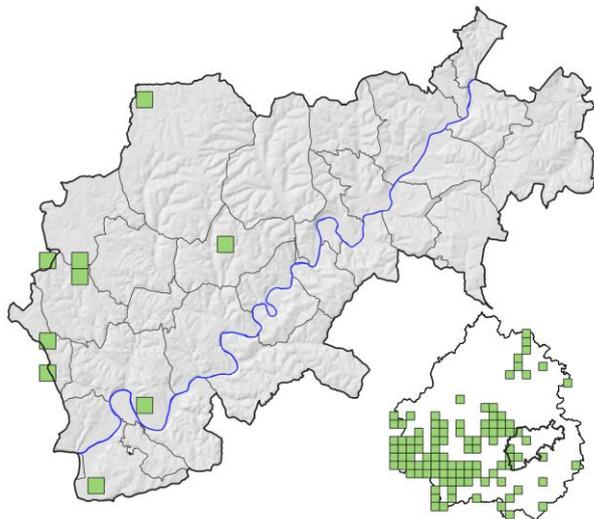
© A. Caillon

Paspalum dilatatum

Paspale dilaté

PEE à impact majeur

Région d'origine : Néotropical



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/paspalum-dilatatum/>

Remarques

Espèce commune dans les milieux anthropisés et les bords de route. Son impact sur les autres espèces reste à évaluer. Dans d'autres régions du monde, le Paspale dilaté est une adventice de culture pouvant affecter les rendements agricoles.

Milieus anthropisés

(friches hygrophiles méditerranéennes)

Famille des Poacées

Hémicryptophyte — 3-10 dm — VII-X

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



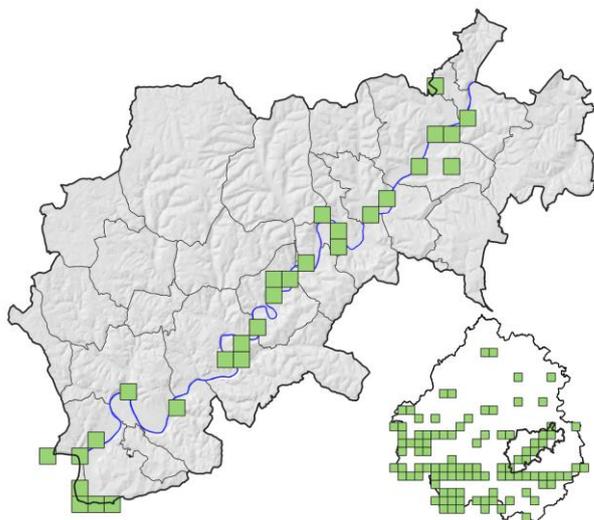
© N. Meslage

Paspalum distichum

Paspale à deux épis

PEE à impact majeur

Région d'origine : Néotropical



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/paspalum-distichum/>

Remarques

Espèce très répandue en contexte alluvial, où elle forme des peuplements denses concurrençant fortement les espèces indigènes. Parfois trouvée en adventice de cultures (maïs, cultures irriguées).

Zones humides

(prairies hygrophiles ou amphibies thermophiles eutrophiles)

Famille des Poacées

Hémicryptophyte — 0,5-3 dm — VII-X

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



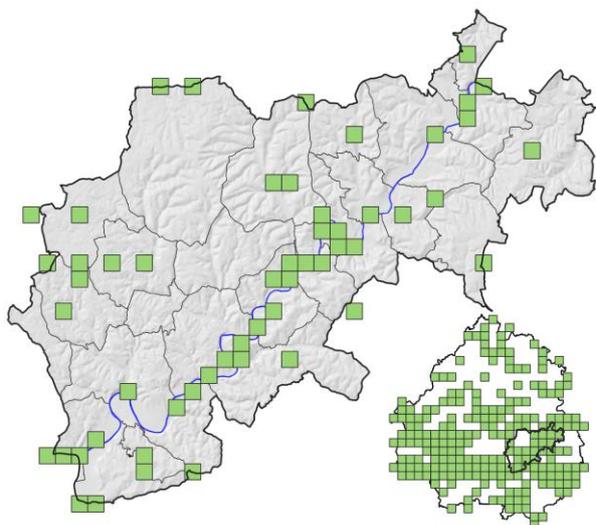
© J.-C. Abadie

Phytolacca americana

Raisin d'Amérique

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/phytolacca-americana/>

Remarques

Espèce se naturalisant dans les milieux naturels et rentrant en concurrence avec les espèces sauvages (impact également sur la faune en raison de sa toxicité). En vallée de l'Homme, elle est répandue le long de la vallée de la Vézère, mais ne semble pas former de grosses populations. Peut également se trouver en milieu cultivé.

Milieux anthropisés

(friches, ourlets et clairières thermophiles surtout acidiphiles)

Famille des Phytolaccacées

Hémicryptophyte — 10-25 dm — VI-IX

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



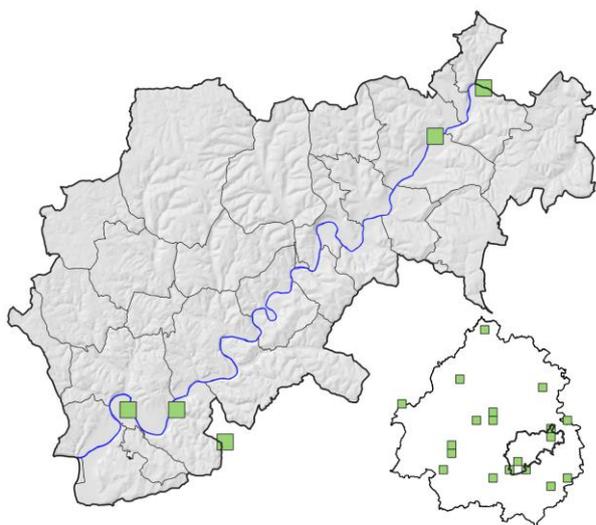
© N. Meslège

Potentilla indica

Fraisier de Duchesne

PEE à impact majeur

Région d'origine : Asie



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce horticole (« faux fraisier » au fruit insipide), échappée de jardin et naturalisée en milieu naturel. Semble rare en Dordogne, mais présente un caractère envahissant dans certaines régions du nord de la France.

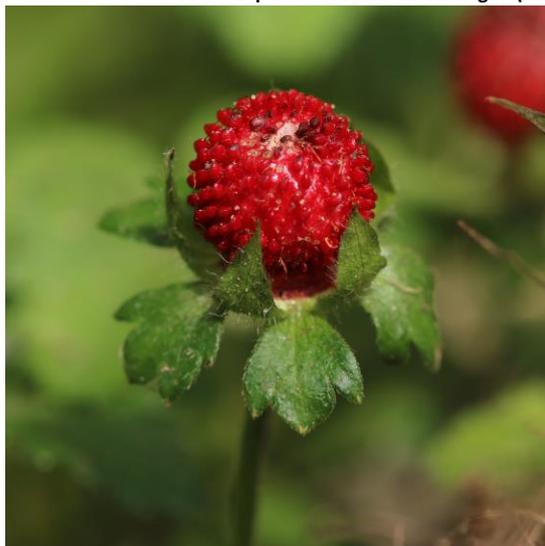
Milieux anthropisés

(pelouses urbaines, pieds de haies, trottoirs)

Famille des Rosacées

Hémicryptophyte — 2-10 dm à l'horizontale — IV-VII

Espèce assez rare en Dordogne (AR)

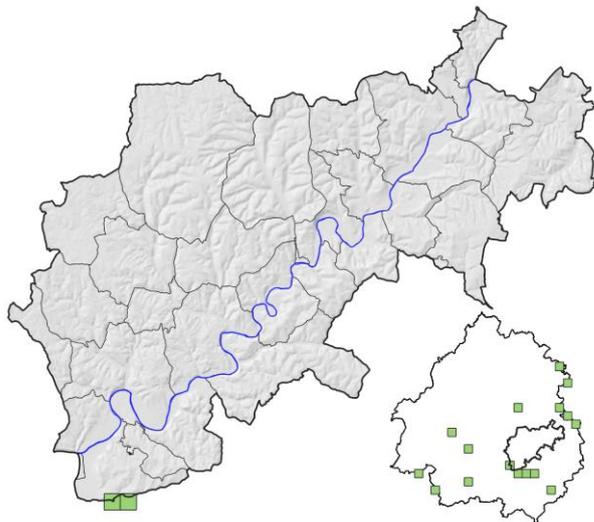


© N. Meslège

Prunus cerasifera**Prunier myrobolan**

PEE à impact majeur

Région d'origine : Eurasie

**Ressources en ligne sur l'espèce**

-

Remarques

Arbre fruitier couramment utilisé en porte-greffe. Présent çà et là, à l'état naturalisé.

Milieus forestiers

(fourrés)

Famille des Rosacées

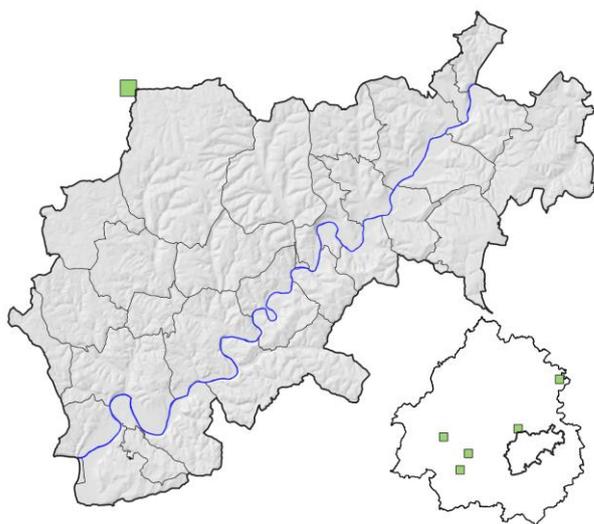
(Nano-)PhanérophYTE — 15-80 dm — III-V

Espèce très rare en Dordogne (TR)

© M. Menand, <https://api.tela-botanica.org/img:0000245600.jpg>, licence CC BY-SA 2.0***Prunus cerasus*****Cerisier acide**

PEE à impact majeur

Région d'origine : Asie

**Ressources en ligne sur l'espèce**

-

Remarques

Arbre fruitier anciennement cultivé. Présent çà et là, à l'état naturalisé.

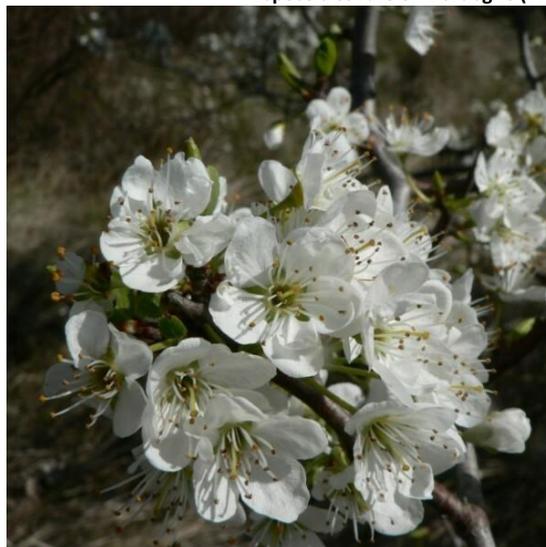
Milieus forestiers

(Boisements)

Famille des Rosacées

(Nano-)PhanérophYTE — 10-50 dm — III-V

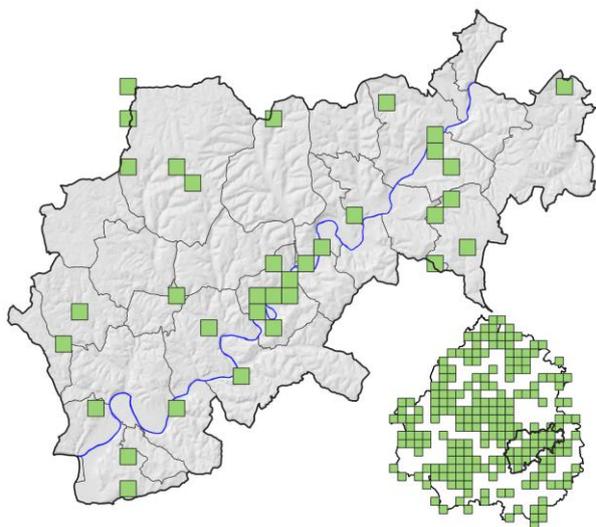
Espèce très rare en Dordogne (TR)

© M. Menand, <https://api.tela-botanica.org/img:000024502CRS.jpg>, licence CC BY-SA 2.0

Prunus laurocerasus

Laurier-cerise

PEE à impact majeur
Région d'origine : Eurasie



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/prunus-laurocerasus/>

Remarques

Arbre ornemental largement naturalisé dans les milieux forestiers. Espèce fortement compétitive pouvant entrer en compétition avec la flore locale. Dans certaines régions du nord de la France, il présente un caractère envahissant.

Milieux forestiers

(fourrés hygrophiles atlantiques, mangroves)

Famille des Rosacées

(Nano-)Phanérophyte — 20-120 dm — III-V

Espèce assez commune en Dordogne (AC)

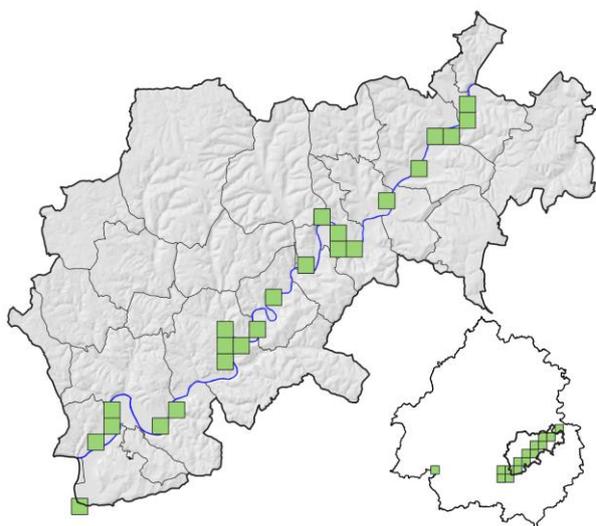


© N. Meslage

Pterocarya sp.

Ptérocarier

PEE à impact majeur
Région d'origine : Asie



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/pterocarya-fraxinifolia/>

Remarques

Arbre colonisant les bords de la Vézère (principal noyau de population dans la région). Son caractère envahissant est attesté dans plusieurs régions. Il peut former des peuplements monospécifiques denses entrant en compétition avec les espèces indigènes. Les Ptérocariers observées en vallée de la Vézère ont longtemps été désignées sous le nom de Ptérocarier du Caucase (*Pterocarya fraxinifolia*). Il semblerait que tout ou partie de ces populations soient en fait à rattacher au Ptérocarier rehderiana (*Pterocarya x rehderiana*).

Zones humides

(ripisylves)

Famille des Juglandacées

Phanérophyte — 100-200 dm — III-IV

Espèce très rare en Dordogne (TR)



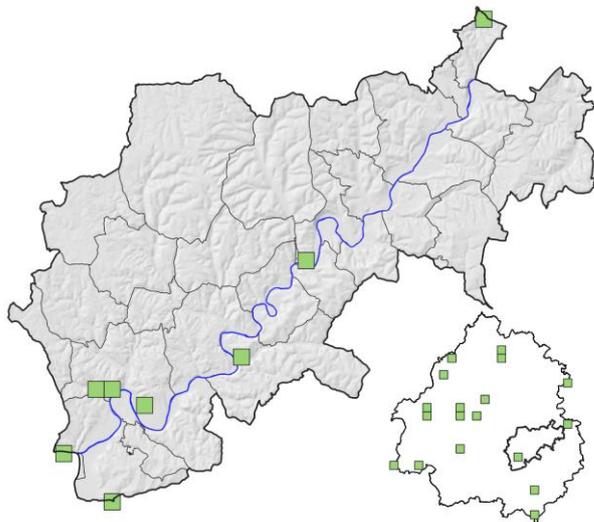
© J.-C. Abadie

Pyracantha coccinea

Buisson ardent

PEE à impact majeur

Région d'origine : Méditerranée



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/pyracantha-coccinea/>

Remarques

Arbre cultivé pour ses qualités ornementales, naturalisée dans les boisements sur sol sec ou les pelouses. Son impact sur les autres espèces reste à préciser. Pourrait participer au processus de fermeture des pelouses

Pelouses et milieux associés

(Pelouses basophiles)

Famille des Rosacées

Nanophanérophyte — 10-20 dm — V

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



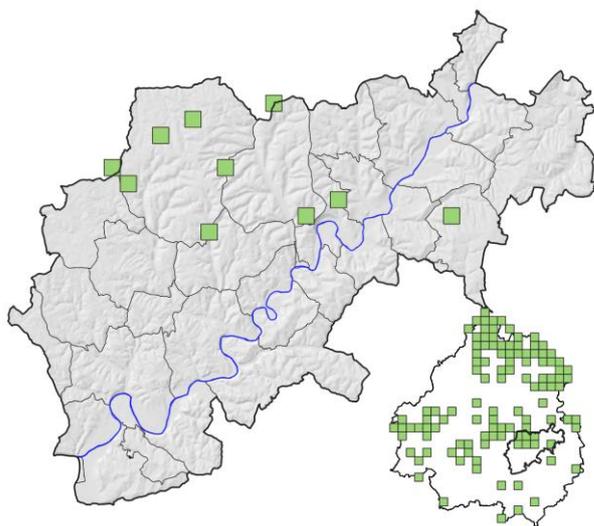
© J.-C. Abadie

Quercus rubra

Chêne rouge d'Amérique

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce introduite, aujourd'hui largement naturalisée. Arbre à croissance rapide, très compétitif, constituant des peuplements monospécifiques, concurrençant fortement les espèces sauvages.

Milieux forestiers

(forêts artificielles, parcs, sur sols acides)

Famille des Fagacées

Phanérophyte — 150-300 dm — IV-V

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



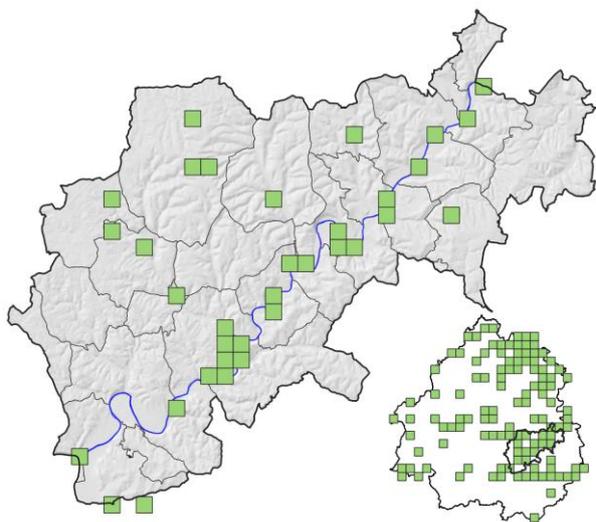
© N. Meslage

Reynoutria japonica

Renouée du Japon

PEE à impact majeur

Région d'origine : Asie



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/reynoutria-japonica/>

https://www.fcbn.fr/sites/fcbn.fr/files/ressource_telechargeable/fiche_reynoutria_japonica-sr.pdf

Remarques

Les Renouées asiatiques sont des espèces pérennes de très grande taille et à fort potentiel de multiplication. Elles ont un impact majeur sur les espèces sauvages et les milieux naturels, en particulier les bords de rivières : diminution du nombre d'espèces, modification du milieu (diminution de l'incidence lumineuse, appauvrissement du sol, érosion des berges, entrave à la circulation...).

Zones humides

(friches et lisières vivaces eutrophiles, ripisylves)

Famille des Polygonacées

Géophyte rhizomateux — 8-15 dm — VIII-X

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



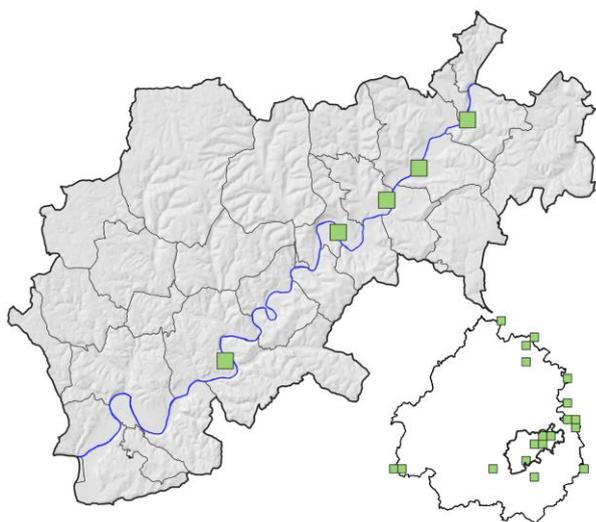
© J.-C. Abadie

Reynoutria x bohemica

Renouée de Bohême

PEE à impact majeur

Région d'origine : Europe (Néotaxon)



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/reynoutria-x-bohemica/>

Remarques

Voir remarques pour l'espèce précédente.

Zones humides

(friches et lisières vivaces eutrophiles, ripisylves)

Famille des Polygonacées

Géophyte rhizomateux — 15-35 dm — VIII-X

Espèce très rare en Dordogne (TR)



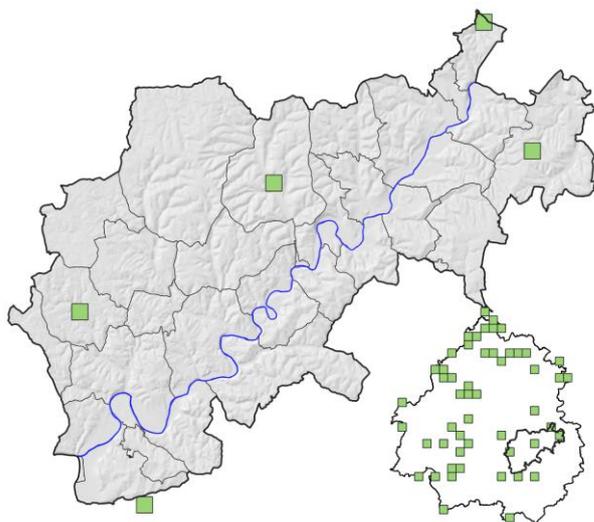
© J.-C. Abadie

Rhus typhina

Sumac hérissé

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/rhus-typhinarhus-hirta/>

Remarques

Espèce ornementale pouvant constituer des peuplements très denses grâce à sa forte capacité au drageonnage. En Dordogne, l'espèce ne se retrouve que rarement à l'état subspontané. Elle reste toutefois à surveiller du fait de son potentiel envahissant.

Milieus anthropisés

(fourrés rudéraux)

Famille des Anacardiées

(Nano-)Phanérophyte — 20-120 dm — VI-VII

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



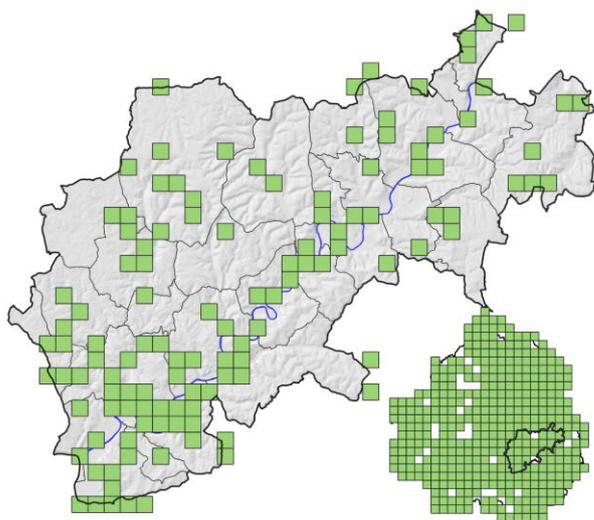
© M. Menand, <https://api.tela-botanica.org/img:000058458CRS.jpg>, licence CC BY-SA 2.0

Robinia pseudoacacia

Robinier faux-acacia

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/robinia-pseudoacacia/>

Remarques

Arbre cultivé de longue date, le Robinier est aujourd'hui largement naturalisé sur le territoire. Espèce extrêmement compétitive (croissance rapide, drageonnage intensif, émission de substances allélopathiques), et modifiant le milieu (enrichissement du sol par fixation de l'azote atmosphérique), le Robinier impacte fortement les milieux naturels, constituant des boisements pauvres en espèces.

Milieus forestiers

(forêts pionnières)

Famille des Fabacées

Phanérophyte — 20-250 dm — IV-VI

Espèce très commune en Dordogne (CC)



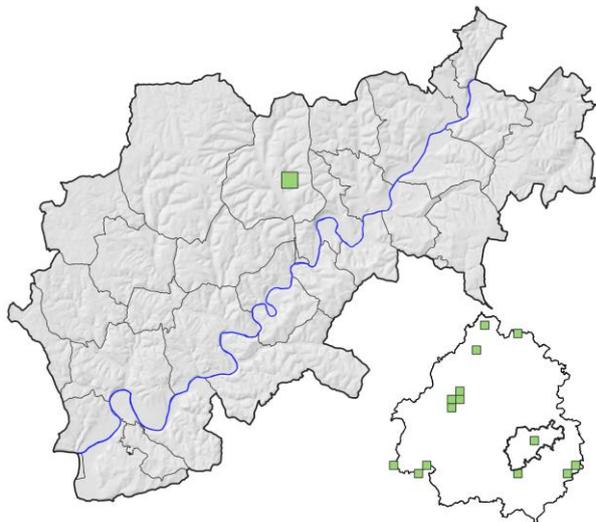
© A. Caillon

Sagittaria latifolia

Sagittaire à larges feuilles

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/sagittaria-latifolia/>

Remarques

Espèce plantée pour l'ornement, aujourd'hui naturalisée le long de plusieurs cours d'eaux (Garonne, Dordogne, Dronne), où elle peut concurrencer la flore indigène. La Sagittaire à larges feuilles a été trouvée en Vallée de l'Homme au cours des prospections de l'ABC dans la vallée du Vimont.

Zones humides

(roselières et herbiers des eaux stagnantes et courantes)

Famille des Alismatacées

Hydrogéophyte — 3-10 dm — VII-IX

Espèce très rare en Dordogne (TR)



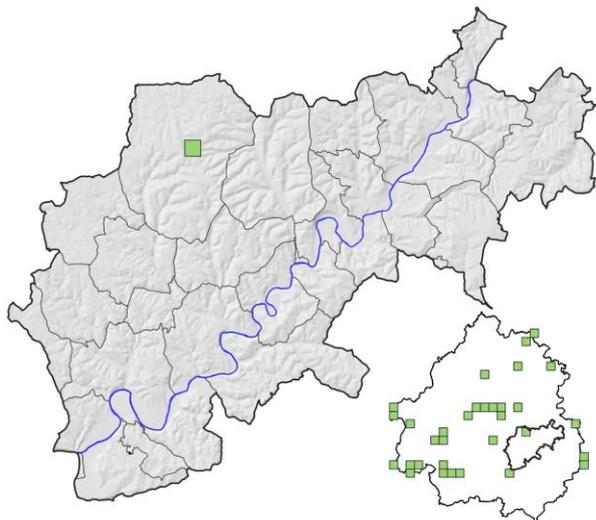
© J.-C. Abadie

Senecio inaequidens

Séneçon sud-africain

PEE à impact majeur

Région d'origine : Afrique du Sud



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/senecio-inaequidens/>

Remarques

Espèce introduite accidentellement au XXème, aujourd'hui largement naturalisée et formant souvent des peuplements très denses. Son impact sur les milieux naturels semble pour l'instant relativement limité, car elle colonise essentiellement les milieux anthropiques (bord de route, friches ferroviaires...).

Milieus anthropisés

(friches eutrophiles, secondairement pelouses naturelles)

Famille des Asteracées

Hémicryptophyte / Chaméphyte — 2-10 dm — (I)V-I

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



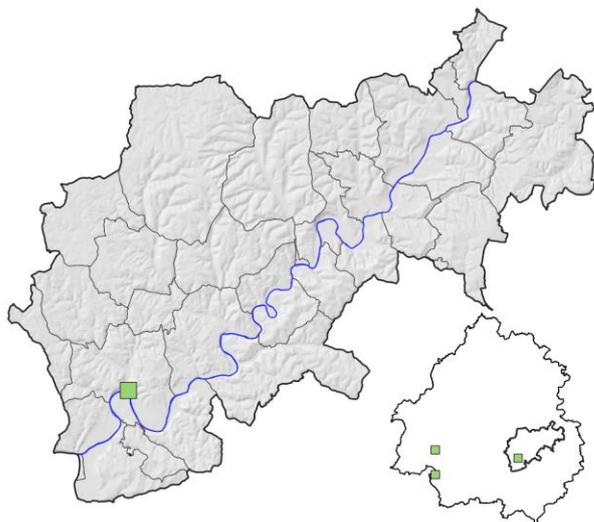
© N. Mesliage

Setaria parviflora

Sétaire à petites fleurs

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/setaria-parviflora/>

Remarques

Espèce introduite accidentellement, en cours de naturalisation sur le territoire. Son caractère envahissant dans d'autres régions du monde, amène à rester vigilant sur sa progression.

Milieux anthropisés

(friches vivaces eutrophiles thermophiles surtout psammophiles)

Famille des Poacées

Hémicryptophyte — 2-8 dm — (I)V-X

Espèce exceptionnelle en Dordogne (E)



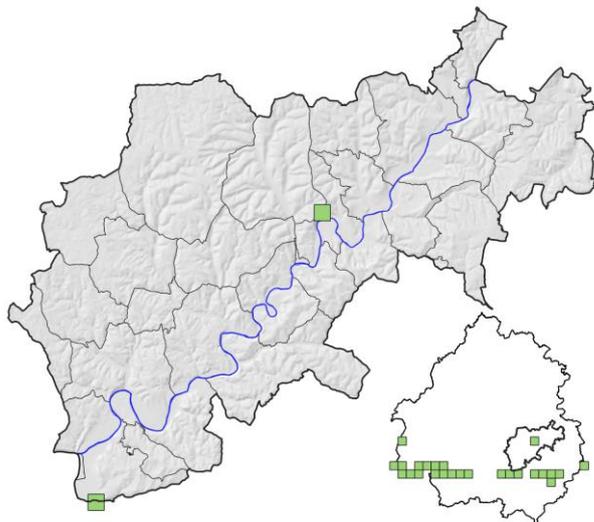
© N. Meslage

Sicyos angulatus

Sicyos anguleux

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/sicyos-angulatus/>

Remarques

Plante des milieux perturbés sur sol humide, le Sicyos anguleux est largement naturalisé le long de la Dordogne, où il présente un caractère envahissant marqué. Il a été détecté sur les bords de Vézère au cours des prospections de l'ABC. Notons que dans d'autres régions, l'espèce est également connue pour son caractère envahissant dans les cultures

Zones humides

(ripisylves, parfois cultures)

Famille des Cucurbitacées

Thérophyte lianescent — 50-80 dm — VII-IX

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



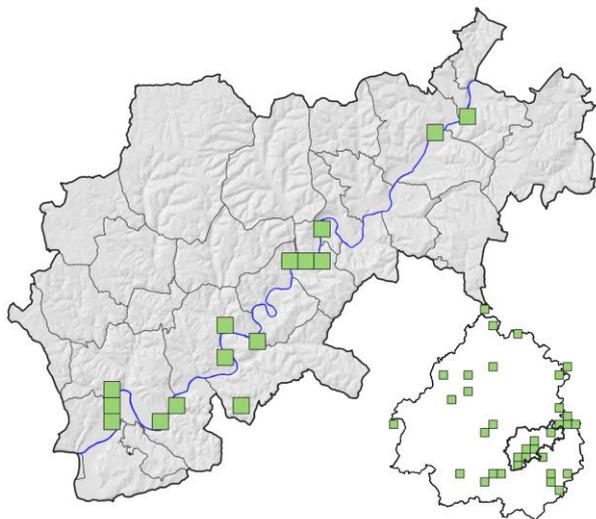
© J.-C. Abadie

Solidago canadensis

Solidage du Canada

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/solidago-canadensis/>

Remarques

Introduite pour l'ornement, l'espèce se trouve aujourd'hui fréquemment dans les milieux anthropiques, ainsi qu'en milieu alluvial où elle peut former des peuplements denses et rentrer en concurrence avec les espèces indigènes.

Milieux anthropisés

(friches, mégaphorbiaies et ourlets, ripisylves)

Famille des Asteracées

Hémicryptophyte — 10-25 dm — VII-X

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



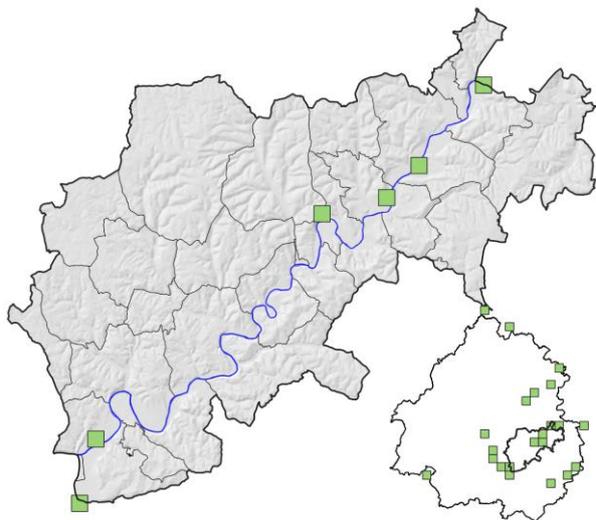
© N. Meslage

Solidago gigantea

Solidage géant

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/solidago-gigantea/>

Remarques

Très similaire à l'espèce précédente et se retrouvant dans les mêmes milieux.

Milieux anthropisés

(friches, mégaphorbiaies et ourlets, ripisylves)

Famille des Asteracées

Hémicryptophyte — 5-20 dm — VII-X

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



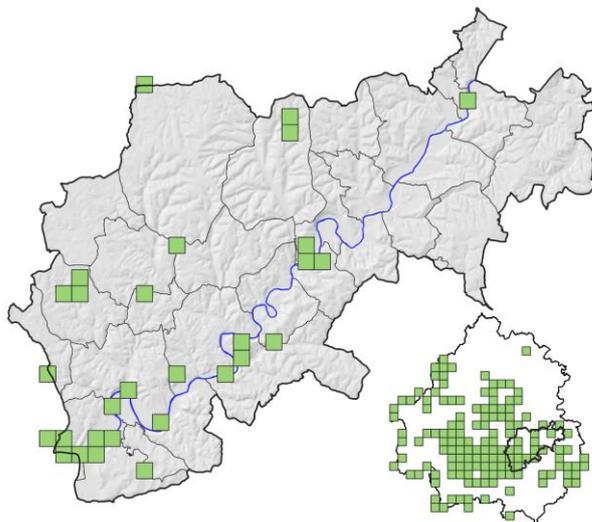
© J.-C. Abadie

Sorghum halepense

Sorgho d'Alep

PEE à impact majeur

Région d'origine : Méditerranée



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Adventice de cultures responsable de pertes de rendement dans plusieurs régions du globe. Sur le territoire, elle est également présente en milieu anthropique ainsi que sur les grèves alluviales des bords de Vézère. Son impact sur la biodiversité reste à évaluer.

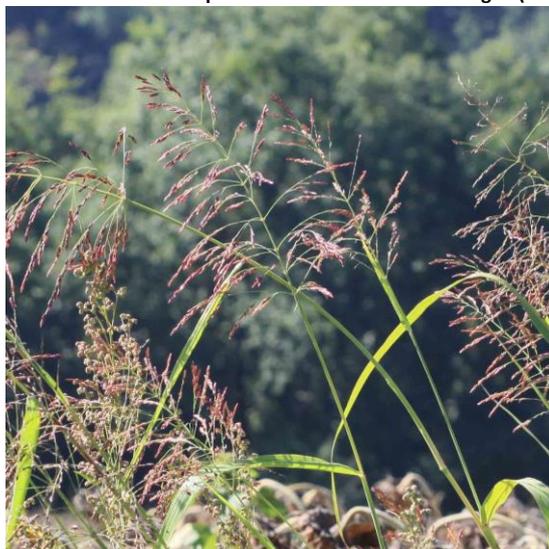
Cultures

(cultures et friches eutrophiles thermophiles, ripisylves)

Famille des Poacées

Hémicryptophyte / Géophyte rhizomateux — 5-20 dm — V-XI

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



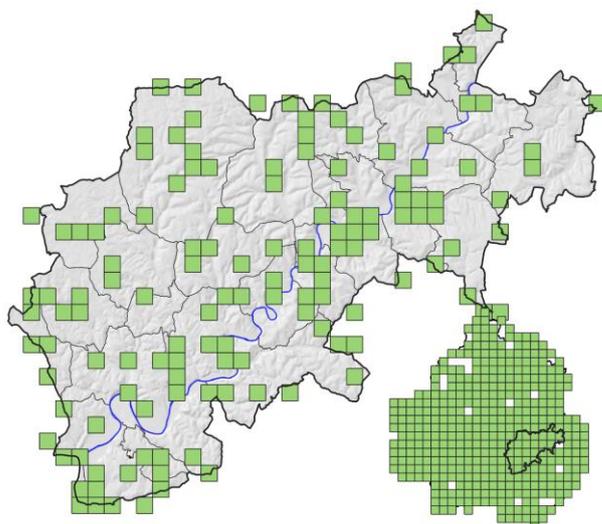
© J.-C. Abadie

Sporobolus indicus

Sporobole fertile

PEE à impact majeur

Région d'origine : Pantropical



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/sporobolus-indicus/>

Remarques

Introduite accidentellement au XIXème, le Sporobole fertile est aujourd'hui omniprésent sur le territoire. Espèce fortement compétitive (forte production de graines, résistance à la fauche) elle peut former dans les milieux herbacés des peuplements monopécifiques éliminant les espèces indigènes. Sa forte production de biomasse sèche peut également constituer un facteur favorable aux incendies. En Vallée de l'Homme, on la trouve surtout dans les milieux anthropiques et les bords de routes.

Milieux anthropisés

(friches vivaces thermophiles ± eutrophiles)

Famille des Poacées

Hémicryptophyte — 3-8 dm — VII-X

Espèce très commune en Dordogne (CC)



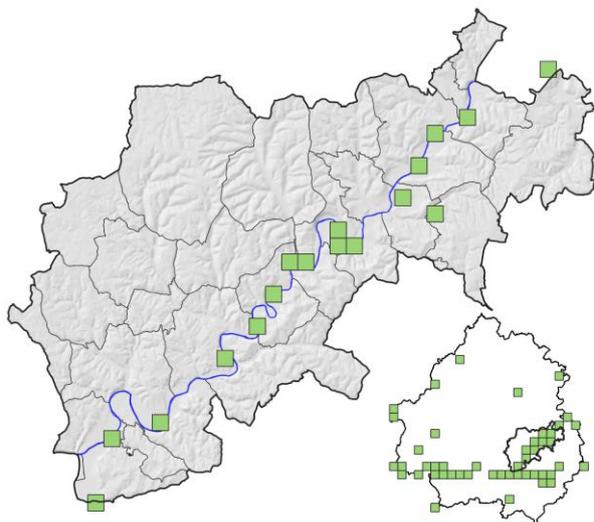
© N. Meslage

Symphotrichum lanceolatum

Aster lancéolé

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/symphotrichum-spp/>

Remarques

Espèce appartenant au groupe des Aster américains naturalisés de longue date sur le territoire. Ces derniers sont aujourd'hui répandus dans les milieux alluviaux où ils constituent des peuplements monospécifiques denses entrant en compétition avec les espèces indigènes.

Zones humides

(friches hygrophiles, roselières, ripisylves)

Famille des Asteracées

Hémicryptophyte — 6-18 dm — VIII-X

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



© J.-C. Abadie

Trachycarpus fortunei

Palmier de Chusan

PEE à impact majeur

Région d'origine : Asie



Ressources en ligne sur l'espèce

https://www.inflora.ch/assets/content/documents/neophytes/inva_trac_for_f.pdf

Remarques

Espèce plantée, pouvant se naturaliser occasionnellement. À surveiller du fait de son caractère envahissant attesté dans plusieurs régions (ex : Alpes).

Milieux forestiers

(Friches)

Famille des Arecacées

Nanophanéophyte — 10-20 dm — I-XII

Espèce exceptionnelle en Dordogne (E)



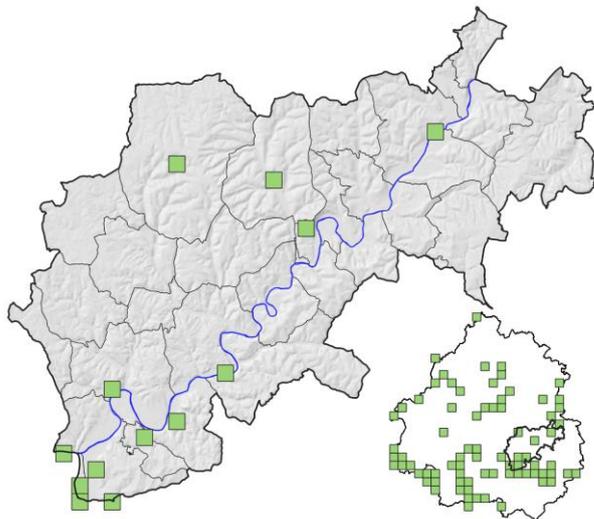
© N. Mesliage

Viburnum tinus

Viorne tin

PEE à impact majeur

Région d'origine : Méditerranée



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée, pour l'ornement, aujourd'hui largement naturalisée. Forme localement des peuplements denses sur les coteaux calcaires.

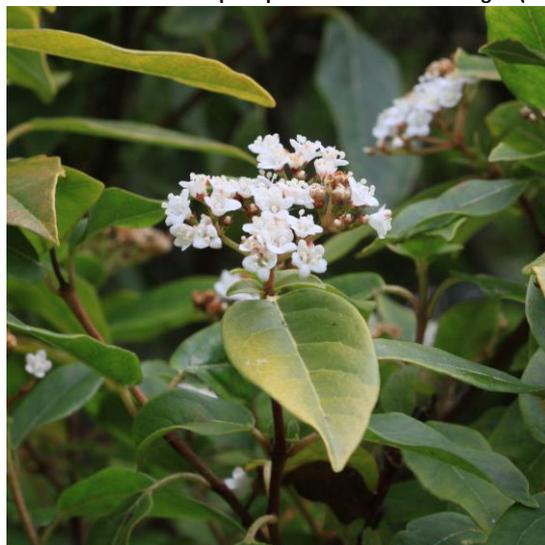
Pelouses et milieux associés

(boisements thermophiles)

Famille des Viburnacées

Nanophanérophyte — 10-30 dm — II-VI

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



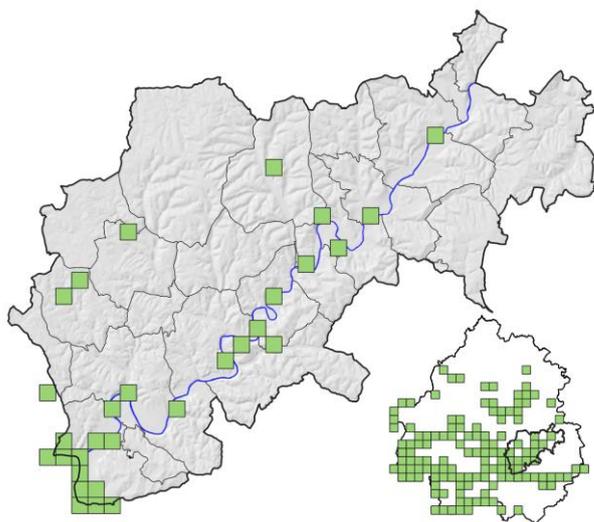
© J.-C. Abadie

Xanthium orientale

Lampourde à gros fruits

PEE à impact majeur

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/xanthium-orientale/>

Remarques

Adventice pouvant occasionner des pertes de rendement au sein des cultures, où elle peut former d'importantes populations. Sur le territoire, la Lampourde à gros fruits est également répandue en contexte de grève alluviale.

Cultures

(friches eutrophiles, ripisylves)

Famille des Asteracées

Thérophyte — 2-12 dm — VIII-X

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



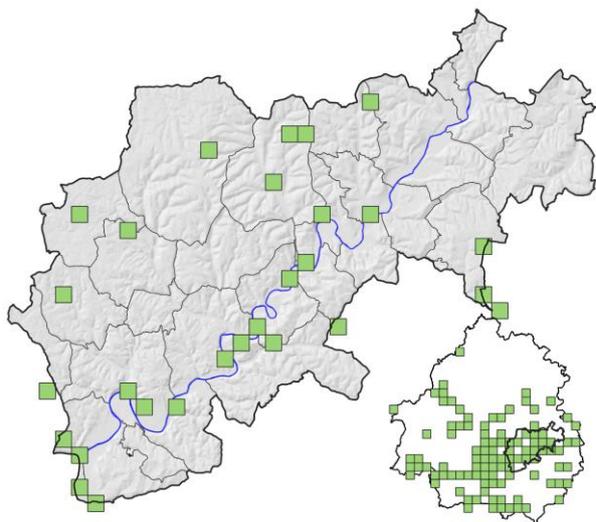
© J.-C. Abadie

V.2.7. PRÉSENTATION DES PEE À IMPACT MODÉRÉ RECENSÉES EN VALLÉE DE L'HOMME.

Abutilon theophrasti

Abutilon de Théophraste

PEE à impact modéré
Région d'origine : Eurasie



Cultures

(cultures, friches à thérophytes)
Famille des Malvacées
Thérophyte — 3-15 dm — VII-X

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



© J.-C. Abadie

Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/abutilon-theophrasti/>

Remarques

Adventice de cultures responsable de pertes de rendement dans certaines régions du globe. En Vallée de l'Homme, elle est également présente sur les grèves alluviales des bords de Vézère. Impact sur la biodiversité restant à évaluer.



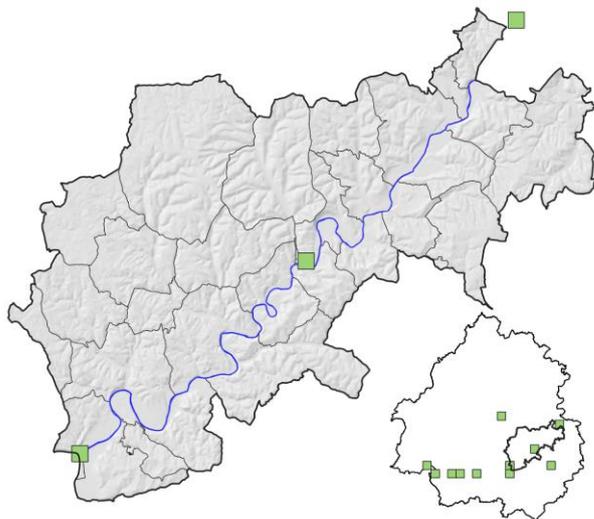
Fleurs et fruits. © J.-C. Abadie.

Amaranthus albus

Amarante albus

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord, Amérique centrale



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/amaranthus-albus/>

Remarques

Adventice répandue en Méditerranée et dans le Bassin parisien. Encore peu commune dans le Sud-Ouest.

Milieus anthropisés

(friches eutrophiles notamment urbaines, cultures)

Famille des Amaranthacées

Thérophyte — 1-6 dm — VII-X

Espèce très rare en Dordogne (TR)



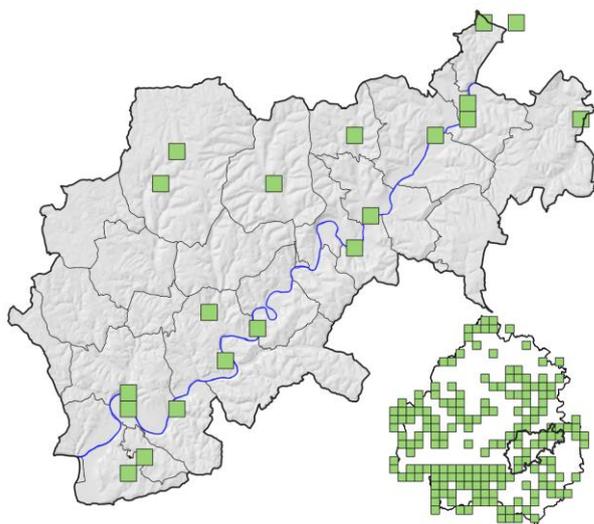
© J.-C. Abadie

Amaranthus deflexus

Amarante couchée

PEE à impact modéré

Région d'origine : Asie ? Amérique du Sud ?



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce commune en milieu urbain (pieds de murs...), son impact semble limité en milieu naturel.

Milieus anthropisés

(friches eutrophiles notamment urbaines, rarement cultures)

Famille des Amaranthacées

Géophyte rhizomateux — 1-8 dm — V-X

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



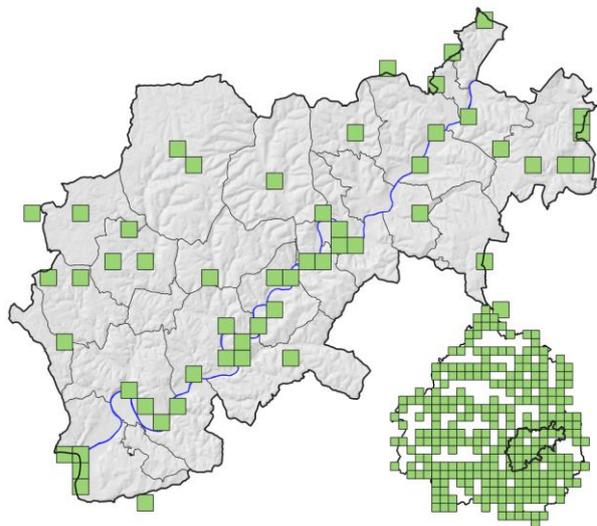
© J.-C. Abadie

Amaranthus hybridus

Amarante hybride

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/amaranthus-hybridus/>

Remarques

Groupe des Amarantes adventices des cultures. Présente également en milieux naturels (grèves alluviales en bord de Vézère) où son impact reste à évaluer.

Cultures

(cultures, friches eutrophiles)

Famille des Amaranthacées

Thérophyte — 1-15 dm — VII-X

Espèce très commune en Dordogne (CC)



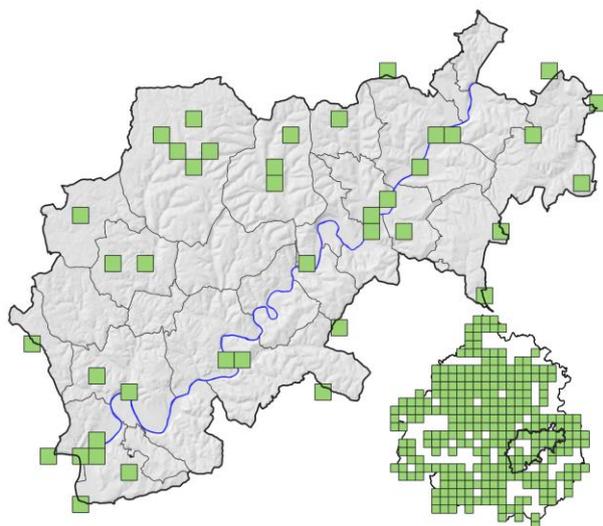
© C. Pontagnier

Amaranthus retroflexus

Amarante réfléchie

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/amaranthus-retroflexus-2/>

Remarques

Groupe des Amarantes adventices des cultures. Mêmes remarques que pour l'espèce précédente.

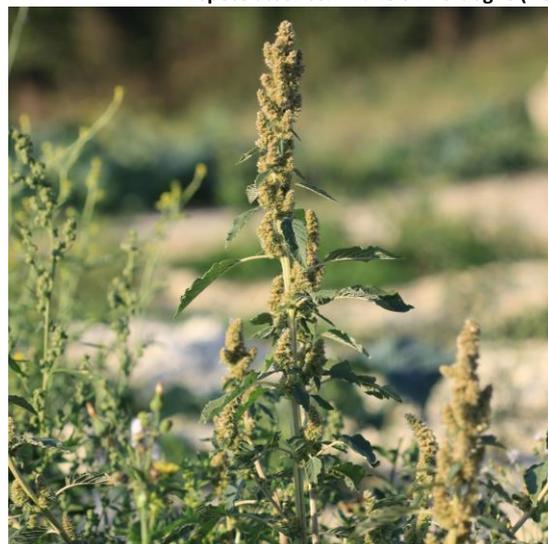
Cultures

(cultures, friches eutrophiles)

Famille des Amaranthacées

Thérophyte — 1-12 dm — VII-X

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



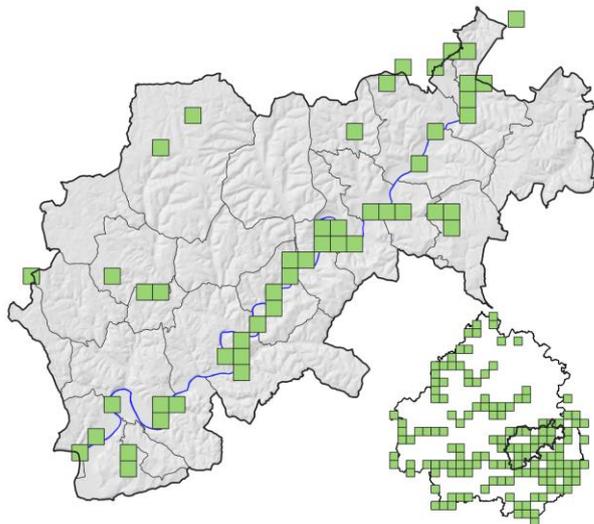
© J.-C. Abadie

Artemisia verlotiorum

Armoise des Frères Verlot

PEE à impact modéré

Région d'origine : Asie



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/artemisia-verlotiorum/>

Remarques

Espèce de friche, également bien représentée le long des cours d'eau. Peut être confondue à l'état jeune avec l'Ambroisie à feuilles d'armoise.

Cultures

(friches vivaces eutrophiles)

Famille des Asteracées

Hémicryptophyte — 6-25 dm — IX-XI

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



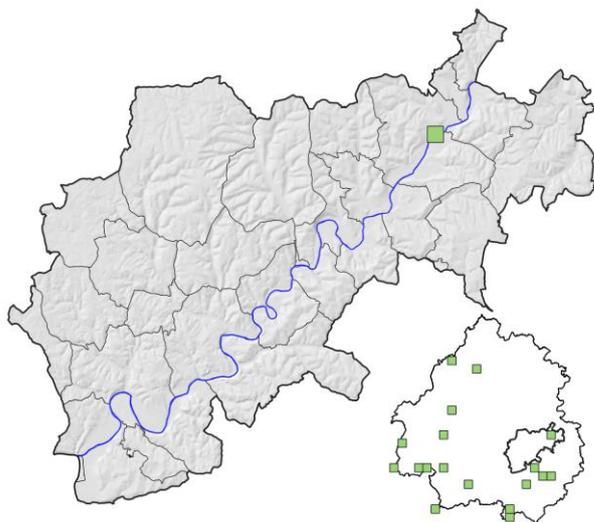
© J.-C. Abadie

Broussonetia papyrifera

Mûrier à papier

PEE à impact modéré

Région d'origine : Asie



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce cultivée pouvant se naturaliser localement.

Milieus anthropisés

(Friches)

Famille des Moracées

(Nano-)Phanérophyte — 15-50 dm — IV-V

Espèce très rare en Dordogne (TR)



© A. Caillon

Cardamine occulta

Cardamine occulte

PEE à impact modéré

Région d'origine : Asie



Ressources en ligne sur l'espèce

<https://alienplantsbelgium.myspecies.info/content/cardamine-occulta>

https://www.cbnbrest.fr/files/CBNB_2023_Cardamine_occulta.pdf

Remarques

Espèce longtemps passée inaperçue en raison des confusions avec d'autres Cardamines sauvages. Probablement sous-évaluée.

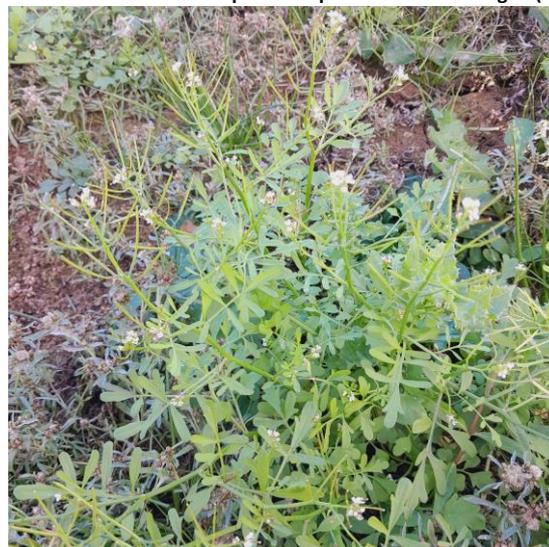
Zones humides

(Grèves exondées)

Famille des Brassicacées

Thérophyte — 1-4 dm — IV- IX

Espèce exceptionnelle en Dordogne (E)



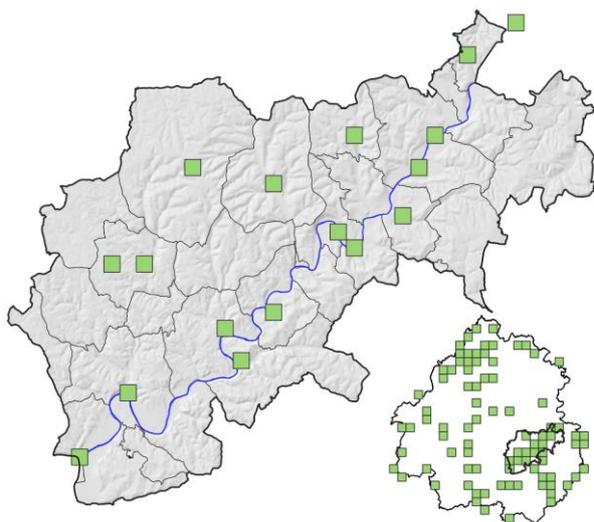
© V. Vérité

Centranthus ruber

Centranthe rouge

PEE à impact modéré

Région d'origine : Méditerranée



Ressources en ligne sur l'espèce

<https://alienplantsbelgium.myspecies.info/content/centranthus-ruber>

Remarques

Espèce surtout naturalisée dans les bourgs.

Milieus anthropisés

(rochers, murs et éboulis ± rudéralisés)

Famille des Caprifoliacées

Hémicryptophyte / Chaméphyte — 3-8 dm — V-VII(

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



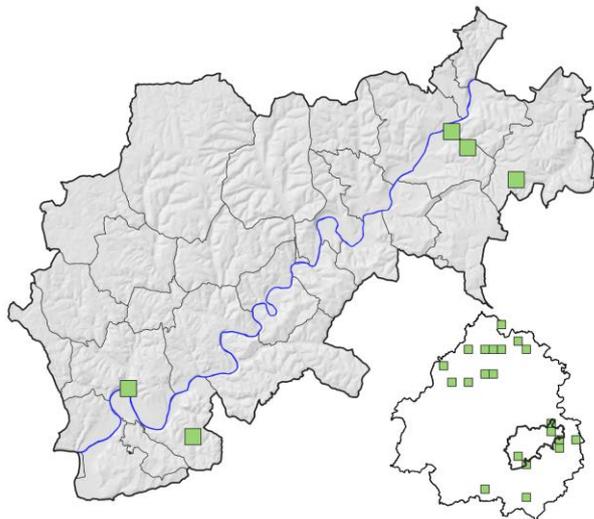
© C. Pontagnier

Cerastium tomentosum

Céraiste tomenteux

PEE à impact modéré

Région d'origine : Europe



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Surtout sur talus routier (ex : D 48)

Milieus anthropisés

(talus et rocaillés ensoleillés surtout basiphiles)

Famille des Caryophyllacées

Hémicryptophyte / Chaméphyte — 1-4 dm — IV-VII

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



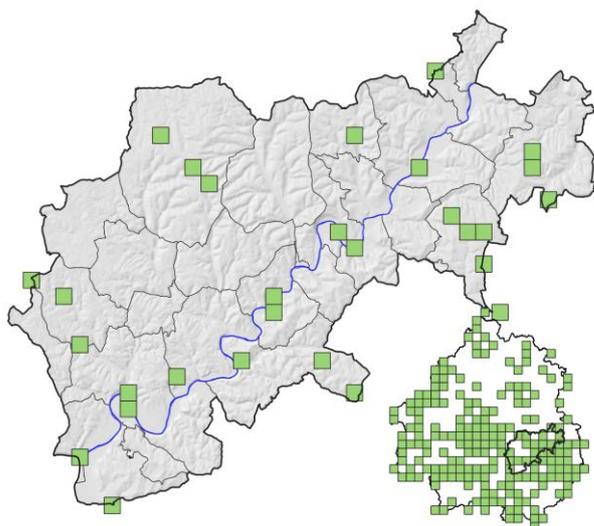
© N. Meslage

Ceratochloa cathartica

Brome cathartique

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Sud



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/bromus-catharticus/>

Remarques

Espèce fréquente en bord de route et aux abords des habitations. Pas d'impact documenté sur les milieux naturels.

Milieus anthropisés

(friches vivaces thermophiles méso- à eutrophiles)

Famille des Poacées

Hémicryptophyte (Thérophyte) — 4-10 dm — V-VII(X)

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



© N. Meslage

Clematis flammula

Clématite brûlante

PEE à impact modéré

Région d'origine : Méditerranée



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée pour l'ornement et pouvant se naturaliser localement.

Landes et fourrés

(ourlets arbustifs, bois clairs)

Famille des Ranunculacées

Phanérophyste lianescent — 5-50 dm — VI-X

Espèce exceptionnelle en Dordogne (E)



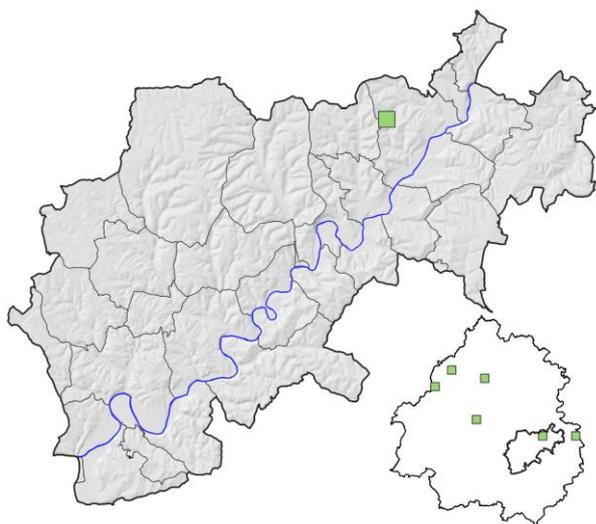
© J.-C. Abadie

Coronilla glauca

Coronille glauque

PEE à impact modéré

Région d'origine : Méditerranée



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée pour l'ornement et pouvant se naturaliser localement.

Pelouses et milieux associés

(coteaux thermophiles, milieux anthropisés)

Famille des Fabacées

Nanophanérophyste — 3-10 dm — II-V

Espèce très rare en Dordogne (TR)



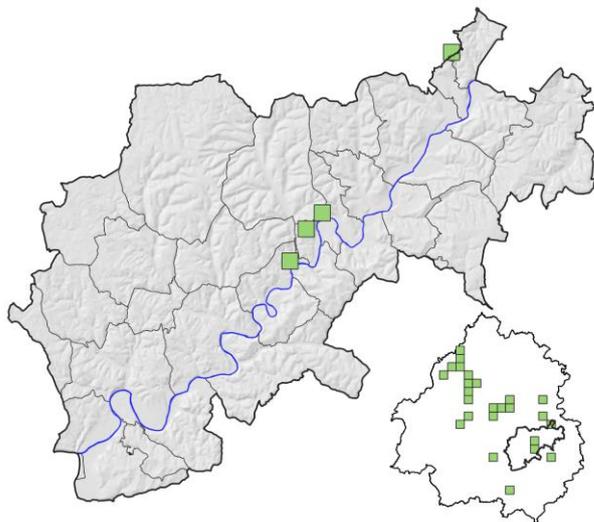
© A. Caillon

Cotinus coggygia

Arbre à perruque

PEE à impact modéré

Région d'origine : Europe



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce connue de longue date sur les coteaux de Saint-Léon-sur-Vézère, où elle ne semble pas présenter de caractère envahissant marqué.

Pelouses et milieux associés

(coteaux thermophiles, milieux anthropisés)

Famille des Anacardiacées

Nanophanérophyte — 8-30 dm — V-VII

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



© J.-C. Abadie

Crepis bursifolia

Crépine à feuilles de capselle

PEE à impact modéré

Région d'origine : Méditerranée



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce en forte expansion dans l'ouest de la région.

Milieus anthropisés

(friches vivaces thermophiles, notamment urbaines)

Famille des Asteracées

Thérophyte / Hémicryptophyte — 0,5-3 dm — IV-IX

Espèce très rare en Dordogne (TR)



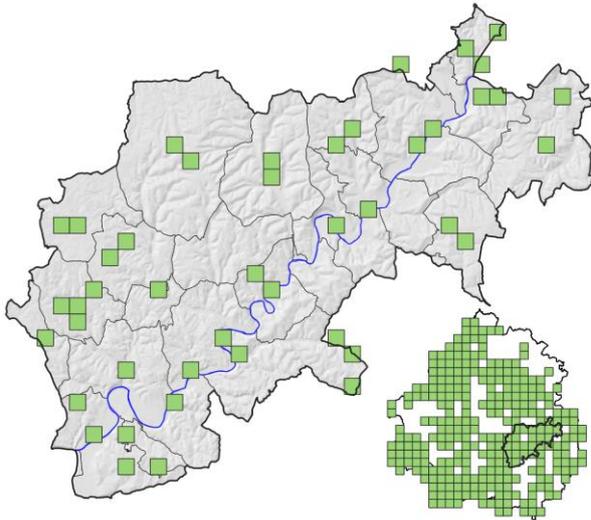
© J.-C. Abadie

Crepis sancta

Crépide de Nîmes

PEE à impact modéré

Région d'origine : Méditerranée



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/crepis-sancta/>

Remarques

Commune, aussi bien au sein des parcelles cultivées qu'en milieu anthropique (friche, milieu urbain...). Pas d'impact documenté sur la biodiversité.

Cultures

(cultures, ourlets thermophiles à thérophytes vernaies)

Famille des Asteracées

Thérophyte — 0,5-4 dm — I-V

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



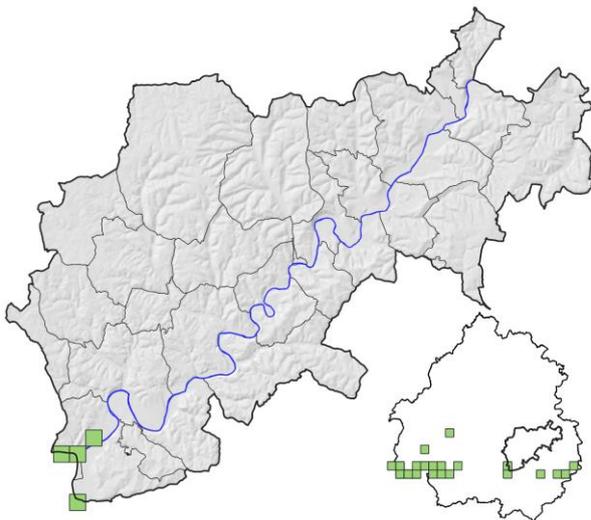
© N. Meslage

Cyperus esculentus

Souchet comestible

PEE à impact modéré

Région d'origine : Subtropical



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/cyperus-esculentus/>

Remarques

Moins fréquent que le Souchet vigoureux. Répandu le long des rivières. Peut également se propager dans les parcelles agricoles.

Zones humides

(cultures, friches méso- à hygrophiles ± ouvertes)

Famille des Cyperacées

Géophyte tubéreux — 1-10 dm — VII-X

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



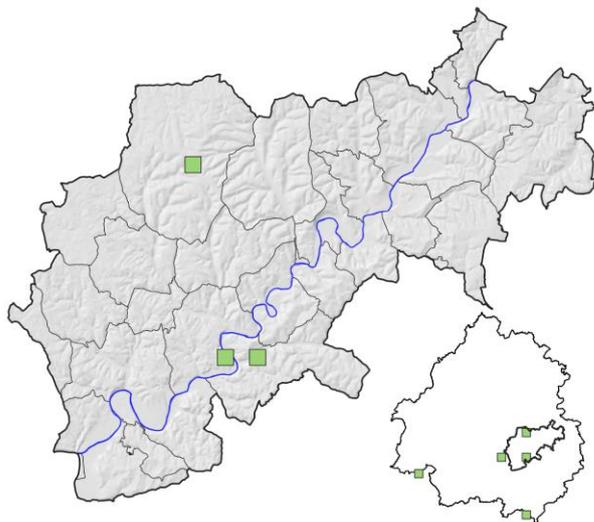
© J.-C. Abadie

Danae racemosa

Laurier d'Alexandrie

PEE à impact modéré

Région d'origine : Eurasie



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée pour l'ornement et pouvant se naturaliser localement.

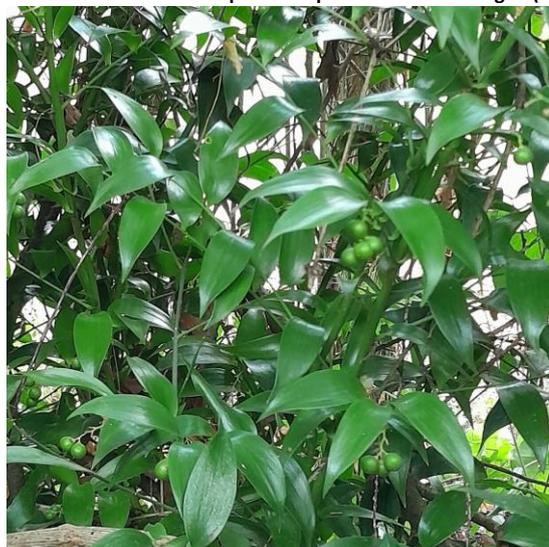
Milieux anthropisés

(Friches)

Famille des Asparagacées

Nanophanérophyte — 3-10 dm — VI-VII

Espèce exceptionnelle en Dordogne (E)



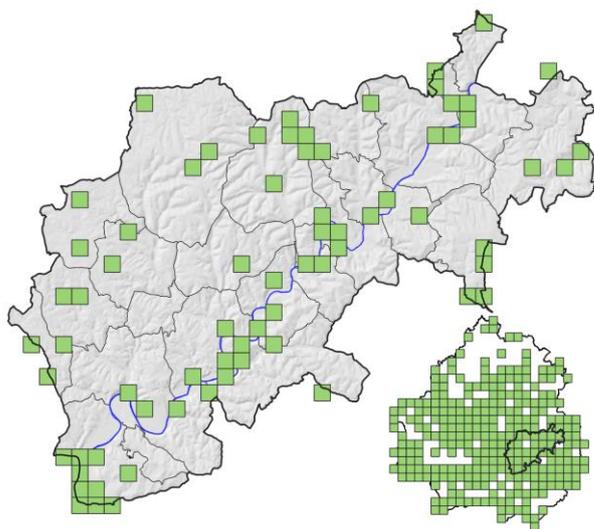
© V. Verité

Datura stramonium

Stramoine

PEE à impact modéré

Région d'origine : Néotropical



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/datura-stramonium/>

<https://plantes-risque.info/plantes/datura-stramoine/>

Remarques

Espèce fréquente dans les cultures, ainsi qu'en contexte de grève alluviale en bord de Vézère. Toutes les parties de la plante sont toxiques.

Cultures

(décombres, friches, cultures sarclées, grèves alluviales)

Famille des Solanacées

Thérophyte — 4-10 dm — VII-X

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



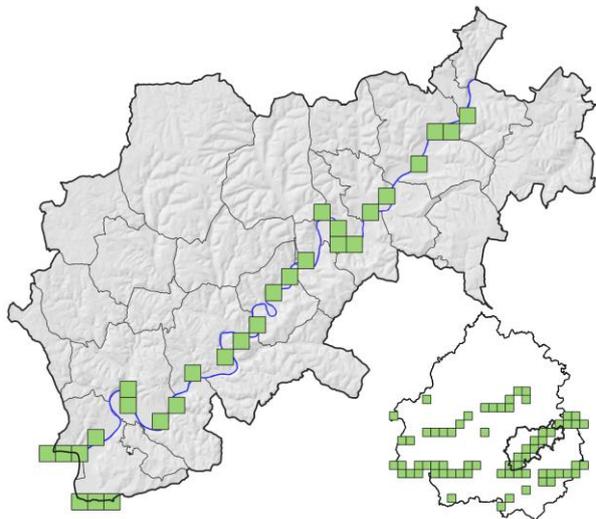
© J.-C. Abadie

Dysphania ambrosioides

Chénopode fausse Ambrosie

PEE à impact modéré

Région d'origine : Néotropical



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/chenopodium-ambrosioides/>

Remarques

Commun sur les grèves alluviales en bord de Vézère.

Milieus anthropisés

(friches, grèves alluviales)

Famille des Amaranthacées

Thérophyte (Hémicryptophyte) — 3-10 dm — VII-X

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



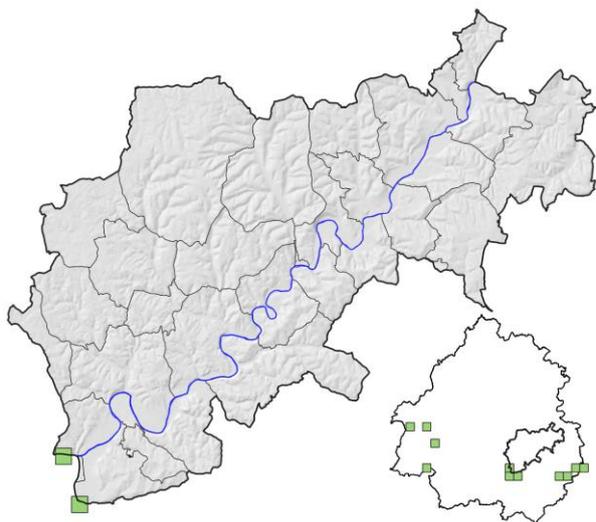
© J.-C. Abadie

Eleocharis obtusa

Éléocharis obtus

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce probablement sous-observée en raison de sa très forte ressemblance avec le Scirpe à inflorescence ovoïde (*Eleocharis ovata*), espèce indigène. Son impact sur les milieux naturels reste à évaluer.

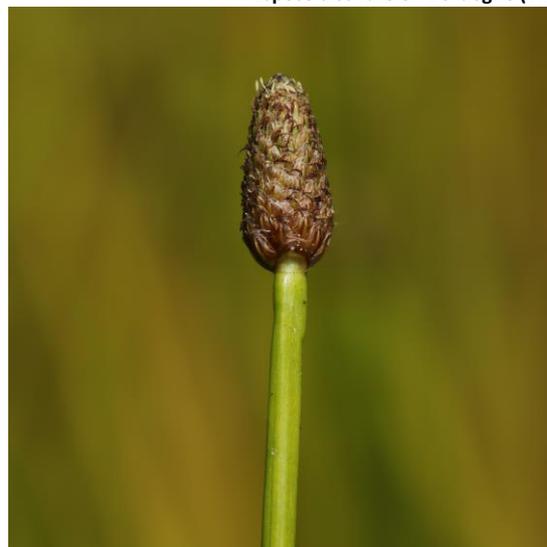
Zones humides

(Grèves exondées)

Famille des Cyperacées

Thérophyte — 0,5-3 dm — VI-IX

Espèce très rare en Dordogne (TR)



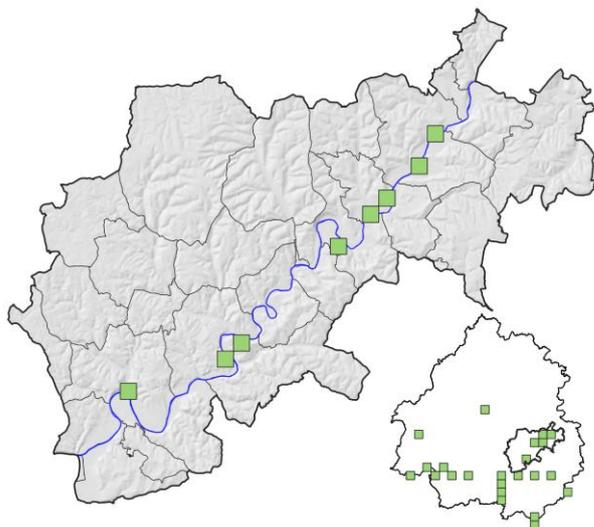
© N. Meslège

Eleusine africana

Éleusine d'Afrique

PEE à impact modéré

Région d'origine : Afrique



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Les Éleusines sont des graminées de détermination complexe présentes en contexte anthropiques, mais semblant se répandre en milieu naturel, notamment au sein des grèves alluviales (ex : bords de Vézère).

Milieus anthropisés

(friches eutrophiles thermophiles de préférence piétinées)

Famille des Poacées

Thérophyte — 1-5 dm — (I)VI-X(

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



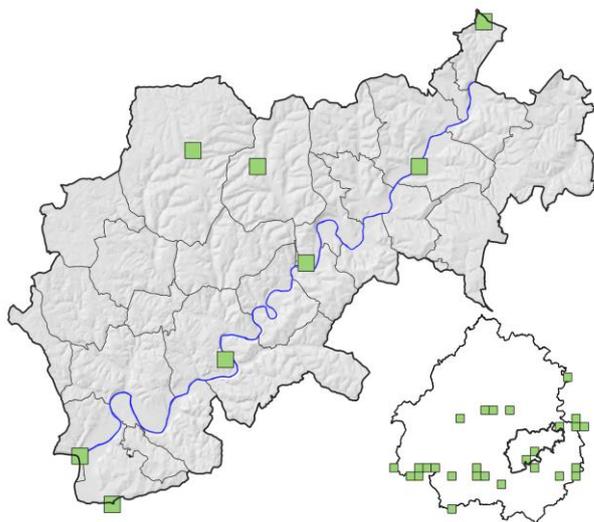
© A. Caillon

Eleusine indica

Éleusine des Indes

PEE à impact modéré

Région d'origine : Pantropical



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/eleusine-indica/#1460369323727-af42a43e-c75b>

Remarques

Mêmes remarques que pour l'espèce précédente.

Milieus anthropisés

(friches eutrophiles thermophiles de préférence piétinées)

Famille des Poacées

Thérophyte — 1-5 dm — (I)VI-X(

Espèce peu commune en Dordogne (PC)

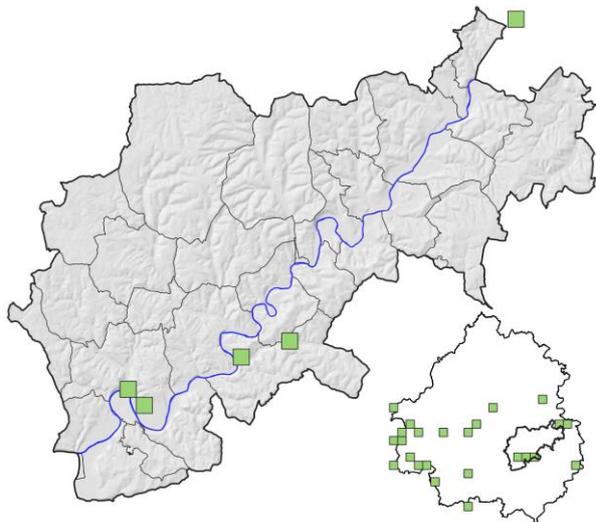


© J.-C. Abadie

Eleusine tristachya**Éleusine à deux épis**

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Sud



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Mêmes remarques que pour l'Éleusine d'Afrique (page précédente).

Milieus anthropisés

(friches eutrophiles thermophiles psammophiles)

Famille des Poacées

Hémicryptophyte — 1-3 dm — VI-X

Espèce assez rare en Dordogne (AR)

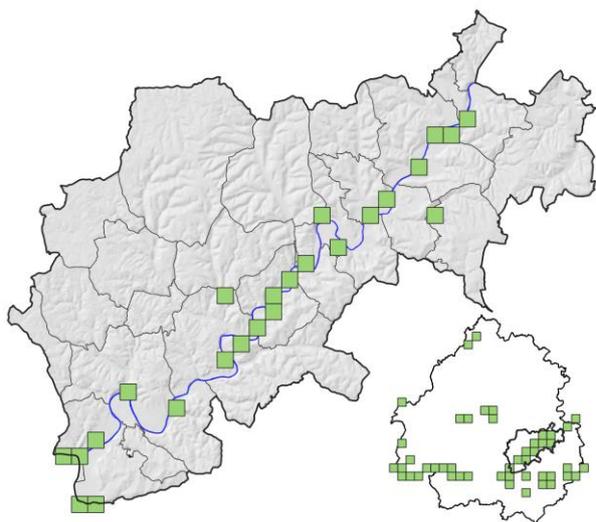


© J.-C. Abadie

Eragrostis pectinacea**Éragrostis en peigne**

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/eragrostis-pectinacea/>**Remarques**

Espèce commune sur les grèves alluviales des bords de Vézère.

Zones humides

(friches à thérophytes psammophiles ouvertes, surtout sur grèves)

Famille des Poacées

Thérophyte — 1-4 dm — VII-X

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



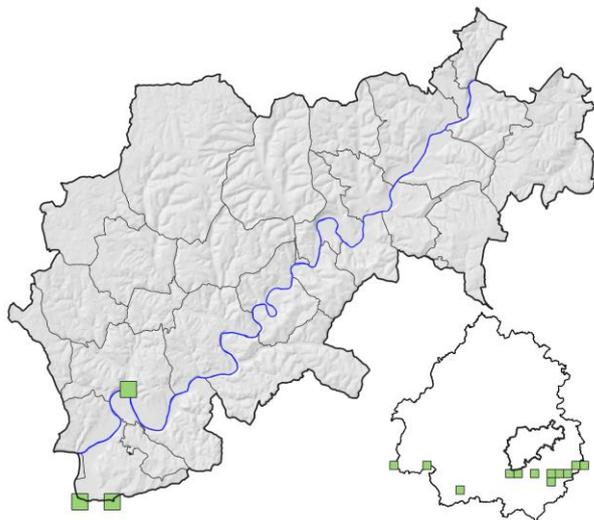
© J.-C. Abadie

Eragrostis tephrosanthos

Éragrostide de felzines

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce de détermination complexe. Surtout sur grèves alluviales.

Zones humides

(friches à thérophytes psammophiles ouvertes, surtout sur hauts de grèves)

Famille des Poacées

Thérophyte — 2-6 dm — VII-X

Espèce très rare en Dordogne (TR)



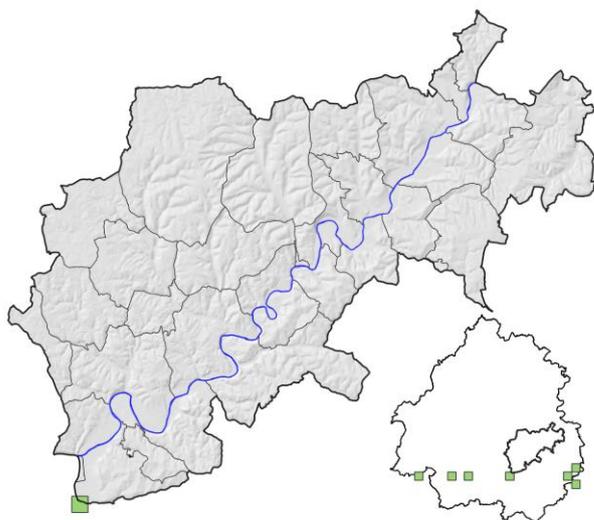
© herbie MNHN. <https://plants.jstor.org/stable/10.5555/al.ap.specimen.P00622456>

Eragrostis virescens

Éragrostide verdissante

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce des grèves alluviales des bords de Dordogne .

Zones humides

(friches à thérophytes ± psammophiles, grèves)

Famille des Poacées

Thérophyte — 3-10 dm — VIII-X

Espèce très rare en Dordogne (TR)



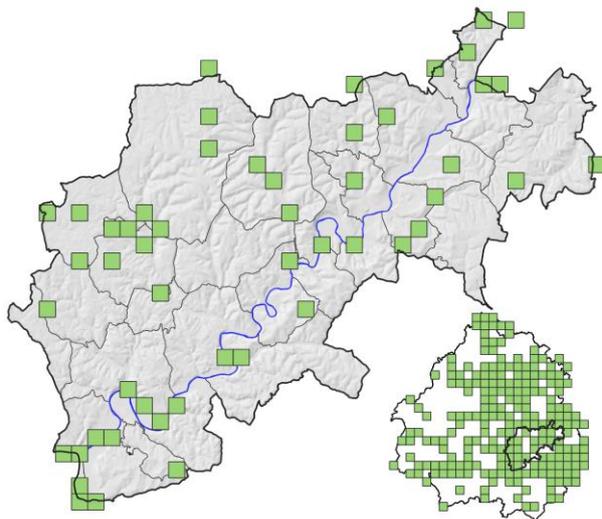
© M. Menand, <https://api.tela-botanica.org/img:000057582CR5.jpg>, licence CC BY-SA 2.0

Erigeron annuus

Vergerette annuelle

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/erigeron-annuus/>

Remarques

Vergerettes exotiques colonisant essentiellement les milieux perturbés, pouvant parfois se trouver en milieu naturel (pelouses). Impact sur les autres espèces restant à préciser.

Milieus anthropisés

(friches eutrophiles)

Famille des Asteracées

Hémicryptophyte — 6-15 dm — V-VII(X)

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



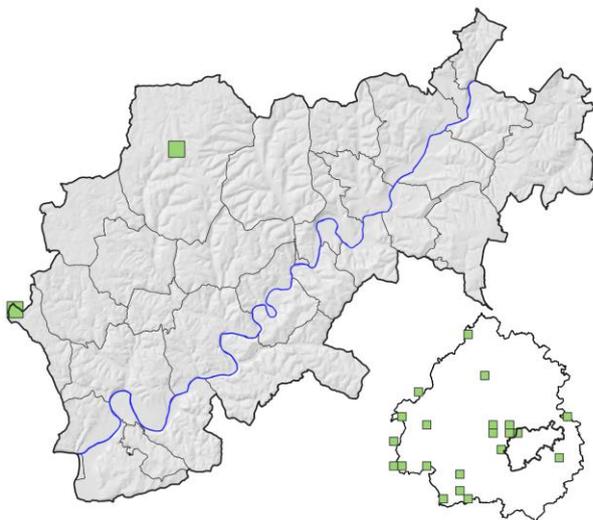
© J.-C. Abadie

Erigeron bonariensis

Vergerette de Buenos Aires

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique centrale



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/erigeron-bonariensis/>

Remarques

Appartient à un groupe de Vergerettes exotiques comportant plusieurs espèces proches (Vergerette de Buenos Aires, Vergerette du Canada, Vergerette à fleurs nombreuse, Vergerette de Barcelone). Ces dernières colonisent essentiellement les milieux perturbés (parfois les cultures). Leur impact sur le milieu naturel semble faible.

Milieus anthropisés

(friches eutrophiles)

Famille des Asteracées

Thérophyte — 1-10 dm — VI-XI

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



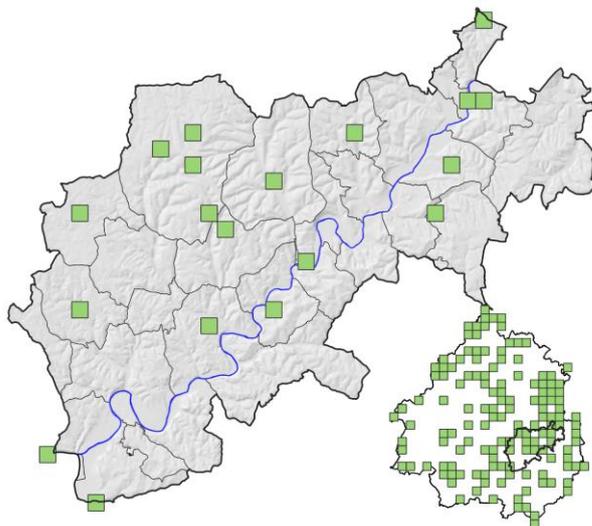
© J.-C. Abadie

Euphorbia lathyris

Euphorbe épurge

PEE à impact modéré

Région d'origine : Asie ?



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce cultivée de longue date et largement naturalisée. En Dordogne, elle semble limitée aux friches, et aux abords des habitations.

Milieus anthropisés

(friches vivaces eutrophiles)

Famille des Euphorbiacées

Chaméphyte — 6-15 dm — V-IX

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



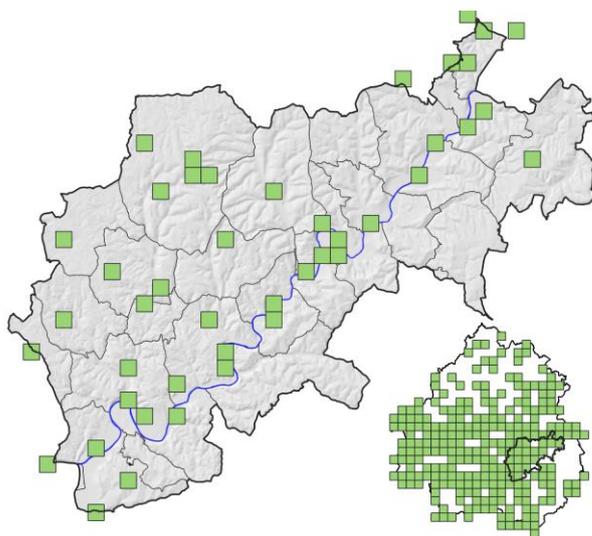
© J.-C. Abadie

Euphorbia maculata

Euphorbe maculée

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/euphorbia-maculata/>

Remarques

Appartient à un groupe d'Euphorbes exotiques caractérisé par leur morphologie prostrée : Euphorbe maculée, Euphorbe prostrée, Euphorbe rampante. Elles colonisent essentiellement les milieux anthropiques (bourgs, cimetières). Leur impact sur le milieu naturel semble faible.

Milieus anthropisés

(friches à thérophytes ouvertes eutrophiles)

Famille des Euphorbiacées

Thérophyte — 0,5-8 dm à l'horizontale — V-X

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



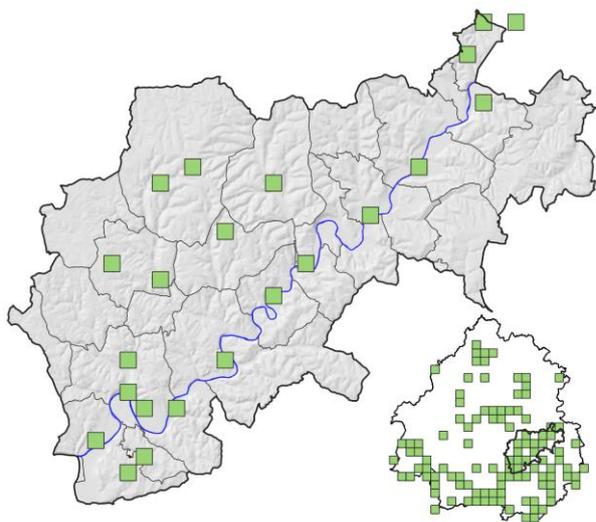
© J.-C. Abadie

Euphorbia prostrata

Euphorbe prostrée

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Appartient au même groupe que l'Euphorbe maculée, voir remarques pour cette espèce.

Milieus anthropisés

(friches à thérophytes ouvertes eutrophiles)

Famille des Euphorbiacées

Thérophyte — 0,5-4 dm à l'horizontale — V-X

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



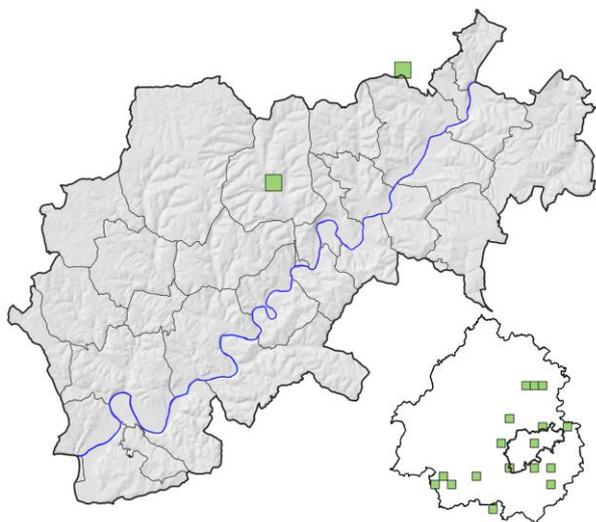
© J.-C. Abadie

Euphorbia serpens

Euphorbe rampante

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Appartient au même groupe que l'Euphorbe maculée, voir remarques pour cette espèce.

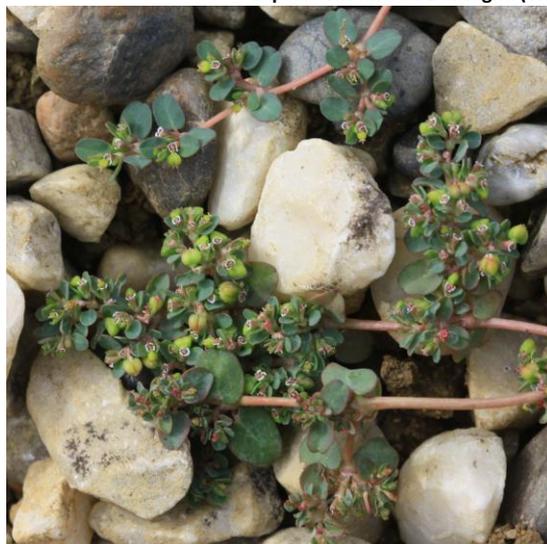
Milieus anthropisés

(friches à thérophytes ouvertes ± eutrophiles)

Famille des Euphorbiacées

Thérophyte — 1-3 dm à l'horizontale — VI-X

Espèce très rare en Dordogne (TR)



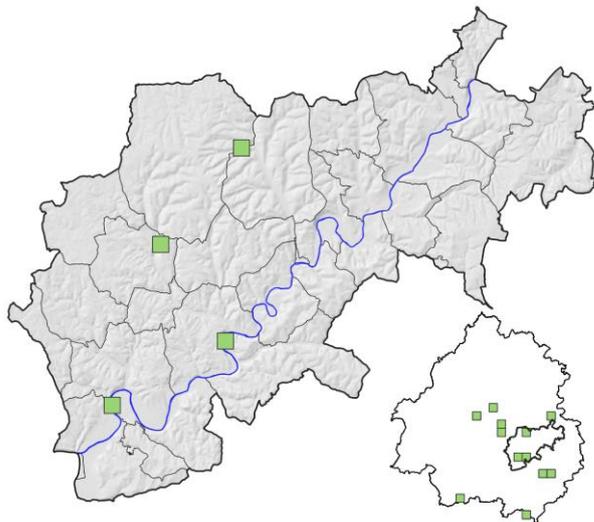
© J.-C. Abadie

Fraxinus ornus

Orne

PEE à impact modéré

Région d'origine : Méditerranée



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce parfois naturalisée sur les coteaux calcaires, où elle ne semble toutefois pas présenter de caractère envahissant.

Milieus forestiers

(forêts claires et rocailles thermophiles)

Famille des Oleacées

Phanérophyte — 20-150 dm — IV-VI

Espèce très rare en Dordogne (TR)



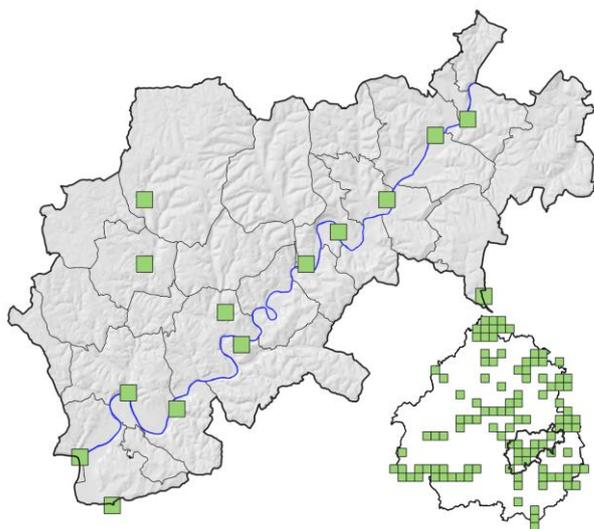
© J.-C. Abadie

Galinsoga quadriradiata

Galinsoga cilié

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique centrale, Amérique du Sud



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/galinsoga-quadriradiatagalinsoga-ciliata/>

Remarques

Espèce pouvant devenir envahissante dans les cultures mais n'ayant pas d'impact avéré sur les milieux naturels. Peut également se trouver en contexte de grève alluviale (ex : bord de Vézère).

Milieus anthropisés

(friches eutrophiles, cultures)

Famille des Asteracées

Thérophyte — 1-8 dm — VI-X

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



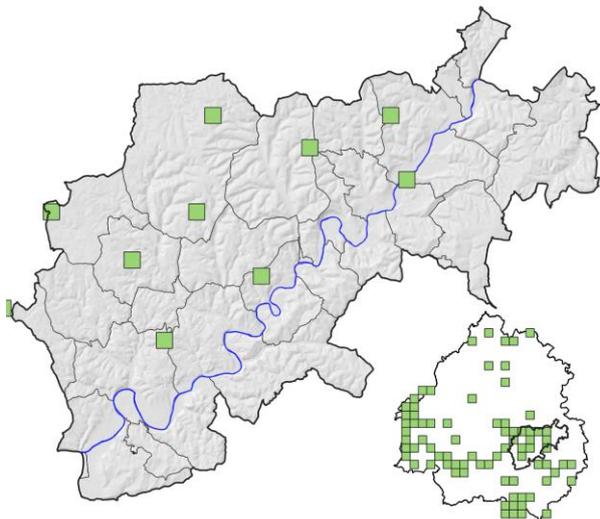
© J.-C. Abadie

Gamochaeta antillana

Cotonnière en faux

PEE à impact modéré

Région d'origine : Néotropical



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce abondante dans les milieux sablonneux du Sud-Ouest (Landes de Gascogne), encore peu commune en Dordogne.

Pelouses et milieux associés

(pelouses et friches ouvertes à thérophytes psammophiles)

Famille des Asteracées

Thérophyte — 1-6 dm — V-VII

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



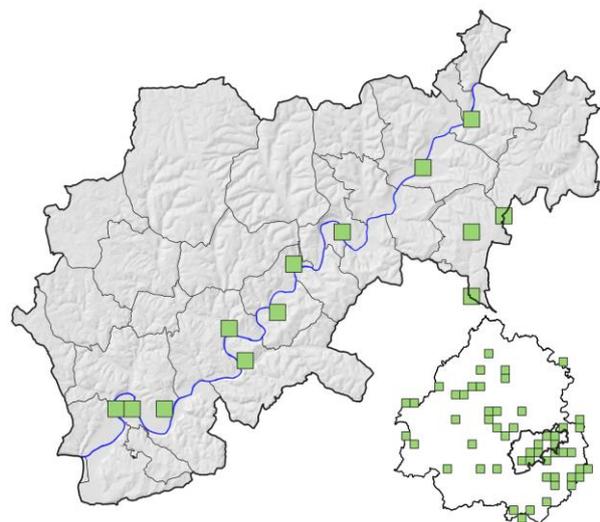
© N. Meslage

Helianthus tuberosus

Topinambour

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/helianthus-tuberosus/>

Remarques

Échappé de cultures et naturalisé depuis le XIXème, le Topinambour colonise les milieux alluviaux où il peut concurrencer les espèces sauvages en raison de la densité de ses peuplements.

Zones humides

(ripisylves, prairies et friches ± hygrophiles)

Famille des Asteracées

Hémicryptophyte — 10-30 dm — VIII-X

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



© J.-C. Abadie

Hemerocallis fulva

Hémérocalles fauve

PEE à impact modéré

Région d'origine : Anthropogène



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée pour l'ornement et pouvant se naturaliser localement.

Zones humides

(mégaphorbiaies et sous-bois clairs eutrophiles)

Famille des Asphodelacées

Géophyte rhizomateux — 6-10 dm — VI-VIII

Espèce très rare en Dordogne (TR)



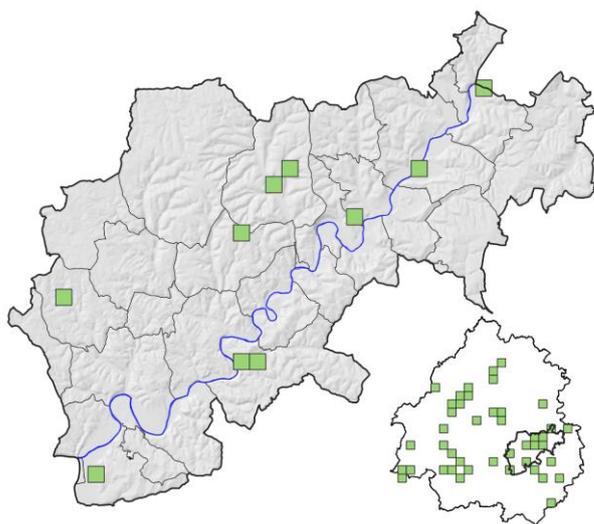
© L. Roubaudi, <https://api.tela-botanica.org/img:0023426990.jpg>, licence CC BY-SA 2.0

Hypericum calycinum

Millepertuis calycinal

PEE à impact modéré

Région d'origine : Méditerranée



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée pour l'ornement et pouvant se naturaliser localement dans les sous-bois clairs ou les pelouses. Forme des populations denses pouvant concurrencer les espèces sauvages.

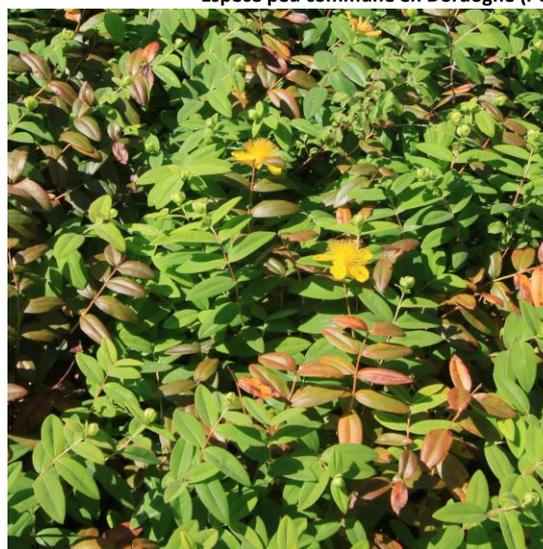
Milieus forestiers

(ourlets, talus ombragé, sous-bois clairs)

Famille des Hypericacées

Hémicryptophyte / Chaméphyte — 3-5 dm — VI-VII

Espèce peu commune en Dordogne (PC)

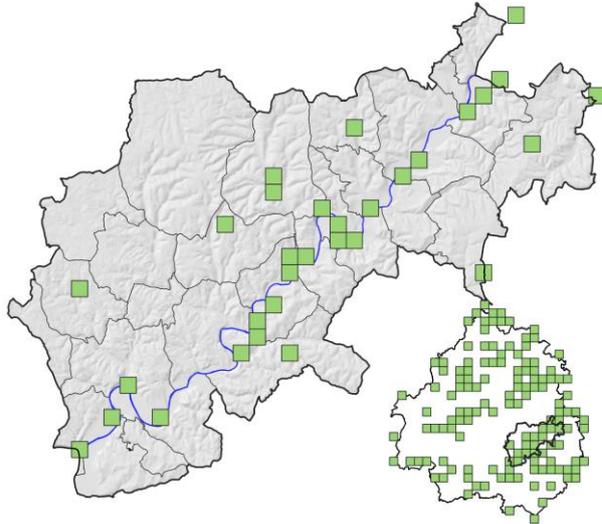


© J.-C. Abadie

Impatiens balfourii**Impatiente de Balfour**

PEE à impact modéré

Région d'origine : Asie

**Ressources en ligne sur l'espèce**
<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/impatiens-balfouri/>
Remarques

Espèce cultivée pour l'ornement, présente à l'état naturalisé dans les milieux alluviaux (ex : bord de Vézère). Forme des populations denses pouvant concurrencer les espèces sauvages.

Zones humides

(Étangs et cours d'eau, ripisylves)

Famille des Balsaminacées

Thérophyte — 4-8 dm — VII-IX

Espèce assez commune en Dordogne (AC)

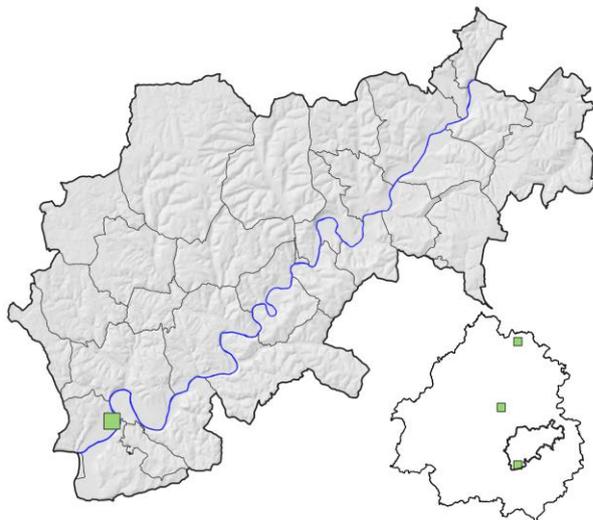


© J.-C. Abadie

Impatiens parviflora**Impatiente à petites fleurs**

PEE à impact modéré

Région d'origine : Asie

**Ressources en ligne sur l'espèce**
<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/impatiens-parviflora/>
Remarques

Espèce cultivée pour l'ornement, dispersée à l'état naturalisé dans les milieux alluviaux. Elle présente un caractère envahissant dans certaines régions, mais semble encore rare dans le Sud-Ouest.

Zones humides

(ourlets et ripisylves)

Famille des Balsaminacées

Thérophyte — 1-8 dm — V-XI

Espèce très rare en Dordogne (TR)



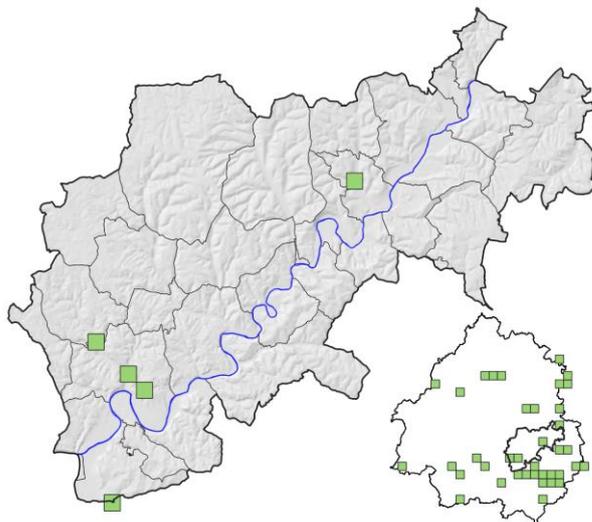
© A. Caillon

Iris germanica

Iris d'Allemagne

PEE à impact modéré

Région d'origine : Anthropogène ?



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée pour l'ornement et se naturalisant localement dans les pelouses. Forme des populations denses dont l'impact sur les espèces sauvages reste à préciser.

Pelouses et milieux associés

(pelouses rocailleuses, rochers)

Famille des Iridacées

Géophyte rhizomateux — 4-8 dm — III-V

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



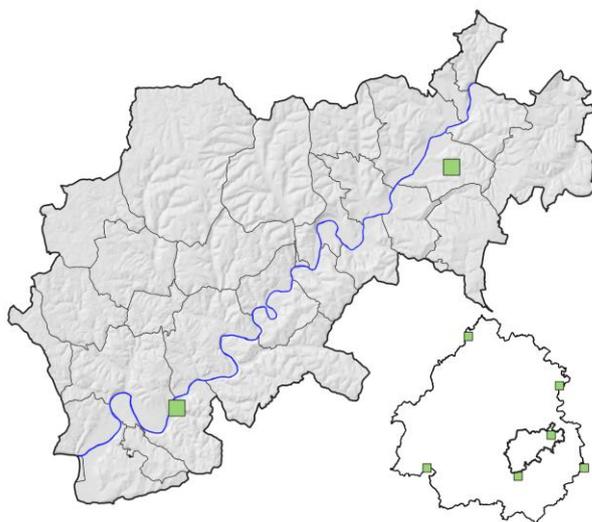
© J.-C. Abadie

Juglans nigra

Noyer noir

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Arbre cultivé pour ses fruits, son bois et ses qualités ornementales, pouvant se naturaliser localement.

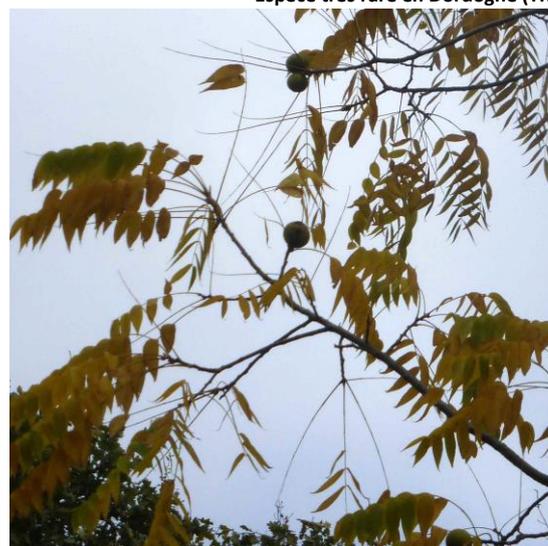
Milieux anthropisés

(Friches)

Famille des Juglandacées

Phanérophyte — 100-400 dm — III-V

Espèce très rare en Dordogne (TR)



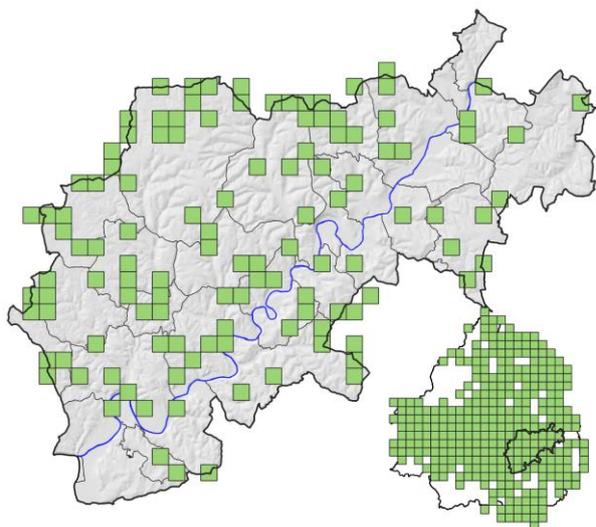
© P. Lamouroux

Juncus tenuis

Jonc grêle

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/juncus-tenuis/>

Remarques

Espèce aujourd'hui très répandue dans les ornières et les chemins forestiers. Son impact sur les autres espèces reste à préciser.

Milieux forestiers

(sous-bois, de préférence sur emplacements ± piétinés)

Famille des Juncacées

Hémicryptophyte — 1,5-6 dm — VI-IX

Espèce très commune en Dordogne (CC)



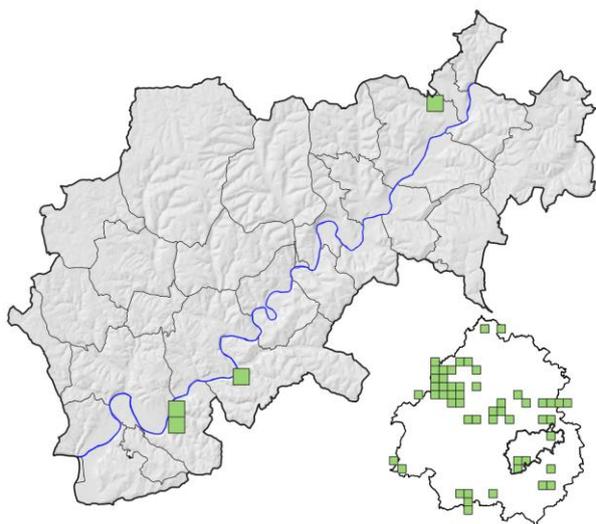
© N. Meslage

Laburnum anagyroides

Faux-ébénier

PEE à impact modéré

Région d'origine : Europe



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Arbre cultivé pour ses qualités ornementales, naturalisé dans les boisements sur sol sec, ou les pelouses. Son impact sur les autres espèces reste à préciser. Pourrait participer au processus de fermeture des pelouses.

Milieux forestiers

(sous-bois clairs et fourrés thermophiles sur calcaire)

Famille des Fabacées

(Nano-)Phanérophyte — 20-70 dm — IV-VI

Espèce peu commune en Dordogne (PC)

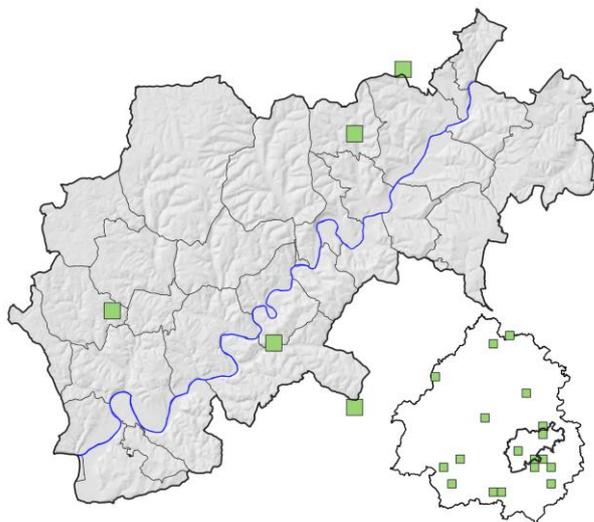


© J.-C. Abadie

Lamium galeobdolon subsp. argentatum**Lamier argenté**

PEE à impact modéré

Région d'origine : Anthropogène ?

**Ressources en ligne sur l'espèce**

-

Remarques

Espèce plantée pour l'ornement et pouvant se naturaliser localement (généralement à proximité des habitations). À distinguer du Lamier des montagnes (*Lamium galeobdolon subsp. montanum*), espèce indigène, commune dans les boisements frais du Périgord Noir.

Milieus anthropisés

(friches, ourlets et sous-bois eutrophiles)

Famille des Lamiacées

Hémicryptophyte — 1,5-4 dm (? 20 dm à l'horizontale) — III-V

Espèce assez rare en Dordogne (AR)

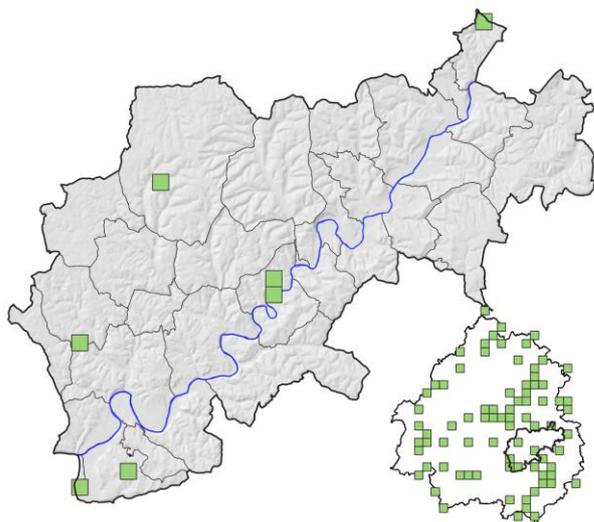


© N. Meslage

Lepidium didymum**Corne-de-cerf didyme**

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Sud

**Ressources en ligne sur l'espèce**

-

Remarques

Espèce tendant à se répandre dans les milieux anthropisés (bourg, friches, lieux piétinés). Son impact sur le milieu naturel semble faible.

Milieus anthropisés

(emplacements piétinés et nitrés, surtout trottoirs)

Famille des Brassicacées

Thérophyte — 0,5-5 dm à l'horizontale — V-X

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



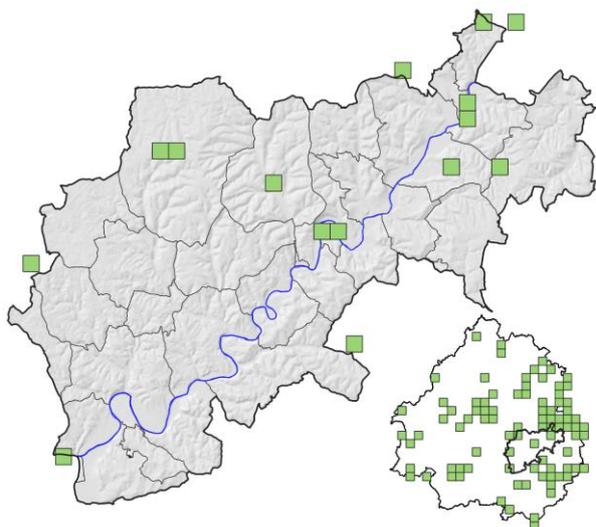
© J.-C. Abadie

Lepidium virginicum

Passerage de Virginie

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord, Amérique centrale



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/lepidium-virginicum/>

Remarques

Espèce tendant à se répandre dans les milieux anthropisés (bourgs, friches, lieux piétinés). Son impact sur le milieu naturel semble faible.

Milieus anthropisés

(friches à thérophytes eutrophiles)

Famille des Brassicacées

Thérophyte — 1-6 dm — V-XI

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



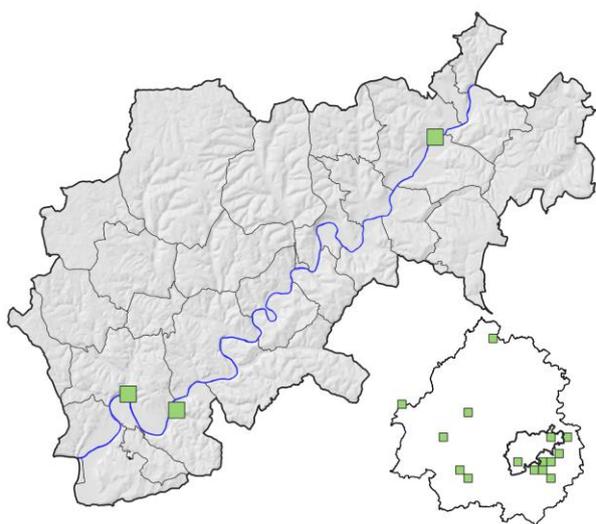
© J.-C. Abadie

Lobularia maritima

Lobulaire maritime

PEE à impact modéré

Région d'origine : Méditerranée



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée pour l'ornement et pouvant se naturaliser localement. En Dordogne, elle semble se limiter aux milieux anthropiques aux abords des habitations.

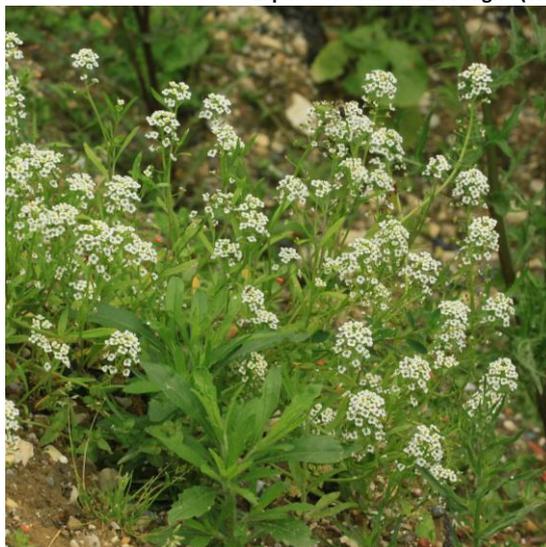
Milieus anthropisés

(pelouses basiphiles mésoxérophiles surtout littorales)

Famille des Brassicacées

Hémicryptophyte / Chaméphyte — 1-3 dm — I-XII

Espèce très rare en Dordogne (TR)



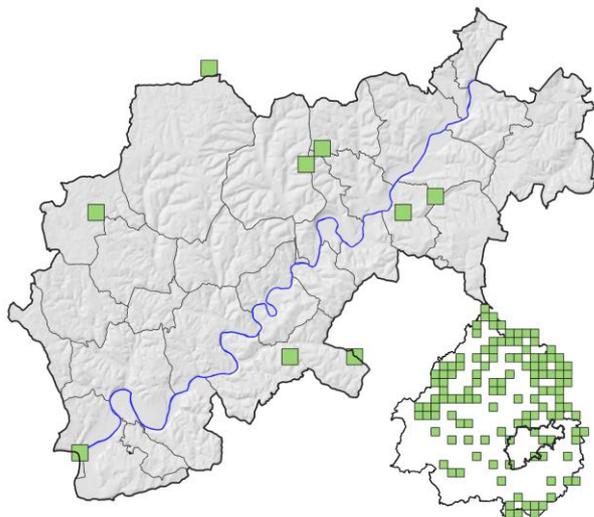
© J.-C. Abadie

Matricaria discoidea

Matricaire fausse-camomille

PEE à impact modéré

Région d'origine : Asie, Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce tendant à se répandre dans les milieux anthropisés (bourgs, friches, lieux piétinés). Son impact sur le milieu naturel semble faible.

Milieus anthropisés

(friches eutrophiles thérophytiques, lieux surpiétinés)

Famille des Asteracées

Thérophyte — 0,5-3 dm — V-XI

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



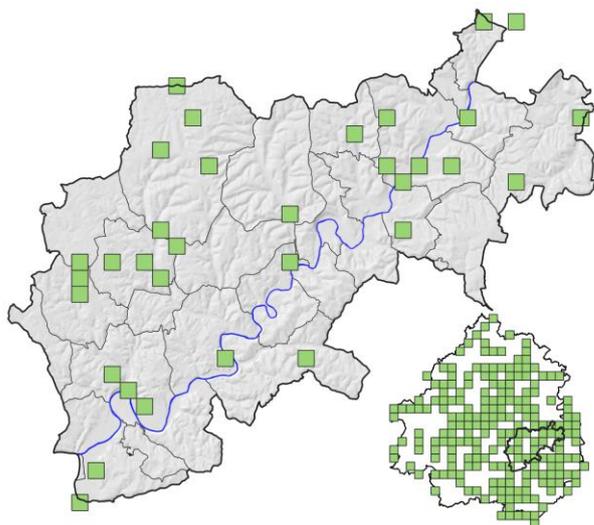
© J.-C. Abadie

Melilotus albus

Métilot blanc

PEE à impact modéré

Région d'origine : Eurasie



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce tendant à se répandre surtout dans les milieux anthropisés (bourgs, friches, lieux piétinés, jachères). Son impact sur le milieu naturel reste à préciser.

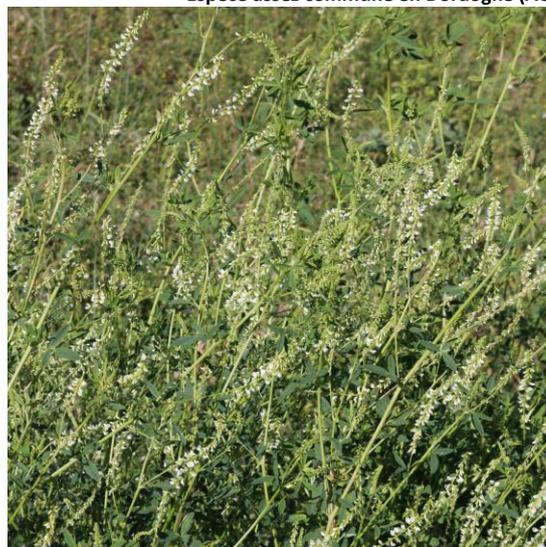
Milieus anthropisés

(friches vivaces eutrophiles)

Famille des Fabacées

Thérophyte / Hémicryptophyte — 3-20 dm — VI-IX

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



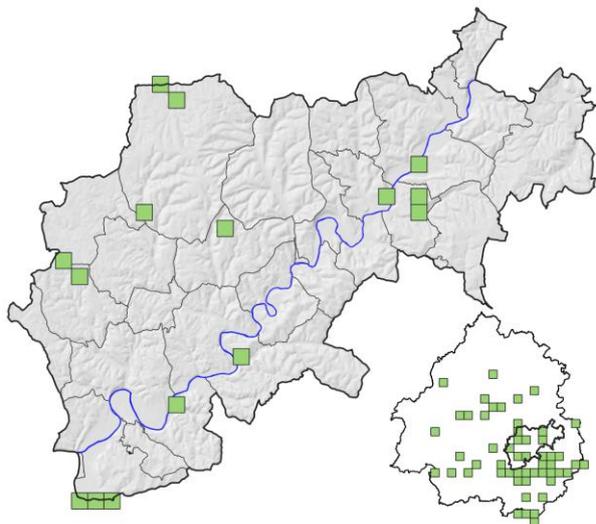
© N. Meslage

Oenothera biennis

Onagre bisannuelle

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/oenothera-biennis/>

Remarques

Originellement introduites pour la production d'huile, plusieurs espèces d'Onagres sont aujourd'hui naturalisées. En Dordogne, elles semblent circonscrites aux milieux anthropisés (bourgs, friches, bords de routes). Leur impact sur le milieu naturel semble faible.

Milieus anthropisés

(friches eutrophiles)

Famille des Onagracées

Hémicryptophyte (Thérophyte) — 6-20 dm — V-IX

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



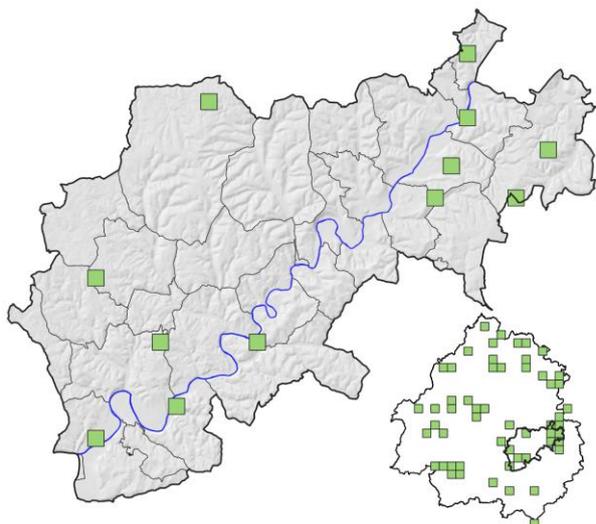
© J.-C. Abadie

Oenothera glazioviana

Onagre à sépales rouges

PEE à impact modéré

Région d'origine : Anthropogène



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/oenothera-glazioviana/oenothera-erythrosepala/>

Remarques

Mêmes remarques que pour l'Onagre bisannuelle (fiche précédente).

Milieus anthropisés

(friches eutrophiles)

Famille des Onagracées

Hémicryptophyte (Thérophyte) — 6-20 dm — VI-I

Espèce peu commune en Dordogne (PC)

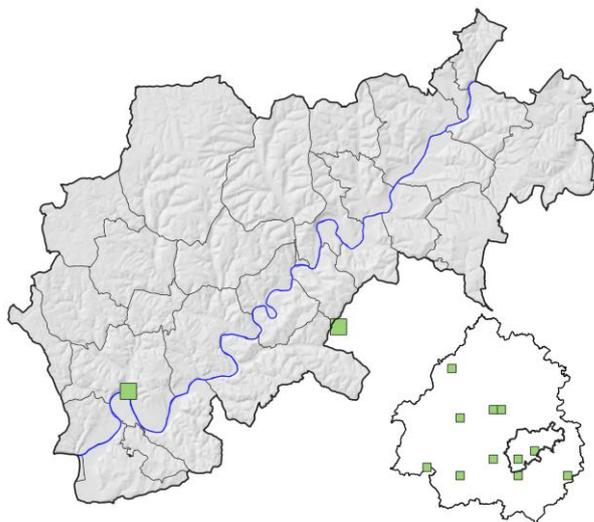


© J.-C. Abadie

Oenothera lindheimeri**Onagre magnifique**

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord

**Ressources en ligne sur l'espèce**

-

Remarques

Espèce horticole tendant à se répandre dans les milieux naturels. Son impact reste encore à préciser.

Milieus anthropisés

(friches eutrophiles)

Famille des Onagracées

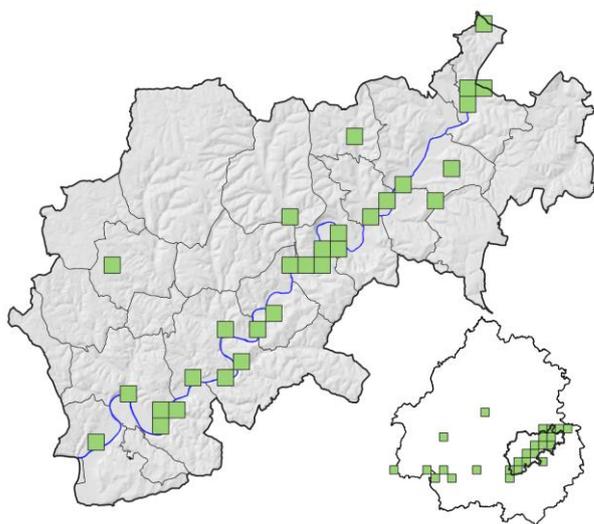
Hémicryptophyte / Chaméphyte — 0,5-1,5 dm — VI-X

Espèce très rare en Dordogne (TR)

© C. Viquesnel, <https://api.tela-botanica.org/img:0021915230.jpg>, licence CC BY-SA 2.0***Oenothera oehlkersii*****Onagre d'Oehlkers**

PEE à impact modéré

Région d'origine : Europe

**Ressources en ligne sur l'espèce**

-

Remarques

Mêmes remarques que pour l'Onagre bisannuelle (voir fiche dédiée).

Milieus anthropisés

(friches eutrophiles)

Famille des Onagracées

Hémicryptophyte (Thérophyte) — 10-18 dm — VI-IX

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



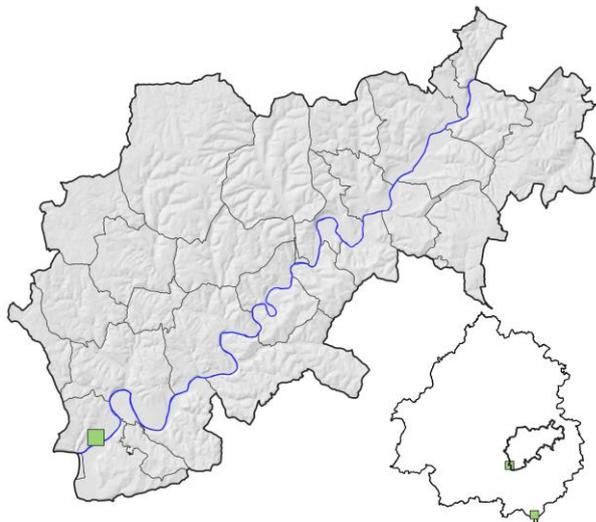
© J.-C. Abadie

Oenothera suaveolens

Onagre parfumé

PEE à impact modéré

Région d'origine : Europe



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Mêmes remarques que pour l'Onagre bisannuelle (voir fiche dédiée).

Milieus anthropisés

(friches eutrophiles)

Famille des Onagracées

Hémicryptophyte (Thérophyte) — 6-20 dm — VI-IX

Espèce exceptionnelle en Dordogne (E)



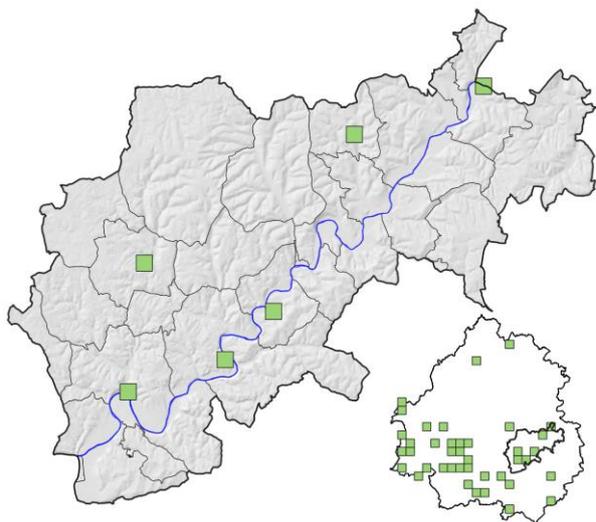
© M. Menand, <https://api.tela-botanica.org/img:0000231800.jpg>, licence CC BY-SA 2.0

Oxalis articulata

Oxalis articulé

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Sud



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée pour l'ornement et pouvant se naturaliser localement. En Dordogne, elle semble se limiter aux milieux anthropiques aux abords des habitations.

Milieus anthropisés

(friches ouvertes eutrophiles)

Famille des Oxalidacées

Géophyte tubéreux — 1-3 dm — I-XII (

Espèce peu commune en Dordogne (PC)

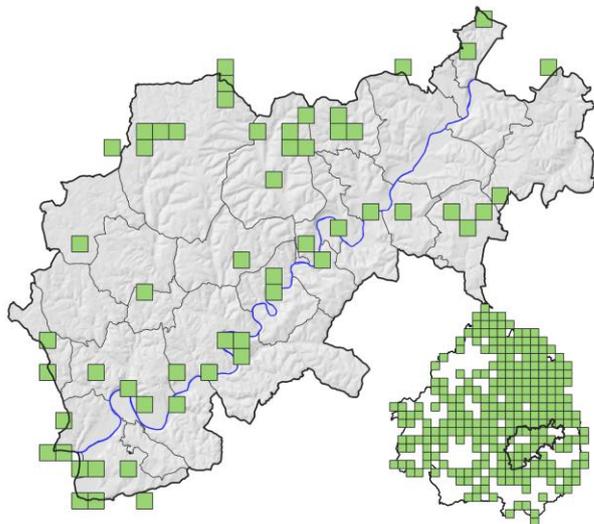


© N. Meslage

Oxalis dillenii***Oxalis dressé***

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée pour l'ornement et pouvant se naturaliser dans les cultures et les lieux anthropisés.

Cultures

(cultures sarclées, friches eutrophiles)

Famille des Oxalidacées

Hémicryptophyte — 1-3 dm — IV-VI(X)

Espèce assez commune en Dordogne (AC)

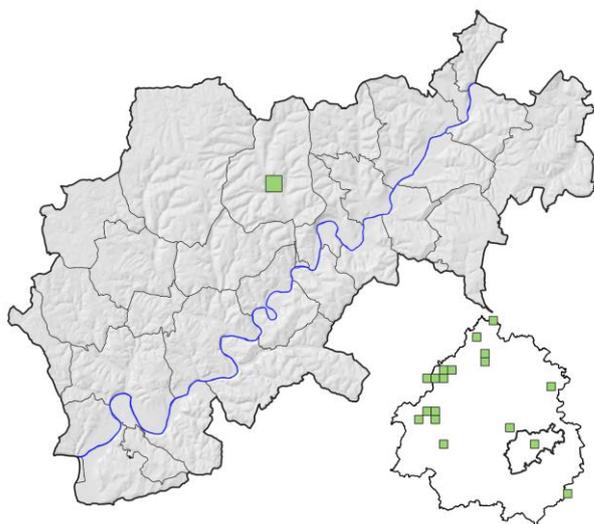


© J. Cordier

Oxalis latifolia***Oxalis à feuilles larges***

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Sud



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée pour l'ornement et pouvant se naturaliser dans les cultures.

Cultures

(vergers, cultures irriguées, friches ouvertes eutrophiles)

Famille des Oxalidacées

Géophyte bulbeux — 1-2 dm — IV-VI

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



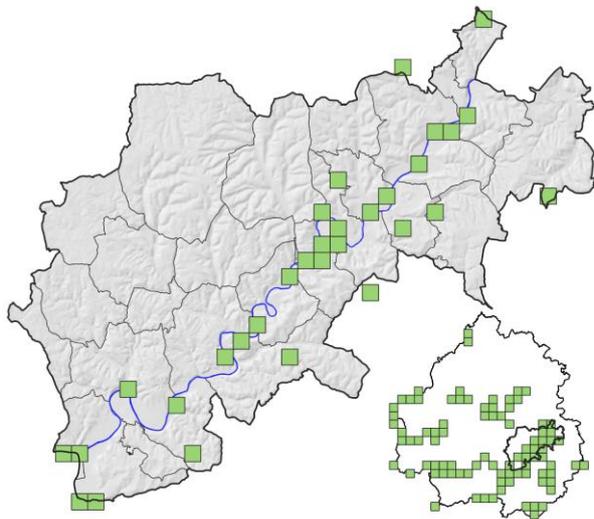
© N. Meslage

Panicum barbipulvinatum

Panic des rives

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce longtemps passée inaperçue car confondue avec la suivante. Bien représentée sur les grèves alluviales le long des cours d'eaux. Impact sur la biodiversité restant à préciser.

Zones humides

(cultures, friches, grèves alluviales)

Famille des Poacées

Thérophyte — 2-8 dm — VII-IX

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



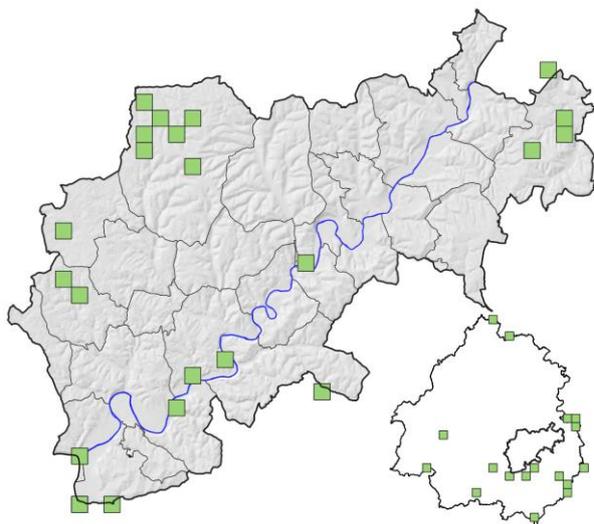
© J.-C. Abadie

Panicum capillare

Panic capillaire

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/panicum-capillaire/>

Remarques

Espèce adventice des cultures, pas d'impact documenté en milieu naturel.

Milieus anthropisés

(friches eutrophiles ouvertes thermophiles, parfois cultures)

Famille des Poacées

Thérophyte — 1-6 dm — VIII-X

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



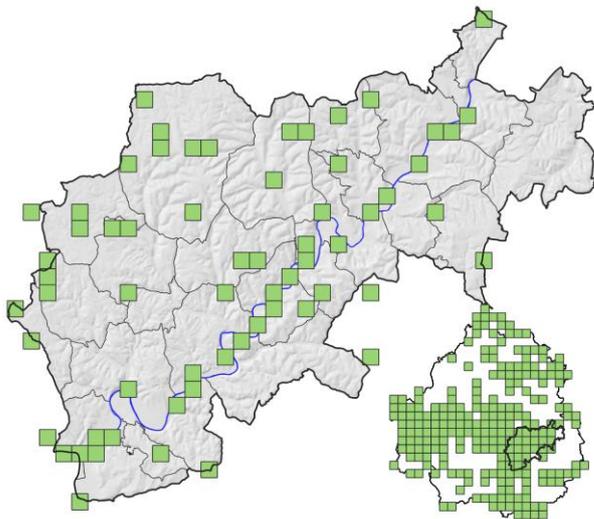
© N. Meslège

Panicum dichotomiflorum

Panic à fleurs dichotomes

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/panicum-dichotomiflorum/>

Remarques

Espèce adventice des cultures tendant à se répandre en milieu naturel : grèves alluviales, chemins sablonneux, coupes forestières, etc. Impact sur la biodiversité restant à préciser.

Cultures

(cultures, friches, grèves alluviales)

Famille des Poacées

Thérophyte — 1-8 dm — VIII-X

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



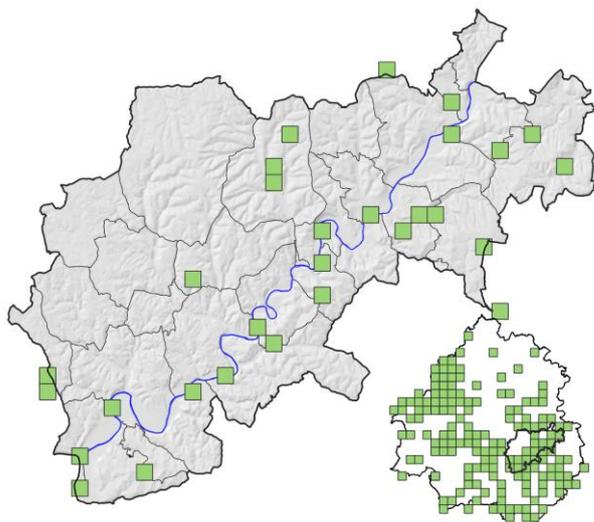
© J.-C. Abadie

Panicum miliaceum

Panic faux-millet

PEE à impact modéré

Région d'origine : Anthropogène



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/panicum-miliaceum/>

Remarques

Espèce adventice des cultures, pas d'impact documenté en milieu naturel.

Cultures

(Anthropogène)

Famille des Poacées

Thérophyte — 2-6 dm — VIII-I

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



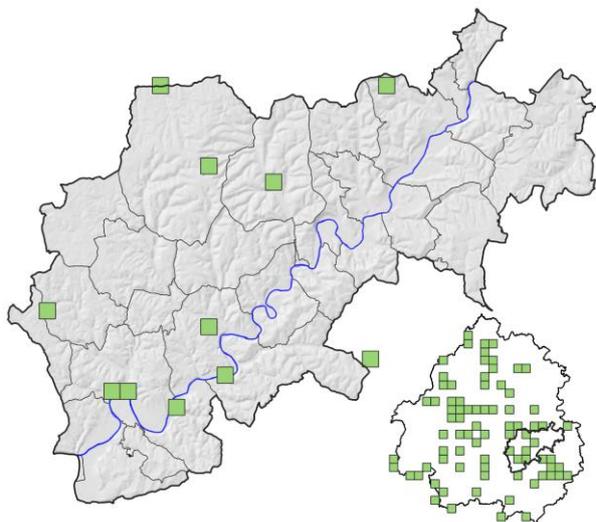
© N. Meslège

Petasites pyrenaicus

Pétasite odorant

PEE à impact modéré

Région d'origine : Méditerranée



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/petasites-fragrans/>

Remarques

Espèce pouvant former des peuplements monospécifiques denses, mais semblant limitée aux abords des habitations et aux bords de route. Impact sur les autres espèces restant à préciser.

Milieus anthropisés

(berges des cours d'eau, talus, ourlets eutrophiles)

Famille des Asteracées

Géophyte rhizomateux — 2-5 dm — XI-IV

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



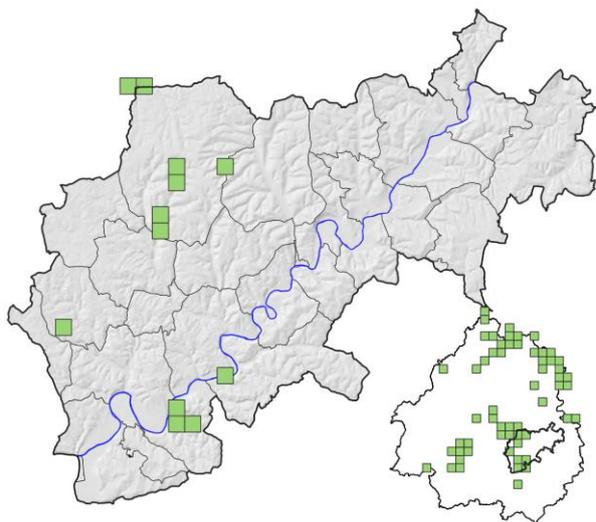
© N. Meslage

Picea abies

Épicéa commun

PEE à impact modéré

Région d'origine : Europe



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée, pouvant se naturaliser occasionnellement.

Milieus forestiers

(forêts)

Famille des Pinacées

Phanérophyte — 100-500 dm — IV-VI

Espèce peu commune en Dordogne (PC)

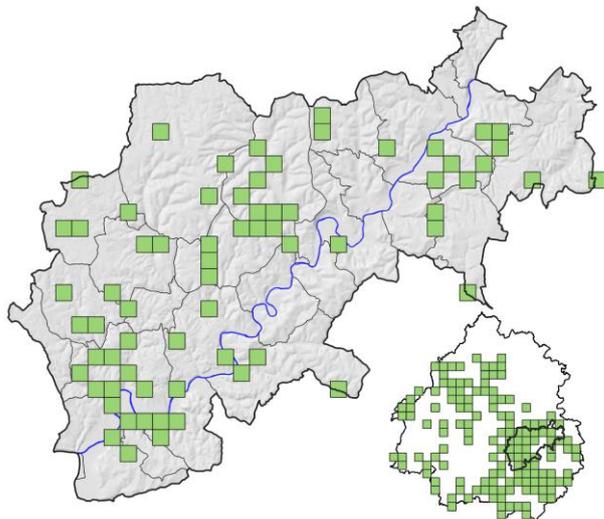


© M. Menand, <https://api.tela-botanica.org/img/0000234950.jpg>, licence CC BY-SA 2.0

Pinus nigra**Pin noir d'Autriche**

PEE à impact modéré

Région d'origine : Europe



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée, pouvant se naturaliser sur les coteaux calcaires et contribuer à la fermeture des milieux.

Milieux forestiers

(forêts, coteaux calcaires)

Famille des Pinacées

PhanérophYTE — 200-500 dm — V

Espèce assez commune en Dordogne (AC)

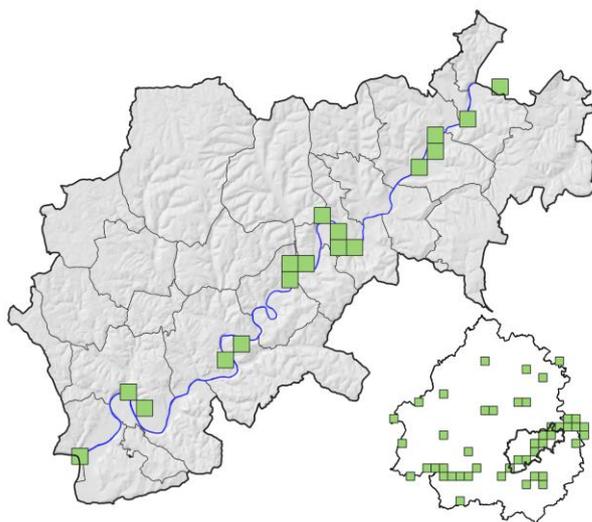


© J.-C. Abadie

Platanus x hispanica**Platane d'Espagne**

PEE à impact modéré

Région d'origine : Anthropogène



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée, pouvant se naturaliser le long des cours d'eaux (ex : bords de Vézère).

Zones humides

(parcs, forêts, bord des cours d'eau)

Famille des Platanacées

PhanérophYTE — 400 dm — IV-VI

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



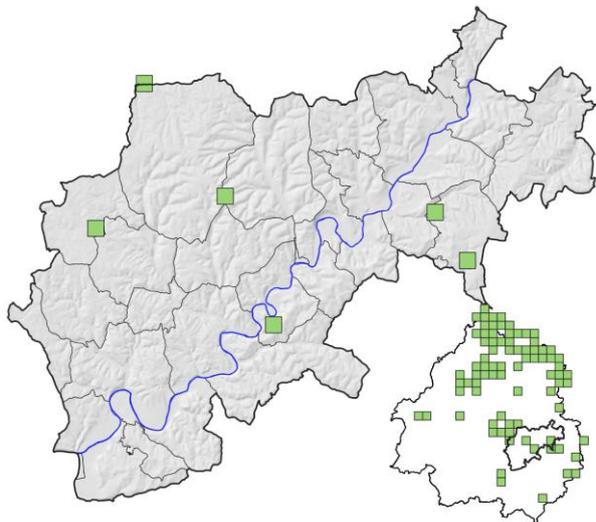
© J.-C. Abadie

Pseudotsuga menziesii

Sapin de Douglas

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée, pouvant se naturaliser occasionnellement.

Milieus forestiers

(Boisements)

Famille des Pinacées

Phanérophyte — 150-600 dm en Fr. — IV-VI

Espèce peu commune en Dordogne (PC)



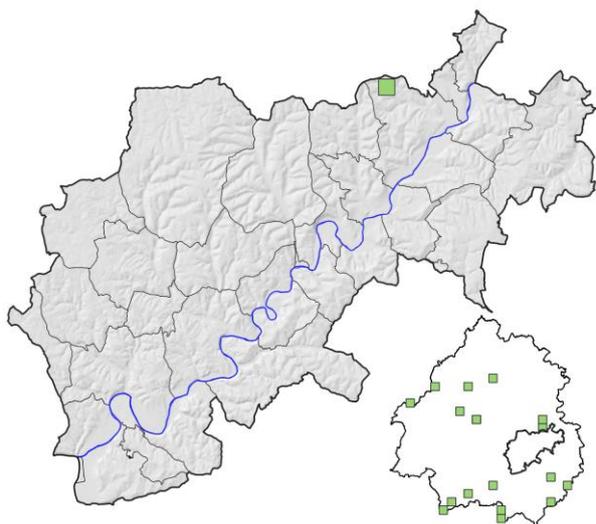
© L. Roubaudi, <https://api.tela-botanica.org/img/0001017840.jpg>, licence CC BY-SA 2.0

Rosmarinus officinalis

Romarin

PEE à impact modéré

Région d'origine : Méditerranée



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée pour l'ornement et pouvant se naturaliser localement. En Dordogne, le Romarin se retrouve sur quelques coteaux, mais ne semble généralement pas former de grosses populations.

Pelouses et milieux associés

(coteaux calcaires)

Famille des Lamiacées

Chaméphyte / Nanophanérophyte — 2-15 dm — I-XII

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



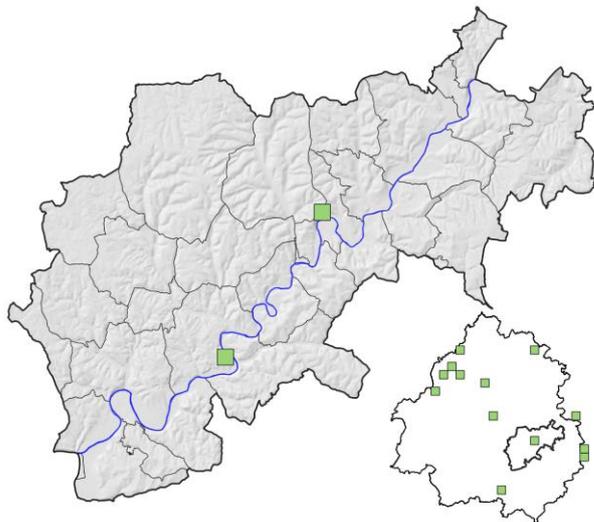
© J.-C. Abadie

Setaria italica subsp. *pycnocoma*

Sétaire dense

PEE à impact modéré

Région d'origine : Asie



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce colonisant essentiellement les milieux perturbés (parfois les cultures). Son impact sur le milieu naturel semble faible. Trouvée en contexte de grève alluviale sur le territoire.

Cultures

(cultures, friches, grèves alluviales)

Famille des Poacées

Thérophyte — VII-X — 4-15 dm

Espèce très rare en Dordogne (TR)



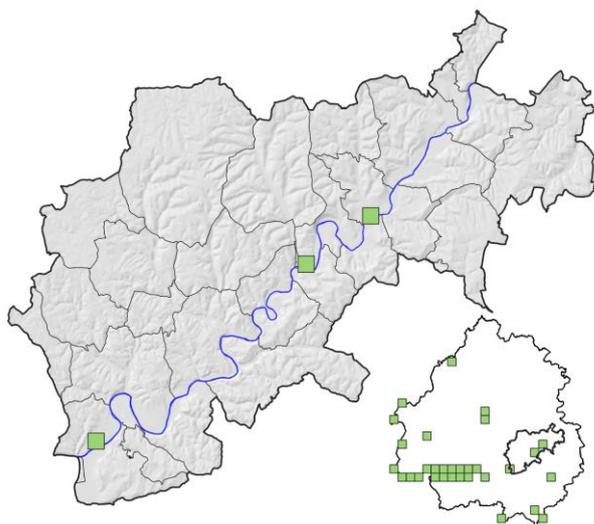
© N. Meslage

Solanum chenopodioides

Morelle faux chénopode

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Sud



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/solanum-chenopodioides/>

Remarques

La Morelle faux chénopode est une plante exotique répandue dans les milieux anthropisés. En Dordogne, on la trouve surtout sur les grèves alluviales le long des cours d'eaux. Son impact reste à préciser.

Milieus anthropisés

(sables humides, bords des cours d'eau, friches)

Famille des Solanacées

Hémicryptophyte / Chaméphyte — 3-10 dm — V-X

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



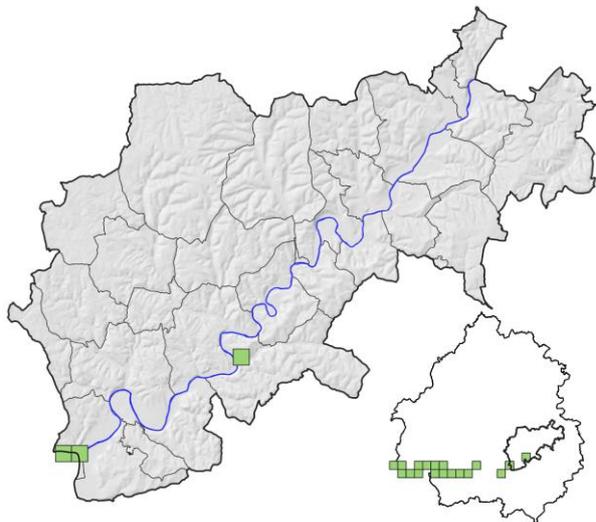
© J.-C. Abadie

Solanum sarrachoides

Morelle fausse Saracha

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Sud



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Très similaire à l'espèce précédente et se retrouvant dans les mêmes milieux.

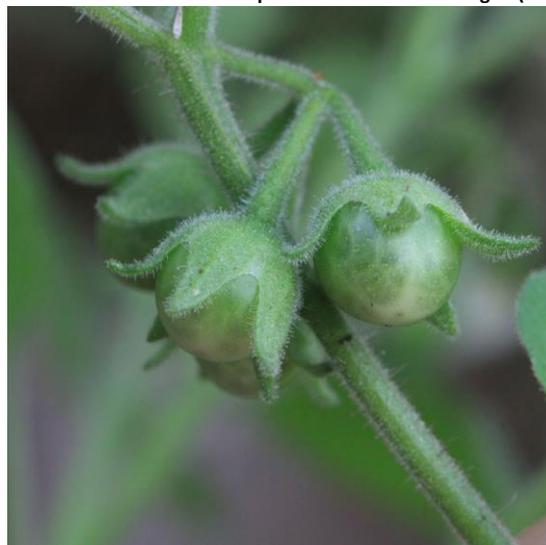
Milieux anthropisés

(friches à thérophytes eutrophiles sur alluvions)

Famille des Solanacées

Thérophyte — 2-5 dm — VIII-X

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



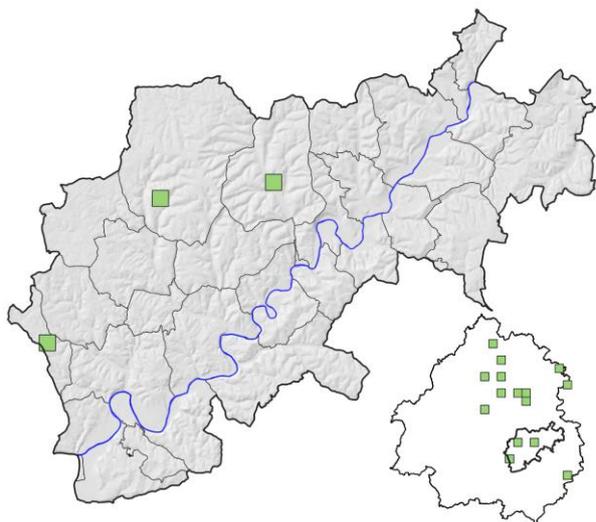
© J.-C. Abadie

Symphoricarpos albus

Symphorine à fruits blancs

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/symphoricarpos-albus/>

Remarques

Espèce plantée pour l'ornement et pouvant se naturaliser localement. En Dordogne, la Symphorine à fruits blancs reste rare (milieux anthropiques principalement). Ailleurs sur le territoire, son caractère envahissant semble plus marqué (Massif central, nord de la France).

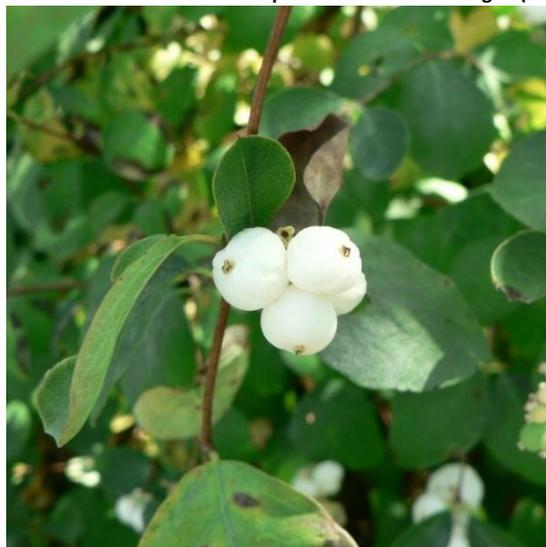
Milieux anthropisés

(fourrés eutrophiles ± hygrophiles, notamment ripisylves)

Famille des Caprifoliacées

Nanophanérophyte — 10-20 dm — VI-VII

Espèce très rare en Dordogne (TR)



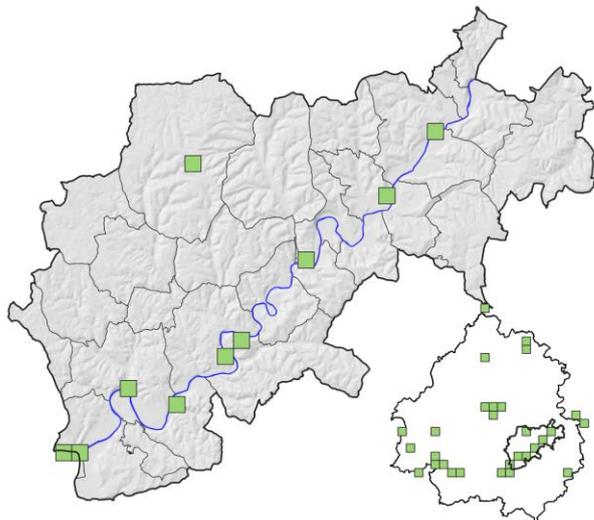
© M. Menand, <https://api.tela-botanica.org/img:0000206110.jpg>, licence CC BY-SA 2.0

Verbena bonariensis

Verveine de Buenos-Aires

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Sud



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée, pouvant se naturaliser occasionnellement.

Milieus anthropisés

(Friches)

Famille des Verbenacées

Hémicryptophyte / Chaméphyte — 5-15 dm — V-IX

Espèce assez rare en Dordogne (AR)



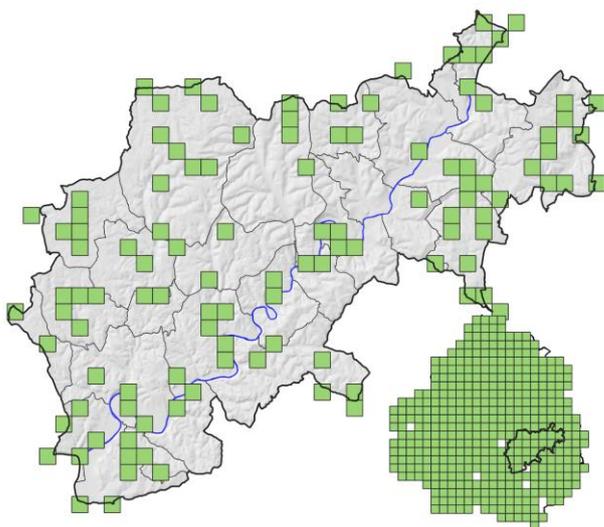
© N. Meslage

Veronica persica

Véronique de Perse

PEE à impact modéré

Région d'origine : Asie



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Introduite au XIXème, la Véronique de Perse est aujourd'hui omniprésente sur le territoire. Elle est toutefois circonscrite aux milieux anthropisés (pelouses urbaines, friches, cultures) et ne semble pas avoir d'impact sur les autres espèces sauvages.

Milieus anthropisés

(friches à thérophytes surtout eutrophiles, cultures)

Famille des Plantaginacées

Thérophyte — 1-8 dm à l'horizontale — I-VI(XII)

Espèce très commune en Dordogne (CC)



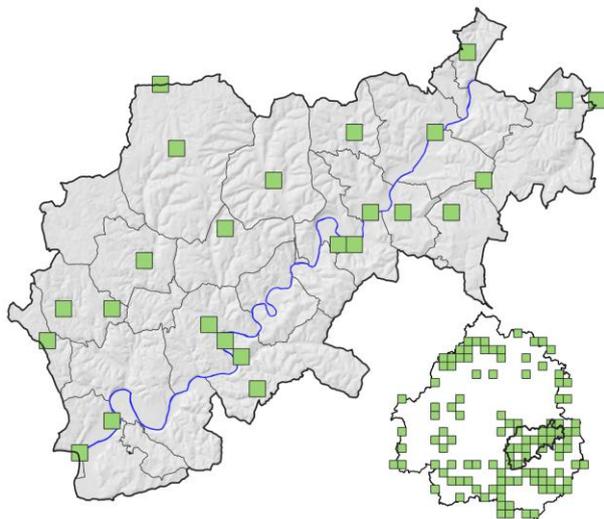
© N. Meslage

Vinca major

Grande pervenche

PEE à impact modéré

Région d'origine : Europe



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée pour l'ornement et pouvant se naturaliser localement. En Dordogne, elle semble se limiter aux milieux anthropiques aux abords des habitations.

Yucca gloriosa

Yucca

PEE à impact modéré

Région d'origine : Amérique du Nord



Ressources en ligne sur l'espèce

-

Remarques

Espèce plantée, pouvant se naturaliser occasionnellement.

Milieus anthropisés

(ourlets thermophiles eutrophiles)

Famille des Apocynacées

Chaméphyte — 1-5 dm — III-VI

Espèce assez commune en Dordogne (AC)



© N. Mesliage

Milieus anthropisés

(friches thermophiles de préférence sur sables ou rochers)

Famille des Asparagacées

Nanophanérophyte — 10-50 dm — VII-IX

Espèce très rare en Dordogne (TR)



© J.-C. Abadie

VI. Espèces protégées répertoriées en Vallée de l'Homme

VI.1. Définition

Une espèce est considérée comme protégée lorsqu'elle est inscrite sur un des deux arrêtés suivants :

- Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire (**protection nationale**), modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982 ;
- Arrêté interministériel du 8 mars 2002 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine (**protection régionale**) complétant la liste nationale. Cet arrêté définit également des listes d'espèces protégées pour chacun des différents départements d'Aquitaine (**protection départementale**).

Les espèces protégées présentent des enjeux réglementaires qui rendent cruciale leur bonne connaissance de la part des acteurs locaux (gestionnaires d'espaces, élus, décideurs, etc.). L'inventaire de ces espèces et leur cartographie constituent donc un volet incontournable d'un ABC, la localisation de ces espèces pouvant faire office de véritable « document d'alerte » à consulter par les décideurs en amont d'un projet.

VI.2. Limites

Soulignons d'emblée les limites de la prise en compte des seules espèces protégées dans le cadre des politiques d'aménagement. Ces listes souffrent en effet de plusieurs limites :

- En premier lieu, les arrêtés fixant ces dernières ne constituent pas des référentiels scientifiques, mais des textes juridiques reflétant des choix dictés par de multiples considérations (scientifiques, esthétiques, politiques, etc.).
- De plus, il n'existe pas de méthode standardisée pour élaborer ces listes, de sorte qu'on peut observer de fortes disparités entre elles (ex : nationale, régionales...).
- De manière inévitable, ces listes sont également tributaires des connaissances naturalistes disponibles à l'époque de leur élaboration, de sorte que la vulnérabilité d'une espèce peut s'avérer sur/sous-estimée avec le recul.
- Enfin, il faut souligner le caractère lacunaire de ces listes. Ainsi, de nombreux groupes ne sont encore que peu concernés par ces listes de protection (Champignons, Bryophytes,

etc.). Cela ne traduit aucunement une absence de menace pour ces groupes, mais avant tout un déficit de connaissances à leur égard.

Nous pouvons compléter ces réserves avec les graphiques ci-dessous. Ils montrent, sur les espèces du territoire, la part d'espèces protégées menacées au sens de la Liste Rouge Régionale (LRR, voir page 139 à ce sujet), et la part d'espèces menacées protégées. Il apparaît clairement que la liste des espèces protégées du territoire ne recouvre que très partiellement celles des menacées, et, ce qui est plus inquiétant, qu'une large portion d'espèces menacées ne bénéficie d'aucune protection.

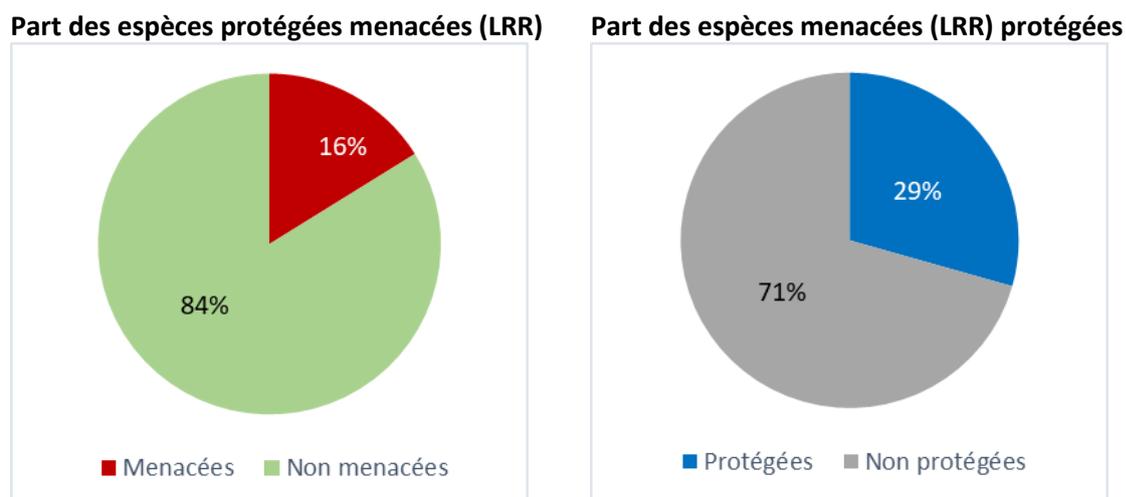


FIGURE 45. PART D'ESPÈCES PROTÉGÉES MENACÉES ET PART D'ESPÈCES MENACÉES PROTÉGÉES

En l'état, les listes d'espèces protégées ne concernent ainsi qu'une fraction de la biodiversité, souffrent d'une forte hétérogénéité entre elles, et restent encore très lacunaires (nombreux cas d'espèces menacées non protégées).

VI.3. Liste des espèces protégées du territoire

62 espèces végétales protégées ont été répertoriées sur la CCVH. Parmi ces dernières, quatre ne sont pas indigènes sur le territoire :

- La Coronille arbrisseau (*Hippocrepis emerus*)
- Le Lin des collines (*Linum austriacum*)
- Le Prunier du Portugal (*Prunus lusitanica*)
- La Rose de France (*Rosa gallica*)

Ces espèces ont donc été exclues des cartes de synthèses et ne font pas l'objet de fiches descriptives (pages 167 et suivantes).

Signalons également le cas particulier du Groseillier rouge (*Ribes rubrum*), dont le statut d'indigénat reste sujet à caution (archéophyte probable, voir fiche de l'espèce à ce sujet) et que nous incluons ici au bénéfice du doute.

En se limitant aux seules espèces indigènes, on dénombre ainsi en Vallée de l'Homme, 58 espèces végétales protégées, parmi lesquels 8 protégées nationale, 33 protégées régionales et 8 protégées départementales.

À titre d'exemples quelques-unes de ces espèces sont illustrées en Figure 46.

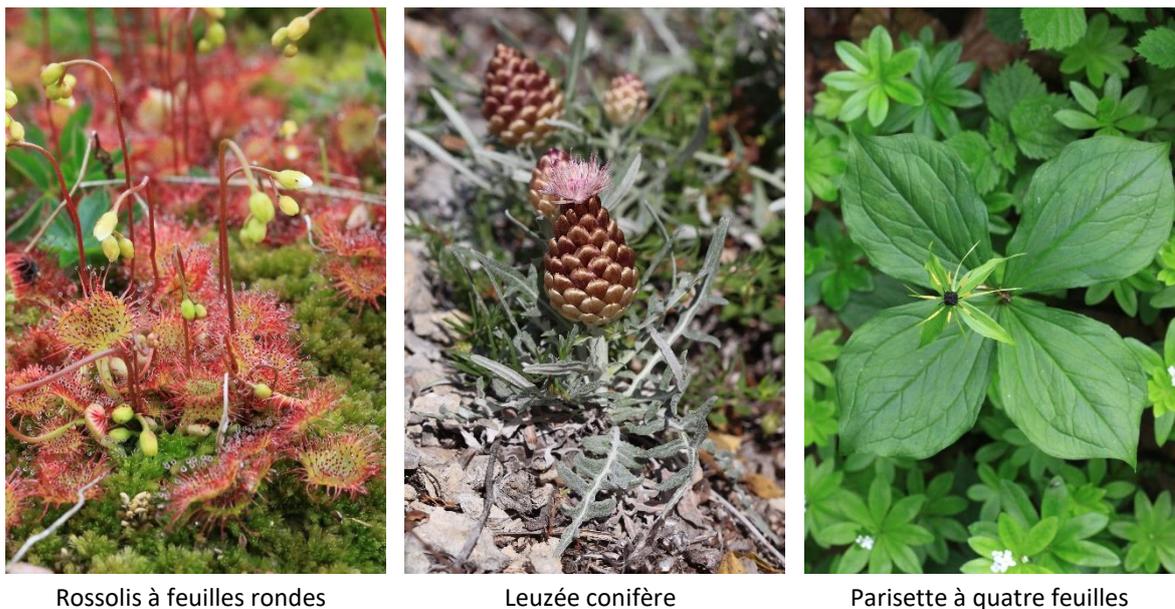


FIGURE 46. EXEMPLE D'ESPÈCES FLORISTIQUES PROTÉGÉES RÉPERTORIÉES SUR LA CCVH (© J.-C. ABADIE).

La liste complète des espèces protégées du territoire figure dans le Tableau 7 page suivante.

Elle peut également être trouvée en annexe 2 page 387.

Ces espèces font par ailleurs toutes l'objet d'une fiche descriptive (pages 167 et suivantes).

TABLEAU 7. LISTE DES ESPÈCES PROTÉGÉES DU TERRITOIRE.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieu	Protection
<i>Ajuga chamaepitys</i>	Bugle jaune	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Régionale
<i>Amelanchier ovalis</i>	Amélanquier à feuilles ovales	Orophyte	Milieux rupestres	Départementale
<i>Anacamptis fragrans</i>	Orchis à odeur de vanille	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Nationale
<i>Anacamptis palustris</i>	Orchis des marais	Européen	Zones humides	Départementale
<i>Arabis alpina</i>	Arabette des Alpes	Orophyte	Milieux rupestres	Départementale
<i>Arenaria controversa</i>	Sabline des chaumes	Endémique	Pelouses et milieux associés	Nationale
<i>Astragalus monspessulanus</i>	Astragale de Montpellier	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Départementale
<i>Campanula persicifolia</i>	Campanule à feuilles de pêcher	Européen	Milieux rupestres	Départementale
<i>Carex digitata</i>	Laïche digitée	Sub-montagnard	Milieux forestiers	Départementale
<i>Carex humilis</i>	Laïche humble	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	Départementale
<i>Cephalanthera damasonium</i>	Céphalanthère à grandes fleurs	Eurasiatique	Milieux forestiers	Départementale
<i>Clypeola jonthlaspi</i>	Clypéole jonthlaspi	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Régionale
<i>Colchicum autumnale</i>	Colchique d'automne	Européen	Milieux prairiaux	Régionale
<i>Cystopteris fragilis</i>	Cystoptéris fragile	Sub-montagnard	Milieux rupestres	Départementale
<i>Cytisus lotoides</i>	Cytise de France	Européen	Pelouses et milieux associés	Régionale
<i>Dipsacus pilosus</i>	Cardère poilue	Eurasiatique	Milieux forestiers	Régionale
<i>Doronicum pardalianches</i>	Doronic à feuilles cordées	Sub-montagnard	Milieux forestiers	Régionale
<i>Drosera rotundifolia</i>	Rosolis à feuilles rondes	Cosmopolite	Zones humides	Nationale
<i>Epipactis microphylla</i>	Épipactis à petites feuilles	Européen	Milieux forestiers	Régionale
<i>Epipactis palustris</i>	Épipactis des marais	Eurasiatique	Zones humides	Régionale
<i>Eriophorum angustifolium</i>	Linaigrette à feuilles étroites	Cosmopolite	Zones humides	Départementale
<i>Euphorbia hyberna</i>	Euphorbe d'Irlande	Sub-montagnard	Milieux forestiers	Départementale
<i>Euphorbia seguieriana</i>	Euphorbe de Séguier	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	Régionale
<i>Galium glaucum</i>	Gaillet glauque	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	Régionale
<i>Gladiolus italicus</i>	Glaïeul des moissons	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Régionale
<i>Gymnadenia odoratissima</i>	Gymnadénie très odorante	Européen	Zones humides	Départementale
<i>Gymnocarpium robertianum</i>	Polypode du calcaire	Sub-montagnard	Milieux rupestres	Départementale
<i>Hottonia palustris</i>	Hottonie des marais	Eurasiatique	Milieux aquatiques	Régionale
<i>Hypericum montanum</i>	Millepertuis des montagnes	Européen	Milieux forestiers	Régionale
<i>Iberis amara</i>	Ibérus amer	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés	Régionale
<i>Isopyrum thalictroides</i>	Isopyre faux Pigamon	Sub-montagnard	Milieux forestiers	Départementale
<i>Lactuca perennis</i>	Laitue vivace	Européen	Pelouses et milieux associés	Régionale
<i>Lathyrus pannonicus</i>	Gesse de Pannonie	Européen	Pelouses et milieux associés	Régionale
<i>Lindernia procumbens</i>	Lindernie couchée	Eurasiatique	Zones humides	Nationale
<i>Lotus angustissimus</i>	Lotier grêle	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés	Régionale

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieux	Protection
<i>Lotus hispidus</i>	Lotier hispide	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés	Régionale
<i>Lysimachia minima</i>	Centenille naine	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	Régionale
<i>Najas marina</i>	Grande Naïade	Cosmopolite	Milieux aquatiques	Régionale
<i>Neottia nidus-avis</i>	Néottie nid d'oiseau	Eurasiatique	Milieux forestiers	Départementale
<i>Orchis simia</i>	Orchis singe	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés	Départementale
<i>Oreopteris limbosperma</i>	Fougère des montagnes	Sub-montagnard	Milieux forestiers	Départementale
<i>Paris quadrifolia</i>	Parisettes à quatre feuilles	Sub-montagnard	Milieux forestiers	Départementale
<i>Parnassia palustris</i>	Parnassie des marais	Cosmopolite	Zones humides	Départementale
<i>Potamogeton coloratus</i>	Potamot coloré	Méditerranéo-atlantique	Milieux aquatiques	Régionale
<i>Potamogeton trichoides</i>	Potamot à feuilles capillaires	Méditerranéo-atlantique	Milieux aquatiques	Régionale
<i>Potentilla neglecta</i>	Potentille négligée	Européen	Pelouses et milieux associés	Régionale
<i>Ranunculus lingua</i>	Grande douve	Eurasiatique	Zones humides	Nationale
<i>Ranunculus paludosus</i>	Renoncule à feuilles de cerfeuil	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés	Régionale
<i>Rhaponticum coniferum</i>	Leuzée conifère	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Régionale
<i>Ribes rubrum</i>	Groseillier rouge	Ouest-européen	Milieux forestiers	Régionale
<i>Scilla bifolia</i>	Scille à deux feuilles	Eurasiatique	Milieux forestiers	Régionale
<i>Scirpus sylvaticus</i>	Scirpe des bois	Eurasiatique	Zones humides	Régionale
<i>Spiraea hypericifolia</i> subsp. <i>obovata</i>	Spirée à feuilles ovales	Sub-endémique	Pelouses et milieux associés	Régionale
<i>Spiranthes aestivalis</i>	Spiranthe d'été	Ouest-européen	Milieux prairiaux	Nationale
<i>Teucrium scordium</i>	Germandrée des marais	Eurasiatique	Zones humides	Régionale
<i>Thalictrum flavum</i>	Pigamon jaune	Eurasiatique	Zones humides	Régionale
<i>Utricularia australis</i>	Utriculaire citrine	Cosmopolite	Milieux aquatiques	Régionale
<i>Valeriana tripteris</i>	Valériane à trois folioles	Orophyte	Milieux rupestres	Départementale

VI.4. Cartographie des espèces protégées

La cartographie, présentée ci-dessous, permet de visualiser la répartition du nombre d'espèces protégées sur le territoire à l'issue de l'ABC, à l'échelle de la maille 500 x 500 m.

On note que si ces espèces peuvent être présentes sur l'ensemble du territoire, elle se trouvent particulièrement concentrées dans certains secteurs : vallée de la Vézère (en particulier les secteurs de falaises), des Beunes, ou encore causses au nord-est.

Rappelons que l'analyse des secteurs à enjeux du territoire est développée dans la partie dédiée du premier tome.

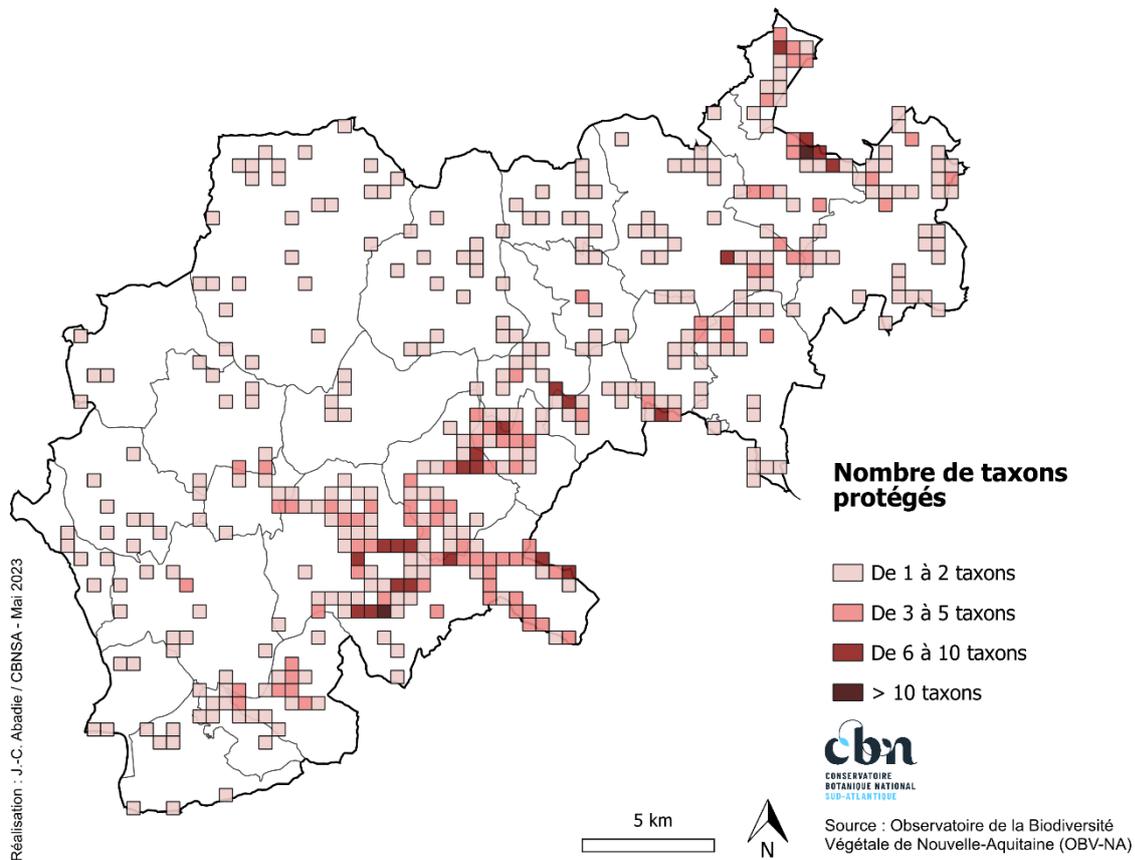


FIGURE 47. CARTOGRAPHIE DU NOMBRE D'ESPÈCES PROTÉGÉES PAR MAILLES DE 500 X 500 M.

VII. Espèces à enjeux répertoriées en Vallée de l'Homme

VII.1. Ce que recouvre la notion d'espèces à enjeux

Il n'existe pas de définition univoque du terme d'espèces à enjeux. On désigne généralement sous cette dénomination un ensemble d'espèces méritant une attention particulière sur un territoire donné pour différentes raisons : menaces, rareté, originalité, lien avec des milieux d'intérêt, inscription sur une liste de protection, etc.

Afin de clarifier les choses, nous désignerons dans ce document les espèces à enjeux pour le territoire comme les espèces répondant à au moins un des critères suivants (définis par la suite) :

- 1. Une valeur patrimoniale élevée (p. 140)**
- 2. Un niveau de menace élevé (p. 149)**
- 3. Un enjeu de conservation élevé (p. 153)**
- 4. Un intérêt écologique avéré (p. 157)**

Notons d'emblée que l'inscription sur une liste de protection ne constitue pas un critère nous amenant à considérer d'emblée une espèce comme étant à enjeux (même si nombre d'espèces protégées se retrouvent dans cette catégorie pour d'autres raisons).

VII.2. Espèce à valeur patrimoniale élevée

VII.2.1. DÉFINITION

La notion de valeur patrimoniale, couramment employée dans le domaine culturel, est également applicable pour hiérarchiser les espèces d'un territoire⁶.

Le patrimoine désigne dans son sens premier, l'héritage des aïeux. Appliqué à la flore d'un territoire, le patrimoine désigne l'ensemble des espèces indigènes qui s'y développent naturellement et reflètent l'histoire et les singularités de ce dernier. En ce sens, et contrairement aux idées reçues, l'ensemble des espèces sauvages d'un territoire peuvent être considérées comme patrimoniales. Reste que toutes les espèces sauvages « ne se valent pas » en terme de valeur patrimoniale, et qu'il nous faut trouver des critères pour les hiérarchiser entre elles et établir des catégories⁷. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de liste hiérarchisée de la valeur patrimoniale pour la flore du territoire, nous avons donc fait appel aux critères suivants, en les appliquant au niveau départemental (échelle la plus fine pour ce type de travail de bioévaluation) :

1. **La rareté départementale** : ratio entre le nombre de mailles de présence d'une espèce, et le nombre total de mailles du département. Plus les espèces sont rares, plus leur note est élevée.
2. **La responsabilité territoriale** : ratio entre le nombre de mailles de présence d'une espèce en Dordogne, et son nombre de mailles de présence sur un territoire plus vaste pris comme référence (ici la région). Plus la responsabilité territoriale est forte, plus la note est élevée.
3. **La rareté biogéographique** : évaluation de la rareté mondiale de l'espèce en se basant sur sa chorologie. Plus leur répartition est restreinte, plus leur note est élevée.
4. **L'Intérêt biogéographique** : prise en compte des espèces en limite d'aire ou en isolat (voir page 49 à ce sujet), qui voient alors leur note globale bonifiée.

Ces quatre critères ont été combinés pour établir une note de la valeur patrimoniale départementale de chaque espèce, qui nous a ensuite permis de les classer dans les cinq catégories indiquées Figure 48.

⁶ Pour approfondir ce sujet on pourra consulter Nawrot, 2019, dont nous reprenons ici plusieurs éléments de réflexion

⁷ Soulignons qu'un tel processus de hiérarchisation ne vise pas nécessairement à minorer l'intérêt des espèces à valeur patrimoniale modeste. Pour faire le parallèle avec le domaine culturel : considérer qu'un vestige gallo-romain a une valeur patrimoniale plus forte qu'un moulin du XIXème, ne signifie pas que ce dernier soit sans intérêt.

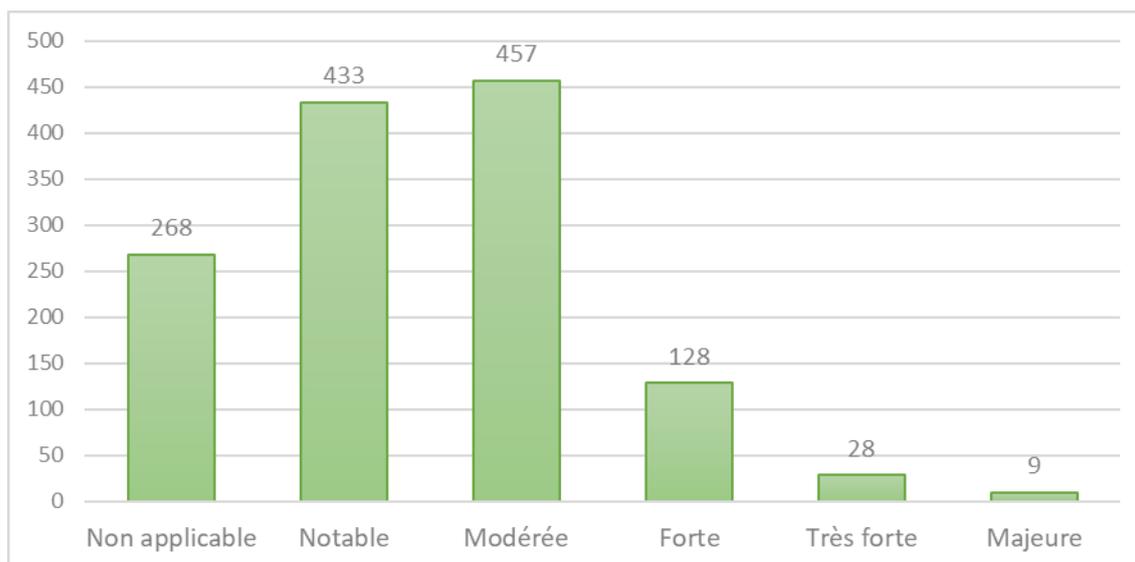


FIGURE 48. RÉPARTITION DES CATÉGORIES DE VALEUR PATRIMONIALE POUR LA FLORE DU TERRITOIRE.

Dans la suite de ce document, nous nous sommes focalisés sur les espèces à valeur patrimoniale forte à majeure, que nous désignerons comme les espèces à valeur patrimoniale élevée.

Notons que La catégorie « non applicable » concerne des taxons exogènes, ainsi que ceux dont les connaissances sont trop lacunaires.

Levons enfin, avant de clore cette partie, quelques malentendus courants au sujet de la notion de valeur patrimoniale :

1. La rareté est une composante parmi d'autres patrimonialités : toutes les espèces rares n'auront donc pas nécessairement une valeur patrimoniale élevée (ex : espèce rare sans responsabilité territoriale à vaste répartition mondiale). De la même manière, on pourra trouver parmi les espèces à valeur patrimoniale élevée, des espèces communes localement (voir l'exemple de la Lavande aspic page 142).
2. Le degré de menace pesant sur une espèce ne rentre pas en ligne de compte dans le calcul de la valeur patrimoniale. Parler d'espèce patrimoniale comme synonyme d'espèce menacée est un usage fautif. Cela accrédirait l'idée selon laquelle il faudrait attendre qu'une espèce se trouve menacée pour lui conférer un intérêt patrimonial. Ces deux notions sont fondamentalement différentes. Elles peuvent toutefois être utilisées de concert et constituent alors l'enjeu de conservation (abordé page 153).

VII.2.2. LISTE DES ESPÈCES À VALEUR PATRIMONIALE ÉLEVÉE DU TERRITOIRE

158 espèces à valeur patrimoniale forte à majeure pour le département ont été répertoriées en Vallée de l'Homme.

Voici quelques exemples d'espèce à valeur patrimoniale majeure :



Mercuriale de Huet



Sisymbre à nombreuses cornes



Lavande aspic

FIGURE 49. EXEMPLE D'ESPÈCES À VALEUR PATRIMONIALE MAJEURE POUR LE DÉPARTEMENT RÉPERTORIÉES SUR LA CCVH . © J.-C. ABADIE.

La Mercuriale de Huet est une espèce méditerranéenne en situation d'isolat dans le Périgord et le Quercy. Elle est exceptionnelle en Dordogne, qui abrite par ailleurs la totalité de ses populations régionales. La rareté de l'espèce, sa situation d'isolat et la responsabilité du département de la Dordogne expliquent sa valeur patrimoniale majeure. Il en est de même du **Sisymbre à nombreuses cornes**, espèce exceptionnelle en Dordogne qui abrite sa seule station du Sud-Ouest. **La Lavande aspic** est, quant à elle, une espèce relativement répandue dans le Périgord Noir (localement abondante en vallée de l'Homme), mais rare à absente du reste de la région. Le département a donc une forte responsabilité à son égard. Elle se trouve par ailleurs en situation d'isolat dans le Périgord et le Quercy. Cela explique sa valeur patrimoniale majeure, en dépit de sa relative abondance dans certains secteurs.

La liste complète des espèces à valeur patrimoniale élevée figure dans le Tableau 8 page suivante.

Elle peut également être trouvée en annexe 2 page 387.

Les espèces à valeur patrimoniale majeure à très forte, font par ailleurs l'objet d'une fiche descriptive (pages 167 et suivantes).

TABLEAU 8. LISTE DES ESPÈCES À VALEUR PATRIMONIALE ÉLEVÉE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieus	Valeur patrimoniale
<i>Aegopodium podagraria</i>	Podagraire	Eurasiatique	Milieus forestiers	Forte
<i>Aethusa cynapium</i> subsp. <i>Elata</i>	Fausse petite Ciguë	Européen	Milieus forestiers	Forte
<i>Aira elegantissima</i>	Canche élégante	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Majeure
<i>Althaea cannabina</i>	Guimauve faux-chanvre	Méditerranéen	Milieus anthropisés	Forte
<i>Alyssum alyssoides</i>	Alysson à calice persistant	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Amaranthus graecizans</i>	Amarante des bois	Cosmopolite	Milieus anthropisés	Forte
<i>Amelanchier ovalis</i>	Amélanchier à feuilles ovales	Orophyte	Milieus rupestres	Très forte
<i>Anacamptis fragrans</i>	Orchis à odeur de vanille	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Anacamptis palustris</i>	Orchis des marais	Européen	Zones humides	Forte
<i>Arabis alpina</i>	Arabette des Alpes	Orophyte	Milieus rupestres	Forte
<i>Arabis planisiliqua</i>	Arabette à fruits aplatis	Ouest-européen	Milieus forestiers	Forte
<i>Arenaria controversa</i>	Sabline des chaumes	Endémique	Pelouses et milieux associés	Très forte
<i>Arenaria grandiflora</i>	Sabline à grandes fleurs	Orophyte	Milieus rupestres	Très forte
<i>Argyrobium zanonii</i>	Argyrolobe de Linné	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Très forte
<i>Asphodelus macrocarpus</i>	Asphodèle à gros fruits	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés	Majeure
<i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>pachyrachis</i>	Capillaire des murailles à rachis épais	Ouest-européen	Milieus rupestres	Forte
<i>Astragalus monspessulanus</i>	Astragale de Montpellier	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Biscutella lima</i>	Biscutelle oblique	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Majeure
<i>Bituminaria bituminosa</i>	Trèfle bitumeux	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Bombycilaena erecta</i>	Gnaphale dressé	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Brachypodium distachyon</i>	Brachypode à deux épis	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Bromopsis benekenii</i>	Brome de Beneken	Cosmopolite	Milieus forestiers	Forte
<i>Bromus squarrosus</i>	Brome raboteux	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	Très forte
<i>Bunias erucago</i>	Bunias fausse-roquette	Sub-méditerranéen	Cultures	Très forte
<i>Bupleurum baldense</i>	Buplèvre du Mont Baldo	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Campanula erinus</i>	Campanule érinus	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Campanula persicifolia</i>	Campanule à feuilles de pêcher	Européen	Milieus rupestres	Forte
<i>Carduus crispus</i>	Chardon crépu	Ouest-européen	Milieus anthropisés	Forte
<i>Carex digitata</i>	Laïche digitée	Sub-montagnard	Milieus forestiers	Forte
<i>Carex humilis</i>	Laïche humble	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Carex muricata</i>	Carex muriqué	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Carex nigra</i>	Laïche vulgaire	Sub-montagnard	Zones humides	Forte
<i>Carex rostrata</i>	Laïche à bec	Sub-montagnard	Zones humides	Forte
<i>Carex umbrosa</i>	Laïche des ombrages	Européen	Milieus forestiers	Forte
<i>Catabrosa aquatica</i>	Catabrose aquatique	Cosmopolite	Zones humides	Forte

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieus	Valeur patrimoniale
<i>Cephalanthera damasonium</i>	Céphalanthère à grandes fleurs	Eurasiatique	Milieus forestiers	Forte
<i>Chaenorhinum origanifolium</i>	Linaira à feuilles d'Origan	Orophyte	Milieus rupestres	Très forte
<i>Chenopodium murale</i>	Chénopode des murs	Sub-méditerranéen	Milieus anthropisés	Forte
<i>Cicendia filiformis</i>	Cicendie filiforme	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Clypeola jonthlaspi</i>	Clypéole jonthlaspi	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Majeure
<i>Coeloglossum viride</i>	Orchis grenouille	Cosmopolite	Milieus prairiaux	Forte
<i>Coriaria myrtifolia</i>	Corroyère à feuilles de myrte	Méditerranéen	Landes et fourrés	Forte
<i>Coronilla scorpioides</i>	Coronille scorpion	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Cynoglossum creticum</i>	Cynoglosse de Crète	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Cyperus michelianus</i>	Souchet de Michel	Eurasiatique	Zones humides	Très forte
<i>Cystopteris fragilis</i>	Cystoptéris fragile	Sub-montagnard	Milieus rupestres	Forte
<i>Dactylorhiza elata</i>	Orchis élevé	Méditerranéo-atlantique	Zones humides	Forte
<i>Daphne laureola</i>	Daphné lauréole	Méditerranéo-atlantique	Milieus forestiers	Forte
<i>Dipsacus pilosus</i>	Cardère poilue	Eurasiatique	Milieus forestiers	Forte
<i>Doronicum pardalianches</i>	Doronic à feuilles cordées	Sub-montagnard	Milieus forestiers	Forte
<i>Epipactis microphylla</i>	Épipactis à petites feuilles	Européen	Milieus forestiers	Forte
<i>Epipactis muelleri</i>	Épipactis de Müller	Européen	Milieus forestiers	Forte
<i>Erica vagans</i>	Bruyère vagabonde	Atlantique	Landes et fourrés	Forte
<i>Erodium moschatum</i>	Bec de Cigogne musqué	Sub-méditerranéen	Milieus anthropisés	Forte
<i>Euphorbia hyberna</i>	Euphorbe d'Irlande	Sub-montagnard	Milieus forestiers	Forte
<i>Euphorbia seguieriana</i>	Euphorbe de Séguier	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Exaculum pusillum</i>	Cicendie naine	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Filago pyramidata</i>	Cotonnière spatulée	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Fragaria viridis</i>	Fraisier vert	Eurasiatique	Milieus forestiers	Forte
<i>Fumana ericifolia</i>	Hélianthème de Spach	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Fumaria muralis</i>	Fumeterre des murs	Atlantique	Milieus anthropisés	Forte
<i>Galanthus nivalis</i>	Perce-neige	Sub-montagnard	Milieus forestiers	Forte
<i>Galeopsis ladanum</i>	Galéopsis ladanum	Eurasiatique	Milieus forestiers	Forte
<i>Galium glaucum</i>	Gaillet glauque	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Galium odoratum</i>	Aspérule odorante	Sub-montagnard	Milieus forestiers	Forte
<i>Genista anglica</i>	Genêt d'Angleterre	Atlantique	Landes et fourrés	Forte
<i>Genista sagittalis</i>	Genêt ailé	Européen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Gladiolus italicus</i>	Glaïeul des moissons	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Gymnadenia odoratissima</i>	Gymnadénie très odorante	Européen	Zones humides	Forte
<i>Gymnadenia pyrenaica</i>	Gymnadénie des Pyrénées	Sub-endémique	Pelouses et milieux associés	Très forte
<i>Gymnocarpium robertianum</i>	Polypode du calcaire	Sub-montagnard	Milieus rupestres	Forte

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieux	Valeur patrimoniale
<i>Hainardia cylindrica</i>	Lepture cylindrique	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Hornungia petraea</i>	Hornungie des pierres	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Hottonia palustris</i>	Hottonie des marais	Eurasiatique	Milieux aquatiques	Forte
<i>Inula spiraeifolia</i>	Inule à feuilles de spirée	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Très forte
<i>Isopyrum thalictroides</i>	Isopyre faux Pigamon	Sub-montagnard	Milieux forestiers	Forte
<i>Juncus ranarius</i>	Jonc des grenouilles	Cosmopolite	Zones humides	Forte
<i>Lactuca viminea</i>	Laitue effilée	Méditerranéen	Milieux rupestres	Très forte
<i>Laserpitium latifolium</i>	Laser à feuilles larges	Sub-montagnard	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Lathyrus pannonicus</i>	Gesse de Pannonie	Européen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Lavandula latifolia</i>	Lavande aspic	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Majeure
<i>Lemna gibba</i>	Lentille d'eau bossue	Cosmopolite	Milieux aquatiques	Forte
<i>Lemna trisulca</i>	Lentille d'eau à trois sillons	Cosmopolite	Milieux aquatiques	Forte
<i>Leontodon crispus</i>	Liondent crépu	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Très forte
<i>Lepidium draba</i>	Passerage drave	Sub-méditerranéen	Milieux anthropisés	Forte
<i>Lepidium graminifolium</i>	Passerage à feuilles de graminée	Sub-méditerranéen	Milieux anthropisés	Forte
<i>Libanotis pyrenaica</i>	Libanotis	Sub-montagnard	Milieux rupestres	Forte
<i>Lindernia procumbens</i>	Lindernie couchée	Eurasiatique	Zones humides	Très forte
<i>Linum strictum</i>	Lin raide	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Logfia gallica</i>	Cotonnière de France	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Lonicera etrusca</i>	Chèvrefeuille d'Étrurie	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Lotus dorycnium</i>	Dorycnie à cinq folioles	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Très forte
<i>Marrubium vulgare</i>	Marrube commun	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Medicago rigidula</i>	Luzerne de Gérard	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Mercurialis huetii</i>	Mercuriale de Huet	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Majeure
<i>Mibora minima</i>	Mibora naine	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Micropyrum tenellum</i>	Catapode des graviers	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Myriophyllum verticillatum</i>	Myriophylle verticillé	Cosmopolite	Milieux aquatiques	Forte
<i>Narcissus poeticus</i>	Narcisse des poètes	Orophyte	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Ononis striata</i>	Bugrane striée	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Ophrys exaltata</i>	Ophrys	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Ophrys funerea</i>	Ophrys funèbre	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Ophrys lutea</i>	Ophrys jaune	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Orchis simia</i>	Orchis singe	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Oreopteris limbosperma</i>	Fougère des montagnes	Sub-montagnard	Milieux forestiers	Forte
<i>Orlaya grandiflora</i>	Caucalis à grandes fleurs	Européen	Pelouses et milieux associés	Très forte

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieus	Valeur patrimoniale
<i>Orobancha alba</i>	Orobanche du thym	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Orobancha teucrii</i>	Orobanche de la germandrée	Européen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Papaver argemone</i>	Coquelicot argémone	Européen	Milieus anthropisés	Forte
<i>Paris quadrifolia</i>	Parisette à quatre feuilles	Sub-montagnard	Milieus forestiers	Forte
<i>Phalaris paradoxa</i>	Alpiste paradoxal	Méditerranéen	Cultures	Forte
<i>Pistacia terebinthus</i>	Pistachier térébinthe	Méditerranéen	Milieus rupestres	Très forte
<i>Polypodium cambricum</i>	Polypode austral	Méditerranéo-atlantique	Milieus rupestres	Forte
<i>Polypogon maritimus</i>	Polypogon maritime	Méditerranéen	Milieu anthropisés	Forte
<i>Potamogeton alpinus</i>	Potamot des Alpes	Cosmopolite	Milieus aquatiques	Très forte
<i>Potamogeton coloratus</i>	Potamot coloré	Méditerranéo-atlantique	Milieus aquatiques	Forte
<i>Potamogeton lucens</i>	Potamot luisant	Eurasiatique	Milieus aquatiques	Forte
<i>Potamogeton perfoliatus</i>	Potamot à feuilles perfoliées	Cosmopolite	Milieus aquatiques	Forte
<i>Potamogeton trichoides</i>	Potamot à feuilles capillaires	Méditerranéo-atlantique	Milieus aquatiques	Forte
<i>Pseudoturritis turrata</i>	Arabette Tourette	Sub-montagnard	Milieus rupestres	Forte
<i>Pulmonaria affinis</i>	Pulmonaire affine	Sub-endémique	Milieus forestiers	Forte
<i>Ranunculus gramineus</i>	Renoncule graminée	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Très forte
<i>Ranunculus lingua</i>	Grande douve	Eurasiatique	Zones humides	Forte
<i>Ranunculus paludosus</i>	Renoncule à feuilles de cerfeuil	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Ranunculus tripartitus</i>	Renoncule tripartite	Atlantique	Milieus aquatiques	Très forte
<i>Rhamnus alpina</i>	Nerprun des Alpes	Orophyte	Milieus rupestres	Très forte
<i>Rhaponticum coniferum</i>	Leuzée conifère	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Très forte
<i>Ribes alpinum</i>	Groseillier des Alpes	Sub-montagnard	Milieus rupestres	Forte
<i>Rosa spinosissima</i>	Églantier pimprenelle	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Rostraria cristata</i>	Fausse fléole	Méditerranéen	Milieus anthropisés	Forte
<i>Ruta graveolens</i>	Rue odorante	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Salix viminalis</i>	Osier blanc	Eurasiatique	Zones humides	Forte
<i>Satureja montana</i>	Sarriette de montagne	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>	Jonc des chaisiers glauque	Cosmopolite	Zones humides	Forte
<i>Scrophularia canina</i>	Scrofulaire des chiens	Européen	Milieus anthropisés	Forte
<i>Sedum dasyphyllum</i>	Orpin à feuilles serrées	Sub-méditerranéen	Milieus rupestres	Forte
<i>Selinum carvifolia</i>	Sélin à feuilles de carvi	Eurasiatique	Milieus prairiaux	Majeure
<i>Serapias vomeracea</i>	Sérapias en soc	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Sideritis hyssopifolia subsp. guillonii</i>	Crapaudine de Guillon	Endémique	Pelouses et milieux associés	Très forte
<i>Sisymbrella aspera</i>	Cresson rude	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Très forte
<i>Sisymbrium polyceratium</i>	Sisymbre à nombreuses cornes	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Majeure
<i>Sorbus aria</i>	Alisier blanc	Sub-montagnard	Milieus forestiers	Forte
<i>Spiraea hypericifolia subsp. obovata</i>	Spirée à feuilles ovales	Sub-endémique	Pelouses et milieux associés	Très forte

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieux	Valeur patrimoniale
<i>Spiranthes aestivalis</i>	Spiranthe d'été	Ouest-européen	Milieux prairiaux	Forte
<i>Stipa gallica</i>	Stipe de Paris	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés	Très forte
<i>Teucrium botrys</i>	Germandrée botryde	Européen	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Thesium humifusum subsp. divaricatum</i>	Thésium divariqué	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés	Très forte
<i>Thymelaea passerina</i>	Passerine annuelle	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	Forte
<i>Tragopogon crocifolius</i>	Salsifis à feuilles de crocus	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Majeure
<i>Trinia glauca</i>	Trinie glauque	Orophyte	Pelouses et milieux associés	Très forte
<i>Ulmus glabra</i>	Orme glabre	Sub-montagnard	Milieux forestiers	Forte
<i>Ulmus laevis</i>	Orme lisse	Européen	Milieux forestiers	Forte
<i>Valeriana officinalis subsp. tenuifolia</i>	Valériane des collines	Européen	Milieux forestiers	Forte
<i>Valeriana tripteris</i>	Valériane à trois folioles	Orophyte	Milieux rupestres	Très forte
<i>Veronica anagalloides</i>	Véronique faux-mourron-d'eau	Sub-méditerranéen	Zones humides	Forte
<i>Veronica teucrium</i>	Véronique germandrée	Européen	Milieux rupestres	Très forte
<i>Viola alba</i>	Violette blanche	Sub-méditerranéen	Milieux forestiers	Forte
<i>Viola lactea</i>	Violette blanchâtre	Atlantique	Pelouses et milieux associés	Forte

VII.2.3. CARTOGRAPHIE DES ESPÈCES À VALEUR PATRIMONIALE FORTE À MAJEURE

La cartographie, présentée ci-dessus, permet de visualiser la répartition du nombre d'espèces à valeur patrimoniale élevée sur le territoire, à l'issue de l'ABC, à l'échelle de la maille 500 x 500 m.

Rappelons que l'analyse des secteurs à enjeux du territoire, basée en partie sur ces espèces, est développée dans la partie dédiée du premier tome.

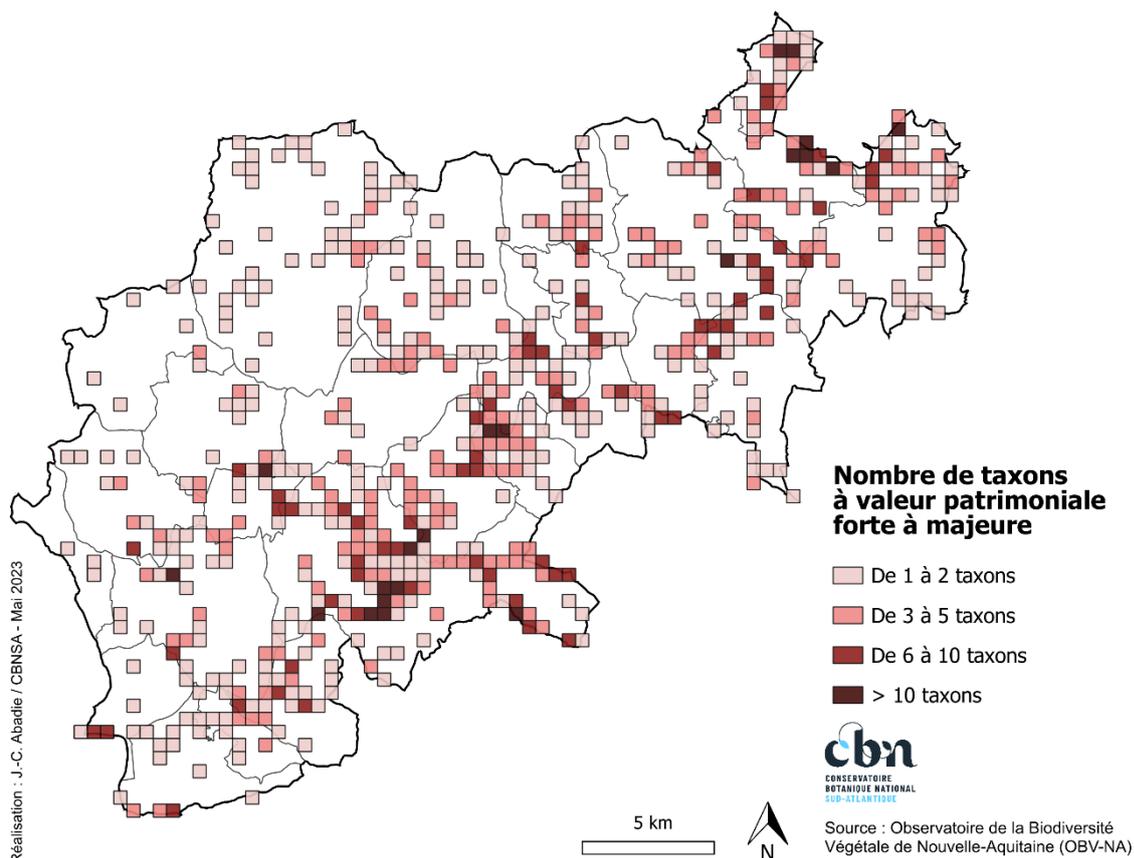


FIGURE 50. CARTOGRAPHIE DU NOMBRE D'ESPÈCES À VALEUR PATRIMONIALE SIGNIFICATIVE PAR MAILLES DE 500 X 500 M.

VII.3. Espèces menacées

VII.3.1. DÉFINITION

Le niveau de menace reflète le risque d'extinction pour une espèce donnée sur un territoire donné. Il est classiquement évalué par l'utilisation des Listes Rouges (LR), qui proposent une méthode standardisée permettant de coter les espèces en différentes catégories.

Ces catégories, sont récapitulées en Figure 51. Une espèce est considérée comme menacée lorsqu'elle est cotée vulnérable (VU), en danger (EN) ou en danger critique d'extinction (CR).

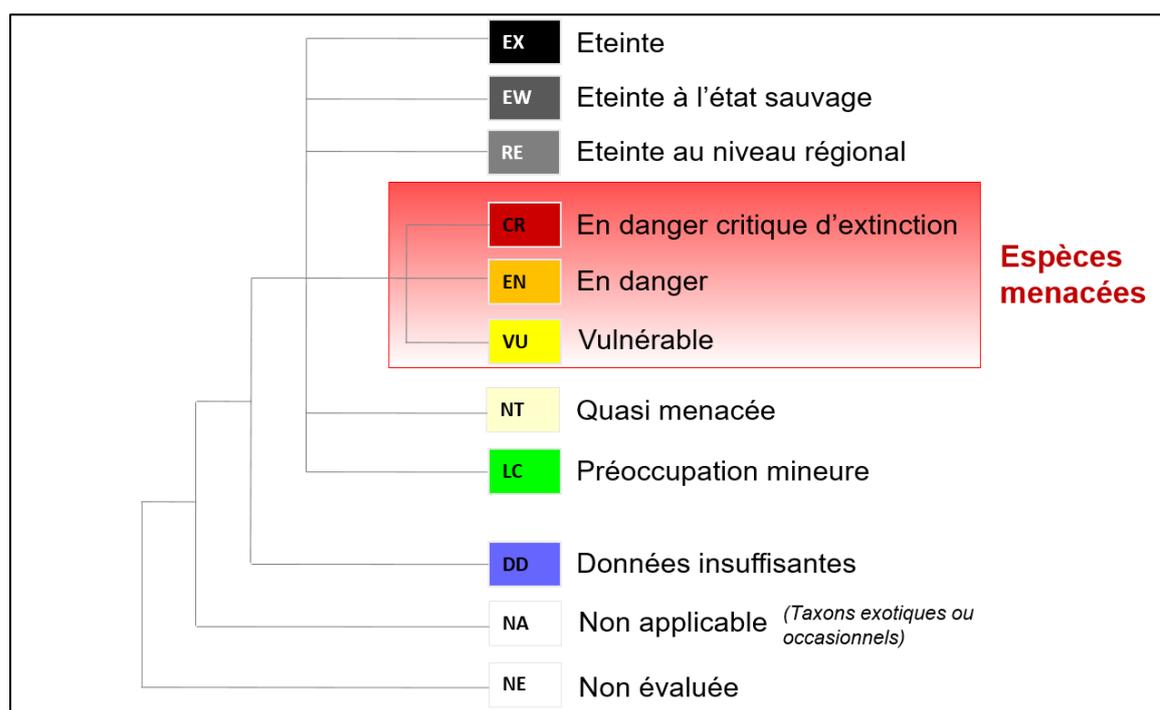


FIGURE 51. CATÉGORIES DES LISTES ROUGES DÉFINIES PAR L'UICN.

Dans le cadre de l'ABC, nous nous sommes basés sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine, déclinaison la plus fine actuellement disponible pour le territoire.

Les Listes Rouges présentent l'avantage de se baser sur une méthodologie uniforme et d'évaluer, sur des critères scientifiques, le risque d'extinction des espèces. Il est cependant essentiel d'avoir à l'esprit certaines limites des Listes Rouges dans l'interprétation des résultats :

- Comme tout processus de bioévaluation, les Listes Rouges sont tributaires de la bonne connaissance des groupes. Ainsi un certain nombre d'espèces cotées déficitaires en données (DD) peuvent être menacées.

- L'échelle de travail a un impact majeur sur les résultats produits et peut amener à sous-estimer, parfois massivement, les menaces pesant à l'échelle de territoires plus réduits que ceux pour lesquels elles ont été élaborées. À titre d'exemple, les espèces sub-montagnardes présentes dans le Périgord n'apparaissent pas menacées sur les Listes Rouges Régionales et Nationales et ce, malgré leur vulnérabilité évidente. Leur abondance dans les massifs montagneux (ex : Pyrénées) rend en effet hautement improbable le risque d'extinction de ces espèces à l'échelle régionale ou nationale. La réalité est bien entendu toute autre à une échelle plus locale, c'est pourquoi l'interprétation des LRR et LRN, devra être prudente à l'échelle d'un territoire plus restreint comme la Vallée de l'Homme.

Pour résumer les limites de l'utilisation des Listes Rouges, nous pouvons dire que, si les espèces menacées au sens des Listes Rouge le sont effectivement sur le territoire, toutes les espèces menacées du territoire ne ressortent pas nécessairement sur les Listes Rouges.

VII.3.2. LISTE DES ESPÈCES MENACÉES DU TERRITOIRE

34 espèces de plantes menacées au niveau régional ont été recensées en Vallée de l'Homme (10 en danger et 24 vulnérables).

À titre d'exemples, quelques-unes de ces espèces sont illustrées en Figure 52



Clypéole



Gymnadénie très odorante



Inule à feuilles de spirée

FIGURE 52. EXEMPLE D'ESPÈCES FLORISTIQUES MENACÉES RÉPERTORIÉES SUR LA CCVH . © J.-C. ABADIE.

La liste complète des espèces menacées figure dans le Tableau 9 page suivante.

Elle peut également être trouvée en annexe 2 page 387.

Les espèces menacées et quasi-menacées du territoire font par ailleurs l'objet d'une fiche descriptive (pages 167 et suivantes).

TABLEAU 9. LISTE DES ESPÈCES MENACÉES AU NIVEAU RÉGIONALE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieus	Niveau de menace
<i>Aira elegantissima</i>	Canche élégante	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Vulnérables (VU)
<i>Amaranthus graecizans</i>	Amarante des bois	Cosmopolite	Milieus anthropisés	Vulnérables (VU)
<i>Anacamptis palustris</i>	Orchis des marais	Européen	Zones humides	En danger (EN)
<i>Bromus squarrosus</i>	Brome raboteux	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	En danger (EN)
<i>Bunias erucago</i>	Bunias fausse-roquette	Sub-méditerranéen	Cultures	En danger (EN)
<i>Carex hostiana</i>	Laïche blonde	Cosmopolite	Zones humides	Vulnérables (VU)
<i>Clypeola jonthlaspi</i>	Clypéole jonthlaspi	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Vulnérables (VU)
<i>Coeloglossum viride</i>	Orchis grenouille	Cosmopolite	Milieus prairiaux	Vulnérables (VU)
<i>Galium glaucum</i>	Gaillet glauque	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	Vulnérables (VU)
<i>Gymnadenia odoratissima</i>	Gymnadenie très odorante	Européen	Zones humides	En danger (EN)
<i>Inula spiraeifolia</i>	Inule à feuilles de spirée	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Vulnérables (VU)
<i>Lathyrus pannonicus</i>	Gesse de Pannonie	Européen	Pelouses et milieux associés	En danger (EN)
<i>Lemna gibba</i>	Lentille d'eau bossue	Cosmopolite	Milieus aquatiques	Vulnérables (VU)
<i>Lemna trisulca</i>	Lentille d'eau à trois sillons	Cosmopolite	Milieus aquatiques	Vulnérables (VU)
<i>Lepidium graminifolium</i>	Passerage à feuilles de graminée	Sub-méditerranéen	Milieus anthropisés	Vulnérables (VU)
<i>Lindernia procumbens</i>	Lindernie couchée	Eurasiatique	Zones humides	En danger (EN)
<i>Medicago rigidula</i>	Luzerne de Gérard	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Vulnérables (VU)
<i>Menyanthes trifoliata</i>	Trèfle d'eau	Cosmopolite	Zones humides	Vulnérables (VU)
<i>Mercurialis huetii</i>	Mercuriale de Huet	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	En danger (EN)
<i>Orlaya grandiflora</i>	Caucalis à grandes fleurs	Européen	Pelouses et milieux associés	Vulnérables (VU)
<i>Orobanche teucrii</i>	Orobanche de la germandrée	Européen	Pelouses et milieux associés	Vulnérables (VU)
<i>Papaver argemone</i>	Coquelicot argémone	Européen	Milieus anthropisés	Vulnérables (VU)
<i>Potamogeton alpinus</i>	Potamot des Alpes	Cosmopolite	Milieus aquatiques	Vulnérables (VU)
<i>Ranunculus lingua</i>	Grande douve	Eurasiatique	Zones humides	En danger (EN)
<i>Ranunculus tripartitus</i>	Renoncule tripartite	Atlantique	Milieus aquatiques	Vulnérables (VU)
<i>Rosa spinosissima</i>	Églantier pimprenelle	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	Vulnérables (VU)
<i>Sisymbrella aspera</i>	Cresson rude	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Vulnérables (VU)
<i>Spiranthes aestivalis</i>	Spiranthe d'été	Ouest-européen	Milieus prairiaux	En danger (EN)
<i>Stipa gallica</i>	Stipe de Paris	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés	Vulnérables (VU)
<i>Tragopogon crocifolius</i>	Salsifis à feuilles de crocus	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	En danger (EN)
<i>Trinia glauca</i>	Trinie glauque	Orophyte	Pelouses et milieux associés	Vulnérables (VU)
<i>Ulmus laevis</i>	Orme lisse	Européen	Milieus forestiers	Vulnérables (VU)

VII.3.3. CARTOGRAPHIE DES ESPÈCES MENACÉES

La cartographie, présentée ci-dessous, permet de visualiser la répartition du nombre d'espèces menacées (en danger critique, en danger, vulnérable), sur le territoire à l'issue de l'ABC, à l'échelle de la maille 500 x 500 m.

Les espèces menacées restent relativement rares et localisées à l'échelle de la Vallée de l'Homme, ce qui explique qu'elles ne soient représentées que par quelques mailles dispersées sur la carte.

Rappelons que l'analyse des secteurs à enjeux du territoire, basée en partie sur ces espèces, est développée dans la partie dédiée du premier tome.

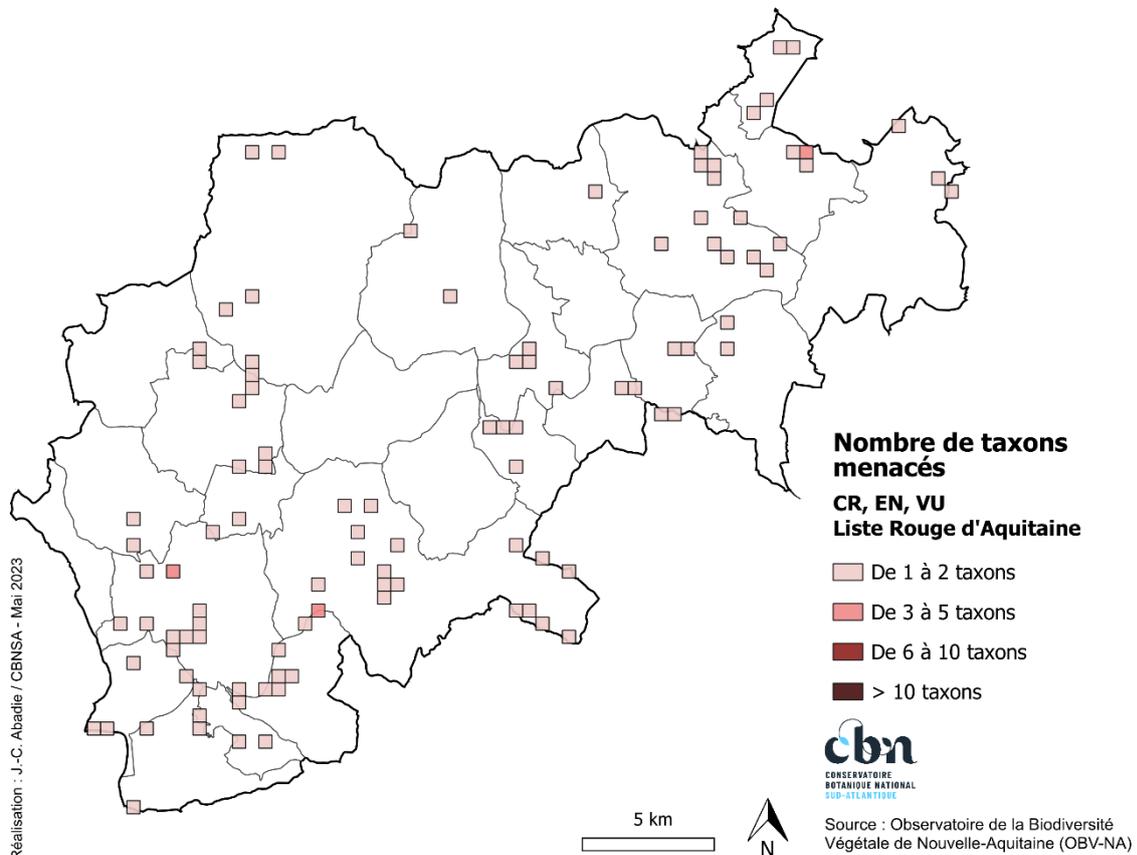


FIGURE 53. CARTOGRAPHIE DU NOMBRE D'ESPÈCES MENACÉES PAR MAILLES DE 500 X 500 M.

VII.4. Espèces à enjeux de conservation

VII.4.1. DÉFINITION

L'enjeu de conservation d'une espèce est obtenu en croisant son niveau de menace (page 140) avec sa valeur patrimoniale (page 149). Les référentiels centralisant les enjeux de conservation pour l'ensemble des espèces d'un groupe ont pour première finalité d'établir des listes hiérarchisées de priorité en termes de conservation sur un territoire donné.

Contrairement à d'autres groupes (oiseaux, amphibiens...), il n'existe pas, à l'heure actuelle, de référentiel validé des enjeux de conservation des espèces de plantes du territoire. Ce travail est en cours et devrait être finalisé dans les mois suivant la publication de cet ABC. Nous nous sommes appuyés, pour ce volet, sur la liste de travail en cours d'élaboration pour la Nouvelle-Aquitaine.

Deux points de vigilance doivent être formulés :

- (1) Les valeurs et catégories d'enjeux de conservation mentionnés dans ce rapport restent provisoires et susceptibles d'évoluer d'ici la publication de la liste validée.
- (2) L'échelle de travail est ici celle de la région et non du département. Nous retrouverons donc ici les mêmes limites que celles soulevées précédemment avec les Listes Rouges (non prise en compte des enjeux locaux).

Les différentes catégories d'enjeux de conservation retenues dans le cadre de ce rapport sont indiquées Figure 54. Seules les espèces rentrant dans les trois catégories d'enjeux les plus forts (Figure 54) seront désignées par la suite comme espèces à enjeux de conservation.

Enjeu Majeur	Espèces à enjeux de conservation
Enjeu Très fort	
Enjeu Fort	
Enjeu Notable	
Enjeu Modéré	

FIGURE 54. CATÉGORIES DISPONIBLES DANS LES RÉFÉRENTIELS RETENUS POUR LES ESPÈCES À ENJEUX DE CONSERVATION.

VII.4.2. LISTE DES ESPÈCES À ENJEU DE CONSERVATION RÉGIONAL DU TERRITOIRE

On dénombre en Vallée de l'Homme 25 espèces à enjeu de conservation régional.

Nous en donnons quelques exemples ci-dessous.



Crapaudine de Guillon



Stipe de Paris



Salsifis à feuilles de crocus

**FIGURE 55. EXEMPLE D'ESPÈCES FLORISTIQUES À ENJEU DE CONSERVATION RÉGIONAL RÉPERTORIÉES SUR LA CCVH.
© J.-C. ABADIE.**

La liste complète des espèces à enjeux de conservation figure dans le Tableau 10 page suivante.

Elle peut également être trouvée en annexe 2 page 387.

Ces espèces font par ailleurs l'objet d'une fiche descriptive (pages 167 et suivantes).

TABLEAU 10. LISTE DES ESPÈCES À ENJEUX DE CONSERVATION RÉGIONAL

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieus	Enjeu de conservation
<i>Aira elegantissima</i>	Canche élégante	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Fort
<i>Anacamptis palustris</i>	Orchis des marais	Européen	Zones humides	Fort
<i>Arenaria controversa</i>	Sabline des chaumes	Endémique	Pelouses et milieux associés	Fort
<i>Asphodelus macrocarpus</i>	Asphodèle à gros fruits	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés	Fort
<i>Biscutella lima</i>	Biscutelle oblique	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Fort
<i>Clypeola jonthlasi</i>	Clypéole jonthlasi	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Fort
<i>Dactylorhiza elata</i>	Orchis élevé	Méditerranéo-atlantique	Zones humides	Fort
<i>Festuca auquieri</i>	Fétuque d'Auquier	Endémique	Pelouses et milieux associés	Fort
<i>Gymnadenia odoratissima</i>	Gymnadénie très odorante	Européen	Zones humides	Fort
<i>Gymnadenia pyrenaica</i>	Gymnadénie des Pyrénées	Sub-endémique	Pelouses et milieux associés	Majeur
<i>Lindernia procumbens</i>	Lindernie couchée	Eurasiatique	Zones humides	Très fort
<i>Medicago rigidula</i>	Luzerne de Gérard	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Fort
<i>Mercurialis huetii</i>	Mercuriale de Huet	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Très fort
<i>Potamogeton alpinus</i>	Potamot des Alpes	Cosmopolite	Milieus aquatiques	Fort
<i>Ranunculus lingua</i>	Grande douve	Eurasiatique	Zones humides	Fort
<i>Ranunculus tripartitus</i>	Renoncule tripartite	Atlantique	Milieus aquatiques	Très fort
<i>Selinum carvifolia</i>	Sélin à feuilles de carvi	Eurasiatique	Milieus prairiaux	Fort
<i>Sideritis hyssopifolia</i> subsp. <i>guillonii</i>	Crapaudine de Guillon	Endémique	Pelouses et milieux associés	Très fort
<i>Sisymbrella aspera</i>	Cresson rude	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Fort
<i>Sisymbrium polyceratium</i>	Sisymbre à nombreuses cornes	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Majeur
<i>Spiraea hypericifolia</i> subsp. <i>obovata</i>	Spirée à feuilles ovales	Sub-endémique	Pelouses et milieux associés	Fort
<i>Spiranthes aestivalis</i>	Spiranthe d'été	Ouest-européen	Milieus prairiaux	Fort
<i>Stipa gallica</i>	Stipe de Paris	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés	Fort
<i>Tragopogon crocifolius</i>	Salsifis à feuilles de crocus	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Très fort
<i>Viola lactea</i>	Violette blanchâtre	Atlantique	Pelouses et milieux associés	Fort

VII.4.3. CARTOGRAPHIE DES ESPÈCES À ENJEU DE CONSERVATION POUR LA NOUVELLE-AQUITAINE

La cartographie, présentée ci-dessous, permet de visualiser la répartition du nombre d'espèces à enjeu de conservation pour la Nouvelle-Aquitaine (majeur, très fort, fort), sur le territoire à l'issue de l'ABC, à l'échelle de la maille 500 x 500 m.

Les plantes à enjeu de conservation régional sont des espèces plutôt rares et liées aux coteaux secs et aux milieux humides, elles se trouvent dispersées sur l'ensemble du territoire.

Rappelons que l'analyse des secteurs à enjeux du territoire est développée dans la partie dédiée du premier tome.

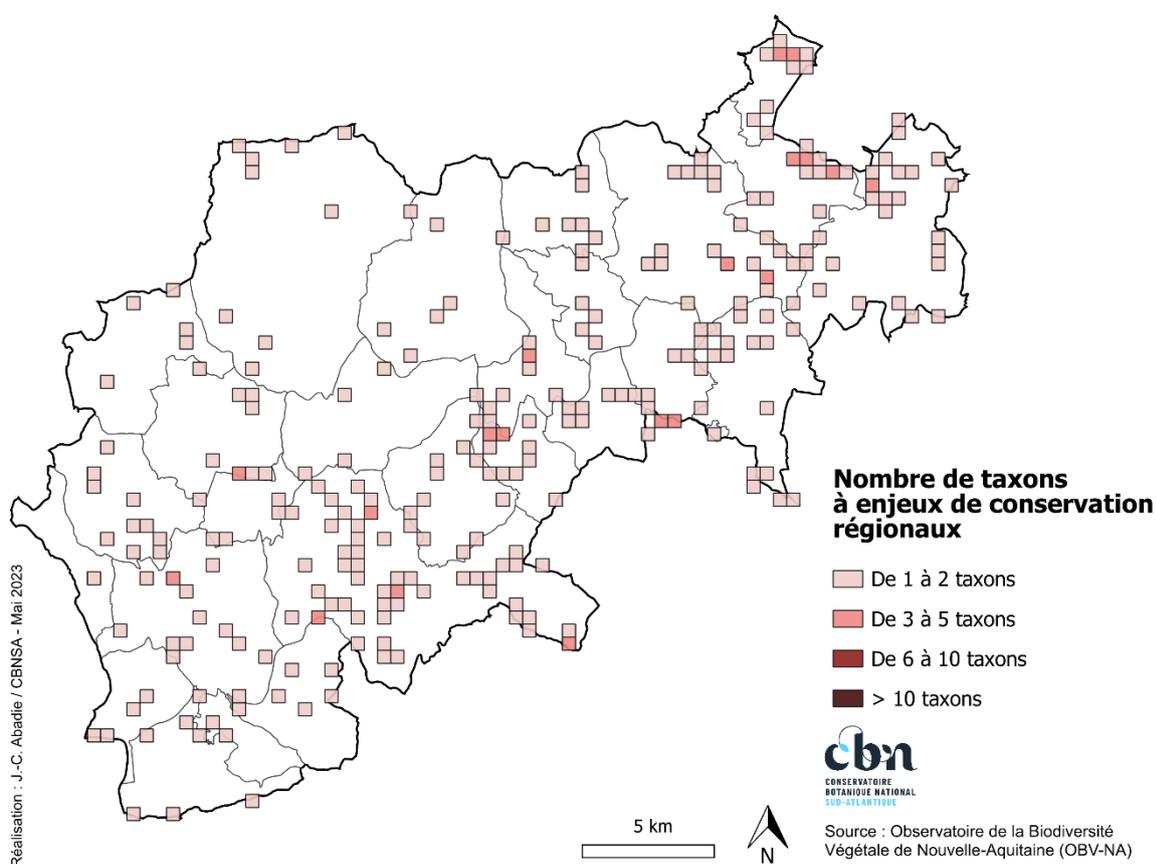


FIGURE 56. CARTOGRAPHIE DU NOMBRE D'ESPÈCES À ENJEUX DE CONSERVATION PAR MAILLE 500 X 500 M.

VII.5. Espèces d'intérêt écologique

VII.5.1. DÉFINITION

Nous désignons sous ce terme des espèces liées à des milieux naturels à fort intérêt. Une des finalités de l'ABC est précisément de délimiter les secteurs de concentrations d'enjeux du territoire à l'aide des données d'occurrence des espèces répertoriées. La prise en compte de ces espèces apparaît donc cruciale pour cet objectif.

Nous nous sommes basés, pour recenser les espèces d'intérêt écologique du territoire, sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF (DZ) de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine (Abadie et al. 2019), qui regroupe des espèces permettant de délimiter les zones naturelles d'intérêt du territoire. Cette liste comporte en outre l'avantage d'être déclinée jusqu'à l'échelle départementale. Elle permet ainsi de prendre en compte des particularités locales que les référentiels régionaux, évoqués précédemment, pourraient ne pas détecter.

VII.5.2. LISTE DES ESPÈCES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

On dénombre au total 238 espèces d'intérêt écologique en Vallée de l'Homme.

Parmi des dernières, 97 n'étaient prises en compte par aucun des critères précédents (valeur patrimoniale, menace, enjeux de conservation). Nous donnons ci-dessus, quelques exemples de ces espèces.



Hellébore vert

Scille d'automne

Fougère des marais

FIGURE 57. EXEMPLE D'ESPÈCES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE RÉPERTORIÉES SUR LA CCVH . © J.-C. ABADIE.

La liste complète des espèces d'intérêt écologique figure dans le Tableau 11 page suivante. Elle peut également être trouvée en annexe 2 page 387.

Plusieurs de ces espèces font par ailleurs l'objet d'une fiche descriptive (pages 167 et suivantes).

TABLEAU 11. LISTE DES ESPÈCES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieus
<i>Adoxa moschatellina</i>	Moschateline	Cosmopolite	Milieus forestiers
<i>Aegopodium podagraria</i>	Podagraire	Eurasiatique	Milieus forestiers
<i>Aethusa cynapium</i> subsp. <i>Elata</i>	Fausse petite Ciguë	Européen	Milieus forestiers
<i>Aira elegantissima</i>	Canche élégante	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Althaea cannabina</i>	Guimauve faux-chanvre	Méditerranéen	Milieus anthropisés
<i>Alyssum alyssoides</i>	Alysson à calice persistant	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Amelanchier ovalis</i>	Amélanchier à feuilles ovales	Orophyte	Milieus rupestres
<i>Anacamptis fragrans</i>	Orchis à odeur de vanille	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Anacamptis laxiflora</i>	Orchis à fleurs lâches	Méditerranéo-atlantique	Milieus prairiaux
<i>Anacamptis palustris</i>	Orchis des marais	Européen	Zones humides
<i>Anthericum liliago</i>	Phalangère à fleurs de lys	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés
<i>Anthericum ramosum</i>	Phalangère rameuse	Européen	Pelouses et milieux associés
<i>Arabis alpina</i>	Arabette des Alpes	Orophyte	Milieus rupestres
<i>Arabis planisiliqua</i>	Arabette à fruits aplatis	Ouest-européen	Milieus forestiers
<i>Arenaria controversa</i>	Sabline des chaumes	Endémique	Pelouses et milieux associés
<i>Arenaria grandiflora</i>	Sabline à grandes fleurs	Orophyte	Milieus rupestres
<i>Argyrolobium zanonii</i>	Argyrolobe de Linné	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Asphodelus macrocarpus</i>	Asphodèle à gros fruits	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés
<i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>pachyrachis</i>	Capillaire des murailles à rachis épais	Ouest-européen	Milieus rupestres
<i>Astragalus monspessulanus</i>	Astragale de Montpellier	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Berula erecta</i>	Berle dressée	Eurasiatique	Zones humides
<i>Bidens cernua</i>	Bident penché	Cosmopolite	Zones humides
<i>Biscutella lima</i>	Biscutelle oblique	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Bituminaria bituminosa</i>	Trèfle bitumeux	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Bombacilaena erecta</i>	Gnaphale dressé	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Brachypodium distachyon</i>	Brachypode à deux épis	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Bromopsis benekenii</i>	Brome de Beneken	Cosmopolite	Milieus forestiers
<i>Bromus squarrosus</i>	Brome raboteux	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés
<i>Bunias erucago</i>	Bunias fausse-roquette	Sub-méditerranéen	Cultures
<i>Bupleurum baldense</i>	Buplèvre du Mont Baldo	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés
<i>Bupleurum falcatum</i>	Buplèvre en faux	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés
<i>Campanula erinus</i>	Campanule érinus	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Campanula patula</i>	Campanule étoilée	Européen	Milieus prairiaux
<i>Campanula persicifolia</i>	Campanule à feuilles de pêcher	Européen	Milieus rupestres
<i>Carex acuta</i>	Laïche aiguë	Eurasiatique	Zones humides
<i>Carex digitata</i>	Laïche digitée	Sub-montagnard	Milieus forestiers
<i>Carex echinata</i>	Laïche étoilée	Cosmopolite	Zones humides
<i>Carex hostiana</i>	Laïche blonde	Cosmopolite	Zones humides
<i>Carex humilis</i>	Laïche humble	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés
<i>Carex lepidocarpa</i>	Laïche écailleuse	Cosmopolite	Zones humides
<i>Carex nigra</i>	Laïche vulgaire	Sub-montagnard	Zones humides
<i>Carex pulicaris</i>	Laïche puce	Européen	Zones humides
<i>Carex rostrata</i>	Laïche à bec	Sub-montagnard	Zones humides
<i>Carex strigosa</i>	Laïche à épis grêles	Eurasiatique	Milieus forestiers
<i>Carex umbrosa</i>	Laïche des ombrages	Européen	Milieus forestiers
<i>Carex viridula</i>	Laïche tardive	Cosmopolite	Milieus forestiers
<i>Catabrosa aquatica</i>	Catabrose aquatique	Cosmopolite	Zones humides
<i>Cephalanthera damasonium</i>	Céphalanthère à grandes fleurs	Eurasiatique	Milieus forestiers
<i>Chaenorhinum origanifolium</i>	Linaires à feuilles d'Origan	Orophyte	Milieus rupestres
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	Dorine à feuilles opposées	Sub-montagnard	Milieus forestiers
<i>Cicendia filiformis</i>	Cicendie filiforme	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés
<i>Cirsium tuberosum</i>	Cirse bulbeux	Sub-atlantique	Milieus prairiaux
<i>Cladanthus mixtus</i>	Anthémis panaché	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Cladium mariscus</i>	Marisque	Cosmopolite	Zones humides
<i>Clypeola jonthlaspi</i>	Clypeole jonthlaspi	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Coeloglossum viride</i>	Orchis grenouille	Cosmopolite	Milieus prairiaux
<i>Colchicum autumnale</i>	Colchique d'automne	Européen	Milieus prairiaux
<i>Convallaria majalis</i>	Muguet	Sub-montagnard	Milieus forestiers
<i>Convolvulus cantabrica</i>	Liseron des monts Cantabriques	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Coriaria myrtifolia</i>	Corroyère à feuilles de myrte	Méditerranéen	Landes et fourrés
<i>Crepis biennis</i>	Crépide bisannuelle	Européen	Milieus prairiaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieus
<i>Cynoglossum creticum</i>	Cynoglosse de Crête	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Cyperus flavescens</i>	Souchet jaunâtre	Cosmopolite	Zones humides
<i>Cyperus longus</i>	Souchet long	Cosmopolite	Zones humides
<i>Cyperus michelianus</i>	Souchet de Michel	Eurasiatique	Zones humides
<i>Cystopteris fragilis</i>	Cystoptéris fragile	Sub-montagnard	Milieus rupestres
<i>Cytisus lotoides</i>	Cytise de France	Européen	Pelouses et milieux associés
<i>Dactylorhiza elata</i>	Orchis élevé	Méditerranéo-atlantique	Zones humides
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	Orchis incarnat	Eurasiatique	Zones humides
<i>Dianthus carthusianorum</i>	Œillet des Chartreux	Européen	Pelouses et milieux associés
<i>Digitalis lutea</i>	Digitale jaune	Ouest-européen	Milieus forestiers
<i>Dipsacus pilosus</i>	Cardère poilue	Eurasiatique	Milieu forestiers
<i>Doronicum pardalianches</i>	Doronic à feuilles cordées	Sub-montagnard	Milieu forestiers
<i>Drosera rotundifolia</i>	Rosolis à feuilles rondes	Cosmopolite	Zones humides
<i>Epilobium montanum</i>	Épilobe des montagnes	Sub-montagnard	Milieus forestiers
<i>Epipactis microphylla</i>	Épipactis à petites feuilles	Européen	Milieu forestiers
<i>Epipactis muelleri</i>	Épipactis de Müller	Européen	Milieu forestiers
<i>Epipactis palustris</i>	Épipactis des marais	Eurasiatique	Zones humides
<i>Erica vagans</i>	Bruyère vagabonde	Atlantique	Landes et fourrés
<i>Eriophorum angustifolium</i>	Linaigrette à feuilles étroites	Cosmopolite	Zones humides
<i>Euphorbia angulata</i>	Euphorbe à tige anguleuse	Européen	Milieus forestiers
<i>Euphorbia hyberna</i>	Euphorbe d'Irlande	Sub-montagnard	Milieus forestiers
<i>Euphorbia seguieriana</i>	Euphorbe de Séguier	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés
<i>Exaculum pusillum</i>	Cicendie naine	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés
<i>Filago pyramidata</i>	Cotonnière spatulée	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Fragaria viridis</i>	Fraisier vert	Eurasiatique	Milieus forestiers
<i>Fumana ericifolia</i>	Hélianthème de Spach	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Galanthus nivalis</i>	Perce-neige	Sub-montagnard	Milieus forestiers
<i>Galeopsis ladanum</i>	Galéopsis ladanum	Eurasiatique	Milieus forestiers
<i>Galium glaucum</i>	Gaillet glauque	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés
<i>Galium odoratum</i>	Aspérule odorante	Sub-montagnard	Milieu forestiers
<i>Gastridium ventricosum</i>	Gastridie	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés
<i>Genista anglica</i>	Genêt d'Angleterre	Atlantique	Landes et fourrés
<i>Genista sagittalis</i>	Genêt ailé	Européen	Pelouses et milieux associés
<i>Geranium sanguineum</i>	Géranium sanguin	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés
<i>Gladiolus italicus</i>	Glaïeul des moissons	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Groenlandia densa</i>	Potamot dense	Cosmopolite	Milieus aquatiques
<i>Gymnadenia odoratissima</i>	Gymnadénie très odorante	Européen	Zones humides
<i>Gymnocarpium robertianum</i>	Polypode du calcaire	Sub-montagnard	Milieus rupestres
<i>Helictochloa pratensis</i>	Avoine des prés	Européen	Pelouses et milieux associés
<i>Helleborus viridis</i>	Hellébore vert	Européen	Milieus forestiers
<i>Hornungia petraea</i>	Hornungie des pierres	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Hottonia palustris</i>	Hottonie des marais	Eurasiatique	Milieus aquatiques
<i>Hypericum elodes</i>	Millepertuis des marais	Sub-atlantique	Zones humides
<i>Iberis amara</i>	Ibérus amer	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés
<i>Impatiens noli-tangere</i>	Impatiens ne-me-touchez-pas	Sub-montagnard	Milieus forestiers
<i>Inula spiraeifolia</i>	Inule à feuilles de spirée	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Isolepis fluitans</i>	Scirpe flottant	Cosmopolite	Milieus aquatiques
<i>Isopyrum thalictroides</i>	Isopyre faux Pigamon	Sub-montagnard	Milieu forestiers
<i>Juncus capitatus</i>	Jonc à inflorescence globuleuse	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés
<i>Juncus compressus</i>	Jonc à tiges comprimées	Eurasiatique	Zones humides
<i>Juncus ranarius</i>	Jonc des grenouilles	Cosmopolite	Zones humides
<i>Juncus subnodulosus</i>	Jonc à tépales obtus	Sub-méditerranéen	Zones humides
<i>Juncus tenageia</i>	Jonc des vasières	Cosmopolite	Pelouses et milieux associés
<i>Lactuca perennis</i>	Laitue vivace	Européen	Pelouses et milieux associés
<i>Lactuca viminea</i>	Laitue effilée	Méditerranéen	Milieus rupestres
<i>Lamium album</i>	Lamier blanc	Eurasiatique	Milieus forestiers
<i>Laserpitium latifolium</i>	Laser à feuilles larges	Sub-montagnard	Pelouses et milieux associés
<i>Lathyrus pannonicus</i>	Gesse de Pannonie	Européen	Pelouses et milieux associés
<i>Lathyrus sphaericus</i>	Gesse à fruits ronds	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Lathyrus sylvestris</i>	Gesse des bois	Européen	Milieus forestiers
<i>Lavandula latifolia</i>	Lavande aspic	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Lemna gibba</i>	Lentille d'eau bossue	Cosmopolite	Milieus aquatiques
<i>Lemna trisulca</i>	Lentille d'eau à trois sillons	Cosmopolite	Milieus aquatiques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieu
<i>Leontodon crispus</i>	Liondent crépu	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Libanotis pyrenaica</i>	Libanotis	Sub-montagnard	Milieux rupestres
<i>Lindernia procumbens</i>	Lindernie couchée	Eurasiatique	Zones humides
<i>Linum strictum</i>	Lin raide	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Linum trigynum</i>	Lin de France	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>lobelia urens</i>	Lobélie brûlante	Atlantique	Pelouses et milieux associés
<i>Logfia gallica</i>	Cotonnière de France	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Lonicera etrusca</i>	Chèvrefeuille d'Étrurie	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Lotus dorycnium</i>	Dorycnie à cinq folioles	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Ludwigia palustris</i>	Isnardie des marais	Cosmopolite	Zones humides
<i>Luzula sylvatica</i>	Luzule des bois	Sub-montagnard	Milieux forestiers
<i>Lysimachia minima</i>	Centenille naine	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés
<i>Lysimachia tenella</i>	Mouron délicat	Méditerranéo-atlantique	Zones humides
<i>Medicago rigidula</i>	Luzerne de Gérard	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Melampyrum cristatum</i>	Mélampyre à crêtes	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés
<i>Melica ciliata</i>	Mélique ciliée	Européen	Milieux rupestres
<i>Menyanthes trifoliata</i>	Trèfle d'eau	Cosmopolite	Zones humides
<i>Mercurialis huetii</i>	Mercuriale de Huet	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Micropyrum tenellum</i>	Catapode des graviers	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés
<i>Myriophyllum verticillatum</i>	Myriophylle verticillé	Cosmopolite	Milieux aquatiques
<i>Narcissus poeticus</i>	Narcisse des poètes	Orophyte	Pelouses et milieux associés
<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	Jonquille des bois	Ouest-européen	Milieux forestiers
<i>Oenanthe lachenalii</i>	Oenanthe de Lachenal	Ouest-européen	Zones humides
<i>Ononis striata</i>	Bugrane striée	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Ophioglosse commun	Cosmopolite	Milieux prairiaux
<i>Ophrys funerea</i>	Ophrys funèbre	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés
<i>Ophrys lutea</i>	Ophrys jaune	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Orchis militaris</i>	Orchis militaire	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés
<i>Orchis simia</i>	Orchis singe	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés
<i>Oreopteris limbosperma</i>	Fougère des montagnes	Sub-montagnard	Milieux forestiers
<i>Orlaya grandiflora</i>	Caucalis à grandes fleurs	Européen	Pelouses et milieux associés
<i>Ornithopus compressus</i>	Ornithope comprimé	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés
<i>Orobanche alba</i>	Orobanche du thym	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés
<i>Orobanche teucrii</i>	Orobanche de la germandrée	Européen	Pelouses et milieux associés
<i>Osmunda regalis</i>	Osmonde royale	Cosmopolite	Zones humides
<i>Oxalis acetosella</i>	Pain de coucou	Sub-montagnard	Milieux forestiers
<i>Papaver argemone</i>	Coquelicot argémone	Européen	Milieux anthropisés
<i>Paris quadrifolia</i>	Parisette à quatre feuilles	Sub-montagnard	Milieux forestiers
<i>Parnassia palustris</i>	Parnassie des marais	Cosmopolite	Zones humides
<i>Persicaria minor</i>	Petite Renouée	Cosmopolite	Zones humides
<i>Phalaris paradoxa</i>	Alpiste paradoxal	Méditerranéen	Cultures
<i>Phyteuma orbiculare</i>	Raiponce orbiculaire	Européen	Pelouses et milieux associés
<i>Phyteuma spicatum</i>	Raiponce en épi	Sub-montagnard	Milieux forestiers
<i>Pistacia terebinthus</i>	Pistachier térébinthe	Méditerranéen	Milieux rupestres
<i>Polygonatum odoratum</i>	Sceau de salomon odorant	Cosmopolite	Milieux forestiers
<i>Polypodium cambricum</i>	Polypode austral	Méditerranéo-atlantique	Milieux rupestres
<i>Polystichum aculeatum</i>	Polystic à aiguillons	Sub-montagnard	Milieux forestiers
<i>Potamogeton alpinus</i>	Potamot des Alpes	Cosmopolite	Milieux aquatiques
<i>Potamogeton coloratus</i>	Potamot coloré	Méditerranéo-atlantique	Milieux aquatiques
<i>Potamogeton lucens</i>	Potamot luisant	Eurasiatique	Milieux aquatiques
<i>Potamogeton perfoliatus</i>	Potamot à feuilles perfoliées	Cosmopolite	Milieux aquatiques
<i>Potamogeton trichoides</i>	Potamot à feuilles capillaires	Méditerranéo-atlantique	Milieux aquatiques
<i>Primula elatior</i>	Primevère élevée	Eurasiatique	Milieux forestiers
<i>Prospero autumnale</i>	Scille d'automne	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Pseudoturritis turrita</i>	Arabette Tourette	Sub-montagnard	Milieux rupestres
<i>Pulmonaria affinis</i>	Pulmonaire affine	Sub-endémique	Milieux forestiers
<i>Ranunculus arvensis</i>	Renoncule des champs	Cosmopolite	Cultures
<i>Ranunculus gramineus</i>	Renoncule graminée	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Ranunculus lingua</i>	Grande douve	Eurasiatique	Zones humides
<i>Ranunculus paludosus</i>	Renoncule à feuilles de cerfeuil	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés
<i>Ranunculus tripartitus</i>	Renoncule tripartite	Atlantique	Milieux aquatiques
<i>Rhamnus alpina</i>	Nerprun des Alpes	Orophyte	Milieux rupestres
<i>Rhaponticum coniferum</i>	Leuzée conifère	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieus
<i>Rhynchospora alba</i>	Rhynchospore blanc	Cosmopolite	Zones humides
<i>Ribes alpinum</i>	Groseillier des Alpes	Sub-montagnard	Milieus rupestres
<i>Rorippa pyrenaica</i>	Rorippe des Pyrénées	Européen	Pelouses et milieux associés
<i>Rosa sempervirens</i>	Rosier toujours vert	Méditerranéo-atlantique	Landes et fourrés
<i>Rosa spinosissima</i>	Églantier pimprenelle	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés
<i>Ruta graveolens</i>	Rue odorante	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés
<i>Salix purpurea</i>	Osier rouge	Eurasiatique	Zones humides
<i>Salix viminalis</i>	Osier blanc	Eurasiatique	Zones humides
<i>Sanguisorba officinalis</i>	Grande pimprenelle	Cosmopolite	Milieus prairiaux
<i>Satureja montana</i>	Sarriette de montagne	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Schedonorus giganteus</i>	Fétuque géante	Eurasiatique	Milieus forestiers
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>	Jonc des chaisiers glauque	Cosmopolite	Zones humides
<i>Schoenus nigricans</i>	Choin noirâtre	Cosmopolite	Zones humides
<i>Scilla bifolia</i>	Scille à deux feuilles	Eurasiatique	Milieus forestiers
<i>Scirpus sylvaticus</i>	Scirpe des bois	Eurasiatique	Zones humides
<i>Scrophularia canina</i>	Scrofulaire des chiens	Européen	Milieus anthropisés
<i>Scutellaria minor</i>	Petite scutellaire	Sub-atlantique	Zones humides
<i>Sedum dasyphyllum</i>	Orpin à feuilles serrées	Sub-méditerranéen	Milieus rupestres
<i>Selinum carvifolia</i>	Sélin à feuilles de carvi	Eurasiatique	Milieus prairiaux
<i>Serapias vomeracea</i>	Sérapias en soc	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Sesleria caerulea</i>	Seslérie blanchâtre	Européen	Pelouses et milieux associés
<i>Sideritis hyssopifolia</i> subsp. <i>guillonii</i>	Crapaudine de Guillon	Endémique	Pelouses et milieux associés
<i>Silene gallica</i>	Silène de France	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Sisymbrella aspera</i>	Cresson rude	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Sorbus aria</i>	Alisier blanc	Sub-montagnard	Milieus forestiers
<i>Spiraea hypericifolia</i> subsp. <i>obovata</i>	Spirée à feuilles ovales	Sub-endémique	Pelouses et milieux associés
<i>Spiranthes aestivalis</i>	Spiranthe d'été	Ouest-européen	Milieus prairiaux
<i>Stachys alpina</i>	Épiaire des Alpes	Sub-montagnard	Milieus forestiers
<i>Stachelina dubia</i>	Stéhéline douteuse	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Stipa gallica</i>	Stipe de Paris	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés
<i>Teucrium botrys</i>	Germandrée botryde	Européen	Pelouses et milieux associés
<i>Teucrium scordium</i>	Germandrée des marais	Eurasiatique	Zones humides
<i>Thalictrum flavum</i>	Pigamon jaune	Eurasiatique	Zones humides
<i>Thelypteris palustris</i>	Fougère des marais	Cosmopolite	Zones humides
<i>Thesium humifusum</i> subsp. <i>divaricatum</i>	Thésium divariqué	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés
<i>Thymelaea passerina</i>	Passerine annuelle	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés
<i>Tragopogon crocifolius</i>	Salsifis à feuilles de crocus	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Trifolium angustifolium</i>	Trèfle à folioles étroites	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés
<i>Trifolium patens</i>	Trèfle étalé	Européen	Milieus prairiaux
<i>Trifolium rubens</i>	Trèfle rougeâtre	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés
<i>Trinia glauca</i>	Trinie glauque	Orophyte	Pelouses et milieux associés
<i>Ulmus glabra</i>	Orme glabre	Sub-montagnard	Milieus forestiers
<i>Ulmus laevis</i>	Orme lisse	Européen	Milieus forestiers
<i>Utricularia australis</i>	Utriculaire citrine	Cosmopolite	Milieus aquatiques
<i>Valeriana dioica</i>	Valériane dioïque	Européen	Milieus forestiers
<i>Valeriana tripteris</i>	Valériane à trois folioles	Orophyte	Milieus rupestres
<i>Veronica anagalloides</i>	Véronique faux-mourron-d'eau	Sub-méditerranéen	Zones humides
<i>Veronica scutellata</i>	Véronique à écus	Européen	Zones humides
<i>Veronica teucrium</i>	Véronique germandrée	Européen	Milieus rupestres
<i>Viola alba</i>	Violette blanche	Sub-méditerranéen	Milieus forestiers
<i>Viola lactea</i>	Violette blanchâtre	Atlantique	Pelouses et milieux associés

VII.5.3. CARTOGRAPHIE DES ESPÈCES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

La cartographie, présentée ci-dessous, permet de visualiser la répartition du nombre d'espèces d'intérêt écologique sur le territoire à l'issue de l'ABC, à l'échelle de la maille 500 x 500 m.

Rappelons que l'analyse des secteurs à enjeux du territoire est développée dans la partie dédiée du premier tome.

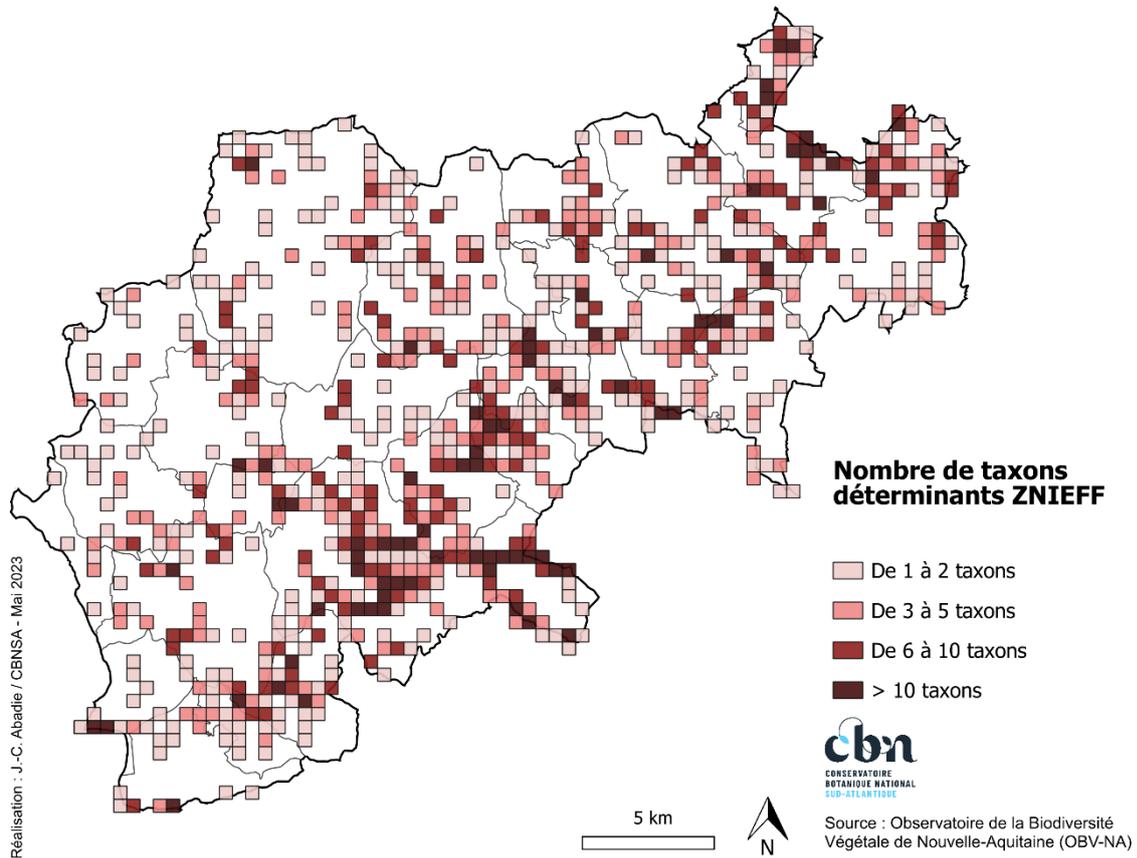


FIGURE 58. CARTOGRAPHIE DU NOMBRE D'ESPÈCES DÉTERMINANTES ZNIEFF PAR MAILLES DE 500 X 500 M.

VII.6. Synthèse des espèces à enjeux pour le territoire

VII.6.1. DÉFINITION

Nous regroupons dans cette partie les espèces correspondant à au moins un des critères suivants:

1. Une valeur patrimoniale élevée (158 espèces)
2. Un niveau de menace élevé (34 espèces)
3. Un enjeu de conservation régional (25 espèces)
4. Un intérêt écologique (238 espèces)

L'ensemble de ces critères nous amène à 258 espèces auxquelles nous avons ajouté à dire d'expert deux taxons supplémentaires⁸, soit 260 espèces.

VII.6.2. LISTE DES ESPÈCES A ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

On comptabilise 260 espèces à enjeux pour la Vallées de l'Homme

Ces espèces sont listées dans l'annexe 2.

160 d'entre elles font par ailleurs l'objet d'une fiche descriptive pages 167 et suivantes.

VII.6.3. QUELQUES TRAITS DES ESPÈCES À ENJEUX

CHOROLOGIE

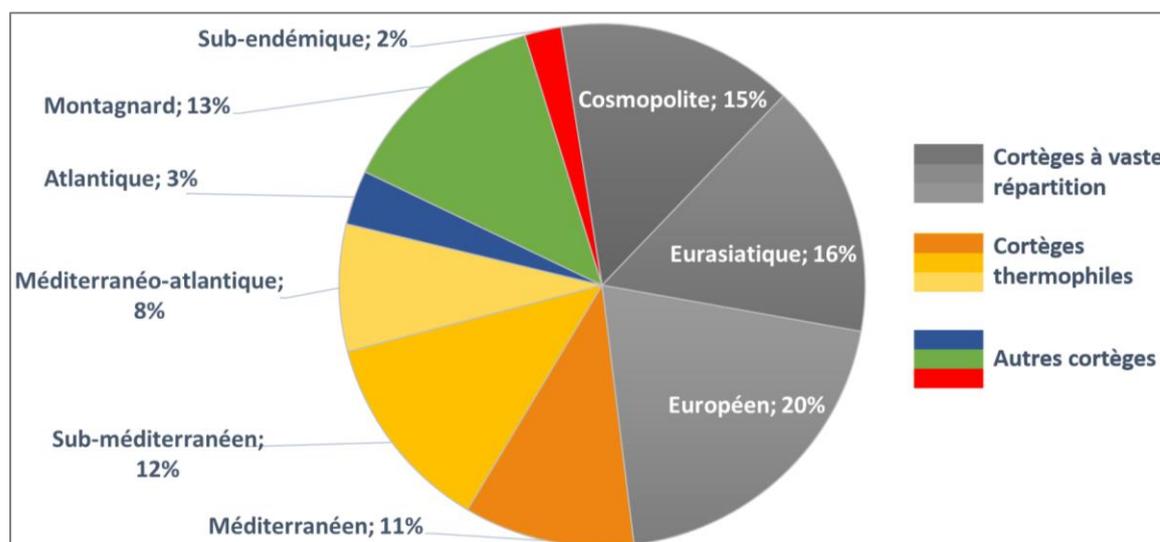


FIGURE 59. SPECTRE CHOROLOGIQUE DES ESPÈCES À ENJEUX DU TERRITOIRE.

La figure ci-dessus représente le spectre chorologiques des espèces à enjeux pour le territoire. Elle peut être comparée à la Figure 20 (page 40) qui représentait le spectre chorologique de l'ensemble

⁸ L'Ail des ours et le Sauge de France

de la flore indigène du territoire. On constate que les espèces à large répartition sont beaucoup moins représentées chez les espèces à enjeux (passant de trois quart à la moitié), au profit des cortèges thermophiles (augmentation de la proportion de méditerranéens) et des montagnards.

ÉCOLOGIE

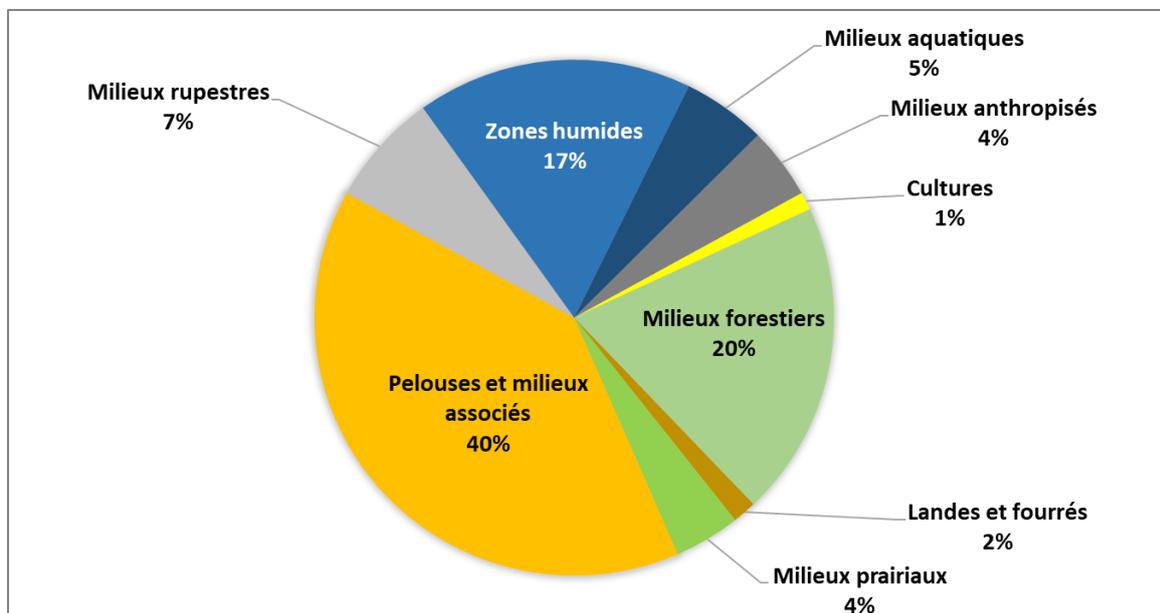


FIGURE 60. SPECTRE ÉCOLOGIQUE DES ESPÈCES À ENJEUX DU TERRITOIRE.

Le figure ci-dessus représente les grands types de milieux auxquels sont associées les espèces à enjeux du territoire. On note ainsi la forte proportion d'espèces (40%) liées aux pelouses et aux milieux qui leur sont associés. Ces pelouses correspondent, dans leur grande majorité, aux pelouses des coteaux calcaires, milieux emblématiques du Périgord Noir, bien représentés en Vallée de l'Homme. Les zones humides et les milieux aquatiques comptabilisent à eux deux 22 % des espèces à enjeux, tandis que les milieux forestiers en abritent 20%.

VII.6.4. CARTOGRAPHIE DES ESPÈCES À ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

La cartographie, présentée ci-dessous, permet de visualiser la répartition du nombre d'espèces d'intérêt écologique sur le territoire à l'issue de l'ABC, à l'échelle de la maille 500 x 500 m.

Rappelons que l'analyse des secteurs à enjeux du territoire est développée dans la partie dédiée du premier tome.

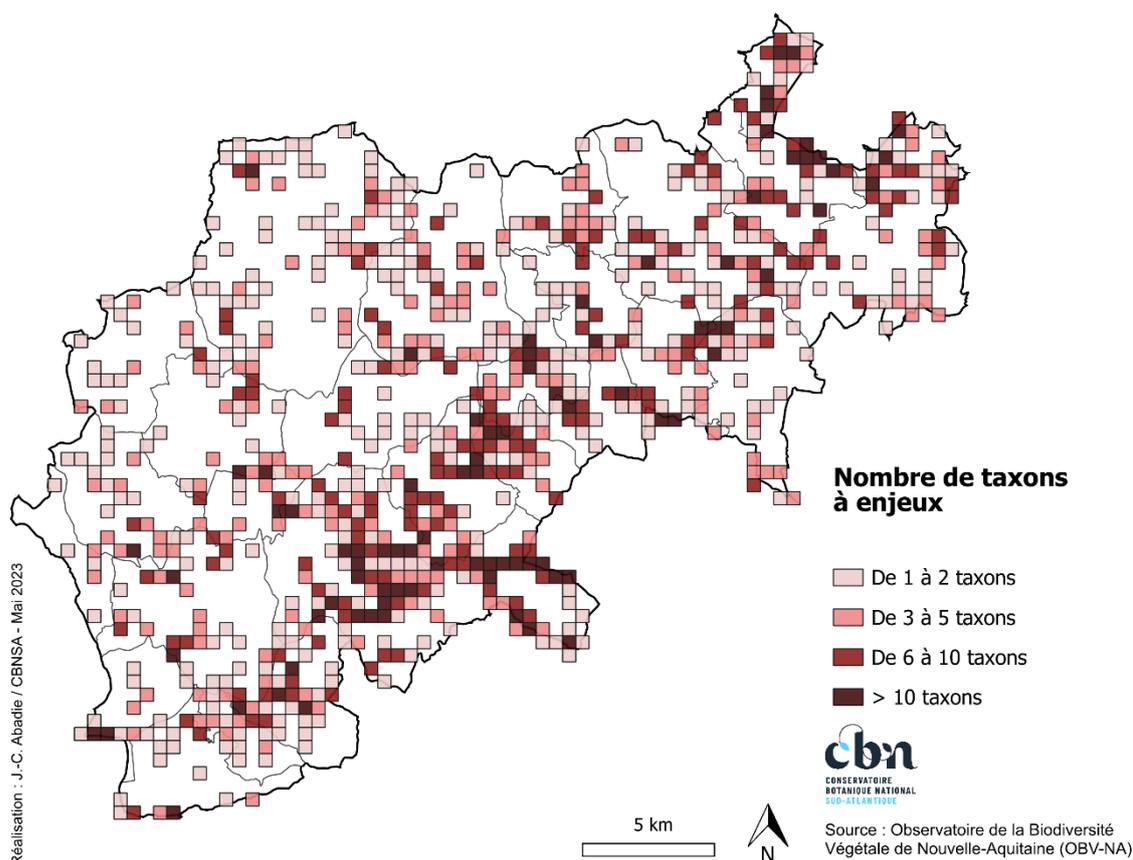


FIGURE 61. CARTOGRAPHIE DU NOMBRE D'ESPÈCES À ENJEUX POUR LE TERRITOIRE PAR MAILLES DE 500 X 500 M.

VIII. Fiches descriptives des espèces protégées ou à enjeux pour le territoire

VIII.1. Choix des espèces faisant l'objet d'une fiche

Il n'a pas été possible pour des raisons de temps et de moyen, d'illustrer sous forme de fiches l'ensemble des espèces protégées ou à enjeux pour le territoire (268 espèces). Des choix ont donc dû être faits :

1. En premier lieu, compte tenu de leur importance réglementaire, nous avons fait le choix, d'intégrer l'ensemble des espèces protégées présentes à l'état indigène sur le territoire (58 espèces). Notons qu'à l'exception de huit espèces⁹, toutes sont par ailleurs considérées à enjeux pour le territoire pour des raisons indépendantes de leur protection.
2. Concernant les espèces à enjeux pour le territoire (260 espèces), nous avons fait figurer toutes celles répondant à un des critères suivants¹⁰:
 - Espèces à valeur patrimoniale majeur à très fort (37 espèces)
 - Espèces menacées (34 espèces), et quasi-menacées (35 espèce)
 - Espèce à enjeux de conservation élevé (25 espèces)
 - Espèce en isolat (22 espèces)

L'application de l'ensemble de ces critères nous donne un total de 128 espèces, auquel nous avons ensuite ajouté 32 espèces à enjeux pour le territoire supplémentaire, choisies pour leur intérêt écologique (Marisque, Choin noirâtre...), ou leur caractère emblématique (Muguet, Ail des ours...).

Au total, 160 espèces végétales font l'objet d'une fiche descriptive dans le cadre de cet ABC.

Avertissement : les 100 espèces à enjeux ne faisant pas l'objet de fiches, ne doivent pas être considérées comme des espèces de moindre importance. Pour une vision exhaustive de ces espèces on se reportera à l'annexe 2 qui les liste dans leur ensemble.

⁹ Bugle jaune, Millepertuis des montagnes, Lotier grêle, Lotier hispide, Grande Naïade, Néottie nid d'oiseau, Potentille négligée et Groseillier rouge

¹⁰ Les catégories indiquées ne sont pas mutuellement exclusives, beaucoup d'espèces cumulant plusieurs critères. Les chiffres indiqués ne peuvent donc pas être additionnés.

VIII.2. Structure des fiches

1 *Dianthus carthusianorum*

2 Cœillet des Chartreux

3 Famille des Caryophyllacées

4 Hémicryptophyte — 2-5 dm — V-VI

7 Européen

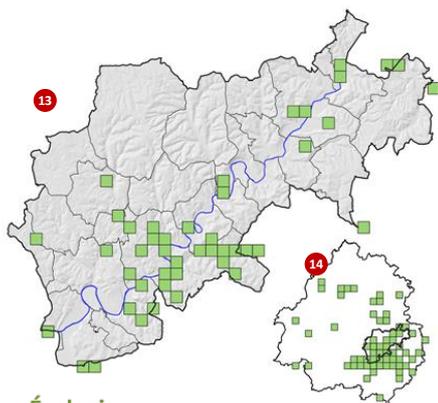
8 Espèce peu commune en Dordogne (PC)

9 Statut : Déterminance ZNIEFF

10 Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)

11 Enjeu de conservation régional : Modéré

12 Valeur patrimoniale départementale : Notable



17 Écologie

18 Répartition générale

19 Répartition locale

20 Patrimonialité et enjeux de conservations

21 Menaces

22 Remarques

- 1 Nom scientifique retenu par le référentiel national TAXREF v14
- 2 Nom vernaculaire français
- 3 Famille botanique suivant la classification de l'APG III
- 4 Type biologique
- 5 Taille
- 6 Date de floraison ou de visibilité optimale (les chiffres indiquent un intervalle de mois)
- 7 Chorologie (répartition mondiale)
- 8 Rareté départementale
- 9 Statut : protection, déterminance ZNIEFF
- 10 Cotation sur la Liste Rouge Aquitaine
- 11 Enjeu de conservation régional (voir chapitre dédié)

15 Pelouses et milieux associés (pelouses xérophiles oligotrophiles surtout basiphiles)



© J.-C. Abadie

- 12 Valeur patrimoniale départementale (voir chapitre dédié)
- 13 Répartition en Dordogne (mailles de 5 x 5 km)
- 14 Répartition en Vallée de l'Homme (mailles de 1 x 1 km)
- 15 Grand type de milieux
- 16 Illustration(s)
- 17 Écologie : précisions éventuelles sur les milieux
- 18 Répartition générale : mondiale et Française
- 19 Répartition locale : Périgord et Vallée de l'Homme
- 20 Patrimonialité et enjeux de conservation
- 21 Menaces : facteurs de menaces identifiés
- 22 Remarques : risques de confusion, usages, etc.

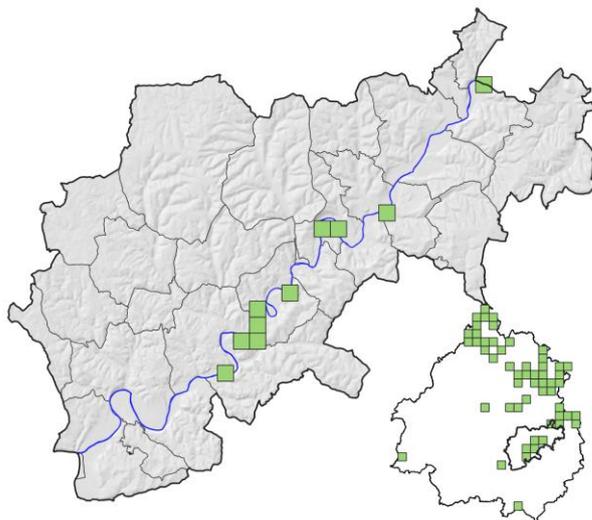
VIII.3. Fiches

Adoxa moschatellina

Moschatelline

Famille des Viburnacées
Géophyte rhizomateux — 0,4-2 dm — III-V
Cosmopolite

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Forêts alluviales.

Répartition générale

Espèce circumboréale à tendance continentale, répandue dans l'hémisphère nord. En France, la Moschatelline est présente dans les deux-tiers nord-est du territoire. Elle atteint sa limite d'aire sur la marge septentrionale du Bassin aquitain, et dans la zone méditerranéenne. Dans le Sud-Ouest, elle est rare.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est surtout présente dans le Périgord cristallin, dans le prolongement de ses populations limousines. Ailleurs, on la trouve le long de divers cours d'eaux provenant du Massif central : Vézère, Auvezère, Isle, Loue.

En Vallée de l'Homme, la Moschatelline est circonscrite à quelques stations des bords de la Vézère.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en limite d'aire dans le Périgord. La présence de populations dispersées depuis le Massif Central dans la vallée de la Vézère constitue une originalité floristique pour le territoire de la Vallée de l'Homme.

Menaces

Pas de menaces identifiées.

Remarques

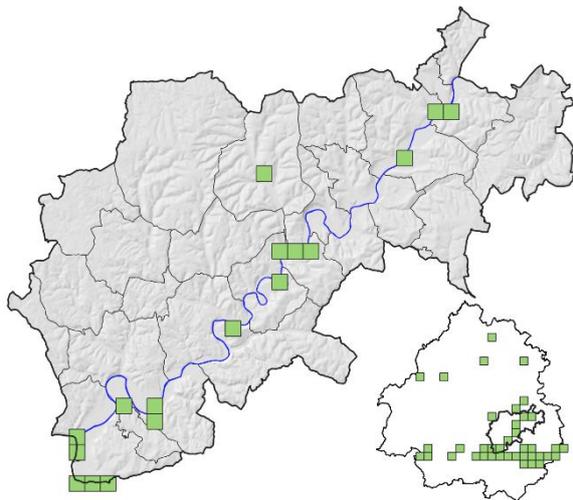
Plante pouvant passer inaperçue, en raison de sa discrétion (l'ensemble des parties aériennes disparaissant dès le début du printemps) et des risques de confusion avec l'Anémone des bois (*Anemone nemorosa*) à l'état végétatif.

Aegopodium podagraria

Podagraire

Famille des Apiacées
Hémicryptophyte — 4-10 dm — V-VIII
Eurasiatique

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Forêts alluviales, sur sol calcaire à neutre. En situation secondaire, se rencontre également en contexte anthropique : fossés, haies, bord de chemin, abord des habitations...

Répartition générale

Espèce eurosibérienne à tendance continentale. En France, la Podagraire est répandue dans les deux tiers nord-est du territoire. Elle se raréfie dans l'Ouest et dans la zone méditerranéenne. Dans le Sud-Ouest, elle est rare. Soulignons que l'aire d'indigénat de la Podagraire reste difficile à préciser du fait de sa culture très ancienne (voir remarques).

Répartition locale

Dans le Périgord, la Podagraire se trouve essentiellement au sein des boisements alluviaux des vallées de la Dordogne et de la Vézère. Ailleurs, on en trouve quelques stations ponctuelles.

En Vallée de l'Homme, l'espèce se rencontre surtout le long de la vallée de la Vézère.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce liée à des milieux d'intérêt, en limite d'aire dans le Périgord.

Menaces

Pas de menaces identifiées.

Remarques

Espèce très anciennement cultivée comme légume (encore consommée de nos jours en Europe centrale et orientale), aromate, ainsi que pour ses vertus thérapeutiques : la Podagraire est également dénommée Herbe-aux-goutteux en raison, probablement, de ses propriétés diurétiques. Plante photosensibilisante pouvant provoquer des dermatites chez les personnes sensibles : aurait autrefois été utilisé par les mendiants pour provoquer des affections de la peau propres à inspirer la pitié (Reduron, 2007), d'où son autre dénomination d'Herbe-aux-gueux (nom désignant plusieurs autres espèces de plantes sauvages, comme la Clématite, en raison d'un usage similaire).

Parfois cultivé pour l'ornement (notamment les variétés horticoles à feuilles panachées).

À l'état végétatif, confusion possible avec l'Angélique (*Angelica sylvestris*), voir avec de jeunes pousses de Sureau (*Sambucus nigra*). Les feuilles inférieures divisées en trois parties portant chacune trois folioles, sont caractéristiques.

Milieux forestiers

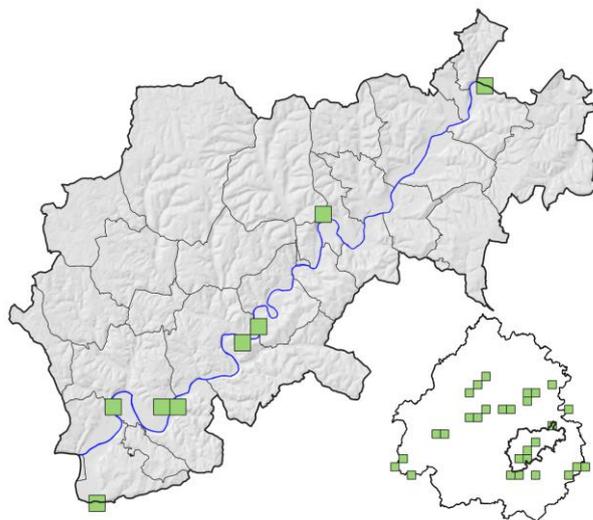
(sous-bois et ourlets des forêts alluviales)

Aethusa cynapium subsp. *elata*

Fausse petite Ciguë

Famille des Apiacées
Hémicryptophyte — 8-25 dm — VI-IX
Européen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Forêts riveraines.

Répartition générale

Espèce européenne à tendance continentale. En France, la Fausse petite Ciguë est une espèce surtout présente dans l'Est (Jura, Bourgogne, Alpes). Elle se raréfie considérablement dans la moitié ouest du pays. Dans le Sud-Ouest, elle est rare et semble circonscrite à quelques vallées : Tarn, Aveyron, Lot, Dordogne, Vézère, Isle et Dronne principalement.

Répartition locale

Dans le Périgord, la Fausse petite Ciguë atteint sa limite d'aire occidentale. On la trouve dans les vallées de la Dordogne, de la Vézère, de l'Isle, et de la Dronne.

En Vallée de l'Homme, l'espèce a été observée sous forme de petites populations dispersées dans les boisements alluviaux bordant la Vézère et la Dordogne.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, qui abrite une part significative de ses effectifs régionaux.

Menaces

Pas de menaces formellement identifiées. L'impact des espèces exotiques envahissantes, abondantes dans ses habitats, mériterait toutefois d'être précisé.

Remarques

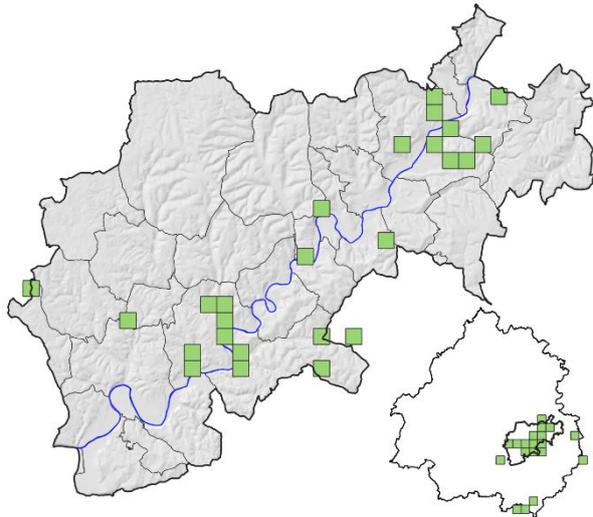
Se distingue d'autres ombellifères par ses bractées linéaires et pendantes sous les ombelles. Taxon proche de la Petite Ciguë (*Aethusa cynapium* subsp. *cynapium*), beaucoup plus petite et inféodée aux milieux anthropisés (cultures, friches).

Fausse petite Ciguë et Petite Ciguë sont toutes deux toxiques et peuvent être responsables de troubles gastro-intestinaux plus ou moins graves en cas de consommation (Reduron, 2007). Notons cependant que la Grande Ciguë, plante mortelle, bien connue dans la culture populaire (responsable, entre autre, de la mort de Socrate), désigne une autre espèce de la famille des ombellifères : *Conium maculatum*, d'aspect très différent, et très rare dans le Sud-Ouest de la France (*a priori* absente de Dordogne).

Aira elegantissima Canche élégante

Famille des Poacées
Thérophyte — 1-5 dm — IV-VI
Sub-méditerranéen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Majeure



Pelouses et milieux associés (pelouses à thérophytes)



© J.-C. Abadie

Écologie

Tonsure à annuelles des pelouses. En Dordogne, la Canche élégante se trouve essentiellement sur des zones tondurées et décalcifiées des pelouses calcaires.

Répartition générale

La Canche élégante est une espèce euryméditerranéenne. En France, outre la région méditerranéenne, elle est présente le long du sillon Rhodanien, ainsi que sous forme d'isolats dans le Bassin aquitain.

Répartition locale

En Dordogne, la Canche élégante est surtout présente sur les coteaux de la vallée de la Vézère et de ses affluents, dans la vallée de la Lémance, et de manière plus ponctuelle sur le causse de Martel et la vallée de la Dordogne.

En Vallée de l'Homme, elle est présente sur plusieurs coteaux de la vallée de la Vézère ainsi qu'au sein de diverses vallées annexes : Laurence, Doiran, Seignolle, Beunes, Manaurie...

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'espèce est directement menacée par la fermeture des milieux et considérée comme vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine, ses enjeux de conservation étant considérés comme forts.

La Canche élégante se trouve en situation d'isolat dans le Périgord, qui abrite par ailleurs la majeure partie des populations régionales de l'espèce (une grande partie se trouvant en Vallée de l'Homme). Cela lui confère une valeur patrimoniale majeure à l'échelle du département.

Menaces

Fermeture des milieux, eutrophisation.

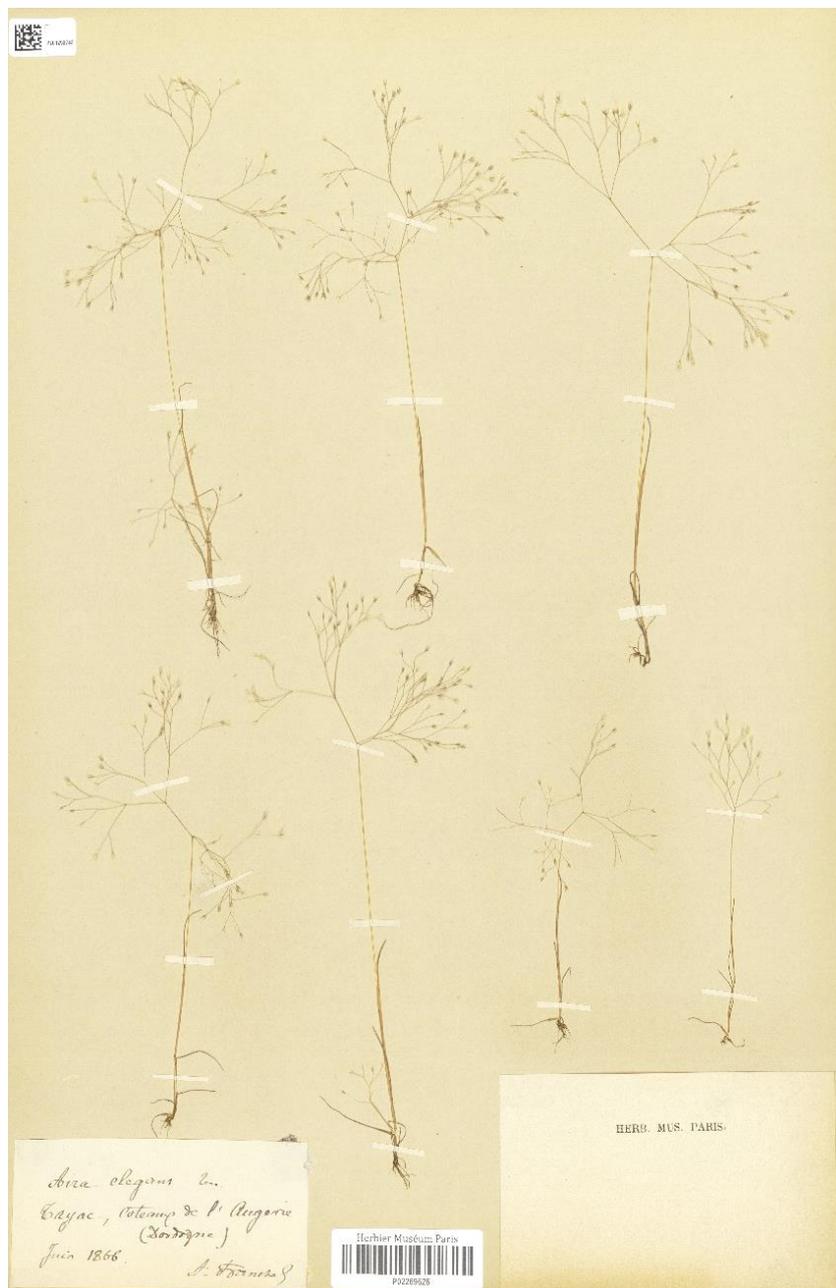
Remarques

Les premières mentions de l'espèce dans le Périgord ont été faites sur le territoire de la Vallée de l'Homme. Elles proviennent de parts d'herbier de Franchet (page suivante) qui l'a récolté sur les coteaux de Laugerie dès 1866 (où elle a été retrouvée en 2017).

Elle est observée à nouveau par Viro et Besançon dans les années 1970, sur les coteaux de Saint-Cirq. Les prospections menées en Dordogne dans le cadre de l'inventaire de la flore sauvage du département et de l'ABC ont permis d'en trouver plusieurs nouvelles stations au sein de zones décalcifiées des coteaux calcaires du territoire.

La Canche élégante se distingue des autres espèces du genre présentes en Dordogne par ses pédoncules plus allongés (majoritairement supérieurs à 6mm de long), donnant un aspect très diffus à l'inflorescence.

La floraison fugace et irrégulière de ce taxon (espèce à éclipse) peut rendre sa détection difficile.



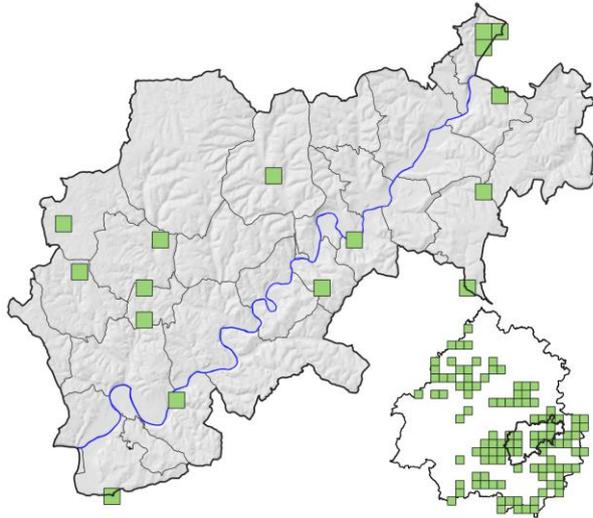
Part d'herbier daté de 1866 mentionnant l'espèce à Tayac, sur les coteaux de l'Augerie (aujourd'hui Laugerie). Source : herbier du Muséum national d'Histoire naturelle.

Ajuga chamaepitys

Bugle jaune

Famille des Lamiacées
Thérophyte — 0,5-2 dm — IV-X
Sub-méditerranéen

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection régionale
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Plante héliophile, xérophile à mésoxérophile, basiphile, à caractère pionnier. Le Bugle petit pin est présent dans les tonsures des pelouses sèches. Il peut également être trouvé dans des milieux de substitution tels que les cultures (notamment les truffières) et les friches calcaires.

Répartition générale

Le Bugle jaune est une espèce euryméditerranéenne. En France, il est fréquent en région méditerranéenne, et plus dispersé ailleurs. Il n'est réellement absent que dans les régions acides (Bretagne, Landes de Gascogne...).

Répartition locale

Dans le Périgord, et en Vallée de l'Homme, l'espèce est présente de manière dispersée sur l'ensemble des secteurs calcaires.

Patrimonialité et enjeux de conservations

À l'échelle nationale, l'espèce est considérée comme vulnérable dans plusieurs régions de la moitié nord. En Dordogne, le Bugle jaune est lié à des milieux à forte valeur patrimoniale.

Menaces

Fermeture des milieux, intensification culturale.

Remarques

Peu de risque de confusion avec les autres Lamiacées présentes en Dordogne : le Bugle jaune présente des feuilles à divisions linéaires en éventail caractéristiques.

Pelouses et milieux associés
(pelouses xérophiles ouvertes surtout basiphiles ;
secondairement cultures, friches)

Allium ursinum

Ail des ours

Famille des Amaryllidacées
Géophyte bulbeux — 1,5-5 dm — III-VI
Européen

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : aucun
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Milieux forestiers

(sous-bois herbacés et ourlets mésohygrophiles)

Écologie

Sous-bois herbacés en fond de vallon, au bord des rivières. Se développe sur sol profond, en station ombragée à humidité atmosphérique élevée.

Répartition générale

Espèce européenne. En France, elle est commune dans la moitié nord du pays, et se raréfie dans le sud. Dans le Sud-Ouest, l'espèce est rare : elle est surtout présente dans les Pyrénées ainsi qu'en Gironde.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'Ail des Ours est connu sous forme de populations isolées essentiellement dans la moitié nord du département : vallées de l'Isle, du Boulou, de la Loue, de la Côte ou encore de l'Auvézère. En Vallée de l'Homme, l'espèce reste exceptionnelle et n'est connue que de quelques stations des bords de la Vézère.

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'Ail des ours est une espèce liée à des milieux d'intérêt, qui peut être localement rare et vulnérable. C'est le cas en Vallée de l'Homme et, de manière plus générale, sur la plupart des zones de plaines du Sud-Ouest. Elle n'est actuellement inscrite sur aucune liste réglementaire et n'est pas considérée comme menacée à l'échelle régionale du fait de son abondance dans les Pyrénées. **Dans le Périgord, en revanche, son caractère localisé et les prélèvements, parfois excessifs, dont font l'objet ses populations devraient amener à porter une vigilance particulière sur cette espèce.**

Menaces

L'Ail des ours est une plante utilisée de longue date comme légume et condiment. Elle semble faire l'objet d'un certain engouement depuis quelques années, générant une augmentation des prélèvements sur les populations sauvages. L'impact de la cueillette sur l'espèce mériterait d'être évalué. Rappelons qu'en Dordogne, l'espèce reste rare et que ses populations, fragiles, méritent d'être préservées. Des cas de pillage systématiques de stations ont ainsi déjà été rapportés.

Remarques

L'Ail des ours se distingue sans ambiguïté des autres espèces du genre *Allium* présentes en Dordogne par ses larges feuilles longuement pétiolées. À l'état végétatif, on prendra toutefois soin de le distinguer des jeunes feuilles d'*Arum* (toxiques) qui présentent alors la même forme et peuvent se développer dans les mêmes milieux. Des cas d'intoxication ont également été rapportés suite à des confusions avec du Muguet et de la Colchique.



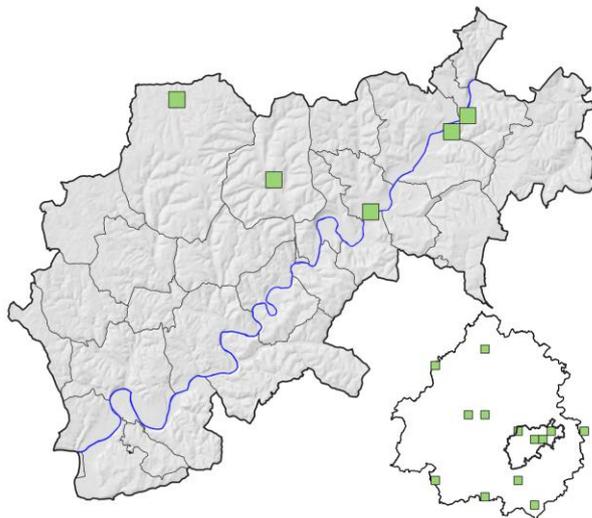
Ail des ours : habitat de l'espèce et aspect général de la plante. © J.-C. Abadie

Amaranthus graecizans

Amarante des bois

Famille des Amaranthacées
Thérophyte — 1-8 dm — VII-X
Cosmopolite

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : aucun
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux anthropisés
(cultures sarclées, friches)



© J.-C. Abadie

Écologie

Espèce thermophile, nitrocline sur substrat graveleux : cultures sarclées, friches urbaines, grèves alluviales.

Répartition générale

Espèce cosmopolite. En France, l'Amarante des bois est présente de manière dispersée dans le Bassin parisien, l'Anjou, les Charentes et l'Auvergne. Ailleurs elle semble plus rare, notamment dans le Sud-Ouest.

Répartition locale

En Dordogne, l'Amarante des bois est une espèce très rare, présente de manière ponctuelle dans le Bergeracois, la Bessède, le Périgord central et le Périgord cristallin.

En Vallée de l'Homme, elle a été trouvée en contexte de friche urbaine et de grève alluviale sur les communes d'Aubas, Montignac-Lascaux, Plazac, Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac et Sergeac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en régression à l'échelle nationale, cotée menacée sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Intensification culturelle, concurrence des Amarantes exotiques.

Remarques

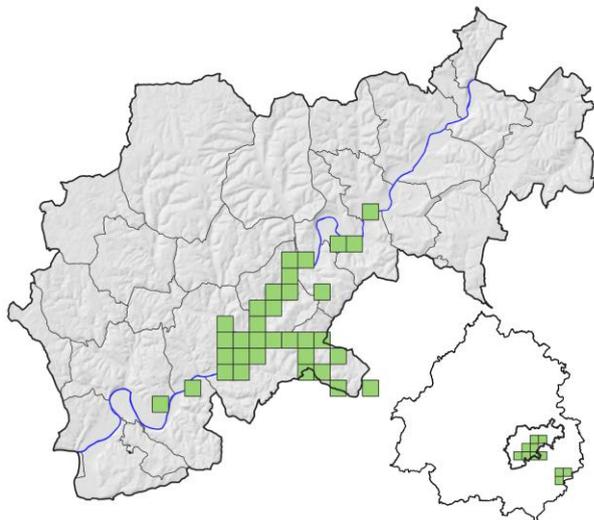
L'Amarante sylvestre était autrefois considérée comme une seule et même espèce avec l'Amarante blette (*Amaranthus blitum*). Ces deux espèces sont les seules parmi les Amarantes de notre flore à être archéophytes, les autres étant exotiques. Originaires du bassin méditerranéen et d'Asie mineure, elles furent anciennement cultivées et propagées, pour un usage alimentaire, avant de tomber dans l'oubli. Ces deux espèces se distinguent par leur inflorescence : feuillée jusqu'au sommet pour l'Amarante des bois, non feuillée donnant l'aspect d'un épi terminal pour l'Amarante blette.

Amelanchier ovalis

Amélanchier à feuilles ovales

Famille des Rosacées
Nanophanérophyte — 10-20 dm — III-
Orophyte

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Arbuste pionnier des affleurements rocheux calcaires, en particulier les rebords de falaises et les pinacles rocheux, en exposition généralement fraîche. En Vallée de l'Homme, l'Amélanchier à feuilles ovales se trouve classiquement sur les surplombs de falaises en exposition nord. Sur le cœur de son aire (ex : Grands Causses), c'est davantage un arbuste des fourrés thermophiles.

Répartition générale

L'Amélanchier à feuilles ovales est un arbuste présent dans les massifs montagneux du sud de l'Europe ainsi que sur le pourtour méditerranéen. En France, on le trouve essentiellement dans le Midi et dans plusieurs massifs (Massif central, Alpes, Jura, Pyrénées, Corse). Dans le Sud-Ouest, outre le massif pyrénéen, il se développe dans quelques stations planitiaires disséminées dans l'est du Bassin aquitain.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce peut être considérée comme abyssale. Elle n'est présente, de manière ponctuelle, que sur quelques zones de falaises (généralement fraîches) bordant les vallées de la Vézère, des Beunes et la Dordogne (en amont de Domme).

En Vallée de l'Homme, l'Amélanchier à feuilles ovales est fréquent sur les surplombs de falaises de la Vézère entre Campagne et Thonac. Il est également bien représenté sur les corniches rocheuses le long de la petite Beune.

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'Amélanchier à feuilles ovales peut être considéré comme ayant une valeur patrimoniale très forte dans le Périgord, le département abritant la totalité des populations de plaines présentes en Nouvelle-Aquitaine. Parmi ces dernières, la quasi-totalité se trouve en Vallée de l'Homme, ce qui souligne la responsabilité de l'intercommunalité pour sa conservation.

L'espèce n'est pas considérée comme menacée à l'échelle régionale du fait de son abondance dans les Pyrénées. Dans le Périgord, en revanche, son caractère relictuel et très localisé doivent amener à porter une vigilance particulière sur cette dernière.

Menaces

Espèce montagnarde relictuelle vulnérable au réchauffement climatique dans ses stations de plaines.

Risque de prélèvement ou de cueillette limité en raison du caractère difficilement accessible des populations

Remarques

Du fait de sa floraison fugace et précoce, l'Amélanchier à feuilles ovales peut passer relativement inaperçu, d'autant que son habitat de prédilection est difficile d'accès. À l'état végétatif le revers tomenteux des feuilles et la couleur glauque de ces dernières, permettra de le distinguer d'autres ligneux présents dans les mêmes milieux en Dordogne (ex : Cerisier de Sainte-Lucie – *Prunus mahaleb*).

Les fruits de l'Amélanchier à feuilles ovales (les Amélanches) sont comestibles. On évitera cependant de les récolter en Dordogne du fait de sa rareté.



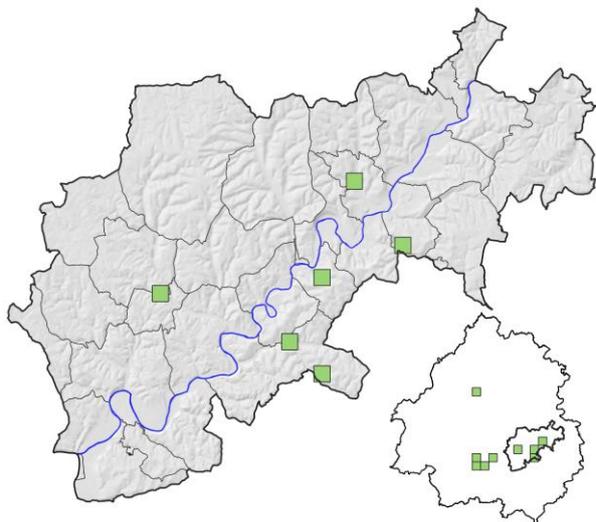
Habitat de l'espèce (falaise des Tours aux Eyzies) et détail d'un rameau. © J.-C. Abadie

Anacamptis fragrans

Orchis à odeur de vanille

Famille des Orchidacées
Géophyte tubéreux — 1,5-4 dm — V-VI
Sub-méditerranéen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection nationale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Écologie

Pelouses calcicoles

Répartition générale

Espèce sub-méditerranéenne. En France, L'Orchis à odeur de vanille est une espèce essentiellement présente dans le sud de la France. Elle est rare en Nouvelle-Aquitaine.

Répartition locale

En Dordogne, elle n'est connue que de quelques stations de pelouses calcicoles du Bergeracois et du Sarladais. En Vallée de l'Homme, elle a été répertoriée sur divers coteaux de Mauzens-et-Miremont (vallée du Manaurie), Valojoux (vallée de la Seignolle), Thonac (vallée du Thonac), Peyzac-le-Moustier (vallée de la Vézère) et les Eyzies (vallées des Beunes).

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'Orchis à odeur de vanille est une espèce protégée au niveau national, en régression sur diverses parties du territoire (cotée menacée sur les listes rouges Poitou-Charentes et Rhône-Alpes). Elle présente une valeur patrimoniale forte et reste très rare en Dordogne où elle est liée à des milieux à fort intérêt.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

Taxon très proche de l'Orchis punaise (*Anacamptis coriophora*), beaucoup plus rare en Dordogne, et fréquentant plutôt les prairies humides.

Pelouses et milieux associés (pelouses mésoxérophiles à mésohygrophiles oligotrophiles)



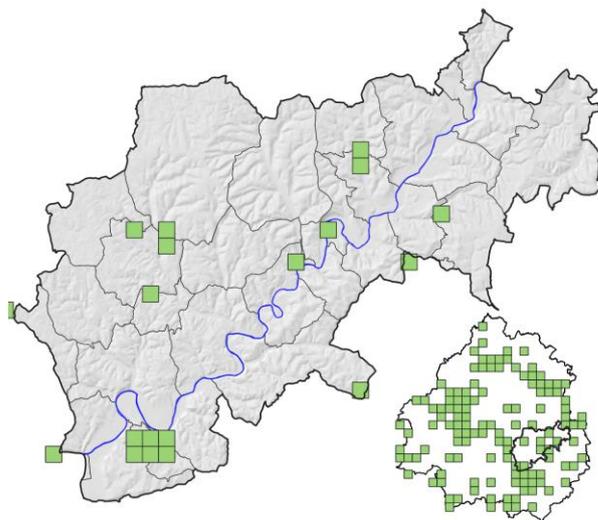
© J.-C. Abadie

Anacamptis laxiflora

Orchis à fleurs lâches

Famille des Orchidacées
Géophyte tubéreux — 3-7 dm — IV-VI
Méditerranéo-atlantique

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Milieux prairiaux
(prairies hygrophiles, surtout de fauche)



© J.-C. Abadie

Écologie

Prairies humides de fauche.

Répartition générale

Espèce méditerranéo-atlantique. En France, l'Orchis à fleurs lâches est réparti essentiellement à l'ouest et au sud du territoire, avec d'importantes lacunes (Massif central, Landes de Gascogne, Bretagne, Normandie).

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce se trouve sur une grande partie du département, mais semble absente ou très rare dans certains secteurs (Vertellacois, marges du Massif central, Landais, nord du Périgord central, est du Périgord Noir...).

En Vallée de l'Homme, l'Orchis à fleurs lâches est connu au sein de quelques prairies humides de fond de vallées : Vézère, Petite Beune, Turançon, Thonac, Manaurie, Ruisseau de Savignac, Ruisseau de Lavaure, Affluents de la Vézère à Campagne, Audrix et Saint-Chamassy.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en forte régression à l'échelle nationale : présumée disparue dans plusieurs régions (Ile-de-France, Hauts-de-France) et cotée menacée sur les listes rouges de nombreuses autres (Poitou-Charentes, Auvergne, Rhône-Alpes, Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne). L'Orchis à fleurs lâche est considéré quasi menacé sur le territoire Aquitain.

Menaces

Régression des prairies humides (drainage, déprise agricole, populiculture...).

Remarques

L'Orchis à fleurs lâches peut être confondu avec l'Orchis des marais (*Anacamptis palustris*, voir fiche suivante), beaucoup plus rare. Il s'en distingue par ses fleurs au lobe médian du labelle généralement plus court que les latéraux.

Anacamptis palustris

Orchis des marais

Famille des Orchidacées

Géophyte tubéreux — V-VII — 3-8 dm

Européen

Espèce très rare en Dordogne (TR)

Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : En danger (EN)

Enjeu de conservation régional : Fort

Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Bas-marais basiphiles.

Répartition générale

Espèce européenne, l'Orchis des marais est en forte régression en France, où elle n'est plus présente que de manière irrégulière et dispersée sur le territoire.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce, rare, est présente surtout dans le Sarladais. Plus ponctuellement, on la trouve également dans le Ribéracois (vallée du Boulou), ainsi que dans le Bergeracois (vallée de la Conne).

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'Orchis des marais est coté vulnérable (VU) sur la liste rouge nationale et en danger (EN) sur la liste rouge Aquitaine. Son enjeu de conservation est considéré comme fort à l'échelle régionale.

Menaces

L'Orchis des marais est une espèce en forte régression du fait de la disparition des zones humides auxquelles elle est inféodée.

Remarques

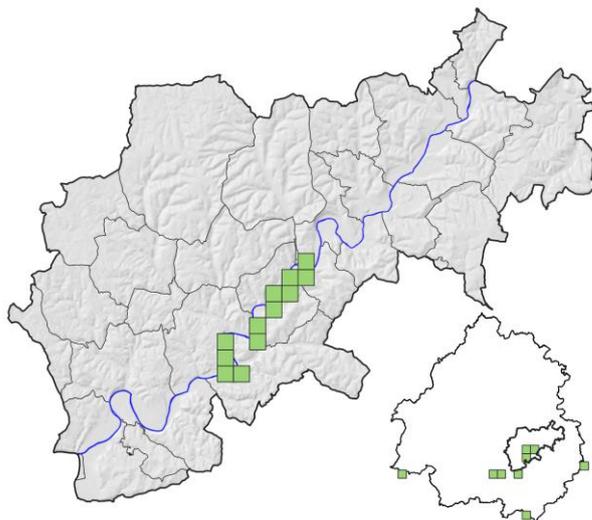
L'Orchis des marais peut être confondu avec l'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*, voir fiche précédente) présent dans les mêmes milieux et dont il se distingue par ses fleurs au lobe médian du labelle généralement plus long que les latéraux. D'autres confusions semblent possibles avec l'Orchis ailé (*Anacamptis x alata*), hybride entre l'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*) et l'Orchis bouffon (*Anacamptis morio*).

Arabis alpina

Arabette des Alpes

Famille des Brassicacées
Chaméphyte — 0,5-4 dm — III-VIII
Orophyte

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Falaises ombragées.

Répartition générale

L'Arabette des Alpes est une espèce arctico-alpine : présente en plaine aux hautes latitudes, elle devient montagnarde au sud de son aire. En France, elle est essentiellement présente dans les Alpes, le Jura, la Corse, le Massif central et les Pyrénées. Outre ces massifs, on peut ponctuellement la trouver en plaine en situation abyssale (relictuelle).

Répartition locale

Dans le Bassin aquitain, on trouve plusieurs stations abyssales dans le Quercy et le Périgord, où l'espèce n'est connue qu'en quelques secteurs très restreints des vallées de la Vézère et de la Dordogne. Dans ces localités, l'Arabette des Alpes se développe sur des parois calcaires exposées au nord, en microclimat frais.

En Vallée de l'Homme, elle est présente, parfois abondamment, sur les falaises fraîches bordant la Vézère entre le Moustier et les Eyzies : La Roque-saint-Christophe, Reignac, Lespinasse, la Madeleine, Tourneries, les Tours, Gorge d'Enfer, Téoulet, falaises du Cingle. Étonnamment, elle semble absente de la vallée des Beunes, malgré des milieux favorables hébergeant d'autres espèces montagnardes.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne. L'Arabette des Alpes n'est pas considérée comme menacée à l'échelle régionale du fait de son abondance dans les Pyrénées. Dans le Périgord, en revanche, son caractère relictuel et très localisé doit amener à porter une vigilance particulière sur cette dernière. Soulignons que la Vallée de l'Homme abrite sur son territoire une grande partie des populations de Dordogne.

Menaces

Espèce montagnarde relictuelle vulnérable au réchauffement climatique dans ses stations de plaines.

Remarques

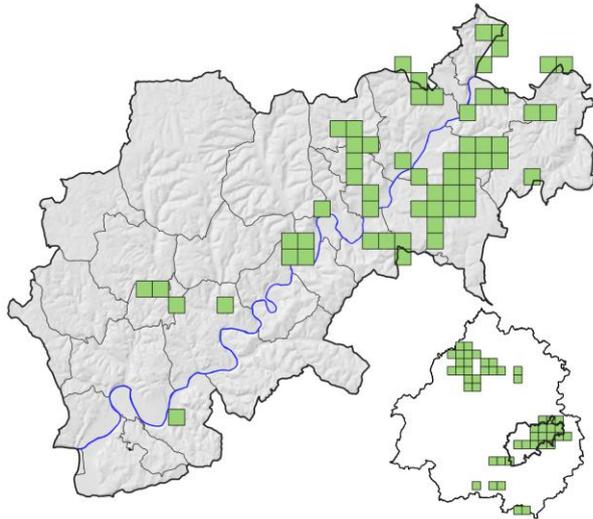
L'Arabette des Alpes ne peut guère être confondue avec d'autres espèces du même genre présentes en Dordogne, si ce n'est avec l'Arabette du Caucase (*Arabis caucasica*) parfois semée sur les talus routiers secs.

Arenaria controversa

Sablina des chaumes

Famille des Caryophyllacées
Thérophyte — 0,5-2 dm — V-VII
Endémique

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection nationale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Pelouses et milieux associés (pelouses sèches à thérophytes basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Tonsures à annuelles des pelouses calcicoles

Répartition générale

La Sablina des chaumes est une endémique française présente surtout sur les Grands Causses, ainsi que sur les marges orientales du Bassin aquitain et le Centre-Ouest.

Répartition locale

Dans le Périgord, elle est connue essentiellement dans les tonsures de pelouses calcicoles du Ribéracois et du Sarladais (vallées de la Vézère et de la Dordogne). Plus ponctuellement, on en trouve quelques stations dans le Bergeracois et dans la vallée de la Lémance.

En Vallée de l'Homme, la Sablina des chaumes est présente sur les secteurs de cause du nord de l'intercommunalité, ainsi que sur divers coteaux de la vallée de la Vézère et de vallons annexes : Laurence, Doiran, Turançon, Thonac, Seignolle, Vimont ou encore Manaurie.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Sablina des chaumes est liée à des milieux en régression (fermeture des pelouses). Ses enjeux de conservation ainsi que sa valeur patrimoniale sont considérés respectivement comme fort et très fort. Soulignons que le Périgord abrite une fraction significative des populations de l'espèce et a donc, à cet égard, une responsabilité particulière dans sa conservation.

Menaces

Fermeture des milieux, eutrophisation.

Remarques

La Sablina des chaumes peut être localement abondante, certaines pelouses étant littéralement couvertes de blanc lors de sa floraison. Cette exubérance ne doit pas faire oublier que cette espèce reste très rare au niveau régional et national.

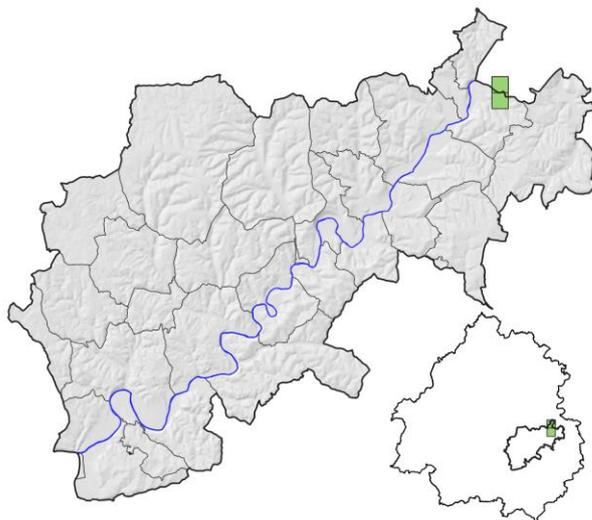
La taille relativement grande de ses fleurs et l'aspect épais de ses feuilles rendent peu probable les confusions avec les autres espèces de Sablina fréquentant des milieux similaires en Dordogne (Sablina à feuilles de serpolet - *Arenaria serpyllifolia* et Sabline grêle - *Arenaria leptoclados*).

Arenaria grandiflora

Sablina à grandes fleurs

Famille des Caryophyllacées
Chaméphyte — 0,5-1,5 dm — V-VIII
Orophyte

Espèce exceptionnelle en Dordogne (E)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Falaises, éboulis et rocailles calcaires.

Répartition générale

Orophyte subméditerranéenne : Italie, France, Péninsule Ibérique, Maghreb (quelques isolats mentionnés en Europe centrale). En France, l'espèce est surtout présente dans les Alpes et les Pyrénées. Elle se trouve également en situation abyssale dans quelques stations de plaines : Bassin parisien (Ile-de-France et Centre) et Bassin aquitain (Quercy et Périgord).

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce n'est connue qu'en une unique station sur les falaises surplombant la Vézère à l'Escaleyrou (commune d'Aubas).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à très forte valeur patrimoniale en situation d'isolat en Dordogne.

La Sablina à grande fleurs n'est pas considérée comme menacée à l'échelle régionale du fait de son abondance dans les Pyrénées. Dans le Périgord, en revanche, son caractère relictuel et très localisé doivent amener à porter une vigilance particulière sur cette espèce. **Soulignons que la Vallée de l'Homme abrite sur son territoire sa seule station connue en Dordogne.**

Menaces

Espèce montagnarde relictuelle vulnérable au réchauffement climatique.

Remarques

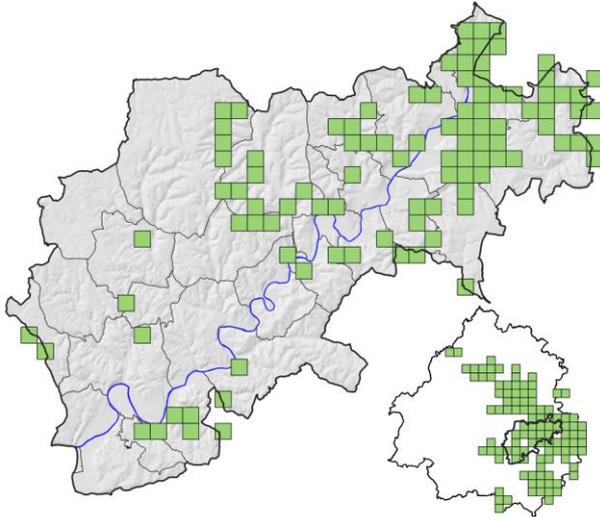
La Sablina à grandes fleurs forme des touffes denses qui la distinguent sans peine des autres espèces du genre présentes dans le département (ex : *Arenaria controversa* décrite précédemment).

Argyrolobium zanonii

Argyrolobe de Linné

Famille des Fabacées
Chaméphyte — 1-3 dm — IV-VII
Méditerranéen

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Pelouses et milieux associés
(pelouses xérophiles ouvertes sur calcaire)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses calcaires sèches

Répartition générale

L'Argyrolobe de Linné est une espèce ouest-méditerranéenne présente dans les Balkans, l'Italie, la France, la Péninsule ibérique et le Maghreb. En France, l'espèce est fréquente en Méditerranée. Dans le Sud-Ouest, on la trouve sur les Grands Causses, le Quercy, le Périgord, ainsi que sur quelques stations du piémont Pyrénéen.

Répartition locale

En Dordogne, L'Argyrolobe de Linné est surtout abondant sur les zones de causse (Martel, Daglan et Cubjac). On le trouve également sur les coteaux le long de diverses vallées : Vézère, Dronne, Louyre, etc.

En Vallée de l'Homme, l'espèce est fréquente sur les zones de causse du nord-est de l'intercommunalité. On la trouve également sur les coteaux de la Vézère et de plusieurs de ses affluents (Laurence, Doiran, Turançon, Seignolle, Thonac, Vimont, etc.).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à très forte valeur patrimoniale. L'Argyrolobe de Linné atteint en Dordogne sa limite d'aire nord occidentale. Le département abrite en outre la quasi-totalité des populations régionales de l'espèce.

Menaces

Fermeture des milieux.

Remarques

Les feuilles à trois folioles de l'espèce sont couvertes au revers de longs poils argentés. Vus de dessus, ceux-ci donnent un aspect blanchâtre caractéristique à la marge des feuilles qui permet de distinguer l'Argyrolobe de Linné des autres sous-arbrisseaux présents sur les coteaux calcaires du département.

Asphodelus macrocarpus

Asphodèle à gros fruits

Famille des Asphodelacées

Géophyte rhizomateux — 8-18 dm — III-VI

Ouest-européen

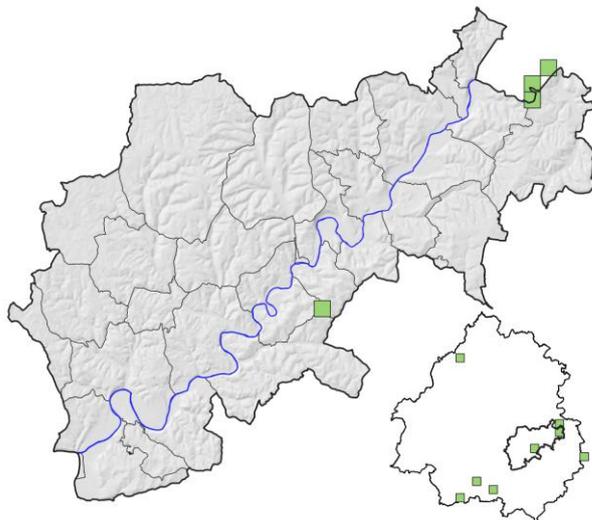
Espèce très rare en Dordogne (TR)

Statut : Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Données insuffisantes (DD)

Enjeu de conservation régional : Fort

Valeur patrimoniale départementale : Majeure



© J.-C. Abadie

Écologie

Sous-bois clairs, ourlets et pelouses xérophiles.

Répartition générale

Espèce sud-ouest européenne dont la répartition reste largement à préciser du fait des confusions entre les différentes espèces d'Asphodèles. En France, l'Asphodèle à gros fruit semble surtout répandu dans la zone méditerranéenne et remonte vers la façade atlantique en passant par le Bassin aquitain.

Répartition locale

En Dordogne, la répartition de l'espèce reste également à préciser. Elle a été mentionnée sur le causse de Martel ainsi qu'en quelques localités du Sarladais, du Ribéracois et du Bergeracois. L'espèce a été notée en limite nord de la CCVH (Aubas) ainsi que sur une station à Peyzac-le-Moustier.

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'Asphodèle à gros fruit n'a pas fait l'objet d'une cotation sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine en raison d'importantes lacunes de connaissance sur l'espèce. Sa rareté et le fait que les populations régionales semblent se concentrer en Dordogne amènent à considérer sa valeur patrimoniale comme majeure pour le département.

Menaces

Pas de menaces identifiées.

Remarques

L'Asphodèle à gros fruit est une espèce très proche de l'Asphodèle blanc (*Asphodelus albus*), assez commun, avec lequel il a longtemps été confondu. Il se distingue de ce dernier par des capsules plus grandes, un aspect plus robuste, et une inflorescence généralement ramifiée.

Astragalus monspessulanus

Astragale de Montpellier

Famille des Fabacées

Hémicryptophyte — 1-3 dm à l'horizontale — IV-VII

Sub-méditerranéen

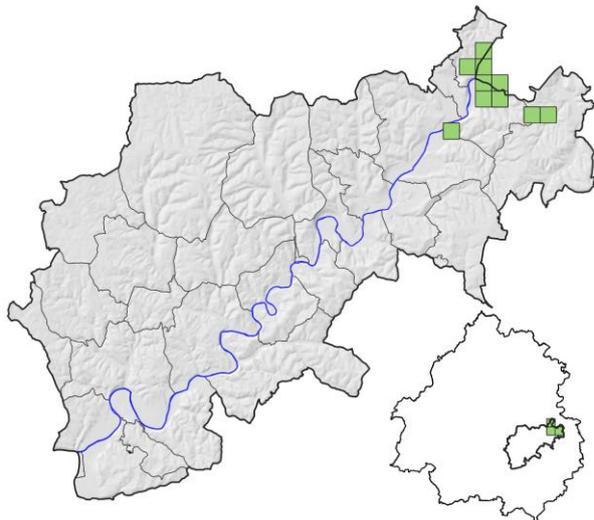
Espèce très rare en Dordogne (TR)

Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)

Enjeu de conservation régional : Notable

Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses calcicoles rocailleuses.

Répartition générale

L'Astragale de Montpellier est une espèce subméditerranéenne qui se trouve, en France, essentiellement dans le quadrant sud-est et le long de la chaîne pyrénéenne. Ailleurs, il est disséminé sous forme de d'isolats en divers points du territoire : Auvergne, Quercy, Périgord, Centre-Ouest et Bassin parisien.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce est extrêmement localisée : elle n'est actuellement connue que sur quelques coteaux inclus dans leur quasi-totalité dans le périmètre de la Vallée de l'Homme : Aubas (l'Escaleyrou), Coly-Saint-Amand (la Lande), Montignac (coteaux du Doiran) et Les Farges.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, très rare et liée à des milieux d'intérêts.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

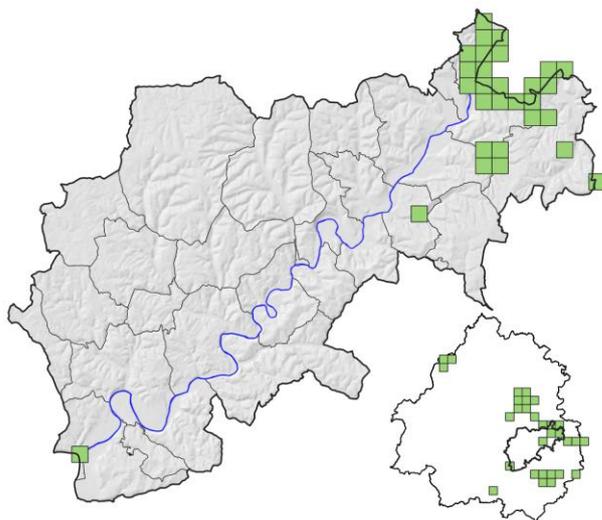
À l'état végétatif, l'Astragale de Montpellier peut éventuellement être confondue avec l'Hippocrepis à toupet (*Hippocrepis comosa*), commun dans les pelouses, et qui présente, lui aussi, des feuilles pennées.

Biscutella lima

Biscutelle oblique

Famille des Brassicacées
Chaméphyte — 2-6 dm — IV-VI
Méditerranéen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Majeure



Pelouses et milieux associés

(pelouses xérophiles, rochers)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses xérophiles basiphiles, rochers.

Répartition générale

Espèce ouest méditerranéenne, dont la répartition exacte en France reste délicate à appréhender en raison de la difficulté à distinguer les différents taxons de Biscutelle du territoire. En l'état actuel des connaissances, l'espèce semble surtout présente dans le quart sud-est de la France et remonte le long des marges du Bassin aquitain.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce est surtout connue sur certains secteurs de causses (Martel, Cubjac-Thenon), ainsi que dans la partie amont de la vallée de la Dordogne.

Sur le territoire de la Vallée de l'Homme, la Biscutelle oblique peut-être localement abondante sur les secteurs de cause du nord de l'intercommunalité (Les Farges, Aubas, Coly-saint-Amand). Plus au sud, on la trouve également sur les coteaux des vallées du Doiran (Montignac) et du Turançon (Valojoux).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Taxon relativement rare au niveau départemental, lié à des habitats en régression (fermeture des milieux). Les enjeux de conservation régionaux pour la Biscutelle oblique sont considérés comme forts au niveau régional.

Menaces

Fermeture des milieux.

Remarques

Les différents taxons de Biscutelles présentent un continuum morphologique qui rend très délicate leur détermination. Les populations de Dordogne, qui semblent se rattacher à un seul et même taxon, ont ainsi été désignées sous plusieurs appellations (*Biscutella guillonii*, *Biscutella laevigata*).

Les Biscutelles, parfois également appelées Lunetières, présentent des fruits caractéristiques constitués de deux petites silicules arrondies conférant à l'ensemble l'aspect d'une paire de lunette (photo). Ce caractère permet de les distinguer sans ambiguïté des autres brassicacées présentes en Dordogne.

Bombycilaena erecta

Gnaphale dressé

Famille des Asteracées

Thérophyte — 0,1-3 dm — IV-VII

Méditerranéen

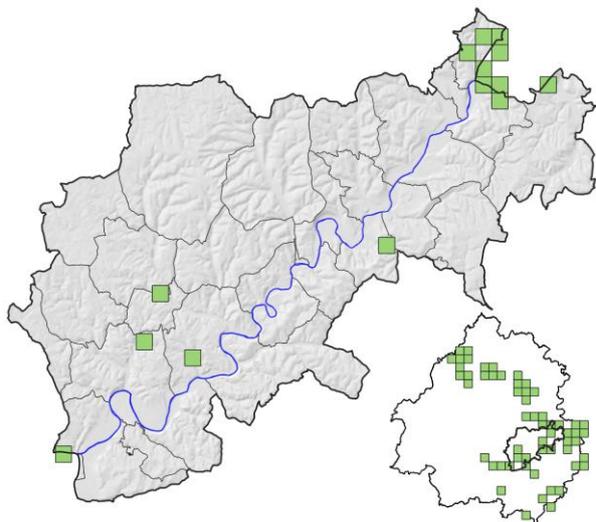
Espèce peu commune en Dordogne (PC)

Statut : Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)

Enjeu de conservation régional : Notable

Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés (pelouses ouvertes à thérophytes thermophiles basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Tonsures à annuelles des pelouses calcaires.

Répartition générale

Espèce méditerranéenne. En France, le Gnaphale dressé est bien représenté dans le quadrant sud-est. Ailleurs, on en trouve plus ponctuellement en Auvergne, Bourgogne, dans les Grands Causses, le Centre-Ouest, ainsi que dans les Bassins parisien et aquitain (Quercy, Périgord, Charente).

Répartition locale

En Dordogne, le Gnaphale dressé est présent dans divers secteurs calcaires du département : Ribéracois, Périgord central, Sarladais, Causses et Bessède.

En Vallée de l'Homme, il est localement abondant au sein des pelouses sur calcaire jurassique du nord-est de l'intercommunalité (Aubas, les Farges, Coly-Saint-Amand). D'autres populations, plus dispersées, sont présentes sur le reste du territoire.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, qui abrite une part significative de ses effectifs régionaux. Le Gnaphale dressé est en régression dans de nombreuses régions (éteint en Picardie, coté menacé sur les listes rouges Limousin, Pays-de-la-Loire, Île-de-France, Centre, Alsace, Franche-Comté, Champagne-Ardenne, Lorraine).

Menaces

Régression des pelouses suite à la fermeture des milieux.

Remarques

Le Gnaphale dressé est une composée dont les inflorescences sont regroupées en capitules cotonneux (de la même façon que les Edelweiss de nos montagnes).

Bromus squarrosus

Brome raboteux

Famille des Poacées

Thérophyte — 1,5-5 dm — IV-VI

Eurasiatique

Espèce très rare en Dordogne (TR)

Statut : Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : En danger (EN)

Enjeu de conservation régional : Notable

Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Pelouses et milieux associés

(pelouses xérophiiles ouvertes basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Tonsures à annuelles des pelouses calcicoles.

Répartition générale

Le Brome raboteux est une espèce eurasiatique. En France, elle est surtout fréquente dans le quart sud-est du pays. Dans le Sud-Ouest, on la trouve dans le Rouergue, le Quercy, ainsi que dans quelques stations du Périgord et de l'Agenais.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce reste très rare. Elle n'est connue qu'en quelques localités des vallées de la Vézère et des Beunes, ainsi que sur le causse de Daglan.

Deux stations de Brome raboteux sont actuellement connues en vallée de l'Homme : sur les coteaux de la colline de Lascaux (Montignac) et sur ceux de Saint-Cirq (Les Eyzies). Notons que les stations des vallées des Beunes se trouvent en limite de l'intercommunalité.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à très forte valeur patrimoniale, le Brome raboteux se trouve en limite d'aire en Dordogne. Il semble avoir disparu de plusieurs stations historiques de la partie aval de la Dordogne, et est coté en danger d'extinction (EN) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Fermeture des milieux, eutrophisation.

Remarques

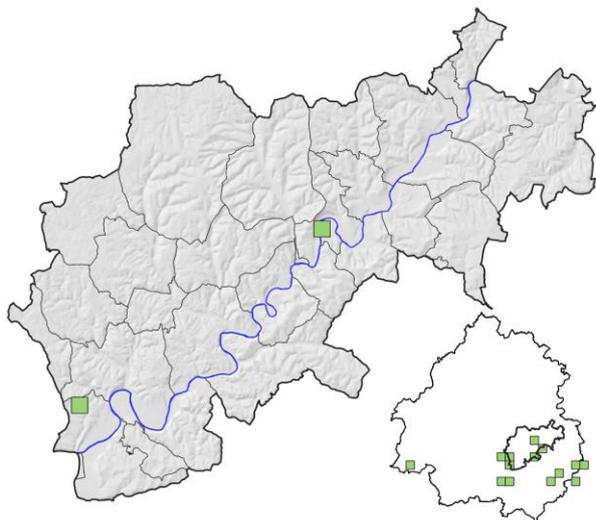
Le Brome raboteux peut être distingué d'espèces proches par l'aspect grêle, pendant et unilatéral de ses épis. À maturité, ces derniers présentent en outre des arêtes torsadées et divergentes caractéristiques (photo du bas).

Bunias erucago

Bunias fausse-roquette

Famille des Brassicacées
Thérophyte — 2-6 dm — III-VI
Sub-méditerranéen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : En danger (EN)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Cultures
(friches sèches, moissons, terrains vagues)



© J.-C. Abadie

Écologie

Cultures, prairies et pelouses acidiphiles.

Répartition générale

Plante du Bassin méditerranéen et de ses marges. En France, le *Bunias fausse-roquette* est surtout présent dans le quart sud-est du pays. Il n'est connu que de manière dispersée dans le Sud-Ouest.

Répartition locale

En Dordogne, le *Bunias fausse-roquette* reste très rare. Il n'est mentionné qu'en quelques localités du Périgord Noir, des causses et du Bergeracois.

En Vallée de l'Homme, l'espèce n'est actuellement connue que sur deux sites, correspondant à des pelouses acidiphiles et des cultures, sur les communes de Limeuil et de Saint-Léon-sur-Vézère.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à très forte valeur patrimoniale, le *Bunias fausse-roquette* se trouve en limite d'aire occidentale en Dordogne. Il semble avoir régressé du territoire comme le montrent les nombreuses localités mentionnées anciennement et non retrouvées (vallées de l'Isle et de la Dordogne). L'espèce est cotée en danger d'extinction (EN) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Intensification culturelle, eutrophisation.

Remarques

Le *Bunias fausse-roquette* se distingue des autres crucifères présentes en Dordogne par la forme de ses fruits tétraédriques et fortement ailés (photo).

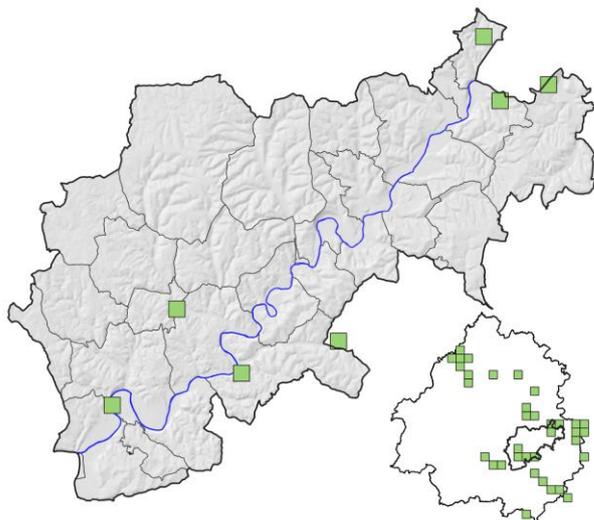
L'espèce était mentionnée au XIX^{ème} à Saint-Chamassy et au Bugue où elle reste à rechercher.

Bupleurum baldense

Buplèvre du Mont Baldo

Famille des Apiacées
Thérophyte — 0,5-3 dm — V-VII
Ouest-européen

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Tonsures à annuelles des pelouses calcaires. Hors de la dition, la plante est également connue en contexte littoral sur sables calcaireux.

Répartition générale

Espèce ouest-européenne : Balkans, Italie, France, Péninsule ibérique, Grande-Bretagne. En France, l'espèce est commune en région méditerranéenne. Ailleurs, elle est présente de manière dispersée sur plusieurs secteurs calcaires du territoire : marges du Bassin aquitain, Sillon rhodanien, Bourgogne, Limagne, Bassin parisien. Elle est également connue sur le littoral atlantique, entre la Charente-Maritime et la Normandie, en contexte dunaire.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est présente au sein des tonsures calcaires des zones de causses (Martel, Daglan, Thenon, Mareuil), ainsi que sur quelques coteaux des vallées de la Dordogne et du bassin de la Vézère.

En Vallée de l'Homme, le Buplèvre du Mont Baldo a été répertorié sur les zones de causses du nord-est, ainsi que sur les coteaux de la Vézère, des Beunes et du Manaurie.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne. Soulignons que le Buplèvre du Mont Baldo est en régression dans plusieurs régions (coté menacé sur les listes rouges Île-de-France, Centre, Auvergne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté).

Menaces

Régression des pelouses suite à la fermeture des milieux.

Remarques

Se distingue aisément des autres Buplèvres sauvages présents en Dordogne par sa petite taille et ses inflorescences caractéristiques (involuclles à bractées larges et membraneuses, dépassant les fleurs, petites et jaunes).

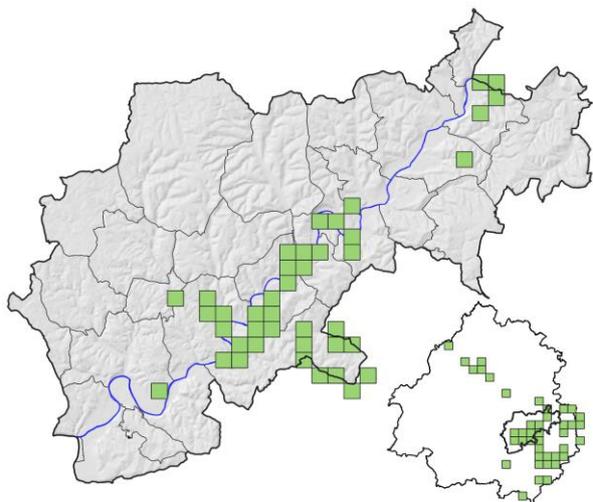
Les populations de ce taxon peuvent voir leurs effectifs varier fortement d'une année à l'autre (plante à éclipse).

Campanula persicifolia

Campanule à feuilles de pêcher

Famille des Campanulacées
Hémicryptophyte — 3-10 dm — V-VI
Européen

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux rupestres
(Falaises ombragées, ourlets thermophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Falaises ombragées, rochers, ourlets thermophiles.

Répartition générale

Espèce européenne à tendance continentale. La Campanule à feuilles de pêcher est une espèce dispersée en France, essentiellement dans la moitié est. Elle se raréfie dans la moitié ouest et atteint, dans le Périgord, sa limite d'aire occidentale.

Répartition locale

Dans le département, l'espèce se trouve essentiellement sur des falaises ou des boisements de pentes exposés au nord et, de manière plus marginale, en ourlet thermophile. La majorité de ses populations se concentre dans le Sarladais et les causses, sur les rochers et les falaises bordant la Vézère, les Beunes ou la Dordogne. De manière plus ponctuelle, on en trouve quelques stations dans le Périgord central, le Ribéracois et la vallée de la Lémance.

En Vallée de l'Homme, la Campanule à feuilles de pêcher est bien représentée sur les falaises ombragées de la Vézère, ainsi que dans les vallées des Beunes et du Manaurie.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne où elle se trouve en limite d'aire.

Menaces

Pas de menace identifiée.

Remarques

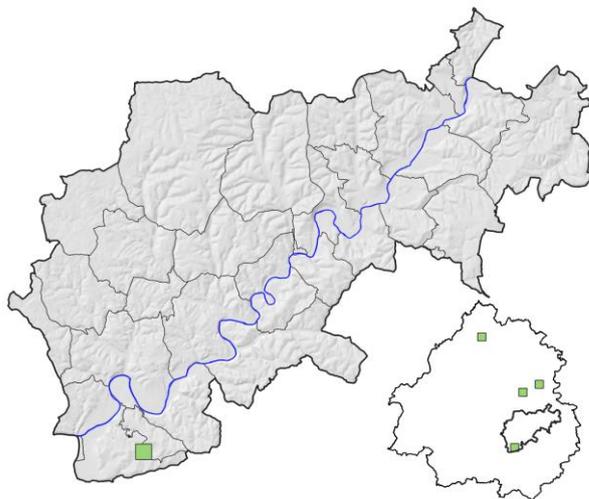
L'espèce se distingue facilement des autres Campanules présentes en Dordogne par des fleurs de grande taille, plus larges que longues, et ses feuilles basales spatulées.

Carduus crispus

Chardon crépu

Famille des Asteracées
Hémicryptophyte — 5-20 dm — VI-IX
Ouest-européen

Espèce exceptionnelle en Dordogne (E)
Statut : aucun
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieus anthropisés
(friches vivaces mésophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Friches vivaces.

Répartition générale

Espèce ouest-européenne. Le Chardon crépu est une espèce relativement commune dans le nord de la France, se raréfiant fortement au sud de la Loire. Elle est très rare dans le Sud-Ouest.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce a été découverte en 2015 dans le Périgord cristallin, dans le cadre de l'inventaire de la flore sauvage du département. Elle a depuis été trouvée dans deux nouvelles localités, dont une en Vallée de l'Homme, sur la commune d'Audrix.

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'espèce, liée à des milieux rudéraux, ne semble pas menacée. Sa valeur patrimoniale pour le département réside surtout dans sa rareté et le caractère isolé de ses stations.

Menaces

Pas de menaces identifiées.

Remarques

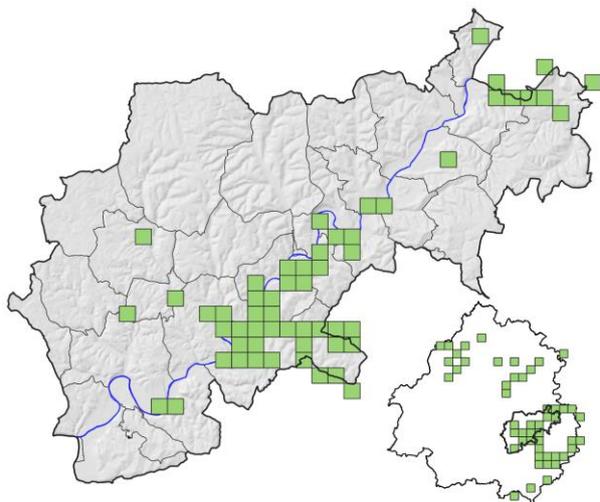
Le taxon présent en Dordogne correspond à la sous-espèce *multiflorus*.

Carex digitata

Laïche digitée

Famille des Cyperacées
Hémicryptophyte — 1-3 dm — III-VI
Sub-montagnard

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux forestiers (sous-bois herbacés basiclines à acidiclinales)



© J.-C. Abadie

Écologie

Boisements de pente, falaises en exposition fraîche.

Répartition générale

La Laïche digitée est une espèce eurasiatique à tendance continentale. Elle est présente, à l'échelle nationale, surtout dans l'est du territoire. Dans le Sud-Ouest, elle tend à devenir montagnarde : on la trouve essentiellement dans le massif pyrénéen et plus ponctuellement sur la marge septentrionale du Bassin aquitain.

Répartition locale

En Dordogne, elle affectionne les boisements de pentes ou les falaises calcaires exposées au nord. La Laïche digitée est connue sur l'ensemble des zones calcaires du département (à l'exception du Bergeracois et de la Bessède) et semble plus fréquente dans les causses et le Sarladais.

En Vallée de l'Homme, la Laïche digitée est bien représentée sur les boisements de pentes et les falaises ombragées de la Vézère, des Beunes et du Manaurie.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, liée à des milieux d'intérêts.

Menaces

Espèce sub-montagnarde potentiellement vulnérable au réchauffement climatique.

Remarques

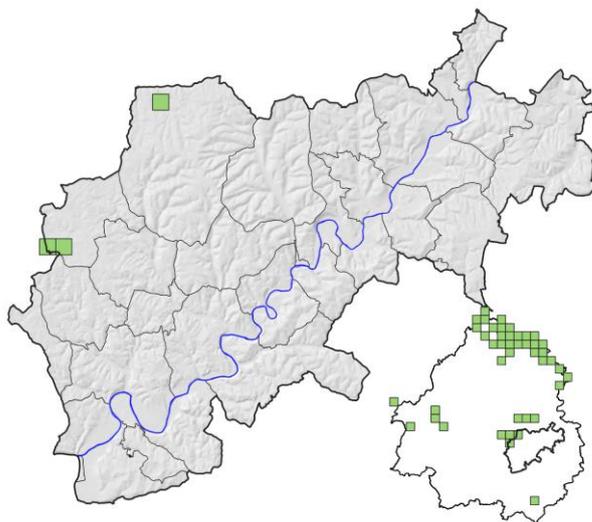
La Laïche digitée ne peut guère être confondue qu'avec la Laïche pied-d'oiseau (*Carex ornithopoda*), taxon montagnard absent du Périgord.

Carex echinata

Laïche étoilée

Famille des Cyperacées
Hémicryptophyte — 1-5 dm — IV-VII
Cosmopolite

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Zones humides
(bas-marais ± acidiphiles, tourbières)



© V. Vérité

Écologie

Bas-marais, tourbières, landes humides.

Répartition générale

Espèce holarctique, répandue dans les régions tempérées de l'hémisphère nord. En France, la Laïche étoilée est dispersée dans les régions siliceuses du territoire, ainsi que dans les massifs montagneux : Massif armoricain, Bassin parisien, Alpes, Jura, Massif central, Pyrénées, Landes de Gascogne.

Répartition locale

En Dordogne, la Laïche étoilée est surtout connue dans le Périgord cristallin, dans le prolongement de ses populations du Massif central. Plus ponctuellement, on en trouve quelques populations dispersées dans la Double, le Périgord central et la Béssède.

En Vallée de l'Homme, l'espèce a été trouvée en trois localités, au sein de zones humides tourbeuses sur les communes de Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart, et Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce peu commune en Dordogne, liée à des milieux à forte valeur patrimoniale. Notons que la Laïche étoilée est en régression dans plusieurs régions (cotée menacée sur les listes rouges Île-de-France et Haute-Normandie).

Menaces

Régression des zones humides et tourbeuses.

Remarques

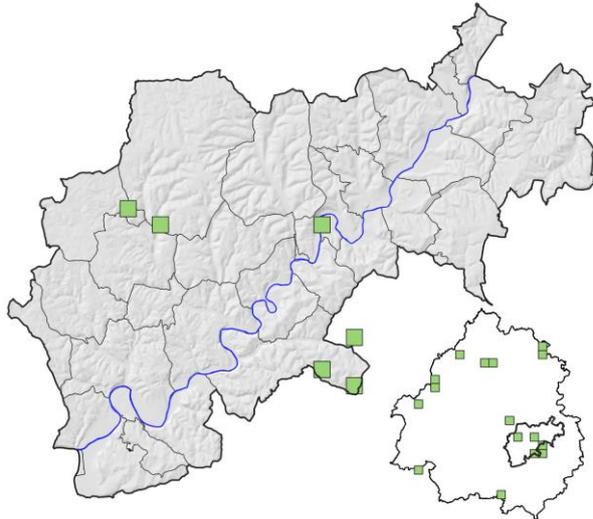
Risque de confusion avec plusieurs autres espèces de Laïches proches morphologiquement: Laïche écartée (*Carex divulsa*), Laïche de Leers (*Carex leersii*), Laïche muriquée (*Carex muricata*), Laïche de Paira (*Carex pairae*) ou encore Laïche en épi (*Carex spicata*). La Laïche étoilée se distingue de ces dernières par ses épis à fleurs basales mâles et fleurs apicales femelles (configuration inverse pour les espèces citées précédemment).

Carex hostiana

Laïche blonde

Famille des Cyperacées
Hémicryptophyte — 2-6 dm — IV-VII
Cosmopolite

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Zones humides
(pelouses hygrophiles et bas-marais basiphiles oligotrophiles)



© N. Meslage

Écologie

Pelouses hygrophiles et bas-marais basiphiles oligotrophiles

Répartition générale

Espèce sub-cosmopolite présente essentiellement en Europe ainsi que sur la frange est de l'Amérique du Nord. En France, la Laïche blonde est bien représentée dans le Jura et les Alpes. Ailleurs, elle est en régression et n'est présente que de manière disséminée.

Répartition locale

En Dordogne, la Laïche blonde est connue en plusieurs localités du Périgord Noir et du Ribéracois. Sa répartition exacte reste cependant à affiner en raison des risques de confusions élevées (voir remarques).

En Vallée de l'Homme, la Laïche blonde est connue au sein de bas marais et de prairies calcaires détremées des vallées des Beunes (Les Eyzies), de la Vézère (Saint-Léon-sur-Vézère), et du Manaurie.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce assez rare, inféodée à des milieux fragiles à très forte valeur patrimoniale. La Laïche blonde est en régression sur de larges pans du territoire (Nord, Île-de-France, Bourgogne, Picardie, Alsace, Lorraine, Auvergne), elle est considérée comme vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Atteintes aux zones humides (drainage, conversion, eutrophisation...).

Remarques

Risques de confusions très élevés avec la Laïche distante (*Carex distans*) présente dans les mêmes milieux et beaucoup plus répandue. Elle se distingue de cette dernière par ses écailles florales femelles à marge hyaline nette et généralement mutique (vs marge hyaline réduite et mucronée), ainsi que par sa ligule très petite (inférieure à 1mm vs 2à 3 mm).

Carex humilis

Laîche humble

Famille des Cyperacées

Hémicryptophyte — 0,2-1 dm (inflor.), ? 5 dm (feuilles) — III-V
Eurasiatique

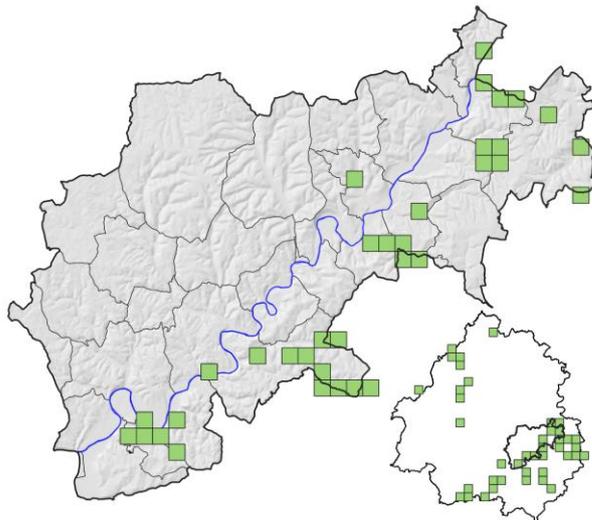
Espèce peu commune en Dordogne (PC)

Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)

Enjeu de conservation régional : Modéré

Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses calcicoles.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, la Laîche humble est surtout présente dans le quart sud-est. Elle est dispersée sur le reste du territoire et est présente, dans le Sud-Ouest, essentiellement dans le massif pyrénéen et sur la marge septentrionale du Bassin aquitain.

Répartition locale

Dans le Périgord, la Laîche humble est surtout connue dans le Sarladais, le Bergeracois et le Ribéracois.

En Vallée de l'Homme, on la trouve sur plusieurs zones de coteaux où elle peut être localement abondante : secteur de Campagne et d'Audrix, Vallées des Beunes, de la Seignolle, et du Doiran.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, liée à des milieux d'intérêts.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

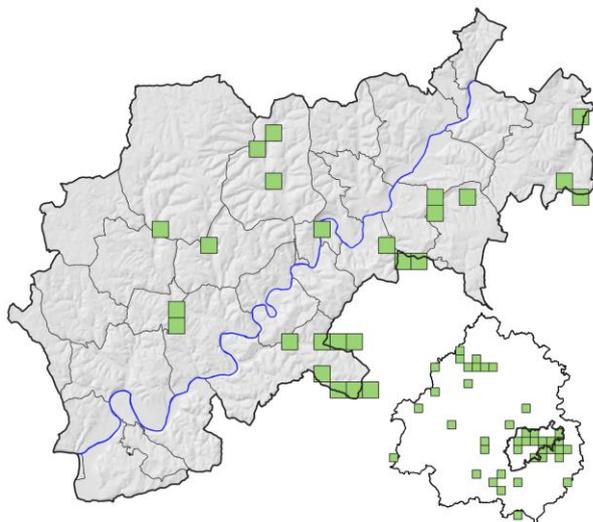
Avec ses touffes cespitueuses, souvent « en couronne » (voir photo), et ses hampes florales naines, il est difficile de confondre la Laîche humble avec d'autres Carex. L'espèce peut en revanche passer facilement inaperçue.

Carex lepidocarpa

Laîche écailleuse

Famille des Cyperacées
Hémicryptophyte — 2-8 dm — IV-VIII
Cosmopolite

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Zones humides
(prairies hygrophiles et bas-marais surtout basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Prairies hygrophiles, bas-marais et suintements sur calcaire.

Répartition générale

Espèce cosmopolite. En France, la Laîche écailleuse est commune dans les Alpes, le Jura, les Pyrénées, et beaucoup plus rare ailleurs.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est surtout présente dans le Périgord Noir et le Ribéracois. En Vallée de l'Homme, la Laîche écailleuse se concentre dans les prairies humides de diverses vallées : Beunes, Seignolle, Coly, Turançon, Vimont, Manaurie...

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce d'intérêt écologique liée à des milieux à forte valeur patrimoniale (bas-marais). L'espèce semble en régression dans plusieurs régions françaises.

Menaces

Régression des prairies humides (drainage, déprise agricole, popiculture...).

Remarques

Risque important de confusion avec plusieurs espèces de Laîche proches : Laîche jaunâtre (*Carex flava*), Laîche tardive (*Carex viridula*) et Laîche déprimée (*Carex demissa*). La Laîche écailleuse s'en distingue par son inflorescence femelle dont les utricules ont le bec courbé sur la plus grande partie de l'épi (non courbé chez la Laîche tardive et la Laîche déprimée, courbé sur moins de la moitié de l'épi pour la Laîche jaunâtre).

Carex pulicaris

Laîche puce

Famille des Cyperacées

Géophyte / Hémicryptophyte — 0,5-4 dm — V-VIII

Européen

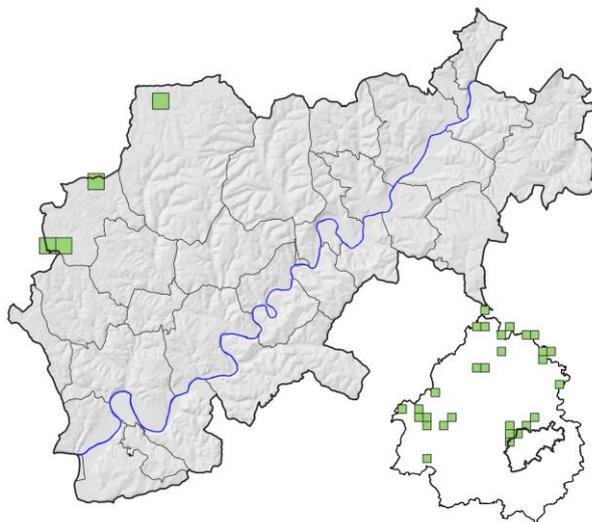
Espèce assez rare en Dordogne (AR)

Statut : Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Quasi menacé (NT)

Enjeu de conservation régional : Notable

Valeur patrimoniale départementale : Notable



© T. Emeriau

Écologie

Sources, bas-marais, tourbières, sur substrat alcalin à acide.

Répartition générale

Taxon nord et ouest-européen. En France, la Laîche puce est aujourd'hui présente essentiellement dans les massifs montagneux (Jura, Massif central, Pyrénées, Massif armoricain) et, de manière très sporadique, sur le reste du territoire (Bassin parisien, Bassin aquitain).

Répartition locale

En Dordogne, la Laîche puce est assez rare. On la trouve essentiellement au sein de zones humides du Périgord cristallin et de la Double. De manière plus marginale, quelques stations sont également répertoriées dans le Ribéracois et le Périgord central, à la marge du territoire de la Vallée de l'Homme. Au sein de l'intercommunalité, l'espèce a été découverte au cours des prospections de l'ABC sur trois localités des communes de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac et Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en régression généralisée dans ses stations de plaines. Soulignons que la Laîche puce est inféodée à des habitats tourbeux à très forte valeur patrimoniale, leur présence en Vallée de l'Homme, au cœur du Périgord Noir, est particulièrement remarquable.

Menaces

Disparition des zones humides et des milieux tourbeux.

Remarques

Seule représentante en Dordogne des Laîche monostachyées, caractérisées par leurs utricules insérés directement sur le rachis de l'inflorescence.

Carex rostrata

Laïche à bec

Famille des Cyperacées

Géophyte rhizomateux — 3-8 dm — V-VII

Sub-montagnard

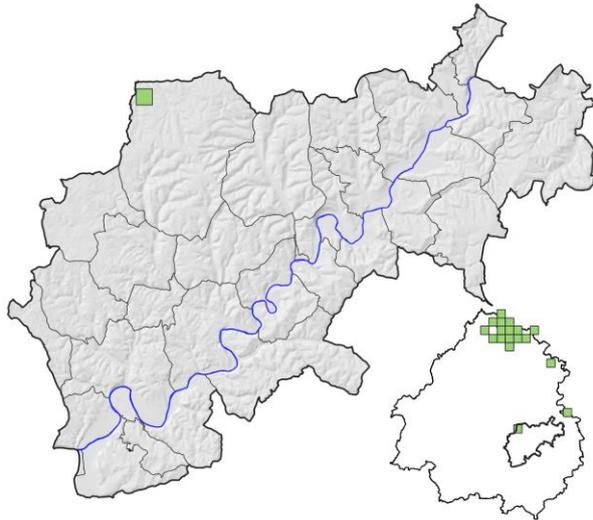
Espèce assez rare en Dordogne (AR)

Statut : Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)

Enjeu de conservation régional : Modéré

Valeur patrimoniale départementale : Forte



Zones humides
(zones d'atterrissement des tourbières et bas-marais
oligotrophes ± acides)



© J.-C. Abadie

Écologie

Tourbières

Répartition générale

Espèce holarctique tendant à devenir montagnarde sous nos latitudes. En France, la Laïche à bec est surtout présente dans les Alpes, le Jura, le Massif central, les Pyrénées et le Massif armoricain.

Répartition locale

En Dordogne, la Laïche à bec est surtout connue dans le Périgord cristallin, dans le prolongement de ses stations du Massif central.

En Vallée de l'Homme, l'espèce a été découverte il y a quelques années au sein d'une tourbière à Rouffignac (observation Vincent Vérité).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en régression généralisée dans ses stations de plaines, liée à des milieux à très forte valeur patrimoniale. **La présence de la Laïche à bec au sein d'une tourbière acide, en plein Périgord Noir, est exceptionnelle.**

Menaces

Disparition des zones humides et des milieux tourbeux.

De tels milieux méritent une attention particulière en Vallée de l'Homme par leurs caractères exceptionnels, très localisés et souvent menacés.

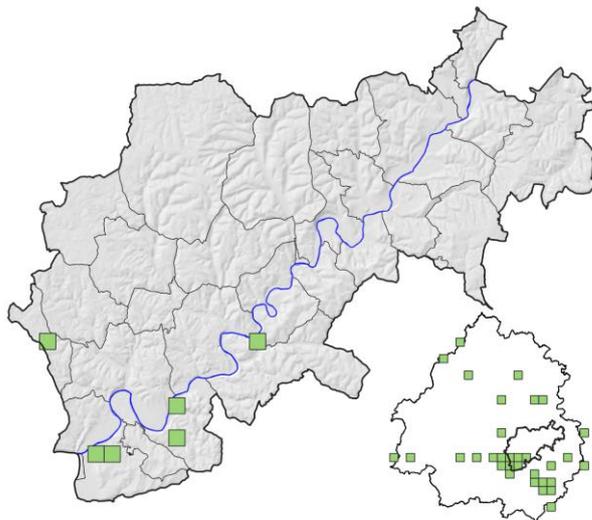
Remarques

Risque de confusion avec la Laïche vésiculeuse (*Carex vesicaria*). Elle s'en distingue par ses épis femelles à utricules perpendiculaires à l'axe de l'inflorescence (vs inclinés chez la Laïche vésiculeuse).

Cephalanthera damasonium Céphalanthère à grandes fleurs

Famille des Orchidacées
Géophyte rhizomateux — 2-6 dm — IV-VI
Eurasiatique

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Sous-bois herbacés, ourlets et pelouses, surtout sur calcaire.

Répartition générale

Espèce eurasiatique à tendance continentale. La Céphalanthère à grandes fleurs est fréquente dans l'est de la France et devient rare dans l'ouest et le Massif central (hors Grands Causses). Dans le Sud-Ouest, elle reste ponctuellement présente dans certains départements (Haute-Garonne, Gers, Lot, Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées).

Répartition locale

Dans le Périgord, la Céphalanthère à grandes fleurs se trouve en limite d'aire occidentale. Elle y est disséminée dans les secteurs calcaires le long d'un axe sud-est/nord-ouest.

En Vallée de l'Homme, l'espèce est connue sur les communes de Saint-Avit-de-Vialard, Saint Chamassy, Campagne et les Eyzies.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour le département.

Menaces

Pas de menace clairement identifiée, mais espèce probablement vulnérable en raison des faibles effectifs de ses populations et de leur rareté.

Remarques

La Céphalanthère à grandes fleurs se différencie de la Céphalanthère à feuilles étroites (*Cephalanthera longifolia*), très commune en Dordogne, par ses fleurs blanc cassé à jaunâtre, à tépales externes obtus, ainsi que par ses feuilles plus larges. Les populations de l'espèce sont connues pour présenter de fortes fluctuations d'effectifs interannuels, ce qui peut la rendre difficilement détectable certaines années.

Milieus forestiers

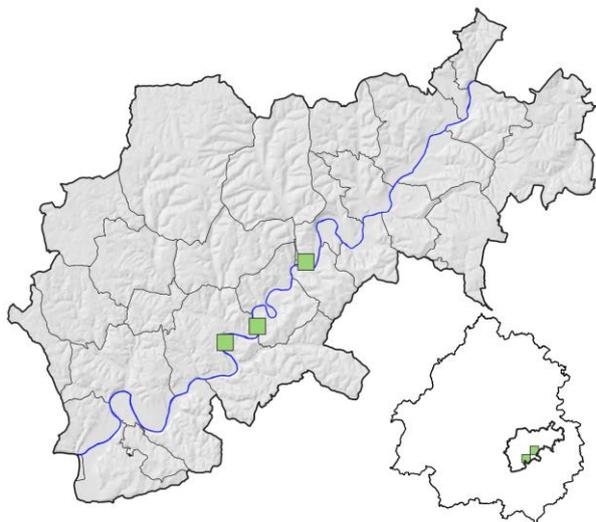
(sous-bois herbacés, ourlets et pelouses calcicoles)

Chaenorhinum organifolium

Linaire à feuilles d'Origan

Famille des Plantaginacées
Hémicryptophyte (Thérophyte) — 0,5-3 dm — IV-VII
Orophyte

Espèce exceptionnelle en Dordogne (E)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Milieus rupestres
(rochers, pelouses rocailleuses et éboulis calcaires)



© J.-C. Abadie

Écologie

Rochers, falaises calcaires

Répartition générale

La Linaire à feuilles d'Origan est une espèce des montagnes de la zone méditerranéenne et de ses marges : Balkans, Italie, France, péninsule Ibérique, Maghreb.

En France, l'espèce est présente dans les Pyrénées, les Alpes, les Grands Causses et une partie du Midi. **Dans le Bassin Aquitain, on la trouve de manière exceptionnelle en plaine dans le Quercy et le Périgord.**

Répartition locale

L'ensemble des stations périgourdines de Linaire à feuilles d'origan se trouvent sur le territoire de la Vallée de l'Homme. L'espèce y est signalée dès le XIX^{ème} sur les rochers ombragés du val d'Enfer, dans la vallée de la Vézère (station décrite successivement par Franchet puis par le marquis de la Douze). Un siècle plus tard, elle est trouvée un peu plus en amont par Émile Contré sur les falaises de la Roque Saint-Christophe. Ces deux localités sont encore connues aujourd'hui. Une troisième station a été découverte grâce aux prospections menées dans le cadre de l'ABC sur les falaises surplombant la Vézère à Tursac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à très forte valeur patrimoniale. La Linaire à feuilles d'Origan n'est pas considérée comme menacée à l'échelle régionale du fait de son abondance dans les Pyrénées. Dans le Périgord, en revanche, son caractère relictuel, sa situation d'isolat et la fragilité de ses populations (faibles effectifs), doivent amener à porter une vigilance particulière sur cette dernière. Soulignons que la Vallée de l'Homme abrite sur son territoire ses seules stations connues en Dordogne.

Menaces

Espèce montagnarde relictuelle vulnérable au réchauffement climatique.

Remarques

Espèce discrète pouvant passer facilement inaperçue : les populations de Dordogne semblent correspondre à la forme annuelle de l'espèce avec d'importantes fluctuations d'effectifs selon les années.



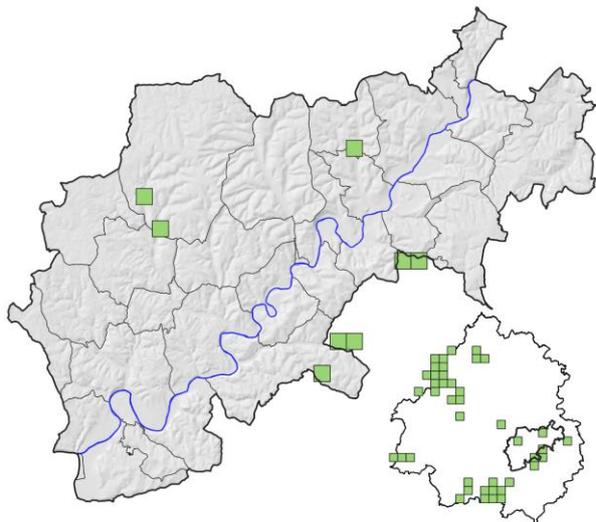
Détails de l'espèce. ©J.-C. Abadie

Cirsium tuberosum

Cirse bulbeux

Famille des Asteracées
Hémicryptophyte — 4-8 dm — V-VII
Sub-atlantique

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Milieux prairiaux
(prairies et pelouses mésohygrophiles oligotrophiles
basiphiles, principalement sur marnes)



© J.-C. Abadie

Écologie

Prairies humides, bas-marais, pelouses marneuses.

Répartition générale

Espèce sub-atlantique. Le Cirse bulbeux se trouve, en France, surtout dans l'est, le Bassin parisien, le Centre-Ouest, le Languedoc et les marges du Bassin aquitain.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est présente essentiellement dans le Ribéracois, le Bergeracois et le Sarladais. En Vallée de l'Homme, le Cirse bulbeux est connu des vallées de la Seignolle, du Thonac et du Manaurie. On en trouve également d'importantes stations en vallées des Beunes, en amont de l'intercommunalité.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce peu commune en Dordogne, liée à des milieux à forte valeur patrimoniale. Le Cirse bulbeux est en régression sur de larges pans du territoire national (disparu d'Île-de-France et de Haute-Normandie, coté menacé sur les listes rouges de plusieurs autres régions).

Menaces

Régression des prairies humides : déprise, drainage, eutrophisation, fermeture des milieux.

Remarques

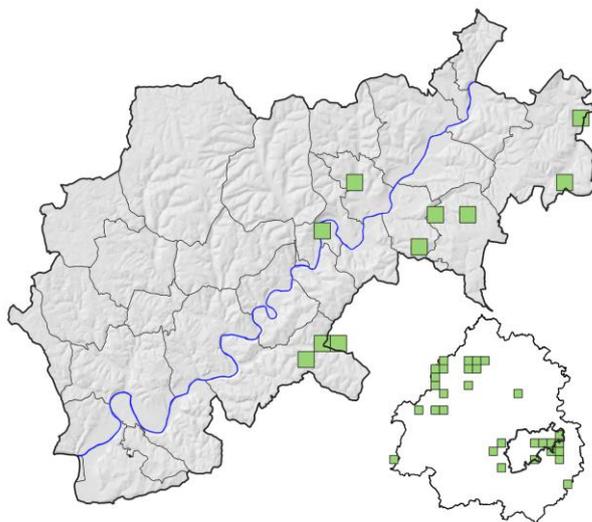
Risque élevé de confusion avec le Cirse découpé (*Cirsium dissectum*), plus commun, et pouvant se trouver dans les mêmes milieux, parfois en mélange (cas de la vallée des Beunes). Il se distingue de ce dernier par ses feuilles profondément découpées et par son caractère strictement calcicole, le Cirse découpé ayant, paradoxalement, des feuilles moins découpées, et pouvant se trouver dans une gamme de milieux plus large, y compris en contexte acide.

Cladium mariscus

Marisque

Famille des Cyperacées
Hémicryptophyte — 7-20 dm — V-VIII
Cosmopolite

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Prairies marécageuses, bas-marais, tourbières, bord de plans d'eau (hors de la dition, le Marisque est également bien présent dans les marais arrière-littoraux).

Répartition générale

Espèce cosmopolite. En France, le Marisque est inégalement réparti au sein des secteurs calcaires du territoire : Bassin parisien, Alpes, Provence, façade atlantique. Dans le Sud-Ouest, l'espèce reste rare en dehors de la zone littorale.

Répartition locale

En Dordogne, le Marisque est une espèce assez rare. On la trouve principalement dans le Ribéracois et le Sarladais.

En Vallée de l'Homme, elle a été trouvée au sein de bas marais et de bordures de plans d'eau, dans différentes vallées : Vézère, Beunes, Turançon, Coly, et Ruisseau de Fongran.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce inféodée à des milieux à forte valeur patrimoniale.

Le Marisque n'est pas une espèce menacée dans le Sud-Ouest de la France, du fait de son abondance sur la zone arrière-littorale. Dans le Périgord, il reste lié à des milieux fragiles, ne couvrant que de faibles surfaces, et souvent en régression. Soulignons que l'espèce est menacée dans plusieurs régions (disparue d'Auvergne, cotée menacée sur les listes rouges Midi-Pyrénées, Bourgogne, Alsace et Lorraine).

Menaces

Régression des zones humides, fermeture des milieux.

Remarques

Cypéracée à l'aspect caractéristique : chaque tige porte plusieurs panicules étagées, à l'aisselle de longues bractées engainantes. Les feuilles de la plante sont particulièrement scabres (tranchantes).

Clypeola jonthlasi Clypéole jonthlasi

Famille des Brassicacées
Thérophyte — 0,5-1 dm — III-V
Méditerranéen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Majeure



Pelouses et milieux associés
(pelouses sèches à thérophytes, vires rocheuses, balmes, sur calcaire)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses sèches à annuelles des balmes sous surplombs rocheux, base des falaises.

Répartition générale

Espèce du pourtour méditerranéen. En France, on trouve un isolat de l'espèce entre le Quercy et le Périgord.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce se trouve en situation d'isolat. La Clypéole reste très rare dans le département qui ne compte que sept stations connues de l'espèce (vallées de la Dordogne, de la Vézère et des Beunes, causses de Borrère et de Daglan).

En Vallée de l'Homme, la Clypéole a été répertoriée sur deux stations de la commune des Eyzies, qui constituent la limite d'aire nord occidentale de l'espèce.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La rareté et la situation d'isolat de l'espèce en Dordogne lui confèrent une valeur patrimoniale majeure pour le département. Soulignons également les enjeux de conservation forts pour cette espèce cotée vulnérable sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Fermeture des milieux.

Remarques

En Dordogne, l'espèce est mentionnée pour la première fois au XIXème par l'abbé Meilhez, sur les coteaux arides de la vallée de la Dordogne, dans les environs de Saint-Cyprien. Virot et Besançon l'observent au XXème dans le même secteur et semblent avoir eu connaissance d'une des deux stations actuellement connues au Eyzies, sur les coteaux de la Vézère.

La Clypéole ne peut guère être confondue avec d'autres espèces en raison de la forme caractéristique de ses fruits constitués par des silicules pendantes, aplatis et orbiculaires (aspect de « pièces de monnaies »). Elle peut en revanche passer inaperçue du fait de son caractère fugace (plante annuelle à éclipse) et de sa floraison précoce et peu spectaculaire.

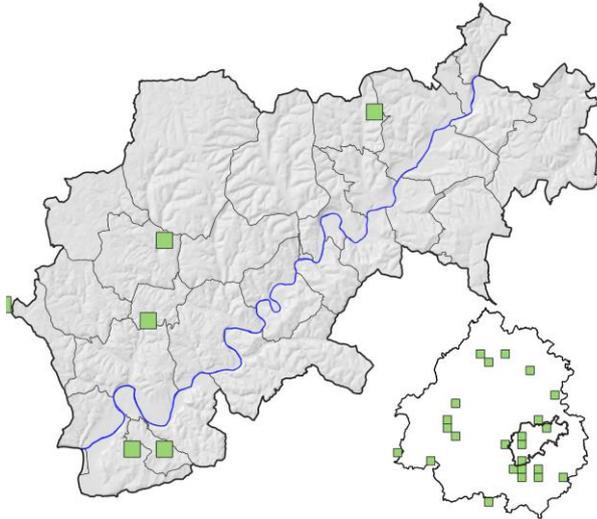


Habitat de l'espèce et vue sur une population. © J.-C. Abadie

Coeloglossum viride Orchis grenouille

Famille des Orchidacées
Géophyte tubéreux — 0,5-3 dm — V-VIII
Cosmopolite

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Milieux prairiaux

(pelouses et prairies mésophiles oligotrophiles)

Écologie

En Dordogne, l'Orchis grenouille est avant tout une espèce de prairies humides sur sol calcaire. Dans le reste de son aire, l'espèce semble présenter une certaine tolérance en terme d'acidité et d'hygrophilie.

Répartition générale

Espèce circumboréale. En France, l'Orchis grenouille est relativement répandu dans les massifs montagneux (Alpes, Pyrénées, Jura, Massif central), mais beaucoup plus rare en plaine où il est en forte régression.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est présente de manière disséminée sur l'ensemble du département. En Vallée de l'Homme, l'Orchis grenouille est connu dans quelques prairies à Fanlac, Mauzens-et-Miremont, Savignac de Miremont, Saint-Chamassy et Audrix.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, où elle est très rare et liée à des milieux d'intérêt fortement menacés. L'Orchis grenouille est en forte régression sur l'ensemble des secteurs de plaine du territoire national et considéré comme vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Dégradation des zones humides, régression des prairies de fauche extensive.

Remarques

Orchidée à l'aspect singulier difficilement confondable avec d'autres espèces sur le territoire.

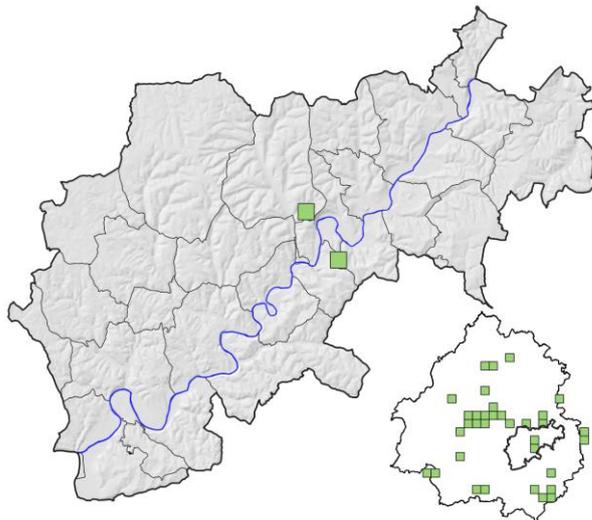
La conception taxonomique du genre *Coeloglossum* fait l'objet de débat, ce dernier étant à rattacher selon certains auteurs au genre *Dactylorhiza* (l'Orchis grenouille étant alors désigné sous le nom *Dactylorhiza viridis*).

Colchicum autumnale

Colchique d'automne

Famille des Colchicacées
Géophyte à corme — 1-3 dm (fleurs), 1,5-6 dm (feuilles) — IX-X
Européen

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© M.-V. Caillaud

Écologie

Prairies mésophiles à hygrophiles.

Répartition générale

Espèce Européenne. En France, Le Colchique d'automne est présent dans l'ensemble du pays, mais tend à se raréfier vers l'ouest.

Répartition locale

En Dordogne, il est connu surtout dans le Périgord central (vallée de l'Isle) et, de manière plus disséminée, dans le Bergeracois, les Causses, et le Ribéracois.

En Vallée de l'Homme, l'espèce a été trouvée, au cours des prospections de l'ABC, au sein de deux vallons des communes de Plazac et Peyzac-le-Moustier.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce liée à des milieux d'intérêt.

Menaces

Disparition des prairies, régression des zones humides.

Remarques

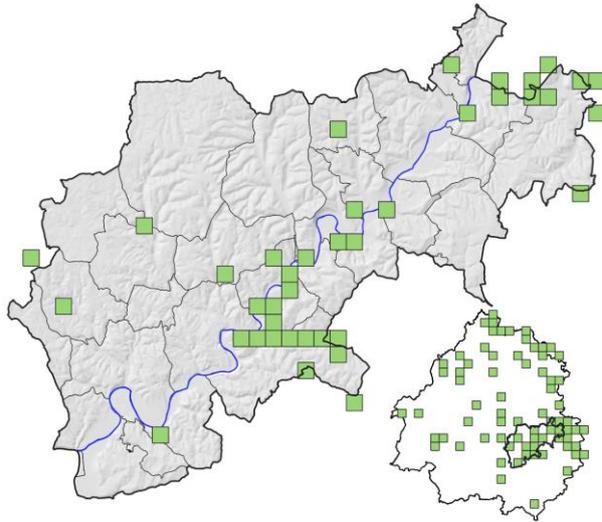
Espèce présentant la particularité de fleurir à l'automne (fleurs sortant au ras du sol), plusieurs mois avant la sortie des feuilles et des fruits, au printemps suivant.

Convallaria majalis

Muguet

Famille des Asparagacées
Géophyte rhizomateux — 1-2 dm — IV-VI
Sub-montagnard

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Milieux forestiers
(sous-bois mésophiles, clairières et ourlets herbacés)



© J.-C. Abadie

Écologie

En Dordogne, boisements de pentes en exposition fraîche. Sur le reste de son aire, il est présent au sein d'une large gamme de peuplements forestiers.

Répartition générale

Espèce eurasiatique, répandue dans l'est et le nord de la France, elle se raréfie dans le sud, où elle prend un caractère sub-montagnard (surtout présente dans les Alpes, les Pyrénées et le Massif central). Soulignons que la présence de nombreuses populations plantées et échappées rend délicate la caractérisation de l'aire originelle de l'espèce.

Répartition locale

En Dordogne, la majorité des populations sauvages de Muguet se concentre dans le Périgord cristallin (dans le prolongement de ses populations du Massif central), le Sarladais et les Causses. Ailleurs, il est présent de manière dispersée, sans que l'on puisse toujours statuer sur sa spontanéité.

En Vallée de l'Homme, le Muguet est présent dans de nombreux boisements de pentes, en exposition fraîche, principalement le long des vallées de la Vézère et des Beunes.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Le Muguet n'est pas une espèce très rare, ni nécessairement menacée en Dordogne. Nous souhaitons toutefois le faire figurer parmi les plantes à enjeux de la Vallée de l'Homme, afin de rappeler que le territoire compte d'importantes populations sauvages de l'espèce. Ces dernières sont liées à des milieux d'intérêt, raison pour laquelle le Muguet figure sur la liste des espèces déterminantes de ZNIEFF.

Menaces

La cueillette peut constituer une menace potentielle, mais son impact réel reste à évaluer (une grande partie des pieds de muguet vendu le 1er mai étant plus vraisemblablement issus de cultures).

Remarques

Espèce largement cultivée pour ses qualités ornementales.

Plante très toxique dans toutes ses parties.

Cynoglossum creticum

Cynoglosse de Crête

Famille des Boraginacées
Hémicryptophyte — 3-10 dm — IV-VII
Sub-méditerranéen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés (pelouses et friches mésoxérophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses calcicoles, friches.

Répartition générale

Espèce sub-méditerranéenne. En France, le Cynoglosse de Crête se trouve essentiellement sur le pourtour méditerranéen, et, de manière plus ponctuelle, dans le Bassin aquitain et le Massif central, ainsi que dans quelques stations isolées plus au nord.

Répartition locale

Dans le Périgord, le Cynoglosse de Crête n'est connu qu'en quelques stations du Périgord Noir et du Bergeracois. En Vallée de l'Homme, il n'est connu qu'en une localité, au sein d'une pelouse calcaire, aux Eyzies.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, où elle est très rare. Le Cynoglosse de Crête est en régression dans plusieurs régions (éteint en Centre, Bretagne et Bourgogne, coté menacé sur les listes rouges Auvergne, Limousin, Poitou-Charentes et Pays-de-la-Loire).

Menaces

Régression des pelouses suite à la fermeture des milieux.

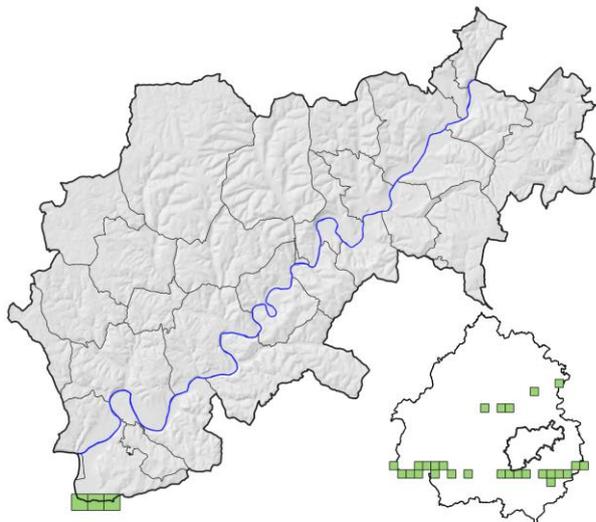
Remarques

Se distingue du Cynoglosse officinal (*Cynoglossum officinale*) par ses fruits uniformément recouverts de crochets, sans rebord saillant (voir photo).

Cyperus michelianus Souchet de Michel

Famille des Cyperacées
Thérophyte — 0,5-2,5 dm — VIII-X
Eurasiatique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Zones humides
(pelouses à thérophytes amphibies des sables et vases exondés)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses à thérophytes amphibies des sables et vases exondés des milieux alluviaux.

Répartition générale

Le Souchet de Michel est une espèce eurasiatique. En France, la majeure partie de ses stations se trouvent localisées le long du bassin de la Loire. Dans le Sud-Ouest, on le trouve de manière plus sporadique le long des bassins de la Dordogne, et de l'Adour.

Répartition locale

Dans le Périgord, le Souchet de Michel reste assez rare. On le trouve sur les grèves exondées des bords de la Dordogne, de l'Isle et de l'Auvézère. Ses seules stations connues en Vallée de l'Homme se trouvent sur les rives de la Dordogne à Saint-Chamassy.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Le département de la Dordogne abrite une part significative des populations régionales de l'espèce. Sa valeur patrimoniale est considérée comme très forte pour le département.

Menaces

Concurrence des espèces exotiques envahissantes, très présentes sur les bords de rivière.

Remarques

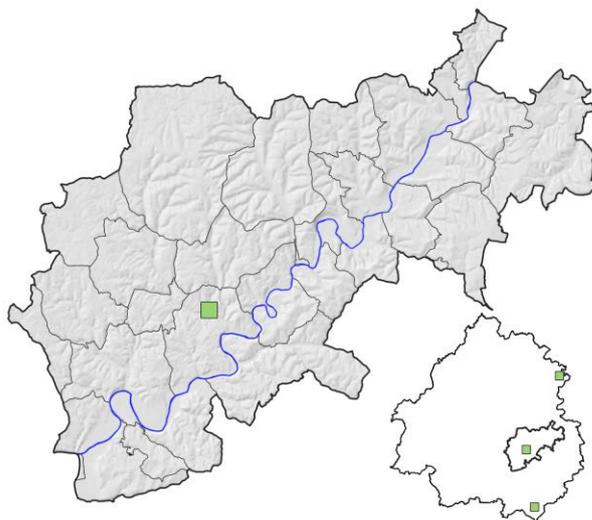
D'autres espèces de Souchet se rencontrent sur les grèves alluviales de la Dordogne. Le Souchet de Michel se distingue aisément de ces dernières par son inflorescence condensée et sessile (aspect plaqué au sol).

Cystopteris fragilis

Cystoptéris fragile

Famille des Cystopteridacées
Hémicryptophyte — 1-4 dm — VI-IX
Sub-montagnard

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Rochers et éboulis frais ombragés, secondairement vieux murs. Se trouve aussi bien sur silice que sur calcaire.

Répartition générale

Taxon cosmopolite. En France, le Cystoptéris fragile est une espèce des rochers des zones de montagne (Alpes, Jura, Pyrénées, Massif central). Exceptionnellement, on peut également le trouver en plaine sur des vieux murs, des rochers et des talus.

Répartition locale

La Dordogne ne compte que trois stations de l'espèce : dans le Périgord cristallin (vallée de l'Auvezère), le Val Lémance, et la vallée du Manaurie. Cette dernière station, incluse dans le périmètre de la Vallée de l'Homme, a été découverte dans le cadre des prospections de l'ABC. Elle se trouve sur un talus ombragé abritant également une population de Polypode du calcaire (*Gymnocarpium robertianum*, voir fiche dédiée), autre fougère montagnarde à caractère relictuel.

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'espèce est en régression généralisée sur l'ensemble de ses stations de plaines (classée vulnérable sur les listes rouges Île-de-France, Picardie, Centre, Basse-Normandie, Bretagne, Pays-de-la-Loire, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes). Le Cystopteris fragile n'est pas considéré comme menacé à l'échelle de l'Aquitaine du fait de son abondance dans les Pyrénées. Dans le Périgord, en revanche, son caractère relictuel et très localisé doivent amener à porter une vigilance particulière sur cette espèce à forte valeur patrimoniale.

Menaces

Espèce montagnarde relictuelle vulnérable au réchauffement climatique dans ses stations de plaines.

Remarques

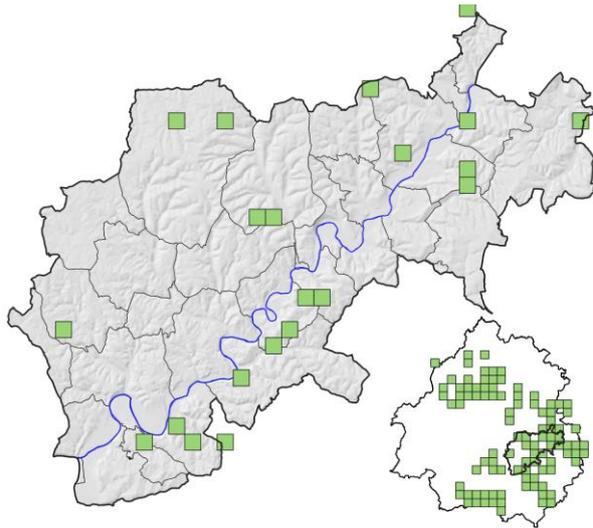
Le Cystoptéris fragile peut être confondu avec des individus juvéniles de Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*) ou de Doradille noire (*Asplenium adiantum-nigrum*) tous deux communs en Dordogne. En cas de doute, l'examen attentif des indusies (membrane protégeant les sporanges) permettra de trancher : elles sont de forme lancéolée et recourbée au-dessus des sporanges chez le Cystoptéris fragile.

Cytisus lotoides

Cytise de France

Famille des Fabacées
Chaméphyte — 1-3 dm — (IV)VI-
Européen

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Pelouses et milieux associés (pelouses et ourlets calcicoles mésoxérophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses et ourlets calcicoles.

Répartition générale

Espèce européenne. Sur le territoire national, le Cytise de France est un taxon présent surtout dans le Sud-Ouest (Pyrénées, marges du Bassin aquitain) et le Centre-Ouest. De manière plus marginale, on le trouve plus au nord, jusque dans le Bassin parisien. Il est cependant difficile d'appréhender sa répartition exacte, car ce taxon a longtemps été confondu avec le Cytise hirsute (*Cytisus hirsutus*), cantonné au nord-est de la France.

Répartition locale

Dans le Périgord, le Cytise de France se trouve au sein des pelouses et des ourlets calcicoles de l'ensemble des zones calcaires du département. En Vallée de l'Homme, il est présent de manière dispersée sur les coteaux du territoire.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce liée à des milieux d'intérêt.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

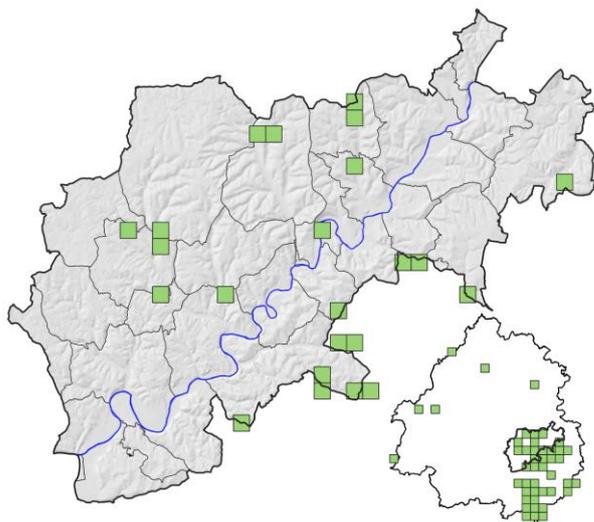
Le Cytise de France se différencie aisément des autres Fabacées ligneuses présentes en Dordogne par ses feuilles toutes trifoliées et pétiolées, ainsi que par sa corolle roussissant à l'anthèse.

Dactylorhiza elata

Orchis élevé

Famille des Orchidacées
Géophyte tubéreux — 7-10 dm — V-VI
Méditerranéo-atlantique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Prairies humides de fauche, bas marais, surtout sur calcaire.

Répartition générale

Espèce méditerranéo-atlantique présente dans une zone incluant la France, la péninsule ibérique et le Maghreb. En France, l'Orchis élevé est surtout présent dans le quart sud-est. Ailleurs, il est plus dispersé, notamment dans le Sud-Ouest.

Répartition locale

En Dordogne, la majorité des populations d'Orchis élevé se situent dans le Périgord Noir. La Vallée de l'Homme se trouve ainsi au cœur de son aire périgourdine. L'espèce y est présente au sein des prairies humides dans diverses vallées : Thonac, Vimont, Seignolle, Beunes, Manaurie.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en régression sur de larges parties du territoire (cotée menacée sur les listes rouges Poitou-Charentes, Limousin, Auvergne, Centre, Rhône-Alpes), ainsi qu'en Aquitaine où ses enjeux de conservation et sa valeur patrimoniale sont considérés comme forts.

Menaces

Régression des prairies humides de fauche.

Remarques

L'Orchis élevé ne doit pas être confondu avec l'Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*, voir fiche suivante) qui fréquente les mêmes milieux. Il s'en distingue par son labelle plus long que large (déplié) et l'aspect plus grand des fleurs relativement à la taille de la plante.

Dactylorhiza incarnata

Orchis incarnat

Famille des Orchidacées

Géophyte tubéreux — 1-3 dm — VI-VII

Eurasiatique

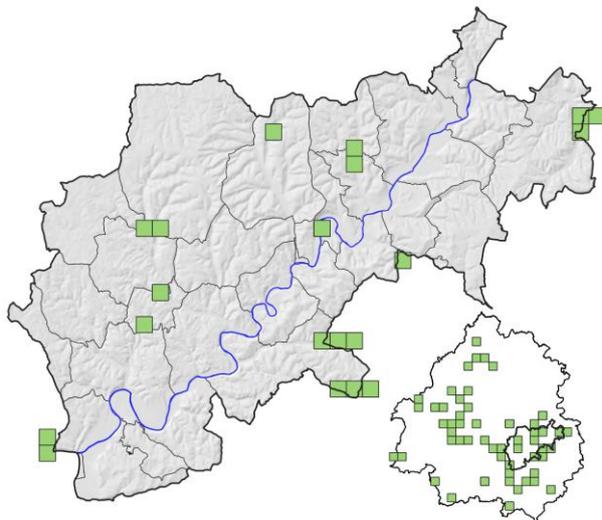
Espèce assez rare en Dordogne (AR)

Statut : Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Quasi menacé (NT)

Enjeu de conservation régional : Notable

Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Prairies humides de fauche, bas marais, surtout sur calcaire.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, l'Orchis incarnat est présent, de manière inégale, sur une large partie du territoire. Il semble plus abondant dans l'est (zone alpine, Jura) et rare dans d'autres secteurs (zone méditerranéenne, Limousin, Landes de Gascogne, Bretagne, Pays-de-la-Loire).

Répartition locale

En Dordogne, l'Orchis incarnat a été répertorié dans la plupart des territoires à dominante calcaire du département (Ribéracois, Périgord central et Sarladais essentiellement).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en forte régression à l'échelle nationale, cotée menacée sur les listes rouges de nombreuses régions : Poitou-Charentes, Limousin, Auvergne, Alsace, Centre, Île-de-France, Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Pays de la Loire. L'Orchis à fleurs lâche est considéré quasi menacé sur le territoire aquitain, sa régression est attestée en Dordogne (Nadeau, 2011).

Menaces

Régression des prairies humides (drainage, déprise agricole, populiculture...).

Remarques

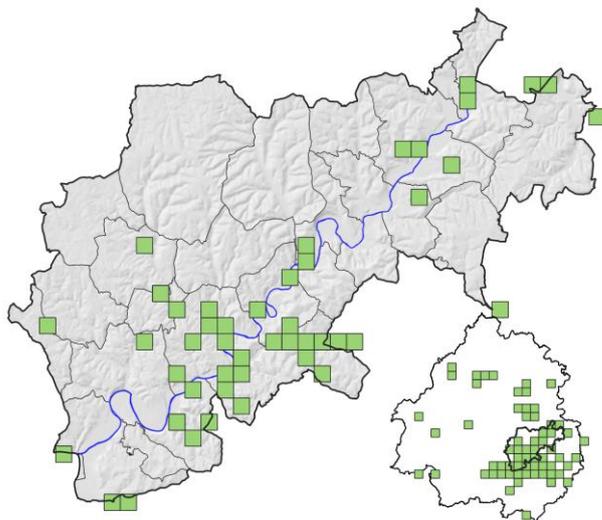
Confusion possible avec l'Orchis élevé (*Dactylorhiza elata*, voir fiche précédente), avec laquelle il peut se trouver en mélange. Il s'en distingue par son labelle plus large que long (déplié) et l'aspect plus petit des fleurs relativement à la taille de la plante.

Dianthus carthusianorum

Œillet des Chartreux

Famille des Caryophyllacées
Hémicryptophyte — 2-5 dm — V-VI
Européen

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Pelouses et milieux associés (ourlets et pelouses xérophiles surtout basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Ourlets thermophiles, chênaies pubescentes, pelouses, rocailles, sur calcaire. En Vallée de l'Homme, l'Œillet des Chartreux se trouve régulièrement sur les surplombs rocheux des falaises.

Répartition générale

Espèce européenne à tendance continentale. En France, l'Œillet des chartreux est dispersé de manière inégale sur les secteurs calcaires du territoire. Il semble assez commun dans plusieurs zones (Alpes, Jura, Bourgogne, Massif central) et se fait plus rare ailleurs, notamment dans le Nord-Ouest, le Sud-Ouest et la zone méditerranéenne.

Répartition locale

En Dordogne, l'Œillet des chartreux est surtout répandu dans le Sarladais, la Vallée de l'Homme constituant le cœur de son aire périgourdine. Il s'y trouve dispersé le long des falaises des vallées de la Vézère et des Beunes, ainsi que sur diverses zones de coteaux du territoire.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce peu commune en Dordogne, liée à des milieux à forte valeur patrimoniale. Soulignons que l'Œillet des chartreux est en régression dans plusieurs régions de la moitié nord de la France (Haute-Normandie, Picardie, Nord-Pas-de-Calais).

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

Risque de confusion avec l'Œillet armérie (*Dianthus armeria*), fréquent dans les ourlets sablonneux. Il s'en distingue par son calice glabre (vs pubescent).

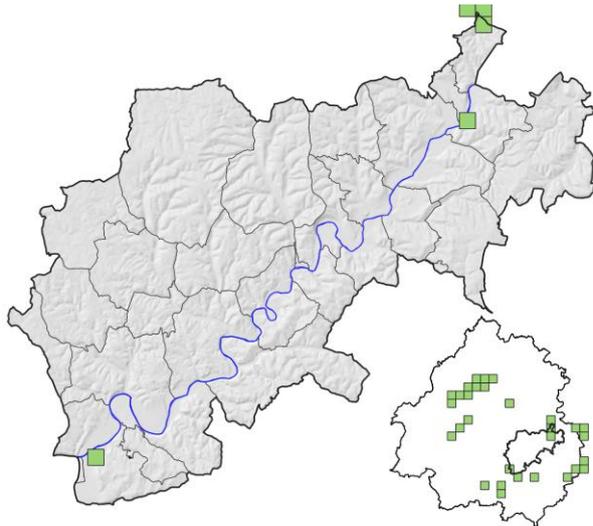
Plante pouvant être cultivée pour l'ornement.

Dipsacus pilosus

Cardère poilue

Famille des Caprifoliacées
Hémicryptophyte — 7-15 dm — VI-VIII
Eurasiatique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux forestiers
(ourlets eutrophiles hygrophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Lisière et coupes de boisements alluviaux, mégaphorbiaies, ourlets eutrophiles hygrophiles. Espèce de demi-ombre des sols riches et humides.

Répartition générale

Espèce eurasiatique à tendance continentale. La Cardère poilue est une espèce relativement répandue dans le nord et l'est de la France. Elle se raréfie dans le sud et à l'approche de la façade atlantique. Elle est rare dans le Sud-Ouest, où elle se concentre essentiellement le long de quelques grandes vallées (Garonne, Aveyron, Lot, Dordogne).

Répartition locale

Dans le Périgord, elle est surtout présente le long de quelques vallées (Dronne, Isle, Dordogne, Vézère) ou d'affluents secondaires (Couze, Cern). En Vallée de l'Homme, l'espèce est connue en deux localités le long de la Vézère à Limeuil et Aubas. Elle comporte également d'importantes stations au bord du Cern, en limite de la commune des Farges.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce rare, en limite d'aire en Nouvelle Aquitaine. Le département de la Dordogne abrite une fraction significative des effectifs régionaux de l'espèce.

Menaces

Pas de menaces identifiées sur le territoire. Notons toutefois que la Cardère poilue est considérée comme menacée dans certaines régions où elle est rare (cotée en danger critique d'extinction sur la liste rouge de Bretagne).

Remarques

La Cardère poilue se distingue de la Cardère à foulons (*Dipsacus fullonum*), très commune, par ses feuilles basales et inférieures pétiolées, ses feuilles caulinaires supérieures libres et ses inflorescences petites, rondes et blanches.

Doronicum pardalianches

Doronic à feuilles cordées

Famille des Asteracées

Géophyte rhizomateux — 3-12 dm — V-VI

Sub-montagnard

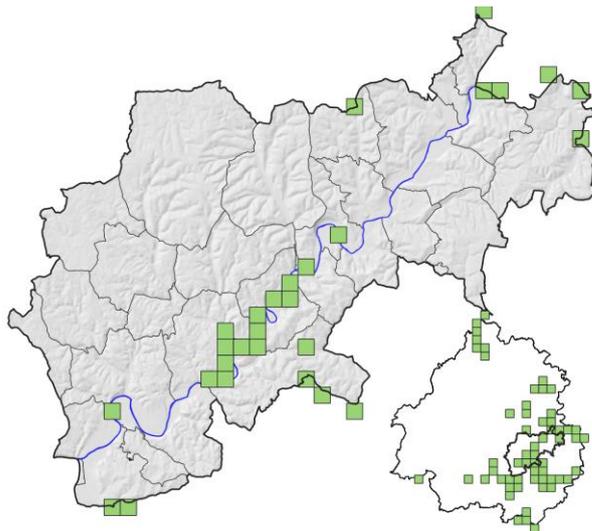
Espèce peu commune en Dordogne (PC)

Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)

Enjeu de conservation régional : Notable

Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Boisements frais, pieds de falaises ombragés.

Répartition générale

Le Doronic à feuilles cordées est une espèce de l'ouest de l'Europe, devenant montagnarde dans le sud de son aire. Ainsi, dans le sud de la France, elle est surtout présente dans le Massif central, les Alpes et les Pyrénées. De manière plus marginale, elle peut se retrouver en situation abyssale dans certains secteurs de plaine, à la faveur de microclimats frais (bords de torrents, vallons encaissés, pieds de falaises).

Répartition locale

Dans le Périgord, le Doronic à feuilles cordées peut se trouver sur les bas de versants des boisements de pentes, et en pied de falaises exposées au nord, essentiellement dans l'est et le sud du département (un noyau de population plus réduit se trouvant dans le Nontronnais).

En Vallée de l'Homme, on le trouve surtout au pieds des falaises ombragées des vallées de la Vézère et des Beunes, où il peut localement former des populations importantes, à la floraison spectaculaire au printemps.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne.

Menaces

Espèce sub-montagnarde pouvant être vulnérable au réchauffement climatique.

Remarques

Le Doronic à feuilles cordées ne peut guère être confondu qu'avec le Doronic d'Autriche (*Doronicum austriacum*, non connu en Dordogne mais présent dans le Limousin), dont il se distingue par ses feuilles basales persistantes jusqu'à l'anthèse, ainsi que par ses feuilles caulinaires et ses capitules moins nombreux.

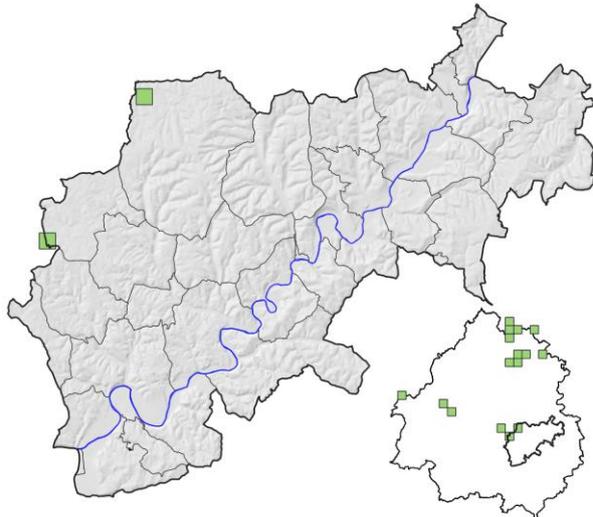
Espèce parfois cultivée comme plante ornementale.

Drosera rotundifolia

Rossolis à feuilles rondes

Famille des Droseracées
Hémicryptophyte — 0,5-2 dm — VI-VIII
Cosmopolite

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection nationale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Zones humides
(tourbières à sphaignes, landes tourbeuses)



© J.-C. Abadie

Écologie

Tourbières à sphaignes, landes tourbeuses.

Répartition générale

Espèce cosmopolite répandue dans l'hémisphère nord. En France, le Rossolis à feuilles rondes est surtout présent dans les zones cristallines de l'ouest et au sein des massifs montagneux.

En Nouvelle-Aquitaine, on le trouve essentiellement dans les Pyrénées, les Landes de Gascogne, la Double saintongaise, et le Limousin.

Répartition locale

En Dordogne, il est connu dans le Périgord cristallin (dans le prolongement de ses populations limousines), ainsi qu'en quelques localités du Périgord central et de la Double.

En Vallée de l'Homme, le Rossolis à feuilles rondes a été répertorié sur deux stations des communes de Rouffignac et de Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart (observations : Vincent Vérité).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce protégée au niveau national, en régression généralisée dans ses stations de plaines (coté menacé sur plusieurs listes rouges régionales). Soulignons que le Rossolis à feuilles rondes est inféodé à des habitats tourbeux à très forte valeur patrimoniale, leur présence en Vallée de l'Homme, au cœur du Périgord Noir est particulièrement remarquable.

Menaces

Disparition des zones humides et des milieux tourbeux.

Remarques

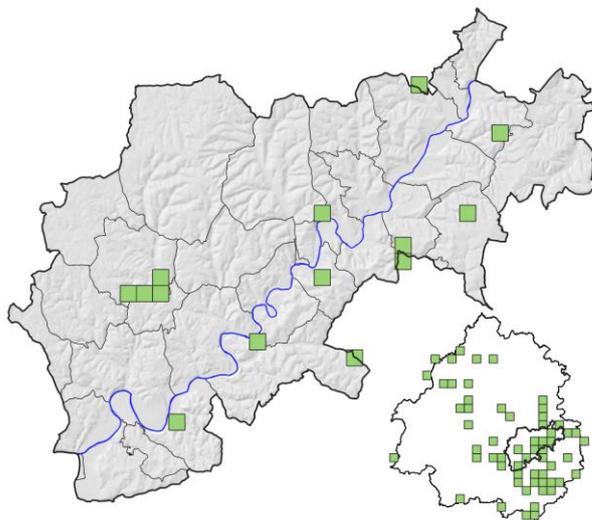
Plante carnivore : la surface des feuilles du Rossolis constitue un piège recouvert de glandes pédicellées sécrétant une substance collantes capable de piéger et de digérer les insectes.

Le Rossolis à feuilles rondes se distingue du Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*), plus commun, par ses feuilles moins allongées, plus larges que hautes, et ses hampes florales à bases droites. Les confusions entre les deux espèces sont cependant fréquentes car, à l'état jeune, les limbes foliaires peuvent présenter une même forme ronde chez les deux espèces.

Epipactis microphylla Épipactis à petites feuilles

Famille des Orchidacées
Géophyte rhizomateux — 2-4 dm — V-VII
Européen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Sous-bois herbacés et ourlets thermophiles surtout sur calcaire.

Répartition générale

Espèce européenne. En France, l'Épipactis à petites feuilles est inégalement répartie, et reste plus fréquent dans le quart sud-est. Dans le Sud-Ouest, outre la chaîne Pyrénéenne, on le trouve sur les marges nord du Bassin aquitain.

Répartition locale

Dans le Périgord, il est présent de manière dispersée au sein de l'ensemble des territoires calcaires du département, généralement sous forme de petites populations.

En Vallée de l'Homme, l'Épipactis à petites feuilles a été répertorié sur les communes d'Aubas, Campagne, La Chapelle-Aubareil, Les Eyzies, Mauzens-et-Miremont, Peyzac-le-Moustier, Saint-Léon-sur-Vézère, Savignac-de-Miremont, Sergeac, Tursac et Valojoux.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Bien que protégée au niveau régional, l'espèce ne semble pas présenter d'enjeu fort à l'échelle du département. Soulignons cependant que le Périgord abrite la majeure partie des populations régionales de l'espèce.

Menaces

Pas de menaces identifiées sur le territoire. Notons toutefois que l'Épipactis à petites feuilles est considéré comme menacé dans plusieurs régions de la moitié nord de la France où il est rare.

Remarques

L'Épipactis à petites feuilles, s'il reste peu commun en Dordogne, est aussi probablement sous-observé ; d'aspect discret, formant souvent de petites populations, sa floraison est irrégulière (plante à éclipse). En Dordogne, l'espèce peut être trouvée aussi bien au sein de sous-bois sombres, que dans des ourlets thermophiles plus éclairés.

Espèce partiellement mycohétérotrophe, apparentée à la Néottie nid d'oiseau (qui elle, l'est intégralement, voir fiche de cette espèce à ce sujet) : l'Épipactis à petites feuilles tire ainsi une partie de ses nutriments des arbres alentours par l'intermédiaires de ses champignons mycorhiziens.

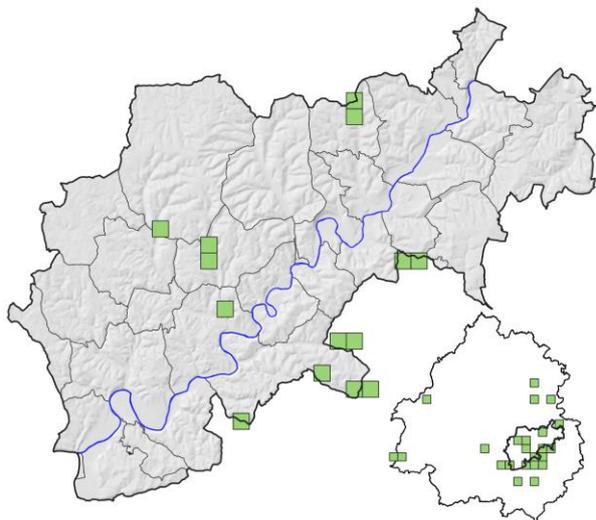
Milieux forestiers

(sous-bois herbacés et ourlets thermophiles)

Epipactis palustris Épipactis des marais

Famille des Orchidacées
Géophyte rhizomateux — 2-8 dm — VI-VII
Eurasiatique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Zones humides
(bas-marais basiphiles, suintements sur marne)



© J.-C. Abadie

Écologie

Bas-marais alcalins, prairies humides tourbeuses, suintements des coteaux marneux.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, l'Épipactis des marais est surtout présent dans la zone alpine. Ailleurs, il reste rare et disséminé.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce est surtout présente dans le Sarladais, le long de plusieurs affluents de la Vézère et de la Dordogne. De manière plus ponctuelle, on la trouve également sur le causse de Cubjac et dans le Ribéracois.

La Vallée de l'Homme se trouve au cœur de son aire périgourdine. L'Épipactis des marais y est connue au sein de bas-marais dans les vallées des Beunes, de la Seignolle, du Manaurie, et du ruisseau de Navarre. Elle a également été répertoriée à Fleurac (vallée du Labinche) sur des zones de suintements de coteaux marneux.

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'Épipactis des marais est une espèce en régression au niveau national, elle est cotée menacée sur nombre de listes rouges régionales (Poitou-Charentes, Limousin, Auvergne, Centre, Alsace, Île-de-France, Haute-Normandie, Corse). La Vallée de l'Homme héberge plusieurs populations importantes de cette espèce rare et menacée.

Menaces

Drainage des zones humides, mise en culture, fermeture naturelle des milieux.

Remarques

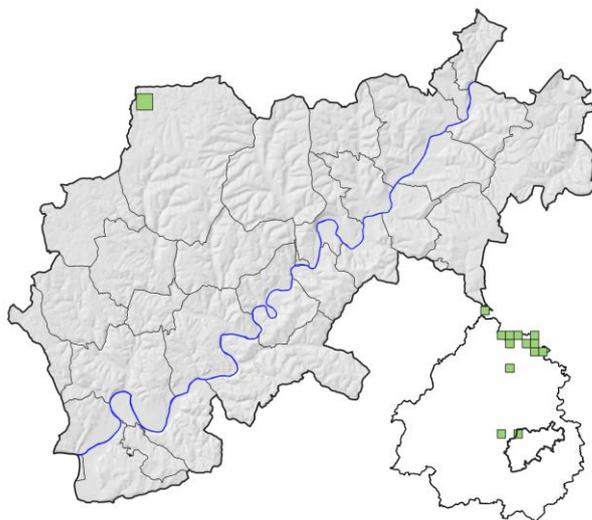
La plante présente un aspect caractéristique (fleurs de grande taille à labelle articulé) qui la rend difficilement confondable avec les autres Épipactis présents en Dordogne.

Eriophorum angustifolium

Linaigrette à feuilles étroites

Famille des Cyperacées
Géophyte rhizomateux — 2-6 dm — III-VII
Cosmopolite

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Tourbières et bas-marais.

Répartition générale

Espèce cosmopolite répandue dans l'hémisphère nord. En France, la Linaigrette à feuilles étroites est surtout présente dans les zones montagneuses (Alpes, Vosges, Jura, Massif central, Pyrénées) et le Massif armoricain. Ailleurs, elle n'est connue que de manière très dispersée au sein des secteurs cristallins.

En Nouvelle-Aquitaine, on la trouve essentiellement en Limousin et, dans une moindre mesure, dans le sud de la région (Pyrénées-Atlantiques et Landes).

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est connue avant tout dans le Périgord cristallin (dans le prolongement de ses populations limousines), ainsi qu'en quelques rares localités du Périgord central et du Landais.

En Vallée de l'Homme, la Linaigrette à feuilles étroites a été répertoriée au sein d'une tourbière de la commune de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac en 2016 (observation : Vincent Vérité).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce protégée au niveau départemental, en régression généralisée dans ses stations de plaines (cotée menacée sur plusieurs listes rouges régionales). **Soulignons que la Linaigrette à feuilles étroites est inféodée à des habitats tourbeux à très forte valeur patrimoniale, leur présence en Vallée de l'Homme, au cœur du Périgord Noir est exceptionnelle .**

Menaces

Disparition des milieux tourbeux (drainage, eutrophisation, fermeture des milieux...).

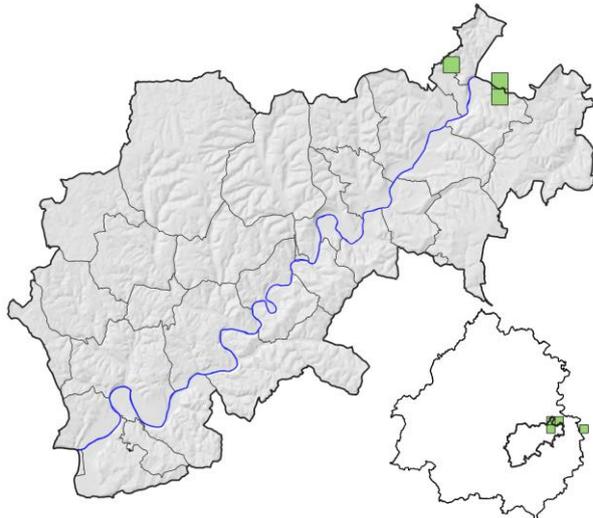
Remarques

La Linaigrette à feuilles étroites est la dernière représentante du genre encore présente en Dordogne, la Linaigrette grêle (*Eriophorum gracile*) et la Linaigrette à feuilles larges (*Eriophorum latifolium*) étant aujourd'hui considérées comme disparues. Elle se distingue de ces dernières par ses pédoncules lisses et glabres (vs. scabres pour la Linaigrette à feuilles larges, velus-hérissés pour la Linaigrette grêle).

Euphorbia hyberna Euphorbe d'Irlande

Famille des Euphorbiacées
Géophyte rhizomateux — 2-8 dm — V-VI
Sub-montagnard

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Écologie

Boisement sur sols frais.

Répartition générale

Espèce atlantique devenant montagnarde dans le sud de son aire. Elle est connue dans les Îles britanniques, la France, l'Italie et la Péninsule ibérique. En France, l'Euphorbe d'Irlande est présente essentiellement dans les Pyrénées, le Massif central, ainsi que dans le Centre-Ouest, qui concentre la plupart de ses stations de plaines.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'Euphorbe d'Irlande est très rare et reste limitée à un petit secteur du causse de Martel, sur des hêtraies de pentes en exposition fraîche, à cheval sur les communes d'Aubas et de Condat-sut-Vézère.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour le département, liée à des milieux relictuels en Périgord (hêtraies).

Menaces

Espèce submontagnarde potentiellement vulnérable au réchauffement climatique.

Remarques

L'Euphorbe d'Irlande se distingue de l'Euphorbe douce (*Euphorbia dulcis*), commune dans les mêmes milieux, par son inflorescence jaune à l'anthèse, son port en touffes, et sa souche non tubérisée.

Milieus forestiers
(bois et ourlets sur sols frais)



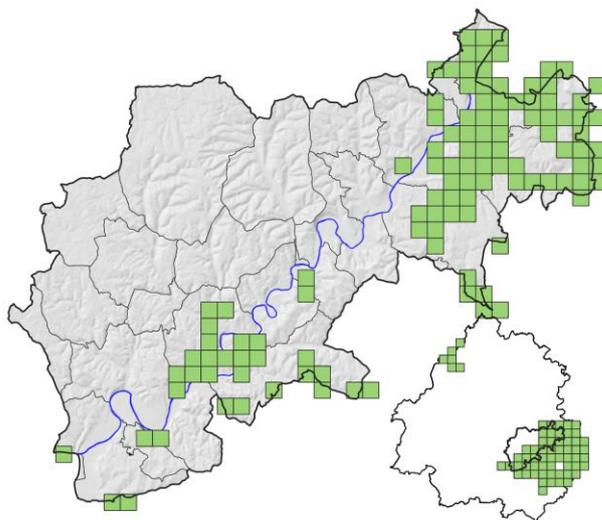
© J.-C. Abadie

Euphorbia seguieriana

Euphorbe de Séguier

Famille des Euphorbiacées
Hémicryptophyte / Chaméphyte — 1-6 dm — IV-VI
Eurasiatique

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés

(pelouses xérophiiles basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses calcicoles.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, l'Euphorbe de Séguier est présente de manière éparse sur une large partie du territoire national, avec des lacunes importantes au niveau du Nord, du Massif armoricain, du Massif central et du Sud-Ouest. Dans le Bassin aquitain, elle est présente sous forme de trois noyaux de populations bien individualisés : le Pays d'Albret, l'Angoumois, ainsi qu'une zone à cheval entre Quercy et Périgord.

Répartition locale

En Dordogne, l'Euphorbe de Séguier se trouve localisée sur deux secteurs distincts où elle peut localement former d'importantes populations ; au nord-ouest dans le secteur du plateau d'Argentine (se prolongeant dans l'Angoumois), et au sud-est (Sarladais et Causses) dans le prolongement des ses populations lotoises.

En Vallée de l'Homme, elle est connue sur diverses zones de coteaux calcaires où elle peut être localement abondante, en particulier à l'est d'une ligne reliant Valojoux aux Farges, et dans le secteur des Eyzies (coteaux de la Vézère, des Beunes et du Manaurie).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Valeur patrimoniale forte pour le département. Malgré son abondance locale en Périgord Noir, l'Euphorbe de Séguier reste une espèce rare à l'échelle régionale.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

Des confusions sont possibles avec l'Euphorbe petit-cyprès (*Euphorbia cyparissias*), commune, qui peut se trouver dans les mêmes milieux. L'Euphorbe de Séguier s'en distingue par ses glandes rondes, ainsi que par ses feuilles larges, glauques, et mucronées (vs glandes en croissant et feuilles étroitement linéaires non mucronées chez l'Euphorbe petit-cyprès).

Festuca auquieri

Fétuque d'Auquier

Famille des Poacées
Hémicryptophyte — 2-6 dm — IV-VI
Endémique

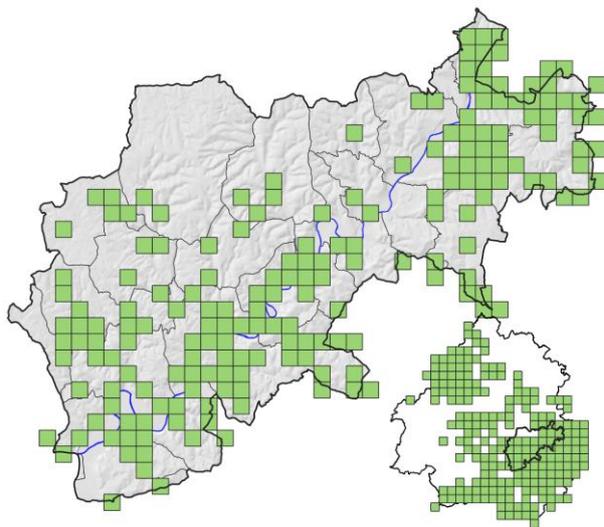
Espèce assez commune en Dordogne (AC)

Statut :

Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)

Enjeu de conservation régional : Fort

Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

L'espèce est typique des pelouses xérophiles ouvertes sur calcaire.

Répartition générale

La Fétuque d'Auquier est une endémique française connue essentiellement dans le sud-ouest du pays, sur un secteur allant des Grands Causses aux marges du Bassin aquitain (Quercy, Agenais, Périgord, Charentes), ainsi que dans la chaîne Pyrénéenne. Elle a également été signalée, plus au nord, dans la Vienne et en Bourgogne.

Compte tenu des difficultés de détermination des espèces du genre *Festuca*, il est possible que l'aire de répartition exacte de l'espèce reste encore à affiner.

Répartition locale

La Fétuque d'Auquier est une espèce assez commune en Dordogne. À l'exception de quelques secteurs du Périgord central, l'espèce a été répertoriée sur l'ensemble des zones calcaires du département. Le constat est identique sur le territoire de la Vallée de l'Homme où l'espèce est présente sur la plupart des pelouses calcicoles.

Patrimonialité et enjeux de conservations

En l'état des connaissances actuelles, la Dordogne concentre une grande partie des populations mondiales de l'espèce. Le constat est identique au niveau régional. Cette forte responsabilité territoriale, conjuguée au caractère menacé de ses habitats de prédilection (fermeture des milieux), explique que ses enjeux de conservation régionaux soient considérés comme forts.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

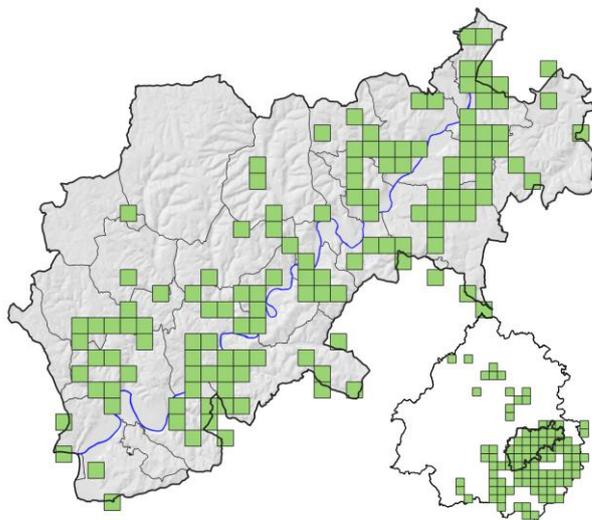
Remarques

La Fétuque d'Auquier doit être distinguée de la Fétuque marginée (*Festuca marginata*), également répandue dans les mêmes milieux. Cette dernière présente généralement une couleur plus glauque, ainsi que des îlots de sclérenchymes marginaux à la marge des feuilles (visible en coupe à l'aide d'une loupe de terrain).

Fumana ericifolia Hélianthème de Spach

Famille des Cistacées
Chaméphyte — 1-3 dm — V-VI
Méditerranéen

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses et rocailles sur calcaire, falaises exposées au sud.

Répartition générale

Espèce ouest-méditerranéenne : Balkans, France, Péninsule ibérique, Maghreb. En France, l'Hélianthème de Spach est circonscrit à la zone méditerranéenne, ainsi qu'à plusieurs secteurs du Bassin aquitain et des Alpes. Il est également connu sous forme d'isolat au sud du Bassin parisien. En Nouvelle Aquitaine, il est surtout présent dans le Périgord et l'Agenais, où il atteint sa limite d'aire nord-occidentale. On en trouve également quelques stations isolées dans les Charentes et les Pyrénées-Atlantiques.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'Hélianthème de Spach est surtout répandu dans le Périgord Noir et les causses. Plus ponctuellement, on le trouve également dans le Bergeracois, le Périgord central et le Ribéracois.

En Vallée de l'Homme, l'espèce est présente de manière régulière sur les coteaux calcaires et les falaises de l'ensemble du territoire.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour la Dordogne, où elle se trouve proche de sa limite d'aire. Bien que localement commune en Vallée de l'Homme, l'Hélianthème de Spach est une espèce liée à des milieux à forte valeur patrimoniale. Il constitue un bon exemple du cortège d'espèces méditerranéennes se trouvant sur les coteaux calcaires et les falaises du département. Notons qu'il est considéré comme menacé dans le Bassin parisien et semble avoir disparu de Corse.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

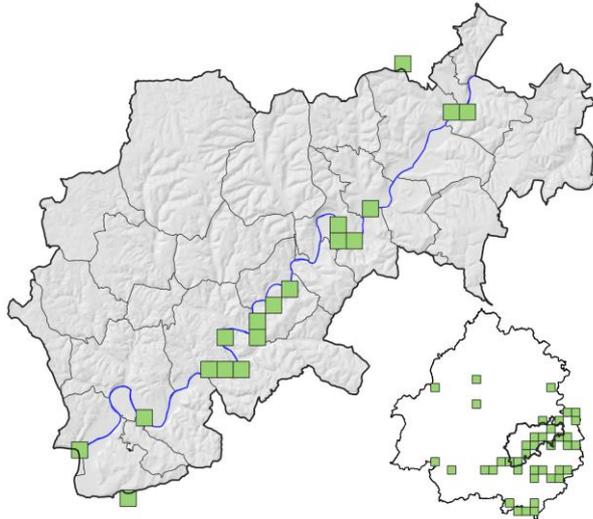
Espèce polymorphe, plus ou moins redressée, pouvant prendre l'aspect d'un buisson ligneux (ex : pieds de falaises ensoleillées), ou rester relativement prostrée et grêle selon les conditions stationnelles. Pour les formes grêles, risque important de confusion avec l'Hélianthème couché (*Fumana procumbens*), commun sur les coteaux, dont il se distingue par ses pédicelles fructifères glanduleux et persistants (vs non glanduleux et caduques).

Galanthus nivalis

Perce-neige

Famille des Amaryllidacées
Géophyte bulbeux — 1-3 dm — I-III
Sub-montagnard

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© C. Pontagnier

Écologie

Boisements frais, ripisylves pour les populations sauvages.

Secondairement : haies, boisements rudéralisés aux abords des habitations pour les populations naturalisées.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, les populations sauvages de l'espèce semblent limitées à quelques secteurs du centre et de l'ouest du territoire: bassin de la Loire, Massif central, Pyrénées et Bassin Aquitain. Dans le sud de la France, l'espèce tend à devenir montagnarde.

Notons qu'en raison de sa culture, il est difficile d'évaluer l'aire d'origine de l'espèce.

Répartition locale

En Dordogne, les populations sauvages de l'espèce se retrouvent surtout aux abords des rivières venant du Massif central : Dordogne, Vézère, Dronne. En Vallée de l'Homme, le Perce-neige est ainsi présent ponctuellement le long de la Vézère.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Les populations sauvages de Perce-neige peuvent être considérées comme ayant une valeur patrimoniale forte pour le département. Soulignons que la présence de populations dispersées depuis le Massif central dans la vallée de la Vézère constitue une originalité floristique pour le territoire de la Vallée de l'Homme.

Menaces

Pas de menaces identifiées.

Remarques

Espèce potentiellement sous-observée du fait de sa floraison hivernale.

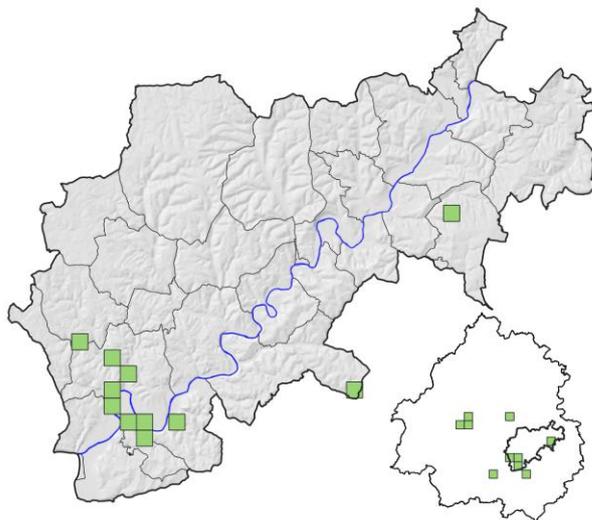
Le Perce-neige est largement cultivé comme plante ornementale. Son bulbe est toxique (propriété vomitive).

Galium glaucum

Gaillet glauque

Famille des Rubiacées
Hémicryptophyte — 4-10 dm — IV-VI
Eurasiatique

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses calcicoles xérophiles

Répartition générale

Le Gaillet glauque est une espèce eurasiatique. En France, elle est surtout présente dans le quadrant sud-est et n'est connue ailleurs que de manière très disséminée : Bourgogne, Bassin parisien, Limagne. Dans le Sud-Ouest, elle est présente sous forme de populations dispersées : Pyrénées, Quercy, Périgord, Charente, Gironde.

Répartition locale

Dans le Périgord, le Gaillet glauque est surtout connu dans deux secteurs : le Périgord central (vallée de l'Isle) et le Sarladais (vallée de la Dordogne et de la Vézère).

En Vallée de l'Homme, l'espèce est essentiellement présente sur les coteaux du secteur du Bugue.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, très rare et liée à des milieux d'intérêt. Le Gaillet glauque est en régression dans le nord et l'ouest du territoire national et considéré comme menacé (vulnérable – VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine ainsi que sur celles de plusieurs autres régions (Île-de-France, Picardie, Alsace, Centre, Bourgogne, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne, Poitou-Charentes).

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

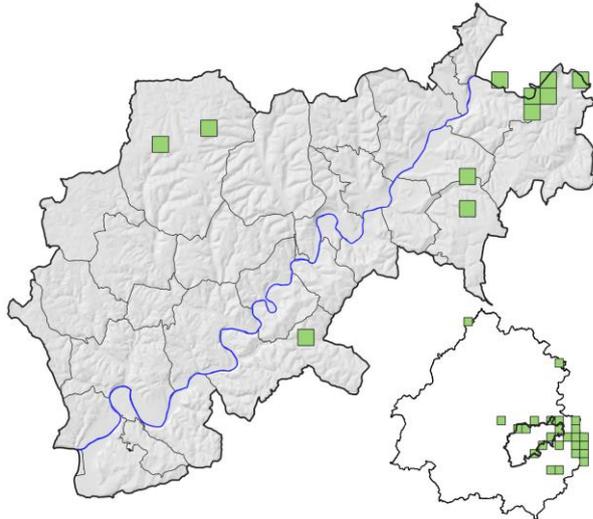
Le Gaillet glauque peut être distingué des autres Gaillets présents sur les coteaux du département (notamment le Gaillet blanc – *Gallium album*), par ses entrenœuds renflés, sa couleur glauque et ses fleurs à corolles en entonnoir.

Genista sagittalis

Genêt ailé

Famille des Fabacées
Chaméphyte — 1,5-3 dm — V-VII
Européen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés (pelouses et landes acidiclinales)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses et ourlets sur sols décalcifiés.

Répartition générale

Espèce européenne à tendance continentale. En France, le Genêt ailé est surtout présent dans l'Est, le Massif central, le Bassin parisien, la Provence et une partie des Pyrénées. Il se raréfie considérablement dans le tiers ouest du pays. Dans le Sud-Ouest, on le trouve dans la chaîne Pyrénéenne, et plus ponctuellement dans le Rouergue, le Quercy, le Périgord et l'Angoumois.

Répartition locale

En Dordogne, le Genêt ailé est essentiellement circonscrit à l'est du département, et se raréfie rapidement vers l'ouest, où il n'est plus présent que sous forme de stations isolées.

En Vallée de l'Homme, l'espèce compte d'importantes stations au sein de pelouses et d'ourlets décalcifiées sur la commune de Coly-saint-Amand. On le trouve plus ponctuellement dans le même contexte à Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac, La Chapelle-Aubareil et Montignac-Lascaux. L'espèce a également été observée sur des surplombs de falaises à Aubas et aux Eyzies.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne où elle se trouve en limite d'aire. Notons que le Genêt ailé est considéré comme menacé dans plusieurs régions (Île-de-France, Picardie, Normandie, Pays-de-la-Loire).

Menaces

Régression des pelouses suite à la fermeture des milieux.

Remarques

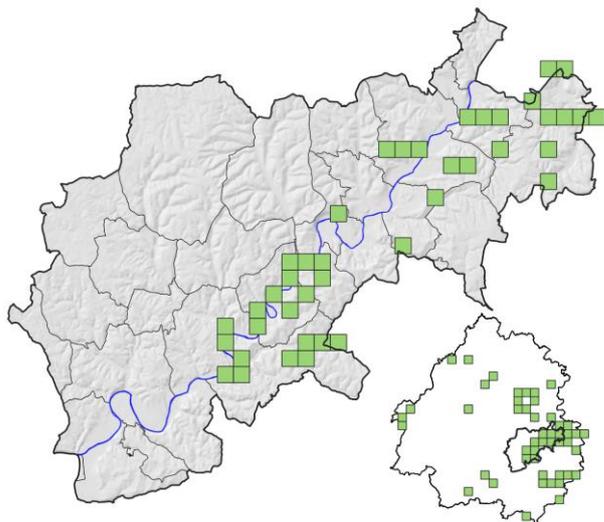
Le Genêt ailé tire son nom de ses tiges à ailes longitudinales fortement développées à chaque entrenœud. Son aspect singulier limite les risques de confusion avec d'autres espèces du territoire.

Geranium sanguineum

Géranium sanguin

Famille des Geraniacées
Hémicryptophyte — 3-8 dm — IV-VIII
Eurasiatique

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Pelouses et milieux associés (ourlets basiphiles thermophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Ourlets thermophiles, chénaies pubescentes, pelouses, rocailles, de préférence sur calcaire. En Vallée de l'Homme, le Géranium sanguin se trouve régulièrement sur les surplombs des falaises.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, le Géranium sanguin est répandu de manière inégale sur le territoire. Il semble assez commun dans plusieurs secteurs (Provence, Alpes, Jura, Bourgogne, Languedoc, Pyrénées) et se fait plus rare ailleurs.

Répartition locale

En Dordogne, le Géranium sanguin est surtout représenté dans les Causses et le Sarladais. Ailleurs, on le trouve de manière plus sporadique (Double, Bergeracois, Périgord central, Ribéracois).

En Vallée de l'Homme, le Géranium sanguin est présent en abondance sur les corniches des falaises bordant la Vézère entre la Roque-Saint-Christophe et les Eyzies, ainsi que sur celles de la vallée des Beunes. On en trouve également quelques stations en contexte de pelouses et d'ourlets au nord-est du territoire (coteaux du Turançon, de la Seignolle, de Lascaux, du Coly, secteur de l'Escaleyrou...).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce peu commune en Dordogne, liée à des milieux à forte valeur patrimoniale. Le Géranium sanguin est en régression dans plusieurs régions de la moitié nord de la France (Normandie, Picardie).

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

Se distingue des autres Géranium sauvages du territoire par ses inflorescences uniflores (à une seule fleur), et ses fleurs relativement grandes, dont le diamètre est à peu près égal à celui des feuilles (beaucoup plus réduit chez les autres espèces).

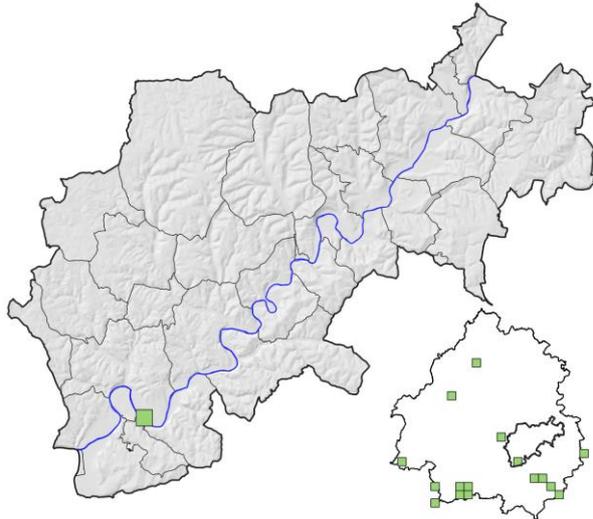
Plante parfois cultivée pour l'ornement, ainsi que pour ses vertus médicinales (propriétés hémostatiques, comme d'autres Géranium sauvages).

Gladiolus italicus

Glaïeul des moissons

Famille des Iridacées
Géophyte à corme — 4-12 dm — IV-VI
Méditerranéen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Cultures, friches, pelouses et prairies sèches.

Répartition générale

Le Glaïeul des moissons est une espèce du pourtour méditerranéen. En France, il est présent essentiellement dans le sud du pays. Dans la région, il est surtout fréquent dans le Lot-et-Garonne et en Gironde.

Répartition locale

Dans le Périgord, la plupart de ses populations se concentrent dans le Bergeracois (dans le prolongement des populations du Lot-et-Garonne). De manière plus ponctuelle, il a été répertorié dans le Sarladais, le Périgord central et le Ribérais.

En Vallée de l'Homme, le Glaïeul des moissons a été noté en contexte d'ourlet thermophile sur la commune du Bugue.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Valeur patrimoniale forte. Le Glaïeul des moissons est une espèce messicole ayant considérablement régressé des milieux cultivés. Sur de larges pans du territoire national, il n'est plus présent qu'en contexte de friche, d'ourlet ou de pelouse thermophile.

Menaces

Intensification culturelle, fermeture des milieux.

Remarques

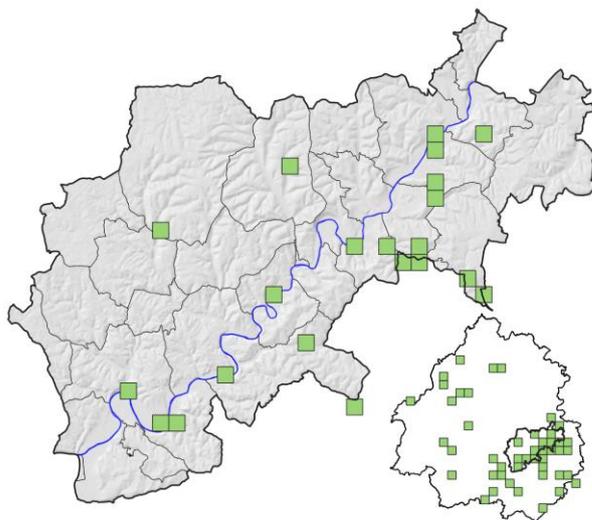
Archéophyte probable, parfois cultivé pour l'ornement.

Groenlandia densa

Potamot dense

Famille des Potamogetonacées
Hydrogéophyte — 1-8 dm — V-X
Cosmopolite

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Milieux aquatiques
(herbiers des eaux peu profondes mésotrophes à eutrophes)



© J.-C. Abadie

Écologie

Plante aquatique des eaux stagnantes à faiblement courantes, oligomésotrophes bien oxygénées, sur substrat neutre à calcaire : mares, canaux, ruisseaux, bras morts, section lente des rivières. Supporte une exondation temporaire.

Répartition générale

Espèce cosmopolite, répartie de manière inégale sur l'ensemble du territoire français : semble plus abondante à l'est, se raréfie dans les secteurs à dominante acide (Massif central, Massif armoricain).

Répartition locale

Dans le Périgord, le Potamot dense est surtout présent dans le sud-est du département (Sarladais). On le rencontre, plus ponctuellement, dans le Ribéracois et le Périgord central.

La Vallée de l'Homme compte plusieurs stations de l'espèce dans les vallées de la Vézère, des Beunes, de la Seignolle, du Turançon, de Ladouch, du Manaurie, ainsi que dans différents plans d'eaux.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce liée à des milieux d'intérêt (indicateur de bonne qualité des eaux), en régression dans plusieurs régions (cotée menacée en Auvergne, Limousin, Île-de-France, Picardie, Normandie).

Menaces

Régression des zones humides, dégradation de la qualité des eaux, concurrence des espèces exotiques naturalisées en milieu aquatique.

Remarques

Se distingue facilement des autres Potamots par ses feuilles opposées, les autres ayant tous les feuilles alternes.

Forme généralement des colonies très denses grâce à la capacité de reproduction végétative par bourgeonnement de son rhizome.

Gymnadenia odoratissima

Gymnadénie très odorante

Famille des Orchidacées

Géophyte tubéreux — 1,5-5 dm — V-VIII

Européen

Espèce très rare en Dordogne (TR)

Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : En danger (EN)

Enjeu de conservation régional : Fort

Valeur patrimoniale départementale : Forte



Espèce sensible
localisations non diffusables



© J.-C. Abadie

Écologie

Milieux ouverts frais à détrempés sur sol calcaire : bas marais, prairies humides, pelouses marneuses

Répartition générale

Espèce européenne. En France, elle est essentiellement présente dans l'est, et reste rare et disséminée ailleurs.

Répartition locale

Dans le Périgord, la majorité des populations de l'espèce se trouve dans le Sarladais (notamment la vallée des Beunes) où l'espèce est connue dans plusieurs bas-marais alcalin ainsi que sur quelques coteaux marneux.

En Vallée de l'Homme, la Gymnadénie très odorante est connue en deux localités : dans les prairies humides de la vallée de la Seignolle (Valojoux), ainsi que sur un talus marneux de la commune de Peyzac-le-Moustier.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Gymnadénie très odorante est une espèce ayant fortement régressé sur le territoire national en raison des atteintes à ses milieux de prédilection. Elle est cotée en danger d'extinction (EN) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine, son enjeu de conservation étant considéré comme fort au niveau régional.

Menaces

Drainage des zones humides, mise en culture, fermeture naturelle des milieux.

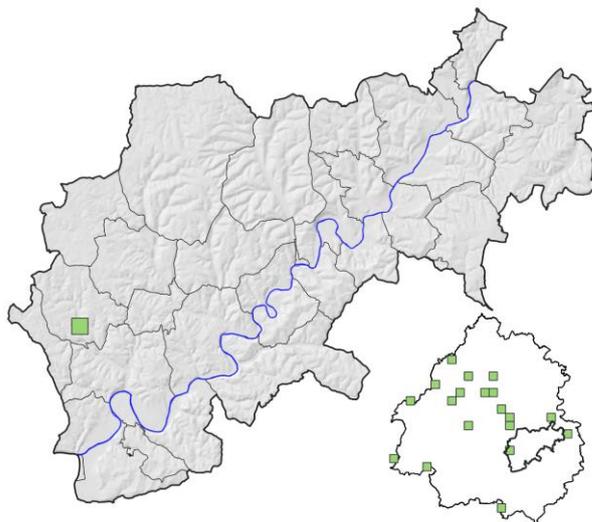
Remarques

La Gymnadénie très odorante se distingue de la Gymnadénie moucheron (*Gymnadenia conopsea*), commune en Dordogne, par le lobe médian de son labelle plus large que les latéraux, ainsi que par son éperon beaucoup plus court et obtus. Ce dernier caractère permet en outre de la distinguer de la Gymnadénie des Pyrénées (*Gymnadenia pyrenaica*) décrite dans la fiche suivante.

Gymnadenia pyrenaica Gymnadénie des Pyrénées

Famille des Orchidacées
Géophyte tubéreux — 2-6 dm — VI-VII
Sub-endémique

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut :
Menaces régionales : Données insuffisantes (DD)
Enjeu de conservation régional : Majeur
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses xérophiles à mésohygrophiles basiphiles

Répartition générale

La Gymnadénie des Pyrénées est un taxon franco-ibérique mentionné en France dans le sud et le centre ouest du territoire. Longtemps confondu avec d'autres espèces (voir remarques) sa répartition reste largement à préciser.

Répartition locale

En Dordogne, comme ailleurs sur le territoire, la répartition de l'espèce est probablement sous-estimée. Elle a été notée dans différents secteurs calcaires du département. En Vallée de l'Homme, l'espèce a été répertoriée à Journiac (observation : Jean-Marie Nadeau).

Patrimonialité et enjeux de conservations

La répartition limitée de l'espèce et sa rareté lui confèrent un enjeu de conservation régional et une valeur patrimoniale départementale tous deux très élevés. Ces valeurs pourraient toutefois être revues légèrement à la baisse si l'espèce s'avérait plus répandue.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

La Gymnadénie des Pyrénées possède une morphologie intermédiaire entre la Gymnadénie très odorante (*Gymnadenia odoratissima*) et la Gymnadénie moucheron (*Gymnadenia conopsea*). Longtemps confondue avec ces dernières, ou considérée comme un hybride des deux, la Gymnadénie des Pyrénées est encore largement sous-observée. Signalée en Dordogne depuis de nombreuses années par la SFO (Nadeau, 2011), elle est de plus en plus notée. Une attention particulière devra être portée à la détermination des Gymnadénie du territoire afin de préciser la répartition exacte de la Gymnadénie des Pyrénées. Elle peut être distinguée des deux autres taxons évoqués précédemment par la taille de son éperon généralement comprise entre 8 et 12 mm, tout en étant inférieure à 1,5 fois la taille de l'ovaire.

Gymnocarpium robertianum

Polypode du calcaire

Famille des Cystopteridacées

Hémicryptophyte / Géophyte rhizomateux — 1,5-3 dm — VI-IX

Sub-montagnard

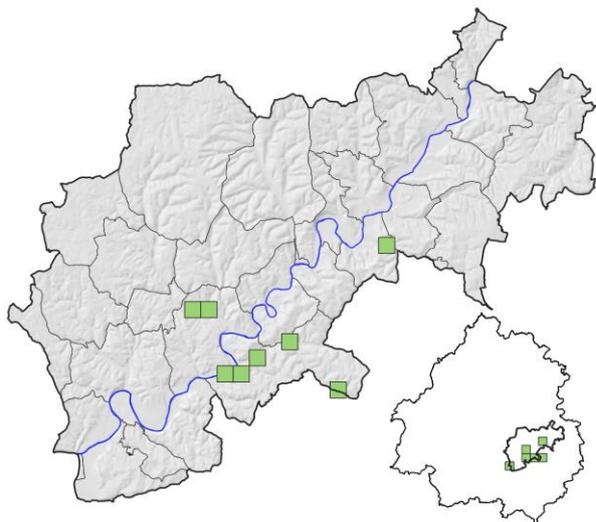
Espèce très rare en Dordogne (TR)

Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)

Enjeu de conservation régional : Notable

Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Falaises, abri sous roche, talus, rochers et boisements de pente, en exposition fraîche et ombragée sur calcaire.

Répartition générale

Taxon circumboréal. En France, le Polypode du calcaire est une espèce principalement montagnarde (Jura, Alpes, Pyrénées, Grands Causses) pouvant être trouvée exceptionnellement en plaine (Alsace, Bassin parisien, Quercy, Périgord).

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce est très rare. On la rencontre en contexte abyssal dans quelques stations au microclimat frais, dont la quasi-totalité se trouvent en Vallée de l'Homme : vallées des Beunes, de la Seignolle, du Manaurie et de la Vézère. L'espèce est également connue en une localité de la vallée de la Pradelle (à l'ouest de la CCVH).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Le Polypode du calcaire est une espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne. Il n'est pas considéré comme menacé à l'échelle de l'Aquitaine du fait de son abondance dans les Pyrénées. Dans le Périgord, en revanche, son caractère relictuel et très localisé doivent amener à porter une vigilance particulière sur cette espèce. Soulignons que **la quasi-totalité des stations périgourdines de l'espèce se trouvent sur le territoire de la Vallée de l'Homme. Ce sont les seules connues en Nouvelle-Aquitaine en dehors du massif pyrénéen.**

Menaces

Espèce montagnarde relictuelle vulnérable au réchauffement climatique dans ses stations de plaines.

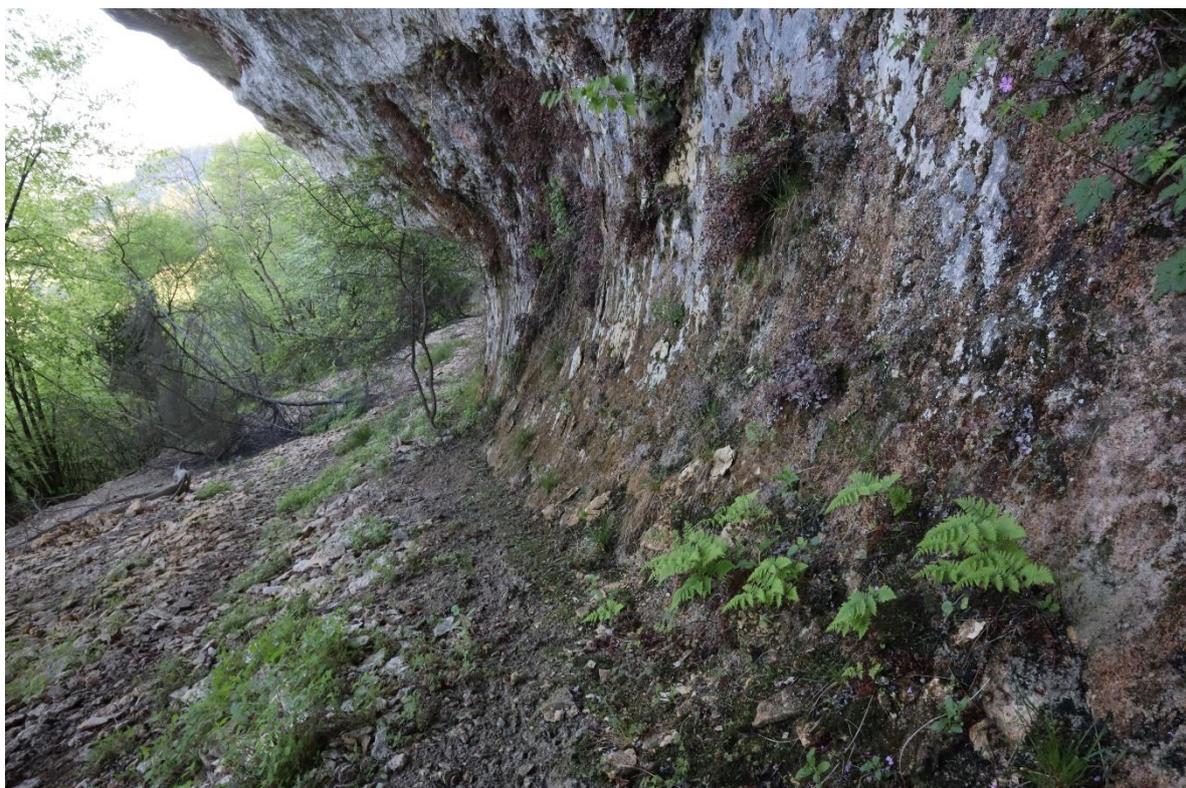
Remarques

Le nom latin de l'espèce fait référence à la forme des frondes qui rappelle celle des feuilles de l'Herbe à Robert (*Geranium robertianum*).

Le Polypode du calcaire se distingue du Polypode du Chêne (*Gymnocarpium dryopteris*), exceptionnel en Dordogne et de découverte récente, par ses frondes à axes glanduleux et son écologie calcicole.



Colonie au pied d'un abri-sous-roche. © J.-C. Abadie



Détail de l'espèce et de son habitat. © J.-C. Abadie

Helleborus viridis

Hellébore vert

Famille des Ranunculacées

Géophyte rhizomateux — 1-5 dm — III-VI

Européen

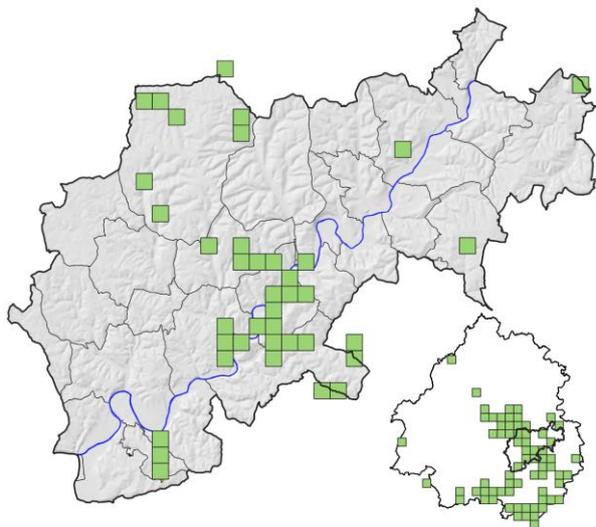
Espèce peu commune en Dordogne (PC)

Statut : Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)

Enjeu de conservation régional : Modéré

Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Sous-bois herbacés en fond de vallon, au bord des rivières. Se développe sur sol profond, en station ombragée à humidité atmosphérique élevée.

Répartition générale

Espèce européenne. En France, l'Hellébore vert est une espèce commune dans les Pyrénées et sur leur piémont, ainsi que sur quelques secteurs du nord-ouest (Normandie, Nord). Ailleurs, elle reste rare et localisée.

Répartition locale

En Dordogne, l'Hellébore vert se trouve surtout dans le sud-est du département (Sarladais et Causses), ainsi que dans le Bergeracois et le Périgord central.

En Vallée de l'Homme, on le trouve dans des boisements frais en fond de vallon ou en pied de falaises dans les vallées de la Vézère, des Beunes, du Manaurie, ainsi que dans différentes petites vallées annexes. Il constitue localement d'importants peuplements.

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'Hellébore vert n'est pas menacé dans le Sud-Ouest du fait de son abondance dans la zone pyrénéenne. Dans le Périgord, en revanche, l'espèce reste peu commune et inféodée à des milieux d'intérêt. Notons que l'Hellébore vert est en régression dans plusieurs régions (Île-de-France, Champagne-Ardenne).

Menaces

Coupes rases, piétinement.

Remarques

Plante toxique (comme de nombreuses Renonculacées). Parfois cultivée pour l'ornement.

Espèce à distinguer de l'Hellébore fétide (*Helleborus foetidus*), très commun, dont les feuilles dégagent à la coupe une odeur caractéristique (celles de l'Hellébore verte étant inodores). En outre, les fleurs de l'Hellébore verte possèdent des tépales entièrement verts, s'ouvrant largement à la floraison, tandis que celles de l'Hellébore fétide sont généralement bordés de pourpre, et restent étroitement resserrés à la floraison, conférant à la fleur un aspect en tube.

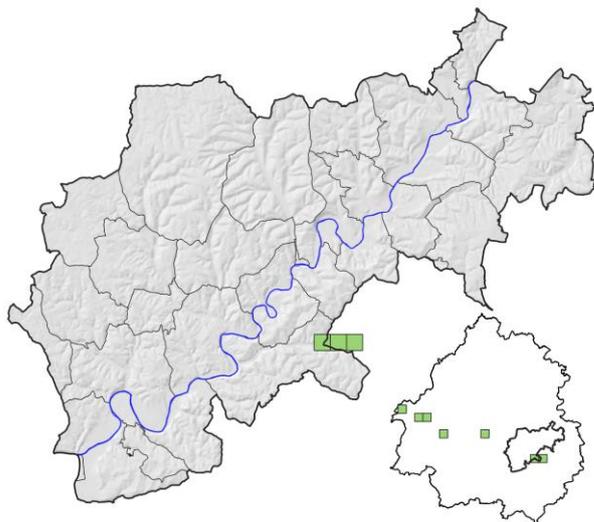
Milieux forestiers
(sous-bois, ourlets sur sols profonds)

Hottonia palustris

Hottonie des marais

Famille des Primulacées
Hydrohémicryptophyte — 2-5 dm — V-VI
Eurasiatique

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux aquatiques
(herbiers dulçaquicoles des eaux stagnantes peu profondes)



© J.-C. Abadie

Écologie

Espèce amphibie des eaux stagnantes ou faiblement courantes en condition ombragée : ruisseaux, fossés, mares forestières. L'Hottonie des marais est une espèce pouvant supporter l'exondation.

Répartition générale

Taxon eurasiatique. En France, l'Hottonie des marais est présente essentiellement dans la moitié nord et se raréfie considérablement dans le sud où elle atteint sa limite d'aire méridionale.

Répartition locale

Dans le Périgord, elle est très rare et n'est connue que de quelques stations de la Double, du Périgord central et du Sarladais. En Vallée de l'Homme, l'espèce est présente ponctuellement de long de la Grande Beune.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale, en limite d'aire en Dordogne. L'Hottonie des marais est une espèce en régression dans plusieurs régions (cotée menacée sur les listes rouges d'Auvergne, Rhône-Alpes, Île-de-France, Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées, Alsace).

Menaces

Régression des zones humides, pollution et eutrophisation des eaux.

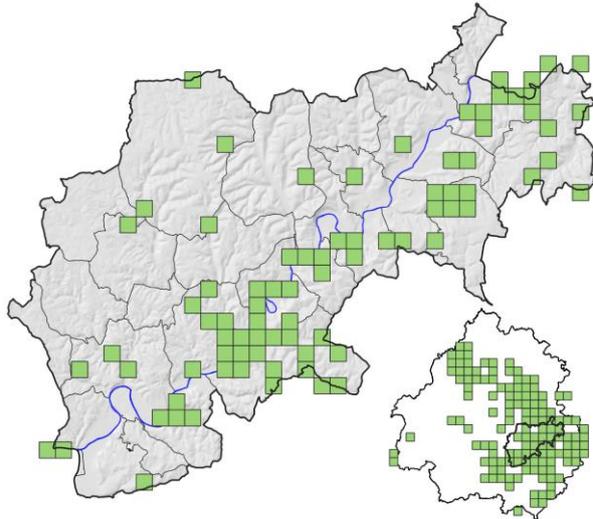
Remarques

L'Hottonie des marais ne peut guère être confondue avec d'autres espèces lorsqu'elle est fleurie. À l'état végétatif et immergée, en revanche, des confusions sont possibles avec diverses autres hydrophytes (Renoncules aquatiques, myriophylles, etc.).

Hypericum montanum Millepertuis des montagnes

Famille des Hypericacées
Hémicryptophyte — 3-10 dm — VI-VII
Européen

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection régionale
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Milieux forestiers
(ourlets thermophiles surtout basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Ourlets thermophiles surtout basiphiles.

Répartition générale

Taxon européen. Le Millepertuis des montagnes est une espèce dispersée sur le territoire national, avec une plus grande fréquence sur sa moitié est. Il est relativement rare en Nouvelle-Aquitaine.

Répartition locale

Dans le Périgord, il est répandu — bien que généralement peu abondant dans ses stations — sur l'ensemble des secteurs calcaires du département.

En Vallée de l'Homme, à l'exception de quelques communes du nord et de l'ouest, il a été largement répertorié sur le territoire.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Bien que protégée au niveau régional, l'espèce reste assez commune en Dordogne. Notons toutefois qu'elle semble en régression sur certaines parties du territoire national (Pays-de-la-Loire, Île-de-France, Normandie, Nord).

Menaces

Pas de menaces identifiées.

Remarques

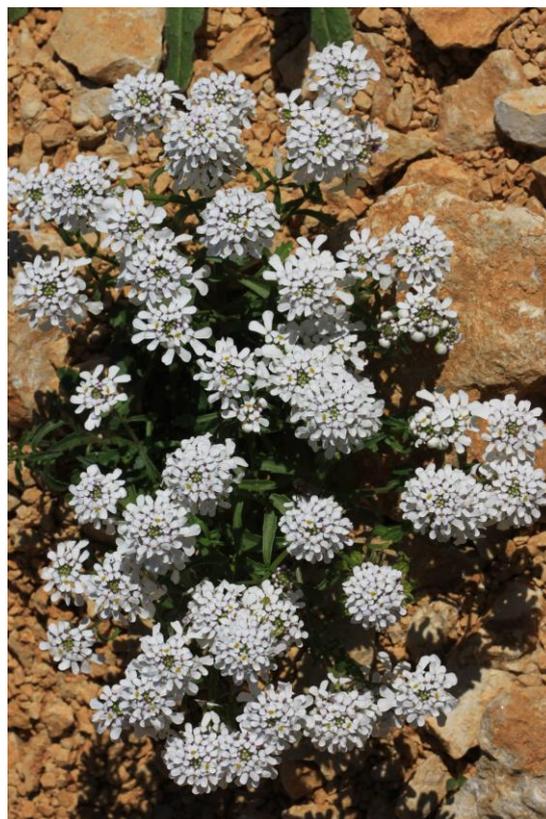
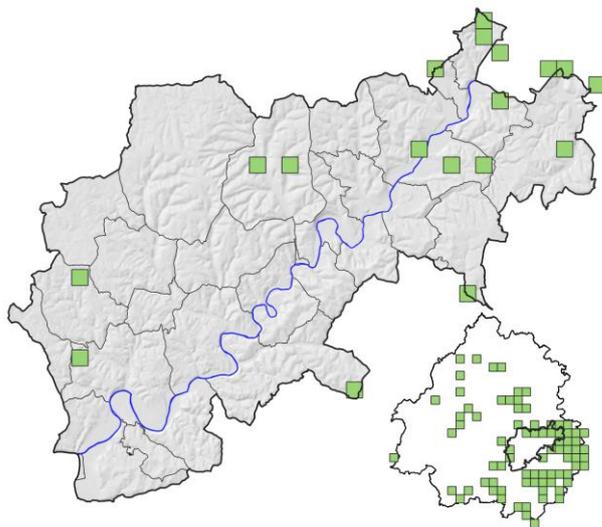
Le Millepertuis des montagnes se distingue des autres espèces du genre pouvant être rencontrées en Dordogne par ses tiges de section circulaire, ses feuilles à glandes noires près des marges, et par sa grande taille.

Iberis amara

Ibérís amer

Famille des Brassicacées
Thérophyte — 1-6 dm — V-VIII
Ouest-européen

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Espèce de milieux secs sur calcaire : pelouses rocheuses, éboulis (milieux primaires), truffières, cultures et friches.

Répartition générale

Espèce ouest-européenne. En France, l'Ibérís amer se trouve dispersé sur diverses zones calcaires du territoire (Bassin parisien, Bourgogne, marges du Bassin aquitain, Pyrénées...).

Répartition locale

En Dordogne, l'Ibérís amer est connu sur l'ensemble des territoires à dominante calcaire, avec une plus forte abondance dans les Causses et le Sarladais.

En Vallée de l'Homme l'espèce est présente de manière dispersée sur les coteaux du secteur : elle peut localement être abondante (coteau de l'Escaleyrou à Aubas).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en régression généralisée dans les milieux cultivés : l'Ibérís amer est considéré comme menacé dans plusieurs régions de la moitié nord de la France. La Dordogne abrite encore d'importantes populations de l'espèce en milieu primaire (pelouses).

Menaces

Intensification culturelle, fermeture des milieux.

Remarques

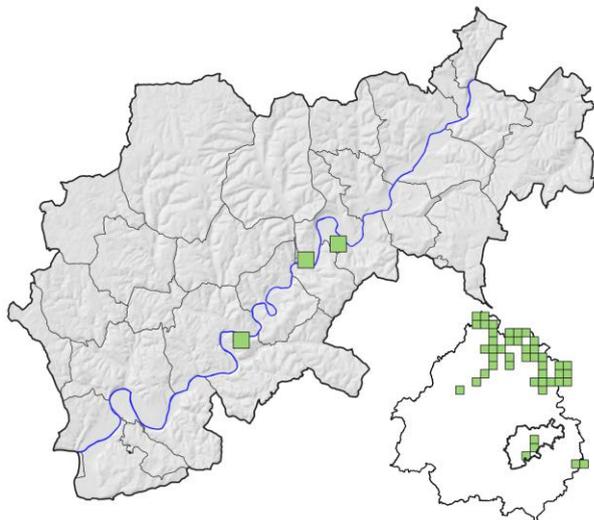
Plante à l'aspect singulier par ses inflorescences en corymbe dense à fleurs dissymétriques (pétales dirigés vers l'extérieur beaucoup plus grands). Seule représentante du genre connue en Dordogne à l'état sauvage.

Impatiens noli-tangere

Impatiante ne-me-touchez-pas

Famille des Balsaminacées
Thérophyte — 2-8 dm — VI-IX
Sub-montagnard

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Milieux forestiers
(sous-bois humides, bords des ruisseaux forestiers)



© N. Meslage

Écologie

Sous-bois herbacés en fond de vallon, bord des rivières. Se développe sur sol profond, en station ombragée à humidité atmosphérique élevée.

Répartition générale

Espèce eurasiatique tendant à devenir montagnarde dans le sud de son aire. En France, l'Impatiante ne-me-touchez-pas est surtout présente dans le quadrant nord-est, les Vosges, les Alpes, le Massif central et les Pyrénées. On la trouve de manière beaucoup plus ponctuelle en Normandie, en Anjou et dans le Bassin parisien.

Répartition locale

En Dordogne, l'Impatiante ne-me-touchez-pas est avant tout une espèce du Périgord cristallin (dans le prolongement de ses populations limousines). Ailleurs, elle est présente à l'état abyssal le long de quelques vallées (Dronne, Dordogne, Vézère) en microclimat frais. En Vallée de l'Homme, l'espèce est connue de quelques stations le long de la Vézère, à Sergeac, Peyzac-le Moustier (la Roque-saint-Christophe) et les Eyzies (les Tours).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en limite d'aire dans le Périgord. La présence de populations dispersées depuis le Massif Central dans la vallée de la Vézère constitue une originalité floristique pour le territoire de la Vallée de l'Homme. Soulignons que l'Impatiante ne-me-touchez-pas est considérée comme menacée dans plusieurs régions (Île-de-France, Normandie, Pays-de-la-Loire).

Menaces

Eutrophisation, popiculture, piétinement, concurrence des espèces exotiques envahissantes.

Remarques

L'Impatiante ne-me-touchez-pas est la seule représentante du genre présente à l'état indigène en Dordogne. On la distinguera de trois autres taxons, tous exotiques envahissants, et pouvant se trouver dans les mêmes milieux : Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*), Impatiante de Balfour (*Impatiens balfourii*) et Balsamine à petites fleurs (*Impatiens parviflora*). L'Impatiante ne-me-touchez-pas se distingue des deux premières par ses fleurs jaunes et de la dernière par son éperon fortement courbé vers l'avant.

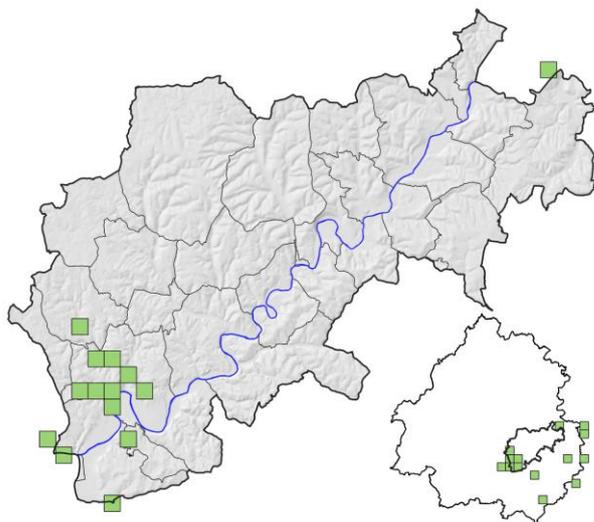
L'espèce doit son nom à ses fruits constitués d'une capsule explosant au moindre contact, projetant ainsi ses graines alentours.

Inula spiraeifolia

Inule à feuilles de spirée

Famille des Asteracées
Hémicryptophyte — 3-8 dm — VI-VII
Sub-méditerranéen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses calcicoles xérophiles

Répartition générale

L'inule à feuilles de spirée est une espèce euryméditerranéenne mentionnée en France, en Italie, en Suisse et dans les Balkans. En France, elle est surtout présente dans la zone méditerranéenne, les Grands causses, et sous forme d'isolats sur le reste du territoire : Ain, Bourgogne, Limagne, Quercy, Bassin de Brive, Périgord, Charente-Maritime, Vendée.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est très rare. Elle est mentionnée de manière dispersée sur les causses de Martel (Condat, Borrèze, Salignac), et de Daglan (Berbiguière, Campagnac). La majeure partie de ses populations connues se concentrent toutefois dans un secteur centré sur le Bugue, inclus au sein du territoire de la Vallée de l'Homme. L'inule à feuilles de spirée est ainsi localement abondante sur certains coteaux de Journiac, le Bugue, Saint-Chamassy, Audrix ou Limeuil.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, où elle est très rare, et liée à des milieux d'intérêt et fortement menacés. En dehors de la région méditerranéenne, L'inule à feuilles de spirée semble en régression sur une grande partie du territoire national (menacée sur les listes rouges de Bourgogne, Champagne-Ardenne, Pays-de-la-Loire, Auvergne, Limousin). Elle est cotée vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine. Soulignons que la Vallée de l'Homme héberge une grande partie des populations périgourdines de l'espèce.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

Risques de confusion importants avec l'inule à feuilles de saule (*Inula salicina*), autre espèce des coteaux calcaires plus commune. Elle s'en distingue par ses feuilles caulinaires médianes à bases arrondies (vs embrassantes), ses groupes d'inflorescences denses et fournis (vs peu denses ou à capitule unique), et ses rhizomes courts donnant naissance à des populations denses et peu étendues (vs rhizomes longs engendrant des populations clairsemées et étendues).

Isopyrum thalictroides

Isopyre faux Pigamon

Famille des Ranunculacées

Géophyte rhizomateux — 1,5-3 dm — IV-V

Sub-montagnard

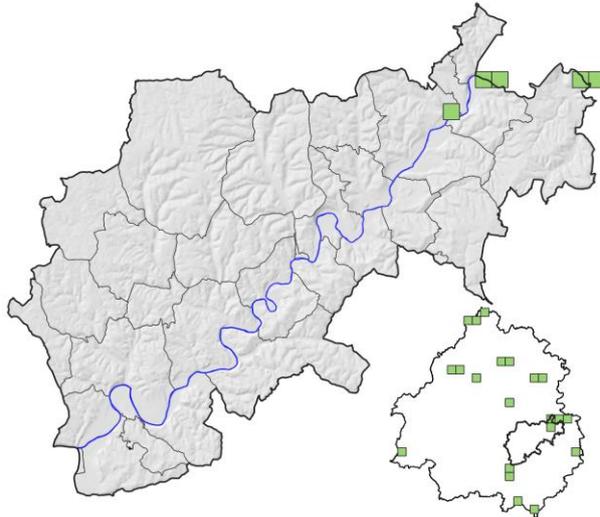
Espèce assez rare en Dordogne (AR)

Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)

Enjeu de conservation régional : Notable

Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Sous-bois frais, sur sol calcaire.

Répartition générale

Espèce centre et sud-européenne : Europe centrale, Italie, France, Péninsule ibérique. En France, l'Isopyre faux-Pigamon est présent de manière dispersée dans la moitié nord et tend à devenir montagnard dans le sud (Alpes, Pyrénées, Massif central principalement). Dans le Sud-Ouest, l'espèce se trouve surtout dans les Pyrénées et comporte des stations de plaines disséminées.

Répartition locale

En Dordogne, on le trouve très ponctuellement au sein des boisements frais (bords de rivières, boisements de pentes orientés au nord) sur différents secteurs du département : Causses, Sarladais, Bessède, Ribéracois ou encore Périgord cristallin.

En Vallée de l'Homme, l'espèce est connue dans des boisements frais bordant la Vézère sur la commune d'Aubas.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne.

Menaces

Coupe rase, enrésinement.

Espèce sub-montagnarde pouvant être vulnérable au réchauffement climatique.

Remarques

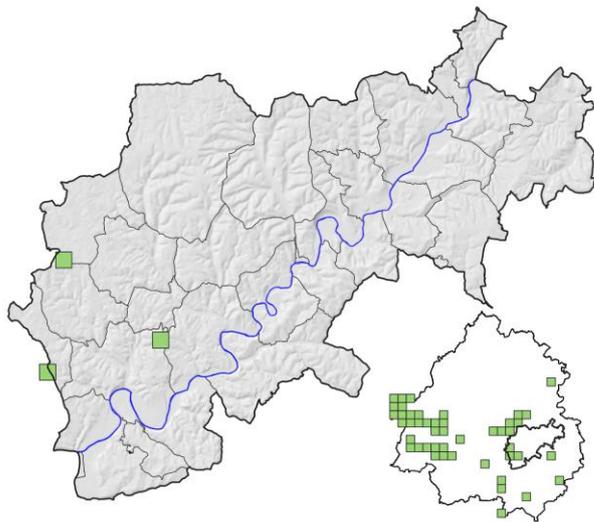
À l'état végétatif, l'espèce peut facilement passer inaperçue, en particulier lorsqu'elle se trouve mêlée à des populations d'Anémone des bois (*Anemone nemorosa*). Elle se différencie de cette dernière par ses feuilles de couleur plus glauque, doublement ternées (disposées par trois).

Juncus capitatus

Jonc à inflorescence globuleuse

Famille des Juncacées
Thérophyte — 0,1-1 dm — V-IX
Méditerranéo-atlantique

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Ornières et tonsures des pelouses sablonneuses, sur sol acide et temporairement humide.

Répartition générale

Espèce méditerranéo-atlantique. En France, le Jonc à inflorescence globuleuse est présent de manière dispersée sur plusieurs secteurs acides du territoire : Massif armoricain, Bassin parisien, Massif central, Landes de Gascogne, Provence et Languedoc. Il est rare à absent dans les parties Nord et Est du pays.

Répartition locale

En Dordogne, le Jonc à inflorescence globuleuse est surtout connu dans la Double et le Landais. Ailleurs on le trouve ponctuellement à la faveur de placages acides.

En Vallée de l'Homme, l'espèce a été trouvée en deux localités des communes du Bugue et de Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce peu commune en Dordogne, liée à des milieux d'intérêt.

Le Jonc à inflorescence globuleuse est en régression sur de larges pans du territoire national : il a disparu de Champagne-Ardenne, Haute-Normandie et Picardie, et il est coté menacé sur la quasi-totalité des listes rouges régionales (à l'exception de celles de l'Aquitaine et de la Bretagne).

Menaces

Eutrophisation, fermeture des milieux.

Remarques

Se distingue des autres espèces de Jonc par son aspect caractéristique à feuilles uniquement basales et inflorescence en glomérule compact.

Lactuca perennis

Laitue vivace

Famille des Asteracées

Thérophyte / Hémicryptophyte — 1-6 dm — V-VI

Européen

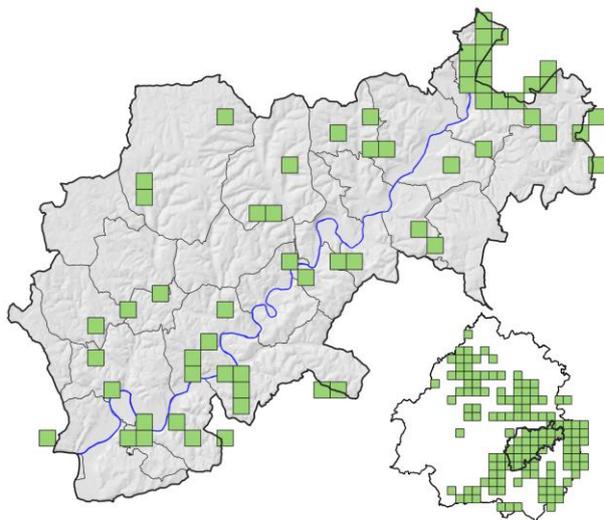
Espèce assez commune en Dordogne (AC)

Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)

Enjeu de conservation régional : Modéré

Valeur patrimoniale départementale : Notable



Pelouses et milieux associés (pelouses, rocailles et éboulis xérophiles basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses calcicoles, rocailles, éboulis.

Répartition générale

Espèce européenne. La Laitue vivace est présente sur une grande partie du territoire national, avec une fréquence très inégale d'une région à l'autre. Elle est surtout abondante dans le Sud-Est. Ailleurs, elle est présente de manière ponctuelle sur les terrains calcaires. Elle est absente de Corse et de Bretagne (secteurs essentiellement siliceux) et se raréfie dans le Sud-Ouest, où elle est surtout connue sur les marges du Bassin aquitain.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce est assez commune au sein des pelouses rocailleuses calcicoles de l'ensemble du département, bien que souvent observée sous forme de petites populations. Elle semble plus fréquente sur les secteurs de causses (calcaires durs).

En Vallée de l'Homme, la Laitue vivace a été répertoriée au sein de coteaux dispersés sur l'ensemble du territoire.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce liée à des milieux d'intérêt, en régression dans plusieurs régions de la moitié nord de la France (Île-de-France, Centre, Alsace, Normandie, Alsace...).

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Cueillette (voir remarques).

Remarques

Espèce comestible traditionnellement récoltée dans plusieurs régions du sud de la France. On s'abstiendra de la récolter en Dordogne en raison de sa protection et des effectifs généralement faibles de ses populations.

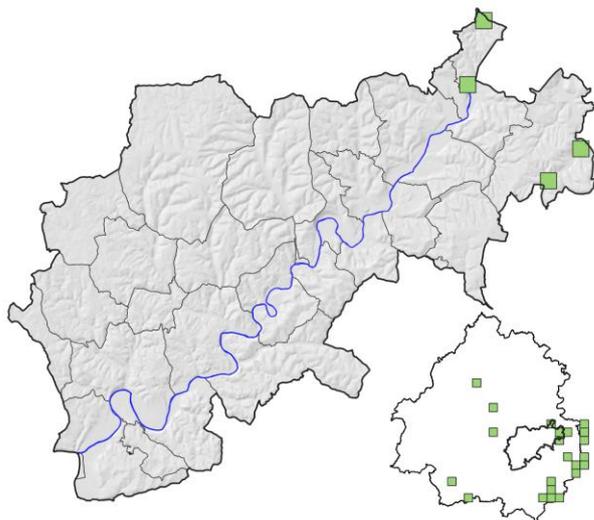
À l'état végétatif, l'espèce peut être confondue avec la Laitue effilée (*Lactuca viminea*, fiche suivante), aux feuilles décourbées, et dont les lobes sont plus dentés et orientés perpendiculairement à l'axe du rachis.

Lactuca viminea

Laitue effilée

Famille des Asteracées
Hémicryptophyte — 4-12 dm — VII-X
Méditerranéen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Écologie

Rochers, éboulis et pelouses rocailleuses sur calcaire

Répartition générale

Espèce ouest méditerranéenne : Balkans, Italie, France, péninsule Ibérique, Maghreb. En France, la Laitue effilée est surtout présente dans le quart sud-est du pays. On la trouve plus ponctuellement sur quelques autres secteurs : Bourgogne, Limagne, Quercy, Agenais, Périgord, Charente.

Répartition locale

En Dordogne, la Laitue effilée est avant tout une espèce de cause (Martel, Daglan). On en trouve également quelques stations disséminées dans le Périgord central ou le Bergeracois. En Vallée de l'Homme, elle semble limitée au nord-est (les Farges, Coly-Saint-Amand).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à très forte valeur patrimoniale. La Laitue vivace est par ailleurs inféodée à des milieux d'intérêt (éboulis, pelouses rocailleuses)

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

La Laitue effilée se distingue des autres espèces du genre présentes en Dordogne par ses feuilles caulinaires médianes décurrentes. On prendra également soin de la distinguer de la Chondrille effilée (*Chondrilla juncea*) dont les feuilles caulinaires sont entières et filiformes, tandis que celles de la Laitue effilée sont pennatifides (fortement découpées) et relativement larges.

Le taxon présent en France correspond à la sous-espèce *chondrilliflora*.

Milieus rupestres

(pelouses rocailleuses et éboulis mésoxérophiles)



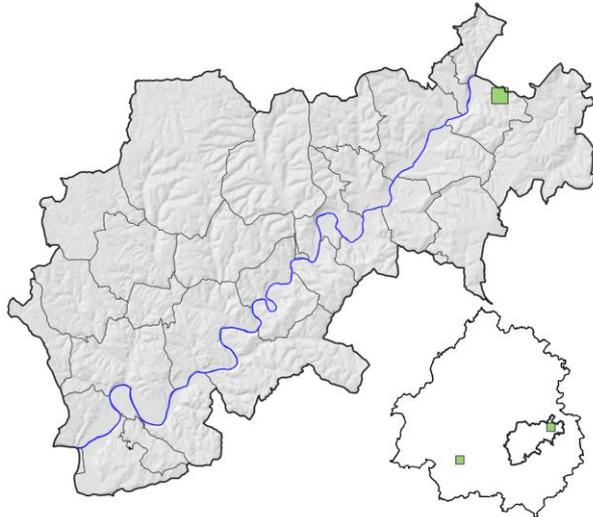
© J.-C. Abadie

Laserpitium latifolium

Laser à feuilles larges

Famille des Apiacées
Hémicryptophyte — 5-15 dm — VII-
Sub-montagnard

Espèce exceptionnelle en Dordogne (E)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés
(ourlets et sous-bois clairs surtout basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses, ourlet et boisements clairs, sur calcaire.

Répartition générale

Espèce européenne, tendant à devenir montagnarde à l'ouest de son aire. En France, le Laser à feuilles larges est surtout présent dans les Alpes, le Jura, le Massif central et les Pyrénées. Il compte également quelques localités en plaine dans le quadrant nord-est, le Bassin parisien et le Bassin aquitain.

Répartition locale

En Dordogne, le Laser à feuilles large reste exceptionnel. Il n'est connu qu'en quelques localités, dont une se trouve en Vallée de l'Homme au sein des boisements thermophiles de l'Escaleyrou (Aubas).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour le département. Notons que le Laser à feuilles larges est considéré menacé dans plusieurs régions du nord de la France.

Menaces

Eutrophisation, enfrichement.

Remarques

Risque de confusion avec d'autres ombellifères, dont le Peucedan des cerfs (*Cervaria rivini*), commun, dont il se distingue par ses folioles plus larges et ses fruits largement ailés.

Lathyrus pannonicus

Gesse de Pannonie

Famille des Fabacées

Géophyte rhizomateux — 2-6 dm — V-VI

Européen

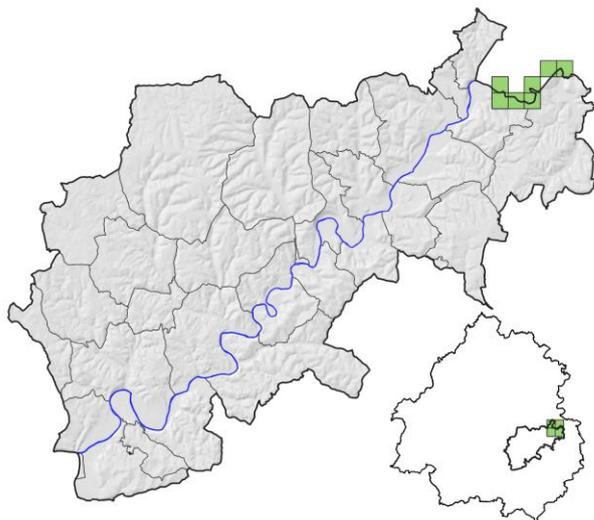
Espèce très rare en Dordogne (TR)

Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : En danger (EN)

Enjeu de conservation régional : Notable

Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

En Dordogne : ourlets et pelouses calcicoles xérophiles. L'écologie de l'espèce semble plus large lorsqu'on la considère sur l'ensemble de son aire ; si elle est plutôt calcicole, on peut la trouver aussi bien en contexte hygrophile que xérophile.

Répartition générale

Taxon européen. La Gesse de Pannonie est présente, en France, essentiellement dans le Centre-Ouest et le Sud-Est. Ailleurs, elle est connue sous forme de noyaux de populations dispersées (Bassin parisien, Anjou, Quercy, Périgord, Gironde).

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce semble circonscrite à un unique secteur du causse de Martel entre Aubas et Terrasson. Elle n'est connue en Vallée de l'Homme qu'en quelques localités de l'Escaleyrou (Aubas) en contexte d'ourlet thermophile et de pelouse calcicole.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, très rare, et liée à des milieux d'intérêts. La Gesse de Pannonie est considérée comme vulnérable sur de larges pans du territoire national, et en danger en Aquitaine.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

À l'état végétatif, risque important de confusion avec la Gesse de montagnes (*Lathyrus linifolius*), espèce très commune. La tige de la Gesse de Pannonie est moins nettement ailée que celle de cette dernière. À la floraison, la couleur blanche laiteuse des fleurs permet de trancher avec certitude (celles de la Gesse des montagnes sont pourpres à bleutées)

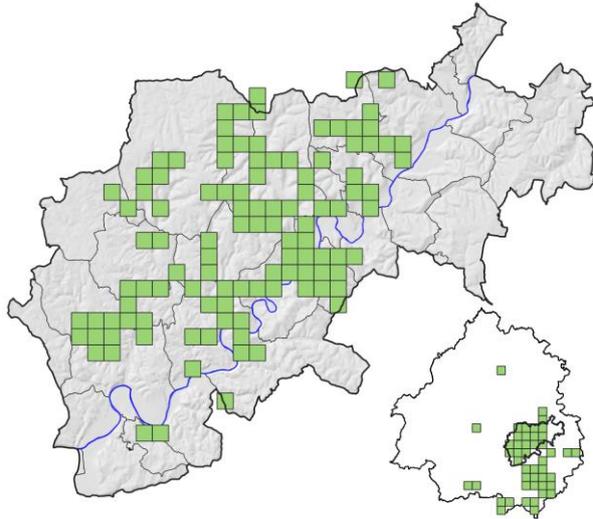
La grande variabilité morphologique de la Gesse de Pannonie a entraîné la description de nombreuses variétés. Les populations de Dordogne sont à rapporter à la variété *asphodeloïde*.

Lavandula latifolia

Lavande aspic

Famille des Lamiacées
Chaméphyte — 3-8 dm — VI-VIII
Méditerranéen

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Majeure



Pelouses et milieux associés
(garrigues et pelouses xérophiiles basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Rocailles, pelouses, et fourrés calcaires xérophiiles.

Répartition générale

Espèce ouest méditerranéenne : France, Espagne et Italie. En France, la Lavande aspic est surtout présente sur le pourtour méditerranéen, les Grands Causses, ainsi qu'en quelques localités du Bassin aquitain et du piémont Pyrénéen. Elle comprend un important isolat dans le Périgord qui constitue sa limite nord occidentale d'aire de répartition.

Répartition locale

En Dordogne la quasi-totalité des populations de l'espèce sont circonscrites au Périgord Noir (quelques populations étant connues dans le Bergeracois et le Périgord central).

En Vallée de l'Homme, la Lavande aspic est surtout présente sur les coteaux secs de la rive droite de la Vézère.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Le caractère répandu de la Lavande aspic en Vallée de l'Homme ne doit pas faire perdre de vue qu'elle reste une espèce peu commune à l'échelle de la Dordogne et plus encore de la Nouvelle-Aquitaine. Soulignons que le département abrite la quasi-totalité des populations régionales de l'espèce et que leur caractère d'isolat leur confère un intérêt particulier. Pour ces raisons, la valeur patrimoniale de l'espèce est considérée comme majeure en Dordogne.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

L'espèce a été répertoriée en Vallée de l'Homme dès le XIX^{ème} par Charles Durieu de Maisonneuve qui la mentionnait déjà entre Thonac et Rouffignac.

La Lavande aspic est une espèce indigène. Elle ne doit pas être confondue avec la Lavande officinale (*Lavandula angustifolia*), ni avec le Lavandin (*Lavandula x intermedia* issu du croisement entre ces deux espèces), toutes deux anciennement cultivées et pouvant se trouver de manière relictuelle sur certains coteaux du département. La Lavande aspic se distingue de ces dernières par ses bractées étroites uninervées et ses feuilles plus larges.

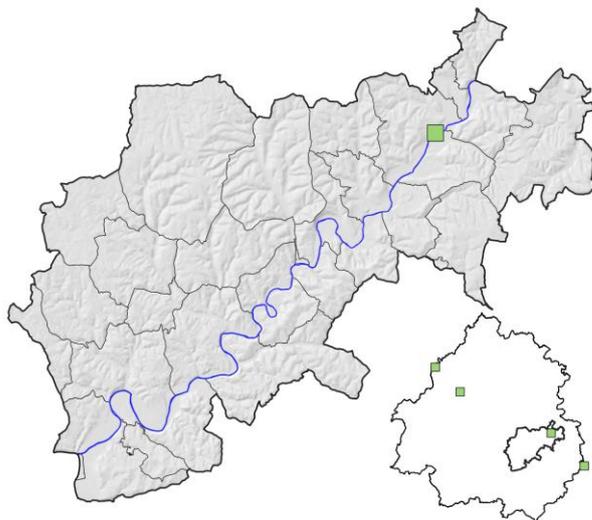
L'espèce est utilisée pour la production d'essence d'aspic utilisée en parfumerie et en savonnerie.

Lemna gibba

Lentille d'eau bossue

Famille des Aracées
Hydrothérophytes — 0,2-1 dm — VI-IX
Cosmopolite

Espèce exceptionnelle en Dordogne (E)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© A. Aird

Écologie

Herbiers aquatiques en eau douce stagnante à faiblement courante riches en nutriments.

Répartition générale

Espèce sub-cosmopolite. En France, La Lentille d'eau bossue est répartie surtout dans le quart nord-ouest du pays, le Centre, la vallée du Rhône et le Midi. Elle semble rare dans le Sud-Ouest et n'est connue que de manière très ponctuelle dans le Bassin aquitain.

Répartition locale

Citée autrefois dans le Bergeracois, le Périgord central, et le Périgord cristallin, l'espèce n'est plus aujourd'hui connue en Dordogne qu'en deux stations, dans les vallées de la Dronne et de la Vézère. Cette dernière se trouve sur le territoire de la Vallée de l'Homme (Montignac).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Malgré sa résistance apparente à l'eutrophisation et à la pollution, la Lentille d'eau bossue semble en régression sur diverses parties du territoire national. Elle est considérée comme vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Pas de menaces clairement identifiées pouvant expliquer la régression de l'espèce.

Remarques

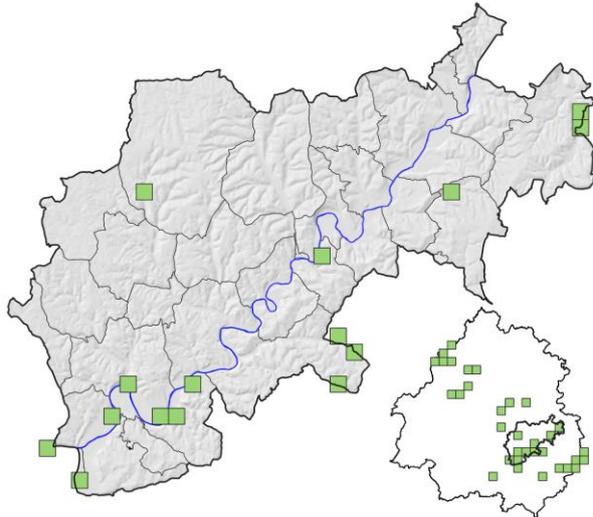
La Lentille d'eau bossue se distingue de la Petite Lentille d'eau (*Lemna minor*, indigène) et de Lentille d'eau minuscule (*Lemna minuta*, exotique envahissante), toutes deux très fréquentes, par son aspect spongieux (face inférieure des frondes convexes). Sur la photo, l'espèce se trouve en mélange avec la Spirodèle à racines nombreuses (*Spirodela polyrhiza*), beaucoup plus grande.

Lemna trisulca

Lentille d'eau à trois sillons

Famille des Aracées
Hydrothérophytes — 0,05-0,15 dm — VI-IX
Cosmopolite

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux aquatiques
(herbiers thérophytiques dulçaquicoles mésotrophiles)



© T. Emeriau

Écologie

Herbiers aquatiques en eau douce stagnante à faiblement courante. L'espèce semble tolérante à une large gamme de niveau trophique (mésotrophe à eutrophe).

Répartition générale

Espèce sub-cosmopolite. En France, la Lentille d'eau à trois sillons est présente, de manière dispersée, surtout dans la moitié nord du pays. Elle se raréfie considérablement dans la moitié sud.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est assez rare. On la trouve surtout dans le Périgord Noir et, de manière plus dispersée, dans les autres secteurs calcaires du département (Périgord central, Ribéracois, Bergeracois).

En Vallée de l'Homme, la Lentille d'eau à trois sillons a été répertoriée dans les vallées des Beunes, du Coly, du Turançon, du Manaurie, ainsi que dans divers petits vallons annexes de la Vézère.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Lentille d'eau à trois sillons est considérée comme vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Pas de menaces clairement identifiées pouvant expliquer la régression de l'espèce.

Remarques

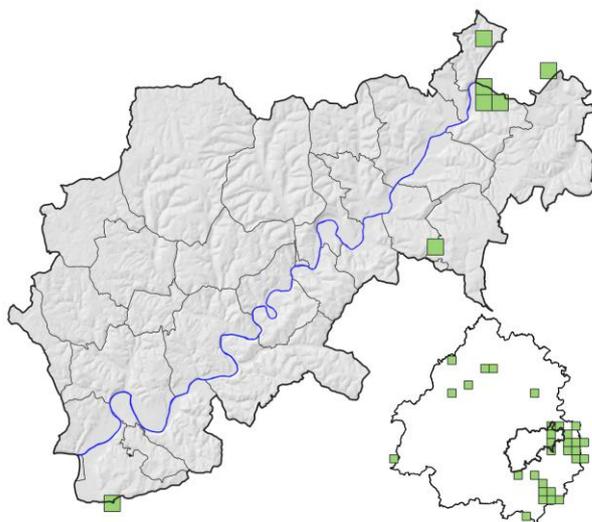
L'espèce se distingue sans ambiguïté des autres représentantes du genre répertoriées sur le territoire, qui ont toutes des frondes de forme ovale à elliptique. La Lentille d'eau à trois sillons présente quant à elle des frondes lancéolées, pétiolées, et se fixant entre elles en angle droit, donnant à l'ensemble l'aspect d'une myriade de petites croix. Elle présente également la singularité de se développer sous la surface de l'eau (les autres espèces de lentilles étant flottantes). Cette dernière caractéristique contribue à la rendre difficilement détectable, l'espèce étant souvent masquée par d'autres plantes flottant en surface.

Leontodon crispus

Liondent crépu

Famille des Asteracées
Hémicryptophyte — 1-3 dm — V-VII
Sub-méditerranéen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Pelouses et milieux associés (pelouses xérophiles méditerranéennes)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses rocailleuses sur calcaire

Répartition générale

Espèce ouest-méditerranéenne : Balkans, Italie, France, péninsule Ibérique. En France, le Liondent crépu est surtout présent dans le quart sud-est. On en trouve de manière plus localisée dans quelques secteurs du Sud-Ouest (Rouergue, Quercy, Agenais, Périgord).

Répartition locale

En Dordogne, le Liondent crépu est avant tout une plante des zones de causses (Martel, Daglan), quelques stations se trouvant dispersées sur le reste du territoire (Ribéracois).

En Vallée de l'Homme, l'espèce est connue sur les secteurs de causses (les Farges, Aubas), ainsi que sur les coteaux de la Seignolle (Valojoux) et de la Dordogne (Saint-Chamassy). Plusieurs mentions anciennes restent à retrouver (Montignac, Fleurac).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Le Liondent crépu se trouve en limite d'aire nord-occidentale dans le Périgord. Le département héberge par ailleurs la quasi-totalité des populations régionales de l'espèce. Sa valeur patrimoniale est considérée comme très forte pour le département.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

Le Liondent crépu se distingue du Liondent hispide (*Leontodon hispidus*), répandu sur les coteaux du département, par sa souche ne produisant qu'une unique rosette de feuilles (vs rosettes produites en groupe).

Lepidium graminifolium

Passerage à feuilles de graminée

Famille des Brassicacées
Hémicryptophyte / Chaméphyte — 2-8 dm — V-X
Sub-méditerranéen

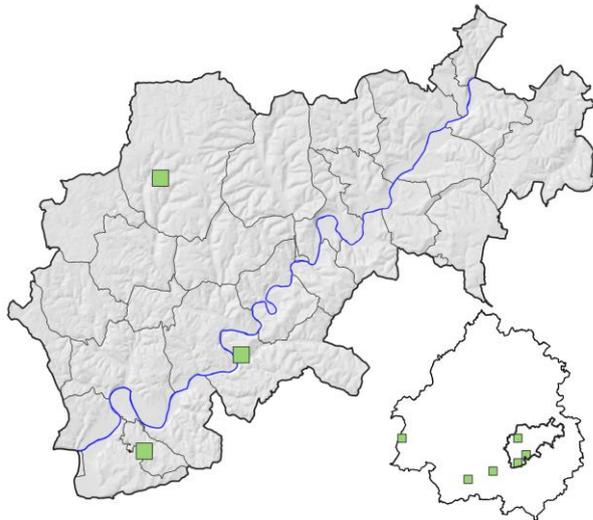
Espèce très rare en Dordogne (TR)

Statut :

Menaces régionales : Vulnérables (VU)

Enjeu de conservation régional : Notable

Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieus anthropisés
(friches vivaces eutrophiles, surtout urbaines)



© J.-C. Abadie

Écologie

Friches sablonneuses ou graveleuse, vieux murs, ballasts.

Répartition générale

Espèce sub-méditerranéenne. En France, le Passerage à feuilles de graminée est surtout présent dans le quart sud-est, en Auvergne et, de manière sporadique, dans le Bassin parisien et le Sud-Ouest (où il est très rare). Il est également présent à l'état naturalisé dans plusieurs régions de la moitié nord.

Répartition locale

En Dordogne, le Passerage à feuilles de graminée est connu dans quelques stations du Bergeracois, du Périgord Noir et de la vallée de l'Isle. En Vallée de l'Homme, il a été trouvé en contexte urbain sur les communes d'Audrix, Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac et les Eyzies.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en régression en Aquitaine, cotée vulnérable sur la Liste rouge régionale de la flore vasculaire.

Menaces

Les raisons du déclin du Passerage à feuilles de graminée restent à préciser : il semble en effet adapté aux milieux rudéraux et perturbés.

Remarques

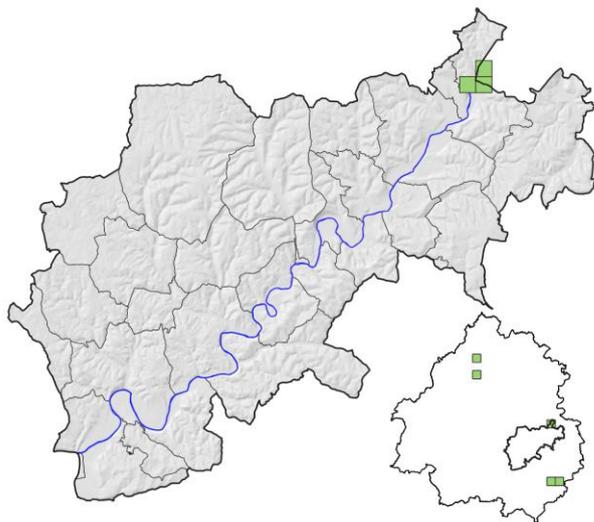
Espèce discrète, même en pleine floraison. Se distingue du Passerage de Virginie (*Lepidium virginicum*, espèce exotique très répandue) par ses fruits non ailés et ses pétales dépassant les sépales (voir photo).

Libanotis pyrenaica

Libanotis

Famille des Apiacées
Hémicryptophyte — 2-12 dm — VII-IX
Sub-montagnard

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux rupestres
(pelouses et ourlets xérophiles, rochers, éboulis, surtout sur calcaire)



© J.-C. Abadie

Écologie

Falaises, rocailles, éboulis, pelouses et ourlets sur calcaires.

Répartition générale

Taxon eurasiatique tendant à devenir montagnard dans le sud de son aire. En France, le Libanotis est surtout présent dans les massifs montagneux : Alpes, Vosges, Jura, Auvergne et Pyrénées. Il est également connu sous forme de populations dispersées en plaine : Nord-Est, Centre-Ouest, Normandie, Quercy et Périgord.

Répartition locale

En Dordogne, où elle est très rare, l'espèce est présente sur les calcaires compacts du Mareuillais, sur l'extrémité occidentale du Causse de Martel, ainsi que sur les falaises de la haute vallée de la Dordogne (secteur de Domme).

En Vallée de l'Homme, le Libanotis est connu de longue date dans le secteur des Farges. Il s'y trouve au sein de falaises et d'éboulis en surplomb de la rive droite de la Vézère, ainsi qu'en contexte d'ourlet (incluant des bords de routes). Une station anciennement mentionnée dans le secteur de Campagne semble aujourd'hui disparue.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour le département de la Dordogne où elle se trouve en situation d'isolat. Le Libanotis est en régression dans ses stations de plaine (coté menacé sur les listes rouges d'Île-de-France, Centre, Normandie, Pays-de-la-Loire). Plusieurs mentions anciennes non retrouvées en Dordogne tendent à montrer qu'il en est de même dans le département.

Menaces

Fermeture des milieux.

Remarques

À l'état végétatif, risque de confusion avec le Boucage saxifrage (*Pimpinella saxifraga*), très commun dans les mêmes milieux.

Espèce aromatique utilisée en parfumerie.

Lindernia procumbens

Lindernie couchée

Famille des Linderniacées

Thérophyte — 0,8-1,5 dm — VIII-IX

Eurasiatique

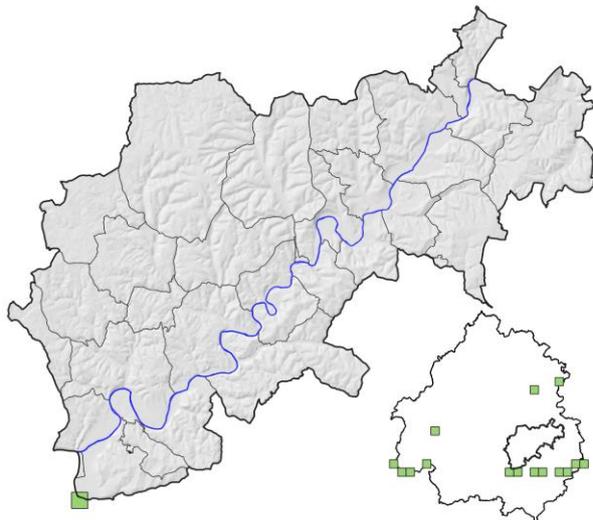
Espèce très rare en Dordogne (TR)

Statut : Protection nationale — Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : En danger (EN)

Enjeu de conservation régional : Très fort

Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Zones humides
(pelouses annuelles des grèves d'étangs et de cours d'eaux)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses à annuelles des grèves alluviales

Répartition générale

Espèce eurasiatique, surtout présente, en France, dans le centre et l'est du pays. Dans le Sud-Ouest, l'espèce n'est connue qu'en quelques localités des Landes, du Périgord et du Quercy.

Répartition locale

Dans le Périgord, la majorité des stations de l'espèce se trouvent sur les bords de la Dordogne (Sarladais et Bergeracois). Plus ponctuellement, on la rencontre également sur les bords de l'Isle, de l'Auvezère ainsi que dans le Périgord cristallin.

En Vallée de l'Homme, La Lindernie couchée a été trouvée en 2022 (observation : Wilfried Ratel), sur les bords de la Dordogne à Saint-Chamassy.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à très forte valeur patrimoniale, cotée en danger d'extinction sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine, ses enjeux de conservations étant considérés très forts au niveau régional.

Menaces

La Lindernie couchée est une espèce en forte régression sur le territoire national, en raison des atteintes à ses milieux (régulation des niveaux d'eau) et de la concurrence directe de la Lindernie douteuse (*Lindernia dubia*), espèce envahissante originaire d'Amérique du Nord occupant la même niche écologique (voir remarques).

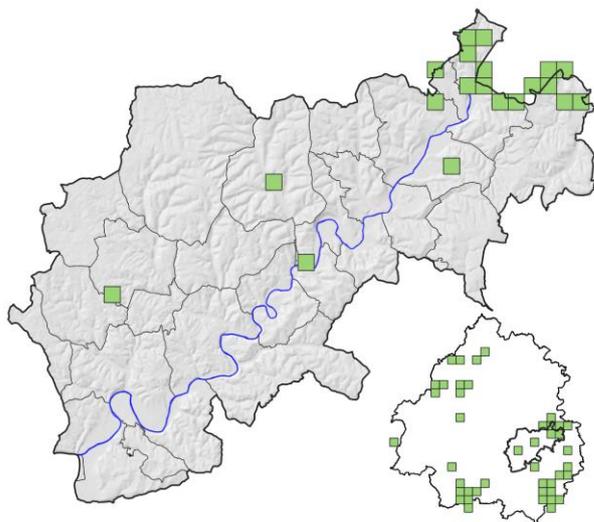
Remarques

Les populations de l'espèce, aux effectifs souvent réduits, sont difficiles à détecter, car elles se trouvent en mélange avec celles, très abondantes, de la Lindernie douteuse (*Lindernia dubia*, espèce exotique envahissante). Les deux espèces peuvent être distinguées par le nombre d'étamines fertiles (4 pour la Lindernie couchée, 2 accompagnées de 2 staminodes pour la Lindernie douteuse) ainsi que par la longueur des pédicelles floraux, beaucoup plus longs chez la Lindernie couchée.

Lonicera etrusca Chèvrefeuille d'Étrurie

Famille des Caprifoliacées
Phanérophyste lianescent — 5-30 dm — V-VI
Sub-méditerranéen

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés (fourrés thermophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Fourrés thermophiles des coteaux calcaires.

Répartition générale

Espèce sub-méditerranéenne. En France, le Chèvrefeuille d'Étrurie est commun en zone méditerranéenne. On le trouve également en Limagne, sur les Grands Causses, ainsi que dans quelques secteurs du Sud-Ouest : nord Midi-Pyrénées, Agenais, Périgord, Corrèze et Charente où l'espèce atteint sa limite d'aire nord-occidentale.

Répartition locale

En Dordogne, le Chèvrefeuille d'Étrurie est surtout présent dans le Sarladais et les Causses, ainsi que dans quelques secteurs du Bergeracois et du Ribéracois.

En Vallée de l'Homme, l'espèce est essentiellement connue sur les causses des communes des Farges, Aubas et Coly-Saint-Amand. On la trouve également de manière plus localisée sur quelques coteaux de Montignac, Plazac et Mauzens-et-Miremont.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour le département, considérée comme menacée en Limousin et Poitou-Charentes.

Menaces

Eutrophisation, enfrichement.

Remarques

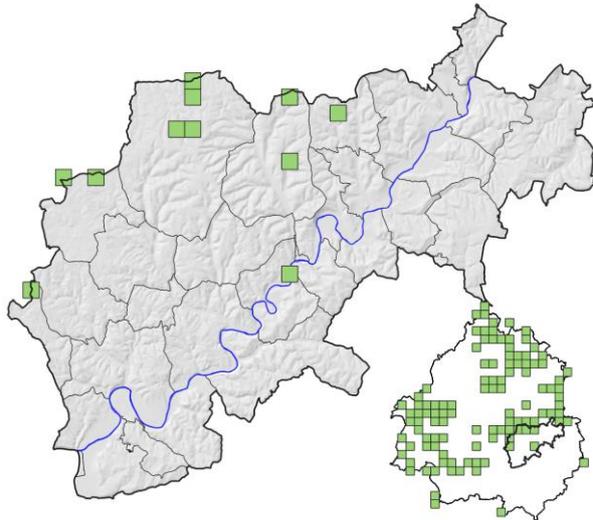
Se distingue des autres Chèvrefeuilles sauvages de Dordogne par ses feuilles connées sous l'inflorescence (aspect de feuilles soudées donnant l'impression d'être transpercées par la tige).

Lotus angustissimus

Lotier grêle

Famille des Fabacées
Thérophyte — 0,5-4 dm — IV-VI(X)
Méditerranéo-atlantique

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection régionale
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Pelouses et milieux associés
(pelouses hygrophiles à thérophytes et mares temporaires surtout sur silice)



© N. Meslage

Écologie

Pelouses sablonneuses acidiphiles.

Répartition générale

Espèce méditerranéo-atlantique. En France, Le Lotier grêle est un taxon réparti essentiellement dans les zones siliceuses de l'ouest, du centre et du sud du pays. Dans la région, l'espèce est relativement commune.

Répartition locale

En Dordogne, le Lotier grêle se rencontre dans l'ensemble des secteurs siliceux du département : Double, Landais, Périgord cristallin, ainsi que dans l'ensemble des zones de placages acides du Périgord central et du Périgord Noir. C'est dans ce contexte que l'espèce a été répertoriée en Vallée de l'Homme sur plusieurs communes situées au nord de la Vézère.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Malgré une protection régionale, les enjeux autour de cette espèce restent modérés.

Menaces

Fermeture des milieux, eutrophisation.

Remarques

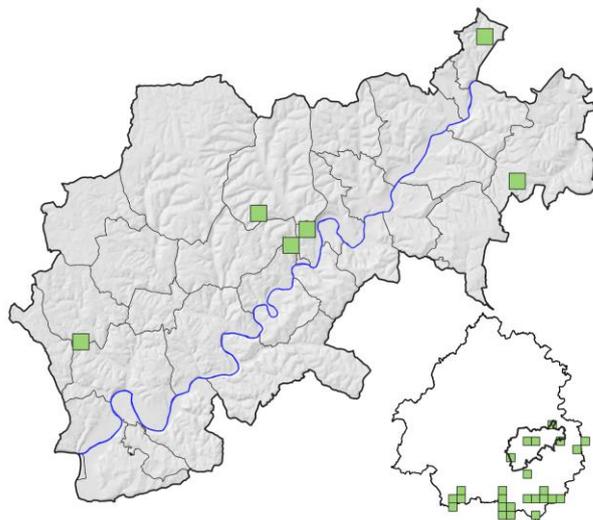
L'espèce se distingue du Lotier hispide (voir fiche de l'espèce) par ses gousses plus longues (>15mm). À l'état végétatif, les deux taxons sont difficilement différenciables. Ces derniers étaient jusqu'à récemment réunis au sein de la même espèce (et considérées alors comme des sous-espèces toutes deux protégées).

Lotus dorycnium

Dorycnie à cinq folioles

Famille des Fabacées
Chaméphyte — 1-6 dm — IV-VI
Méditerranéen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Pelouses et milieux associés (garrigues et ourlets thermophiles basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Fourrés et ourlets thermophiles sur calcaire

Répartition générale

Espèce présente dans les pays du bassin méditerranéen et de l'Europe centrale. En France, la Dorycnie à cinq folioles est commune dans la zone méditerranéenne, et présente en plusieurs foyers dans le Sud-Ouest : Grands Causses, Armagnac, Tarn, Quercy, Agenais, Charentes...

Répartition locale

Bien que pouvant être abondante dans les départements voisins de Charente et de Lot-et-Garonne, la Dorycnie à cinq folioles reste assez rare en Dordogne où la majeure partie de ses populations est circonscrite à la marge sud du département (Bergeracois, Val Lémance, Causse de Daglan). Quelques populations isolées sont toutefois connues plus au nord. L'espèce est ainsi présente en Vallée de l'Homme sur les coteaux de Journiac, Saint-Léon-sur-Vézère, Plazac, Coly-saint-Amand et des Farges.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à très forte valeur patrimoniale liée à des milieux d'intérêt.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

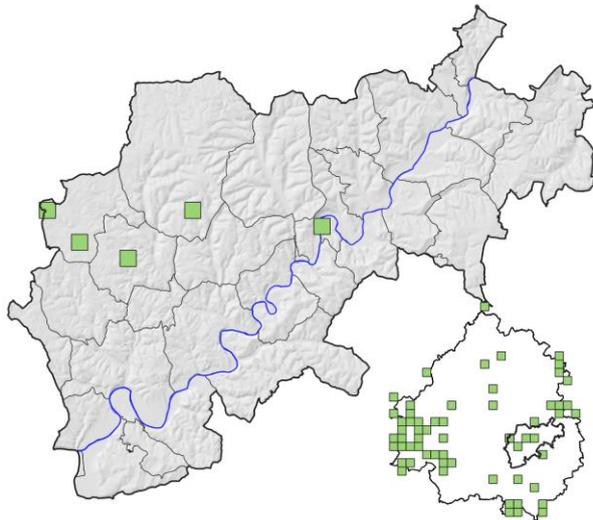
Espèce mellifère, parfois cultivée comme plante ornementale

Lotus hispidus

Lotier hispide

Famille des Fabacées
Thérophyte / Hémicryptophyte — 1-4 dm — V-VII
Méditerranéo-atlantique

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection régionale
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Pelouses et milieux associés
(pelouses hygrophiles à thérophytes et mares temporaires surtout sur silice)



© S. Lorient

Écologie

Pelouses sablonneuses acidiphiles.

Répartition générale

Espèce méditerranéo-atlantique. En France, le Lotier hispide est un taxon réparti essentiellement dans les zones siliceuses de l'ouest, du centre et du sud du pays. Dans la région, l'espèce est relativement commune.

Répartition locale

Le Lotier hispide a une répartition générale similaire à celle du Lotier grêle (voir fiche de l'espèce). En Dordogne, il semble cependant moins noté que ce dernier (en dehors de la Double).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Malgré une protection régionale, les enjeux autour de cette espèce restent modérés.

Menaces

Fermeture des milieux, eutrophisation.

Remarques

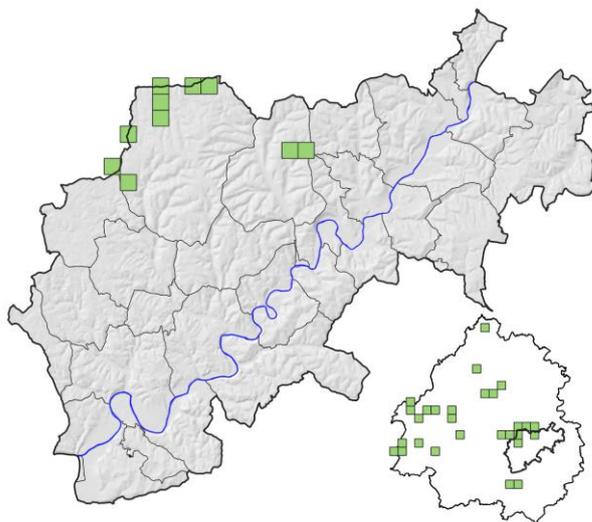
Le Lotier hispide se distingue du Lotier grêle par ses gousses plus courtes (<15mm). Jusqu'à récemment réunis au sein de la même espèce, les deux taxons sont protégés sur le territoire de l'ex-Aquitaine.

Lysimachia minima

Centenille naine

Famille des Primulacées
Thérophyte — 0,1-1 dm — V-IX
Eurasiatique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Pelouses et milieux associés (pelouses à thérophytes hygrophiles oligotrophiles sur silice)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses sablonneuses acidiphiles.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. La Centenille naine est une espèce dispersée en France siliceuse, avec une plus grande fréquence dans le quadrant nord-ouest. Dans la région, elle reste peu répandue et se trouve essentiellement dispersée dans les Landes de Gascogne et la Double.

Répartition locale

En Dordogne, la Centenille naine est surtout présente dans la Double et le Landais. Plus ponctuellement, on la trouve dans la Bessède, le Périgord central et le Périgord cristallin.

En Vallée de l'Homme, l'espèce a été trouvée au sein de placages sablonneux sur les communes de Plazac et Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Centenille naine est une espèce en régression sur de larges pans du territoire national : elle est cotée menacé sur plusieurs listes rouges régionales (Auvergne, Rhône-Alpes, Île-de-France, Alsace, Normandie, Bourgogne, Limousin, Lorraine, Champagne-Ardenne).

Menaces

Fermeture des milieux, eutrophisation.

Remarques

L'espèce, de petite taille et à la floraison fugace, peut facilement passer inaperçue. Elle se distingue des autres espèces du genre par ses fleurs de taille réduite, subsessiles, à corolles généralement tétramères.

Marrubium vulgare

Marrube commun

Famille des Lamiacées
Hémicryptophyte — 3-8 dm — V-IX
Méditerranéen

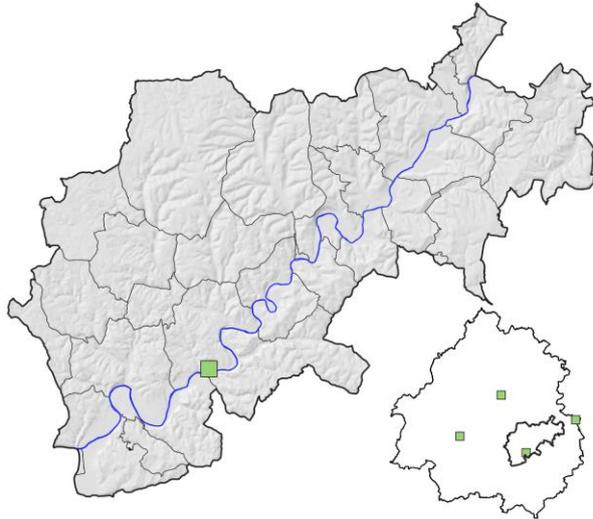
Espèce très rare en Dordogne (TR)

Statut :

Menaces régionales : Données insuffisantes (DD)

Enjeu de conservation régional : Notable

Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés
(Décombres, pelouses rudéralisées, reposoirs à bestiaux)



© J.-C. Abadie

Écologie

Décombres, pelouses rudéralisées, reposoirs à bestiaux.

Répartition générale

Espèce méditerranéenne. En France, le Marrube commun est présent essentiellement dans le Languedoc, la Provence, les Grands Causses, l'Ardèche et l'Auvergne. On le trouve de manière plus sporadique sur le reste du territoire. Il est rare dans le Sud-Ouest.

Répartition locale

En Dordogne, le Marrube commun n'est connu qu'en quatre localités. En Vallée de l'Homme, il est présent dans un abri-sous-roche du secteur de Saint-Cirq.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, où elle est très rare. Le Marrube commun est en régression dans la moitié nord de la France.

Menaces

Régression des pâtures et des reposoirs à bestiaux.

Remarques

Espèce anciennement cultivée pour ses propriétés médicinales et aromatiques (autrefois utilisé en condiment).

Medicago rigidula

Luzerne de Gérard

Famille des Fabacées

Thérophyte — 1-4 dm — IV-VI

Méditerranéen

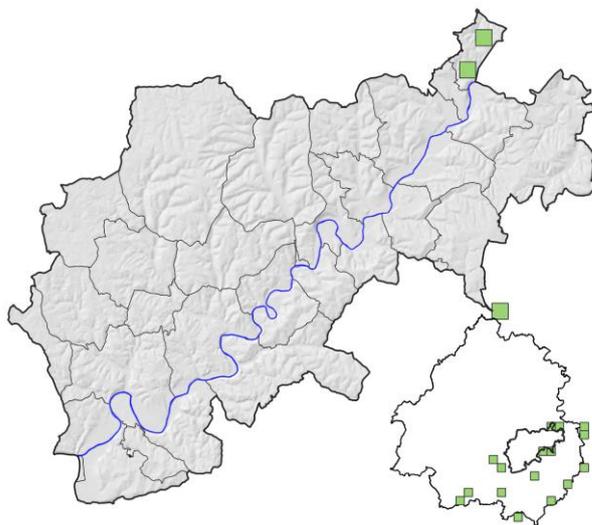
Espèce très rare en Dordogne (TR)

Statut : Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Vulnérables (VU)

Enjeu de conservation régional : Fort

Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses à annuelles thermophiles sur calcaire.

Répartition générale

Espèce euryméditerranéenne. En France, la Luzerne de Gérard est bien présente en Méditerranée, et compte quelques stations disséminées sur le reste du territoire.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est très rare, elle est présente de manière dispersée dans le quart sud-est du département. La Luzerne de Gérard a été recensée sur le territoire de la Vallée de l'Homme sur les causses de la commune des Farges (observations : Corine Oosterlee).

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'espèce est cotée vulnérable sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine. Ses enjeux de conservation sont considérés comme forts au niveau régional.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

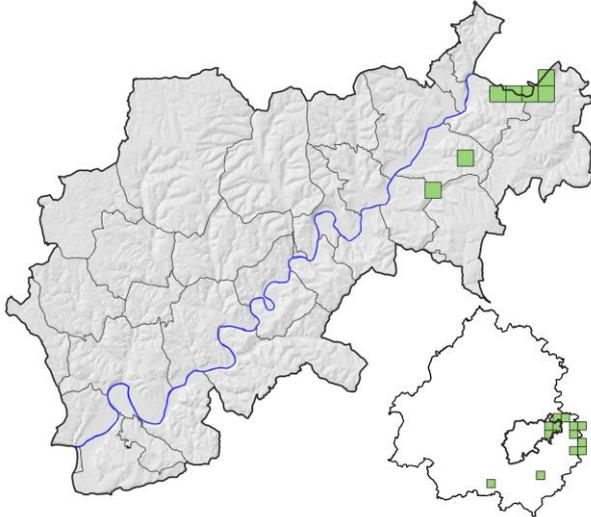
La Luzerne de Gérard ne doit pas être confondue avec la Luzerne naine (*Medicago minima*), beaucoup plus commune, et se trouvant dans les mêmes milieux. Elle s'en distingue par ses gousses à spires contigües et ses pédoncules floraux aristés.

Melampyrum cristatum

Mélampyre à crêtes

Famille des Orobanchacées
Thérophyte semiparasite — 1-5 dm — V-VII
Eurasiatique

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Pelouses et milieux associés
(pelouses et ourlets thermophiles basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses et ourlets thermophiles sur calcaire.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, l'espèce est dispersée au sein de différentes régions calcaires du territoire : Bassin parisien, Auvergne, Centre-Ouest, Bassin aquitain, Alpes...

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce se trouve essentiellement sur la marge du causse de Martel, à l'est du département. En Vallée de l'Homme, le Mélampyre à crêtes est connu sur les communes d'Aubas, Coly-Saint-Amand, Montignac-Lascaux et Montignac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce très rare en Dordogne, considérée menacée dans plusieurs régions du nord de la France (cotée menacée sur les listes rouges d'Île-de-France, Normandie, Alsace, Lorraine, Picardie).

Menaces

Fermeture des milieux.

Remarques

Espèce se distinguant du Mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*), commun, par ses bractées carénées imbriquées sur quatre rangs.

Taxon parasitant les graminées (comme les autres Mélampyres).

Menyanthes trifoliata

Trèfle d'eau

Famille des Menyanthacées
Hydrogéophyte — 1,5-3 dm — IV-VII selon
Cosmopolite

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Zones humides
(tremblants tourbeux et gouilles)



© N. Meslage

Écologie

Zones tourbeuses, bas-marais alcalins, bord de mares et d'étangs. Le Trèfle d'eau est une espèce amphibie pouvant se développer aussi bien en contexte calcaire qu'acide.

Répartition générale

Espèce circumboréale. En France le Trèfle d'eau est surtout présent dans le Massif central, les Alpes, le Jura, les Vosges, les Pyrénées, ainsi que sur la frange nord-ouest du territoire (du Nord à la Bretagne). Ailleurs, il n'est présent que de manière très dispersée.

Répartition locale

En Dordogne, la plus grande partie des stations connues de l'espèce se trouvent dans le Périgord cristallin en prolongement des populations du Massif central. Une station isolée se trouve sur le territoire de la vallée de l'Homme dans la vallée du Vimont à Plazac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Au niveau national, le Trèfle d'eau est une espèce en forte régression sur ses stations de plaine du fait des atteintes à ses biotopes. C'est également ce qu'on observe en Dordogne où nombre de localités historiques n'ont pu être retrouvées (ex : autrefois cité à Bernifal). Le Trèfle d'eau est considéré vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Régression des zones humides (drainage, comblement des mares, populiculture...).

Remarques

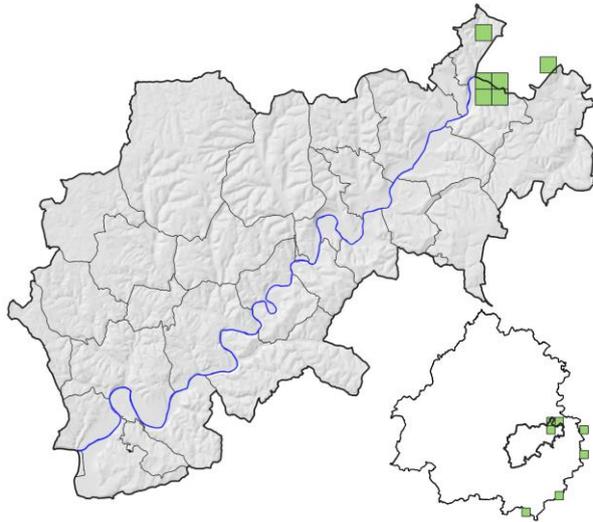
Les feuilles à trois folioles sont à l'origine du nom vernaculaire de l'espèce, qui n'a en réalité rien à voir avec les trèfles (elle fait partie d'une famille botanique bien distincte). Par leur taille, ces feuilles ne peuvent d'ailleurs guère être confondues avec un trèfle, le doute n'étant plus permis lors de la floraison, moment où l'espèce exhibe une grappe de fleurs campanulées recouvertes de longs poils blanc à l'aspect caractéristique.

Mercurialis huetii

Mercuriale de Huet

Famille des Euphorbiacées
Thérophyte — 0,5-2 dm — II-V
Méditerranéen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : En danger (EN)
Enjeu de conservation régional : Très fort
Valeur patrimoniale départementale : Majeure



Pelouses et milieux associés
(pelouses ouvertes sur rocailles calcaires)



© J.-C. Abadie

Écologie

Rocailles, éboulis calcaires, fentes et replats des falaises.

Répartition générale

La Mercuriale de Huet est une espèce ouest- méditerranéenne franco-ibérique. En France, elle est présente sur le pourtour méditerranéen ainsi que sur un isolat à cheval entre Quercy et Périgord.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est très rare. Elle n'est connue qu'en quelques localités du causse de Martel et de ses marges, sur le causse de Daglan, ainsi que sur les rocailles de la vallée de la Lémance.

La Mercuriale de Huet se trouve en limite d'aire nord-occidentale en Vallée de l'Homme. Elle a été répertoriée à Aubas (l'Escaleyrou) et sur les coteaux des Farges.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La rareté de l'espèce, sa situation d'isolat et la fragilité de ses milieux ont conduit à considérer l'espèce en danger d'extinction sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine. Ses enjeux de conservation régionaux et sa valeur patrimoniale départementale sont considérés respectivement comme très fort et majeur.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

La Mercuriale de Huet ne doit pas être confondue avec la Mercuriale annuelle (*Mercurialis annua*) très commune au sein des zones cultivées et perturbées. Elle s'en distingue par ses feuilles à marges glabres (vs ciliées), son port nain (vs taille variable). Toutes deux sont des plantes dioïque (pied male et femelle séparés).

L'espèce reste difficile à détecter en raison de sa petite taille et de sa floraison précoce et irrégulière.

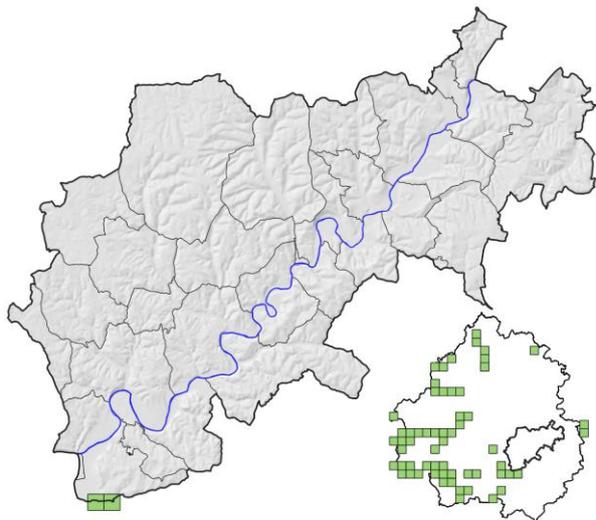


En haut : habitat de l'espèce. En bas : pieds femelle (à gauche) et male (à droite). ©J.-C. Abadie

Najas marina Grande Naïade

Famille des Hydrocharitacées
Hydrothérophytes — 1-5 dm — VII-IX
Cosmopolite

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection régionale
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Espèce aquatique des eaux profondes courantes à stagnantes.

Répartition générale

Espèce cosmopolite. Relativement répandue dans le nord du pays, la Grande Naïade est une plante aquatique présente de manière plus dispersée dans le sud. Dans le Bassin aquitain, elle est surtout connue dans les grandes rivières et de manière plus ponctuelle au sein de plans d'eau (retenues collinaires, anciennes gravières, etc.).

Répartition locale

Dans le Périgord, la Grande Naïade est essentiellement présente dans la moitié ouest du département, dans les eaux de la Dordogne, de l'Isle et de la Dronne.

En Vallée de l'Homme, l'espèce a été répertorié en limite sud de l'intercommunalité dans les eaux de la Dordogne à Saint-Chamassy.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Enjeu de conservation modéré. Hormis sur quelques portions du territoire national (Limousin), la Grande Naïade, ne semble guère menacée. Elle semble présenter une certaine tolérance à la turbidité de l'eau et à certaines pollutions.

Menaces

Pas de menaces identifiées sur le territoire.

Remarques

Comme beaucoup de plantes aquatiques, la Grande Naïade peut passer inaperçue, elle n'est souvent détectée que par des fragments d'individus échoués sur les berges.

L'espèce, aux feuilles coriaces hérissées de lobes épineux, ne peut guère être confondue avec les autres hydrophytes. On veillera cependant à la distinguer de la Petite Naïade (*Najas minor*), espèce à rechercher en Dordogne, dont elle se distingue par ses feuilles plus larges (2 à 4 mm) à face inférieure aiguillonnée (vs feuilles < 1,2 mm de large, à face inférieure inerme chez la Petite Naïade).

Narcissus poeticus

Narcisse des poètes

Famille des Amaryllidacées
Géophyte bulbeux — 3-6 dm — IV-V
Orophyte

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Le Narcisse des poètes peut être trouvé dans des milieux très différents. Sur la majeure partie de son aire, c'est avant tout une espèce de prairies humides et de boisement frais. De manière plus marginale, il est également connu en contexte de pelouse aride rocailleuse (sur calcaire). C'est à ce dernier cas de figure que se rapportent les stations de la Vallée de l'Homme.

Répartition générale

Espèce montagnarde sud-européenne. En France, le Narcisse des poètes est présent, à l'état sauvage, essentiellement au sein des massifs montagneux (Jura, Alpes, Massif central, Pyrénées). Il est rare en plaine. On le trouve, de manière dispersée, dans le bassin Parisien (Bourgogne, Centre, Vienne) et sur les marges du Bassin aquitain (Quercy, Périgord, Agenais).

Répartition locale

En Dordogne, le Narcisse des poètes est une espèce assez rare. La majeure partie de ses stations se trouvent dans le Périgord cristallin et ses marges, le long de diverses vallées, au sein de prairies et de boisements frais : Auvézère, Isle, Haute-Loue, Loue, Côte. On en trouve également des populations sur les causses de Martel et de Daglan en contexte de pelouses rocailleuses arides. En Vallée de l'Homme, plusieurs stations de l'espèce ont été découvertes, dans le cadre des prospections menées pour l'ABC, sur les communes d'Aubas et Coly-saint-Amand. Signalons également la présence de populations subsponsantées (probablement anciennement échappées) le long de la vallée du Coly.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en régression généralisée dans ses stations de plaines, à forte valeur patrimoniale en Dordogne. Soulignons que le Narcisse des poètes, considéré comme quasi menacé en Aquitaine, est coté menacé en Limousin et Poitou-Charentes.

Menaces

Cueillette : l'espèce, très esthétique, fait parfois l'objet de prélèvements dans le milieu naturel.

Régression des pelouses en raison de la fermeture des milieux.

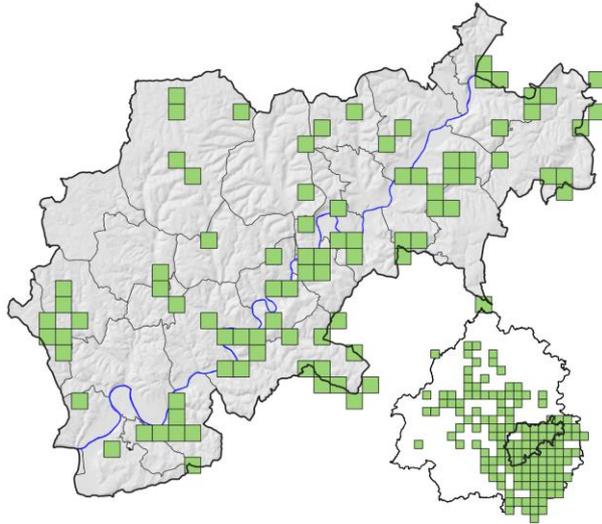
Remarques

Le liséré rouge sur la corolle interne permet de distinguer le Narcisse des poètes de divers autres taxons hybrides cultivés pouvant s'échapper dans la nature (ex : le Narcisse-bouquet - *Narcissus x medioluteus*).

Neottia nidus-avis Néottie nid d'oiseau

Famille des Orchidacées
Géophyte rhizomateux — 1,5-3,5 dm — V-VII
Eurasiatique

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection départementale
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Sous-bois en contexte calcaire.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, la Néottie nid-d'oiseau est une orchidée répandue, mais se raréfiant dans l'ouest, le midi et le Sud-Ouest, où on la rencontre essentiellement dans le massif pyrénéen et sur les marges du Bassin aquitain.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est assez commune le long d'un arc sud-est/nord-ouest, avec une plus grande fréquence dans le Sarladais et les Causses.

En Vallée de l'Homme, elle est relativement répandue et a été répertoriée dans la plupart des communes.

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'espèce ne semble pas menacée sur le territoire et ne présente que des enjeux de conservation modérés. Soulignons toutefois que la Néottie nid-d'oiseau reste relativement rare dans la région et que le Périgord abrite une part importante de ses populations régionales.

Menaces

Coupe rase, enrésinement.

Remarques

La Néottie nid-d'oiseau est une espèce non chlorophyllienne, se nourrissant sur les racines d'arbres alentours par l'intermédiaire de champignons mycorhiziens (mycohétérotrophie). Elle peut ainsi passer plusieurs années sous forme souterraine sans être visible. Cela explique que ses populations, généralement clairsemées, puissent voir leurs effectifs fluctuer fortement d'une année à l'autre, rendant la détection de l'espèce aléatoire.

Milieux forestiers
(sous-bois herbacés basiphiles)

Oenanthe lachenalii

Œnanthe de Lachenal

Famille des Apiacées

Hémicryptophyte / Géophyte tubéreux — 4-12 dm — VI-IX
Ouest-européen

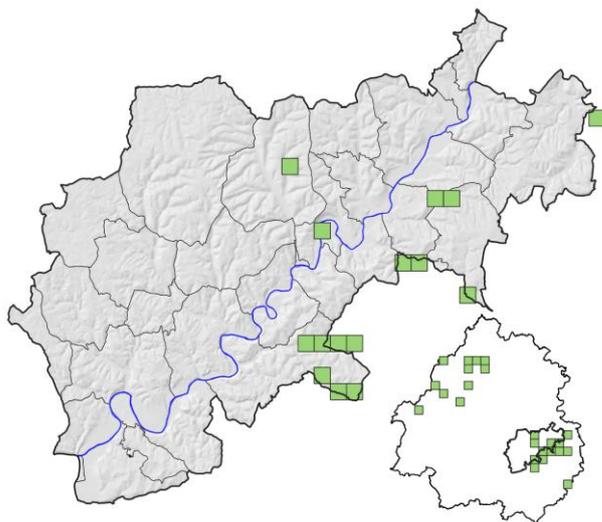
Espèce assez rare en Dordogne (AR)

Statut : Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Quasi menacé (NT)

Enjeu de conservation régional : Notable

Valeur patrimoniale départementale : Notable



Zones humides
(bas-marais et prairies hygrophiles basiphiles ou halophiles)



© T. Emeriau

Écologie

Bas-marais et prairies humides, sur calcaire.

Répartition générale

Espèce ouest-européenne. En France, l'Œnanthe de Lachenal est relativement rare. On le trouve sur les départements de la façade atlantique et méditerranéenne et, de manière plus dispersée, à l'intérieur des terres (Alpes, Bassin parisien, Bassin aquitain).

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est présente essentiellement dans le Ribéracois et le Sarladais.

En Vallée de l'Homme, l'Œnanthe de Lachenal comprend d'importantes stations dans la vallée des Beunes. De manière plus ponctuelle on la trouve dans les vallées de la Seignolle, du Turançon, du Vimont et de la Vézère.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce assez rare en Dordogne, liée à des milieux à forte valeur patrimoniale. L'Œnanthe de Lachenal est en régression sur de larges pans du territoire national (coté menacé sur les listes rouges régionales d'Île-de-France, Limousin, Bourgogne, Lorraine, Champagne-Ardenne).

Menaces

Régression des prairies humides : déprise, drainage, eutrophisation, fermeture des milieux.

Remarques

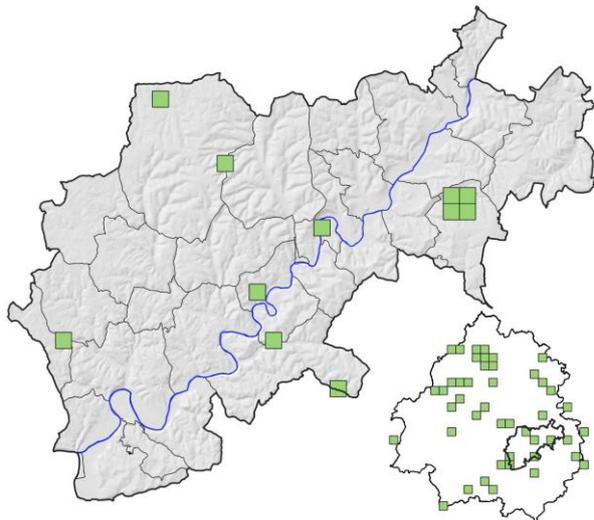
Les Œnanthes sont un genre complexe : risque de confusion important avec l'Œnanthe à feuilles de peucedan (*Oenanthe peucedanifolia*) et l'Œnanthe à feuilles de Silaüs (*Oenanthe silaifolia*). L'Œnanthe de Lachenal se distingue de l'Œnanthe à feuilles de peucedan par ses ombellules fructifères denses et compactes et sa floraison tardive (estivale vs printanière), et de l'Œnanthe à feuilles de Silaüs par ses fruits rétrécis aux deux extrémités (aspect rond vs aspect cylindrique).

Ophioglossum vulgatum

Ophioglosse commun

Famille des Ophioglossacées
Géophyte rhizomateux — 1-3 dm — VI-VIII
Cosmopolite

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Milieux prairiaux
(prairies et pelouses humides oligotrophiles basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Prairies, bas-fonds marécageux, pelouses humides pauvres en nutriment, sur calcaire.

Répartition générale

Espèce circumboréale, dispersée en France, sur les secteurs calcaires du territoire.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est connue dans la plupart des zones calcaires du département : Bergeracois, Ribéracois, Périgord central, Sarladais, Causses.

En Vallée de l'Homme, l'Ophioglosse commun a été trouvé au sein de fonds de vallons et de prairies humides sur les communes de La Chapelle-Aubareil, Les Eyzies, Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac, Saint-Avit-de-Vialard, Saint-Léon-sur-Vézère et Tursac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'Ophioglosse commun est une espèce en régression au niveau national. Elle reste peu commune en Dordogne et liée à des milieux d'intérêt.

Menaces

Régression des prairies et des zones humides : déprise, fermeture du milieu, eutrophisation, drainage.

Remarques

Les Ophioglosses sont des plantes appartenant aux Ptéridophytes (Fougères et apparentées). Elles se présentent sous l'aspect singulier d'un épi fertile portant les sporanges (organe produisant les spores) et d'un unique limbe foliaire.

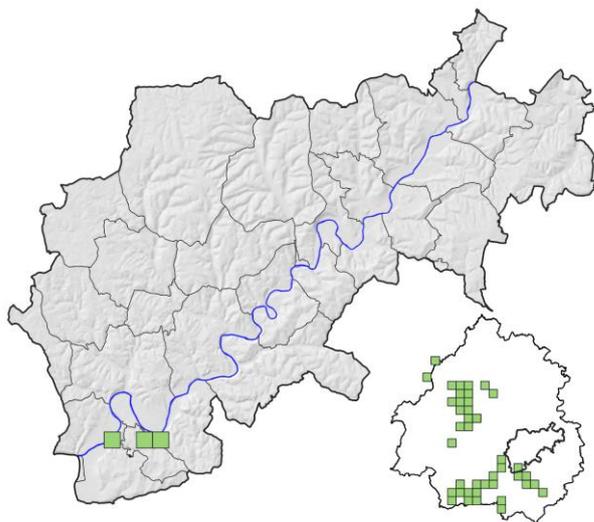
Espèce extrêmement discrète pouvant facilement passer inaperçue.

Ophrys lutea

Ophrys jaune

Famille des Orchidacées
Géophyte tubéreux — 1-3 dm — II-V
Sub-méditerranéen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses calcicoles.

Répartition générale

Espèce subméditerranéenne. En France, l'Ophrys jaune est surtout présente dans le quart sud-est (Provence, Languedoc, Ardèche). On le trouve de manière plus dispersée dans le Bassin aquitain.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'Ophrys jaune est assez rare. La plupart de ses populations se concentrent dans le Bergeracois, le Causse de Daglan, une portion des vallées de la Dordogne (secteur de Limeuil) et de l'Isle (secteur de Saint-Astier), ainsi que dans une zone du centre ouest comprise entre le Ribéracois et le Périgord central (secteur de Tocane-Saint-Apre).

En vallée de l'Homme, l'espèce est rare et très localisée : elle n'a été recensée que sur quelques coteaux marneux à Campagne et Saint-Chamassy.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour le département de la Dordogne, qui abrite la majorité des populations régionales de l'espèce. Notons que l'Ophrys jaune est coté menacé sur plusieurs listes rouges régionales (Limousin, Poitou-Charentes, Auvergne).

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

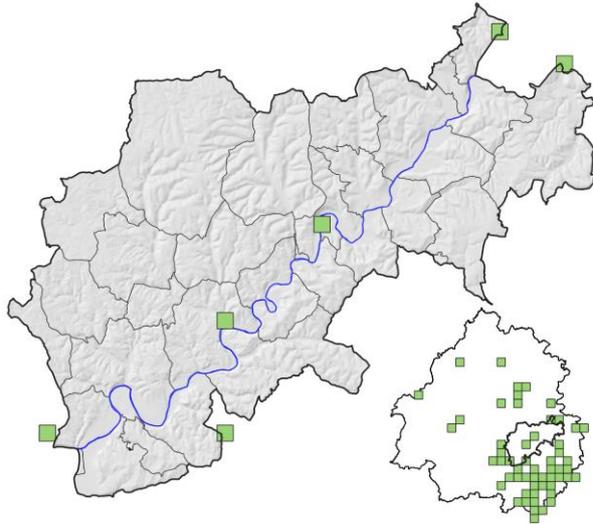
L'Ophrys jaune est une des espèces du genre les plus simples à identifier en Dordogne : son label élargi bordé d'une marge jaune permet de la reconnaître sans ambiguïté.

Orchis simia

Orchis singe

Famille des Orchidacées
Géophyte tubéreux — 1,5-5 dm — IV-VI
Méditerranéo-atlantique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses et ourlets calcicoles.

Répartition générale

Espèce méditerranéo-atlantique. L'Orchis singe est irrégulièrement réparti sur le territoire national, avec de vastes lacunes dans l'ouest, le Massif central, le nord et le nord-est. Elle est globalement rare dans le Sud-Ouest.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce est présente le long d'un arc sud-est/nord-ouest, avec une plus grande fréquence dans le Sarladais et les Causses. Elle se présente généralement sous forme de petites populations comportant peu d'individus.

En Vallée de l'Homme, l'Orchis singe a été répertorié au sein de pelouses et de talus routiers sur les communes de Savignac-de-Miremont, Les Eyzies, Saint-Léon-sur-Vézère, et les Farges.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour le département, qui abrite la majeure partie des populations régionales de l'espèce. Notons que l'Orchis singe est en régression dans la moitié nord du pays.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

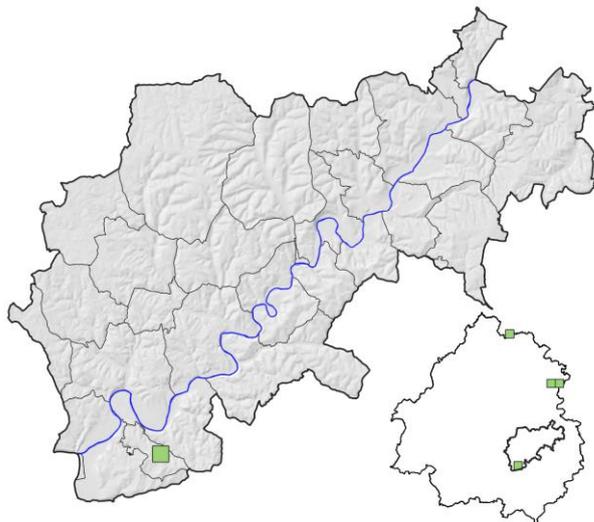
L'Orchis singe peut être confondu avec l'Orchis militaire (*Orchis militaris*), dont il se distingue par le lobe médian de son labelle à segments semblables aux latéraux (plus larges chez l'Orchis militaire) et par sa floraison commençant par le sommet de l'inflorescence (par la base chez l'Orchis militaire).

Oreopteris limbosperma

Fougère des montagnes

Famille des Thelypteridacées
Hémicryptophyte — 4-12 dm — VII-IX
Sub-montagnard

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Sous-bois herbacés, mégaphorbiaies et landes mésohygrophiles, parfois éboulis humides ou tourbières, sur silice

Répartition générale

Taxon eurasiatique. En France, La Fougère des montagnes est une espèce des régions humides et fraîches se trouvant dispersée en plaine dans la moitié nord de la France et devenant montagnarde dans le sud.

Répartition locale

En Dordogne, elle est surtout connue du Périgord cristallin (Avezère, Tardoire). La Fougère des montagnes est également présente en une unique localité de la Vallée de l'Homme sur la commune d'Audrix (station découverte par Bernard et Nicole Bédé en 2017).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale, très rare en Dordogne. La localité découverte en Vallée de l'Homme constitue un isolat original pour cette espèce des montagnes siliceuse.

Menaces

Espèce montagnarde relictuelle vulnérable au réchauffement climatique dans ses stations de plaines.

Remarques

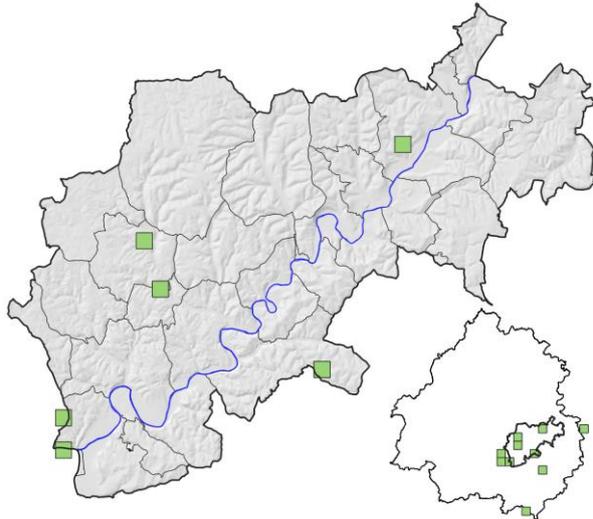
La Fougère des montagnes peut être confondue avec diverses fougères du genre *Dryopteris* (telles la Fougère male, *D. filix-mas*), mais s'en distingue par les glandes jaunes et odorantes parsemant ses frondes et ses pennes très rétrécies à la base.

Orlaya grandiflora

Caucalis à grandes fleurs

Famille des Apiacées
Thérophyte — 1,5-6 dm — VI-VII
Européen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Pelouses et milieux associés
(pelouses, falaises et éboulis, cultures, surtout sur calcaire)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses sèches calcicoles (biotope primaire). Également adaptée à des milieux de substitution : champs cultivés, vignes, bord de chemins et friches. Dans de nombreuses régions du nord de son aire, ces milieux constituent ses principaux biotopes.

Répartition générale

Espèce de répartition Européenne. En France, le *Caucalis* à grandes fleurs était autrefois signalé sur une large partie du territoire, il a depuis régressé, en particulier dans la moitié nord et dans l'ouest de la France. Il est aujourd'hui essentiellement présent dans le sud-est du pays. Dans le Sud-Ouest il semble limité à quelques noyaux de populations dans les Pyrénées, le Rouergue, le Quercy et le Périgord.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce semble circonscrite au Périgord Noir. Elle est présente en Vallée de l'Homme au sein de quelques pelouses des vallées de la Vézère (Montignac), du Manaurie (Mauzens-et-Miremont), de la Petite Beune (Les Eyzies), et de la Dordogne (Limeuil).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Le *Caucalis* à grandes fleurs est une espèce de pelouse calcaire autrefois plus répandue grâce à sa capacité à coloniser les cultures. L'espèce est ainsi classée comme messicole dans de nombreuses régions. L'intensification des pratiques agricoles a entraîné sa disparition de larges pans du territoire (Île-de-France, Picardie, Normandie, Poitou-Charentes, Gironde) tandis qu'elle est au bord de l'extinction sur d'autres secteurs (Centre, Alsace, Franche-Comté).

En Dordogne, les populations actuellement connues se trouvent en milieu primaire au sein de pelouses. Pour autant, la vulnérabilité de l'espèce reste grande, en raison du caractère localisé et réduit de ses populations, et des menaces pesant sur son habitat (fermeture du milieu). L'espèce est ainsi classé vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine. Soulignons enfin que les populations de Dordogne (en grande partie située sur la CCVH) constituent la quasi-totalité des effectifs régionaux de l'espèce. Cette responsabilité, et la grande rareté de l'espèce, expliquent que le *Caucalis* à grandes fleurs ait une valeur patrimoniale très forte dans le Périgord.

Menaces

Fermeture des milieux, intensification culturelle.

Remarques

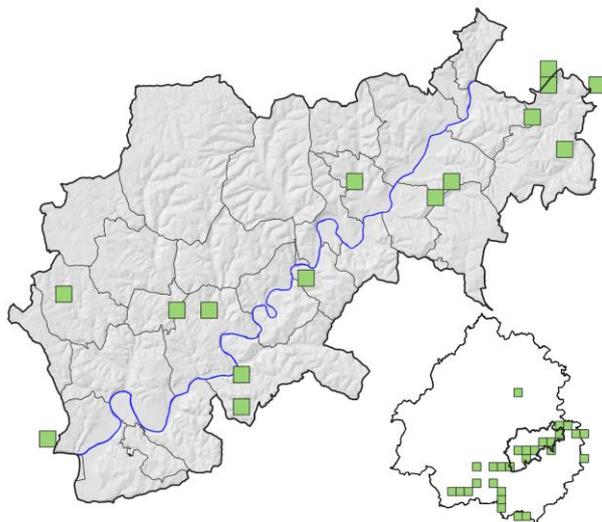
Le *Caucalis* à grandes fleurs ne doit pas être confondu avec le *Caucalis* à fruits aplatis (*Caucalis platycarpus*), autre espèce à forte valeur patrimoniale, connue en plusieurs stations limitrophes de la CCVH (Paunat, Cendrieux). Il se distingue de ce dernier par ses fruits fortement aplatis (vs peu aplati), ses ombelles nettement rayonnantes (vs non ou faiblement rayonnante) et ses involucre développés à bractées marginées de blanc (vs pas d'involucre).

Orobanche alba

Orobanche du thym

Famille des Orobanchacées
Géophyte parasite — 0,5-2 dm — IV-VII
Eurasiatique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses calcaïques, qui hébergent sa plante hôte privilégiée : le Thym. L'espèce est également connue pour parasiter d'autres lamiacées (ex : Clinopodes, Sargettes, etc.).

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, l'Orobanche du thym est surtout présent dans la moitié est du pays. Il se raréfie vers l'ouest et reste peu commun dans le Sud-Ouest.

Répartition locale

En Dordogne, l'Orobanche du thym est surtout connu dans le Bergeracois, le Sarladais, les Causses et la Bessède.. En Vallée de l'Homme, on le trouve dispersé sur les pelouses des communes de Coly-Saint-Amand, La Chapelle-Aubareil, Les Eyzies, Peyzac-le-Moustier, Savignac-de-Miremont et Thonac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Forte valeur patrimoniale pour le département de la Dordogne, qui héberge une fraction significative des populations régionales. Soulignons que l'espèce est en régression dans plusieurs régions de France (il est coté menacé sur les listes rouges d'Île-de-France, Centre et Normandie).

Menaces

Régression des pelouses calcaïques suite à la fermeture des milieux.

Remarques

Les Orobanches sont des plantes parasites dépourvues de chlorophylle. Leur appareil végétatif se résume à une tige simple portant des feuilles réduites à l'état d'écaïlles. Ils vivent reliés aux racines de leur plante hôte par l'intermédiaire de suçoirs souterrains. La plupart des espèces d'Orobanches sont inféodées à un hôte d'une espèce (ou d'une famille) bien spécifique.

La détermination des Orobanches s'avère parfois délicate, d'autant plus qu'il n'est pas toujours possible de connaître avec certitude leur plante hôte. Plusieurs autres espèces se trouvent au sein des pelouses calcaïques du département :

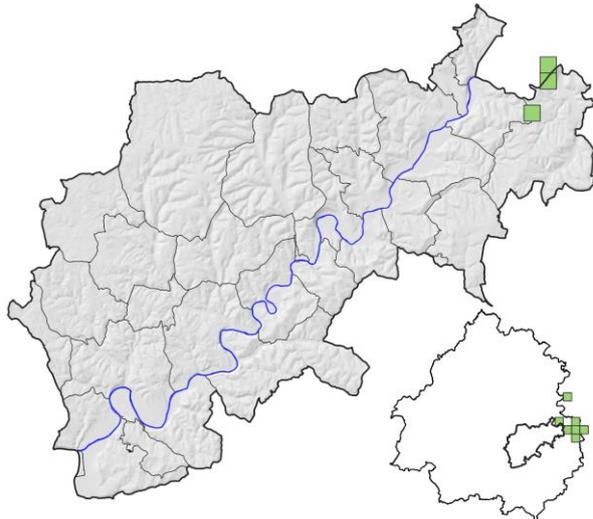
- L'Orobanche gracile (*Orobanche gracilis*) est relativement répandu. Il parasite diverses fabacées (notamment l'Hippocrépide à toupet – *Hippocrepis comosa*, ou encore le Genêt poilu – *Genista pilosa*).
- L'Orobanche améthyste (*Orobanche amethystea*), également répandu, parasite le Panicaut champêtre (*Eryngium campestre*)
- L'Orobanche de la Germandré (*Orobanche teucrii*), très rare, parasite quant à lui les Germandrée petit chêne (*Teucrium chamaedrys*) et Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*). Il est décrit dans la fiche suivante.

Orobanche teucrii

Orobanche de la germandrée

Famille des Orobanchacées
Géophyte parasite — 1-4 dm — IV-VI
Européen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés (pelouses calcicoles xérophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses calcicoles, habitat privilégié de ses plantes hôtes : la Germandrée petit chêne (*Teucrium chamaedrys*) et la Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*).

Répartition générale

Espèce européenne. En France, l'Orobanche de la Germandrée est surtout présent dans le nord et le tiers est du pays. Dans le Sud-Ouest, on le rencontre de manière dispersée dans la chaîne Pyrénéenne, le Quercy, le Périgord, le Bassin de Brive et les Charentes.

Répartition locale

Malgré l'abondance de ses plantes hôtes en Dordogne (omniprésentes dans les secteurs calcaires), l'Orobanche de la Germandrée est très rare dans le département. La majorité de ses populations connues semblent circonscrites à un petit secteur du causse de Martel entre Nadaillac et Aubas. En Vallée de l'Homme, l'espèce a été recensée sur plusieurs pelouses à Coly-Saint-Amand.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce très rare en Dordogne liée à des milieux à forte valeur patrimoniale. L'Orobanche de la germandrée est de surcroit coté vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine. Il est également considéré comme menacé sur de larges pans du territoire national (Alsace, Centre, Île-de-France, Champagne-Ardenne, Pays-de-la-Loire, Haute-Normandie Auvergne...).

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

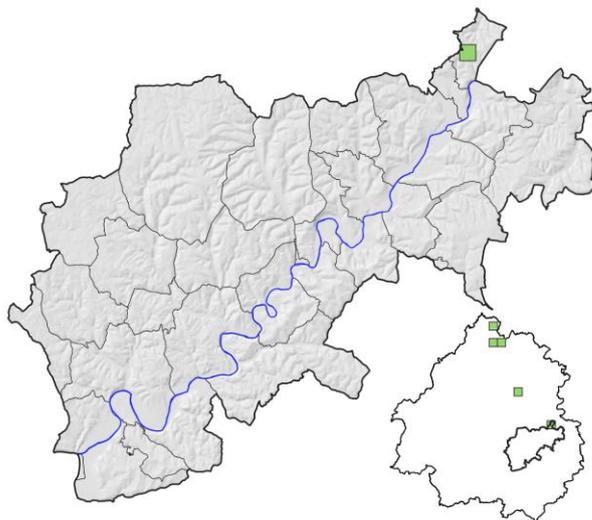
Voir les remarques générales relatives aux Orobanches sur la fiche précédente.

Papaver argemone

Coquelicot argémone

Famille des Papaveracées
Thérophyte — 1,5-6 dm — IV-V
Européen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux anthropisés
(cultures et friches ouvertes)



© J.-C. Abadie

Écologie

Cultures et friches ouvertes

Répartition générale

Espèce européenne. En France, l'espèce est présente de manière plus ou moins disséminée dans les deux tiers est du pays. Elle se raréfie dans l'ouest

Répartition locale

Le Coquelicot argémone est très rare en Dordogne, où la plupart de ses stations connues se trouvent dans le Périgord cristallin. Il a été répertorié en Vallée de l'Homme sur la commune des Farges.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale. Comme beaucoup de messicoles (plantes liées aux cultures), le Coquelicot argémone est en régression sur de larges pans du territoire national. En Dordogne, cette espèce très rare semble aujourd'hui inconnue des cultures, ses stations actuelles correspondant à des milieux refuges tels que des friches ou des cimetières.

Menaces

Intensification culturale.

Remarques

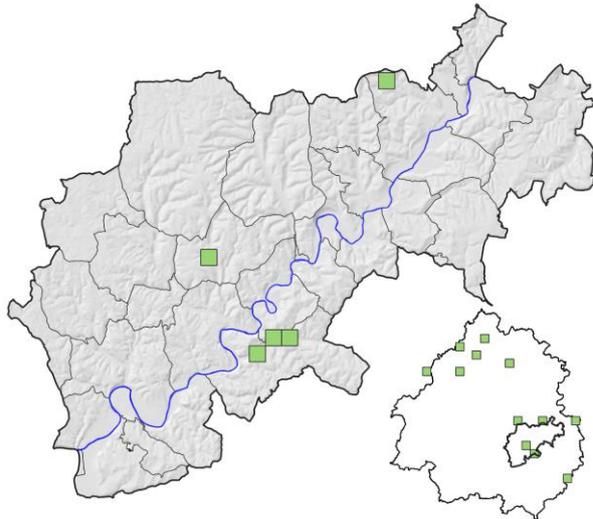
L'espèce se distingue des autres coquelicots présents en Dordogne (Grand coquelicot – *Papaver rhoeas* et Coquelicot douteux – *Papaver dubium*), par ses capsules hérissées de soies raides (photo).

Paris quadrifolia

Parisette à quatre feuilles

Famille des Melanthiacées
Géophyte rhizomateux — 1,5-4 dm — V-VII
Sub-montagnard

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Boisements en ambiance fraîche à humide : chênaie-charmaie fraîche, boisements riverains, pieds de falaises boisés.

Répartition générale

Espèce eurasiatique tendant à devenir montagnarde dans le sud-ouest de son aire. En France, la Parisette à quatre feuilles est répandue dans le nord et l'est du territoire. Dans la moitié sud, elle se concentre dans les massifs (Alpes, Massif central, Pyrénées). Dans le Sud-Ouest, elle reste exceptionnelle en plaine.

Répartition locale

Dans le Périgord, la Parisette à quatre feuilles n'est connue qu'en quelques localités du Sarladais, des causses, du Périgord central et du Ribéracois.

En Vallée de l'Homme, il en existe une très belle station dans la vallée de la Grande Beune, ainsi que de petites populations dans les vallées du Labinche (Fleurac) et du ruisseau de Goléjac (Montignac).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour le département. La Parisette à quatre feuilles est considérée comme menacée dans certaines régions (Poitou-Charentes, Bretagne).

Menaces

Coupe rase, enrésinement.

Espèce sub-montagnarde pouvant être vulnérable au réchauffement climatique.

Remarques

L'espèce présente un aspect singulier qui la rend difficilement confondable : feuilles larges et subsessiles réunies en un unique verticille de quatre à cinq feuilles sur la tige, fleur unique à l'aspect étoilé donnant une unique baie noirâtre.

Plante extrêmement toxique dans toute ses parties. La baie était autrefois employée pour confectionner des appâts empoisonnés destinés aux « nuisibles ». Pour cette raison, la plante est aussi connue sous divers noms évocateurs : Étrangle-loup, Raisin de renard...

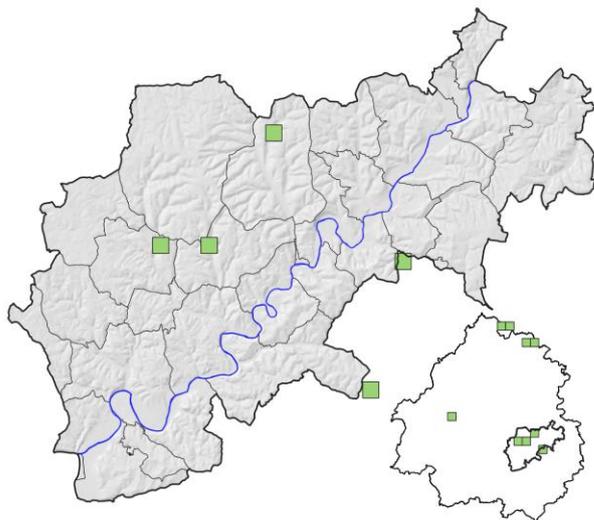
Milieux forestiers
(sous-bois herbacés)

Parnassia palustris

Parnassie des marais

Famille des Celastracées
Hémicryptophyte — 1,5-3 dm — VI-X
Cosmopolite

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Zones humides

(tourbières, bas-marais, suintements des pelouses)



© J.-C. Abadie

Écologie

Bas-marais alcalins, prairies humides tourbeuses, suintements des coteaux marneux.

Répartition générale

Espèce circumboréale présente dans l'ensemble de l'hémisphère nord. En France la Parnassie des marais, autrefois répandue, a très fortement régressé en plaine. Elle est aujourd'hui présente surtout dans le nord, les massifs montagneux (Alpes, Jura, Massif central, Pyrénées) et de manière relictuelle dans quelques stations planitiaires.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce semble avoir disparu de nombreuses stations anciennes. Elle n'est plus aujourd'hui présente que très ponctuellement dans quelques localités du Sarladais, du Périgord cristallin et du Périgord central.

En Vallée de l'Homme, la Parnassie des marais a disparu de plusieurs de ses stations historiques de bas-marais comme la vallée des Beunes (où elle reste cependant toujours présente plus en amont, hors de l'intercommunalité). Elle a été redécouverte ces dernières années sur les communes de Mauzens-et-Miremont, Fleurac et Plazac dans des stations correspondant toutes à des suintements marneux de talus routiers (observations : Vincent Vérité).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en forte régression dans ses stations de plaine à l'échelle nationale. La Parnassie des marais n'est pas considérée comme menacée à l'échelle régionale du fait de son abondance dans les Pyrénées. Dans le Périgord, en revanche, son caractère relictuel et très localisé doivent amener à porter une vigilance particulière sur cette dernière.

Menaces

Disparition des zones humides et des milieux tourbeux (drainage, eutrophisation, fermeture des milieux...).

Remarques

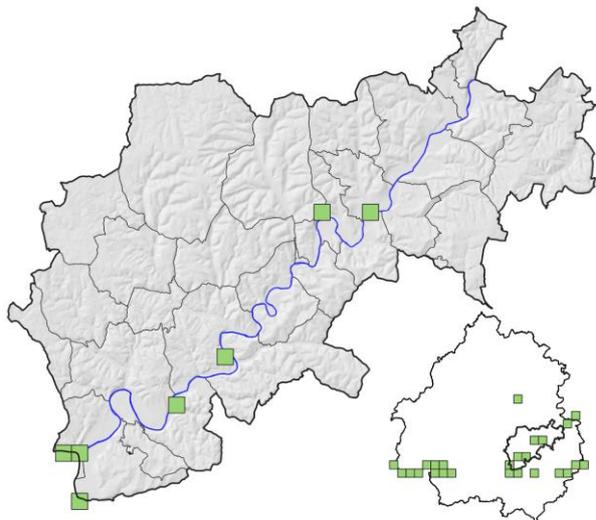
Les nervures translucides des pétales, et les staminodes (étamines stériles) formant un cercle de glandes dorées, confèrent à la fleur un aspect singulier qui limite les risques de confusion. En dehors de sa période de floraison, la plante peut facilement passer inaperçue : elle n'est alors visible que par ses feuilles basales échancrées en cœur.

Persicaria minor

Petite Renouée

Famille des Polygonacées
Thérophyte — 1-6 dm — VIII-
Cosmopolite

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Zones humides
(grèves alluviales)

Écologie

Dans le Périgord, la Petite Renouée est une espèce de grèves alluviales. Sur le reste de son aire, elle est surtout connue au sein de pelouses sablonneuses temporairement inondées, et en bords de mares, sur sol acide et pauvre en nutriments.

Répartition générale

Espèce cosmopolite. En France, la Petite Renouée est présente de manière dispersée dans certains secteurs cristallins du territoire : Massif central, Massif armoricain, Bassin parisien. En dehors du Massif central, elle semble très rare dans la moitié sud du Pays.

Répartition locale

Dans le Périgord, la Petite Renouée est principalement connue sur les grèves alluviales de la Dordogne. En dehors de ce secteur, elle n'était connue jusqu'à récemment qu'en deux autres localités, sur les bords de l'Auvézère et de la Vézère. Les prospections menées dans le cadre de l'ABC ont permis d'en découvrir plusieurs nouvelles stations en Vallée de l'Homme, sur les bords de la Vézère à Sergeac, Saint-Léon-sur-Vézère, les Eyzies et Campagne. Elle est en outre connue en bord de Dordogne à Saint-Chamassy et Limeuil.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce assez rare, liée à des milieux d'intérêt. La Petite Renouée est en régression dans plusieurs régions (cotée menacée en Île-de-France, Normandie, Picardie et Nord-Pas-de-Calais).

Menaces

En Dordogne, l'impact de la concurrence des espèces exotiques, particulièrement abondantes sur les grèves alluviales, mériterait d'être précisée. Sur le reste de son aire, l'eutrophisation des milieux semble être le principal facteur de son déclin.

Remarques

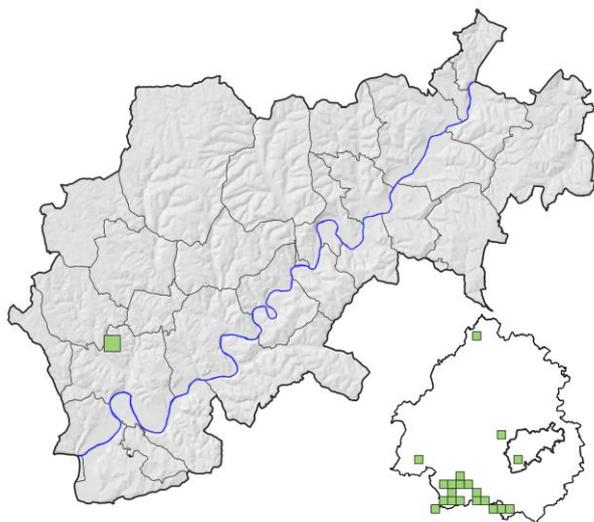
Peut être confondue avec plusieurs autres espèces de Renouées sauvages se trouvant fréquemment dans les mêmes milieux, en particulier la Renouée persicaire (*Persicaria maculosa*) et la Renouée à feuilles de patience (*Persicaria lapathifolia*). La Petite Renouée s'en distingue par ses feuilles étroites, sessiles et sans nervation secondaire apparente, ainsi que par son inflorescence très fine.

Phalaris paradoxa

Alpiste paradoxal

Famille des Poacées
Thérophyte — 3-10 dm — IV-VI
Méditerranéen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Moissons, cultures, secondairement friches thermophiles.

Répartition générale

Espèce méditerranéenne. En France, elle est présente sur le pourtour méditerranéen et, dans le Sud-Ouest, dans un secteur correspondant à la vallée de la Garonne et à l'Entre-deux-Mers. En Nouvelle-Aquitaine, elle possède d'importantes populations en Lot-et-Garonne et se fait plus rare en Gironde, Dordogne et Charente-Maritime.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'Alpiste paradoxale se trouve essentiellement dans le Bergeracois (dans le prolongement de ses populations du Lot-et-Garonne), ainsi que dans quelques stations isolées, dont une en Vallée de l'Homme au Bugue.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce messicole à forte valeur patrimoniale pour le département.

Menaces

Intensification agricole.

Remarques

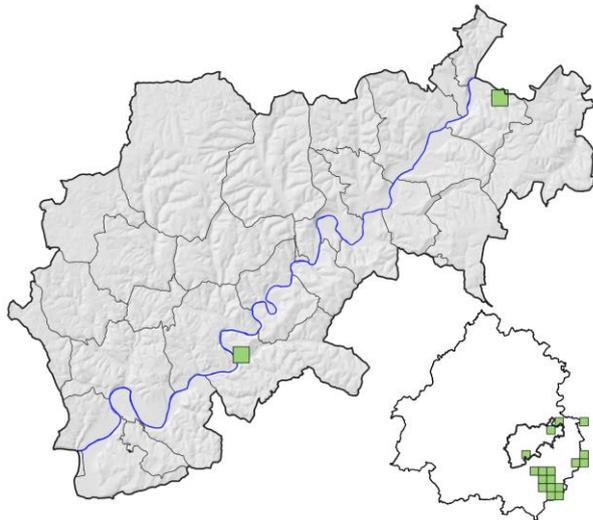
Risque de confusion avec d'autres graminées à l'aspect similaire (inflorescence compact en panicule cylindrique) pouvant être rencontrées en milieu agricole, telles que les Vulpins ou les Phléoles. Doit faire l'objet d'une détermination rigoureuse à l'aide d'une loupe et d'une flore.

Pistacia terebinthus

Pistachier térébinthe

Famille des Anacardiacées
(Nano-)Phanérophyste — 10-50 dm — IV-VII
Méditerranéen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Milieux rupestres
(rocailles, chênaies pubescentes)



© J.-C. Abadie

Écologie

Rocailles, corniches et bois clairs en situation thermophile

Répartition générale

Bassin méditerranéen. En France, outre la zone méditerranéenne, l'espèce est également présente sous forme de populations isolées dans le Sud-Est (Ain, Haute-Savoie) et le Sud-Ouest (Pyrénées, Rouergue, Quercy, Périgord).

Répartition locale

Dans le Périgord, le Pistachier térébinthe semble circonscrit aux zones de causses (Daglan, Martel) et à quelques stations de la vallée de la Vézère.

En Vallée de l'Homme on le trouve sur les coteaux de l'Escaleyrou (Aubas), et sur les corniches rocheuses surplombant le bourg des Eyzies.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Vallée de la Vézère constitue la limite d'aire nord-occidentale du Pistachier térébinthe. L'espèce reste très rare dans le département, qui abrite une fraction significative des populations régionales de l'espèce. Pour ces raisons, la valeur patrimoniale du Pistachier térébinthe est considérée comme très forte en Dordogne.

Menaces

Pas de menaces identifiées.

Remarques

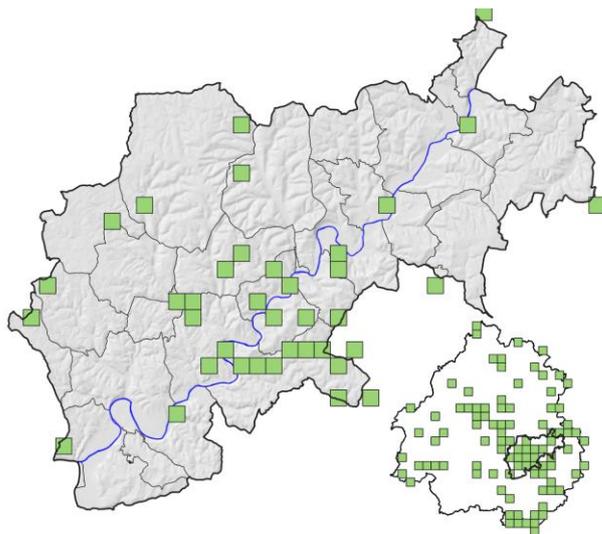
La plante exsude une résine à l'odeur caractéristique (térébenthine de Chio, aux propriétés médicinales). Les fruits, comestibles (de saveur aigrelette), sont constitués de petites drupes rouges, brunissant à maturité.

Polystichum aculeatum

Polystic à aiguillons

Famille des Dryopteridacées
Hémicryptophyte — 2-8 cm — VII-IX
Sub-montagnard

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Sous-bois herbacés en fond de vallon, bord des rivières. Se développe en station ombragée à humidité atmosphérique élevée.

Répartition générale

Espèce des régions tempérées et froides de l'hémisphère nord. En France, le Polystic à aiguillons est une espèce sub-montagnarde, présent en plaine dans le quadrant nord-est, le Nord, la Normandie, et abondant dans les principaux massifs (Alpes, Jura, Massif central, Pyrénées). Dans le Sud-Ouest, il reste relativement rare en plaine.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est présente çà et là dans les vallons encaissés et les boisements à humidité atmosphérique élevée, sur l'ensemble du département.

En Vallée de l'Homme, on le rencontre fréquemment sous forme de petites populations.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce liée à des milieux d'intérêts.

Menaces

Coupes forestières.

Remarques

Risque de confusion élevé avec le Polystic à soies (*Polystichum setiferum*), commun dans les mêmes milieux, et plus encore avec l'hybride entre les deux espèces, le Polystic de Bicknell (*Polystichum x bicknellii*), relativement répandu. Le Polystic à aiguillons se distingue de ces deux dernières par sa petite taille, l'aspect coriace de ses feuilles, son limbe progressivement réduit à la base, et ses pinnules non distinctement auriculées, ni pétiolulées.

Milieux forestiers
(sous-bois herbacés frais)

Potamogeton alpinus

Potamot des Alpes

Famille des Potamogetonacées
Hydrogéophyte — 2-6 dm — VI-VIII
Cosmopolite

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Milieux aquatiques
(herbiers dulçaquicoles oligotrophiles acidiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Plante aquatique des eaux stagnantes à faiblement courantes pauvres en nutriments.

Répartition générale

Espèce sub-cosmopolite mentionnée dans l'ensemble de l'hémisphère nord. En France, le Potamot des Alpes est surtout présent dans l'est (où il reste rare), et de manière sporadique sur le reste du territoire : Cantal, Aubrac, Bourgogne, Centre, etc. Dans le Sud-Ouest, on dénombre quelques stations dans les Pyrénées, ainsi qu'un noyau de population le long de la Dordogne entre le Périgord et le Quercy.

Répartition locale

En Dordogne, le Potamot des Alpes est connu surtout dans la partie amont de la rivière Dordogne. Il a été recensé en Vallée de l'Homme en 2016 à Limeuil (observation Wilfried Ratel).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Le Potamot des Alpes est en régression sur l'ensemble du territoire national. Il est ainsi considéré comme disparu de plusieurs départements de la moitié nord de la France, ainsi que de Gironde. Il est coté vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine. Ses enjeux de conservation sont considérés comme forts au niveau régional. Une part significative des effectifs régionaux de l'espèce se trouvent aujourd'hui en Dordogne, où sa valeur patrimoniale est considérée comme très forte.

Menaces

Dégradation de la qualité des eaux.

Remarques

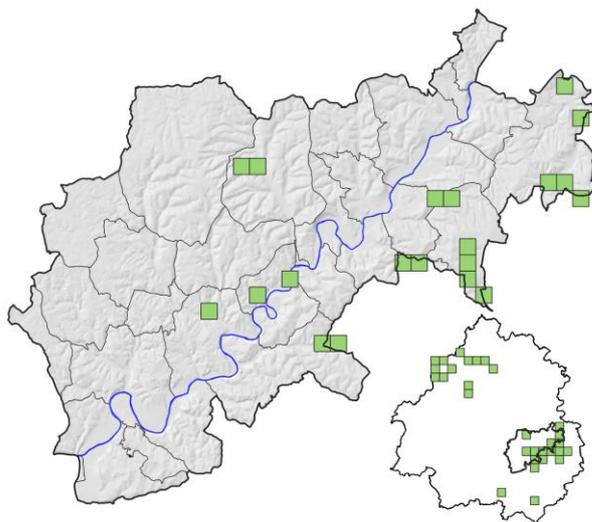
Les Potamots sont des plantes de détermination délicates pour le non initié. Le Potamot des Alpes peut être distingué d'autres espèces présentes dans les mêmes milieux (Potamot luisant - *Potamogeton lucens* et Potamot coloré - *Potamogeton coloratus*) par ses longues feuilles submergées sessiles (jusqu'à 15 cm) aux extrémités obtuses.

Potamogeton coloratus

Potamot coloré

Famille des Potamogetonacées
Hydrogéophyte — 2-12 dm — IV-IX
Méditerranéo-atlantique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieus aquatiques
(herbiers dulçaquicoles basiphiles oligo- à mésotrophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Plante aquatique des eaux calcaires peu profondes, stagnantes à faiblement courantes. Espèce sensible à la pollution.

Répartition générale

Espèce méditerranéo-atlantique. En France, le Potamot coloré est un taxon rare et disséminé. Il est rare dans le Sud-Ouest, le Périgord étant un des territoires où il semble le mieux représenté.

Répartition locale

En Dordogne, il est réparti en deux noyaux de populations principales : dans le Ribéracois et dans le Sarladais.

En Vallée de l'Homme, le Potamot coloré est présent au sein de divers cours d'eaux : Beunes (localement abondant), Seignolle, Turançon, Coly, Chironde, Fangues, Lavaure. Il a également été recensé dans les étangs de Valojoux.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour la Dordogne, qui héberge une part importante des effectifs régionaux de l'espèce.

Le Potamot coloré est une espèce en forte régression à l'échelle nationale : il est coté menacé sur de nombreuses listes rouges régionales (Île-de-France, Bretagne, Alsace, Centre, Normandie, Midi-Pyrénées, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Poitou-Charentes, Pays de la Loire).

Menaces

Pollution, eutrophisation, régression des zones humides.

Remarques

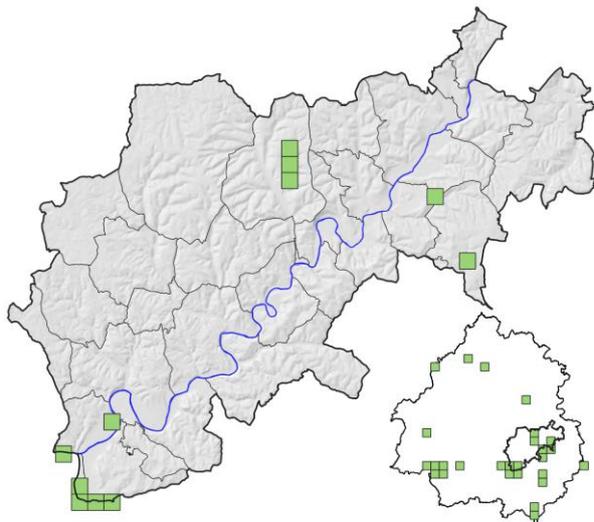
Le Potamot coloré se distingue des autres Potamots à feuilles larges du département par l'absence de feuilles flottantes à face supérieure hydrofuge, et par ses feuilles supérieures pétiolées. Voir aussi les remarques de l'espèce suivante.

Potamogeton lucens

Potamot luisant

Famille des Potamogetonacées
Hydrogéophyte — 5-30 dm — V-IX
Eurasiatique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Milieux aquatiques

(herbiers dulçaquicoles méso- à eutrophiles)

Écologie

Plante aquatique des eaux stagnantes à faiblement courantes, mésotrophe à eutrophe. Plus rarement, eaux courantes des grands fleuves

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, le Potamot luisant est présent de manière dispersée dans la moitié nord et se raréfie considérablement dans le sud.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce est présente dans le cours de la Dordogne et de manière dispersée, au sein de plans d'eaux et de petites rivières.

En Vallée de l'homme, le Potamot luisant a été répertorié dans les cours de la Dordogne (Limeuil et Saint-Chamassy), de la Vézère, ainsi que dans des affluents du Vimont et de la Grande Beune. Il a également été recensé au sein des étangs de Valojoux dans la vallée du Turançon.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce cotée quasi menacée en Aquitaine, à forte valeur patrimoniale en Dordogne. Le Potamot luisant est en régression dans plusieurs régions (coté menacé sur les listes rouges d'Auvergne, Bretagne, Normandie, Bourgogne, Poitou-Charentes).

Menaces

Espèce tolérante à une certaine eutrophisation, les raisons de son déclin restent à préciser.

Remarques

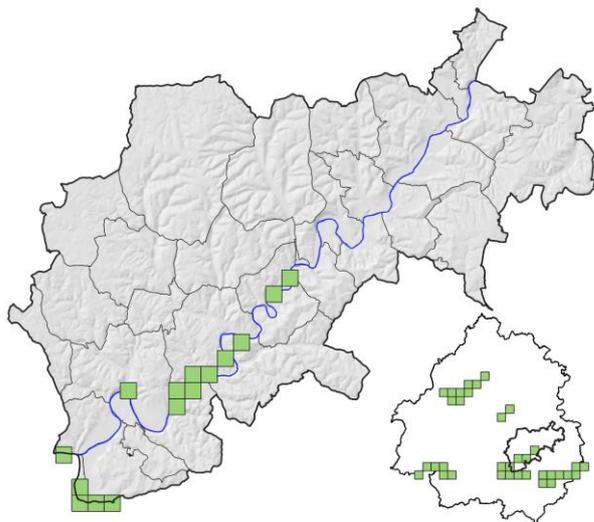
Risque important de confusion avec le Potamot coloré (*Potamogeton coloratus*), décrit précédemment, et le Potamot noueux, (*Potamogeton nodosus*), courant dans les grands fleuves. Il se distingue du Potamot coloré par ses feuilles supérieures sessiles à faiblement pétiolées (vs longuement pétiolées) et du Potamot noueux par l'absence de feuilles flottantes hydrophobes et par ses stipules ailées. La présence, sur certains individus, de feuilles médianes à nervures émergentes (aspect de pointe) permet également de repérer l'espèce.

Potamogeton perfoliatus

Potamot à feuilles perfoliées

Famille des Potamogetonacées
Hydrogéophyte — 5-30 dm — VI-IX
Cosmopolite

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux aquatiques
(herbiers dulçaquicoles méso- à eutrophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Plante aquatiques des eaux courantes (plus rarement calmes à stagnantes), mésotrophes à eutrophes, en contexte généralement calcaire.

Répartition générale

Espèce circumboréale, répandue dans l'hémisphère nord. En France, le Potamot à feuilles perfoliées est présent de manière dispersée dans la moitié nord du pays et semble se raréfier vers le sud. Dans le Sud-Ouest, où il est rare, la plupart de ses stations se concentrent dans quelques rivières (Lot, Dordogne, Vézère, Dronne, Boutonne) ainsi que dans les étangs arrière-littoraux de la façade atlantique.

Répartition locale

En Dordogne, le Potamot à feuilles perfoliées forme des populations, parfois abondantes, dans plusieurs rivières : Dordogne, Vézère, Dronne, Isle, Manoire.

En Vallée de l'Homme il a été trouvé dans le cours de la Vézère sur une portion comprise entre Tursac et le Bugue, ainsi que dans le cours de la Dordogne à Limeuil et Saint-Chamassy.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce cotée quasi menacée en Aquitaine, à forte valeur patrimoniale en Dordogne. Le Potamot à feuilles perfoliées est en régression dans plusieurs régions (coté menacé sur les listes rouges d'Auvergne, Limousin, Normandie, Picardie, Nord-Pas-de-Calais).

Menaces

Le Potamot à feuilles perfoliées ne semble pas menacé en Dordogne, où il compte d'importantes stations. Sur le reste du territoire, les raisons du déclin de l'espèce restent à éclaircir : elle semble en effet tolérante à une certaine eutrophisation.

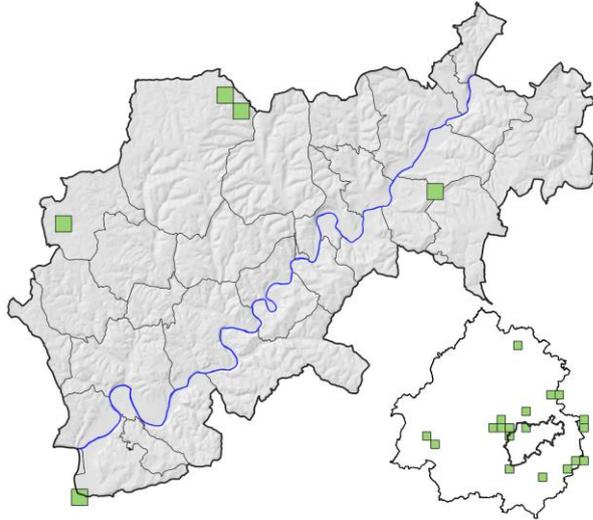
Remarques

Un des potamots les plus simples à reconnaître : il est le seul à présenter des feuilles submergées largement embrassantes à la base, donnant l'impression que ces dernières sont transpercées par la tige (aspect perfolié auquel l'espèce doit son nom).

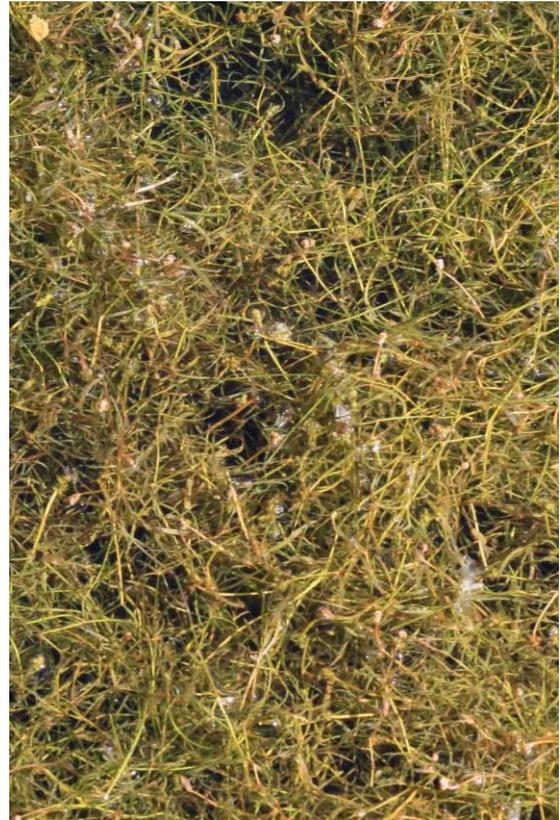
Potamogeton trichoides Potamot à feuilles capillaires

Famille des Potamogetonacées
Hydrothérophytes — 1-10 dm — VI-IX
Méditerranéo-atlantique

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Données insuffisantes (DD)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux aquatiques
(herbiers dulçaquicoles mésotrophiles acidiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Plante aquatique des eaux peu profondes, stagnantes à faiblement courantes, généralement acides.

Répartition générale

En France, le Potamot à feuilles capillaires est surtout présent, de manière sporadique, dans la moitié nord du territoire. Il semble très rare dans le Sud-Ouest.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce n'est connue que de manière dispersée dans le Landais, le Périgord central, le Périgord cristallin et le Périgord Noir. Sa répartition exacte reste cependant à préciser du fait de sa discrétion (voir remarques).

En Vallée de l'Homme, le Potamot à feuilles capillaires a été répertorié au sein de pièces d'eau des communes de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac, Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart et Saint-Chamassy.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour la Dordogne.

Menaces

Espèce considérée menacée dans plusieurs régions. Son caractère très discret et les risques importants de confusion (voir remarques) rendent cependant difficile de préciser l'ampleur de sa régression.

Remarques

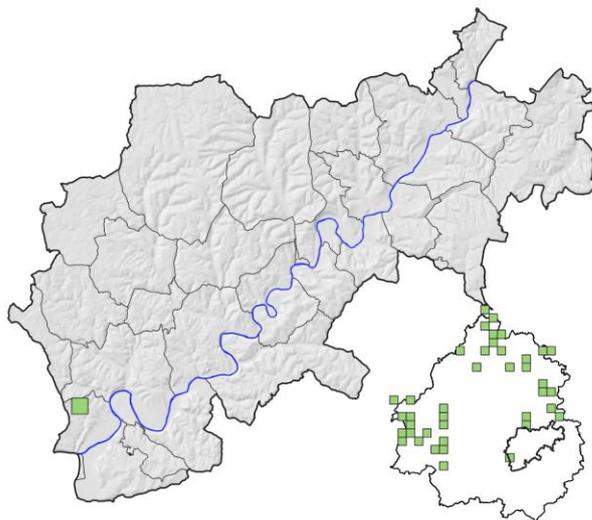
L'espèce peut facilement passer inaperçue, en raison, notamment, des difficultés de détermination des potamots à feuilles filiformes. Elle doit être distinguée du Potamot de Berchtold (*Potamogeton berchtoldii*), plus commun, par ses feuilles moins larges (< 1 mm), aiguës et non apiculées. La finesse des feuilles du Potamot à feuilles capillaires permet également de le distinguer du Potamot à feuilles obtuses (*Potamogeton obtusifolius*), espèce à rechercher en Dordogne, dont il diffère également par sa tige droite et non comprimée (vs entrenœuds souvent en zigzag et tige comprimée).

Potentilla neglecta

Potentille négligée

Famille des Rosacées
Hémicryptophyte — 1-6 dm — V-IX
Européen

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection régionale
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Pelouses et milieux associés (pelouses et friches xérophiles acidiphiles à neutroclines)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses, chemins piétinés, friches acidiphiles.

Répartition générale

La Potentille négligée est une espèce dont la répartition est difficile à préciser, car elle fut longtemps confondue avec la Potentille argentée (*Potentilla argentea*). Elle semble présente dans toute la France, mais semble relativement rare dans le Sud-Ouest.

Répartition locale

En Dordogne, on la trouve çà et là au sein des territoires siliceux du département : Double, Landais et Périgord cristallin essentiellement.

En Vallée de l'Homme, la Potentille négligée a été découverte en 2021 à Limeuil (observation : Corine Oosterlee).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Malgré son statut de protection régionale, les enjeux autour de cette espèce semblent relativement modestes.

Menaces

Pas de menaces identifiées sur le territoire.

Remarques

L'espèce se distingue facilement des autres potentilles présentes en Dordogne par ses feuilles, dont la face inférieure présente un aspect blanchâtre.

Prospero autumnale

Scille d'automne

Famille des Asparagacées

Géophyte bulbeux — 0,5-3 dm (fleurs), 0,5-1 dm à l'horizontale (feuilles) — VIII-X

Sub-méditerranéen

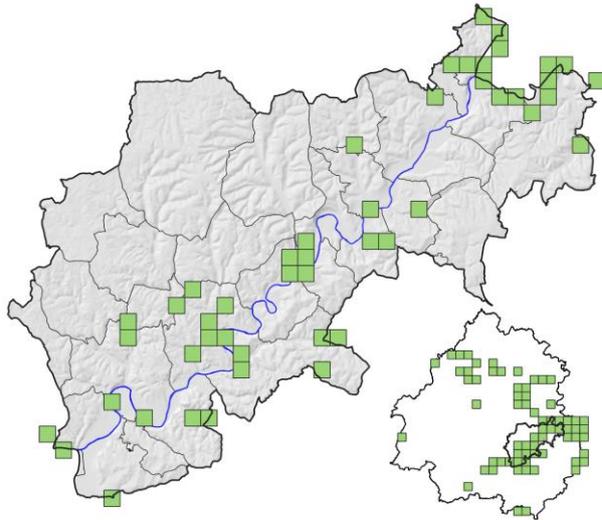
Espèce peu commune en Dordogne (PC)

Statut : Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)

Enjeu de conservation régional : Modéré

Valeur patrimoniale départementale : Notable



Pelouses et milieux associés

(pelouses xérophiles, rocailles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses sèches, dalles, de préférence sur calcaire.

Répartition générale

Espèce sub-méditerranéenne. En France, la Scille d'automne se répartit selon une diagonale nord-ouest/sud-est : Massif armoricain, Bassin parisien, Centre-Ouest, Bassin aquitain, Massif central et pourtour méditerranéen.

Répartition locale

En Dordogne, la Scille d'automne se trouve surtout dans la Ribéracois, les causses et le Sarladais.

En Vallée de l'Homme, elle est bien représentée sur une grande partie des pelouses sèches du territoire.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce peu commune, liée à des milieux d'intérêt. En France, la Scille d'automne est en régression sur certaines parties du territoire (disparue de Picardie et de Champagne-Ardenne, cotée menacée sur les listes rouge Île-de-France, Alsace, Normandie).

Menaces

Régression des pelouses consécutives à la fermeture des milieux, eutrophisation.

Remarques

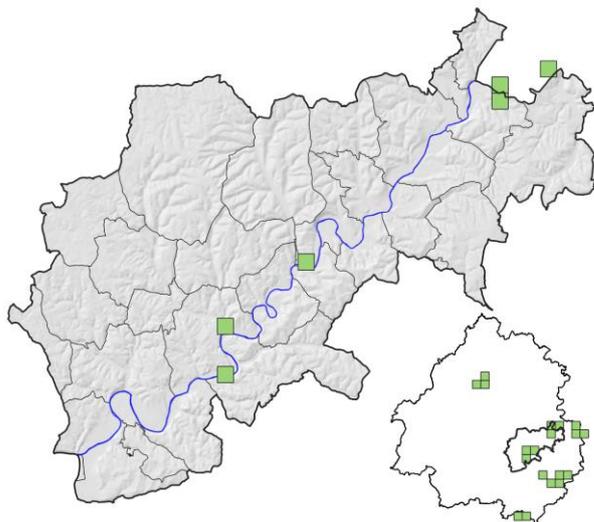
Espèce pouvant passer inaperçue en raison de ses dimensions modestes et de sa floraison décalée relativement aux autres espèces des coteaux calcaires : elle fleurit entre la fin de l'été et le début de l'automne, et n'est visible, le reste de l'année que sous forme d'une rosette de feuilles filiformes très discrète.

Pseudoturritis turrita

Arabette Tourette

Famille des Brassicacées
Hémicryptophyte — 2-8 dm — IV-VII
Sub-montagnard

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux rupestres
(falaises, ourlets thermophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

En Dordogne, l'Arabette Tourette est avant tout une plante de falaises en exposition fraîche. Sur le reste de son aire, on peut également la trouver en conditions plus thermophiles, au sein d'ourlets ou de boisements.

Répartition générale

Espèce euryméditerranéenne à tendance montagnarde sur le territoire français : Pyrénées, Montagne noire, Languedoc, Alpes, Jura, Auvergne. Présente de manière plus ponctuelle en quelques stations des Bassins parisien et aquitain.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est connue sur les falaises de plusieurs vallées : Dronne, Vézère, Coly, Dordogne et Lémance. En Vallée de l'Homme, on la trouve sur des falaises exposées au nord, essentiellement en vallée de la Vézère (Aubas, Peyzac-le-Moustier, Les Eyzies), ainsi qu'en une station, limitrophe de l'intercommunalité en vallée du Coly (Coly-saint-Amand).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour le département, qui compte la majeure partie des stations de plaine de la région. Soulignons qu'à l'échelle nationale, l'Arabette Tourette semble en régression sur ses stations planitiaire (cotée menacée sur les listes rouges de Bourgogne, Pays de la Loire, Centre et Alsace).

Menaces

Espèce sub-montagnarde pouvant être vulnérable au réchauffement climatique.

Remarques

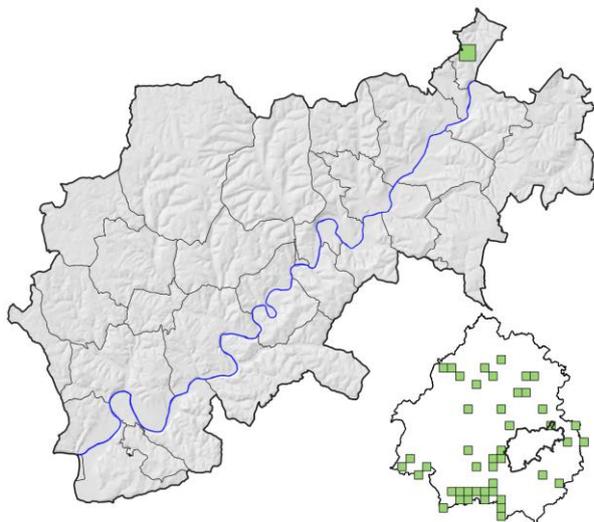
La plante présente un aspect caractéristique lorsqu'elle est en fruit : elle arbore alors de longues siliques arquées et pendantes de manière unilatérale.

Ranunculus arvensis Renoncule des champs

Cultures
(cultures sur calcaire)

Famille des Ranunculacées
Thérophyte — 1-6 dm — IV-VII
Cosmopolite

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© N. Meslage

Écologie

Cultures, de préférence sur calcaire.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, la Renoncule des champs est dispersée sur les secteurs calcaires du territoire, avec une plus forte abondance dans le quadrant sud-est.

Répartition locale

En Dordogne, la Renoncule des champs est surtout présente dans le Bergeracois. On la trouve de manière plus dispersée sur le reste du territoire. En Vallée de l'Homme, elle n'est connue qu'en une localité des Farges.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Renoncule des champs compte encore d'importantes populations dans le Sud-Ouest. Elle est toutefois en régression sur de larges pans du territoire national. Elle est ainsi considérée comme menacée sur plusieurs listes rouges régionales (Île-de-France, Centre, Normandie, Alsace, Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais, Limousin, Poitou-Charentes) et semble avoir disparu de Picardie et de Corse.

Menaces

Intensification culturale.

Remarques

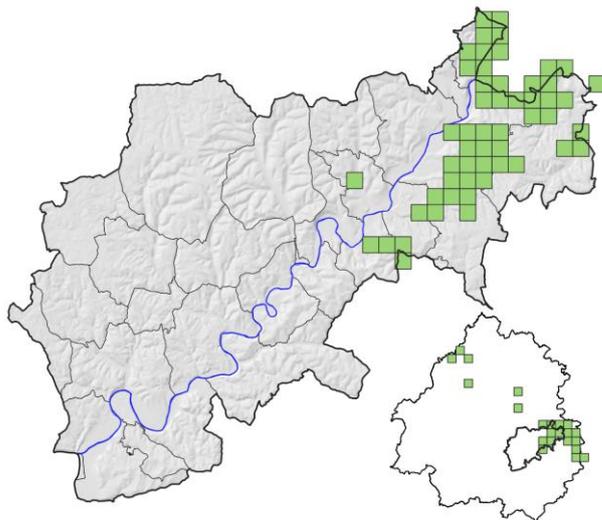
Lorsqu'elle est fructifiée, l'espèce se distingue aisément des autres Renoncules sauvages de Dordogne par ses akènes fortement épineux (photo).

Ranunculus gramineus

Renoncule graminée

Famille des Ranunculacées
Géophyte rhizomateux — 1-4 dm — IV-VI
Méditerranéen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Pelouses et milieux associés (pelouses calcicoles xérophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses sèches, rocailles et éboulis sur calcaire

Répartition générale

Espèce ouest-méditerranéenne : Italie, France, péninsule Ibérique, Maghreb. En France, la Renoncule graminée est surtout présente en région méditerranéenne, elle remonte ponctuellement le long des marges du Bassin aquitain (Quercy, Périgord, Charentes), du sillon Rhodanien, et atteint la Bourgogne et le Bassin parisien.

Répartition locale

En Dordogne la Renoncule graminée se trouve essentiellement dans les secteurs de cause (Mareuil, Paussac-et-Saint-Vivien, Martel, Cubjac), ainsi que sur certains coteaux proches de la vallée de la Vézère.

En Vallée de l'Homme, l'espèce est localement abondante sur les causses des Farges, d'Aubas et de Coly-Saint-Amand. On la trouve également sur les coteaux de plusieurs vallées annexes de la Vézère (Doiran, Turançon, Thonac, Seignolle).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce rare liée à des milieux en régression. La valeur patrimoniale de la Renoncule graminée est considérée comme très forte pour le département.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

Se distingue des autres espèces du genre présentes en Dordogne par ses feuilles basales linéaires à nervures parallèles (aspect de graminée auquel la plante doit son nom).

Malgré une floraison parfois spectaculaire au printemps, les parties aériennes de la plante disparaissent totalement durant l'été, elle peut donc passer inaperçue.

Ranunculus lingua

Grande douve

Famille des Ranunculacées
Géophyte rhizomateux — 5-15 dm — VI-VIII
Eurasiatique

Espèce exceptionnelle en Dordogne (E)
Statut : Protection nationale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : En danger (EN)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© S. Lorient

Écologie

Roselières, prairies amphibies

Répartition générale

La Grande Douve est une espèce eurasiatique. En France, elle est présente, de manière ponctuelle, surtout dans le nord du pays. Dans le Sud-Ouest, elle reste exceptionnelle, connue de rares localités de l'Aveyron, du Quercy, du Périgord et des départements de la façade atlantique.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce, considérée comme exceptionnelle, n'est plus aujourd'hui mentionnée qu'en deux localités du Sarladais. L'une d'entre elles, connue de longue date, se trouve dans la vallée de la Grande Beune sur la commune des Eyzies. Notons que la Grande Douve était mentionnée dès le XIX^{ème} en Vallée de l'Homme, à la Forge, aux Eyzies, où elle n'a pas été revue.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Grande Douve est une espèce en régression sur l'ensemble du territoire national, du fait des atteintes portées aux zones humides. L'espèce, protégée au niveau national, est cotée vulnérable (VU) sur la liste rouge nationale de la flore vasculaire. Elle est considérée en danger d'extinction (EN) sur la liste rouge d'Aquitaine et présente un enjeu de conservation fort au niveau régional.

Menaces

Régression des zones humides (drainage, comblement des mares, populiculture...).

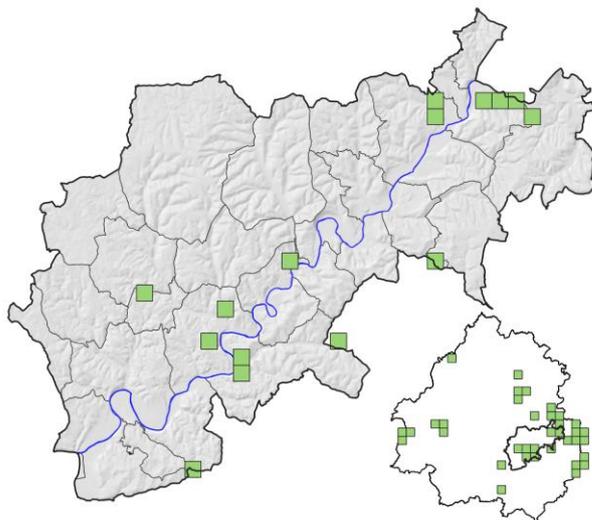
Remarques

Lorsqu'elle est pleinement développée, les fortes dimensions de la Grande Douve la distinguent aisément des autres espèces du genre. À l'état jeune, on prendra soin de ne pas la confondre avec des exemplaires robustes de la Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*).

Ranunculus paludosus Renoncule à feuilles de cerfeuil

Famille des Ranunculacées
Géophyte rhizomateux — 1-3 dm — III-VI
Méditerranéo-atlantique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Tonsures de pelouses sèches, décalcifiées à acides, parfois temporairement humides.

Répartition générale

Espèce méditerranéo-atlantique. En France, la Renoncule à feuilles de Cerfeuil est présente sur une grande partie du territoire, à l'exception du nord, du nord-est et des massifs montagneux, avec une abondance très variable selon les régions considérées : bien présente dans le Centre-Ouest (Poitou-Charentes et Pays de la Loire), l'espèce se raréfie en Bretagne et atteint sa limite nord de répartition en Basse-Normandie. Elle est également présente dans le Bassin parisien, le Centre, le sud du Massif central et toute la zone méditerranéenne. Dans le Bassin aquitain, où elle semble rare, la majorité de ses populations se concentre dans le Périgord, le Quercy, et le Midi toulousain.

Répartition locale

En Dordogne, la plus grande partie des populations de Renoncule à feuilles de Cerfeuil se concentre sur les secteurs de causses et le Sarladais, où elles se trouvent sur des zones décalcifiées au sein de pelouses calcicoles. Un autre noyau de population se trouve à l'ouest du département, au sein de pelouses acidiphiles de la Double et du Landais.

En Vallée de l'Homme, l'espèce est connue de manière disséminée au sein de pelouses calcicoles décalcifiées.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour la Dordogne.

Menaces

Régression des pelouses en raison de la fermeture des milieux, eutrophisation. La Renoncule à feuilles de Cerfeuil semble en régression dans plusieurs régions (Limousin, Auvergne, Bourgogne, Île-de-France, Normandie).

Remarques

La Renoncule à feuilles de Cerfeuil est une espèce pouvant passer facilement inaperçue en raison du caractère irrégulier de sa floraison. Elle se rencontre fréquemment en mélange avec la Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*), commune, dont elle se distingue par ses sépales velus, appliqués contre la corolle lors de la floraison. Ses feuilles pennatiséquées, à l'origine du nom vernaculaire, sont par ailleurs caractéristiques.

Ranunculus tripartitus

Renoncule tripartite

Famille des Ranunculacées

Hydrothérophytes / Hydrohémicryptophyte — 1-4 dm — IV-V

Atlantique

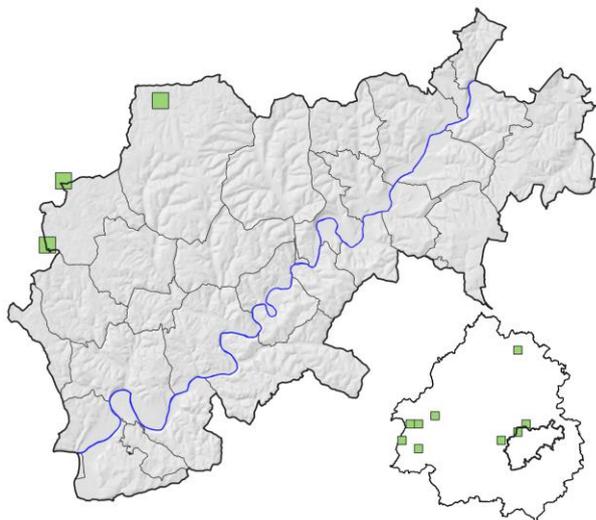
Espèce très rare en Dordogne (TR)

Statut : Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Vulnérables (VU)

Enjeu de conservation régional : Très fort

Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Milieux aquatiques
(herbiers dulçaquicoles et bourniers sur silice)



© J.-C. Abadie

Écologie

Herbiers des eaux oligotrophes acides et bourniers sur silice

Répartition générale

La Renoncule tripartite est une espèce atlantique présente des îles Britanniques à l'Afrique du Nord. En France, on la rencontre principalement sur les départements de la façade Atlantique et, de manière plus ponctuelle, à l'intérieur des terres (Bassin parisien, Bassin aquitain).

Répartition locale

En Dordogne, où l'espèce reste très rare, on la trouve principalement dans la Double et le Landais. Elle est également mentionnée en une localité du Périgord cristallin, ainsi que dans un secteur du Périgord central compris entre Vergt et Thenon. La Renoncule tripartite a été découverte en Vallée de l'Homme en 2022, dans le cadre des prospections de l'ABC, au nord de Rouffignac. **La présence d'espèces atlantiques acidiphiles dans ce territoire au cœur du Périgord Noir constitue une forte originalité floristique.**

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Renoncule tripartite est une espèce en régression au niveau national : elle a ainsi disparu de plusieurs départements du nord de la France. Elle est cotée vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine. Ses enjeux de conservation et sa valeur patrimoniale sont considérés comme très forts.

Menaces

Eutrophisation, dégradation de la qualité des eaux.

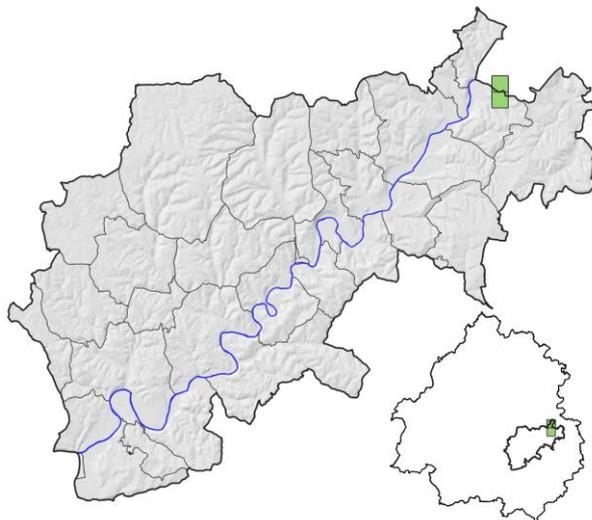
Remarques

La Renoncule tripartite appartient au sous genre *Batrachium*, regroupant les renoncules aquatiques. Outre leur mode de vie, elles se caractérisent par des fleurs blanches et la présence possible de deux types de feuilles : laminaires (forme « normale ») et multifides (découpées en lanières). La Renoncule en pinceau (*Ranunculus penicillatus*), qui fleurit abondamment dans le cours de la Vézère en déployant ses longues feuilles multifides, est probablement la plus commune des Renoncules aquatiques du Périgord. La Renoncule tripartite appartient, quant à elle, à un groupe d'espèces plus rares (au même titre que la Renoncule de Lenormand - *Ranunculus omiophyllus*, la Renoncule à feuilles de lierre - *Ranunculus hederaceus* ou encore la Renoncule de la vase - *Ranunculus lutarius*) caractérisé par la présence concomitante de feuilles laminaires et multifides, ainsi que par des fleurs très petites.

Rhamnus alpina Nerprun des Alpes

Famille des Rhamnacées
Nanophanérophyte — 5-35 dm — V-VII
Orophyte

Espèce exceptionnelle en Dordogne (E)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



© J.-C. Abadie

Milieux rupestres

(fentes des rochers surtout calcaires, éboulis)

Écologie

Fentes des rochers calcaires, éboulis, fourrés basiphiles

Répartition générale

Le Nerprun des Alpes est un arbre des montagnes du bassin méditerranéen et de ses marges. En France, on le trouve essentiellement dans les Alpes, le Jura, les Pyrénées et les Grand causses. Il est également présent sous forme d'isolat, en Bourgogne, dans le Cantal, le Quercy, et en une unique localité du Périgord.

Répartition locale

L'espèce ne compte qu'une unique station en Dordogne : elle se trouve sur le territoire de la Vallée de l'Homme sur les falaises fraîches exposées au nord surplombant la Vézère à l'Escaleyrou (Aubas).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Le Nerprun des Alpes se trouve en situation d'isolat en Dordogne. L'espèce n'est pas considérée comme menacée à l'échelle régionale du fait de son abondance dans les Pyrénées. Dans le Périgord, en revanche, le caractère relictuel et très localisé de cette montagnarde doivent amener à porter une vigilance particulière sur cette dernière. La valeur patrimoniale du Nerprun des Alpes est considérée comme très forte à l'échelle départementale. **Soulignons que la Vallée de l'Homme abrite sur son territoire sa seule station connue en Dordogne.**

Menaces

Espèce montagnarde relictuelle vulnérable au réchauffement climatique dans ses stations de plaine.

Remarques

Le Nerprun des Alpes se différencie du Nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*) et du Nerprun des rochers (*Rhamnus saxatilis*), tous deux présents en Dordogne, par ses grandes feuilles à 7 à 14 paires de nervures (vs 2 à 5) fortement saillantes en dessous (vs peu saillantes). On prendra soin également de le distinguer de la Bourdaine (*Frangula alnus*) dont certaines populations poussent elles aussi en contexte de falaise. La bordure du limbe foliaire permet alors de trancher sans ambiguïté : elle est finement dentée chez le Nerprun des Alpes et lisse chez la Bourdaine.

Rhaponticum coniferum

Leuzée conifère

Famille des Asteracées

Hémicryptophyte — 0,5-5 dm — V-VII

Méditerranéen

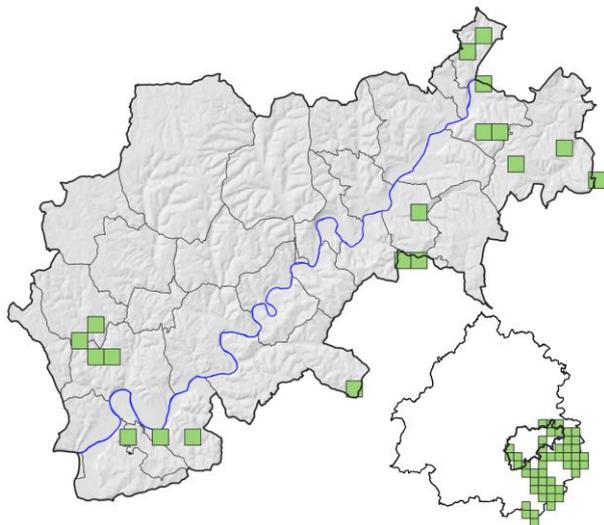
Espèce peu commune en Dordogne (PC)

Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)

Enjeu de conservation régional : Notable

Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Pelouses et milieux associés

(pelouses basiphiles xérophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses calcaires sèches

Répartition générale

La Leuzée conifère est une espèce méditerranéenne pouvant être trouvée, en marge de son aire, jusque dans le sud-ouest de la France. Elle comporte ainsi un important noyau de population à cheval sur le Quercy, le Périgord et l'Agenais.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est bien connue au sein de plusieurs secteurs des causses et du Sarladais. En remontant vers le nord-ouest du département, elle se fait de plus en plus rare, jusqu'à disparaître peu après la vallée de la Vézère.

Elle est relativement peu fréquente en Vallée de l'Homme, dont le territoire constitue la limite d'aire nord-occidentale de l'espèce. Outre les secteurs de cause du nord de l'intercommunalité, elle se trouve dispersée sur les coteaux secs de plusieurs vallons (Beunes, Seignolle, Turançon, Ladouch, Journiac), ainsi que sur plusieurs coteaux du sud du territoire (Audrix et Campagne). Elle reste à retrouver à la Cote de Jor et à l'Escaleyrou où elle était anciennement mentionnée.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Leuzée conifère peut être considérée comme ayant une valeur patrimoniale très forte dans le Périgord. Le département de la Dordogne abrite en effet la majeure partie des effectifs régionaux de l'espèce, qui se trouvent de surcroît en limite d'aire sur son territoire.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

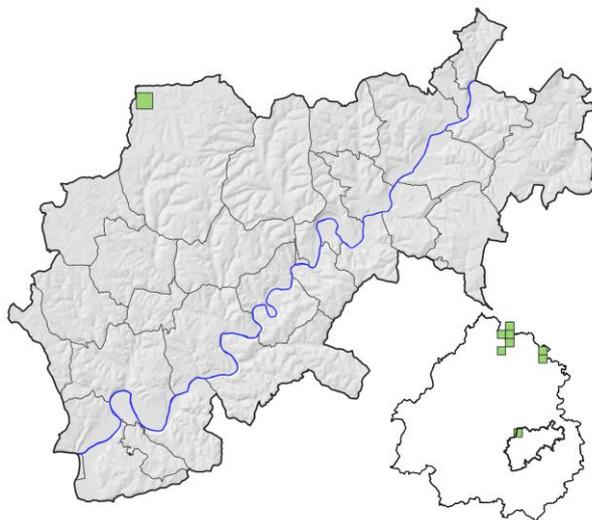
Lorsqu'elle est fleurie, la plante présente un aspect singulier : son involucre ovoïde de grande taille, rétréci à son sommet, est recouvert de bractées régulièrement imbriquées qui lui donnent alors l'aspect d'une pomme de pin (son autre nom vernaculaire).

Plusieurs citations erronées de l'espèce ont été faites dans le département par confusion avec la Cardoncelle molle (*Carthamus mitissimus*). Cette dernière se distingue de la Leuzée conifère par ses feuilles glabres, son inflorescence plus allongée à bractées vertes étroitement appliquées et par ses fleurs bleues.

Rhynchospora alba Rhynchospore blanc

Famille des Cyperacées
Hémicryptophyte — 1-4 dm — VI-VIII
Cosmopolite

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Espèce pionnière des substrats acides, tourbeux et détremés : dépressions des landes tourbeuses, gouilles et emplacements décapés des tourbières.

Répartition générale

Espèce holarctique, répandue dans l'hémisphère nord. En France, l'espèce est peu commune. Elle est présente essentiellement dans le Jura, le Massif armoricain, le Limousin, les Landes de Gascogne, et de manière très ponctuelle sur le reste du territoire.

Répartition locale

En Dordogne, le Rhynchospore blanc est très rare. La quasi-totalité de ses stations se trouvent dans le Périgord cristallin, dans le prolongement des populations du Limousin. En dehors de ce secteur, la seule autre station du territoire se trouve dans une tourbière de la Vallée de l'Homme située sur la commune de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce très rare en Dordogne, en régression sur de larges portions du territoire national (cotée menacée sur la plupart des listes rouges régionales). **Soulignons que le Rhynchospore blanc est inféodé à des habitats tourbeux à très forte valeur patrimoniale, leur présence en Vallée de l'Homme, au cœur du Périgord Noir est particulièrement remarquable.**

Menaces

Disparition des milieux tourbeux, fermeture du milieu, eutrophisation.

Remarques

Les inflorescences blanches de l'espèce la rendent difficilement confondable avec les autres cyperacées du territoire. En fin de saison, leur brunissement peut toutefois amener à la confondre avec le Rhynchospore brun (*Rhynchospora fusca*), lui aussi très rare (inconnu en Vallée de l'Homme).

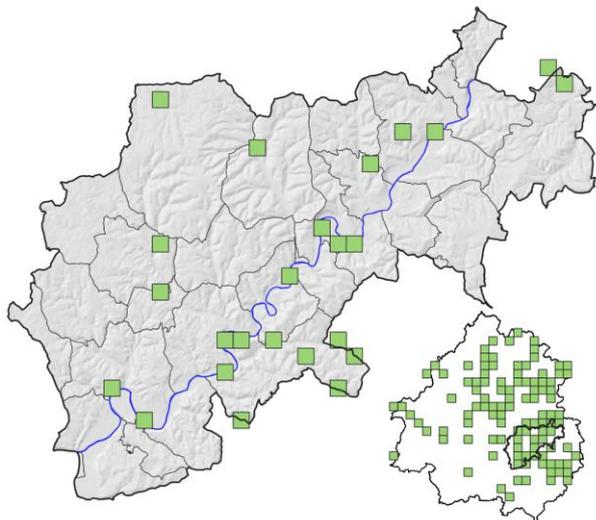
Zones humides
(tourbières acidiphiles à neutroclines)

Ribes rubrum

Groseillier rouge

Famille des Grossulariacées
Nanophanérophite — 6-15 dm — III-VI
Ouest-européen

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection régionale
Menaces régionales : #N/A
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Boisements riverains, aulnaies, chênaie-charmaies fraîches.

Répartition générale

Espèce ouest-européenne. En France, le Groseillier rouge est une espèce répandue à l'exception du Sud-Ouest et de la zone méditerranéenne. En Nouvelle-Aquitaine, on le trouve régulièrement le long des cours d'eaux, mais il se raréfie vers le sud.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce a été répertoriée sur de larges secteurs du département, elle semble se raréfier dans le Bergeracois. En Vallée de l'Homme, le Groseillier rouge est présent çà et là, dans les boisements riverains de la Vézère et de différentes rivières annexes.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Malgré son statut de protection régionale, les enjeux autour de cette espèce semblent relativement modestes.

Menaces

Pas de menaces identifiées sur le territoire.

Remarques

Plante de culture très ancienne (fruits comestible). En l'état actuel de nos connaissances, les seules populations sauvages présentes en France se trouveraient dans le Nord-Est. Les populations du Périgord, comme toutes celles du Sud-Ouest, seraient donc vraisemblablement de naturalisation ancienne (archéophyte).

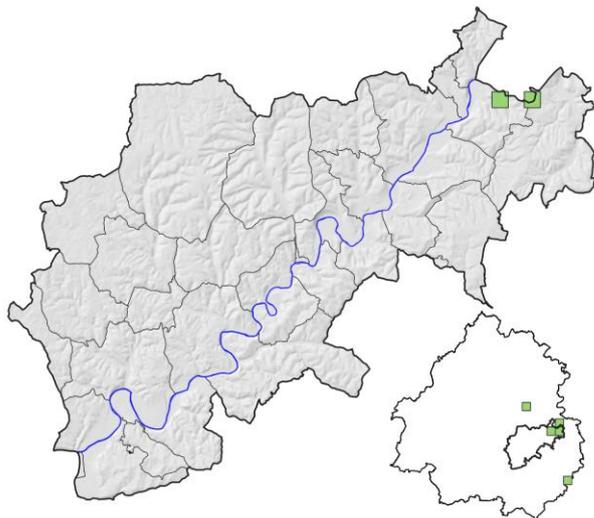
À l'état végétatif on prendra soin de distinguer le Groseillier rouge du Viorne obier (*Viburnum opulus*), poussant dans les mêmes milieux, et dont les jeunes feuilles peuvent se ressembler (mais sont opposées contrairement à celle du Groseillier rouge, alternes).

Milieux forestiers
(sous-bois arbustifs hygrophiles)

Rosa spinosissima Églantier pimprenelle

Famille des Rosacées
Chaméphyte / Nanophanérophyte — 1-15 dm — V-VII
Eurasiatique

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés
(pelouses, ourlets et fourrés thermophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses, rocailles et fourrés thermophiles sur calcaire

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, l'Églantier pimprenelle est présent surtout dans la partie est du territoire (Alpes, Jura, Bourgogne, Champagne-Ardenne), il tend à se raréfier dans l'ouest pour réapparaître dans les secteurs du littoral atlantique. Dans le Sud-Ouest, en dehors du littoral Charentais, il est surtout connu dans les Pyrénées, et sous forme d'isolat sur les marges du Bassin aquitain (Quercy, Périgord, Charente).

Répartition locale

Dans le Périgord, l'Églantier pimprenelle est très rare ; il n'est mentionné qu'en quelques localités des causses de Martel et de Thenon, ainsi que sur une station à proximité de la vallée de la Dordogne. En Vallée de l'Homme, l'espèce n'est connue que sur le site de l'Escaleyrou (Aubas).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, où elle est très rare et liée à des milieux d'intérêt fortement menacés. Soulignons que l'Églantier pimprenelle se trouve en situation d'isolat dans le Périgord. Il est considéré comme vulnérable sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

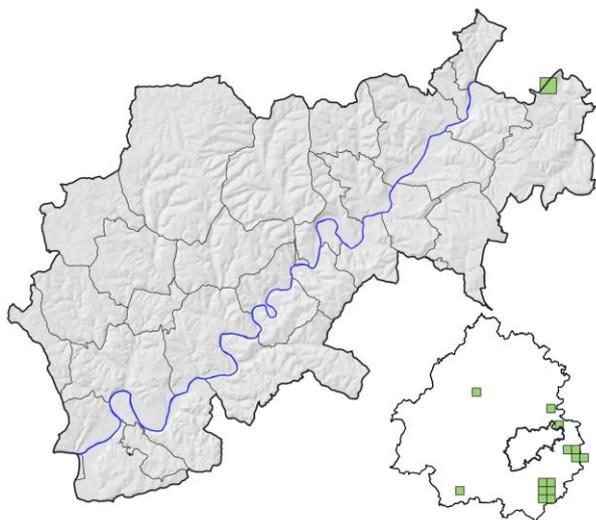
L'Églantier pimprenelle se distingue relativement facilement des autres rosiers sauvages — fréquents et diversifiés sur les coteaux calcaires — par ses épines revêtant l'aspect de multiples aiguillons très fins (aiguillons aciculaires hétéromorphes) et par ses feuilles ressemblant à celles de la Pimprenelle (*Poterium sanguisorba*).

Ruta graveolens

Rue odorante

Famille des Rutacées
Chaméphyte — 3-8 dm — V-VII
Eurasiatique

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés
(rochers et pelouses xérophiles sur calcaire)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses rocailleuses sur calcaire.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. La Rue odorante est une espèce très anciennement cultivée, aujourd'hui bien présente du Bassin méditerranéen à l'Europe centrale. Elle pourrait être originaire de l'est du Bassin méditerranéen (hypothèse débattue).

En France, elle semble implantée de longue date en station naturelle sur diverses localités méridionales (Corse, Préalpes, Bassin aquitain).

Répartition locale

En Dordogne, la Rue odorante est présente essentiellement sur des coteaux rocailloux des causses de Martel et de Daglan (les stations les plus à l'ouest semblant échappées de cultures récentes). En Vallée de l'Homme, elle a été rencontrée en une localité, sur la commune des Farges, lors des prospections pour l'ABC.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Rue odorante est considérée comme une archéophyte dans la région (naturalisation très ancienne). À ce titre, elle est prise en compte dans les différentes cotations au même titre que les espèces indigènes. La Dordogne héberge la majorité des effectifs régionaux de l'espèce, dont la valeur patrimoniale est considérée comme forte sur le territoire.

Menaces

Fermeture des milieux, cueillette.

Remarques

Plante à l'odeur aromatique très forte pouvant être difficilement confondue.

La Rue odorante a été cultivée dès l'antiquité, elle aurait ainsi été utilisée dans la confection du garum (condiment à base de poisson très apprécié par les Romains). Outre ses propriétés aromatiques, la plante a également été utilisée dans la pharmacopée pour ses vertus réelles ou supposées (abortives, antiseptiques, etc.). Sous Charlemagne, elle est ainsi citée dans le capitulaire *De Villis*, qui liste les plantes utilitaires devant être cultivées dans les jardins des monastères. L'usage de la plante est peu à peu tombé en désuétude en raison de sa toxicité.

Plante photosensibilisante pouvant provoquer des dermatites chez les personnes sensibles.

Salvia officinalis subsp. *gallica*

Sauge de France

Famille des Lamiacées
Chaméphyte — 2-8 dm — IV-VII
Méditerranéen

Espèce exceptionnelle en Dordogne (E)
Statut : aucun
Menaces régionales : Non évaluée
Enjeu de conservation régional : Non évalué
Valeur patrimoniale départementale : Non évaluée



Pelouses et milieux associés
(pelouses calcicoles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses et fourrés calcicoles.

Répartition générale

Taxon ouest-méditerranéen. En France, l'espèce se trouve essentiellement dans le Sud-Est et, de manière beaucoup plus sporadique, dans quelques stations du Sud-Ouest : Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne, Quercy, Périgord, Agenais, Charente.

Répartition locale

La Sauge de France était, jusqu'à peu, présumée disparue du département de la Dordogne, la dernière mention de l'espèce remontant à 1938. Elle a été retrouvée dans le cadre des prospections de l'ABC sur un coteau de la commune de Thonac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Sauge de France est une espèce très rare dans le Sud-Ouest. Un temps considérée comme indigène, elle a été inscrite il y a quelques années sur les listes de protection en région Midi-Pyrénées. D'origine hybridogène (voir remarques), et aujourd'hui traitée en tant qu'archéophyte (anciennement naturalisée), la Sauge de France n'a pas fait l'objet de cotation sur la liste rouge d'Aquitaine.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

La Sauge de France est un taxon d'origine anthropogène probablement issu de croisements anciens entre la Sauge à feuille de lavande (*Salvia officinalis* subsp. *lavandulifolia*) et la Sauge officinale (*Salvia officinalis* subsp. *officinalis*). Anciennement cultivée, elle subsiste de manière relictuelle au sein de pelouses et fourrés calcicoles.

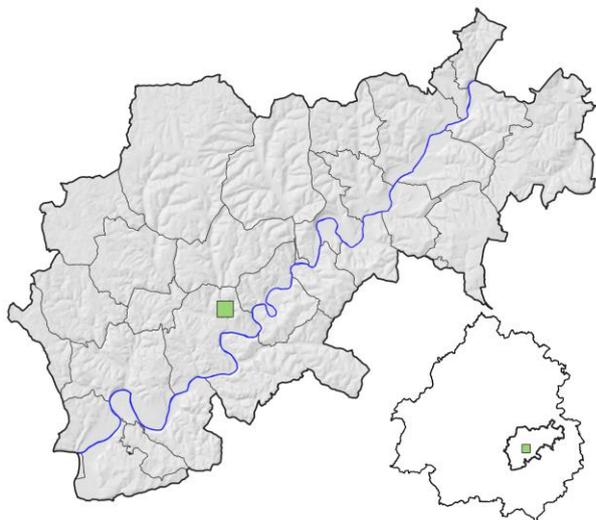
En Dordogne, la Sauge de France peut être confondue avec la Sauge officinale, parfois présente à l'état naturalisé. Elle s'en distingue par son calice à lèvres dépassant rarement le tiers de sa longueur totale (vs calice très échancré à lèvres pouvant atteindre la demi-longueur du calice).

Satureja montana

Sarriette de montagne

Famille des Lamiacées
Chaméphyte — 1-4 dm — VII-IX
Méditerranéen

Espèce exceptionnelle en Dordogne (E)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses calcaires sèches.

Répartition générale

Espèce méditerranéenne. En France, la Sarriette des montagnes est présente essentiellement en Provence, Languedoc, et dans la chaîne Pyrénéenne. On en trouve également quelques stations disséminées dans le Sud-Ouest : Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne, Quercy, Périgord.

Répartition locale

En dehors de quelques mentions anciennes faisant allusion à des populations cultivées, **la Sarriette des montagnes était jusqu'ici inconnue à l'état sauvage en Dordogne**. Elle a été découverte dans le cadre des prospections de l'ABC sur un coteau des Eyzies.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Il est impossible de statuer avec certitude sur l'indigénat de l'espèce (voir remarques). Considérant que la population observée en Vallée de l'Homme se trouve en milieu naturel, relativement loin de toute habitation, nous pouvons considérer qu'elle est, soit anciennement naturalisée (archéophyte), soit sauvage. Cette impossibilité de trancher (cas fréquent), nous amène à faire figurer la Sarriette des montagnes parmi les espèces à enjeux du territoire, au bénéfice du doute. Soulignons que la station observée aux Eyzies est la seule connue dans la région, en contexte sauvage, hors de la chaîne pyrénéenne.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

La Sarriette des montagnes est une plante anciennement cultivée (la plupart des Sarriettes aujourd'hui plantées correspondent, quant à elles, à la Sarriette annuelle - *Satureja hortensis*). La littérature atteste de sa culture ancienne en plusieurs localités du Sud-Ouest, tandis que plusieurs mentions historiques témoignent de stations considérées à l'époque comme indigènes. La présence d'une espèce méditerranéenne à l'état sauvage sur les coteaux du Sud-Ouest est un cas de figure répandu qui n'aurait rien de surprenant. En l'absence d'études approfondies, il reste néanmoins impossible de trancher avec certitude sur le statut d'indigénat des stations observées dans la Bassin aquitain. Dans un tel cas de figure, l'espèce est alors considérée comme cryptogène, et doit, en tout état de cause, être prise en compte dans les différentes bioévaluations, au même titre que les espèces sauvages.

Schoenoplectus tabernaemontani

Jonc des chaisiers glauque

Famille des Cyperacées
Hydrogéophyte — 5-15 dm — V-VII
Cosmopolite

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Zones humides
(prairies hygrophiles et roselières sur substrat minéralisé)



© J.-C. Abadie

Écologie

Bas-marais alcalins, prairies humides et roselières tourbeuses.

Répartition générale

Espèce cosmopolite. En France, le Jonc des chaisiers glauque est bien représenté sur la façade atlantique et le quadrant sud-est. En-dehors de ces secteurs, il est rare.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce n'est connue qu'en quelques localités des vallées de la Nizonne et des Beunes. En Vallée de l'Homme, elle est présente au sein de roselières de la Grande Beune.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, où elle est très rare. Soulignons que le Jonc des chaisiers glauque est en régression dans plusieurs régions (coté menacé sur les listes rouges Midi-Pyrénées, île-de-France, Centre, Auvergne, Franche-Comté, Bourgogne, Champagne-Ardenne).

Menaces

Régression des zones humides et des milieux tourbeux : fermeture des milieux, drainage, eutrophisation, populiculture...

Remarques

Taxon très proche du Jonc des chaisiers (*Schoenoplectus lacustris*). S'en distingue par ses fleurs à deux stigmates (vs trois) et ses akènes biconvexes (vs trigones).

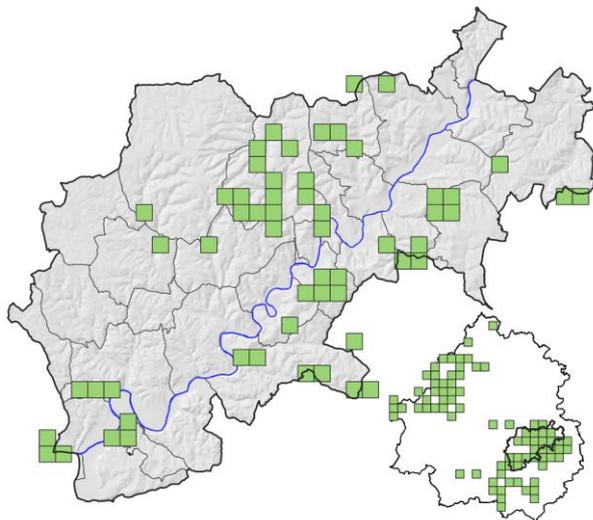
Comme leur nom l'indique, ces deux espèces étaient autrefois employées pour le rempaillage des chaises. Elles comptent aujourd'hui parmi les plantes utilisées en phytoépuration (filtration des eaux usées par les plantes).

Schoenus nigricans

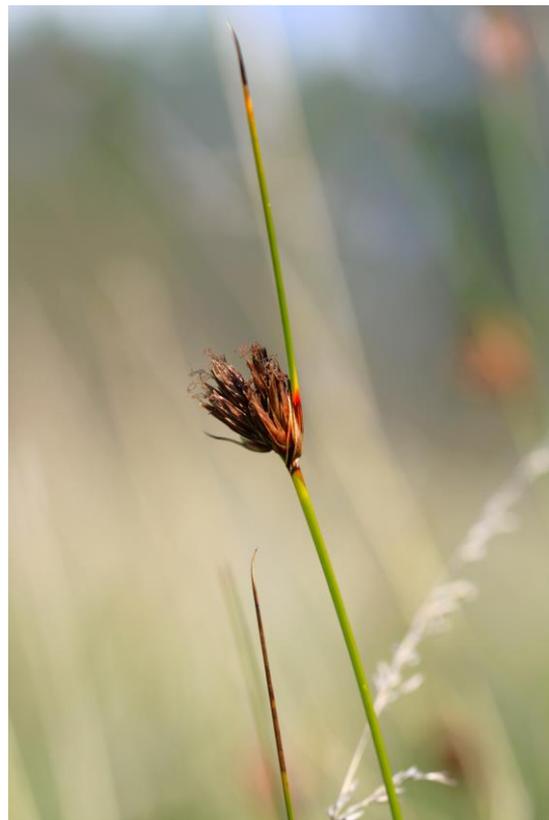
Choin noirâtre

Famille des Cyperacées
Hémicryptophyte — 1,5-8 dm — V-VIII
Cosmopolite

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Zones humides
(prairies marécageuses, bas-marais, pelouses sur marnes)



© J.-C. Abadie

Écologie

Prairies marécageuses, bas-marais, tourbières, pelouses sur marnes (hors de la dition, le Choin noirâtre est également bien présent dans les marais arrière-littoraux).

Répartition générale

Espèce cosmopolite. En France, le Choin noirâtre est inégalement réparti au sein des secteurs calcaires du territoire. Il semble relativement abondant dans le quadrant sud-est, les Landes de Gascogne, et certaines parties du Bassin parisien.

Répartition locale

En Dordogne, le Choin noirâtre est considéré comme une espèce assez commune, pouvant être localement abondante. On la trouve principalement dans le Ribéracois, le Sarladais et la Bessède.

En Vallée de l'Homme, le Choin noirâtre est avant tout une espèce de suintement des coteaux marneux, où elle forme parfois d'importantes populations, à l'image de ce que l'on peut observer sur les coteaux du Bugue (bien visible depuis la D 703), de la Côte de Jord ou encore du Cingle de Limeuil. Ailleurs, il forme souvent des populations plus clairsemées, parfois isolées au sein de milieux secs (voir directement à flanc de falaise). Enfin, l'espèce est également connue en contexte de prairies humides et de bas-marais au sein de quelques vallées (Beunes, Turaçon).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce inféodée à des milieux à forte valeur patrimoniale.

Le Choin noirâtre n'est pas une espèce menacée dans le sud-ouest de la France, du fait de son abondance dans les Landes de Gascogne et sur la zone arrière-littorale. Dans le Périgord, il reste lié à des milieux fragiles, ne couvrant que de faibles surfaces et souvent en régression (bas marais, pelouses marneuses). Soulignons que l'espèce est en régression sur de larges pans du territoire national (Île-de-France, Centre, Picardie, Auvergne, Limousin, Alsace, Normandie, Lorraine).

Menaces

Fermeture des milieux, régression des zones humides.

Remarques

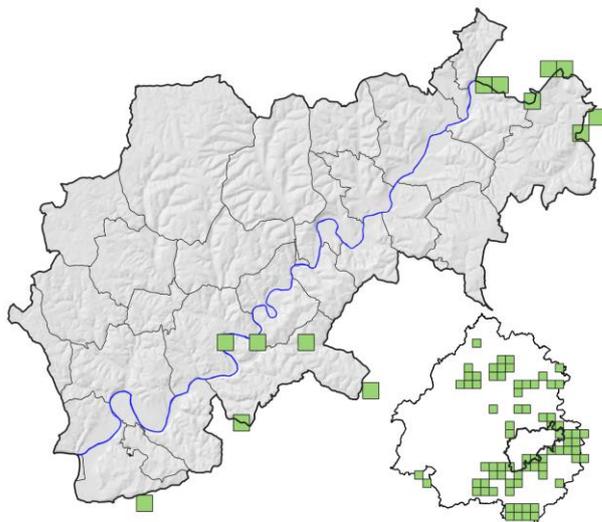
Cyperacée à l'aspect caractéristique : inflorescence compacte noirâtre entourée de deux bractées inégales.

Scilla bifolia

Scille à deux feuilles

Famille des Asparagacées
Géophyte bulbeux — 0,5-2 dm — II-VI
Eurasiatique

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Boisements en ambiance fraîche sur calcaire : chênaie-charmaie fraîches, boisements de pentes exposés au nord.

Répartition générale

Espèce eurasiatique à tendance continentale. À l'échelle nationale, la Scille à deux feuilles est une espèce présente essentiellement dans l'est et le centre de la France. Elle se raréfie considérablement sur le reste du territoire avant de disparaître totalement à proximité des secteurs atlantiques et méditerranéens. **Elle se trouve en limite d'aire dans le Sud-Ouest où elle est rare.**

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce est connue au sein des boisements frais et des vallons encaissés de divers secteurs calcaires : Causses, Sarladais, Bessède, Bergeracois et Ribérais.

En Vallée de l'Homme elle semble rare, malgré la présence de nombreux milieux favorables. Les stations répertoriées se trouvent dans des boisements de pentes en exposition fraîche de la vallée du Coly, de la Vézère ou de la Grande Beune.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Scille à deux feuilles est liée à des milieux d'intérêt et se trouve en limite d'aire en Dordogne.

Menaces

Coupe rase, enrésinement.

Espèce de milieux frais pouvant être vulnérable au réchauffement climatique.

Remarques

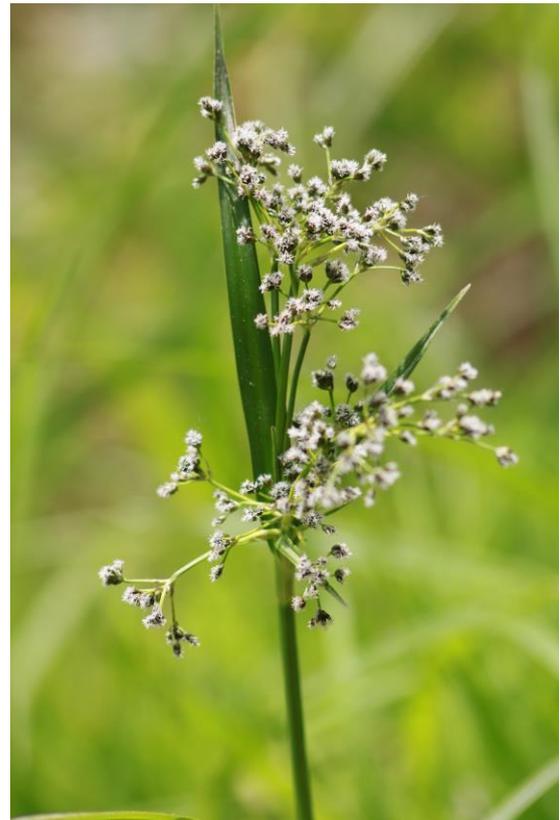
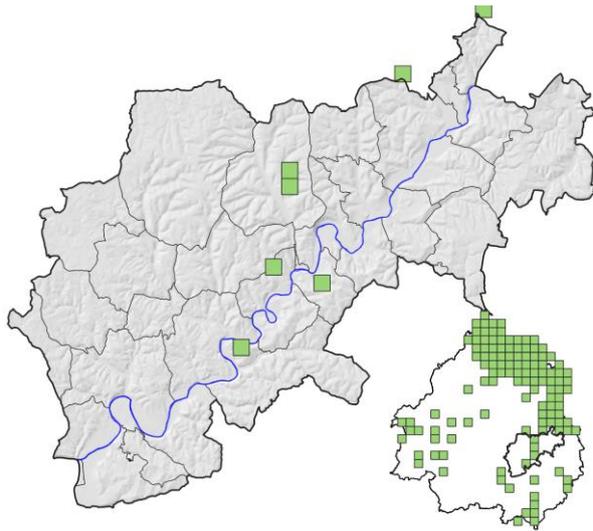
L'espèce peut facilement passer inaperçue en raison de sa floraison très précoce suivie de la disparition de ses parties aériennes.

Scirpus sylvaticus

Scirpe des bois

Famille des Cyperacées
Géophyte rhizomateux — 4-15 dm — VI-VIII
Eurasiatique

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© N. Meslège

Écologie

Forêts alluviales, roselières, mégaphorbiaies neutroclines à acidiphiles.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, le Scirpe des bois est une espèce globalement répandue qui tend à se raréfier dans le sud.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est relativement fréquente dans le Périgord cristallin. Ailleurs, on la trouve, de manière plus dispersée, dans la Double, le Landais, la Bessède et le Sarladais.

En Vallée de l'Homme, elle a été répertoriée au sein de zones humides sur les communes de Plazac, Peyzac-le-Moustier, Tursac et les Eyzies.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Malgré son statut de protection régionale, les enjeux autour de cette espèce semblent relativement modestes.

Menaces

Régression des zones humides.

Remarques

À l'état végétatif, confusion possible avec des grands Carex ou avec la Luzule des bois (*Luzula sylvatica*).

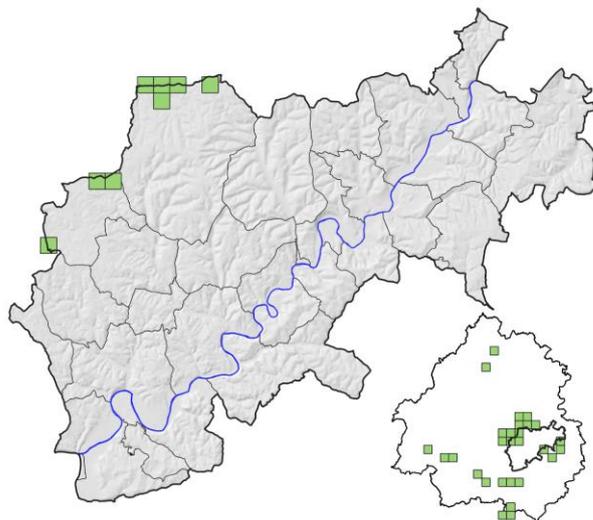
Zones humides
(mégaphorbiaies neutroclines à acidiphiles)

Selinum carvifolia

Sélin à feuilles de carvi

Famille des Apiacées
Hémicryptophyte — 4-12 dm — VI-IX
Eurasiatique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Majeure



© J.-C. Abadie

Écologie

En Dordogne, l'espèce est observée en ourlets et lisières acidiphiles à neutrophiles. Sur le reste de son aire, elle se trouve également en prairie paratourbeuses et au sein de bas marais.

Répartition générale

Le Sélin à feuilles de carvi est une espèce eurasiatique à tendance continentale. En France, elle est surtout présente dans le nord-est et le nord du pays. Elle se raréfie dans la moitié sud où elle atteint sa limite d'aire.

Répartition locale

L'espèce se trouve en limite d'aire sud-occidentale en Dordogne. Elle y est présente de manière très dispersée sur plusieurs zones, où elle demeure assez rare : Landais, Bergeracois, Bessède, Périgord cristallin, ainsi que sur la marge sud-est du Périgord central (entre Vergt et Thenon). C'est dans ce dernier secteur que le Sélin à feuilles de carvi a été trouvé en Vallée de l'Homme, au nord des communes de Rouffignac et de Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Le Sélin à feuilles de carvi semble en déclin sur l'ensemble du territoire national. Il se trouve en limite d'aire en Dordogne, département abritant la quasi-totalité des effectifs régionaux de l'espèce. Sa valeur patrimoniale est considérée comme majeure à l'échelle départementale.

Menaces

Régression des prairies humides et des milieux tourbeux. Le Sélin à feuilles de carvi ne semble aujourd'hui plus présent en Dordogne qu'au sein de milieux refuges (ourlets).

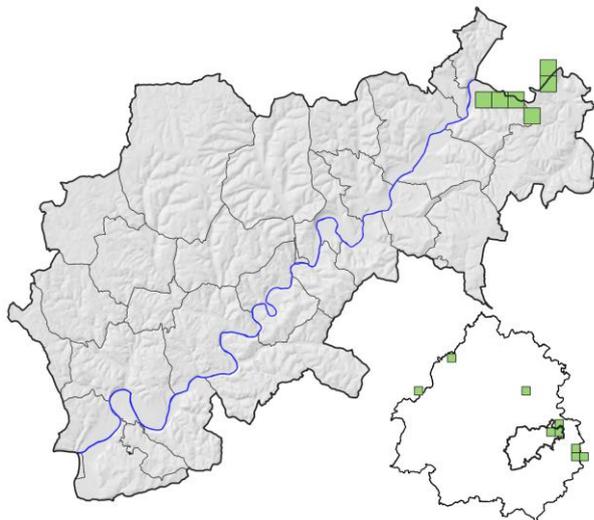
Remarques

Comme pour beaucoup de plantes de la famille des Ombellifères, la détermination du Sélin à feuilles de carvi peut s'avérer délicate. Il peut notamment être confondu avec le Silaüs des prés (*Silaum silaus*). La tige fortement cannelée et les feuilles à mucrons terminaux blanchâtres permettent de le distinguer de ce dernier.

Sideritis hyssopifolia subsp. *guillonii* Crapaudine de Guillon

Famille des Lamiacées
Chaméphyte — 5-8 dm — VIII-IX
Endémique

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Très fort
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Pelouses et milieux associés
(pelouses xérophiiles basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses xérophiiles basiphiles surtout sur calcaires compacts.

Répartition générale

La Crapaudine de Guillon est une plante endémique des marges du Bassin aquitain : Quercy, Corrèze, Agenais, Périgord et Charentes.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est connue surtout sur le causse de Martel (dans le prolongement de ses populations lotoises) et, de manière plus ponctuelle, en différentes localités sur calcaire jurassique compact (plateau d'Argentine, causse de Cubjac).

En Vallée de l'Homme, la Crapaudine de Guillon est circonscrite à quelques secteurs de causse (Aubas, Coly-Saint-Amand). Elle n'a pas été revue à Montignac où elle était signalée dans les années 1970 aux abords du château, sur un coteau aujourd'hui totalement refermé.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à très forte valeur patrimoniale en Dordogne, où elle est très rare et liée à des milieux d'intérêt fortement menacés. Les enjeux de conservation régionaux pour la Crapaudine de Guillon sont considérés comme très forts au niveau régional.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

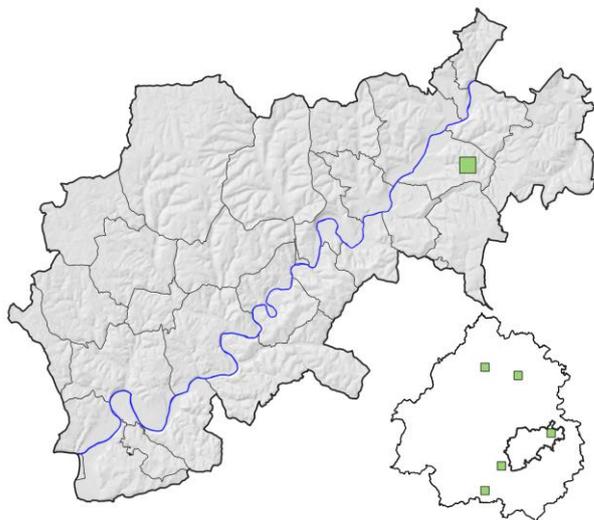
Sous-arbrisseau fleurissant relativement tardivement par rapport aux autres espèces des coteaux (août). La plante possède un aspect bien typique qui rend peu probable le risque de confusion avec d'autres taxons.

Sisymbrella aspera

Cresson rude

Famille des Brassicacées
Thérophyte — 1-3 dm — V-VII
Méditerranéen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Pelouses et milieux associés (pelouses amphibies ouvertes sur calcaire)



© J.-C. Abadie

Écologie

Zones temporairement inondées sur sols calcaires.

Répartition générale

Espèce ouest méditerranéo-atlantique, présente dans la zone franco-ibérique et au Maghreb. En France, l'espèce semble en régression en dehors de la zone méditerranéenne. On la trouve de manière dispersée sur les marges du Bassin aquitain, ainsi que sous forme de multiples isolats sur le reste du territoire.

Répartition locale

En Dordogne, le Cresson rude n'est aujourd'hui connu que dans quelques stations du Périgord Noir, du Bergeracois et du nord du département. À l'image de ce que l'on observe sur le reste du territoire national, l'espèce est en régression et semble avoir disparu de nombre de ses stations historiques. C'est le cas en Vallée de l'Homme où une station mentionnée au milieu du XXème par Robert Virot à Audrix n'a pas été revue. Le Cresson rude n'est plus représenté aujourd'hui en Vallée de l'Homme que par une unique station sur un coteau marneux de Montignac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce très rare et en régression, ses enjeux de conservation et sa valeur patrimoniale sont tous deux élevés.

Menaces

Eutrophisation, fermeture des milieux.

Remarques

Le Cresson rude peut être confondu avec d'autres espèces du genre *Rorippa* (auquel il était autrefois rattaché), en particulier le Rorippe des bois (*Rorippa sylvestris*). Il s'en distingue par ses fruits verruqueux.

Espèce à éclipse pouvant disparaître plusieurs années d'une station en subsistant sous forme de graines dans le sol, avant de réapparaître en abondance lorsque les conditions environnementales lui sont favorables.

Sisymbrium polyceratium

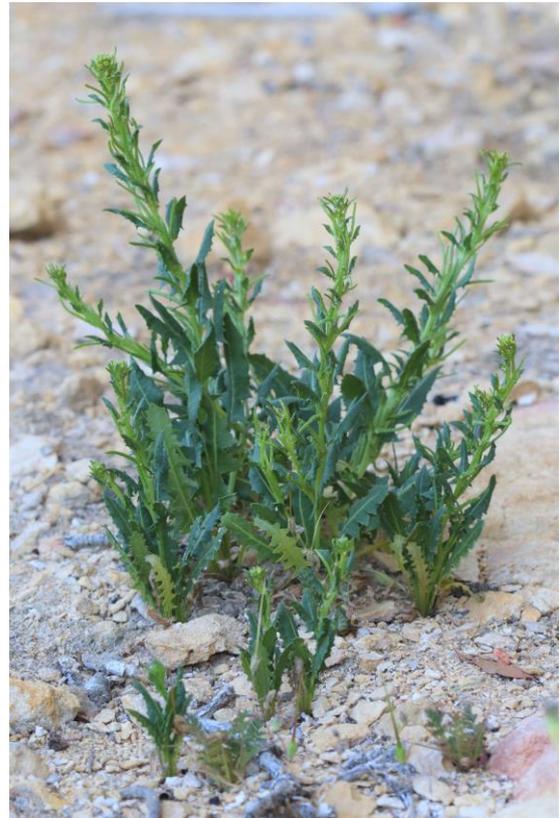
Sisymbre à nombreuses cornes

Famille des Brassicacées
Thérophyte — 1-5 dm — IV-VI
Sub-méditerranéen

Espèce exceptionnelle en Dordogne (E)
Statut : En danger (EN) sur la liste rouge nationale
Menaces régionales : En danger critique de disparition (CR)
Enjeu de conservation régional : Majeur
Valeur patrimoniale départementale : Majeure



Pelouses et milieux associés
(balmes calcaires sous surplomb rocheux, secondairement friches à thérophytes thermophiles eutrophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

L'écologie primaire de l'espèce semble correspondre aux pelouses sèches à annuelles des balmes sous surplomb rocheux. En milieu de substitution, le Sisymbre à nombreuses cornes peut se trouver en contexte de friches à annuelles thermophiles eutrophiles (ex : pieds des murs, pelouses piétinées). En Dordogne, la plupart des mentions anciennes de l'espèce concernaient de tels milieux de substitution (principalement dans les bourgs), la station découverte en Vallée de l'Homme semble, quant à elle, correspondre au milieu primaire de l'espèce.

Répartition générale

Le Sisymbre à nombreuses cornes est une espèce du pourtour méditerranéen. En France, elle était autrefois répandue de la zone méditerranéenne jusqu'au Bassin aquitain, atteignant plusieurs localités du Périgord, de l'Agenais et de la Gironde. Elle a depuis considérablement régressé : à quelques exceptions près, elle n'est plus présente que dans la zone méditerranéenne où elle s'est considérablement raréfiée.

Répartition locale

En Dordogne, le Sisymbre à cornes nombreuses était mentionné au XIX^{ème} en divers points du Périgord central et de la vallée de la Dordogne, à proximité des habitations (ex : rues de Limeuil, Périgueux ou Bergerac). Au milieu du XX^{ème}, elle n'était plus mentionnée par Virot qu'en une unique localité à Castelnau-la-Chapelle, et semblait depuis avoir disparu du département. **Elle a été redécouverte en 2021 sous une corniche rocheuse des Eyzies. Cette station, qui ne compte que quelques dizaines de pieds, est aujourd'hui la seule connue en Nouvelle-Aquitaine.**

Patrimonialité et enjeux de conservations

Le Sisymbre à nombreuses cornes est une espèce ayant fortement régressé du territoire national depuis le XIX^{ème}. **Elle est aujourd'hui très rare en France, et cotée « en danger » (EN) sur la liste rouge nationale de la flore vasculaire.** L'absence de statut et de cotation sur notre territoire n'est dû qu'au caractère récent de la redécouverte de l'espèce en Dordogne (postérieure à l'élaboration des différentes listes). Une application stricte de la méthodologie des listes rouges régionales amènerait aujourd'hui à classer l'espèce dans la catégorie « en danger critique d'extinction » (CR).

Le Sisymbre à nombreuses cornes présente un enjeu de conservation et une valeur patrimoniale majeure. Par ailleurs, la totalité des effectifs de l'espèce en Nouvelle-Aquitaine se trouve en Vallée de l'Homme, ce qui souligne la responsabilité de l'intercommunalité pour la conservation de cette dernière.

L'espèce est intégrée depuis 2022 au réseau de suivi des espèces rares et menacées du CBN Sud-Atlantique. Elle a également fait l'objet de récolte de graines à des fins conservatoires.

Menaces

Fermeture des milieux, enrichissement, concurrence des espèces exotiques envahissantes (prolifération de l'Ailanthé à proximité immédiate de sa station).

Remarques

Le Sisymbre à nombreuses cornes se distingue aisément des autres espèces du genre présentes en Dordogne par l'aspect feuillé de ses grappes (fleurs et siliques axillées par des bractées foliacées).



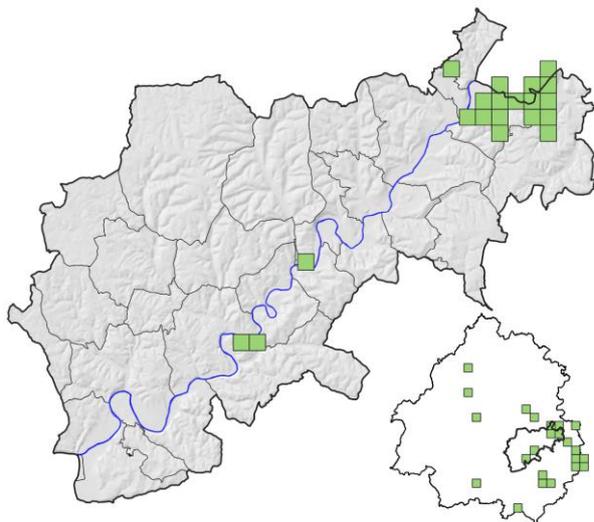
Habitat et détails de l'espèce. ©J.-C. Abadie.

Sorbus aria

Alisier blanc

Famille des Rosacées
PhanérophYTE — 20-150 dm — IV-V
Sub-montagnard

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieus forestiers
(forêts et fourrés thermophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Forêts claires thermophiles, rocailles et surplombs de falaises.

Répartition générale

Espèce européenne tendant à devenir montagnarde dans le sud de son aire. En France, l'Alisier blanc est surtout présent dans le quadrant nord-est, les Vosges, les Alpes, le Massif central et les Pyrénées. On le trouve de manière beaucoup plus ponctuelle en Normandie, dans le Nord, le Bassin parisien et sur les marges du Bassin aquitain (Quercy, Agenais, Périgord, Charente).

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce reste assez rare. On la trouve surtout dans le Sarladais et les Causses.

En Vallée de l'Homme, l'Alisier blanc est bien représenté sur les zones de causses du nord-est de l'intercommunalité (Les Farges, Aubas, Coly-Saint-Amand). Ailleurs, on le trouve sur les corniches de certaines falaises le long de la Vézère (la Roque-saint-Christophe, les Tours).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour le département, où elle se trouve proche de sa limite d'aire occidentale. L'Alisier blanc est considéré comme menacé ou quasi-menacé dans plusieurs régions en marge de son aire (Nord, Normandie, Poitou-Charentes).

Menaces

Pas de menaces identifiées.

Remarques

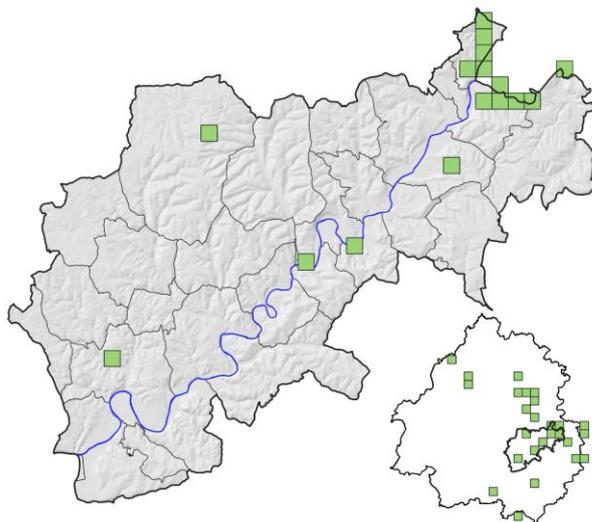
L'Alisier blanc se distingue sans peine des autres Alisiers sauvages présents en Dordogne par ses feuilles entières à revers blanchâtre tomenteux.

Espèce pouvant être cultivée pour l'ornement.

Spiraea hypericifolia subsp. *obovata* Spirée à feuilles ovales

Famille des Rosacées
Nanophanérophite — 2-6 dm — IV-VI
Sub-endémique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses et fourrés xérothermophiles basiphiles

Répartition générale

La Spirée à feuilles ovales est un taxon franco-ibérique. En France, l'espèce est présente à l'état indigène sur les zones calcaires entourant le Massif central : Grands Causses, Quercy, Périgord, Angoumois, Saintonge, Poitou et Berry.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est présente principalement sur les zones de calcaire compact : petits causses de Mareuil et de Paussac-Saint-Vivien, causses de Thenon-Cubjac et de Martel.

En vallée de l'Homme l'espèce possède d'importantes populations sur les pelouses des secteurs de cause à Aubas (l'Escaleyrou) et aux Farges. Ailleurs, elle est présente de manière éparse sous forme de petites populations.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Spirée à feuilles ovales est une espèce assez rare en Dordogne, département abritant une part significative des populations régionales de l'espèce. Ses enjeux de conservation et sa valeur patrimoniale sont considérés respectivement comme fort et très fort.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

Des confusions sont possibles avec plusieurs espèces et cultivars utilisés en ornement et pouvant ponctuellement s'échapper (mais rarement rencontrés en pelouses calcicoles). La plupart sont plus robustes et présentent des inflorescences plus fournies. Citons notamment *Spiraea x vanhouttei* et *Spiraea x arguta*. La présence de Spirées à feuilles ovales d'origine horticole, cultivées ou introgressées, n'est pas non plus à exclure. L'abbé Coste mentionnait déjà dans sa flore, au début du XX^{ème} siècle, la présence d'individus de l'espèce cultivés et subsponsanés.

Spiranthes aestivalis

Spiranthe d'été

Famille des Orchidacées
Géophyte bulbeux — 1-3 dm — V-VIII
Ouest-européen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection nationale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : En danger (EN)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieus prairiaux
(bas-marais oligotrophiles et bords de ruisseaux)



© N. Mesliage

Écologie

Prairies humides, marais, tourbières sur sol acide à neutre.

Répartition générale

Espèce ouest-européenne. En France, la Spiranthe d'été est présente, de manière disséminée, dans l'ouest et le sud du pays.

Répartition locale

Une seule station est aujourd'hui connue en Dordogne. Elle se trouve en limite du territoire de la Vallée de l'Homme.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, très rare et liée à des milieux d'intérêts. La Spiranthe d'été est une espèce en forte régression sur le territoire national du fait de la dégradation de ses habitats. Dans le Périgord, l'espèce est citée au XIXème en différentes localités (Landais, Ribéracois, Sarladais, Périgord cristallin) où elle n'a jamais été revue depuis. Au cours des dernières décennies, les botanistes du département n'ont pu que constater sa très forte régression dans le Périgord avec la disparition de plusieurs stations : vallée des Beunes (mise en culture), secteur de la Lémance (embroussaillage), Landais (drainage)...

L'espèce est cotée en danger d'extinction (EN) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine, ses enjeux de conservation étant considérés comme forts pour la région.

Menaces

Régression des zones humides.

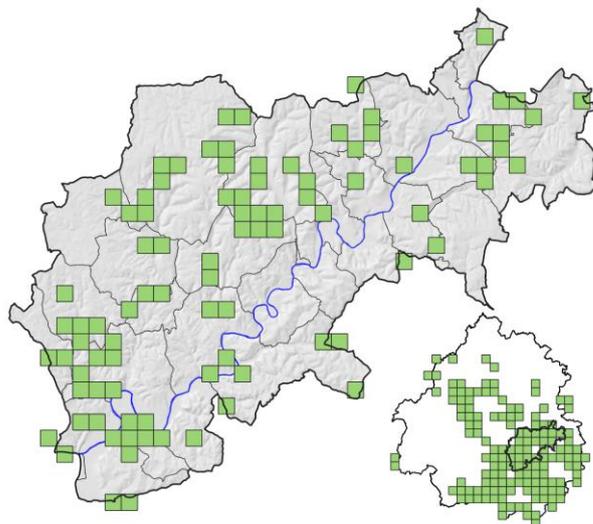
Remarques

L'espèce se distingue de la Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*), commune en Dordogne, par son écologie plus hygrophile, sa floraison plus précoce, et sa hampe florale partant du centre de la rosette de feuilles.

Stachelina dubia Stéhéline douteuse

Famille des Asteracées
Chaméphyte — 1-4 dm — V-VII
Méditerranéen

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses et rocailles sur calcaire.

Répartition générale

Espèce ouest-méditerranéenne : Balkans, Italie, France, Péninsule ibérique, ouest du Maghreb. En France, la Stéhéline douteuse est circonscrite à la zone méditerranéenne, ainsi qu'à plusieurs secteurs du Bassin aquitain. En Nouvelle Aquitaine, elle est surtout présente dans le Périgord et l'Agenais, et de manière plus ponctuelle en Charente et en Gironde, où elle atteint sa limite d'aire nord-occidentale.

Répartition locale

En Dordogne, la répartition de la Stéhéline suit celle des secteurs calcaires du département selon un axe nord-ouest/sud-est : Ribéracois, Périgord central, Sarladais, Bergeracois, Causses et Bessède.

En Vallée de l'Homme, l'espèce est présente de manière régulière sur les coteaux calcaires de l'ensemble du territoire.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Bien que localement commune dans le Périgord, la Stéhéline est une espèce liée à des milieux à forte valeur patrimoniale. Elle constitue un bon exemple du cortège d'espèces méditerranéennes se trouvant sur les coteaux calcaires du département. Notons qu'elle est considérée comme menacée en Poitou-Charentes.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

Se trouve souvent en mélange avec d'autres sous-arbrisseaux ligneux sur les coteaux : Immortelle (*Helichrysum stoechas*), Lavande aspic (*Lavandula latifolia*). À l'état végétatif, la Stéhéline se distingue de ces derniers par ses feuilles à limbe légèrement dentés (vs. marge entière chez la Lavande et l'Immortelle).

Stipa gallica

Stipe de Paris

Famille des Poacées
Hémicryptophyte — 3-8 dm — V-VII
Ouest-européen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Pelouses et milieux associés

(rocailles et pelouses calcaires)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses, rocailles, promontoires rocheux et éboulis calcaires

Répartition générale

Espèce ouest européenne. En France, la Stipe de Paris est surtout répandue sur le pourtour méditerranéen, les Alpes et les grands Causses. Dans le Bassin aquitain, elle est présente sur un isolat entre Quercy et Périgord. Sur le reste du territoire, elle n'est répertoriée que sous forme de petites stations isolées (Bassin parisien, Anjou, Jura, Bourgogne...).

Répartition locale

En Dordogne, la Stipe de Paris reste globalement cantonnée au causse de Martel (secteur de Borrèze) et au causse de Daglan. Elle n'est connue, en Vallée de l'Homme, que sur une unique station d'un coteau de la vallée du Turançon à Valojoux.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à très forte valeur patrimoniale. La Stipe de Paris est une espèce très rare, tant au niveau départemental que régional. Elle est directement menacée par la fermeture des milieux et considérée comme vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine. Soulignons l'originalité des populations du Périgord et du Quercy, du fait de leur position d'isolat par rapport au reste de l'aire de l'espèce.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

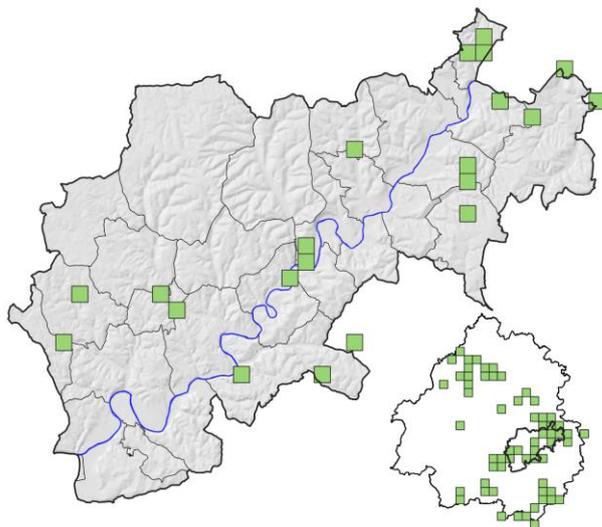
La Stipe de Paris, seule représentante du genre en Dordogne, ne peut guère être confondue avec une autre espèce lorsqu'elle fructifie : son inflorescence présente alors de longues arrêtes plumeuses, qui ondulent au vent avant de se détacher à maturité, dispersant avec elles les graines. Cette caractéristique morphologique est à l'origine de diverses appellations telles que plumet, cheveux d'ange ... ou encore cheveux de vieilles.

Teucrium botrys

Germandrée botryde

Famille des Lamiacées
Thérophyte — 1-4 dm — VI-X
Européen

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés

(pelouses calcaires)



© J.-C. Abadie

Écologie

Tonsures à annuelles des pelouses calcaires, cultures, truffières.

Répartition générale

Espèce européenne. En France, la Germandrée botryde se trouve surtout dans les zones calcaires de la moitié est du pays et, de manière moins régulière, dans le Bassin parisien et le Bassin aquitain.

Répartition locale

Dans le Périgord, la Germandrée botryde est présente dans divers secteurs calcaires du département : Ribéracois, Périgord central, Sarladais, Bergeracois, Causses et Bessède.

En Vallée de l'Homme, elle a été trouvée au sein de tonsures à annuelles de pelouses calcaires, ainsi que dans quelques truffières.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, qui abrite la majeure partie de ses effectifs régionaux. La Germandrée botryde est en régression dans plusieurs régions (coté menacé sur les listes rouges Pays-de-la-Loire, Picardie, Basse-Normandie, Nord-Pas-de-Calais).

Menaces

Régression des pelouses suite à la fermeture des milieux.

Remarques

Risque de confusion avec la Germandrée petit chêne (*Teucrium chamaedrys*), commune dans les pelouses. La Germandrée botryde s'en distingue par ses feuilles profondément découpées.

Teucrium scordium

Germandrée des marais

Famille des Lamiacées

Géophyte rhizomateux — 1-4 dm — VII-IX
Eurasiatique

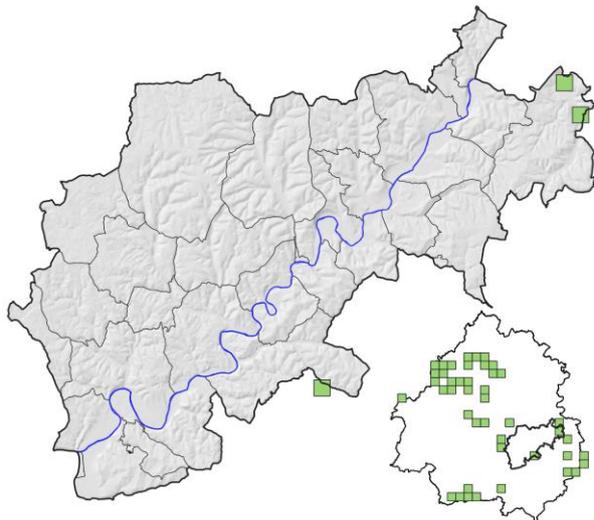
Espèce peu commune en Dordogne (PC)

Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Quasi menacé (NT)

Enjeu de conservation régional : Notable

Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Prairies hygrophiles, bords de rivières et d'étangs.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, la Germandrée des marais est une espèce inégalement dispersée sur le territoire. Elle est rare dans le Massif central, le Massif armoricain et le Sud-Ouest.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est présente dans le Ribérais, le Bergeracois, le Périgord central et le Sarladais.

En Vallée de l'Homme, la Germandrée des marais n'est connue qu'en trois localités dans les vallées du Coly et de la Petite Beune.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Germandrée des marais est une espèce en régression sur de larges pans du territoire national (cotée menacée sur les listes rouges en Ile de France, Bretagne, Rhône-Alpes, Auvergne, Normandie).

Menaces

Régression des zones humides (drainage, comblement des mares, populiculture...).

Remarques

La Germandrée des marais peut être confondue avec la Germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys*). Elle s'en distingue par ses feuilles inférieures sessiles (vs pétiolées), son caractère herbacé (vs ligneux), et surtout, par son écologie hygrophile, qui rend impossible la coexistence des deux espèces sur une même station (la Germandrée petit-chêne étant liée à des milieux arides).

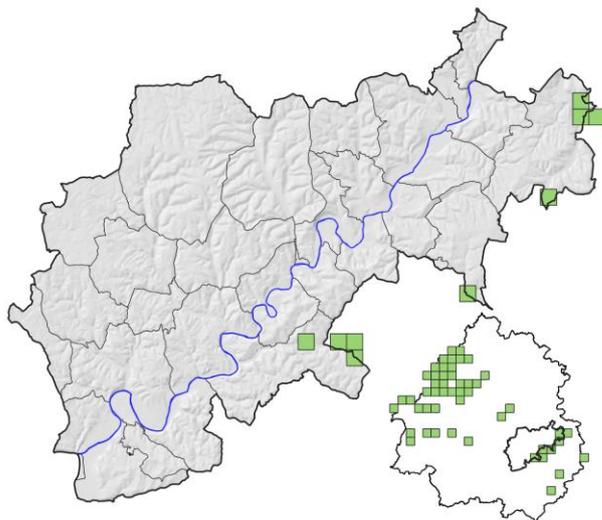
Zones humides
(prairies hygrophiles ouvertes ou inondables)

Thalictrum flavum

Pigamon jaune

Famille des Ranunculacées
Hémicryptophyte — 6-15 dm — VI-VIII
Eurasiatique

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Mégaphorbiaies, roselières, bas-marais, prairies humides.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. Le Pigamon jaune est un taxon relativement bien représenté dans le nord de la France et se raréfiant dans le sud, où il atteint sa limite d'aire. Dans le Sud-Ouest, où il est très rare, il est surtout présent dans les Charentes, la Gironde et, dans une moindre mesure, dans le Périgord.

Répartition locale

En Dordogne, le Pigamon jaune est connu le long des rivières du Ribérais (Dronne, Lizonne, Rizonne, Buffebale, etc.) et, de manière plus localisée, dans le Sarladais, sur les causses (Coly, Céou), dans le Périgord central (Manoire), ainsi que le long de la vallée de l'Isle.

En Vallée de l'Homme, il a été répertorié dans les vallées du Coly, de la Chironde et de la Grande Beune.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce liée à des milieux d'intérêt en régression. Semble en déclin dans plusieurs régions françaises (cotée menacée sur les listes rouges Auvergne, Bretagne et Midi-Pyrénées).

Menaces

Régression des zones humides (drainage, comblement des mares, populiculture...).

Remarques

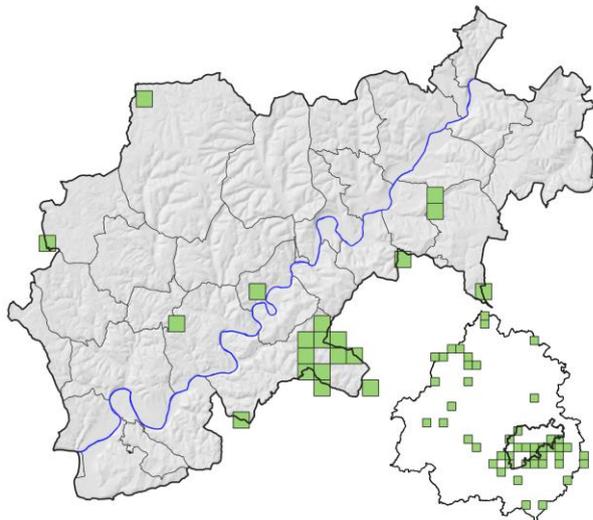
L'aspect général de la plante la rend difficilement confondable avec d'autres espèces.

Thelypteris palustris

Fougère des marais

Famille des Thelypteridacées
Géophyte rhizomateux — 3-10 dm — VII-IX
Cosmopolite

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Zones humides
(roselières, magnocariçaies et aulnaies marécageuses)



© J.-C. Abadie

Écologie

Marais, milieux tourbeux, queues d'étangs, aulnaies marécageuses.

Répartition générale

Espèce circumboréale, répandue dans les régions tempérées de l'hémisphère nord. En France, la Fougère des marais, est présente de manière disséminée sur une grande partie du territoire avec une plus grande abondance dans le Nord, le Bassin parisien et la façade ouest du territoire. Dans le Sud-Ouest, elle est abondante dans les Landes de Gascogne. Elle est rare à absente du Sud-Est, du Massif central et du Massif armoricain.

Répartition locale

En Dordogne, la Fougère des marais se concentre essentiellement dans le Sarladais, les Causses et le Ribérais. Ailleurs elle est plus rare (Double, Périgord central, Bessède).

En Vallée de l'Homme, la plus grande partie de ses populations se concentre en vallée des Beunes. Elle a également été répertoriée, çà et là, au sein de zones marécageuses de petites vallées secondaires.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Fougère des marais est une espèce peu commune de Dordogne, liée à des milieux en régression, à forte valeur patrimoniale. Soulignons qu'elle est menacée sur une grande partie du territoire national (cotée menacée sur les listes rouges Midi-Pyrénées, Limousin, Auvergne, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Centre, Alsace, Normandie, Bourgogne).

Menaces

Régression des zones humides et tourbeuses.

Remarques

Seule espèce du genre présente en Europe. Elle se caractérise par un rhizome traçant engendrant des populations souvent très denses.

Thesium humifusum subsp. *divaricatum*

Thésium divariqué

Famille des Santalacées

Hémicryptophyte semiparasite — 1,5-5 dm — V-VIII

Méditerranéo-atlantique

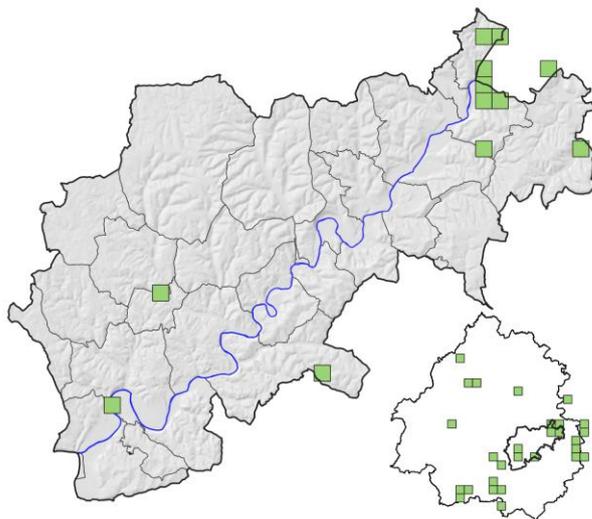
Espèce assez rare en Dordogne (AR)

Statut : Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Quasi menacé (NT)

Enjeu de conservation régional : Notable

Valeur patrimoniale départementale : Très forte



© T. Emeriau

Écologie

Pelouses sèches, rocaillies et éboulis sur calcaire

Répartition générale

Le Thésium divariqué est une espèce du bassin méditerranéen. En France, elle est surtout présente dans le quadrant sud-est. Ailleurs, elle semble rare et localisée (Bassin parisien, Bourgogne, Jura). Dans le Sud-Ouest, elle est connue dans la chaîne Pyrénéenne, les Grands Causses et sur les marges du Bassin Aquitain (Quercy, Périgord, Charente).

Répartition locale

En Dordogne, le Thésium divariqué est bien présent dans les zones de causses (Martel, Mareuil, Savignac). Il est également mentionné en vallée de la Vézère, dans le Bergeracois et le Ribéracois. Sa répartition pourrait cependant être surestimée en raison des confusions fréquentes avec le Thésium couché (*Thesium humifusum* subsp. *humifusum*, voir remarques).

En Vallée de l'Homme l'espèce est connue sur plusieurs secteurs de cause du nord-est de l'intercommunalité (les Farges, Aubas, Coly-Saint-Amand). Elle a également été mentionnée sur quelques coteaux des vallées de la Vézère (le Bugue), de la Petite Beune (Les Eyzies) et du Manaurie (Mauzens-et-Miremont).

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Dordogne abrite une fraction significative des populations régionales de cette espèce, assez rare et inféodée à des milieux d'intérêt. Sa valeur patrimoniale départementale est considérée comme très forte.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

Risque de confusion important avec le Thésium couché (*Thesium humifusum* subsp. *humifusum*). Le Thésium divariqué s'en distingue par ses inflorescences pyramidales, son teint glauque, sa souche fortement ligneuse, et son port plus dressé (la plante ressemblant, dans son aspect le plus typique, à un petit buisson).

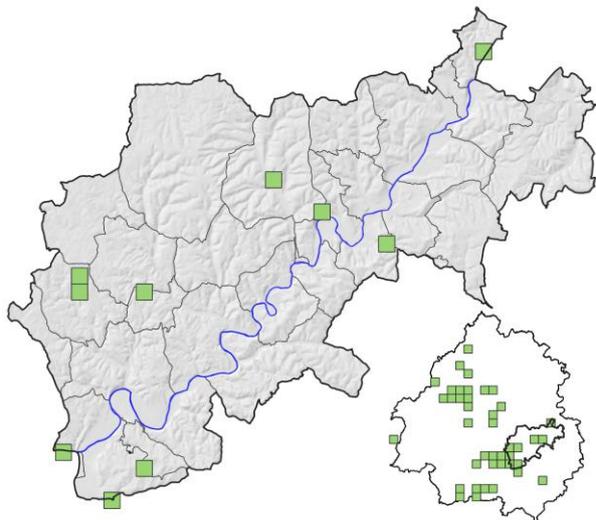
Plante hémiparasite, vivant à la fois des produits de sa propre photosynthèse et des nutriments soutirés à ses hôtes.

Thymelaea passerina

Passerine annuelle

Famille des Thymelaeacées
Thérophyte — 1-8 dm — VI-IX
Eurasiatique

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés (pelouses calcicoles, cultures et moissons sur sols calcaires)



© J.-C. Abadie

Écologie

Taxon héliophile, xérophile, basiphile à caractère pionnier. Le biotope primaire de l'espèce est constitué par les tonsures des pelouses calcicoles sèches. Elle s'est également adaptée aux milieux anthropisés ; cultures et friches, sur sol calcaire caillouteux.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, la Passerine annuelle est présente, de manière inégale, sur l'ensemble des zones calcaires de la moitié sud. Elle est beaucoup plus sporadique dans la moitié nord.

Répartition locale

En Dordogne l'espèce est présente, au sein de tonsures de pelouses, de manière éparse : Sarladais, Bergeracois, Périgord central et Ribéracois.

En Vallée de l'Homme, la Passerine annuelle a été répertoriée essentiellement au sein de tonsures de pelouses calcicoles et, de manière plus marginale, au sein de cultures et de friches calcaires, sur les communes d'Audrix, Journiac, Les Farges, Limeuil, Mauzens-et-Miremont, Plazac, Saint-Chamassy, Saint-Léon-sur-Vézère et Sergeac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour le département de la Dordogne, qui abrite une grande partie des populations régionales du taxon. La Passerine annuelle est en forte régression sur la plus grande partie du territoire national (exception faite de la région méditerranéenne). Cela est particulièrement flagrant dans ses biotopes secondaires (champs cultivés) où elle a été victime de l'intensification agricole.

Menaces

Intensification agricole. Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

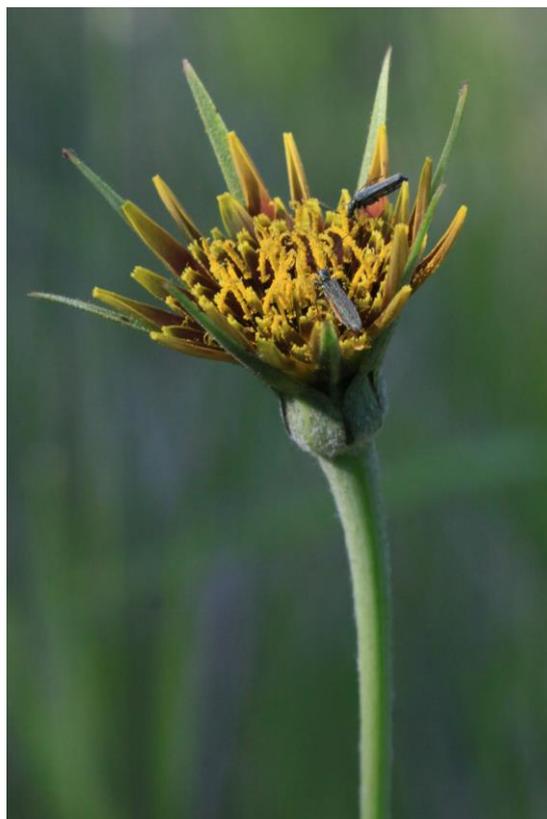
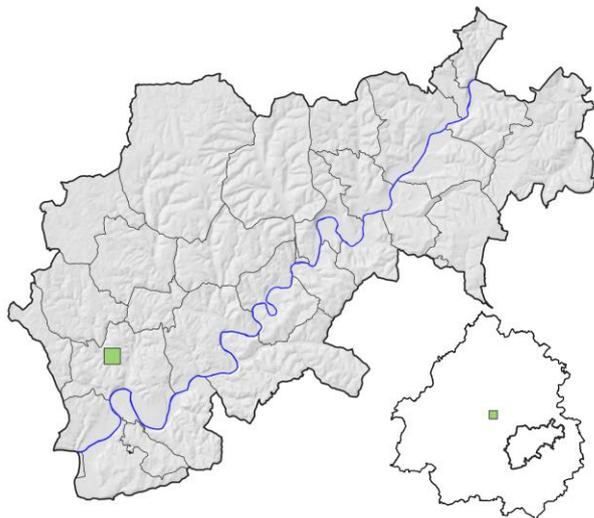
Plante extrêmement discrète pouvant facilement inaperçue y compris en pleine floraison : les fleurs ne mesurent que quelques millimètres et prennent la forme de petits « tubes » à l'aisselle des feuilles bractéales.

Tragopogon crocifolius

Salsifis à feuilles de crocus

Famille des Asteracées
Thérophyte / Hémicryptophyte — 1,5-6 dm — IV-VII
Méditerranéen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : En danger (EN)
Enjeu de conservation régional : Très fort
Valeur patrimoniale départementale : Majeure



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses et fourrés xérophiles basiphiles

Répartition générale

Espèce ouest-méditerranéenne : Italie, France, péninsule ibérique, Maghreb. En France, Le Salsifis à feuilles de crocus est présent essentiellement en zone méditerranéenne. Dans le Sud-Ouest, il est connu ponctuellement dans le Bassin Aquitain et sur ses marges.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce a été découverte en plusieurs localités ces dernières années : secteur de la Bessède, des Causses, du Sarladais et du Périgord central.

En Vallée de l'Homme, elle n'est connue que sur le site du vallon de Ladouch (Le Bugue).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce très rare en Dordogne et liée à des milieux en régression, les enjeux de conservation et la valeur patrimoniale du Salsifis à feuilles de Crocus sont considérés respectivement comme très fort et majeur.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

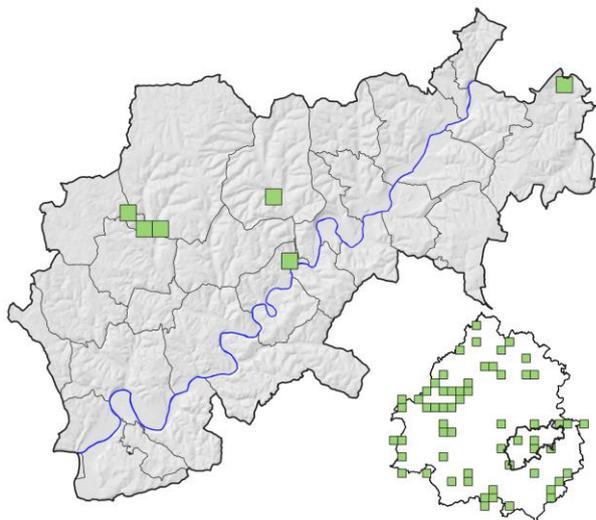
Le Salsifis à feuilles de crocus se distingue des autres espèces de salsifis sauvages présentes sur les coteaux — Salsifis des prés (*Tragopogon pratensis*) et Salsifis douteux (*Tragopogon dubius*) — par ses feuilles beaucoup plus fines et par la couleur de son inflorescence (les ligules périphériques tirant sur le rougeâtre).

Trifolium patens

Trèfle étalé

Famille des Fabacées
Thérophyte — 1-6 dm — VI-VII
Européen

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Milieus prairiaux
(prairies hygrophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Prairies humides de fauche.

Répartition générale

Espèce sud-européenne. En France, le Trèfle étalé a considérablement régressé. On le trouve aujourd'hui principalement dans le Sud-Ouest, le Centre-Ouest, le sud du Bassin parisien, ainsi qu'en Franche-Comté.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est répartie de manière dispersée sur l'ensemble du territoire.

En Vallée de l'Homme, le Trèfle étalé a été trouvé au sein de prairies humides dans les vallées du Manaurie, du Vimont et du Coly.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce peu commune de Dordogne, liée à des milieux en régression, à forte valeur patrimoniale.

Soulignons que le Trèfle étalé est en régression sur une grande partie du territoire national : éteint en Île-de-France, Picardie, Nord-Pas-de-Calais, coté menacé sur les listes rouges Centre, Bretagne, Normandie, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Menaces

Régression des prairies humides (drainage, déprise agricole, populiculture...).

Remarques

Risque de confusion avec le Trèfle champêtre (*Trifolium campestre*), très commun. Il s'en distingue par ses fleurs jaune doré à calice et à style proportionnellement plus grands.

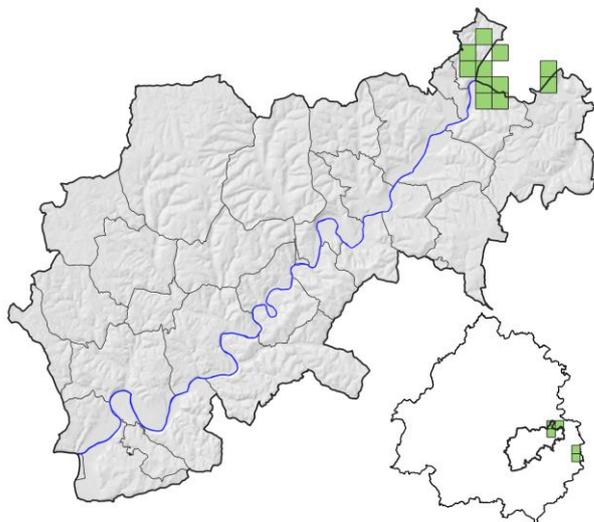
Se rencontre fréquemment avec l'Orchis à fleurs lâches (voir fiche de cette espèce).

Trinia glauca

Trinie glauque

Famille des Apiacées
Hémicryptophyte — 1-6 dm — V-VII
Orophyte

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Pelouses et milieux associés

(pelouses calcicoles, rocailles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses sèches, rocailles et éboulis sur calcaire

Répartition générale

Espèce sud-européenne, la Trinie glauque est présente, en France, surtout dans le quadrant sud-est. Ailleurs, on la trouve sous forme d'isolats disséminés : Alsace, Centre, Bourgogne, Île-de-France, Haute-Normandie, Limagne. Dans le Sud-Ouest, l'espèce est bien représentée dans les Grands Causses et la chaîne Pyrénéenne et reste plus dispersée dans le Quercy, le Périgord et les Charentes.

Répartition locale

En Dordogne, la Trinie glauque est une espèce très rare localisée à certains secteurs du Causse de Martel. En Vallée de l'Homme, elle est circonscrite à quelques pelouses rocailleuses des Farges, d'Aubas et de Coly-Saint-Amand.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Trinie glauque est en régression dans le nord du territoire national. Elle est considérée comme vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine. Très rare en Dordogne, sa valeur patrimoniale y est considérée comme très forte.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

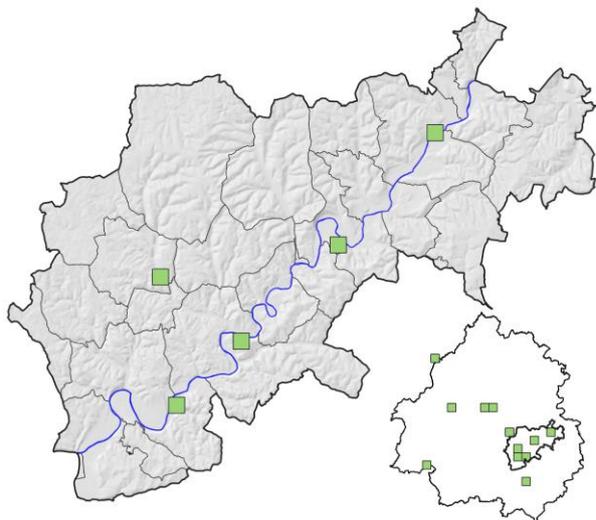
À l'état végétatif, risque élevé de confusion avec la Sésélie des montagnes (*Seseli montanum*), espèce très fréquente sur les pelouses calcaires. À l'état fleuri, elle se distingue des autres ombellifères présentes sur les coteaux par sa petite taille et son port pyramidal diffus (rameaux inférieurs étalés au ras du sol et aspect en zigzag des rameaux dressés).

Ulmus laevis

Orme lisse

Famille des Ulmacées
Phanérophyte — 50-300 dm — III-IV
Européen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© É. Henry

Écologie

Forêts alluviales

Répartition générale

Espèce européenne à tendance continentale. En France, l'Orme lisse est surtout présent dans le quart nord-est du pays, ainsi que le long du bassin de la Loire. Il est beaucoup plus rare, et d'indigénat parfois incertain, sur le reste du territoire.

Répartition locale

En Dordogne, l'Orme lisse est connu le long des vallées de l'Isle et de la Vézère notamment en Vallée de l'Homme.

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'orme lisse est très rare en Dordogne, où il se trouve proche de sa limite d'aire. Il est considéré comme vulnérable sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Atteintes aux boisements alluviaux (concurrence des espèces exotiques, populiculture...).

Remarques

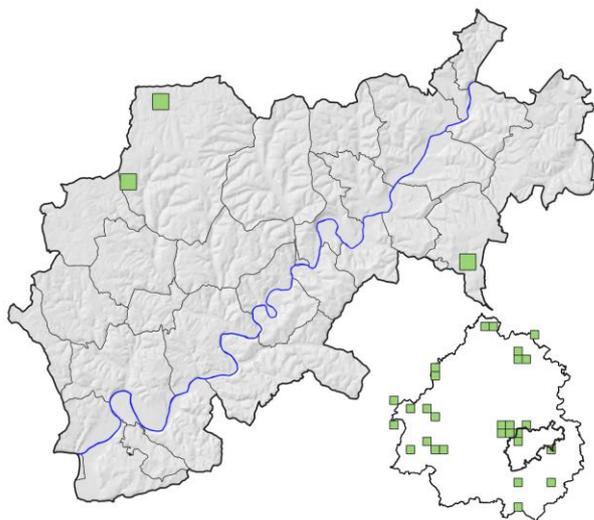
Se distingue des autres Ormes présents en Dordogne par ses samares à marges ciliées. En dehors de la période de fructification, l'espèce peut passer inaperçue (espèce possiblement sous inventoriée).

Utricularia australis

Utriculaire citrine

Famille des Lentibulariacées
Hydrothérophytes — 1,5-10 dm — VI-IX
Cosmopolite

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection régionale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© S. Lorient

Écologie

Plantes aquatique des eaux stagnantes neutroacidiphiles.

Répartition générale

Espèce cosmopolite. L'Utriculaire citrine est une espèce dispersée dans toute la France. Dans le Sud-Ouest, elle est présente principalement dans les Landes de Gascogne.

Répartition locale

En Dordogne, elle est connue çà et là au sein des plans d'eau de différentes parties du département : Double, Landais, Périgord cristallin, Ribéracois, Périgord central et Bessède.

En Vallée de l'Homme, l'Utriculaire citrine a été trouvée au sein de petites mares sur les communes de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac et La Chapelle-Aubareil.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en régression dans plusieurs régions (cotée menacée sur les listes rouges Midi-Pyrénées, Haute-Normandie, Pas-de-Calais).

Menaces

Atteintes aux zones humides : drainage, comblement des mares, eutrophisation...

Remarques

Les Utriculaires sont des plantes carnivores tirant leur nom de leurs pièges constitués de petites outres nommées utricules. Ces dernières, présentes en nombre sur les rameaux immergés, sont capables de piéger de petites organismes qui seront ensuite digérés, apportant un complément en nutriment azoté à la plante.

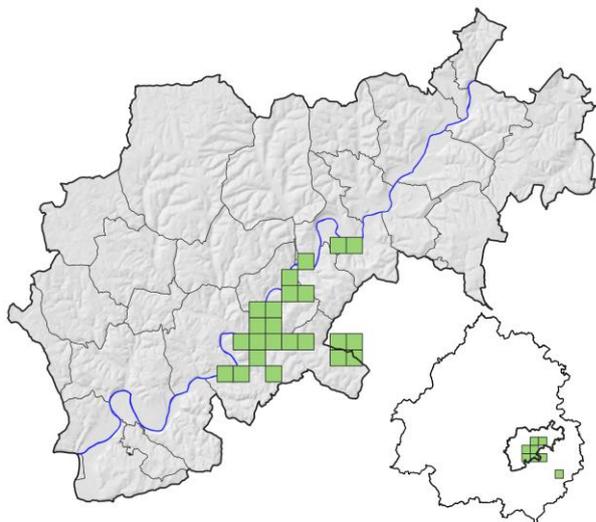
L'Utriculaire citrine partage avec l'Utriculaire vulgaire (*Utricularia vulgaris*, présumée absente de Dordogne) le fait de porter de grandes fleurs jaune vif et des rameaux feuillés tous semblables, verts, flottants et munis d'utricules. Cela permet de la distinguer de la Petite Utriculaire (*Utricularia minor*, très rare), à fleurs petites jaune clair et rameaux portant des utricules blanchâtres, ce qui les différencie des rameaux flottants verts.

Valeriana tripteris

Valériane à trois folioles

Famille des Caprifoliacées
Hémicryptophyte — 1-5 dm — IV-VII
Orophyte

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection départementale — Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Milieus rupestres
(falaises, sous-bois rocailleux, éboulis ombragés)



© J.-C. Abadie

Écologie

Falaises ombragées

Répartition générale

La Valériane à trois folioles est une espèce présente dans les massifs montagneux européens. En France, elle est connue dans les Alpes, les Vosges, le Jura, le Massif central et les Pyrénées.

Répartition locale

Le Périgord compte plusieurs stations abyssales de cette plante exceptionnelle à basse altitude. Elles se trouvent toutes sur des falaises calcaires exposées au nord en microclimat frais. Les populations de Valériane à trois folioles de Dordogne se concentrent en grande majorité dans la vallée de la Vézère, au sein d'un secteur de falaises compris entre Sergeac et Les Eyzies, ainsi que dans la vallée de la Grande Beune. Elles peuvent y former localement d'importantes populations, bien visibles lors de leur floraison au début du printemps. L'espèce est également connue de manière beaucoup plus localisée sur les falaises de la Dordogne près de Domme.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Valériane à trois folioles est une espèce à très forte valeur patrimoniale en Dordogne. Elle n'est pas considérée comme menacée à l'échelle régionale du fait de son abondance dans les Pyrénées. Dans le Périgord, en revanche, son caractère relictuel et très localisé doivent amener à porter une vigilance particulière sur cette dernière. Soulignons que **la Vallée de l'Homme abrite sur son territoire la quasi-totalité des populations de Dordogne.**

Menaces

Espèce montagnarde relictuelle vulnérable au réchauffement climatique dans ses stations de plaines.

Remarques

En Dordogne, la Valériane à trois folioles est la seule représentante du genre à pousser en contexte de falaises, ce qui limite le risque de confusion.



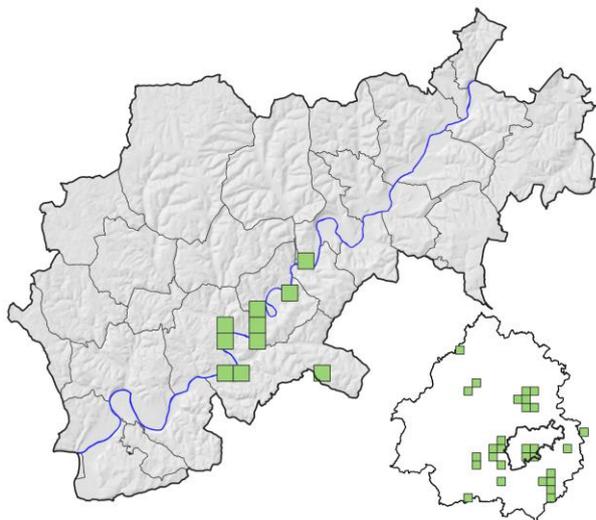
Habitat et aspect de la plante. © J.-C. Abadie

Veronica teucrium

Véronique germandrée

Famille des Plantaginacées
Hémicryptophyte / Chaméphyte — 1,5-6 dm — V-VI
Européen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Données insuffisantes (DD)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Milieux rupestres
(falaises, pelouses et ourlets basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Sommet de falaises, corniches et surplombs rocheux, pelouses.

Répartition générale

Taxon européen à la répartition mal connue en raison d'importantes lacunes de connaissances (voir remarques).

Répartition locale

En Dordogne la répartition de l'espèce est mal appréhendée en raison de confusions récurrentes avec la Véronique douteuse (*Veronica orsiniana*). En Vallée de l'Homme, la Véronique germandrée a été recensée sur la plupart des sommets de falaises surplombant la Vézère entre Peyzac-le-Moustier et les Eyzies, ainsi que sur des falaises de la Petite Beune.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Les lacunes de connaissance sur cette espèce n'ont pas permis de la coter dans le cadre de la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine. Dans l'attente de compléments de connaissance sur cette espèce, sa rareté et son écologie singulière nous incitent à la considérer parmi les espèces à enjeu pour le territoire.

Menaces

Fermeture des milieux.

Remarques

La Véronique germandrée se rattache au groupe des Véronique d'Autriche (*Veronica gr. austriaca*) regroupant plusieurs taxons difficiles à distinguer et longtemps confondus. L'ensemble de ces taxons, rares et liés à des milieux d'intérêt, présentent tous une forte valeur patrimoniale.

En l'état actuel des connaissances, le territoire périgourdin abriterait deux taxons de ce groupe :

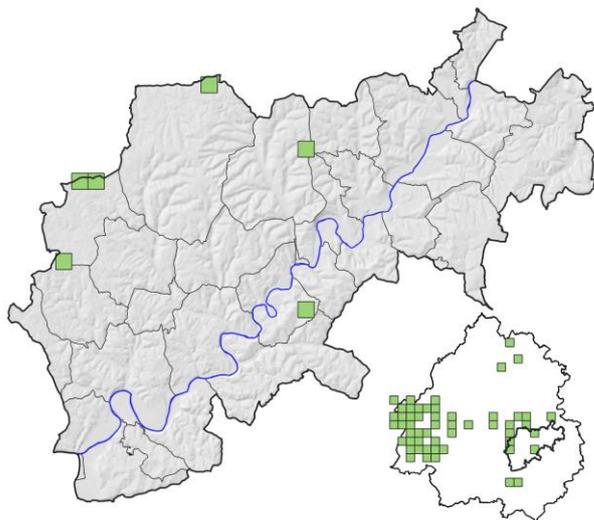
- la Véronique douteuse (*Veronica orsiniana*), taxon diploïde de petite taille, à rameau stérile terminal réduit, et à grappe courte. Ce taxon est probablement sous noté en Dordogne en raison des confusions avec le suivant.
- la Véronique germandrée (*Veronica teucrium*), taxon octoploïde de plus grande taille, à rameau stérile plus développé, et à longues grappes. C'est à ce dernier taxon que se rattacherait les populations connues en Vallée de l'Homme, qui se singularisent en outre par leur écologie liée aux falaises.

Viola lactea

Violette blanchâtre

Famille des Violacées
Hémicryptophyte — 1-3 dm — IV-VI
Atlantique

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Landes et pelouses acidiphiles

Répartition générale

Espèce atlantique présente des îles Britanniques à la péninsule Ibérique. En France, la Violette blanchâtre est présente sur la façade ouest du pays avec d'importants noyaux de population dans les Landes de Gascogne et le Massif armoricain.

Répartition locale

En Dordogne, la répartition de la Violette blanchâtre est similaire à celle d'autres espèces atlantiques : régulière dans la Double et le Landais, l'espèce se raréfie de plus en plus vers l'est, constituant des populations éparées sur certaines zones de placages acides. C'est dans ce contexte que l'espèce est connue en Vallée de l'Homme, au sein de zones décalcifiées sur les communes de Tursac, Plazac, Rouffignac et Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La présence d'espèces atlantiques acidiphiles en plein cœur du Périgord Noir constitue une originalité forte pour la flore du territoire. La Violette blanchâtre présente un enjeu de conservation fort à l'échelle de la région.

Menaces

Pas de menaces identifiées.

Remarques

La Violette blanchâtre se distingue des autres violettes sauvages présentes en Dordogne par ses feuilles à limbe cunéiforme à la base.

IX. Conclusion

L'Atlas de la Biodiversité de la Vallée de l'Homme a permis de constituer un solide socle de connaissances naturalistes sur le territoire. Ce second tome¹¹ a fait le point sur les connaissances acquises sur la flore de l'intercommunalité à l'issue de l'ABC.

Au cours de l'année 2022, une cinquantaine de jours de terrains ont été effectués par des botanistes en Vallée de l'Homme. Ils ont été l'occasion de collecter près de **27 000 nouvelles observations, portant le total aujourd'hui disponible sur le territoire à 96 002**. Conformément aux objectifs assignés, il a ainsi été possible de combler les lacunes de connaissances de plusieurs communes du nord et de l'ouest de l'intercommunalité auparavant déficitaires. Ces prospections ont aussi été l'occasion de se concentrer sur l'étude de plusieurs secteurs ou espèces à enjeux. Au total, **1 323 espèces de plantes vasculaires ont été recensées en Vallée de l'Homme**, soit 70% de la richesse départementale. **À l'issue de ce travail, la Vallée de l'Homme apparaît comme un des territoires les mieux connus et les plus riches du département du point de vue de la flore vasculaire (chapitre III).**

Comme pour toute démarche d'ABC, soulignons toutefois le caractère partiel des connaissances acquises. Pour la flore et la fonge, nombre de groupes n'ont ainsi pu être traités de manière aussi approfondie, en raison de la complexité des méthodes à mettre en œuvre (champignons, lichens, mousses et algues).

L'ensemble des observations engrangées ont permis de se livrer à une première analyse de la flore vasculaire de l'intercommunalité (chapitre IV). La Vallée de l'Homme, territoire riche et diversifié en terme de biodiversité, abrite en son sein une large gamme de cortèges d'espèces, comptant un important contingent **d'espèces thermophiles d'affinité méditerranéenne**, ainsi que plusieurs **espèces d'affinités montagnardes**, plusieurs de ces espèces se trouvant sur le territoire en limite d'aire ou en situation d'isolat.

58 espèces protégées ont été recensées sur le territoire (chapitre VI), toutes font l'objet d'une fiche descriptive (chapitre VIII). Les enjeux en terme d'espèces ont également fait l'objet d'une analyse détaillée (chapitre VII) : **on dénombre en Vallée de l'Homme 260 espèces à enjeux pour le territoire. Plus de la moitié d'entre elles fait l'objet d'une fiche descriptive (chapitre VIII)**. La cartographie de ces espèces à enjeux permet de mettre en évidence des zones d'intérêt sur le territoire, ce volet est détaillé dans le tome 1 de l'ABC.

Comme tout territoire, la Vallée de l'Homme compte également une part d'espèces exotiques naturalisées qui représentent près de 17% de la flore de l'intercommunalité. **Parmi elles, 136 sont considérées comme des plantes exotiques envahissantes**. Le chapitre consacré à cette thématique (chapitre V) a été l'occasion de rappeler ce que recouvrait cette notion, et dresse un

¹¹ Pour un aperçu le plus exhaustif possible de la biodiversité du territoire, et du travail effectué dans le cadre de cet ABC, les deux autres tomes devront également être consultés : le Tome 1 est dédié aux résultats transversaux pour la faune et la flore, notamment sur les secteurs à enjeux, tandis que le Tome 3 est consacré spécifiquement à la faune.

panorama synthétique des plantes exotiques envahissantes du territoire, en indiquant pour chacune d'entre elles sa répartition sur l'intercommunalité.

À l'issue de ce travail, la Communauté de commune de la Vallée de l'Homme dispose ainsi de plusieurs outils lui permettant une meilleure appropriation des enjeux de biodiversité dans ses futures actions et stratégies.



FIGURE 62. PAYSAGES DE LA VALLÉE DE L'HOMME. ©J.-C. ABADIE

X. Bibliographie

X.1. Bibliographie générale

ABADIE J.-C., CAZE G., CHARISSOU I., DELPLANQUE S., HENRY E., LEBLOND N., LEVY W. et RATEL W., 2020 - *Inventaire de la flore sauvage de Dordogne - Bilan 2015-2019*. Audenge : Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 283 p. + annexes.

ABADIE J.-C., NAWROT O., VIAL T., CAZE G. et HAMDI E., 2019 – *Espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine, méthodologie*. Audenge : Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Chavaniac-Lafayette : Conservatoire Botanique National du Massif central et Bagnères-de-Bigorre : Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 35 pages.

ABADIE J.-C., NAWROT O., VIAL T., CAZE G. et HAMDI E., 2019 – *Liste des espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine*. Audenge : Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Chavaniac-Lafayette : Conservatoire Botanique National du Massif central et Bagnères-de-Bigorre : Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 108 pages + annexes

Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982 (*JORF du 14 décembre 1982*, p. 11147), du 31 août 1995 (*JORF du 17 octobre 1995*, pp. 15099-15101), du 14 décembre 2006 (*JORF du 24 février 2007*, p. 62) et du 23 mai 2013 (*JORF du 7 juin 2013*, texte 24).

Arrêté du 8 mars 2002 relatif à la Liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine complétant la liste nationale. *JORF 0104 du 04.05.2002*, texte 231, pp. 8525-8528.

BEDE B., 2010 - *Flore de Dordogne. Clé des genres et espèces des plantes vasculaires*. Périgueux : Société Botanique du Périgord. 260 p.

BEDE B., BEDE N. et MARTEGOUTE J.-C., 2015 - *Les plantes de Dordogne et des départements limitrophes avec indication des propriétés apicoles*. Périgueux : Ed. Bacofin. 911 p.

BEDE B., BEDE N. 2020 - *Flore de Dordogne illustrée : clé des familles, genres et espèces des plantes vasculaires*. Périgueux : Ed. Bacofin. 393 p.

BOTINEAU M., 1998 - Flore et végétation du Périgord. *J. Bot. Soc. Bot. Fr.*, 7, pp.19-39.

BOTINEAU M., BROUSSAUD-LE STRAT F., CHARPIN A. et al. , 1998 – Compte-rendus de la session extraordinaire de la Société botanique de France en Dordogne. 128ème Session. 4-9 juin 1996. *J. Bot. Soc. Bot. Fr.*, 7 : pp. 5-18.

- BOUDRIE M., PRELLI R., 2021 - *Les Fougères et plantes alliées d'Europe*. Mèze : Biotope. 527p.
- BOURNERIAS M., 2005 - *Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg*. Mèze : Biotope : 504 p.
- CAILLON A. (coord.), BONIFAIT S., CHABROL L., DAO J., LEBLOND N., RAGACHE Q., 2022 – *Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine*. Audenge : Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (coord.), Chavaniac-Lafayette : Conservatoire Botanique National du Massif central et Bagnères-de-Bigorre : Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 116 pages + annexes.
- CAUE 24, 2000 - *Dordogne paysage et nature* [affiche]. Périgueux : Conseil Général de la Dordogne.
- Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, 2010 - *Guide des plantes protégées de Midi-Pyrénées*. Mèze : Biotope. 400 p.
- COSTE H., 1901-1906 - *Flore descriptive illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes*. Paris : Lib. des Sciences Naturelles, Klincksieck Paul. Tome 1 : 416 p. ; Tome 2 : 627 p. ; Tome 3 : 807 p.
- CBNSA, 2018 - *Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine (2018) : document soumis à validation (v1.0)* [fichier excel]. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. Disponible à l'adresse : <https://obv-na.fr/ressources#flore>. Dernière consultation le 15 juin 2023
- GARGOMINY, O., TERCERIE, S., RÉGNIER, C., RAMAGE, T., DUPONT, P., DASZIEWICZ, P. & PONCET, L. 2020 - *TAXREF v14, référentiel taxonomique pour la France : méthodologie, mise en œuvre et diffusion*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Rapport UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN). 63 pp.
- JAUZEIN P., 1995 - *Flore des champs cultivés*. Paris : I.N.R.A., SOPRA. 898 p.
- JAUZEIN P., NAWROT O., 2011 – *Flore d'Île-de-France*. Versailles : Éditions Quae. 972 p.
- MARTEGOUTE J.-C., 2023 - *Plantes des causses et des truffières. Périgord, Quercy et départements limitrophes*. Sanilhac : Editions du Machaon. 263 p.
- NAWROT O., 2019 - *Proposition méthodologique de hiérarchisation du niveau de patrimonialité de la flore vasculaire et de ses besoins d'actions de conservation*. Chavaniac-Lafayette : Conservatoire Botanique National du Massif Central. 35p.
- NADEAU J.-M., 2011 – *Évolution des populations d'orchidées sauvages de Dordogne et de leurs habitats*. SFO Aquitaine. 82p.
- PRELLI R., 2001 - *Les fougères et plantes alliées de France et d'Europe occidentale*. Paris : Belin. 431 p.
- RAMEAU J.-C., MANSION D., DUME G., 1989 - *Flore forestière française. Guide écologique illustré. Tome I : plaines et collines*. Paris : CNPF-IDF. 1785 p.

RAMEAU J.-C., MANSION D., DUME G., 1993 - *Flore forestière française. Guide écologique illustré. Tome II : Montagnes*. Paris : CNPF-IDF. 2419 p.

RAMEAU J.-C., MANSION D., DUME G., 2008 - *Flore forestière française. Guide écologique illustré. Tome III : Région méditerranéenne*. Paris : CNPF-IDF. 2426 p.

REDURON J.-P., 2007 - Ombellifères de France 1 : monographie des Ombellifères (Apiaceae) et plantes alliées, indigènes, naturalisées, subspontanées, adventices ou cultivées de la flore française. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, n° spécial 26*. 564 p.

REDURON J.-P., 2007 - Ombellifères de France 2 : monographie des Ombellifères (Apiaceae) et plantes alliées, indigènes, naturalisées, subspontanées, adventices ou cultivées de la flore française. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, n° spécial 27*. 564 p.

REDURON J.-P., 2007 - Ombellifères de France 3 : monographie des Ombellifères (Apiaceae) et plantes alliées, indigènes, naturalisées, subspontanées, adventices ou cultivées de la flore française. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, n° spécial 28*. 584 p.

REDURON J.-P., 2007 - Ombellifères de France 4 : monographie des Ombellifères (Apiaceae) et plantes alliées, indigènes, naturalisées, subspontanées, adventices ou cultivées de la flore française. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, n° spécial 29*. 622 p.

REDURON J.-P., 2007 - Ombellifères de France 5 : monographie des Ombellifères (Apiaceae) et plantes alliées, indigènes, naturalisées, subspontanées, adventices ou cultivées de la flore française. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, n° spécial 30*. 660 p.

Règlement (UE) n° 1143/2014 du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes. *JO L 317 du 4.11.2014*, p. 35–55.

Règlement d'exécution (UE) 2019/1262 de la Commission du 25 juillet 2019 modifiant le règlement d'exécution (UE) 2016/1141 pour mettre à jour la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union. *C/2019/5360. JO L 199 du 26.7.2019*, p. 1–4.

TISON J.-M. et DE FOUCAULT B. (coord.), 2014 - *Flora Gallica. Flore de France*. Mèze : Biotopie éditions. XX + 1196p. ISBN : 978-2-36662-012-2

TISON J.-M., JAUZEIN Ph. et MICHAUD H., 2014 - *Flore de la France méditerranéenne continentale*. Turriers : Naturalia ; Porquerolles : CBNMéditerranéen. 2078 p. ISBN : 978-2-909717-90-6

UICN France, FBCN, AFB & MNHN, 2018 - *La Liste rouge des espèces menacées en France. Flore vasculaire de France métropolitaine*. Paris : UICN, Muséum national d'histoire naturelle. 32 p.

X.2. Webographie

Album des territoires en Dordogne : <http://album-des-territoires.cauedordogne.com/>

Atlas des paysages de Dordogne : <https://atlas-paysages.dordogne.fr/>

Centre de ressources des Espèces exotiques envahissantes : <http://especies-exotiques-envahissantes.fr>.

Euro+Med PlantBase : <https://europusmed.org/>

Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) : <https://inpn.mnhn.fr>.

Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV) : <https://obv-na.fr>

SI flore : <https://siflore.fcbn.fr/>

Société Mycologique et Botanique du Périgord : <https://www.smbp24.fr/>

GBIF (Global Biodiversity Information Facility): <https://www.gbif.org/species/search>

XI. Annexes

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Communes																				Espèce exotiques	Espèce protégée	Valeur patrimoniale	Espèce menacée	Espèce à enjeu de conservation	Intérêt écologique	Espèce à enjeux pour la CCVH					
		Aubas	Audrix	Campagne	Coly-Saint-Amand	Fanlac	Fleurac	Journiac	La Chapelle-Aubareil	Le Bugue	Les Eyzies	Les Ferges	Limeuil	Mauzens-et-Miremont	Montignac-Lascaux	Peyzac-le-Moustier	Plazac	Rouffignac-Saint-Cernin-de-Neilhac	Saint-Avit-de-Vialard	Saint-Chamassy	Saint-Félix-de-Neilhac-et-Mortemart								Saint-Léon-sur-Vézère	Savignac-de-Miremont	Sergeac	Thonac	Tursac
<i>Biscutella lima</i>	Biscutelle oblique	x		x						x																x		x	x	x	x		
<i>Bituminaria bituminosa</i>	Trèfle bitumeux	x	x	x									x							x								x		x	x	x	
<i>Blackstonia perfoliata</i>	Chlorette	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x						
<i>Bombylaena erecta</i>	Gnaphale dressé	x		x					x	x	x	x	x															x		x	x	x	
<i>Borago officinalis</i>	Bourrache officinale					x			x																								
<i>Bothriochloa ischaemum</i>	Barbon pied-de-poule	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x						
<i>Brachypodium distachyon</i>	Brachypode à deux épis	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x		x	x	
<i>Brachypodium rupestre</i>	Brachypode des rochers	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x						
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x						
<i>Brassica napus</i>	Colza							x										x															
<i>Brassica nigra</i>	Moutarde noire								x	x																							
<i>Briza media</i>	Brize intermédiaire	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x						
<i>Briza minor</i>	Petite amourette		x	x	x	x			x	x			x	x				x	x	x	x					x	x						
<i>Bromopsis benekenii</i>	Brome de Beneken									x																			x		x	x	
<i>Bromopsis erecta</i>	Brome érigé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x						
<i>Bromopsis ramosa</i>	Brome âpre	x	x	x	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x						
<i>Bromus arvensis</i>	Brome des champs		x	x		x	x			x	x			x	x	x				x													
<i>Bromus commutatus</i>	Brome variable	x		x		x	x			x				x	x	x											x						
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x						
<i>Bromus pseudothominei</i>	Brome			x																													
<i>Bromus racemosus</i>	Brome en grappe	x	x		x	x			x	x			x	x	x																		
<i>Bromus secalinus</i>	Brome faux-seigle																																
<i>Bromus squarrosus</i>	Brome raboteux								x				x																x	x		x	
<i>Broussonetia papyrifera</i>	Mûrier à papier																											x					
<i>Bryonia dioica</i>	Racine-vierge	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x						
<i>Buddleja davidii</i>	Buddleja du père David			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x					
<i>Buglossoides arvensis</i>	Charée						x			x																							
<i>Bunias erucago</i>	Bunias fausse-roquette										x																		x	x		x	
<i>Bupleurum baldense</i>	Buplèvre du Mont Baldo	x		x				x	x	x																			x		x	x	
<i>Bupleurum falcatum</i>	Buplèvre en faux							x	x																						x	x	
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis commun	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x						
<i>Calamagrostis epigejos</i>	Calamagrostide épigéios								x																								
<i>Calendula arvensis</i>	Souci des champs		x						x	x																							
<i>Callitriche lenisulca</i>	Callitriche										x																						
<i>Callitriche obtusangula</i>	Callitriche à angles obtus			x																													

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Communes																	Espèce exotiques	Espèce protégée	Valeur patrimoniale	Espèce menacée	Espèce à enjeux de conservation	Intérêt écologique	Espèce à enjeux pour la CCVH			
		Aubas	Audrix	Campagne	Coly-Saint-Amand	Fanlac	Journiac	La Chapelle-Aubareil	Le Bugue	Les Eyzies	Les Ferges	Limeuil	Mauzens-et-Miremont	Montignac-Lascaux	Peyzac-le-Moustier	Plazac	Rouffignac-Saint-Cernin-de-Neilhac	Saint-Avit-de-Vialard								Saint-Chamassy	Saint-Félix-de-Neilhac-et-Mortemart	Saint-Léon-sur-Vézère
<i>Platanthera bifolia</i>	Platanthère à deux feuilles	x	x	x	x	x		x	x	x			x	x		x							x					
<i>Platanthera chlorantha</i>	Orchis vert	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Platanus x hispanica</i>	Platane d'Espagne	x						x	x	x		x	x						x		x		x			x		
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Poa bulbosa</i>	Pâturin bulbeux	x		x				x	x	x		x	x						x		x		x			x		
<i>Poa compressa</i>	Pâturin comprimé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Poa nemoralis</i>	Pâturin des bois	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Poa pratensis subsp. angustifolia</i>	Pâturin à feuilles étroites			x				x	x	x		x	x			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Poa pratensis subsp. pratensis</i>	Pâturin des prés					x		x				x						x		x		x		x				
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Polycarpon tetraphyllum</i>	Polycarpon à quatre feuilles	x		x				x	x						x	x		x										
<i>Polygala calcaea</i>	Polygale du calcaire	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Polygala serpyllifolia</i>	Polygala à feuilles de serpolet				x										x	x												
<i>Polygala vulgaris</i>	Polygala commun	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon multiflore				x			x			x	x	x					x		x		x		x				
<i>Polygonatum odoratum</i>	Sceau de salomon odorant	x	x	x		x	x	x			x	x						x						x				
<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Polypodium cambricum</i>	Polypode austral			x	x			x	x					x					x		x		x					
<i>Polypodium interjectum</i>	Polypode intermédiaire	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x		x		x		x			
<i>Polypodium vulgare</i>	Réglisse des bois	x	x	x				x		x			x	x	x													
<i>Polypodium x mantoniae</i>	Polypode					x																						
<i>Polygonum maritimum</i>	Polygonum maritime					x																						
<i>Polygonum monspeliensis</i>	Polygonum de Montpellier														x	x												
<i>Polystichum aculeatum</i>	Polystic à aiguillons	x	x		x	x		x	x		x	x	x	x	x	x		x		x		x		x		x		
<i>Polystichum setiferum</i>	Polystic à frondes soyeuses	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Polystichum x bicknellii</i>	Polystic de Bicknell			x	x			x				x	x										x	x				
<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc		x					x	x	x	x		x										x	x				
<i>Populus balsamifera</i>	Peuplier Baumier																			x								
<i>Populus nigra</i>	Peuplier commun noir		x	x	x		x	x			x	x	x	x	x	x	x	x	x		x		x	x				
<i>Populus tremula</i>	Peuplier Tremble		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Populus x canescens</i>	Peuplier grisard							x																				
<i>Portulaca granulatastellulata</i>	Pourpier							x	x					x							x							
<i>Portulaca oleracea</i>	Pourpier cultivé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Potamogeton alpinus</i>	Potamot des Alpes										x																x	x
<i>Potamogeton bertholdii</i>	Potamot de Berchtold	x			x	x	x	x		x	x								x		x							

XI.2. Annexe 2. Liste des espèces protégées ou à enjeux pour le territoire

Cette annexe liste les 268 espèces de plantes vasculaires à enjeux pour le territoire et/ou protégées. On trouvera dans les colonnes de droite un récapitulatif des différents statuts possibles de ces espèces. Pour chacun d'entre eux, on se reportera aux parties qui leur sont consacrées dans ce rapport. La dernière colonne permet, quant à elle, de savoir si l'espèce a fait l'objet d'une fiche descriptive (pages 167 et suivantes).

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieu	Espèce protégée	Valeur patrimoniale	Espèce menacée	Espèce à enjeux de conservation	Intérêt écologique	Espèce à enjeux pour la CCVH	Fiche descriptive
<i>Adoxa moschatellina</i>	Moschatelline	Cosmopolite	Milieux forestiers					x	x	x
<i>Aegopodium podagraria</i>	Podagraire	Eurasiatique	Milieux forestiers		x			x	x	x
<i>Aethusa cynapium</i> subsp. <i>elata</i>	Fausse petite Ciguë	Européen	Milieux forestiers		x			x	x	x
<i>Aira elegantissima</i>	Canche élégante	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x	x	x	x	x	x
<i>Ajuga chamaepitys</i>	Bugle jaune	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	x						x
<i>Allium ursinum</i>	Ail des ours	Européen	Milieux forestiers						x	x
<i>Althaea cannabina</i>	Guimauve faux-chanvre	Méditerranéen	Milieux anthropisés		x			x	x	
<i>Alyssum alyssoides</i>	Alysson à calice persistant	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	
<i>Amaranthus graecizans</i>	Amarante des bois	Cosmopolite	Milieux anthropisés		x	x			x	x
<i>Amelanchier ovalis</i>	Amélanchier à feuilles ovales	Orophyte	Milieux rupestres	x	x			x	x	x
<i>Anacamptis fragrans</i>	Orchis à odeur de vanille	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	x	x			x	x	x
<i>Anacamptis laxiflora</i>	Orchis à fleurs lâches	Méditerranéo-atlantique	Milieux prairiaux					x	x	x
<i>Anacamptis palustris</i>	Orchis des marais	Européen	Zones humides	x	x	x	x	x	x	x
<i>Anthericum liliago</i>	Phalangère à fleurs de lys	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés					x	x	
<i>Anthericum ramosum</i>	Phalangère rameuse	Européen	Pelouses et milieux associés					x	x	
<i>Arabis alpina</i>	Arabette des Alpes	Orophyte	Milieux rupestres	x	x			x	x	x
<i>Arabis planisiliqua</i>	Arabette à fruits aplatis	Ouest-européen	Milieux forestiers		x			x	x	
<i>Arenaria controversa</i>	Sabline des chaumes	Endémique	Pelouses et milieux associés	x	x		x	x	x	x
<i>Arenaria grandiflora</i>	Sabline à grandes fleurs	Orophyte	Milieux rupestres		x			x	x	x
<i>Argyrolobium zanonii</i>	Argyrolobe de Linné	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Asphodelus macrocarpus</i>	Asphodèle à gros fruits	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés		x		x	x	x	x
<i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>pachyrachis</i>	Capillaire des murailles à rachis épais	Ouest-européen	Milieux rupestres		x			x	x	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieu	Espèce protégée	Valeur patrimoniale	Espèce menacée	Espèce à enjeux de conservation	Intérêt écologique	Espèce à enjeux pour la CCVH	Fiche descriptive
<i>Astragalus monspessulanus</i>	Astragale de Montpellier	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés	x	x			x	x	x
<i>Berula erecta</i>	Berle dressée	Eurasiatique	Zones humides					x	x	
<i>Bidens cernua</i>	Bident penché	Cosmopolite	Zones humides					x	x	
<i>Biscutella lima</i>	Biscutelle oblique	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x		x	x	x	x
<i>Bituminaria bituminosa</i>	Trèfle bitumeux	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	
<i>Bombycilaena erecta</i>	Gnaphale dressé	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Brachypodium distachyon</i>	Brachypode à deux épis	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	
<i>Bromopsis benekenii</i>	Brome de Beneken	Cosmopolite	Milieux forestiers		x			x	x	
<i>Bromus squarrosus</i>	Brome raboteux	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés		x	x		x	x	x
<i>Bunias erucago</i>	Bunias fausse-roquette	Sub-méditerranéen	Cultures		x	x		x	x	x
<i>Bupleurum baldense</i>	Buplèvre du Mont Baldo	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Bupleurum falcatum</i>	Buplèvre en faux	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés					x	x	
<i>Campanula erinus</i>	Campanule érinus	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	
<i>Campanula patula</i>	Campanule étoilée	Européen	Milieux prairiaux					x	x	
<i>Campanula persicifolia</i>	Campanule à feuilles de pêcher	Européen	Milieux rupestres	x	x			x	x	x
<i>Carduus crispus</i>	Chardon crépu	Ouest-européen	Milieux anthropisés		x				x	x
<i>Carex acuta</i>	Laïche aiguë	Eurasiatique	Zones humides					x	x	
<i>Carex digitata</i>	Laïche digitée	Sub-montagnard	Milieux forestiers	x	x			x	x	x
<i>Carex echinata</i>	Laïche étoilée	Cosmopolite	Zones humides					x	x	x
<i>Carex hostiana</i>	Laïche blonde	Cosmopolite	Zones humides			x		x	x	x
<i>Carex humilis</i>	Laïche humble	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	x	x			x	x	x
<i>Carex lepidocarpa</i>	Laïche écailleuse	Cosmopolite	Zones humides					x	x	x
<i>Carex muricata</i>	Carex muriqué	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés		x				x	
<i>Carex nigra</i>	Laïche vulgaire	Sub-montagnard	Zones humides		x			x	x	
<i>Carex pulicaris</i>	Laïche puce	Européen	Zones humides					x	x	x
<i>Carex rostrata</i>	Laïche à bec	Sub-montagnard	Zones humides		x			x	x	x
<i>Carex strigosa</i>	Laïche à épis grêles	Eurasiatique	Milieu forestiers					x	x	
<i>Carex umbrosa</i>	Laïche des ombrages	Européen	Milieux forestiers		x			x	x	
<i>Carex viridula</i>	Laïche tardive	Cosmopolite	Milieux forestiers					x	x	
<i>Catabrosa aquatica</i>	Catabrose aquatique	Cosmopolite	Zones humides		x			x	x	
<i>Cephalanthera damasonium</i>	Céphalanthère à grandes fleurs	Eurasiatique	Milieux forestiers	x	x			x	x	x
<i>Chaenorhinum origanifolium</i>	Linaire à feuilles d'Origan	Orophyte	Milieu rupestres		x			x	x	x

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieu	Espèce protégée	Valeur patrimoniale	Espèce menacée	Espèce à enjeux de conservation	Intérêt écologique	Espèce à enjeux pour la CCVH	Fiche descriptive
<i>Chenopodium murale</i>	Chénopode des murs	Sub-méditerranéen	Milieus anthropisés		x				x	
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	Dorine à feuilles opposées	Sub-montagnard	Milieus forestiers					x	x	
<i>Cicendia filiformis</i>	Cicendie filiforme	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés		x			x	x	
<i>Cirsium tuberosum</i>	Cirse bulbeux	Sub-atlantique	Milieus prairiaux					x	x	x
<i>Cladanthus mixtus</i>	Anthémis panaché	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés					x	x	
<i>Cladium mariscus</i>	Marisque	Cosmopolite	Zones humides					x	x	x
<i>Clypeola jonthlaspi</i>	Clypéole jonthlaspi	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	x	x	x	x	x	x	x
<i>Coeloglossum viride</i>	Orchis grenouille	Cosmopolite	Milieus prairiaux		x	x		x	x	x
<i>Colchicum autumnale</i>	Colchique d'automne	Européen	Milieus prairiaux	x				x	x	x
<i>Convallaria majalis</i>	Muguet	Sub-montagnard	Milieu forestiers					x	x	x
<i>Convolvulus cantabrica</i>	Liseron des monts Cantabriques	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés					x	x	
<i>Coriaria myrtifolia</i>	Corroyère à feuilles de myrte	Méditerranéen	Landes et fourrés		x			x	x	
<i>Coronilla scorpioides</i>	Coronille scorpion	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x				x	
<i>Crepis biennis</i>	Crépe bisannuelle	Européen	Milieus prairiaux					x	x	
<i>Cynoglossum creticum</i>	Cynoglosse de Crète	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Cyperus flavescens</i>	Souchet jaunâtre	Cosmopolite	Zones humides					x	x	
<i>Cyperus longus</i>	Souchet long	Cosmopolite	Zones humides					x	x	
<i>Cyperus michelianus</i>	Souchet de Michel	Eurasiatique	Zones humides		x			x	x	x
<i>Cystopteris fragilis</i>	Cystoptéris fragile	Sub-montagnard	Milieus rupestres	x	x			x	x	x
<i>Cytisus lotoides</i>	Cytise de France	Européen	Pelouses et milieux associés	x				x	x	x
<i>Dactylorhiza elata</i>	Orchis élevé	Méditerranéo-atlantique	Zones humides		x		x	x	x	x
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	Orchis incarnat	Eurasiatique	Zones humides					x	x	x
<i>Daphne laureola</i>	Daphné lauréole	Méditerranéo-atlantique	Milieus forestiers		x				x	
<i>Dianthus carthusianorum</i>	Œillet des Chartreux	Européen	Pelouses et milieux associés					x	x	x
<i>Digitalis lutea</i>	Digitale jaune	Ouest-européen	Milieus forestiers					x	x	
<i>Dipsacus pilosus</i>	Cardère poilue	Eurasiatique	Milieus forestiers	x	x			x	x	x
<i>Doronicum pardalianches</i>	Doronic à feuilles cordées	Sub-montagnard	Milieus forestiers	x	x			x	x	x
<i>Drosera rotundifolia</i>	Rosolis à feuilles rondes	Cosmopolite	Zones humides	x				x	x	x
<i>Epilobium montanum</i>	Épilobe des montagnes	Sub-montagnard	Milieus forestiers					x	x	
<i>Epipactis microphylla</i>	Épipactis à petites feuilles	Européen	Milieus forestiers	x	x			x	x	x
<i>Epipactis muelleri</i>	Épipactis de Müller	Européen	Milieus forestiers		x			x	x	
<i>Epipactis palustris</i>	Épipactis des marais	Eurasiatique	Zones humides	x				x	x	x
<i>Erica vagans</i>	Bruyère vagabonde	Atlantique	Landes et fourrés		x			x	x	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieu	Espèce protégée	Valeur patrimoniale	Espèce menacée	Espèce à enjeux de conservation	Intérêt écologique	Espèce à enjeux pour la CCVH	Fiche descriptive
<i>Eriophorum angustifolium</i>	Linaigrette à feuilles étroites	Cosmopolite	Zones humides	x				x	x	x
<i>Erodium moschatum</i>	Bec de Cigogne musqué	Sub-méditerranéen	Milieux anthropisés		x				x	
<i>Euphorbia angulata</i>	Euphorbe à tige anguleuse	Européen	Milieux forestiers					x	x	
<i>Euphorbia hyberna</i>	Euphorbe d'Irlande	Sub-montagnard	Milieux forestiers	x	x			x	x	x
<i>Euphorbia seguieriana</i>	Euphorbe de Séguier	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	x	x			x	x	x
<i>Exaculum pusillum</i>	Cicendie naine	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés		x			x	x	
<i>Festuca auquieri</i>	Fétuque d'Auquier	Endémique	Pelouses et milieux associés				x		x	x
<i>Filago pyramidata</i>	Cotonnière spatulée	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	
<i>Fragaria viridis</i>	Fraisier vert	Eurasiatique	Milieux forestiers		x			x	x	
<i>Fumana ericifolia</i>	Hélianthème de Spach	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Fumaria muralis</i>	Fumeterre des murs	Atlantique	Milieux anthropisés		x				x	
<i>Galanthus nivalis</i>	Perce-neige	Sub-montagnard	Milieux forestiers		x			x	x	x
<i>Galeopsis ladanum</i>	Galéopsis ladanum	Eurasiatique	Milieux forestiers		x			x	x	
<i>Galium glaucum</i>	Gaillet glauque	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	x	x	x		x	x	x
<i>Galium odoratum</i>	Aspérule odorante	Sub-montagnard	Milieux forestiers		x			x	x	
<i>Gastidium ventricosum</i>	Gastridie	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés					x	x	
<i>Genista anglica</i>	Genêt d'Angleterre	Atlantique	Landes et fourrés		x			x	x	
<i>Genista sagittalis</i>	Genêt ailé	Européen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Geranium sanguineum</i>	Géranium sanguin	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés					x	x	x
<i>Gladiolus italicus</i>	Glaïeul des moissons	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	x	x			x	x	x
<i>Groenlandia densa</i>	Potamot dense	Cosmopolite	Milieux aquatiques					x	x	x
<i>Gymnadenia odoratissima</i>	Gymnadénie très odorante	Européen	Zones humides	x	x	x	x	x	x	x
<i>Gymnadenia pyrenaica</i>	Gymnadénie des Pyrénées	Sub-endémique	Pelouses et milieux associés		x		x		x	x
<i>Gymnocarpium robertianum</i>	Polypode du calcaire	Sub-montagnard	Milieux rupestres	x	x			x	x	x
<i>Hainardia cylindrica</i>	Lepture cylindrique	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x				x	
<i>Helictochloa pratensis</i>	Avoine des prés	Européen	Pelouses et milieux associés					x	x	
<i>Helleborus viridis</i>	Hellébore vert	Européen	Milieux forestiers					x	x	x
<i>Hornungia petraea</i>	Hornungie des pierres	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	
<i>Hottonia palustris</i>	Hottonie des marais	Eurasiatique	Milieux aquatiques	x	x			x	x	x
<i>Hypericum elodes</i>	Millepertuis des marais	Sub-atlantique	Zones humides					x	x	
<i>Hypericum montanum</i>	Millepertuis des montagnes	Européen	Milieux forestiers	x						x

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieu	Espèce protégée	Valeur patrimoniale	Espèce menacée	Espèce à enjeux de conservation	Intérêt écologique	Espèce à enjeux pour la CCVH	Fiche descriptive
<i>Iberis amara</i>	Ibérus amer	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés	x				x	x	x
<i>Impatiens noli-tangere</i>	Impatiente ne-me-touchez-pas	Sub-montagnard	Milieux forestiers					x	x	x
<i>Inula spiraeifolia</i>	Inule à feuilles de spirée	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x	x		x	x	x
<i>Isolepis fluitans</i>	Scirpe flottant	Cosmopolite	Milieux aquatiques					x	x	
<i>Isopyrum thalictroides</i>	Isopyre faux Pigamon	Sub-montagnard	Milieux forestiers	x	x			x	x	x
<i>Juncus capitatus</i>	Jonc à inflorescence globuleuse	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés					x	x	x
<i>Juncus compressus</i>	Jonc à tiges comprimées	Eurasiatique	Zones humides					x	x	
<i>Juncus ranarius</i>	Jonc des grenouilles	Cosmopolite	Zones humides		x			x	x	
<i>Juncus subnodulosus</i>	Jonc à tépales obtus	Sub-méditerranéen	Zones humides					x	x	
<i>Juncus tenageia</i>	Jonc des vasières	Cosmopolite	Pelouses et milieux associés					x	x	
<i>Lactuca perennis</i>	Laitue vivace	Européen	Pelouses et milieux associés	x				x	x	x
<i>Lactuca viminea</i>	Laitue effilée	Méditerranéen	Milieux rupestres		x			x	x	x
<i>Lamium album</i>	Lamier blanc	Eurasiatique	Milieux forestiers					x	x	
<i>Laserpitium latifolium</i>	Laser à feuilles larges	Sub-montagnard	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Lathyrus pannonicus</i>	Gesse de Pannonie	Européen	Pelouses et milieux associés	x	x	x		x	x	x
<i>Lathyrus sphaericus</i>	Gesse à fruits ronds	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés					x	x	
<i>Lathyrus sylvestris</i>	Gesse des bois	Européen	Milieux forestiers					x	x	
<i>Lavandula latifolia</i>	Lavande aspic	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Lemna gibba</i>	Lentille d'eau bossue	Cosmopolite	Milieux aquatiques		x	x		x	x	x
<i>Lemna trisulca</i>	Lentille d'eau à trois sillons	Cosmopolite	Milieux aquatiques		x	x		x	x	x
<i>Leontodon crispus</i>	Liondent crépu	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Lepidium draba</i>	Passerage drave	Sub-méditerranéen	Milieux anthropisés		x				x	
<i>Lepidium graminifolium</i>	Passerage à feuilles de graminée	Sub-méditerranéen	Milieux anthropisés		x	x			x	x
<i>Libanotis pyrenaica</i>	Libanotis	Sub-montagnard	Milieux rupestres		x			x	x	x
<i>Lindernia procumbens</i>	Lindernie couchée	Eurasiatique	Zones humides	x	x	x	x	x	x	x
<i>Linum strictum</i>	Lin raide	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	
<i>Linum trigynum</i>	Lin de France	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés					x	x	
<i>Lobelia urens</i>	Lobélie brûlante	Atlantique	Pelouses et milieux associés					x	x	
<i>Logfia gallica</i>	Cotonnière de France	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	
<i>Lonicera etrusca</i>	Chèvrefeuille d'Étrurie	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieu	Espèce protégée	Valeur patrimoniale	Espèce menacée	Espèce à enjeux de conservation	Intérêt écologique	Espèce à enjeux pour la CCVH	Fiche descriptive
<i>Lotus angustissimus</i>	Lotier grêle	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés	x						x
<i>Lotus dorycnium</i>	Dorycnie à cinq folioles	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Lotus hispidus</i>	Lotier hispide	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés	x						x
<i>Ludwigia palustris</i>	Isnardie des marais	Cosmopolite	Zones humides					x	x	
<i>Luzula sylvatica</i>	Luzule des bois	Sub-montagnard	Milieux forestiers					x	x	
<i>Lysimachia minima</i>	Centenille naine	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	x				x	x	x
<i>Lysimachia tenella</i>	Mouron délicat	Méditerranéo-atlantique	Zones humides					x	x	
<i>Marrubium vulgare</i>	Marrube commun	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x				x	x
<i>Medicago rigidula</i>	Luzerne de Gérard	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x	x	x	x	x	x
<i>Melampyrum cristatum</i>	Mélampyre à crêtes	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés					x	x	x
<i>Melica ciliata</i>	Mélique ciliée	Européen	Milieux rupestres					x	x	
<i>Menyanthes trifoliata</i>	Trèfle d'eau	Cosmopolite	Zones humides			x		x	x	x
<i>Mercurialis huetii</i>	Mercuriale de Huet	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x	x	x	x	x	x
<i>Mibora minima</i>	Mibora naine	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés		x				x	
<i>Microphyrum tenellum</i>	Catapode des graviers	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés		x			x	x	
<i>Myriophyllum verticillatum</i>	Myriophylle verticillé	Cosmopolite	Milieux aquatiques		x			x	x	
<i>Najas marina</i>	Grande Naïade	Cosmopolite	Milieu aquatiques	x						x
<i>Narcissus poeticus</i>	Narcisse des poètes	Orophyte	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	Jonquille des bois	Ouest-européen	Milieu forestiers					x	x	
<i>Neottia nidus-avis</i>	Néottie nid d'oiseau	Eurasiatique	Milieux forestiers	x						x
<i>Oenanthe lachenalii</i>	Oenanthe de Lachenal	Ouest-européen	Zones humides					x	x	x
<i>Ononis striata</i>	Bugrane striée	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Ophioglosse commun	Cosmopolite	Milieux prairiaux					x	x	x
<i>Ophrys exaltata</i>	Ophrys	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés		x				x	
<i>Ophrys funerea</i>	Ophrys funèbre	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés		x			x	x	
<i>Ophrys lutea</i>	Ophrys jaune	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Orchis militaris</i>	Orchis militaire	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés					x	x	
<i>Orchis simia</i>	Orchis singe	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés	x	x			x	x	x
<i>Oreopteris limbosperma</i>	Fougère des montagnes	Sub-montagnard	Milieux forestiers	x	x			x	x	x
<i>Orlaya grandiflora</i>	Caucalis à grandes fleurs	Européen	Pelouses et milieux associés		x	x		x	x	x
<i>Ornithopus compressus</i>	Ornithope comprimé	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés					x	x	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieux	Espèce protégée	Valeur patrimoniale	Espèce menacée	Espèce à enjeux de conservation	Intérêt écologique	Espèce à enjeux pour la CCVH	Fiche descriptive
<i>Orobanche alba</i>	Orobanche du thym	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Orobanche teucrii</i>	Orobanche de la germandrée	Européen	Pelouses et milieux associés		x	x		x	x	x
<i>Osmunda regalis</i>	Osmonde royale	Cosmopolite	Zones humides					x	x	
<i>Oxalis acetosella</i>	Pain de coucou	Sub-montagnard	Milieux forestiers					x	x	
<i>Papaver argemone</i>	Coquelicot argémone	Européen	Milieux anthropisés		x	x		x	x	x
<i>Paris quadrifolia</i>	Parisette à quatre feuilles	Sub-montagnard	Milieux forestiers	x	x			x	x	x
<i>Parnassia palustris</i>	Parnassie des marais	Cosmopolite	Zones humides	x				x	x	x
<i>Persicaria minor</i>	Petite Renouée	Cosmopolite	Zones humides					x	x	x
<i>Phalaris paradoxa</i>	Alpiste paradoxal	Méditerranéen	Cultures		x			x	x	x
<i>Phyteuma orbiculare</i>	Raiponce orbiculaire	Européen	Pelouses et milieux associés					x	x	
<i>Phyteuma spicatum</i>	Raiponce en épi	Sub-montagnard	Milieux forestiers					x	x	
<i>Pistacia terebinthus</i>	Pistachier térébinthe	Méditerranéen	Milieux rupestres		x			x	x	x
<i>Polygonatum odoratum</i>	Sceau de salomon odorant	Cosmopolite	Milieux forestiers					x	x	
<i>Polypodium cambricum</i>	Polypode austral	Méditerranéo-atlantique	Milieux rupestres		x			x	x	
<i>Polypogon maritimus</i>	Polypogon maritime	Méditerranéen	Milieux anthropisés		x				x	
<i>Polystichum aculeatum</i>	Polystic à aiguillons	Sub-montagnard	Milieux forestiers					x	x	x
<i>Potamogeton alpinus</i>	Potamot des Alpes	Cosmopolite	Milieux aquatiques		x	x	x	x	x	x
<i>Potamogeton coloratus</i>	Potamot coloré	Méditerranéo-atlantique	Milieux aquatiques	x	x			x	x	x
<i>Potamogeton lucens</i>	Potamot luisant	Eurasiatique	Milieux aquatiques		x			x	x	x
<i>Potamogeton perfoliatus</i>	Potamot à feuilles perfoliées	Cosmopolite	Milieux aquatiques		x			x	x	x
<i>Potamogeton trichoides</i>	Potamot à feuilles capillaires	Méditerranéo-atlantique	Milieux aquatiques	x	x			x	x	x
<i>Potentilla neglecta</i>	Potentille négligée	Européen	Pelouses et milieux associés	x						x
<i>Primula elatior</i>	Primevère élevée	Eurasiatique	Milieux forestiers					x	x	
<i>Prospero autumnale</i>	Scille d'automne	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés					x	x	x
<i>Pseudoturritis turrita</i>	Arabette Tourette	Sub-montagnard	Milieux rupestres		x			x	x	x
<i>Pulmonaria affinis</i>	Pulmonaire affine	Sub-endémique	Milieux forestiers		x			x	x	
<i>Ranunculus arvensis</i>	Renoncule des champs	Cosmopolite	Cultures					x	x	x
<i>Ranunculus gramineus</i>	Renoncule graminée	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Ranunculus lingua</i>	Grande douve	Eurasiatique	Zones humides	x	x	x	x	x	x	x
<i>Ranunculus paludosus</i>	Renoncule à feuilles de cerfeuil	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés	x	x			x	x	x
<i>Ranunculus tripartitus</i>	Renoncule tripartite	Atlantique	Milieux aquatiques		x	x	x	x	x	x
<i>Rhamnus alpina</i>	Nerprun des Alpes	Orophyte	Milieux rupestres		x			x	x	x
<i>Rhaponticum coniferum</i>	Leuzée conifère	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	x	x			x	x	x

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieu	Espèce protégée	Valeur patrimoniale	Espèce menacée	Espèce à enjeux de conservation	Intérêt écologique	Espèce à enjeux pour la CCVH	Fiche descriptive
<i>Rhynchospora alba</i>	Rhynchospora blanc	Cosmopolite	Zones humides					x	x	x
<i>Ribes alpinum</i>	Groseillier des Alpes	Sub-montagnard	Milieux rupestres		x			x	x	
<i>Ribes rubrum</i>	Groseillier rouge	Ouest-européen	Milieux forestiers	x						x
<i>Rorippa pyrenaica</i>	Rorippe des Pyrénées	Européen	Pelouses et milieux associés					x	x	
<i>Rosa sempervirens</i>	Rosier toujours vert	Méditerranéo-atlantique	Landes et fourrés					x	x	
<i>Rosa spinosissima</i>	Églantier pimprenelle	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés		x	x		x	x	x
<i>Rostraria cristata</i>	Fausse fléole	Méditerranéen	Milieux anthropisés		x				x	
<i>Ruta graveolens</i>	Rue odorante	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Salix purpurea</i>	Osier rouge	Eurasiatique	Zones humides					x	x	
<i>Salix viminalis</i>	Osier blanc	Eurasiatique	Zones humides		x			x	x	
<i>Salvia officinalis</i> subsp. <i>gallica</i>	Sauge de France	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés						x	x
<i>Sanguisorba officinalis</i>	Grande pimprenelle	Cosmopolite	Milieux prairiaux					x	x	
<i>Satureja montana</i>	Sarriette de montagne	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Schedonorus giganteus</i>	Fétuque géante	Eurasiatique	Milieux forestiers					x	x	
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>	Jonc des chaisiers glauque	Cosmopolite	Zones humides		x			x	x	x
<i>Schoenus nigricans</i>	Choin noirâtre	Cosmopolite	Zones humides					x	x	x
<i>Scilla bifolia</i>	Scille à deux feuilles	Eurasiatique	Milieux forestiers	x				x	x	x
<i>Scirpus sylvaticus</i>	Scirpe des bois	Eurasiatique	Zones humides	x				x	x	x
<i>Scrophularia canina</i>	Scrofulaire des chiens	Européen	Milieux anthropisés		x			x	x	
<i>Scutellaria minor</i>	Petite scutellaire	Sub-atlantique	Zones humides					x	x	
<i>Sedum dasyphyllum</i>	Orpin à feuilles serrées	Sub-méditerranéen	Milieux rupestres		x			x	x	
<i>Selinum carvifolia</i>	Sélin à feuilles de carvi	Eurasiatique	Milieux prairiaux		x	x		x	x	x
<i>Serapias vomeracea</i>	Sérapias en soc	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	
<i>Sesleria caerulea</i>	Seslérie blanchâtre	Européen	Pelouses et milieux associés					x	x	
<i>Sideritis hyssopifolia</i> subsp. <i>guillonii</i>	Crapaudine de Guillon	Endémique	Pelouses et milieux associés		x		x	x	x	x
<i>Silene gallica</i>	Silène de France	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés					x	x	
<i>Sisymbrella aspera</i>	Cresson rude	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x	x	x	x	x	x
<i>Sisymbrium polyceratium</i>	Sisymbre à nombreuses cornes	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x		x		x	x
<i>Sorbus aria</i>	Alisier blanc	Sub-montagnard	Milieux forestiers		x			x	x	x
<i>Spiraea hypericifolia</i> subsp. <i>obovata</i>	Spirée à feuilles ovales	Sub-endémique	Pelouses et milieux associés	x	x		x	x	x	x
<i>Spiranthes aestivalis</i>	Spiranthe d'été	Ouest-européen	Milieux prairiaux	x	x	x	x	x	x	x
<i>Stachys alpina</i>	Épiaire des Alpes	Sub-montagnard	Milieux forestiers					x	x	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Milieu	Espèce protégée	Valeur patrimoniale	Espèce menacée	Espèce à enjeux de conservation	Intérêt écologique	Espèce à enjeux pour la CCVH	Fiche descriptive
<i>Stachelina dubia</i>	Stéhéline douteuse	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés					x	x	x
<i>Stipa gallica</i>	Stipe de Paris	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés		x	x	x	x	x	x
<i>Teucrium botrys</i>	Germandrée botryde	Européen	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Teucrium scordium</i>	Germandrée des marais	Eurasiatique	Zones humides	x				x	x	x
<i>Thalictrum flavum</i>	Pigamon jaune	Eurasiatique	Zones humides	x				x	x	x
<i>Thelypteris palustris</i>	Fougère des marais	Cosmopolite	Zones humides					x	x	x
<i>Thesium humifusum</i> subsp. <i>divaricatum</i>	Thésium divariqué	Méditerranéo-atlantique	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Thymelaea passerina</i>	Passerine annuelle	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés		x			x	x	x
<i>Tragopogon crocifolius</i>	Salsifis à feuilles de crocus	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés		x	x	x	x	x	x
<i>Trifolium angustifolium</i>	Trèfle à folioles étroites	Sub-méditerranéen	Pelouses et milieux associés					x	x	
<i>Trifolium patens</i>	Trèfle étalé	Européen	Milieux prairiaux					x	x	x
<i>Trifolium rubens</i>	Trèfle rougeâtre	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés					x	x	
<i>Trinia glauca</i>	Trinie glauque	Orophyte	Pelouses et milieux associés		x	x		x	x	x
<i>Ulmus glabra</i>	Orme glabre	Sub-montagnard	Milieux forestiers		x			x	x	
<i>Ulmus laevis</i>	Orme lisse	Européen	Milieux forestiers		x	x		x	x	x
<i>Utricularia australis</i>	Utriculaire citrine	Cosmopolite	Milieux aquatiques	x				x	x	x
<i>Valeriana dioica</i>	Valériane dioïque	Européen	Milieux forestiers					x	x	
<i>Valeriana officinalis</i> subsp. <i>tenuifolia</i>	Valériane des collines	Européen	Milieux forestiers		x				x	
<i>Valeriana tripteris</i>	Valériane à trois folioles	Orophyte	Milieux rupestres	x	x			x	x	x
<i>Veronica anagalloides</i>	Véronique faux-mourron-d'eau	Sub-méditerranéen	Zones humides		x			x	x	
<i>Veronica scutellata</i>	Véronique à écus	Européen	Zones humides					x	x	
<i>Veronica teucrium</i>	Véronique germandrée	Européen	Milieux rupestres		x			x	x	x
<i>Viola alba</i>	Violette blanche	Sub-méditerranéen	Milieux forestiers		x			x	x	
<i>Viola lactea</i>	Violette blanchâtre	Atlantique	Pelouses et milieux associés		x		x	x	x	x

XII. Index des espèces

XII.1. Index des noms scientifiques

Les espèces protégées ou à enjeux faisant l'objet de fiches détaillées sont indiquées en gras, les autres espèces correspondent aux espèces exotiques envahissantes faisant l'objet d'une fiche abrégée.

- Abutilon theophrasti*, 94
Acer negundo, 64
Adoxa moschatellina, 171
Aegopodium podagraria, 172
Aethusa cynapium* subsp. *Elata, 173
Ailanthus altissima, 65
Aira elegantissima, 174
Ajuga chamaepitys, 176
Allium ursinum, 177
Amaranthus albus, 95
Amaranthus deflexus, 95
Amaranthus graecizans, 179
Amaranthus hybridus, 96
Amaranthus retroflexus, 96
Ambrosia artemisiifolia, 65
Amelanchier ovalis, 180
Anacamptis fragrans, 182
Anacamptis laxiflora, 183
Anacamptis palustris, 184
Arabis alpina, 185
Arenaria controversa, 186
Arenaria grandiflora, 187
Argyrolobium zanonii, 188
Artemisia verlotiorum, 97
Asphodelus macrocarpus, 189
Astragalus monspessulanus, 190
Azolla filiculoides, 66
Bidens frondosa, 66
Biscutella lima, 191
Bombacilaena erecta, 192
Bromus squarrosus, 193
Broussonetia papyrifera, 97
Buddleja davidii, 67
Bunias erucago, 194
Bupleurum baldense, 195
Campanula persicifolia, 196
Cardamine occulta, 98
Carduus crispus, 197
Carex digitata, 198
Carex echinata, 199
Carex hostiana, 200
Carex humilis, 201
Carex lepidocarpa, 202
Carex pulicaris, 203
Carex rostrata, 204
Catalpa bignonioides, 67
Centranthus ruber, 98
Cephalanthera damasonium, 205
Cerastium tomentosum, 99
Ceratochloa cathartica, 99
Chaenorhinum origanifolium, 206
Cirsium tuberosum, 208
Cladium mariscus, 209
Clematis flammula, 100
Clypeola jonthlaspi, 210
Coeloglossum viride, 212
Colchicum autumnale, 213
Convallaria majalis, 214
Coronilla glauca, 100
Cortaderia selloana, 68
Cotinus coggygria, 101
Cotoneaster coriaceus, 68
Cotoneaster horizontalis, 69
Crepis bursifolia, 101
Crepis sancta, 102
Cynoglossum creticum, 215
Cyperus eragrostis, 69
Cyperus esculentus, 102
Cyperus michelianus, 216
Cystopteris fragilis, 217
Cytisus lotoides, 218
Dactylorhiza elata, 219
Dactylorhiza incarnata, 220
Danae racemosa, 103
Datura stramonium, 103
Dianthus carthusianorum, 221
Dipsacus pilosus, 222
Doronicum pardalianches, 223

- Drosera rotundifolia***, 224
Dysphania ambrosioides, 104
Egeria densa, 70
Elaeagnus x submacrophylla, 70
Eleocharis obtusa, 104
Eleusine africana, 105
Eleusine indica, 105
Eleusine tristachya, 106
Elodea canadensis, 71
Elodea nuttallii, 71
Epilobium ciliatum, 72
Epipactis microphylla, 225
Epipactis palustris, 226
Eragrostis pectinacea, 106
Eragrostis tephrosanthos, 107
Eragrostis virescens, 107
Erigeron annuus, 108
Erigeron bonariensis, 108
Erigeron canadensis, 72
Erigeron floribundus, 73
Erigeron karvinskianus, 73
Erigeron sumatrensis, 74
Eriophorum angustifolium, 227
Euonymus japonicus, 74
Euphorbia hyberna, 228
Euphorbia lathyris, 109
Euphorbia maculata, 109
Euphorbia prostrata, 110
Euphorbia seguieriana, 229
Euphorbia serpens, 110
Festuca auquieri, 230
Fraxinus ornus, 111
Fumana ericifolia, 231
Galanthus nivalis, 232
Galega officinalis, 75
Galinsoga quadriradiata, 111
Galium glaucum, 233
Gamochaeta antillana, 112
Genista sagittalis, 234
Geranium sanguineum, 235
Gladiolus italicus, 236
Gleditsia triacanthos, 75
Groenlandia densa, 237
Gymnadenia odoratissima, 238
Gymnadenia pyrenaica, 239
Gymnocarpium robertianum, 240
Helianthus tuberosus, 112
Helleborus viridis, 242
Hemerocallis fulva, 113
Heracleum mantegazzianum, 76
Hottonia palustris, 243
Hypericum calycinum, 113
Hypericum montanum, 244
Iberis amara, 245
Impatiens balfourii, 114
Impatiens glandulifera, 76
Impatiens noli-tangere, 246
Impatiens parviflora, 114
Inula spiraeifolia, 247
Iris germanica, 115
Isopyrum thalictroides, 248
Juglans nigra, 115
Juncus capitatus, 249
Juncus tenuis, 116
Laburnum anagyroides, 116
Lactuca perennis, 250
Lactuca viminea, 251
Lamium galeobdolon subsp. *argentatum*, 117
Laserpitium latifolium, 252
Lathyrus pannonicus, 253
Lavandula latifolia, 254
Lemna gibba, 255
Lemna minuta, 77
Lemna trisulca, 256
Leontodon crispus, 257
Lepidium didymum, 117
Lepidium graminifolium, 258
Lepidium virginicum, 118
Libanotis pyrenaica, 259
Lindernia dubia, 77
Lindernia procumbens, 260
Lobularia maritima, 118
Lonicera etrusca, 261
Lonicera japonica, 78
Lotus angustissimus, 262
Lotus dorycnium, 263
Lotus hispidus, 264
Ludwigia grandiflora, 79
Ludwigia peploides, 79
Lycium barbarum, 78
Lysimachia minima, 265
Marrubium vulgare, 266
Matricaria discoidea, 119
Medicago rigidula, 267
Melampyrum cristatum, 268
Melilotus albus, 119
Menyanthes trifoliata, 269
Mercurialis huetii, 270
Myriophyllum aquaticum, 80
Najas marina, 272
Narcissus poeticus, 273

- Neottia nidus-avis***, 274
Oenanthe lachenalii, 275
Oenothera biennis, 120
Oenothera glazioviana, 120
Oenothera lindheimeri, 121
Oenothera oehlkersii, 121
Oenothera suaveolens, 122
Ophioglossum vulgatum, 276
Ophrys lutea, 277
Orchis simia, 278
Oreopteris limbosperma, 279
Orlaya grandiflora, 280
Orobanche alba, 281
Orobanche teucrii, 282
Oxalis articulata, 122
Oxalis dillenii, 123
Oxalis latifolia, 123
Panicum barbipulvinatum, 124
Panicum capillare, 124
Panicum dichotomiflorum, 125
Panicum miliaceum, 125
Papaver argemone, 283
Paris quadrifolia, 284
Parnassia palustris, 285
Parthenocissus inserta, 80
Paspalum dilatatum, 81
Paspalum distichum, 81
Persicaria minor, 286
Petasites pyrenaicus, 126
Phalaris paradoxa, 287
Phytolacca americana, 82
Picea abies, 126
Pinus nigra, 127
Pistacia terebinthus, 288
Platanus x hispanica, 127
Polystichum aculeatum, 289
Potamogeton alpinus, 290
Potamogeton coloratus, 291
Potamogeton lucens, 292
Potamogeton perfoliatus, 293
Potamogeton trichoides, 294
Potentilla indica, 82
Potentilla neglecta, 295
Prospero autumnale, 296
Prunus cerasifera, 83
Prunus cerasus, 83
Prunus laurocerasus, 84
Pseudotsuga menziesii, 128
Pseudoturritis turrita, 297
Pterocarya fraxinifolia, 84
Pyracantha coccinea, 85
Quercus rubra, 85
Ranunculus arvensis, 298
Ranunculus gramineus, 299
Ranunculus lingua, 300
Ranunculus paludosus, 301
Ranunculus tripartitus, 302
Reynoutria japonica, 86
Reynoutria x bohemica, 86
Rhamnus alpina, 303
Rhaponticum coniferum, 304
Rhus typhina, 87
Rhynchospora alba, 305
Ribes rubrum, 306
Robinia pseudoacacia, 87
Rosa spinosissima, 307
Rosmarinus officinalis, 128
Ruta graveolens, 308
Sagittaria latifolia, 88
Salvia officinalis subsp. gallica, 309
Satureja montana, 310
Schoenoplectus tabernaemontani, 311
Schoenus nigricans, 312
Scilla bifolia, 313
Scirpus sylvaticus, 314
Selinum carvifolia, 315
Senecio inaequidens, 88
Setaria italica subsp. pycnocomma, 129
Setaria parviflora, 89
Sicyos angulatus, 89
Sideritis hyssopifolia subsp. guillonii, 316
Sisymbrella aspera, 317
Sisymbrium polykeratium, 318
Solanum chenopodioides, 129
Solanum sarrachoides, 130
Solidago canadensis, 90
Solidago gigantea, 90
Sorbus aria, 320
Sorghum halepense, 91
Spiraea hypericifolia subsp. obovata, 321
Spiranthes aestivalis, 322
Sporobolus indicus, 91
Staelina dubia, 323
Stipa gallica, 324
Symphoricarpos albus, 130
Symphotrichum lanceolatum, 92
Teucrium botrys, 325
Teucrium scordium, 326
Thalictrum flavum, 327
Thelypteris palustris, 328
Thymelaea passerina, 330
Trachycarpus fortunei, 92

Tragopogon crocifolius, 331

Trifolium patens, 332

Trinia glauca, 333

Ulmus laevis, 334

Utricularia australis, 335

Valeriana tripteris, 336

Verbena bonariensis, 131

Veronica persica, 131

Veronica teucrium, 338

Viburnum tinus, 93

Vinca major, 132

Viola lactea, 339

Xanthium orientale, 93

Yucca gloriosa, 132

XII.2. Index des noms français

Les espèces protégées ou à enjeux faisant l'objet de fiches détaillées sont indiquées en gras, les autres espèces correspondent aux espèces exotiques envahissantes faisant l'objet d'une fiche abrégée.

- Abutilon de Théophraste*, 94
Ail des ours, 177
Ailanthé, 65
Alisier blanc, 320
Alpiste paradoxal, 287
Amarante albus, 95
Amarante couchée, 95
Amarante des bois, 179
Amarante hybride, 96
Amarante réfléchie, 96
Ambrosie à feuilles d'armoise, 65
Amélanchier à feuilles ovales, 180
Arabette des Alpes, 185
Arabette Tourette, 297
Arbre à perruque, 101
Argyrolobe de Linné, 188
Armoise des Frères Verlot, 97
Asphodèle à gros fruits, 189
Aster lancéolé, 92
Astragale de Montpellier, 190
Azolla fausse-fougère, 66
Berce du Caucase, 76
Bident feuillé, 66
Biscutelle oblique, 191
Brome cathartique, 99
Brome raboteux, 193
Buddleja du père David, 67
Bugle jaune, 176
Buisson ardent, 85
Bunias fausse-roquette, 194
Buplèvre du Mont Baldo, 195
Campanule à feuilles de pêcher, 196
Canche élégante, 174
Cardamine occulte, 98
Cardère poilue, 222
Catalpa, 67
Caucalis à grandes fleurs, 280
Centenille naine, 265
Centranthe rouge, 98
Céphalanthère à grandes fleurs, 205
Céraiste tomenteux, 99
Cerisier acide, 83
Chalef d'Ebbing, 70
Chardon crépu, 197
Chêne rouge d'Amérique, 85
Chénopode fausse Ambrosie, 104
Chèvrefeuille d'Étrurie, 261
Chèvrefeuille du Japon, 78
Choin noirâtre, 312
Cirse bulbeux, 208
Clématite brûlante, 100
Clypéole jonthlaspi, 210
Colchique d'automne, 213
Coquelicot argémone, 283
Corne-de-cerf didyme, 117
Coronille glauque, 100
Cotonéaster horizontal, 69
Cotonéaster laiteux, 68
Cotonnière en faux, 112
Crapaudine de Guillon, 316
Crépide à feuilles de capselle, 101
Crépide de Nîmes, 102
Cresson rude, 317
Cynoglosse de Crête, 215
Cystoptéris fragile, 217
Cytise de France, 218
Doronic à feuilles cordées, 223
Dorycnie à cinq folioles, 263
Égéria, 70
Églantier pimprenelle, 307
Éléocharis obtus, 104
Éleusine à deux épis, 106
Éleusine d'Afrique, 105
Éleusine des Indes, 105
Élodée à feuilles étroites, 71
Élodée du Canada, 71
Épicéa commun, 126
Épilobe cilié, 72
Épipactis à petites feuilles, 225
Épipactis des marais, 226
Érable negundo, 64
Éragrostide de felzines, 107
Éragrostide verdissante, 107
Éragrostis en peigne, 106
Euphorbe de Séguier, 229
Euphorbe d'Irlande, 228
Euphorbe épurge, 109
Euphorbe maculée, 109

- Euphorbe prostrée*, 110
Euphorbe rampante, 110
Fausse petite Ciguë, 173
Faux-ébénier, 116
Fétuque d'Auquier, 230
Févier d'Amérique, 75
Fougère des marais, 328
Fougère des montagnes, 279
Fraisier de Duchesne, 82
Fusain du Japon, 74
Gaillet glauque, 233
Galinsoga cilié, 111
Genêt ailé, 234
Géranium sanguin, 235
Germandrée botryde, 325
Germandrée des marais, 326
Gesse de Pannonie, 253
Glaïeul des moissons, 236
Gnaphale dressé, 192
Grande douve, 300
Grande Naïade, 272
Grande pervenche, 132
Groseillier rouge, 306
Gymnadénie des Pyrénées, 239
Gymnadénie très odorante, 238
Hélianthème de Spach, 231
Hellébore vert, 242
Hémérocalle fauve, 113
Herbe de la Pampa, 68
Hottonie des marais, 243
Ibérís amer, 245
Impatiente à petites fleurs, 114
Impatiente de Balfour, 114
Impatiente de l'Himalaya, 76
Impatiente ne-me-touchez-pas, 246
Inule à feuilles de spirée, 247
Iris d'Allemagne, 115
Isopyre faux Pigamon, 248
Jonc à inflorescence globuleuse, 249
Jonc des chaisiers glauque, 311
Jonc grêle, 116
Jussie à grandes fleurs, 79
Jussie rampante, 79
Laîche à bec, 204
Laîche blonde, 200
Laîche digitée, 198
Laîche écaillée, 202
Laîche étoilée, 199
Laîche humble, 201
Laîche puce, 203
Laitue effilée, 251
Laitue vivace, 250
Lamier argenté, 117
Lampourde à gros fruits, 93
Laser à feuilles larges, 252
Laurier d'Alexandrie, 103
Laurier-cerise, 84
Lavande aspic, 254
Lentille d'eau à trois sillons, 256
Lentille d'eau bossue, 255
Lentille d'eau minuscule, 77
Leuzée conifère, 304
Libanotis, 259
Linaigrette à feuilles étroites, 227
Linaire à feuilles d'Origan, 206
Lindernie couchée, 260
Lindernie fausse-gratiole, 77
Liondent crépu, 257
Lobulaire maritime, 118
Lotier grêle, 262
Lotier hispide, 264
Luzerne de Gérard, 267
Lyciet commun, 78
Marisque, 209
Marrube commun, 266
Matricaire fausse-camomille, 119
Mélapyre à crêtes, 268
Ménilot blanc, 119
Mercuriale de Huet, 270
Millepertuis calycinal, 113
Millepertuis des montagnes, 244
Morelle fausse Saracha, 130
Morelle faux chénopode, 129
Moschatelline, 171
Muguet, 214
Mûrier à papier, 97
Myriophylle aquatique, 80
Narcisse des poètes, 273
Néottie nid d'oiseau, 274
Nerprun des Alpes, 303
Noyer noir, 115
Œillet des Chartreux, 221
Œnanthe de Lachenal, 275
Onagre à sépales rouges, 120
Onagre bisannuelle, 120
Onagre d'Oehlkers, 121
Onagre magnifique, 121
Onagre parfumé, 122
Ophioglosse commun, 276
Ophrys jaune, 277
Orchis à fleurs lâches, 183
Orchis à odeur de vanille, 182

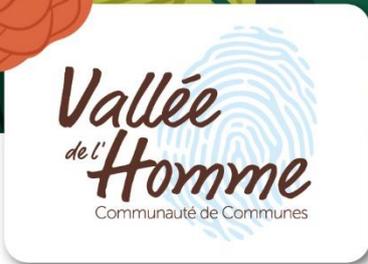
- Orchis des marais**, 184
Orchis élevé, 219
Orchis grenouille, 212
Orchis incarnat, 220
Orchis singe, 278
Orme lisse, 334
 Orne, 111
Orobanche de la germandrée, 282
Orobanche du thym, 281
Oxalis à feuilles larges, 123
Oxalis articulé, 122
Oxalis dressé, 123
 Palmier de Chusan, 92
Panic à fleurs dichotomes, 125
Panic capillaire, 124
Panic des rives, 124
Panic faux-millet, 125
Parisette à quatre feuilles, 284
Parnassie des marais, 285
Paspale à deux épis, 81
Paspale dilaté, 81
Passerage à feuilles de graminée, 258
Passerage de Virginie, 118
Passerine annuelle, 330
Perce-neige, 232
 Pétasite odorant, 126
Petite Renouée, 286
Pigamon jaune, 327
 Pin noir d'Autriche, 127
Pistachier térébinthe, 288
 Platane d'Espagne, 127
Podagraire, 172
Polypode du calcaire, 240
Polystic à aiguillons, 289
Potamot à feuilles capillaires, 294
Potamot à feuilles perfoliées, 293
Potamot coloré, 291
Potamot dense, 237
Potamot des Alpes, 290
Potamot luisant, 292
Potentille négligée, 295
 Prunier myrobolan, 83
 Ptérocarier, 84
 Raisin d'Amérique, 82
Renoncule à feuilles de cerfeuil, 301
Renoncule des champs, 298
Renoncule graminée, 299
Renoncule tripartite, 302
 Renouée de Bohême, 86
 Renouée du Japon, 86
Rhynchospore blanc, 305
 Robinier faux-acacia, 87
 Romarin, 128
Rossolis à feuilles rondes, 224
Rue odorante, 308
Sabline à grandes fleurs, 187
Sabline des chaumes, 186
 Sagittaire à larges feuilles, 88
 Sainfoin d'Espagne, 75
Salsifis à feuilles de crocus, 331
 Sapin de Douglas, 128
Sarriette de montagne, 310
Sauge de France, 309
Scille à deux feuilles, 313
Scille d'automne, 296
Scirpe des bois, 314
Sélin à feuilles de carvi, 315
 Sénéçon sud-africain, 88
 Sétaire à petites fleurs, 89
 Sétaire dense, 129
 Sicyos anguleux, 89
Sisymbre à nombreuses cornes, 318
 Solidage du Canada, 90
 Solidage géant, 90
 Sorgho d'Alep, 91
 Souchet comestible, 102
Souchet de Michel, 216
 Souchet vigoureux, 69
Spiranthe d'été, 322
Spirée à feuilles ovales, 321
 Sporobole fertile, 91
Stéhéline douteuse, 323
Stipe de Paris, 324
 Stramoine, 103
 Sumac hérissé, 87
 Symphorine à fruits blancs, 130
Thésium divariqué, 329
 Topinambour, 112
Trèfle d'eau, 269
Trèfle étalé, 332
Trinie glauque, 333
Utriculaire citrine, 335
Valériane à trois folioles, 336
 Vergerette à fleurs nombreuses, 73
 Vergerette annuelle, 108
 Vergerette de Barcelone, 74
 Vergerette de Buenos Aires, 108
 Vergerette de Karvinski, 73
 Vergerette du Canada, 72
 Véronique de Perse, 131
Véronique germandrée, 338
 Verveine de Buenos-Aires, 131

Vigne-vierge commune, 80

Violette blanchâtre, 339

Viorne tin, 93

Yucca, 132



Atlas de la Biodiversité

Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme

En 2021, la communauté de commune s'est engagée dans la réalisation d'un Atlas de la biodiversité sur l'ensemble de son territoire, devenant ainsi le plus grand ABC de France. Terminé en juillet 2023, ce projet a permis d'harmoniser et étoffer les connaissances fauniques et floristiques à l'échelle communale.

Co-financé par :



Partenaires techniques :

